FAMILLES du MIDI TOULOUSAIN

Tome (I)

Jacques de ROQUEMAUREL
Douillac, Révision, 1er août 2025

Cet ouvrage rassemble des généalogies de familles du Midi toulousain.
L'histoire de la plupart de ces familles se déroule en totalité dans cette région, d'autres s'y sont installées ou ont essaimé dans d'autres régions.
Certaines de ces généalogies n'ont fait l'objet d'aucune publication connue : d'Arbas, Bazon, Coret, Francazal, etc., elles ont été établies à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.
D'autres ont fait l'objet de publications par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* souvent complétées et publiées par Maurice Vuillier, elles ont été complétées et corrigées également à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier[1] et d'autres sources.
Les preuves référencées *Famille …*sont fournies dans le texte concernant la famille en référence, celles référencées *Histoire de la famille …*proviennent des ouvrages correspondant, publiés par Maurice Vuillier.

[1] Cet auteur cite souvent Brémond parmi ses sources, nous connaissons d'Alphonse Brémond *Nobiliaire toulousain* qui indique les actes relatifs aux maintenues de noblesse, nous n'avons pas retrouvé certaines des données de Maurice Vuillier dans cet ouvrage, peut-être proviennent-elles d'un autre ouvrage de cet auteur.

ANTICAMARETA **p.4**

ARBAS **p.21**

ARMAGNAC de TERMES et BILHERES **p.34**

ARNAVE **p.56**

ASPET **p.69**

ASTUGUE, seigneurs de Corné **p.98**

AURE **p.116**

BARRAU **p.180**

BAYNE **p.215**

BAZON **p.232**

BIRAN **p.259**

BOSSOST **p.281**

CABALBY **p.305**

CABROL **p.322**

CAPRIOL **p.340**

CHÂTEAUVERDUN **p.369**

CORET **p.403**

DARRE de SARRAMEA **p.442**

FRANCAZAL (avec Annexe SUS) **p.454**

Index onomastique **p.469**

Famille d'ANTICAMARETA

I Seigneurs de Villeneuve **p.5**

II Seigneurs de Veilhes **p.16**

III Seigneurs d'Algans **p.18**

IV Personnes isolées **p.20**

Cette famille tenait à partir du 15ème siècle la terre de Villeneuve, Maurice Vuillier se référant à BM.T[2] dit par erreur Villeneuve-lès-Bouloc (à 2 km de Bouloc, Haute-Garonne), Brémond[3] dit qu'elle tenait Villeneuve-lès-*Laran* (pour Villeneuve-lès-Lavaur, ce qui est exact), les lieux tenus par cette famille étaient pour la plupart proches de Villeneuve-lès-Lavaur, on trouve par ailleurs des actes citant Villeneuve au diocèse de Lavaur.
Cette famille portait : « D'or à 3 coquilles d'azur, posées 2 et 1» alias « De gueules au lion d'argent et une bande d'or brochant sur le tout. »
La généalogie de cette famille a été publiée par André Navelle[4], complétée par Maurice Vuillier, ce document la complète, en partie avec des actes venant de Maurice Vuillier et d'autres sources, et la corrige. Les données non référencées proviennent d'André Navelle.

I
Seigneurs de Villeneuve

I Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve. Né vers 1420[5]. Bachelier ès droit. Le 18 juin 1434 il était héritier et donataire de Catherine, veuve de Jean de Buffet, il est cité le 14 mars 1490 avec Marguerite Vidal, sa femme. Dit Antoine *l'Aîné*, époux de Marguerite, il fit un codicille le 26 avril 1495 (selon André Navelle[6], qui conclut que ce serait son fils qui aurait épousé une Marguerite en secondes noces mais qu'il pourrait également être lui, la mention d'époux de Marguerite, l'identifie plus probablement comme le père), il mourut avant le 4 février 1501, date à laquelle Marguerite Vidal est dite veuve, André Navelle dit qu'il mourut avant mars 1500 (peut-être v.st.)
Son fils aîné étant prénommé Antoine, on ne sait auquel des deux se rapportent les actes citant Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve, c'est lui ou son fils aîné qui est cité comme bachelier ès lois dans un achat à *Saux* de Loubens en 1491, le 21 janvier 1493 on cite Antoine d'ANTICAMARETA, l'aîné et Antoine d'ANTICAMARETA le jeune[7], qui paraissent être ses deux fils, mais pourraient également être le père et un fils.
Il épousa (vers 1445 ?) **Marguerite VIDAL**, elle mourut entre décembre 1509 et novembre 1510[8].
Ils eurent :

2.1 Antoine d'ANTICAMARETA l'Aîné, qui suit.

2.2 Jean d'ANTICAMARETA, il épousa, par contrat du 16 février 1490, **Philippe d'HAUTPOUL**, fille de Pierre de HAUTPOUL, seigneur de Saint-Affrique[9], et de Miramonde d'AURE de Brie[10].

---

[2] Bibliothèque municipale de Toulouse (BM.T)
[3] A. Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome I, p.25.
[4] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome I, pp.36-44 ; les données non référencées proviennent de cette source.
[5]André Navelle, *op.cit.,* t.I, pp.36-44, comme les données non référencées autrement.
[6] André Navelle, *op.cit.,* t.I, p. 39, se référant AD.HG 3 E 10428, Bonet Lager.
[7] AD.HG Sabatier
[8] André Navelle, *op.cit.,* I, p.38
[9] AD.HG 3 E 9824 Caraman

2.3 Raymond d'ANTICAMARETA, chanoine de Saint-Sernin.

2.4 Gaillard d'ANTICAMARETA, recteur de Francarville en 1489.

2.5 Antoine d'ANTICAMARETA le Jeune, **auteur de la branche des seigneurs d'Algans.**

II Antoine d'ANTICAMARETA *l'Aîné*, seigneur de Villeneuve. Né vers 1445.
Le 3 juillet 1505, associé à son fils aîné Antoine d'Anticamareta, seigneur de Villeneuve et de Veilhes, il fit une transaction avec Marguerite de Loubens épouse de Jacques de Roqueville, seigneur de Montcabrier.
Il épousa (vers 1470 ?, avant 1472) **Jeanne de VILLENEUVE**, née en 1446, dotée de 100 moutons d'or[11], peut-être fille de Jean de VILLENEUVE, seigneur de la Croisille, coseigneur de Maurens, et de Dauphine de PADIES[12].
Ils eurent :

3.1 Antoine d'ANTICAMARETA, qui suit.

3.2 Jeanne d'ANTICAMARETA, elle épousa, par contrat 22 décembre 1489, **Pierre ANDREE** (ANDRE ?), fils de feu Jean ANDREE (Andrée) et de Catherine de SOLIGNAC, sa première épouse, la future était dotée de 450 moutons d'or[13].

3.3 Jacquette d'ANTICAMARETA,
Elle est citée avec son mari le 2 mai 1541, date d'un arrêt contre eux[14], et dite morte le 27 février 1554[15].
Elle avait épousé en premières noces noble **Jean de BONHOURE** (qui appartenait peut-être à la famille de Bernardy qui tenait Bonhoure), qui mourut avant le 11 janvier 1526, date à laquelle Antoine d'Anticamareta et sa sœur Jacquette reçurent 200 livres des héritiers de feu noble Jean de Bonhoure, sur la dot de Jacquette, par les mains de noble Philippe de Bonhoure, recteur de Briatexte, frère de Jean[16].
Elle avait épousé en secondes noces, avant avril 1530, **Pierre de GALAND**, seigneur de La Barre (Barric selon Navelle) et *Gigonet* (peut-être Gigons, Tarn), dit mort le 27 février 1554 à La Barre[17] ; fils d'autre Pierre de GALAND, seigneur de La Barre, *Guigonnet,* d'où postérité[18].

---

[10] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Anticamareta,* inédit, produisant le testament d'Aragonaise de Lagarrigue, veuve d'Adhémar d'Aure, faisant un legs à sa fille Miramonde, épouse de Pierre d'Hautpoul.
[11] André Navelle, *op.cit.,* pour le mariage.
[12] André Navelle, *op.cit.,* X, p.275
[13] André Navelle, *op.cit.,* I, p.40, produisant la preuve.
[14] André Navelle, *op.cit.,* I, p.40
[15] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Anticamareta,* inédit, la preuve n'est pas fournie.
[16] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 40, produisant AD.HG 3 E 7417, Tournier, notaire.
[17] Maurice Vuillier, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[18] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t.II, p.64

3.4 Antonie d'ANTICAMARETA, citée comme sœur d'Antoine d'Anticamareta, seigneur de Villeneuve, dans le testament de son beau-père Dominique de Vignes, du 18 septembre 1502. Elle avait épousé **Nicolas de VIGNES**, coseigneur de Noueilles (à 8 km de Montesquieu-Lauragais, que cette famille tînt également), fils de Dominique VIGNES, coseigneur de Noueilles, et de Jeanne de *CHATEAUNEUF*[19] (CASTELNAU ?), d'où postérité. Elle mourut avant 1504[20].
Antonie d'Anticamareta épouse de Nicolas de Vignes paraît bien être située à ce degré et non au degré précédent, comme le dit André Navelle, en effet elle était mariée dès 1502, date du testament de son beau-père, son fils Bernard de Vignes épousa Anne de Noé par contrat 23 août 1540. Si elle était située au degré précédent, ce serait anachronique.

3.5 autre Antonie d'ANTICAMARETA, elle épousa avant le 26 avril 1495 **Raymond BERENGER de Sémalens** (Tarn), selon le codicille, à cette date, d'Antoine d'Anticamareta, aîné, seigneur de Villeneuve, époux de Marguerite[21].

3.6 peut-être Bernard d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes, témoin le 5 septembre 1529 à la cession de Jeanne de Rigaud à son frère Jean de Rigaud, de ses droits sur la succession de ses parents[22], il pourrait également être situé au degré suivant.

III Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve, Loubens, coseigneur de Veilhes (à 3 km de Villeneuve-lès-Lavaur). Né vers 1475 ?, il fit un achat en 1498 puis une lauzime en 1502[23], il est cité en 1502 avec Dominique et Michel de Vignes, père et fils coseigneurs de Noueilles[24], Michel de Vignes était son beau-frère.
Il aurait été capitoul de Toulouse en 1519 (Brémond dit que le capitoul était son fils homonyme, qui dénombra en 1549), il figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522 pour fournir à l'armée du Roi 2 archers et une demie lance[25] et mourut entre le 28 juin et le 11 octobre 1530[26]. Il est cité feu en 1545.
Il avait épousé en premières noces, vers 1500, **Marguerite d'OLIVE**, fille d'Amiel OLIVE, capitoul en 1490, seigneur de Tournebouix (Aude) et de Marie SARRAT (le patronyme devint de Sarratz), qu'il avait épousée par contrat 19 mai 1481[27].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat 24 avril 1516, **Imberte de LAUTREC**, dotée de 1 600 livres[28] (le testament de son fils François la nomme correctement Imberte de

[19] AD.HG 3 E 10179 (p.105), pour le testament de Dominique de Vignes, citant son épouse, son fils, sa bru et le père de celle-ci.
[20] André Navelle, *op.cit.,* I, p.39
[21] André Navelle, *op.cit.,* I, p.37, produisant AD.HG 3 E 10418, Bonet-Laget.
[22] AD.HG E 495
[23] AD. HG 3 E 9827 Caraman
[24] AD. HG 3 E 10179
[25] Brémond, *op.cit,* I, p.25.
[26] André Navelle, *op.cit.,* I, p.41
[27] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 41 ; Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p.275, indique les parents de Marie Sarrat.
[28] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.4

Lautrec, et non de Toulouse-Lautrec), fille d'Antoine de *(TOULOUSE-)* LAUTREC, vicomte de Lautrec, seigneur de Montfa, et de Seguine de BAR, sa seconde épouse[29].
Enfant du 1er lit (selon le Marquis d'Aubais, qui indique que tous les enfants sont du 1er lit ce qui est erroné):

4.1 Georges François d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve.
Conseiller au parlement de Toulouse, selon le Marquis d'Aubais il aurait testé le 14 avril 1577, en fait il fut tué au siège de Sommières le 23 mars 1573[30].
Il avait épousé **Gabrielle de SEGUIER**, fille de Raulin de Séguier, conseiller au parlement de Toulouse, et de Georgette de Bellissen, sa 1ère épouse, elle testa le 12 novembre 1575, nommant François d'ANTICAMARETA, seigneur de Loubens, conseiller au parlement de Toulouse[31] *(son beau-frère)*, elle mourut dès 1579.

4.2 peut-être Jean d'ANTICAMARETA, étudiant à Toulouse en 1525, puis moine de Saint-Pierre de Joncels (Hérault), en effet l'étudiant de 1525 ne peut-être fils d'Antoine d'Anticamareta et de Jeanne de Villeneuve (comme le dit André Navelle, qui crée un doublon.)

Enfant du 1er ou du second lit :

4.3 peut-être Pierre d'ANTICAMARETA, seigneur de Loubens, cité le 1er septembre 1536 dans un arrêt du parlement de Toulouse le maintenant dans ses droits[32].

Enfants du second lit :

4.4 Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve, cité dans le testament de son frère François du 10 avril 1545. Il dénombra ses biens nobles en 1540[33].
Il épousa, par contrat du 8 septembre 1546, **Jeanne** (et non Agnès) **de COMMINGES,** fille de feu François Roger de COMMINGES, vicomte de Bruniquel, et d'Antoinette de CAZILLAC[34].

4.5 François d'ANTICAMARETA, qui suit

4.6 Jacques d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes, cité en 1538

---

[29] André Navelle, *op.cit.,* I, p.41, produisant la preuve.
[30] André Navelle, *op.cit.,* I, produisant la preuve.
[31] AD.HG 3 E 2624 Celeri
[32] Maurice Vuillier, se référant à Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789),* qui mentionne, p. 114, que le fief de La Selve, fut tenu par les Anticamareta, seigneurs de Loubens, sans précision.
[33]Maurice Vuillier se référant à Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* qui indique la date de 1540, tome I, p.25.
[34] Bourdès, *Bruniquel,* tome 2ème, p.703.

4.7 Jean d'ANTICAMARETA, il n'est pas nommé dans le testament de son frère François du 10 avril 1545, c'est probablement lui qui est cité comme seigneur de Veilhes le 24 mars 1542, dans une sentence du sénéchal de Toulouse[35]. Est-ce celui qui était étudiant à Paris en 1547[36], qui aurait testé le 1er octobre 1542, ou est-ce une confusion avec son homonyme cité supra ?

4.8 Jeanne d'ANTICAMARETA, citée dans le testament de son frère François du 10 avril 1545, c'est probablement elle qui épousa **Guillaume Pierre PAGESE** (alias de Pagès[37]), seigneur d'Azas, capitoul, fils de Raymond PAGESE (alias de Pagès), chevalier, seigneur d'Azas, capitoul, et de Georgette de GOYRANS. Il testa le 10 (alias 12) août 1571[38] nommant sa femme, faisant des legs à ses filles George, Imberte, Marguerite, Charlotte, Claudette, instituant héritier universel son fils Antoine. Le prénom Imberte pour une de ses filles, indique que la grand-mère maternelle de celle-ci a une grande présomption d'être Imberte de Lautrec.

4.9 Jacqueline d'ANTICAMARETA, nommée dans le testament de son frère François du 10 avril 1545.

4.10 Anne d'ANTICAMARETA, elle mourut en 1554. Elle avait épousé, par contrat du 23 février 1534 (v.st.) **Raymond de BECCARIE de PAVIE** de Rouer, baron de Fourquevaux, fils de François de BECCARIE de PAVIE de Rouer, seigneur et baron de Fourquevaux, et de Rose de MAIGNAN, sa 1ère épouse[39]. Il épousa en secondes noces par contrat 13 mars 1558 Marguerite de La Jugie de Rieux, fille de Jacques de La Jugie, seigneur et baron de Rieux, et d'Antoinette d'Oraison. Il testa le 23 février 1574 et mourut peu après[40].

IV François d'ANTICAMARETA, seigneur de Loubens. Né vers 1517
Il dénombra le 18 mai 1541 les fiefs nobles qu'il tenait dans les lieux de Loubens, Viviers, Roquevidal, le Faget, Vieillevigne[41]. Il testa une 1ère fois le 10 avril *1545*, fils de feu Antoine, il part en guerre à la compagnie du capitaine de Fourquevaux, fait des legs à son frère Antoine, son frère Jacques, ses sœurs Jacqueline et Jeanne, héritière universelle sa mère Imberte de Lautrec[42], il est étonnant que ni sa femme ni ses enfants ne soient pas nommés, ce qui fait mettre en doute la date de ce testament (serait-ce 1535 ?)

---

[35] AD.HG B 35
[36] André Navelle, *op.cit.,* I, p.41, produit un acte du 13 octobre 1547, mentionnant des dettes d'Imberte de Lautrec pour des fournitures faites à Jean d'Anticamareta, étudiant à Paris (AD.HG 3 E 1307, notaire Bodon.)
[37] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, p. 495, indique les parents de Guillaume Pierre.
[38] AD.HG 3 E 11853; 3 E 908
[39] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1384
[40] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1384, indiquant la seconde épouse de Raymond de Beccarie et les parents de celle-ci.
[41] Brémond, *op.cit.,* I, p. 25
[42] AD.HG 3 E 3213 Lobeyrie

Il est cité dès 1559 comme conseiller au parlement de Toulouse[43], il apparaît avec cette qualification jusqu'en 1579. Il est cité le 9 janvier 1553 comme François d'ANTICAMARETA, seigneur de *Colombes* (pour Colomiers), juge au diocèse de Toulouse, dans un procès concernant le paiement de la dot de sa belle-sœur Perrette Potier[44]. En 1557 François d'ANTICAMARETA, seigneur de Loubens dénombra *(cette seigneurie)* plus la seigneurie de Montmoure assise à Villelongue[45]. Le 2 décembre 1579 il assigna Marguerite de Séguier, sœur de Gabrielle de Séguier (*belle-sœur de François)* au sujet de la donation à elle faite par sa sœur Gabrielle, de la moitié de ses biens[46].
Il avait épousé (vers 1535?) avant le 10 juin 1536, date d'une quittance de dot, Béatrix POTIER de La Terrasse, fille de Pierre POTIER, seigneur de La Terrasse, Saint-Elix[47] et de Béatrix de BERTIER, le 31 janvier 1541, il y eut un augment de dot[48].
Ils eurent :

5.1 Pierre d'ANTICAMARETA, qui suit.

5.2 Isabeau d'ANTICAMARETA, elle épousa, par contrat du 23 janvier 1576, **Gabriel de TERLON,** avocat au Parlement[49], fils de Claude de TERLON et de Peyronne de *CORAS*[50].

5.3 peut-être Béatrix d'ANTICAMARETA laquelle épousa par contrat du 5 juin 1559[51] **Pierre de BELLISSEN,** seigneur de Saint-Couat, Millegrand, fils de Pierre de Bellissen, seigneur de Saint-Couat et de Millegrand, et d'Isabeau d'*ASTORGY* (devenu ASTORG), Pierre de Bellissen épousa en secondes noces par contrat du 11 juin 1569 Isabeau de Manent fille de Géraud de Manent et de Marguerite de Bilhères, veuve d'Aymeric de Polastron, laquelle Isabeau épousa en 3èmes noces Bernard Jean de Polastron.

5.4 peut-être Jean François d'ANTICAMARETA, qui fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse en 1593[52].

V Pierre d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve.
Il fut trésorier général de France à Toulouse, remplacé en 1606 par M. de Cathalan[53].

---

[43] Brémond, *op.cit,* I, p. 25, Maurice Vuillier citant la même source écrit 1550, par erreur.
[44] AD.Gers I 1226 n°7689
[45] BM.Toulouse
[46] AD.HG 3 E 5385
[47] AD.HG 3 E 4710
[48] AD.HG 3 E 5189 Lobeyrie
[49] AD.HG 3 E 11788 Contrat de mariage.
[50] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[51] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, ni pour le contrat, ni pour l'ascendance et non plus pour la seconde union de Pierre de Bellissen.
[52] Brémond, *op.cit,* II, p. 537, Maurice Vuillier dit, par erreur, qu'il fut reçu en 1503 et le situe au degré III en consequence.
[53] AD.HG 3 E 3169 Deortis Toulouse

Il testa le 9 juin 1614, nommant sa femme Jeanne de Sérignan, instituant héritier universel son fils Jacques, faisant des legs à ses fils Timoléon, marié, Amédée, ses filles Marguerite, mariée, Jeanne et Claire, son petit-fils Jean Georges de Lamezan, Pierre de Terlon, son filleul, fils de Pierre de Terlon, conseiller au parlement de Toulouse[54] et mourut avant le 16 décembre 1618[55].
Il avait épousé (vers 1570 ?) **Jeanne de LORT de Sérignan**, fille de Martin de LORT, seigneur de Sérignan, Valras, Cers, docteur ès droits, avocat en la Cour, juge de Narbonne, et Marguerite de PRADES, dame de Valras, de Sérignan et de Cers, épousée par contrat 5 janvier 1542 (Hubert de Vergnette[56], qui ne cite pas Jeanne parmi leurs enfants, celle-ci étant dite Jeanne de Lort de Sérignan, dans le contrat de mariage de sa fille Marguerite et dans celui de son autre fille Jeanne et dans la donation de sa fille Claire, est cependant leur fille, les autres actes la nomment Jeanne de Sérignan.)
Ils eurent :

6.1 Jacques d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve, Montmoure, testa le 16 avril 1654[57].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 2 juin 1597, **Claire de BELLISSEN**, fille unique de feu Antoine de BELLISSEN, seigneur de Malves, et de Marguerite de TOUCHEBOEUF-CLERMONT[58], elle avait été fiancée par contrat du 26 février 1594 à Timoléon de Saint-Jean de Thurin, seigneur d'Hounoux. Elle testa le 27 mai 1605 faisant héritière sa mère qui avait épousé en secondes noces Tobie de *FARABOSC*[59] (probablement FERRABOUC)
Ils eurent très probablement Jeanne d'ANTICAMARETA qui épousa André de GOYRANS, seigneur de Montmoure et de *Proutie,* fils de Pierre de Goyrans, seigneur de Saint-Jean de l'Herm, et de Catherine de Minut, en effet la terre de Montmoure a été très probablement apportée à André de Goyrans par Jeanne d'Anticamareta. Ils eurent plusieurs enfants dont Louise de Goyrans, qui testa le 5 avril 1669 nommant feu son père, sa mère *(pas dite feue mais elle était morte),* ses frères germains, Charles de Goyrans, seigneur de Montmoure, aîné (à ajouter dans la Généalogie Goyrans), et Pierre et ses frères consanguins Antoine et Achille de Goyrans[60].)

6.2 Timoléon d'ANTICAMARETA, seigneur de Peyre puis de Montmoure en Lauragais, le 3 juin 1654 il fit une donation à Jean Georges de Lamezan de Bézéril, et à Jeanne d'Anticamareta, veuve de Jean Frix de Maignaut, seigneur et baron de Montégut, héritiers de Marguerite d'Anticamareta et de sa mère, et à Gilles Le Mazuyer et d'Ambres et feue Françoise de Saint-Lary, sa mère, le fils du sieur Le Mazuyer pour les services que ledit sieur de Montmoure a reçu de Jeanne

[54] AD.HG 3 E 4 J 44
[55] André Navelle, o*p.cit.,* I, p. 42, se référant à AD.HG 3 E 963, Bessier, notaire.
[56] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 345
[57] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 42, se référant à Balaguier, notaire de Toulouse.
[58] AD.HG Reg. Ins.7.
[59] AD.HG 3 E 11812
[60] AD.HG 3 E 17659, Palenc, notaire de Rieux.

d'Anticamareta, sa sœur, et dudit sieur de Lamezan, son neveu[61]. Il mourut sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 3 janvier 1613, **Isabeau de CAPRIOL**, fille d'Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, et d'Anne de Comminges[62].

6.3 Amédée d'ANTICAMARETA, qui suit.

6.4 Marguerite d'ANTICAMARETA, elle épousa par contrat 4 août 1603, au château de Villeneuve, diocèse de Lavaur, **Hérard de LAMEZAN**, seigneur de Bézéril et de Lagarde, fils d'Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, et de Marguerite de Grossolles et de Flamarens[63].

6.5 Jeanne d'ANTICAMARETA, elle vivait le 3 juin 1654 date d'une donation que lui fit son frère Timoléon.
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 16 octobre 1617, au château de Villeneuve, diocèse de Lavaur, **Pierre de BUISSON,** seigneur de Cailhavel, fils de Barthélemy de BUISSON, l'acte nomme Jeanne de Lort de Sérignan, mère de la mariée[64]. Jules Villain nomme, comme père de Pierre de Buisson, Barthélemy de Buisson, seigneur de Baraigne, Cailhavel qui avait épousé le 1er juin 1613 Jeanne de Noé, veuve de Corbeyran de Châteauverdun, ce qui n'est pas possible, Jeanne de Noé étant veuve de Corbeyran de Châteauverdun épousé vers 1582 et ayant 6 enfants du second mariage (31 ans après), le mariage de Barthélemy de Buisson et de Jeanne de Noé, eut probablement lieu vers 1590-1595, Corbeyran de Châteauverdun étant mort vers 1588. Ceci est compatible avec le mariage de Pierre de Buisson en 1617.
Elle avait épousé en secondes noces **Jean Frix de MAIGNAUT,** seigneur et baron de Montégut, dont elle était veuve le 16 juillet 1652, date à laquelle elle nomma un procureur pour retirer 2.300 livres de Jeanne de Buisson, veuve de François de Roquette[65].

Leur fille Marguerite de Maignaut épousa Blaise du Bouzet, seigneur de Ligardes, le 3 août 1652 il reçut 2.300 livres *(celles retirées par la procuration du 16 juillet)* de Jeanne d'Anticamareta, sa belle-mère[66].

6.6 Claire d'ANTICAMARETA, le 27 février 1619 elle fit une donation à Jeanne de Lort de Sérignan, sa mère[67].

VI Amédée d'ANTICAMARETA, seigneur de Saint-Martin (alias Saint-Martory.)
Il épousa (vers 1620 ?, il est un cadet, il se maria après ses deux frères Jacques et Timoléon) avec Jeanne *GUELFE* alias *GELFRE.*, par contrat 9 décembre *1642* (date très probablement

[61] AD.HG Reg. Ins 29
[62] AD.HG Reg. Ins. 17
[63] AD.HG Reg. Ins.11
[64] AD.Aude B 1987
[65] AD.Gers 3 E 3864 Pessan
[66] AD.Gers 3 E 3864 Pessan
[67] AD.HG Reg. Ins 21

erronée, sauf s'il s'agit d'un contrat post-nuptial, car sa fille Jacquette se maria par contrat du 9 août 1647, cette date de décembre 1642, venant d'André Navelle se référant au Marquis d'Aubais, semble une confusion avec celle du contrat de mariage de leur fille Anne.)
Il n'y a aucune raison de supposer une première union inconnue pour expliquer qu'Anne d'Anticamareta épousa en 1642 Jean de Belot car la supposée date de mariage d'Amédée d'Anticamareta et de Jeanne *Guelfe* est très probablement erronée.
Ils eurent :

7.1 Anne d'ANTICAMARETA, elle épousa, par contrat du 30 décembre 1642, **Jean de BELOT,** seigneur de la Peyrière[68].

7.2 Jeanne d'ANTICAMARETA, elle épousa **N…DELGUY** d'Auzits[69].

7.3 Philippe d'ANTICAMARETA, qui suit.

7.4 Jacques d'ANTICAMARETA, seigneur de *Pechalègre,* il fut maintenu noble le 4 janvier 1669[70] .

7.5 Jacquette d'ANTICAMARETA, elle épousa par contrat filiatif du 9 août 1647 au lieu d'en Roux, au consulat de Cuq(-Toulza, Tarn) Antoine de *JULLIEN*, seigneur de Paredon, fils de Gratien de *Jullien*, seigneur de Montredon[71]. On ne sait si *Jullien* était un patronyme ou le prénom Julien car dans le contrat de mariage de leur fils l'époux de Jacquette d'Anticamareta apparaît comme Antoine Julien Latour.

VII Philippe d'ANTICAMARETA, seigneur de Saint-Martin. Il fut maintenu noble le 4 janvier 1669[72].
Il épousa, par contrat du 7 octobre 1660, **Anne de VILLENEUVE**[73].
Ils eurent[74] :

8.1 Claude d'ANTICAMARETA, qui suit.

8.2 Paul d'ANTICAMARETA, lieutenant au régiment royal d'Artillerie, *il serait mort à Lavaur le 12 février 1750,* en réalité il mourut à Lavaur, le 12 février 1749, âgé d'environ 83 an, il avait épousé Thérèse de LAVIGNE, sans postérité[75].

8.3 Raymond d'ANTICAMARETA, né vers 1675, il mourut le 4 décembre 1769, âgé de 93 ans. Il fut capitaine dans le régiment Royal Infanterie. Le 27 septembre 1703

[68] Maurice Vuillierr citantAD.Tarn, sans précision.
[69] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[70] Brémond, *op.cit.,* I, p. 25, cite Philippe et Jacques, descendants de François.
[71] AD.Aude B 1995
[72] Brémond, *op.cit.,* I, p. 25.
[73] André Navelle, *op.cit.,* I, p.43.
[74] Maurice Vuillier., sans fournir la preuve.
[75] RP. Lavaur

il était présent au contrat de mariage de Jean Julien Latour, fils de feu Antoine Julien Latour et de Jacquette d'Anticamareta, habitant Mouzens, avec Jeanne *Boysse*[76], il dénombra le 13 mai 1729[77].
Il avait épousé **Anne d'ARTHUS** qui dénombra en 1722 pour Fénols (Tarn), Lombès[78], le 18 septembre 1738, elle fut marraine de son petit-neveu par alliance Raymond Joseph d'Anticamareta, elle est dite dans cet acte Anne d'Arthus d'Anticamareta de Pechmouret[79].

VIII Claude d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes. Né vers 1665, il mourut le 2 mars 1743, âgé de 78 ans[80].
Il épousa (vers 1687) Jeanne de *LA MAYNIE,* elle mourut à Veilhes le 28 mars 1731[81].
Ils eurent :

9.1 Antoine d'ANTICAMARETA, qui suit

9.2 Jean François d'ANTICAMARETA, **auteur de la branche des seigneurs de Veilhes.**

9.3 Françoise d'ANTICAMARETA, elle épousa Me Antoine *BLEYS,* avocat au Parlement, tel que cela apparaît dans l'acte de baptême de leur neveu François d'Anticamareta.

9.4 probablement Catherine d'ANTICAMARETA, elle épousa à Lavaur le 13 octobre 1739 **Simon de LACOSTE**, seigneur de *Capdaurat* et de Cantaloube, en présence de Jean François d'Anticamareta, capitaine d'infanterie[82], le futur était fils d'André de LACOSTE, seigneur de Soules et de *Capdurat,* et d'Antoinette de *ROUGIER,* né en 1691. Il était veuf de Claire de VILLENEUVE, épousée le 9 novembre 1713 (Jules Villain, pour ce qui précède, qui dit que Catherine d'Anticamareta était fille de Philippe, ce qui est anachronique si celui-ci était le père de Claude.)
Elle assista au mariage de Jean François d'Anticamareta, son présumé frère, et mourut à Lavaur le 12 avril 1763, âgée d'environ 47 ans[83]. Simon de Lacoste était mort à Lavaur le 6 avril 1759, âgé de 68 ans[84].

[76] RP. Mouzens
[77] Archives municipales de Toulouse, AM.T
[78] AM.T
[79] RP. Fénols
[80] RP. Veilhes
[81] RP. Veilhes
[82] RP. Lavaur
[83] RP. Lavaur.
[84] RP. Lavaur

9.5 peut-être Paul d'ANTICAMARETA présent en 1757, à Veilhes, au baptême de François d'Anticamareta, fils de Claude et de Marie Anne de Carquet, il mourut à Veilhes le 14 février 1768, âgé de 65 ans[85].

IX Antoine d'ANTICAMARETA, seigneur de Fénols, Paredon. Né à Veilhes en 1690, il mourut le 28 mai 1772 à Lavaur, âgé d'environ 66 ans[86].
Il avait épousé, par contrat du 12 février 1737, à Fénols, **Anne de GLAVENAS**, fille de Louis Achille de GLAVENAS, seigneur de Lapie Maillas, et de Jeanne Hippolyte de CITON d'Espine, née (vers 1707 ?) à Combret (Aveyron), morte le 9 décembre 1789, âgée de 82 ans[87]. Elle habitait le château de Poucharramet.
Ils eurent :

10.1 Raymond Joseph d'ANTICAMARETA, né le 16 décembre 1738, il fut baptisé à Fénols le 18 décembre 1738[88].

10.2 François d'ANTICAMARETA, il fut baptisé à Fénols le 14 février 1741, la marraine fut Françoise d'Anticamareta, épouse de Me Antoine *Bleys*, avocat au Parlement[89].

10.3 Jeanne Hippolyte d'ANTICAMARETA, née vers 1744, elle épousa le 21 avril 1773, âgée de 29 ans, **Antoine LAROQUE**, capitaine au régiment Royal Roussillon, chevalier de Saint-Louis, âgé de 47 ans, fils du sieur Jean Laroque, bourgeois (de Sorèze), et d'Elisabeth Pelissier[90], d'où postérité citée dans les registres paroissiaux de Sorèze.

10.4 Marie Louise d'ANTICAMARETA, née vers 1745, elle épousa le 29 octobre 1773, âgée de 28 ans, **Jean Louis de FRAUSEILLE**, fils de feu Alexandre de Frauseille, et de feue Marguerite de Bayard, habitant le château de la Rasairié[91].

10.5 Alexandre d'ANTICAMARETA.

10.6 Antoine François d'ANTICAMARETA, seigneur de Poucharramet (Haute-Garonne), d'une alliance avec Toinette Jacquette BROUSSET il eut 2 fils et une fille[92].

10.7 Antoine Achille d'ANTICAMARETA, baptisé le 20 septembre 1753, il mourut le 31 octobre 1756[93].

---

[85] RP. Veilhes
[86] RP . Lavaur ; Maurice Vuillier pour les autres données le concernant ainsi que ses enfants.
[87] RP. Fénols
[88] RP. Fénols, comme pour ses frères et sœurs, sauf spécification contraire.
[89] RP. Veilhes
[90] RP. Fénols, l'acte nomme les parents de Jeanne Hippolyte d'Anticamareta.
[91] RP. Fénols, l'acte nomme les parents de Marie Louise d'Anticamareta.
[92] Maurice Vuillier, produisant les RP. Fenols pour les enfants.

10.8 Suzanne Rose d'ANTICAMARETA, baptisée à Mouzens le 1er septembre 1755, elle mourut le 31 octobre 1756[94].

10.9 François Augustin d'ANTICAMARETA, baptisé à Mouzens, le 6 janvier 1758[95], il mourut le 23 décembre 1826 à Cabanes.
Il se maria deux fois et eut un fils et 5 filles dont 2 se marièrent[96].

II
Seigneurs de Veilhes

L'auteur de cette branche, Jeazn François d'Anticamareta, seigneur de Veilhes, était fils d'Antoine d'Anticamareta et de Marguerite Vidal,

IX Jean François d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes. Né le 10 novembre 1697, il mourut à Veilhes le 28 octobre 1773, âgé de 74 ans[97]. Il avait été commandant dans le régiment des grenadiers royaux.
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1723, à Veilhes, **Marie de CORNEILLAN**, fille de Tristan de CORNEILLAN, seigneur de Bugarel, et de Cécile de SICARD, née le 3 mars 1703 à Dénat. Elle mourut le 25 octobre 1754[98]. Il faut ajouter cette Marie de Corneillan à *Histoire de la famille de Corneillan* (autre Marie, car Marie aurait épousé Hyacinthe de Guilamor), et corriger la preuve de son décès qui nomme sa mère Cécile de Corneillan.
Veuf de Marie de Corneillan il épousa en secondes noces, à Lavaur, le 4 novembre 1765, Anne *MAHIERE* ou *MASIERE ou MAYER,* habitant Lavaur, fille de feu Jean Geoffroy *MAHIERE* et de Marie *PROTTIER*[99].
Anne Mayer, veuve de noble d'Anticamareta fut la marraine d'Anne Louise Buffeteau, à Lavaur, en août 1774[100].
Enfants du premier lit:

10.1 Claude d'ANTICAMARETA, qui suit

10.2 Marie d'ANTICAMARETA, elle épousa, par contrat du 10 septembre 1744, **Guillaume de VALETTE**, leur fils aîné Denis de Valette, baptisé le 17 octobre 1745 à Belcastel, eut pour marraine sa grand-mère Marie de Corneillan d'Anticamareta[101].

10.3 Jeanne d'ANTICAMARETA, baptisée à Veilhes le 25 juin 1729[102].

---

[93] RP. Mouzens
[94] RP. Mouzens
[95] RP. Mouzens
[96] Maurice Vuillier produisant les RP. Fenols.
[97] RP. Veilhes
[98] RP. Veilhes
[99] RP. Lavaur.
[100] RP. Lavaur
[101] RP. Belcastel
[102] RP. Veilhes

10.4 Marie Madeleine d'ANTICAMARETA, baptisée à Veilhes le 30 août 1730[103].

10.5 Jean d'ANTICAMARETA, baptisé à Veilhes le 18 septembre 1732[104].

10.6 Elisabeth d'ANTICAMARETA, baptisée à Veilhes le 3 novembre 1733, elle épousa à Veilhes, le 23 décembre 1751, **Jacques Gaspard de MARTRIN**[105].

10.7 Jean Pierre d'ANTICAMARETA, baptisé à Veilhes le 22 mai 1737, il mourut le 2 octobre 1776, sans postérité.
Il avait épousé le 23 octobre 1770 **Marie Pauline de PEYTES**, fille de Philippe de PEYTES et de Françoise *DAUDEGAT*[106].

10.8 François d'ANTICAMARETA, baptisé à Veilhes le 11 mai 1738[107].

10.9 Joseph d'ANTICAMARETA, baptisé le 21 août 1739, il mourut à Veilhes le 8 décembre 1741 et y fut inhumé le lendemain[108].

10.10°Marthe d'ANTICAMARETA, baptisée à Veilhes le 18 juin 1740[109].

10.11 Martin Amédée d'ANTICAMARETA, baptisé à Veilhes le 24 février 1742[110].

X Claude d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes, né vers 1724, il mourut le 11 avril an V.
Il avait épousé à Veilhes le 29 avril 1756 **Marie Anne de CARQUET**, fille de feu Paul de CARQUET et de Marie de LA PLAGNOLLE[111] . Elle mourut le 8 pluviôse an VI, âgée de 65 ans.
Ils eurent :

11.1 François d'ANTICAMARETA, qui suit.

11.2 François Henry d'ANTICAMARETA, baptisé le 31 mai 1761, il mourut le 8 novembre 1761[112].

XI Jean <u>François</u> d'ANTICAMARETA, seigneur de Veilhes. Baptisé à Veilhes le 8 août 1757, il mourut le 10 mars 1823, âgé de 65 ans[113].

---

[103] RP. Veilhes
[104] RP. Veilhes
[105] RP. Veilhes
[106] Etat civil de Teulat
[107] RP. Veilhes
[108] RP. Veilhes
[109] RP. Veilhes
[110] RP. Veilhes
[111] RP. Veilhes
[112] RP. Veilhes

Il avait épousé à Veilhes le 23 mars 1787, **Jeanne Marianne de VALETTE**, fille de Denis de VALETTE, seigneur de Calet, et de Raymonde Marthe Marie Marguerite Anne FALGUIERE de la Martique[114]. Elle mourut le 21 janvier 1830, âgée de 61 ans[115].
Ils eurent 3 fils, dont deux eurent une postérité et 8 filles dont 3 se marièrent.

III
Branche des seigneurs d'Algans

Algans, à 2 km de Magrin (Tarn), à 8 km à l'est de Villeneuve-lès-Lavaur.
L'auteur de cette branche, Antoine d'Anticamareta, seigneur d'Algansd était fils d'Antoine d'Anticamerata et de Marguerite Vidal,

II Antoine d'ANTICAMARETA le Jeune, coseigneur d'Algans. Il vivait le 3 novembre 1499, date d'une donation à son fils Antoine[116]. Il est cité feu le 3 février 1543, date d'un procès concernant sa succession et celle de son épouse Finande de Villeneuve[117].
Il avait épousé par contrat du 7 février 1480 (v.st) *Finande* (Finamande) **de VILLENEUVE**, fille de Jean de Villeneuve, seigneur de la Croisille et de Maurens, et de Dauphine de PADIES[118], Jeanne de Villeneuve, sœur aînée de *Finande* avait épousé Antoine d'Anticamareta l'Aîné, frère aîné d'Antoine le Jeune.
Ils eurent :

3.1 Antoine d'ANTICAMARETA, qui suit.

3.2 Jean d'ANTICAMARETA, il mourut avant 1543(supra.)

3.3 Bernard d'ANTICAMARETA, il vivait le 5 septembre 1529 et mourut avant le 3 février 1543.

3.4 autre Antoine d'ANTICAMARETA, le 3 février 1543 il était en procès avec son frère Antoine, cet acte cite feu leur père qui avait épousé par contrat du 7 février 1480 (v.st) Finamande de Villeneuve[119]**.** C'est peut-être lui qui était Antoine d'ANTICAMARETA de Saint-Julia (à 4 km de Saint-Félix-Lauragais), dont la veuve Jeanne *BRINIOLLE* donna une procure en 1565[120].

3.5 Jeanne d'ANTICAMARETA, citée en 1483

3.6 probablement Antonie d'ANTICAMARETA, elle épousa, par contrat 8 mai 1507, **Antoine de VEYRAC,** seigneur de Paulhac, fils d'autre Antoine de

---

[113] Etat civil de Veilhes
[114] RP. Veilhes
[115] Etat civil de Veilhes
[116] André Navelle, *op. cit.,*I, p.43, produisant AD.HG 3 E 4208, Garot, notaire
[117] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 43, produisant AD.HG B 36
[118] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 43
[119] AD.HG B 36
[120] AD.HG 3 19829 Saint-Julia

VEYRAC[121]. Le 3 février 1543, Jacques de Veyrac, seigneur de Paulhac demanda à être joint au procès contre les deux Antoine d'Anticamareta, ce qui renforce cette présomption d'ascendance pour Antonie d'Anticamareta[122].

III Antoine d'ANTICAMARETA, coseigneur d'Algans. Né en 1483.
Docteur ès droits. Il fit une transaction le 8 septembre 1532 avec son frère Antoine relative à un obit fondé à Algans par leur père[123], le 11 décembre 1542 il fut condamné, avec son fils François, à payer 609 livres plus 60 livres à Antoine de Saint-Paul, par un arrêt du sénéchal de Toulouse[124], le 3 février 1543 il était en procès avec son frère Antoine.
Il mourut entre le 6 septembre 1543, date à laquelle il était en procès avec Antoine de Saint-Paul[125] et le 13 mars 1547, date à laquelle il est dit feu[126].
Il avait épousé (vers 1505 ?) **Jeanne de LA BAILLIE**, fille d'Hugues de LA BAILLIE, seigneur de Roumens, et de Peyronne de FONTAINES[127], Jeanne de La Baillie vivait le 14 août 1540.
Ils eurent[128] :

4.1 François d'ANTICAMARETA, qui suit.

4.2 Jean d'ANTICAMARETA, religieux du Mas Grenier en 1563.

4.3 Bernard d'ANTICAMARETA, bachelier en droit.

4.4 Isabeau d'ANTICAMARETA, elle épousa **Dorde FALQUE**, lieutenant au sénéchal, dont elle était veuve le 14 novembre 1538[129].

IV François d'ANTICAMARETA, seigneur de Saint-Pardoux (à 2 km au nord-ouest d'Algans), coseigneur d'Algans. Il reconnut une dette le 20 novembre 1550[130].
Il avait épousé (vers 1535 ?) **Marguerite de MAIGNAUT** de Montégut.
Ils eurent :

Anne d'ANTICAMARETA, dame d'Algans et de Saint-Pardoux puis usufruitière d'une partie d'Aguts, terre venant de son 1er mari. Le 6 juillet 1567, étant veuve, elle fit une transaction, nommant feu Antoine d'Anticamareta, docteur ès droits, son aïeul paternel, lequel a baillé une métairie à son plus jeune frère Antoine, sur les biens d'Antoine d'Anticamareta, leur père commun, sur la légitime de feu Jean d'Anticamareta, leur frère commun, en 1542 par feu François d'Anticamareta, père de

[121] Maurice Vuillier, citant LRMi(?)
[122] André Navelle, *op.cit.,* I , p. 43, produisant AD.HG B 36.
[123] AD.Aude B 2367, en 1719
[124] AD.HG B 2047
[125] André Navelle, *op.cit.,* I, p.44, produisant AD.HG 3 E 5202, Lobeyrie, notaire
[126] André Navelle, *op.cit.,* I, p.44, produisant AD.HG 51, de Agia, notaire.
[127] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 44.
[128] André Navelle, *op.cit.,* I, p.44, pour ce qui le concerne, ainsi que sa femme et ses enfants.
[129] André Navelle, op.cit., I, p. 44, se référant à AD.HG 3 E 5169, Lobeyrie, notaire.
[130] André Navelle, *op.cit.,* I, p.44, produisant AD.HG 3 E 5027, La Salvanye, notaire.

la dite demoiselle[131] (*Anne*). Elle fit un achat en 1571 et était en procès le 1er juillet 1572 et le 25 février 1573 avec les héritiers de Françoise de Lordat, pour la place d'Aguts[132].
Le 19 décembre 1587 elle fut témoin au contrat de mariage de Carbon du Faur, écuyer de Miremont, avec Barbe du Cros[133], elle mourut avant le 12 janvier 1603 date d'une donation de son fils Gaston de Foix et de Candale, comte d'Astarac, de tous ses biens à Jean de Saint-Mézard, obtenus par le décès de sa mère Anne d'Anticamareta[134].
Elle avait épousé en premières noces, par contrat 22 septembre 1553, **Jacques de RIGAUD**, coseigneur d'Aguts[135], *(il était défroqué),* fils de Vital de Rigaud, seigneur d'Auriac, Aguts, Vaudreuil, et de Catherine de Lauzières, sa seconde épouse. Il testa le 3 juin 1565 demandant à être enseveli en la forme de la religion réformée.
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat 1er mai 1569, au château de Saint-Félix, **Charles de FOIX,** puîné de Candale, seigneur de Villefranche, Moncassin, Durban[136], fils de Gaston de FOIX, comte de Candale, et de Mathe d'ASTARAC, comtesse d'Astarac.

IV
Personnes isolées

Tristan d'Anticamareta, sieur de Rieutort mourut avant le 7 décembre 1594 date à laquelle Françoise de Noé est dite sa veuve[137].

Honufre de Bascans épousa Antonie d'Anticamareta, leur fille Anne de Bascans épousa par contrat 2 septembre 1601 Jean Duchein, avocat à Salies[138].

Isabeau d'Anticamareta épousa en 1626 Pierre de Puybusque, seigneur de Paulhac et de Veilhes[139].

Marguerite d'Anticamareta était en 1638 veuve d'Adrien du Rieu, gendarme[140].

Douillac, révision le 30 mai 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[131] AD.HG 3 E 19829 Saint-Julia
[132] AD.HG B 67 (acte de 1572) ; AD. Gers Vergès I 2129 (acte de 1573.)
[133] AD.HG Reg. Ins. 5
[134] AD.HG Reg. Ins. 11
[135] André Navelle, *op.cit.,* I, p.44
[136] AD.HG 3 E 18881
[137] AD.HG 3 E 34661 Aurignac
[138] AD.HG 3 E 25592 Cassagnabère
[139] Négret, notaire à Roquevidal et Veilhes
[140] AD.HG 3 E 25371 L'Isle en Dodon

Famille d'ARBAS

Seigneurs de Cazères

Cette famille tient probablement son nom du lieu d'Arbas (Haute-Garonne), situé entre Aspet et Cazavet, elle était établie au 16ème siècle à Cazères et dans les environs, où apparaissent plusieurs familles de ce nom, dont une famille de marchands qui fit des achats de biens nobles et fut anoblie, une famille de laboureurs de Cazères qui a certainement la même origine proche, une famille d'hommes de lois de Cazères et une famille de laboureurs à Rieux.
La généalogie qui suit concerne la famille de marchands de Cazères, anoblie, elle a été établie en grande partie avec des actes venant de Maurice Vuillier
Cette généalogie fait également apparaître des Arbas, nobles, que nous n'avons pu rattacher, elle fait également apparaître la famille Gense, qui s'allia trois fois à la famille d'Arbas, au même degré, et au degré précédent à la famille de La Gorse, noble, cette famille Gense reçut des terres nobles par mariage, acheta des terres nobles, ses membres devinrent nobles.
Cette généalogie fait également apparaître une famille Dupuy ou du Puy, noble, qui est la famille Dupuy de Cabrilles et de Campignas.
Cette famille Dupuy de Campignas s'allia à la fin du 18ème siècle à une famille Darbas, marchands de Cazères, qui n'a pu être rattachée faute d'actes depuis la 2ème moitié du 17ème siècle.
La carte des lieux figure en page 29.

I N…d'ARBAS eut :

2.1 N…d'ARBAS, qui suit.

2.2 probablement Jacques d'ARBAS, père de :

A-Raymond d'ARBAS, lequel était le 2 mai 1531 tuteur des pupilles Alexandre et Jacques d'ARBAS, fils de feu Raymond d'Arbas et de Peyronne *Despesalhes,* dans cet acte qui est un compromis, Me Jean Bazon, notaire de Cazères, était le premier nommé des tuteurs. Raymond d'Arbas est donc un proche parent, comme il n'est pas dit frère de Raymond, il est très probablement son cousin germain. Il épousa Jeanne *GENSERE*[141] *(*probablement GENSE*),* ils eurent :

AA-Vésiade d'ARBAS qui épousa avant le 2 mai 1531 **Alexandre de BLESSEBOIS**, de Montesquieu-Volvestre[142], d'où Pierre de Blessebois

[141] AD.HG 3 E 15967 Cazères, pour tout le paragraphe
[142] Famille de marchands de Montesquieu-Volvestre dont les descendants furent qualifiés nobles ; AD.HG 3 E 15967 Cazères indique ce mariage et les ascendants de Vésiade.

AB- très probablement Antoine d'ARBAS, lequel testa le 10 juin 1549 disant être marié à Françoise Gense, faisant un legs à sa sœur Vésiade d'Arbas et instituant héritier universel son frère Arnaud d'Arbas.
Il avait épousé avant le 10 juin 1549 **Florence GENSE,** sœur de Bertrande et de Gasparde Gense, épouses d'Alexandre et Jacques d'Arbas, ses présumés cousins issus de germains[143].
Noble Antoine d'ARBAS, seigneur de Saint-Jean, qui avait épousé François GENSE mourut avant 22 juillet 1577, il avait été le tuteur de Joachim d'Arbas, fils de son beau-frère Alexandre d'Arbas et de Bertrande Gense[144].
Françoise Gense veuve de noble Antoine d'Arbas épousa en secondes noces Arnaud d'Arbas, de Cazères, peut-être son beau-frère.
Françoise Gense, vivait en 1598 à Cazères, elle était dite fille de feue Jeanne de LA GORSE, sa mère, pour la succession de feu noble François de LA GORSE, seigneur de La Devèze, elle vivait en 1600[145].

Antoine d'ARBAS et Françoise GENSE eurent:

1° Jeanne d'ARBAS, elle épousa **Pierre DUBREUIL**, elle donna tous ses biens à sa sœur Catherine à l'occasion du mariage de celle-ci. Elle vivait en 1603. Pierre Dubreuil est très probablement le *neveu* de Gasparde d'Arbas qui avait épousé Alexandre Dubreuil, il est en 1603 sieur de Lortiguet[146], il mourut dès 1616, il est dit alors Jean Pierre Dubreuil, seigneur de Lortiguet[147], Jeanne d'Arbas vivait à cette date, en 1617 elle est veuve de Pierre Dubreuil, sieur de Lortiguet[148].

2°Catherine d'ARBAS épousa, par contrat du 5 janvier 1593[149] noble Jean de MALARET, écuyer de Cazères[150], lequel testa le 15 décembre 1614 nommant sa femme et ses enfants[151].
Ils eurent :

-Urbain de Malaret
-Arnaud de Malaret

[143] AD.HG 3 E 15980 Cazères, pour ces 2 paragraphes
[144] AD.HG 3 E 9437 Cazères
[145] AD.HG 3 E 16124 Cazères ; 3 E 16156 Palaminy
[146] Terre près de Cazères
[147] AD.HG 3 E 28928 Cazères
[148] AD.HG 3 E 9356 Cazères
[149] AD.HG 3 E 11790 Contrat de mariage.
[150] On trouve un lieu de Malaret à 2 km de Cazères, peut-être celui de l'origine de cette famille.
[151] AD.HG 3 E 959 A. Bessier, notaire Toulouse

-Perrette de Malaret qui épousa noble François DUPUY, elle testa le 23 mai 1670 nommant son mari, ses enfants et petit-fils, François Dupuy testa le 7 janvier 1675, veuf.

3°Gaspard d'ARBAS, imbécile d'esprit, il était témoin au mariage de sa sœur Catherine le 5 janvier 1593 et mourut dès 1598[152].

AC- très probablement Arnaud d'ARBAS (il est frère d'Antoine), c'est peut-être lui qui épousa sa belle-sœur, Françoise GENSE, veuve d'Antoine d'ARBAS.

2.3 probablement *Arnal* (Arnaud) d'ARBAS, mort avant le 14 janvier 1523, père de Jacques d'Arbas, nommé le 14 janvier 1531 tuteur des enfants de Raymond d'Arbas et de Peyronne *Despachalles*, ce tutorat est rappelé le 2 mai 1531[153].

II. N…d'ARBAS, père de :

3.1 Raymond d'ARBAS.

3.2 probablement N…d'ARBAS, il eut un fils Jean d'Arbas dit Magne, laboureur de Cazères, qui épousa Jeanne Solier.

III Raymond d'ARBAS, marchand de Cazères. *Ramundus de Arbasio* testa une dernière fois le 14 janvier 1523, de larges extraits de ce testament sont reportés par C. Monthieu[154] . Raymond d'Arbas fondait une chapelle sur le territoire de Cazères, dont le desservant serait Guillaume de *Gistres*, prêtre, en attendant que Jean Bazon, fils de Me Jean Bazon, soit ordonné prêtre. Cette chapelle était dotée et fondée avec une rente de 15 setiers froment et 3 setiers d'avoine et la 4ème *(lire probablement la quatrième partie de la)* métairie de Roudeille et son territoire, située dans la juridiction de Lavelanet. Le testateur instituait tuteurs, gouverneurs de ses enfants et pupilles, Me Jean Bazon, notaire, Jean d'Arbas, fils d'Arnal d'Arbas décédé, et Raymond d'Arbas, fils de Jacques d'Arbas, de Cazères, tous trois solidairement. Il nomma exécuteurs testamentaires de son dernier testament les susdits Me Jean Bazon et Guillaume d'Arbas (*serait-il Guillaume de Gistres ?)* Ce testament nous indique quelle était sa proche parenté, Me Jean Bazon, notaire, est probablement son beau-frère, Jean et Raymond d'Arbas, qui ne sont pas dits ses frères, sont probablement ses cousins germains.

---

[152] AD.HG 3 E 9342 Cazères
[153] AD.HG 3 E 15967 Cazères
[154] C. Monthieu, *Cazères,* Lacour Redivivia, 2002 ; ce testament est mentionné en 1616 par François et Melchior d'Arbas, rappelant la fondation de l'obit par leur bisaïeul Raymond d'Arbas le 14 janvier 1523.

Raymond d'Arbas mourut dès 1530, il avait épousé honnête femme Peyronne *d'ESPACHALLES*[155] *(alias Despessalys ou Despesalles ou d'Espassalhes)* qui testa le 20 octobre 1552, instituant héritier universel son fils Alexandre[156].
Ils eurent :

4.1 Alexandre d'ARBAS, qui suit.

4.2 sire Jacques d'ARBAS, marchand de Cazères, coseigneur de Mondavezan, né vers 1510 (?) *(il était pupille en 1523 et en 1531),* testa le 4 août 1546, sans enfant, nommant sa femme **Gasparde GENSE** (sœur de Bertrande Gense épouse d'Alexandre d'Arbas), sa mère Peyronne *Despachalles*, Raymond et Joachim d'Arbas, frères, ses neveux, fils d'Alexandre d'Arbas[157].

4.3 Gasparde d'ARBAS épousa Alexandre *del BREILH* (DUBREUIL), marchand de Cazères, elle testa le 21 août 1531[158] faisant un legs à sa sœur Jeanne d'Arbas et à son neveu Pierre Dubreuil[159], et instituant héritiers universels ses frères Alexandre et Jacques. Les enfants d'Alexandre Dubreuil et de Gasparde d'Arbas reçurent des legs de Jacques d'Arbas, par son testament du 4 août 1546 : Alexandre, Peyronne et Gasparde Dubreuil.

4.4 Jeanne d'ARBAS épousa Guilhem de *BOILHENS*

IV Alexandre d'ARBAS, seigneur de Mondavezan (à 5 km au nord-ouest de Cazères), La Salvetat, *Savès,* coseigneur de Cazères. Il était pupille en 1523 et encore en 1531, il est probablement né vers 1510. Marchand de Cazères à l'origine il reçut de sa première épouse la terre noble de Mondavezan (conjointement avec son frère Jacques qui avait épousé Gasparde Gense, sœur de Bertrande, femme d'Alexandre), acheta des terres nobles et fut qualifié noble dès 1549[160]. Seigneur de Mondavezan, avec son frère Jacques, il acheta en 1544 des biens à noble Pierre d'Abadie, seigneur de Larrouzet de Muret[161], la même année il était consul de Cazères, le 31 décembre 1545, il acheta la terre de *Savès*[162] à Arnaud Guilhem de Comminges, baron et seigneur de Péguilhan, Mondilhan, *Savès*, et Mathieu de Comminges, son fils. Il revendit cette terre à François de Tersac, à une date non précisée, postérieure à 1563. François de Tersac en rendit hommage au seigneur de Péguilhan, cette terre était tenue

[155] AD.HG 3 E 15966 Cazères
[156] AD.HG 3 E 15983 Cazères
[157] AD.HG 3 E 15979 Cazères
[158] AD.HG 3 E 15967 Cazères
[159] C'est probablement lui qui nommé sire Pierre Dubreuil dit Lortiguet, de Cazères, testa le 6 juin 1583 à Cazères, il avait épousé Jeanne d'Arbas (fille d'Antoine et de Françoise Gense)
[160] AD.HG 3 E 15980 Cazères
[161] AD.HG 3 E 15978 Cazères
[162] Les actes disent Save ou Saves, il s'agit le plus probablement de la place de Savès, en Montbernard, à 2 km de Mondilhan tenue par Arnaud Guilhem de Comminges et ses successeurs, mieux que Save en Franquevielle.

auparavant par Arnaud de Martres qui en avait rendu hommage en 1464 à Jean, comte de Comminges[163].

Alexandre d'Arbas avait été nommé en 1546 par Jean d'Arbas, époux de Jeanne Solier, tuteur de Barthélemy d'Arbas, fils mineur de Jean d'Arbas, qui nommait ses fils majeurs, Jeannot, Aymeric, Bernard, Francon et Alexandre d'Arbas[164]. Jean d'Arbas n'étant pas le frère d'Alexandre d'Arbas, coseigneur de Mondavezan, on peut supposer qu'il était son cousin germain.

Alexandre d'ARBAS épousa en premières noces **Bertrande GENSE**, fille de sire Gaspard Gense, coseigneur de Mondavezan, et de Jeanne de La Gorse[165]. Bertrande Gense est dite dans un accord du 16 février 1574 mère des enfants d'Alexandre d'Arbas[166].

Dit noble Alexandre d'ARBAS, seigneur de La Salvetat, Mondavezan, *Savès,* dès 1549, il fit un accord en 1563 avec Bernard de Comminges, seigneur de Pontéjac *(fils de Mathieu de Comminges),* au sujet de la place de *Savès*[167]. Cité avec sa femme Bertrande Gense, en 1566 dans un achat[168], il testa le 23 avril 1572, nommant ses enfants, sa seconde épouse Douce de Méritens[169] et mourut avant le 30 août 1572, il était dit alors seigneur de La Salvetat, coseigneur de Cazères[170].

Antoine d'Arbas, son beau-frère (il avait épousé Françoise Gense, fille de Françoise de La Gorse), était tuteur de Joachim d'Arbas, fils d'Alexandre, avec noble Charles Gense, seigneur de Rachac, également son beau-frère (fils de Gaspard Gense et de Françoise de La Gorse.)

Il épousa en secondes noces (en ou après 1566) **Douce de MERITENS**[171], fille de Jean de Méritens, seigneur de Rozès, et de Jeanne de Martres, veuve de noble Jean Boyer, seigneur de Moncaup, elle testa le 7 juillet 1572, nommant héritier noble Jean Boyer, son fils né de son 1er mariage[172].

Alexandre d'Arbas et Bertrande Gense eurent :

---

[163] Les preuves indiquent un acte de 1464 par lequel François de Tersac, acquéreur du lieu de Save, rendit hommage de ce lieu conformément à celui rendu par Alexandre d'Arbas, la date de 1464 se rapporte en fait à l'hommage rendu à Jean, comte de Comminges, par le précédent tenant de cette terre, Arnaud de Martres.

[164] AD.HG 3 E 15979 Cazères

[165] Selon le testament de prudent Gaspard Gense, marchand de Cazères, du 20 février 1534, nommant sa femme Jeanne de La Gorse et ses enfants. Alexandre d'Arbas était le beau-frère d'Antoine d'Arbas qui avait épousé Françoise Gense, fille de Jeanne de La Gorse. Françoise Gense fut héritière de noble François de La Gorse, seigneur de la Devèze (probablement son père ou un oncle.) Gaspard Gense testa une seconde fois le 21 juin 1550, et mourut le 26 juillet 1550, il nommait sa femme Jeanne de La Gorse et ses filles, Jeannette, Jeanne, Gasparde, Françoise, Margalide, Bertrande mariée à Alexandre d'Arbas, seigneur de La Salvetat, Charles son fils aîné, Jean, son autre fils. Il a un gendre Pierre de Labat. Un autre acte du 4 août 1546, mariage d'Antoine d'Arbas et de Françoise Gense, indique qu'une des sœurs de Françoise Gense avait épousé Jean *Sentes*, une autre Pierre Labat, et Bertrande avait épousé Alexandre d'Arbas. L'acte dit sire Martin de Prades, son oncle, on ne sait si cela se rapporte à Antoine d'Arbas ou à Françoise Gense.

[166] AD.HG 3 E 1998 Cazères

[167] AD.HG 3 E 15989 Cazères

[168] AD.HG 3 E 15992 Cazères

[169] Archives de Maurice Vuillier

[170] AD.HG 3 E 9433 Cazères; 3 E 15996 Cazères

[171] Il faut corriger les données de Douce de Méritens, dans *Histoire de la famille de Méritens,* son premier mariage est très probablement postérieur à 1540, son second postérieur à 1566.

[172] AD.HG 3 E 9433 Cazères

5.1 Gaspard d'ARBAS, seigneur de Sana (*près de Mondavezan),* coseigneur de Cazères, il testa le 28 mai 1586, il a fils bâtard Barthélemy[173].

5.2 Samson d'ARBAS, seigneur de Baluet*,* coseigneur de Mondavezan dès 1579[174], mourut dès 1589[175].

5.3 noble **Raymond (alias Raynaud) d'ARBAS**, qui suit.

5.4 noble **François d'ARBAS,** testa le 1er mai 1574[176] et mourut avant le 12 novembre 1574[177]

5.5 noble **Joachim d'ARBAS**, seigneur de la Salvetat, mineur en 1572, ses tuteurs étaient noble Charles Gense, seigneur de Rachac[178], oncle de Joachim, et Antoine d'ARBAS, également son oncle (mari de Françoise Gense). Il fit un achat en 1578[179], il épousa par contrat du 25 août 1585 **Anne d'AYMIER**, fille de feu noble Pierre d'Aymier, seigneur d'Argens, et de Supérie du Faur[180] *(son prénom est certainement Supérie, sa petite-fille se prénomme Exupère alias Supérie.)*
Il mourut dès 1588 date à laquelle Anne d'Aymier, veuve nomma sa fille Françoise d'Arbas[181]. Anne d'Aymier vivait au château de Baluet[182] en 1590. Elle nomma ses 2 filles Françoise et Exupère en 1594[183]. Elle vivait en 1601 au château d'Arques près de l'Isle-Jourdain[184]. En 1603 Anne d'Aymier est dite sœur d'Antoinette d'Aymier, demoiselle d'Arques, épouse de noble Martin de Bertier, seigneur du Vernet*,* cohéritière de leur tante feue Catherine d'Aymier, femme de noble Jean de Mirapoix, seigneur de Berger, elles ont un frère Bertrand d'Aymier d'Arques[185]. Elle testa le 15 mars 1613 nommant ses deux filles[186] et mourut avant le 8 juillet 1619, date d'une donation de la belle-mère de sa fille Françoise[187].
Ils eurent :

---

[173] AD.HG 3 E 2625 Célery Toulouse
[174] AD.HG 3 E 1610 Francon
[175] AD.HG 3 E 16149 Palaminy
[176] AD. Gers 3 E 3664 Auch
[177] AD.HG 3 E 9435 Cazères
[178] Rachac est à 1.500 mètres de Cazères, sur la route de Mondavezan, le château fut incendié dans la 1ère moitié du 16ème siècle, Charles Gense le rebâtit vers 1550. Ce lieu est parfois orthographié Reichac.
[179] AD.HG 3 E 9438 Cazères
[180] AD.HG 3 E 9627 Cazères
[181] AD.HG 3 E 9458 Cazères
[182] Ce château aujourd'hui disparu, était situé près de Mondavezan, dans le voisinage des métairies de la Bordegrosse et de Lachapelle (C. Monthieu, *op. cit.*) Il figure sur la carte de Cassini au sud de Mondavezan, sur le côté Nord de la route de Martres à Saint-Elix, la carte IGN fait apparaître à son emplacement le lieu des *Baylacs,* et à côté la ferme de Bordegrosse.

[183] AD.HG 3 E 9450 Cazères
[184] AD.HG 3 E 9343 Cazères
[185] AD.HG 3 E 16127 Cazères
[186] AD.HG 3 E 16160 Palaminy
[187] AD.HG Reg. Ins. 21

1° Françoise d'ARBAS de Baluet, de la Dalbade, elle épousa le 21 décembre 1600 noble **Gabriel de PINS**, seigneur de Grilhon, de la Daurade[188], fils de M. Me Hérard de Pins et de Violante de Malras, qui veuve fit une donation le 8 juillet 1619 à sa belle-fille Françoise d'Arbas[189]. Son mari, faisant pour elle, vendit en 1608 à Jean Bazon, seigneur de La Bernède, la métairie dite la *seigneurie de la Salvetat*[190]. Cette vente fait apparaître des titres : quittance par feu noble Alexandre d'Arbas, aïeul de Françoise, acquisition des droits seigneuriaux de feu noble Alexandre d'Arbas, par Béatrice Bertier comme mère d'Etienne Potier, coseigneur de *(la Terrasse.)*
Gabriel de Pins racheta à Jean Bazon, seigneur de Labernède, la place de Saint-Julien et de La Salvetat, comme cela apparaît dans le testament d'Anne d'Aymier du 15 mars 1613[191]. Gabriel de Pins, sieur de Grilhon, testa le 9 décembre 1625 au château de Baluet, territoire de Mondavezan, sans enfant, faisant des legs à ses neveux, si sa femme Françoise d'Arbas décèdait sans enfant il lui substituait les enfants de sa sœur Marguerite de Pins (épouse de noble Jean Courturin, sieur d'Avezan), puis un enfant mâle de sa sœur Jeanne de Pins, épouse du feu sieur de Saint-Martin[192]. Devenue veuve Françoise d'ARBAS épousa en secondes noces noble **Vincent de PAULE (PAULO)**, écuyer, ils sont cités le 29 juin 1648[193], ils vivaient à Toulouse le 22 juillet 1651[194]. Françoise d'ARBAS mourut avant le 21 août 1655, son mari vivait le 24 décembre 1655[195].

2° Exupère d'ARBAS, épousa par contrat du 1er juillet 1606, au château de Baluet près de Mondavezan, noble **Bernard de LAMEZAN**, seigneur de Juncet[196], elle testa le 3 mai 1629, elle déshérite sa fille Marie de Lamezan qui s'est promise à Jean François de Faudoas, dit M. de Larié, fils cadet de M. de Cabanac (*Arnaud de Faudoas)* et de Marguerite de Pins, si elle renonce et épouse un parti du consentement de son père, elle sera légitimée sur les biens de sa mère, elle lègue la moitié de ses biens à sa sœur Françoise d'Arbas qui pourra en disposer comme elle le voudra sauf en faveur de Marie de Lamezan[197] (le mariage de Marie de Lamezan et de Jean François de Faudoas eut lieu par contrat 15 décembre 1634)
Bernard de Lamezan et Exupère d'Arbas moururent avant le 26 janvier 1648, date du contrat de mariage de leur fille Françoise, ce contrat fait apparaître Jeanne de Lamezan[198].

---

188 AH.HG RP. La Daurade
189 AD.HG Reg. Ins. 21
190 AD.HG 3 E 9455 Cazères
191 AD.HG 3 E 16160 Palaminy
192 AD.HG 3 E 16139 Cazères
193 AD.HG 3 E 9374 Cazères
194 AD.HG 3 E 9375 Cazères
195 AD.HG 3 E 9378 Cazères
196 AD.HG 3 E 16157 Palaminy
197 Ledru, *Histoire de la Maison de Faudoas*, I, p. 148.
198 AD.HG Reg. Ins. 28

Leur autre fille Françoise de Lamezan épousa par contrat 26 janvier 1648 Antoine de Béon, seigneur de Verduzan, fils de Joseph de Béon, seigneur de Bière, et d'Henriade de Mélignan.

Leur autre fille Jeanne de Lamezan épousa par contrat 23 février 1656 Pierre Dupuy, seigneur de Campignas, fils de noble François Dupuy, seigneur de Montfaucon, et de Marguerite de Malaret[199] (en fait Perrette de Malaret qui avait épousé par contrat 13 mai 1631 François Dupuy, voir supra), elle mourut avant 1660, son mari vivait à cette date[200].

Leur fils aîné Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet vivait en 1662, ayant épousé Catherine Paule d'Aignan[201]

Autre fils : François Augier de Lamezan, seigneur de Baluet, Juncet,

Autre fille : Catherine de Lamezan qui testa le 14 avril 1662[202].

5.6 Jeanne d'ARBAS épousa le 28 mars 1557 noble **Jean BOYER**, seigneur de Moncaup et de Saleich[203] (fils de Jean et de Douce de Méritens, et petit-fils de Jean Boyer, cité dans le testament de Jeanne d'Arbas du 28 mars 1614), il mourut avant le 25 août 1598[204], Jeanne d'Arbas, testa le 28 mars 1614[205] et mourut avant le 1er septembre 1619, date du contrat de mariage de sa petite-fille Jeanne de Boyer avec noble Bernard d'Abadie[206].

I8ls eurent :

-Samson Boyer, seigneur de Prades, d'Izaut, cité le 9 janvier 1588[207], il mourut dès 1602[208], un acte de 1606[209] dit par les pactes de mariage entre feu noble *Sauxon* de Boyer, seigneur de Prades et Raymond d'Arbas, seigneur de *Savès*, le 9 juin 1596, *(il manque la phrase avec le nom de l'épouse de Samson de Boyer)* ledit d'Arbas a fait vente au dit Boyer du 1/3 de la seigneurie de *Savés* pour 5.066 écus, ce qui serait employé pour payer les dettes entre autres à noble Regnaud de Bazon, seigneur de Picayne 7.500 livres, lequel Samson Boyer et sa sœur Antoinette de Boyer, à présent épouse de noble Géraud de Qué, seigneur de Moncaup, faisant pour elle et Jeanne d'Arbas et Douce de Boyer, sa mère et sœur, aurait fait vente audit de Bazon de la seigneurie de *Save* pour 9.250 livres, etc. Le testament de Jeanne d'Arbas dit que Samson Boyer a eu un fils Pierre, mort avant 1614, et une fille naturelle Jeanne. Mais Jeanne de Boyer, fille de Samson de Boyer et de *Jeanne d'Arbas de Moncaup* (confusion) épousa, par contrat du 1er septembre 1619, noble Bernard

---

199 AD.HG 3 E 16024 Cazères
200 AD.HG 3 E 16026 Cazères
201 AD.HG 3 E 25435 La Bastide Paumès
202 AD.HG 3 E 25068 Mondavezan
203 AD.HG 3 E 15986 Cazères
204 AD.HG Reg. Ins. 8
205 AD.HG 3 E 26196 Saleich
206 AD.HG 3 E 26198 Saleich
207 AD.HG 3 E 9458 Cazères
208 AD.HG 3 E 26190 Saleich
209 AD.HG 3 E 16157 Palaminy

d'Abadie, la tante de Jeanne d'Arbas, la mariée, est Antoinette de Boyer de Prade.

-Antoinette de Boyer épousa, par contrat du 25 août 1598, noble Etienne de Baron, de la ville de Castillon, un acte de 1602 dit Jeanne d'Arbas et Antoinette Boyer, mère et fille, femme de feu noble *Sauxon* Boyer, seigneur de Prades, puis le 20 octobre 1602 donation de Jeanne d'Arbas, veuve de noble Jean Boyer, seigneur de Moncaup, à Antoinette *du Boys* (Boyer), sa fille, femme de noble Hector de Saint-Jean, seigneur de *Sueilh* (Soueich), *probablement fils de Gaspard de Saint-Jean, seigneur de Soueich, Maine, et de sa seconde épouse Françoise d'Ustou*. Elle épousa par contrat du 6 août 1605 noble Guiraud de Qué, seigneur de Moncaup, en la baronnie d'Aspet.

-Douce de Boyer, citée par sa sœur Antoinette le 20 novembre 1597, elle épousa par contrat du 12 alias 20 février 1599 François Baron, fils aîné de Jean Baron[210], de Castillon, et non François de Bazon, fils de Jean de Bazon et de Domengette de Bon. On cite en 1621, à propos du décès du sieur d'Uzus, lieutenant du juge de Saint-Béat, noble François et Jean *Bazon,* sans qualificatif de terres alors que tous les autres actes qualifient les Bazon avec une terre, avec d'autres personnes tous habitants de Saint-Béat, Argut et Castillon, oncles et proches parents, ce qui montre bien qu'il s'agit de la famille Baron et non de la famille de Bazon. La 1ère lecture de l'acte de mariage de Douce de Boyer dit qu'elle épousa n. François Baron, fils de Jean Baron, de la ville de Castillon, il faut s'y tenir.

5.7 Catherine d'ARBAS, épousa en 1ères noces par contrat du 25 juin 1572, dans la maison de Jean Boyer, seigneur de Moncaup, mari de Jeanne d'Arbas, Jean BAZON fils de feu sire François Bazon, marchand de Cazères, et de Guillelme Saleix[211], *(Jean Bazon n'était pas de sa qualité*). Elle épousa en secondes noces le 1er juin. 1575 noble **Regnaud de BAZON**, seigneur de Picayne, cousin germain de son mari, elle mourut avant 1592 (Regnaud de Bazon épousa par contrat du 31 janvier 1592 Catherine de Montfaucon[212]). Elle avait eu de sa 1ère union deux enfants morts en bas âge, et de sa seconde union une fille Catherine de Bazon qui épousa Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel.

[210] Il s'agit de la famille Baron, qui habitait Castillon, et non de la famille Bazon. François n'est pas fils de Jean de Bazon, seigneur de Labernède et de Domengette de Bon (qui n'est pas nommée dans l'acte.) On cite Jean Baron, de Castillon, il épousa vers 1620 Françoise de Sers, d'où un fils Joseph Baron, lieutenant du juge de Castillon. Antoinette de Boyer avait épousé en premières noces Etienne de Baron, de la ville de Castillon, de la même famille.

[211] AD.HG 3 E 9433 Cazères

[212] AD. Aude B 22

V Raymond (alias Raynaud ou Regnaud) d'ARBAS, coseigneur de Cazères ; il était seigneur de Boussens en 1578[213] puis seigneur de *Savès*, coseigneur de Cazères le 30 décembre 1586[214], il mourut le 8 janvier 1606, son testament fut ouvert le 7 juin 1606, demandant son inhumation dans le chœur de l'église de Cazères, au tombeau où sont ses enfants, nommant sa femme et ses enfants en vie, instituant héritier universel François d'Arbas, son premier fils[215].
Il avait épousé **Gabrielle de HUNAUD**, fille de Gaillard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'ORBESSAN, laquelle Gabrielle de Hunaud vivait 6 mars 1629[216].
Ils eurent :

6.1 François d'ARBAS, qui suit.

6.2 Melchior d'ARBAS, recevait 1.000 écus par le testament de son père, diacre en 1616, prêtre en 1628[217].

6.3 Philippe d'ARBAS, sieur de Saint-Jean, recevait 1.000 écus par le testament de son père, il testa en 1622 nommant sa mère, sa sœur germaine Clarisse, son frère germain François et son frère naturel *Hélias*[218]. En 1624 il devait battre d'un bâton un nommé Julien qui avait mal parlé à sa mère Gabrielle de Hunaud[219]. Il vivait en 1629[220].

6.4 Claire d'ARBAS, non mariée, recevait 3.000 livres par le testament de son père.

6.5 Philiberte d'ARBAS, non mariée, recevait 1.000 écus par le testament de son père.

Il avait également eu deux enfants bâtards :

6.6 *Hélias* (Hélie) d'ARBAS, recevait 1.000 livres par le testament de son père, c'est probablement lui qui épousa Jeanne Faur qui en était veuve en 1670[221].

6.7 Françoise d'ARBAS, recevait 1.000 écus par le testament de son père.

---

[213] AD.HG 3 E 16110 Francon
[214] AD.HG 3 E 16007 Cazères
[215] AD.HG 3 E 16129 Cazeères
[216] AD.HG 3 E 9364 Cazères
[217] AD.HG 3 E 9386 Cazères
[218] AD.HG 3 E 28931 Cazères
[219] AD.HG 3 E 6459 Cazères
[220] AD.HG 3 E 9386 Cazères
[221] AD.HG 3 E 9395 Cazères

VI François d'ARBAS, coseigneur de Cazères, vivait au château seigneurial de Cazères[222], comme ses parents, il mourut dès le 8 novembre 1647[223].
Il avait épousé en premières noces Hélène de *FRAUT ou de FIARD ou de FIAS,* fille de noble Jean de *FRAUT,* seigneur de Beauregard, *(et de Marie de Saint-Orens),* et sœur de Roger de *FRAUT ou de FIARD*, ils sont tous cités en 1631[224], la dot d'Hélène fut restituée en 1647. Sans enfant de cette union.
Il épousa en secondes noces par contrat du 16 avril 1645 (ratifié le 16 septembre 1645[225]) **Catherine de DURAND** de Monestrol, fille de noble Bernard de DURAND, écuyer, seigneur de Monestrol, et de Françoise de COMMINGES, baptisée à Montgeard le 27 septembre 1617[226]. Ils sont cités mariés en juillet 1645[227]. Elle testa le 26 mars 1656, nommant sa mère Françoise de Comminges[228]. Elle mourut à Cazères le 19 août 1684[229].
Ils eurent une fille :

-**Françoise d'ARBAS**, baptisée le 15 janvier 1646 à Cazères, parrain : François de Hunaud, marraine : Germaine de Durand[230].
Elle épousa en premières noces par contrat du 16 janvier 1661 noble **François DUPUY**, fils de noble François Dupuy, seigneur de Montfaucon et de Perrette de Malaret[231] (voir supra).
François Dupuy mourut dès 1666[232].
Ils eurent un fils Jean Dupuy dont le tuteur était en 1668 François du Puy, seigneur de Montfaucon[233]. Jean Dupuy cité avec sa mère jusqu'en 1704[234] (en 1696 comme noble Jean Dupuy et de Saint-Jean).
Elle épousa en secondes noces, par contrat du, 27 novembre 1668, à Cazères, **Jean Jacques de SAINT-JEAN**, seigneur de Sérac, fils de feu François de SAINT-JEAN, baron de Pointis Inard, et de Marie d'AMORIE[235], Jean Jacques de Saint-Jean mourut le 13 avril 1681, il est cité feu le 12 mars 1684, sa femme et sa belle-mère sont nommées à cette date[236].
Françoise d'Arbas mourut à Cazères le 17 janvier 1719 (alias 17 janvier 1710 selon R.P. Cazères, ce qui est contredit par un acte de 1715 qui la nomme avec ses enfants François, Françoise, Hippolyte et Jeanne.)

[222] Représenté à la page précédente.
[223] AD.HG 3 E 9374 Cazères
[224] AD.HG 3 E 23946 Saint-Frajou 121
[225] AD.HG 3 E 9373 Cazères
[226] RP. Montgeard
[227] AD.HG 3 E 9373 Cazères
[228] AD.HG 3 E 16024 Cazères
[229] RP. Cazères
[230] RP. Cazères
[231] AD.HG 3 E 16027 Cazères
[232] AD.HG 3 E 16032 Cazères
[233] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[234] AD.HG 3 E 9429 Cazères
[235] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[236] AD.HG 3 E 9422 Cazères

Jean Jacques de Saint-Jean et Françoise d'Arbas eurent :

François de Saint-Jean, baptisé à Cazères le 29 septembre 1669.
Françoise de Saint-Jean, baptisée à Cazères le 17 avril 1672
Jean François de Saint-Jean, baptisé à Cazères le 12 juin 1673.
Hippolyte de Saint-Jean de Sérac, baptisée à Cazères le 29 avril 1676
Jeanne de Saint-Jean, baptisée à Cazères le 3 février 1679
Jean Jacques de Saint-Jean, baptisé à Cazères le 26 mars 1681

Personnes isolées

1541 noble Madeleine d'ARBAS relicte de feu Pierre *GILLABERT,* de Muret[237]

Charles d'ARBAS, seigneur de la Salvetat, cité le 5 mars 1554 dans le dénombrement de Mathieu de Comminges[238], il est probablement Alexandre d'Arbas.

1589 noble *Alexandrine* d'ARBAS, a pour héritier le 31 août 1589 Rogier de Sarrieu (*seigneur de Martres)* qui lui-même a des héritiers. Il faut probablement lire noble Alexandre d'Arbas[239].

1594, 6 novembre, Contrat de Mariage de noble Dominique d'ARBAS, seigneur *dudit lieu (cela se rapporte à un autre lieu dans l'acte, dont on n'a pas l'intégralité)* et Jeanne de MONT, fille de feu noble Pierre de Mont, seigneur *Duzes* et de Gabrielle d'Antin[240].

1662, 26 septembre mariage d'Antoine d'ARBAS, écuyer, secrétaire du Roi et Marguerite de SAUNIER du Taur[241].

1691, 16 mai Madeleine de Richemont veuve de noble Dominique d'ARBAS, seigneur d'*Astou*, et son fils noble Pierre d'ARBAS, habitants de Cazères[242].

Douillac, révision le 31 mai 2025.
Jacques de Roquemaurel

[237] AD.HG 3 E 37310 Muret
[238] AD. Gers I 3095
[239] AD.HG Reg. Ins. 4
[240] AD. Bers I 2506
[241] AD.HG RP. Taur GG 699
[242] AD.HG 3 E 22048 Cazères

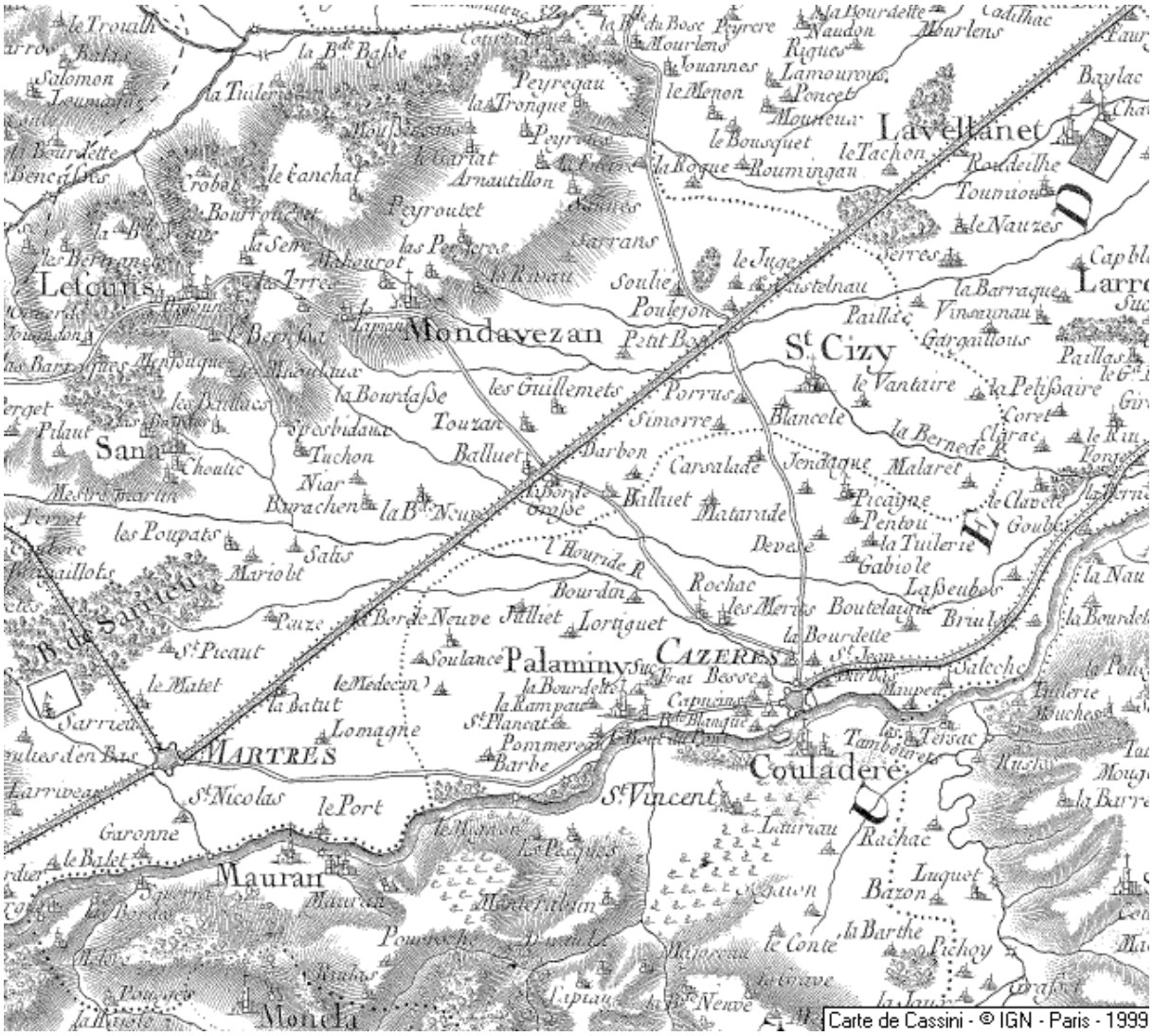
Lavellanet
Mondavezan
St Cizy
Palaminy
CAZERES
MARTRES
Couladere
Mauran
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Famille d'ARMAGNAC de TERMES et de BILHERES

I Seigneurs de Termes **p.35**

II Seigneurs de Sainte-Christie **p.42**

III Famille de BILHERES devenue d'ARMAGNAC **p.43**

III-1 Seconde branche des seigneurs de Lagraulas **p.46**

III-2 Seigneurs de Camicas devenus d'ARMAGNAC **p.46**

IV Famille de BILHERES, seigneurs de la Moulette **p.52**

V Seigneurs de Bernède **p.53**

VI Descendance de Jean de Lescun, bâtard d'Armagnc **p.53**

VII Personnes isolées **p.54**

L'auteur de cette famille, Jean d'Armagnac, seigneur de Termes, descendrait des comtes d'Armagnac. Il n'a pas été trouvé d'élément permettant d'étayer cette présomption.
A.Sahut d'Izarn émet l'hypothèse qu'il pourrait être un fils de Roger d'Armagnac et d'Arnaude de Gontaut, dame de Mauvezin (fille de Gaston II de Gontaut, seigneur de Biron, et de Marguerite de Lomagne), ce Roger d'Armagnac étant fils d'autre Roger d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet et de Puelle d'Albret.

I Seigneurs de Termes

Cette famille portait, comme les comtes d'Armagnac : « D'argent au lion de gueules. »

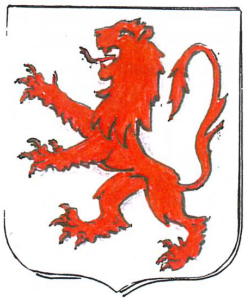

Une généalogie a été établie par Maurice Vuillier, se référant pour les 9 premiers degrés aux *Sceaux gascons* (S.G), une autre la complétant a été établie par A.Sahut d'Izarn, in *Mélanges offerts à Szabolcs de Vajay,* par le comte d'Adhémar de Panat, Braga, 1971 (S d'I).
Le document qui suit complète et corrige la généalogie établie par Maurice Vuillier, avec d'autres actes et données, quand ils ont été trouvés, ce qui signifie que les données non référencées proviennent de Mazurice Vuillier, sans en fournir la preuve.

Cette famille tenait Termes d'Armagnac, à 6 km de Riscle (Gers)

I Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né (vers 1260 ?), le 19 juillet 1306 il fut chargé par le comte d'Armagnac de planter le poteau pour la fondation de Plaisance[243].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean d'ARMAGNAC, qui suit

2.2 Arnaud Guilhem d'ARMAGNAC, en 1319 il rendit hommage pour Termes avec son frère Jean. Il s'était emparé de la ville d'Estang *(en Armagnac, à 6 km de Toujouse)* et faisait une guerre acharnée au sire de Toujouse. Après des meurtres, des rapines et des violences de toutes sortes, Arnaud Guilhem d'Armagnac et Bernard de Toujouse conclurent un traité de paix en février 1322. Les articles en furent arrêtés à Estang en présence de Roger d'Armagnac, évêque de Lavaur, de Géraud (*d'Armagnac),* vicomte de Fézensaguet, de Bernard, seigneur de Pardaillan, et de Jean d'Armagnac, seigneur de Termes[244].
D'une alliance inconnue il eut :

Agnès d'ARMAGNAC, elle épousa, avec une dispense du 25 mai 1338 **Arnaud Bernard de PREISSAC**, fils de Gaillard de PREISSAC, damoiseau, du diocèse d'Aire., le mariage avait déjà été contracté malgré l'empêchement

[243] S.G, I, 132
[244] S.G, I, 132

du quatrième degré d'affinité, qu'ils ignoraient. Cette dispense ne dut pas être mise à exécution car le 8 juillet1344 pareille dispense fut accordée aux mêmes époux[245].

II Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né (vers 1290 ?), il mourut vers 1364[246].
En 1319 il rendit hommage à Jean, comte d'Armagnac[247].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Géraud d'ARMAGNAC, qui suit

3.2 Manaud d'ARMAGNAC, seigneur de Bilhères, selon S d'I, il est l'auteur de la famille de BILHERES. S.G le dit probablement fils de Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes.

3.3 Géraude d'ARMAGNAC, elle épousa **Odet de VIELLA**, fils de Maurin de VIELLA et d'Arricane de DOAZIT. Leur fille Agnès de VIELLA épousa en 1373 Pey Arnaud de BEARN, seigneur *d'Encanebaque*[248] (Escanecrabe ?)

III Géraud d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né (vers 1330 ?). En 1366 il fut nommé sénéchal des comtés d'Armagnac et de Fézensac. Il mourut en 1377[249].
Il avait épousé en 1353 **Claudine d'ANTIN**, fille de Comte Bon d'ANTIN, seigneur d'Antin[250], lui-même fils de Comte Bon I d'ANTIN et de Marie de MONTLEZUN[251].
Ils eurent :

4.1 Jean d'ARMAGNAC, qui suit.

4.2 Bonhomme d'ARMAGNAC, évêque de Tarbes.

4.3 Bertrand d'ARMAGNAC, **auteur le branche des seigneurs de Sainte-Christie**[252]**.**

4.4 Marguerite d'ARMAGNAC, sœur de Jean d'Armagnac, seigneur de Termes, elle épousa vers 1370 (quittance d'un legs en 1372[253]) **Arnaud Guilhem de**

---

[245] A.D,… ; *Revue de Gascogne,* 1920, p.87, Dispense de mariage ; *Europaïsche Stammtafeln,* t.III-3, Armagnac de Termes, dit contrat du 25 mai 1338, ce qui paraît être une confusion.
[246] S d'I
[247] AD. Gers I 110
[248] S d'I
[249] S.G, I, p.132
[250] S.G, I, p.132.
[251] Baron de Cauna, *Nobiliaire des Landes,* t.III, pp.31-32, indique le père et les grands-parents de Claudine d'Antin.
[252] S.G, I, p.132
[253] AD. Gers I sup 400 n°13425

MONTLEZUN, seigneur de Saint-Lary, fils de Bernard de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, et de Thiburge de Teulé, dame du Haget[254].

4.5 Marie d'ARMAGNAC, elle épousa **Raymond, seigneur de VILLARS**[255].

Il eut également un fils bâtard :

4.6 Raymond d'ARMAGNAC. Le 4 avril 1375 il fut témoin, avec Jean d'Armagnac, seigneur de Termes, de l'acte de cession de ses droits légitimaires fait par Sibylle de Terride alias de Villars à son frère Jean de Terride alias *Villario*, seigneur de Panjas en Armagnac[256].

IV Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né (vers 1355). Le 10 novembre 1378 il rendit hommage au comte d'Armagnac et déclara posséder en toute justice Termes, Monterran, Arribaut, *Vardes,* Arparens, Izotges, Lartigue, Maulichères, Violes, Saint-Go, Sabazan, Artigole, le bois de Raulin et la moitié de Rivière près Riscle[257], le 30 novembre 1386 il fut témoin du contrat de mariage de Bertrand de Pardaillan, seigneur de Pardaillan, et d'Aigline d'Antin[258].
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1375 ?), **Longue de LAVARDAC**, cette union est prouvée par une quittance du 2 juillet 1390 de Jean d'Armagnac, seigneur de Termes, à Jeanne de Lavardac, dame de Campagne, épouse de Dominique de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, pour la dot de Longue de Lavardac, mère dudit Jean d'Armagnac, seigneur de Termes[259]. Cette union est méconnue de toutes les généalogies publiées ou écrites à ce jour, en conséquence il faut corriger la généalogie de la Famille d'Armagnac de Termes. Longue de Lavardac était probablement la sœur de Jeanne de Lavardac, épouse de Dominique de Montlezun.
Il avait épousé, en secondes noces en 1378, **Jeanne de VERNEDE** Corneillan[260], fille de Bernard de VERNEDE, seigneur de Vernède, coseigneur de Corneillan, et de Longuette de CORNEILLAN[261].
Enfant du 1er lit :

5.1 Jean d'ARMAGNAC, qui suit.

Enfants du second lit :

---

[254] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montlezun,* Décembre 1999 ; il fut donataire en 1377 de son cousin Arnnaud Guilhem V de Montlezun, comte de Pardiac, ce qui établit son ascendance, Bernard de Montlezun, seigneur de Saint-Lary étant le frère d'Arnaud IV, père d'Arnaud V.
[255] S d'I
[256] S.G, I, p.132
[257] S.G, I, p.132
[258] AD. Gers I sup 453 n°15250
[259] AD. Gers I sup 400 n°13439
[260] S.G, I, p.132
[261] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t.3, p.85

5.2 Annette d'ARMAGNAC, en 1403 elle vivait en concubinage avec **Arnaud Guilhem de LESCUN**, seigneur de Sarraziet en Chalosse, ils eurent trois fils Jean de Lescun, dit le bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, maréchal de France ; Garcie Arnaud de Lescun, en faveur de qui (le roi) Louis érigea en baronnie la terre de Sarraziet, en 1462 et autre Jean de Lescun, archevêque d'Auch[262]. Jean de Lescun, comte de Comminges, fils d'Arnaud Guihem de Lescun et d'Annette d'Armagnac dite de Termes fut légitimé le 24 mai 1463[263]. Une partie de ses enfants légitimes ou non portèrent le nom d'Armagnac ou d'Armagnac de Termes. Cette descendance est reportée au chapitre V.

5.3 (autre ?) Anne d'ARMAGNAC de Termes, elle épousa vers 1410 Arnaud **Guillaume de MONTLEZUN**, seigneur de Campagne, Projan, Ségos, fils de Dominique de Montlezun, seigneur de Damiatte, Campagne, (bâtard d'Arnaud Guilhem III d'Armanac, comte de Pardiac) et de Jeanne de Lavardac[264].

V Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né (vers 1380 ?). En 1413 il assista au mariage de Béraud de Faudoas et de Jacquette de Pardaillan, puis, en 1419, il rendit hommage à Nogaro[265].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Géraud d'ARMAGNAC, qui suit

6.2 Thibaut d'ARMAGNAC, né en 1405, il fut grand bailli de Chartres et fit une déposition dans le procès de réhabilitation de la Pucelle[266]. Il vivait en 1455[267].

6.3 Anne d'ARMAGNAC, elle épousa par contrat 1435 le seigneur de *LAFAS*[268].

VI Géraud d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né vers 1400, il fit avec son frère la guerre aux Anglais. En *1418* il rendit hommage à Jean, comte d'Armagnac[269]. Le 30 mars 1428 il acheta à Jean de *Basculis*, les terres de Saint-Aunis et Viel Capet, puis le 27 juin 1439 il reçut de Jean IV, comte d'Armagnac, l'entière justice dans les lieux de Termes, Vieil Capet, Maulichères et Izotges, il mourut dès 1450[270].
D'une alliance inconnue contractée le 2 juin 1428[271], il eut :

---

[262] S.G, I, p.132
[263] Maurice Vuillier se référant à Samaran
[264] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTLEZUN,* décembre 1999, complété par Jacques de Roquemeurel, *Famille de Montlezun,* se référant au baron de Woelmont (ce qui fait apparaître une chronologie difficile à admettre, mais pas impossible.)
[265] S.G, I, p.132
[266] S.G, I, p.132
[267] S.G, I, p.132
[268] AD. Gers I 110
[269] AD. Gers acte de 1730
[270] S.G, I, p.132
[271] S.G, I, p.132; AD. Gers I 110.

7.1 Bernard d'ARMAGNAC, qui suit

7.2 Jean d'ARMAGNAC, son alliance et sa descendance sont indiqués par André Navelle[272].
Il épousa **Marie ESCATISSE**, leur fille **Louise d'ARMAGNAC**, morte avant le 3 juin 1503, épousa par contrat du 18 octobre 1489, **Lancelot de LA PALU**, seigneur de Brassac, coseigneur de Miremont, fils de Pierre Raymond de La Palu, seigneur de Brassac.
Lancelot de La Palu, veuf de Louise d'Armagnac, était en procès le 3 juin 1503 avec Jean de Bilhères, seigneur de Termes, conseiller, chambellan du Roi, ils firent un accord le 9 juin 1503[273].
Lancelot de La Palu épousa en secondes noces, avant le 13 novembre 1507, Anne de NOE, fille de Bernard de Noé, seigneur de Noé, et de Misène ou Messende Isalguier, Anne de Noé était veuve de Bertrand Pagèse. Il mourut avant le 21 juillet 1520[274]

7.3 Pierre d'ARMAGNAC, il fut abbé de Tasque (Gers), dont il se démit en faveur de son neveu Bernard d'Armagnac[275].

7.4 Jeanne d'ARMAGNAC de Termes, elle épousa, en 1448, **Bernard IV de RIVIERE**, vicomte de Labatut[276], fils de Bernard III de RIVIERE, vicomte de Labatut, sénéchal d'Armagnac, et de Galiane de LAVEDAN[277]. Leur fille Alix de Rivière épousa, par contrat du 10 avril 1468, Roger de Comminges, seigneur de Roquefort, Campels, Guitaut, Bernard de Rivière, nommé avec son épouse, il était alors sénéchal de Toulouse et d'Albigeois[278]. Bernard IV de Rivière mourut en 1484[279].

VII Bernard d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Né vers 1430, il mourut en 1498[280]. Le 7 février 1450 il rendit hommage pour les terres de Termes, Izotges, Arparens, Vieil Capet et des fiefs à Lupiac, Meymes, Saint-Go, Séailles, Aignan et Margouët[281]. Le 11 février 1469 il vendit à Augier du Lau un fief au lieu de Caumont puis le 20 mars 1471 il vendit au même des fiefs à Caumont et à Tarsac[282]. Le 25 juin 1475 il était présent au contrat de mariage d'Archieu de Galard, seigneur de Terraube, et de Marie d'Aurensan[283]. En 1490 il rendit

[272] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.97, La Palu
[273] André Navelle, *op. cit.,* VI, p.97
[274] André Navelle, *op. cit.,* VI, p.97, pour tout le paragraphe.
[275] S.G, I, p.132
[276] S.G, I, p.132
[277] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Rivière,* produisant la preuve.
[278] AD.HG 35 J
[279] J.L. Dega, Héraldique &Généalogie, 1989, p.452.
[280] S.G, I, p.132
[281] S.G, I, p.132
[282] AD. Gers
[283] Noulens, *La Maison de Galard*

hommage à Jean d'Armagnac, l'acte est une procure de Bernard d'Armagnac, seigneur de Termes et Jean, son fils[284].
Il avait épousé par contrat en 1455[285] alias 1456[286] (c'est peut-être une question de style) **Blanche de RIVIERE** *(sa belle-sœur)*, fille de Bernard III de RIVIERE, vicomte de Labatut, sénéchal d'Armagnac, et de Galiane de LAVEDAN, à l'occasion de son mariage son oncle Thibaut d'Armagnac *(grand-oncle)* lui fit donation de tous ses biens[287].
Ils eurent :

8.1 Jean d'ARMAGNAC, qui suit

8.2 Bernard d'ARMAGNAC, il était en 1499 prieur d'Eauze, abbé de Tasque[288].

8.3 Clarmontine d'ARMAGNAC, mariée le 4 septembre 1483 à **Jean de PODENAS**, seigneur de Marambat[289], Carole, *Montdessus,* fils de Mathieu de Podenas, seigneur de Coutens.

8.4 Marie d'ARMAGNAC, elle épousa **Pierre, seigneur de TOUJOUSE**[290], fils de Lubat, seigneur de Toujouse, et d'Annette de Saint-Maurice.

8.5 Jeanne d'ARMAGNAC, elle épousa, par contrat du 4 septembre 1485, **Carbonnel de LUPPE**, coseigneur de Sion, fils de Bertrand de Luppé, seigneur de Sion, et d'Agnès de Latrau, sa première épouse, il testa le 25 mars 1512[291].

8.6 Agnette d'ARMAGNAC.
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 27 août 1485 [292], **Auger, seigneur du LAU**, mort sans postérité.
Elle épousa en secondes noces, le 13 février 1491, **Auger de BENQUET**, seigneur d'Arblade Brassal, fils de Jean de Benquet, seigneur d'Arblade Brassal, et de Françoise de Bourouillan, sa seconde épouse[293].
Auger de Benquet épousa en secondes noces Marguerite Dangereux de Beaupuy[294], donc Agnette (Annette) d'Armagnac, fille du seigneur de Termes, qui épousa Pierre de Pardaillan, seigneur de La Mothe-Gondrin, avec une constitution de dot du 11 juillet 1485 (ce qui était un premier indice d'erreur) ne peut être celle qui avait épousé Auger, seigneur du Lau, puis Auger de Benquet.

---

[284] AD. Gers I 110
[285] S.G, I, p.132
[286] AD. Gers I 110
[287] S.G, I, p.132
[288] S.G, I, p.132
[289] S.G, I, p.132
[290] S.G, I, p.132
[291] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* fournit la preuve du mariage et du testament, la date du mariage indiquée par Maurice Vuillier n'est pas prouvée.
[292] Maurice Vuillier, sans preuve.
[293] S.G, I, p.132; Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.I, pp.103 et sq.
[294] Baron de Cauna, *op.cit.,* t.I, pp.103 et sq.

8.7 Alix d'ARMAGNAC
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 4 septembre 1487, **Archambaud de RIVIER**E, seigneur de Rivière[295].
Elle épousa, en deuxièmes noces, **Thibaut de BASSABAT**, seigneur de Balambits (*près Riscle selon S .G)*
Elle épousa, en troisièmes noces, vers 1520, **Bertrand du LAU**, seigneur du Lau[296], *dans cet acte Alix est dite sœur de Bernard d'Armagnac,* qui doit être l'abbé de Tasque *et d'Anne d'Armagnac qui avait épousé Jean de Viella*), il était veuf d'Agnès de LOMAGNE, selon un rajout à l'acte par Maurice Vuillier.

8.8 Esclarmonde d'ARMAGNAC, (non citée par S.G), dame de *Nogerolles* alias *Nogarolet* (peut-être Nougarolle) elle épousa vers 1468 **Philippe de VOISINS**, seigneur de Couffoulens, baron de Montaut, fils Guillaume de Voisins, vicomte de Lautrec, coseigneur d'Ambres, baron de Montaut, seigneur de Couffoulens, et d'Aude de Faudoas[297]. Elle devait être la fille aînée et s'être mariée à l'âge de 12 ou 13 ans.

8.9 Anne d'ARMAGNAC, (non citée par S.G), elle épousa **Jean de VIELLA** (citée dans l'acte de mariage de sa sœur Alix, vers 1520, avec Bernard du Lau.)

8.10 peut-être Annette d'ARMAGNAC.
Elle épousa **Pierre de PARDAILLAN**, seigneur de La Mothe-Gondrin, fils de Poncet de Poncet de Pardaillan, seigneur de La Mothe-Gondrin, et de Marguerite d'Ornezan, sa seconde épouse. La dot fut constituée le 11 juillet 1485 et une quittance fut donnée le 27 janvier 1496[298]. C'est probablement lui qui épousa en secondes noces (vers 1520 ?) Jeanne de Montferrand, veuve de Bernard de Poudens, seigneur de Poudens (épousé le 5 février 1505), fille de Jean de Faubournet, baron de Montferrand en Périgord, et de Bernardine de Lavedan[299].

VIII Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Violes puis seigneur baron de Termes. Né vers 1460. En septembre 1486, étant seigneur de Violes, il obtint des lettres de rémission pour des désordres et voies de fait, en 1486, à Sainte-Christie et à Nogaro[300].
Il avait épousé, par contrat du 19 janvier 1484[301], **Catherine de LESCUN** dite d'ARMAGNAC, fille bâtarde, légitimée le 4 mars 1475 (alias 1466), de Jean de LESCUN, bâtard d'ARMAGNAC, comte de Comminges, maréchal de France, et de Marie SHOTER *Lui ou elle mourut en mai 1504.*
Ils eurent :

---

[295] AD. Gers I 110
[296] AD. Lot et Garonne E sup 2863
[297] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II ,p.1840
[298] AD. Gers Vergès I 112 n°772, acte du 12 septembre 1556
[299] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Favernet* (*Faubournet*), inédit.
[300] *Trésor des Chartes*
[301] AD. Gers I 110

Anne d'ARMAGNAC, dame de Termes.
Elle épousa par contrat du 14 février 1501 au lieu de Gondrin **Jean de BILHERES**, seigneur de Camicas, maître des Eaux et Forêts de France, Brie et Champagne[302] (*ce contrat a été trouvé le 23 mai 1542 dans les papiers du notaire Bernard de Planis, à la réquisition de Jean d'Armagnac, seigneur de Camarens),* fils de Manaud de BILHERES, seigneur de Camicas (*dont l'ascendance figure au chapitre III).* Leur descendance prit le nom d'ARMAGNAC.

Ils ne paraissent pas avoir eu Madeleine d'ARMAGNAC, comme l'écrit Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve. *Europaïsche Stammtafeln* dit que Madeleine d'Armagnac de Termes était fille de Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, fils d'Anne d'Armagnac de Termes, et de Mariette Prévost[303].

II
Seigneurs de Sainte-Christie

L'auteur de cette branche est Bertrand d'Armagnac, fils de Géraud d'Armagnac et de Claudine d'Antin. La généalogie qui est en partie établie sur la succession de la terre de Sainte-Christie, donc doit être considérée comme hypothétique[304].

IV Bertrand d'ARMAGNAC, seigneur de Sainte-Christie, terre qui lui avait été donnée en 1393[305] .
D'une alliance inconnue contractée vers 1395 (*il s'est probablement marié ayant reçu la terre de Sainte-Christie ou reçut cette terre à l'occasion de son mariage),* il eut :

V Jean d'ARMAGNAC, il mourut en Angleterre
D'une alliance inconnue (demoiselle anglaise) il eut :

VI Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Sainte-Christie. Né en Angleterre, lui ou son fils homonyme mourut en 1517
Il se serait marié 2 fois et aurait eu de sa seconde union une fille Jeanne d'Armagnac.
Il manque manifestement un degré. Il est donc probable qu'il y ait eu deux Jean d'Armagnac successifs.
Il avait épousé (vers 1460?) **Huguette de LA ROSIERE.**
Ils eurent :

VII Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Sainte-Christie
Il épousa (vers 1490 ?) **Jeanne de LATRAU**, fille de Jean de Latrau, seigneur de la Terrade *de Mau.*

---

[302] AD. Gers Vergès I 388 n° 4085
[303] *Europaïsche Stammtafeln,* t.III-3, p. 573, Armagnac de Termes
[304] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'ARMAGNAC de TERMES, inédit*
[305] S.G, I, p.132

Ils eurent :

8.1 une fille morte à 15 ans.

8.2 Jeanne d'ARMAGNAC de Sainte-Christie, qui suit

VIII Jeanne d'ARMAGNAC de Sainte-Christie, elle testa le 14 décembre 1577 à Sainte-Christie
Elle avait épousé, en premières noces, **Jean de VIELLA**, fils de Jean de VIELLA, seigneur de Maumusson, et de Louise du LIN, il mourut vers 1523. C'est peut-être une confusion avec Anne d'Armagnac, fille de Bernard d'Armagnac et de Blanche de Rivière, qui épousa Jean de Viella.
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 31 janvier 1532, **Jean d'ANTRAS**, seigneur de Samazan, Lous, Ricourt, fils aîné de Bernard d'ANTRAS et de Clarmontine de LA VIOLETTE, il mourut en janvier 1544, sans postérité.
Le 3 décembre 1579, la place et seigneurie de Sainte-Christie, située au bas du comté d'Armagnac, appartenant à Jean Jacques de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, et auparavant à feue Jeanne d'Armagnac, dame de Sainte-Christie, fut vendue à Charles du Faur, seigneur de la Serre[306].

III
Famille de BILHERES devenue d'ARMAGNAC

Cette famille portait : « Ecartelé aux 1 et 4 d'argent à la croix de gueules ; aux 2 et 3 de gueules au besant d'argent.[307] »

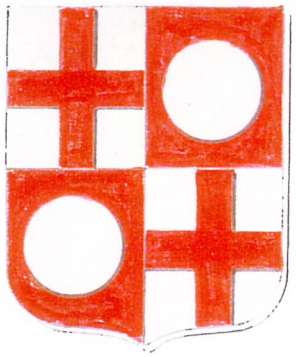

Cette famille tenait les lieux de : Bilhères, soit celui en Pyrénées-Atlantiques, soit un des lieux Billières en Lomagne ou Lot et Garonne ou en Haute-Garonne ; de Lagraulas, en Vic-Fezensac (Gers) et de Camicas, près de Nogaro.

I Manaud d'ARMAGNAC, seigneur de Bilhères (terre probablement apportée par sa femme.)
A.Sahut d'Izarn écrit qu'il est l'auteur de la famille de Bilhères, lequel d'une première union inconnue eut un fils, seigneur de Lagraulas et de Camicas, père de Manaud de Bilhères

[306] AD. HG 3 E 2624 Celeri Toulouse
[307] R. Bourse/I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*

seigneur de Lagraulas, et de Jean de Bilhères, seigneur de Camicas à partir desquels la filiation est établie. Ceci n'explique pas que cette famille prit le nom de Bilhères car il semble que la terre de Bilhères ait été apportée à Manaud d'Armagnac, par Agnès de Coarraze, qui serait donc sa seconde épouse. Par ailleurs c'est Jeanne d'Armagnac, fille de Manaud d'Armagnac et d'Agnès de Coarraze qui hérita de la terre de Bilhères, ce qui montre que cette terre venait de sa mère et dans ce cas son présumé frère aurait hérité des terres paternelles (Camicas ?), selon l'usage.
Il épousa en premières noces (vers 1360?) N…
Il épousa (en secondes noces ? vers 1365 ?) **Agnès de COARRAZE**, dame de Bilhères et de Lanux, qui mourut avant 1378.
Enfant du 1er lit :

2.1 N…de BILHERES, qui suit (*Europaïsche Stammtafeln le prénomme Jean avec ?, écrit qu'il eut une descendance, mais ne la rapporte pas.)*

Enfant du second lit :

2.2 Jeanne d'ARMAGNAC, dame de Bilhères et de Lanux, elle vivait en 1392, elle épousa **Arnaud Guilhem de BERGOUGNAN.**

II N…de BILHERES, seigneur de Lagraulas et de Camicas, né vers 1360 ?
Il épousa la fille du seigneur de LAGRAULAS et de Navarre d'ALBRET, elle-même fille de Bernardot d'ALBRET[308].
Ils eurent :

3.1 Manaud de BILHERES, qui suit

3.2 Jean de BILHERES, seigneur de Camicas, **auteur de la branche des seigneurs de Camicas.**

III Manaud de BILHERES, seigneur de Lagraulas, né vers 1390, il mourut en 1452
Il avait épousé en premières noces, vers 1420, **Marguerite de SEAILLES** (cette union est indiquée dans le mariage de leur fille Isabeau avec Jean de Vernède[309], acte qui nomme Manaud de Bilhères, seigneur de Lagraulas), fille de Bernard de SEAILLES, seigneur de Séailles, et de Jeanne de *VERGLUS.*
Il avait épousé en secondes noces, vers 1450, **Jeanne de BAULAT.**
Enfants du 1er lit :

4.1 Jean de BILHERES, qui suit

[308] S d'I
[309] Ch. Samaran, *Revue de Gascogne,* 1930, p.220

4.2 autre Jean de BILHERES, chanoine de Condom, évêque de Lombez en 1472, cardinal de Saint-Denis en 1473, mort à Rome le 6 août 1499.

4.3 Bernard de BILHERES, *il aurait épousé Marguerite de GROSSOLLES.*

4.4 Gaillard de BILHERES, **auteur d'un rameau qui continua la branche des seigneurs de Lagraulas,** selon S d'I, qui suivra.

4.5 Isabeau de BILHERES
Elle épousa en 1447 **Jean de VERNEDE**, seigneur de Corneillan, Saint-Germain[310], fils de Manaud de VERNEDE, seigneur de Corneillan, et de Navarre de SAINT-LANNE.
Il épousa en secondes noces Louise de VILLARS, fille de Raymond de VILLARS et de Marie d'ARMAGNAC (fille de Géraud d'Armagnac et de Claudine d'Antin[311])
Le 7 février 1488 il fit une donation au prieuré de Saint-Mont où, par son testament du 14 janvier 1488, il avait choisi sa sépulture[312]. Il faut corriger la généalogie de la famille de Corneillan pour la date du testament de Jean de Vernède et écrire qu'il vivait le 7 février 1488.

4.6 Huguette de BILHERES. Elle testa le 27 février 1491 et fit un codicille le 30 mars 1493.
Elle avait épousé (en 1468) **Bertrand II de FAUDOAS**, seigneur d'Avensac, coseigneur d'Estramiac, né vers 1430, fils de Béraud III de Faudoas, seigneur d'Avensac, et de Catherine de Saint-Etienne, sa 1ère épouse, il testa le 11 juillet 1482[313] et mourut en janvier 1489.

Enfant du second lit :

4.7 Marie de BILHERES, elle épousa, par contrat du 11 décembre 1476, **Jean de CASSAGNET**, seigneur de Gondrin, fils de Pons de CASSAGNET et de Gaillardine (alias *Gabrielle)* de BOUROUILLAN[314].

Manaud de BILHERES eut également deux fils naturels, Jean et Raymond.

IV Jean de BILHERES, seigneur de Lagraulas
Il épousa, par contrat du 11 avril 1446, **Bourguine de PARDAILLAN**, fille de Bernard de PARDAILLAN, seigneur de Gondrin, et de Bourguine de CASTILLON, dame de Castillon-Médoc. Elle vivait le 1er septembre 1477.
On ne leur connaît pas de postérité.

---

[310] Ch. Samaran, *Revue de Gascogne,* 1930, p.220
[311] S d'I ; Ch. Samaran, *Revue de Gascogne,* 1930, p.220, nomme Louise de Viella la seconde épouse de Jean de Vernède.
[312] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sans précision.
[313] Jules Villain, *op. cit.,* II, p.1408
[314] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'ARMAGNAC de TERMES,* inédit.

III -1
Seconde branche des seigneurs de Lagraulas

L'auteur de cette branche, Gaillard de Bilhères, est selon A.Sahut d'Izarn, fils de Manaud de Bilhères, seigneur de Lagraulas, et de Marguerite de Séailles.
Cette famille tînt également Mons, probablement le lieu en Lagraulet-de-Gers.

IV Gaillard de BILHERES (né vers 1440 ?)
Il épousa (vers 1470 ?) **Catherine de SAINT-LANNE** de Tuzaguet, fille de Raymond Bernard de SAINT-LANNE et d'Annette de LARREE[315] et non d'Agnès de Rivière-Labatut, comme l'écrit Sahut d'Izarn, cette dernière était en réalité dans l'ascendance de Catherine de Saint-Lanne plus ancienne.
Ils eurent :

5.1 Odet de BILHERES, qui suit.

5.2 Jeanne de BILHERES, elle épousa **Odet de VERDUZAN**, seigneur d'Ayguetinte.

V Odet de BILHERES, seigneur de Lagraulas, Mons, *Moissane*. *La terre de Lagraulas lui avait été probablement léguée par Jean de Bilhères époux de Bourguine de Pardaillan.*
D'une alliance inconnue (vers 1500 ?) il eut :

6.1 Odet de BILHERES, qui suit

6.2 Louise de BILHERES, elle épousa vers 1535 **Pierre d'AYDIE**, seigneur d'Ognoas, fils d'autre Pierre d'Aydie, seigneur d'Ognoas, et de Bourguette de Saint-Aubin.

VI Odet de BILHERES, seigneur et baron de Lagraulas
Il épousa vers 1525 **Antoinette de PINS** Montbrun, fille de Jean de PINS, seigneur de Montbrun, Horgues, Colomiers, et d'Isabeau de MONEINS, sa seconde épouse.
Ils eurent :

Louise de BILHERES, elle épousa en 1544 **Jean de BEZOLLES**, fils de Jean de BEZOLLES, seigneur de Bezolles, Beaumont, et d'Isabeau d'ESTUER[316].

III-2
Branche des seigneurs de Camicas devenue d'Armagnac

III Jean de BILHERES, seigneur de Camicas, vivait en 1464[317].

---

[315] Antoine Duffourc, *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées,* 1924, Les châtellenies de Basse-Rivière, La seigneurie de Saint-Lanne, p.13, produisant la reconnaissance de dot du 31 août 1492.
[316] S d'I

D'une alliance inconnue il eut :

IV Manaud de BILHERES, seigneur de Camicas, il vivait en 1469.
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Jean de BILHERES qui suit.

5.2 Bernard de BILHERES, seigneur de Camicas, il fut écuyer du Roi, gouverneur d'Armagnac, il vivait le 15 avril 1521[318], c'est peut-être lui qui avait épousé Marie de GROSSOLLES.

V Jean de BILHERES, seigneur de Camicas, conseiller et chambellan du Roi, maître des Eaux et Forêts de France, Brie et Champagne, il mourut avant *1511* (en réalité avant 1521.)
Il avait épousé, par contrat du 14 février 1501, **Anne d'ARMAGNAC**, fille de Jean d'ARMAGNAC, seigneur de Termes, et de Catherine de LESCUN. Le 15 avril 1521, au château d'Avensac, Anne d'Armagnac, veuve de Jean de Bilhères, mère et tutrice de Jean, Pierre et autre Jean, héritiers de feu son mari, et révérend Bernard d'Armagnac, abbé de Saint-Pierre de Tasque et prieur d'Eauze*(d'une part),* et Bernard de Bilhères, chevalier, seigneur de Camicas, écuyer ordinaire du Roi, gouverneur d'Armagnac, d'autre part, faisant chacun pour soi, reconnaissent que malgré la quittance de 3.000 livres donnée à Anne d'Armagnac par Anne de Bilhères, sa fille, ils doivent à Guy de Faudoas, seigneur d'Avensac et à son épouse, la somme de 1.500 livres[319].) Anne d'Armagnac testa le 4 juin 1535[320].
Ils eurent :

6.1 Jean d'ARMAGNAC l'Aîné, vivait le 15 avril 1521.

6.2 Pierre d'ARMAGNAC, vivait le 15 avril 1521.

6.3 autre Jean d'ARMAGNAC et de Camicas, puîné, qui suit.

6.4 Jeanne Marguerite de BILHERES dite d'ARMAGNAC, elle épousa, par contrat du 12 février 1515 (n.st) alias 13 novembre 1515[321], **Jean de VERNEDE**, vicomte de Corneillan, fils d'Antoine de VERNEDE, vicomte de Corneillan, seigneur de Saint-Germain, et de Jeanne de SAINT-LANNE de Tuzaguet. Il faut corriger *Hisdtoire de la famille de Corneillan* qui la dit Jeanne de Tusaguet de Saint-Lanne, ainsi que *Histoire de la famille de Montesquiou.*

---

[317] S d'I
[318] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[319] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[320] AD. Gers Vergès I 112 n°772, acte du 12 septembre 1556.
[321] Fleury Vindry

Il épousa en secondes noces le 27 avril 1517 Florette de Montesquiou, qui elle-même avait épousé en premières noces Bertrand de Castelbajac, seigneur du Bernet, et en secondes noces Bernard de Luppé, seigneur de Crémens[322].

6.5 Anne de BILHERES, elle épousa, par contrat du 31 octobre 1520, au château de Termes, **Guy de FAUDOAS**, seigneur d'Avensac, fils de Bernard de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et de Catherine de *GIERES* (GERES), dame de la Mothe, il testa le 3 mars 1542 et mourut avant 17 novembre 1545[323].

6.6 Marguerite de BILHERES, elle épousa **Géraud de MANENT**, seigneur de Belloc, fils de Robert de MANENT et de Raymonde d'ANTIN, d'où postérité dont Isabeau de Manent qui épousa Aymeric de Polastron (Maurens)[324].

6.7 Marie de BILHERES

Elle épousa (en 1528) **Sans Garcie de POLASTRON,** coseigneur de Polastron, fils de Sans Garcie de POLASTRON, coseigneur de Polastron, et d'Anne de LAMBES de Savignac, comme cela est prouvé par les pièces d'un procès entre ce Sans Garcie de Polastron et Bernard de Polastron, seigneur de Polastron, fils de Mathieu de Polastron[325]. La généalogie publiée par Maurice Vuillier fait apparaître un seul Sans Garcie de Polastron qui se maria deux fois, ce qui est inexact, la date de mariage de Marie de Bilhères et de Sans Garcie de Polastron, n'est pas prouvée. Sans Garcie de Polastron testa le 21 février 1569, déshéritant son fils Jean Jacques de Polastron, pour ingratitude, il institua héritière universelle Catherine de Polastron, sa fille, femme de Jean de Cardeilhac, seigneur d'Ozon, et lui substitua le fils de celle-ci Sans Garcie de Cardeilhac, son filleul[326].

VI Jean d'ARMAGNAC et de Camicas, seigneur et baron de Termes (les actes le font apparaître comme Jean d'Armagnac et de Camicas, baron de Termes). Né vers 1505, il mourut avant le 12 septembre 1556, date de la reprise d'une instance en la Cour, par Jeanne de Martis, sa veuve[327]. En 1540 il avait vendu à Bertrand du Lau, seigneur du Lau, une rente sur des fiefs à Caumont et à Tarsac[328]. Le 29 juin 1541 il dénombra au sénéchal d'Armagnac (preuves de noblesse[329]), le 19 décembre 1552 il est cité avec sa femme Jeanne de Martis[330].
Il épousa (vers 1535 ?) **Jeanne de MARTIS**, laquelle, veuve de Jean d'Armagnac puîné , reprit le 12 septembre 1556 une instance en la Cour, étant mère, tutrice et administratrice de Jean et Catherine d'Armagnac, au sujet de la résignation de contrats par Jean d'Armagnac puîné et autre Jean d'Armagnac aîné, avec Jacques de Vaure, marchand d'Agen. Cet acte cite

[322] AD. Gers I sup 361 n°12272
[323] Ledru, *La Maison de Faudoas*, I, p.73, produisant les preuves*;* Jules Villain, *op. cit.,* II, p.1408.
[324] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 36, produisant les preuves.
[325] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron*
[326] AD. Gers Vergès I 2851 n°15674, Jean de Saint-Pierre, notaire de Saramon.
[327] AD. Gers Vergès I 112 n° 772
[328] Maurice Vuillier se référant à AD.Gers, sans precision.
[329] Maurice Vuillier, se référant à BnF, sans precision.
[330] AD. HG 3 E 887 Nicolas Bessier, Toulouse

Marie de Bilhères, femme de Sans Garcie de Polastron ; les pactes de mariage de Jean de Bilhères, seigneur de Camicas et d'Anne d'Armagnac, parents des dits Jean et autre Jean d'Armagnac, frères ; le testament d'Anne d'Armagnac du 4 juin 1535 ; la constitution de dot de Bernard d'Armagnac, seigneur de Termes, à sa fille Annette, mère de Blaise de Pardaillan, du 11 juillet 1485, quittance du 27 janvier 1496 ; accord desdits Jean d'Armagnac avec Blaise de Pardaillan du 11 avril 1547 ; constitution de dot de la dite Anne à sa fille Marie de Bilhères du 18 janvier 1536[331].
Jeanne de Martis veuve de ci-devant seigneur de Termes, était le 8 mars 1568 (alias 1569 mais c'est peut-être une question de style, 1569 est le plus probable, vu la date de prestation de serment des habitants et consuls de Termes) mère, tutrice et administratrice des biens de Jean et Catherine d'Armagnac[332].
Ils eurent :

7.1 Jean d'ARMAGNAC, qui suit

7.2 Catherine d'ARMAGNAC.

VII Jean d'ARMAGNAC, seigneur et baron de Termes. Né vers 1540
Le 8 mai 1569 les habitants et consuls de Termes lui prêtèrent serment de fidélité (preuves de noblesse[333]), le 20 septembre 1569 il y eut autorisation des actes d'accord et de revente passés entre Jean de Maliac, fermier général des finances en la généralité de Guyenne, Jean d'Armagnac, baron de Termes, Charles de *Marcis* (probablement Martis) et Sans Garcie de Polastron[334]. Le 4 février 1580 il fut présent au contrat de mariage, à Canet, d'André de Sariac, seigneur de Saint-Orens, et de Catherine de Canet[335]. Le 18 mars 1580, à Bagnères, il nomma un procureur pour recevoir des pièces de fonte et de métal[336], il mourut avant 1595 date à laquelle Jeanne de Luppé, veuve, est citée avec Madeleine de Pardaillan, veuve de Jacques de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan[337].
Il avait épousé en ou vers 1570, avant le 22 juin 1572 (selon une quittance de dot[338]) **Jeanne de LUPPE**, fille de Carbon de LUPPE, seigneur et baron d'Arblade, et d'Odette de FOIX Candale, sa 1ère épouse, elle testa le 21 mars 1603, mentionnant son mari et *un de ses fils*, Bertrand[339], elle vivait le 31 mars 1632[340].
Ils eurent :

---

[331] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers, sans precision.
[332] S.G, I, p.132
[333] Maurice Vuillier se référant à BnF, sans précision; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.394-395.
[334] AD.HG B 63
[335] AD. Gers I 3236 n° 17335
[336] AD. Gers Vergès I 112 n°772
[337] AD. Gers B 24
[338] S.G, I, p.132; BnF, preuves de noblesse ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.194-195
[339] S.G, I, p.132; BnF, preuves de noblesse
[340] BnF, preuves de noblesse Armagnac de Termes ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.194-195

VIII Bertrand d'ARMAGNAC, seigneur et baron de Termes. Né vers 1575, il testa le 6 mars 1643[341]. Le 31 mars 1632 il fit une transaction tant en son nom que comme procureur de Jeanne de Luppé, sa mère, avec Arnaud de Montbeton, pour raison de succession d'Anne d'Armagnac, femme de Jean de Bilhères, bisaïeule dudit Bertrand d'Armagnac[342].
Il avait épousé (les pactes de mariage sont cités par S.G, qui ne les produit pas) **Jeanne de MORET.**
Ils eurent :

8.1 Hector d'ARMAGNAC, qui suit

8.2 Michel d'ARMAGNAC, abbé de Tasque (en mars 1607 Henri IV donna ordre à son ambassadeur auprès de Sa Sainteté de demander les bulles de l'abbaye de Tasque en faveur de Michel d'Armagnac[343]) il le resta jusqu'en 1662, il s'en démit alors en faveur de son neveu Michel Antoine d'Armagnac.

8.3 Marie d'ARMAGNAC, elle épousa en 1646 **Jean Jacques de *BOULOIX* (BOULOUIX)***,* fils d'Ogier François de *Bouloix,* seigneur de *Bouloix* et de Marie de Montlezun. Il avait épousé en premières noces Marie de Ferragut, fille de Jean de Ferragut et de Germaine de Preissac[344].

8.4 Jeanne d'ARMAGNAC, elle épousa, par contrat 22 juin 1632, **Samson de PARDAILLAN**, seigneur de Scieurac, fils de Bertrand de Pardaillan, seigneur de Scieurac, et de Françoise de Ponsan[345], il mourut avant le 9 octobre 1661, il avait épousé en premières noces Georgette de Montlezun[346] .

8.5 George d'ARMAGNAC, elle épousa Arnaud de *FORCE* (FOURCES ?), seigneur de Campet. Elle était en procès en 1655 avec son frère Jean François d'Armagnac, fils et héritier de feu Hector d'Armagnac, et avec Michel d'Armagnac, seigneur abbé de Tasque, curateur de Michel, Antoine et Marguerite, frères et sœurs, enfants du dit Hector d'Armagnac et Marguerite de Busca, veuve dudit feu Hector, mère et tutrice de Jean François d'Armagnac, George d'Armagnac était demanderesse en supplément de légitime sur tous les biens ayant appartenu à feu Bertrand d'Armagnac, seigneur de Termes, et Jeanne de Moret, ses père et mère[347].

IX Hector d'ARMAGNAC, seigneur et baron de Termes.
Il testa le 3 janvier 1651, nommant Marguerite de Busca, sa femme, et Jean François d'Armagnac, son fils[348] et mourut dès 1655.

---

[341] S.G, I, p.132
[342] BnF, preuves de noblesse ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.194-195
[343] AD. Gers acte de 1730
[344] AD. Gers I sup 13
[345] *Revue de Gascogne ;* AD. Gers acte du 7 juillet 1701
[346] Maurice Vuiller, *Histoire de la famille de PARDAILLAN,* novembre 2001
[347] AD. Gers B 39 qui nomme son époux Arnaud de Force, seigneur de Campet.
[348] S.G, I, p.132; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.194-195

Il avait épousé, par contrat du 20 juin 1632, **Marguerite de BUSCA**[349], fille de Jean François de BUSCA, seigneur de la Salle, et d'Antoinette de MONTESQUIOU, qu'il avait épousée par contrat 19 décembre 1598[350]. Marguerite de Busca vivait en 1655 date du procès de sa belle-sœur George d'Armagnac.
Ils eurent :

10.1 Michel Antoine d'ARMAGNAC, seigneur de Termes. Abbé de Tasque en 1662, il mourut le 20 mars 1692, âgé de 50 ans.

10.2 Jean François d'ARMAGNAC, qui suit.

10.3 Antoine *Montferran* d'ARMAGNAC, il fit un codicille le 28 juin 1652, il était alors religieux novice au monastère de Tasque[351] , il est cité en 1654.

10.4 Marguerite d'ARMAGNAC, elle épousa, par contrat du 17 octobre 1655, **Antoine de LASSERAN**, seigneur de Cazaux, (inventaire des pièces produites par Antoine de Lasseran, seigneur de Cazaux, le 22 mars 1660[352]) né en 1618, fils de Jean de LASSERAN, seigneur de Cazaux, et d'Odette du LIN, il mourut le 20 mars 1696, âgé de 88 ans[353].
Le 15 juillet 1696 Marguerite d'Armagnac, veuve d'Antoine de Lasseran, seigneur de Cazaux, Castelnau, habitante de Castelnau(-d'Anglès), donna assignation à Jean François d'Armagnac, seigneur de Termes, y habitant, à Philippe de Pardaillan, seigneur de Scieurac, à Antoine de Bellegarde, seigneur de Montagnan, à Renaud de Luppé, seigneur de Castillon, pour procéder à l'inventaire des meubles et biens délaissés par ledit feu seigneur de Cazaux[354].

X Jean François d'ARMAGNAC, seigneur et baron de Termes, né vers 1640 *(mieux que 1634, sinon il serait mort quasi centenaire)*. Le 21 août 1682 il fit donation à sa sœur Marguerite d'Armagnac, dame de Cazaux et de Castelnau d'Anglès, des intérêts à lui dus sur la somme de 17.000 livres qui avait été constituée en dot à sa femme Marie de Bossost, lors de leur contrat de mariage en 1655, par Guilhem de Bossost, seigneur de Mazères, Campels et Geneviève de Bénac, père et mère de ladite Marie[355]. Il fut maintenu noble le 22 octobre 1699, à Montauban, les pièces qu'il produisit permettent d'établir son ascendance depuis Jean de Bilhères qui épousa Anne d'Armagnac[356].
Il mourut le 28 juillet 1730, l'inventaire des documents qu'il laissait permet de compléter la généalogie[357]. Sans postérité ses biens furent transmis à la famille de Lasseran de Cazaux.

---

[349] BnF, preuves de noblesse ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gaascogne,* 1880, pp.194-195
[350] Cyprien Laplagne-Barris, *Revue de Gascogne,* Janvier 1902, Saint-Jean-d'Angles, p.407
[351] AD. Gers, acte de 1730
[352] AD. Gers Vergès I 966 n°11289
[353] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sans précision.
[354] AD. Gers Vergès I 966 n°11281
[355] AD. Gers E 27
[356] BnF preuves de noblesse ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1880, pp.194-195, Jugement de maintenue de noblesse de Jean-François d'Armagnac, seigneur et baron de Termes.
[357] AD. Gers B 309

Il avait épousé, par contrat en ou vers 1655, **Marie de BOSSOST** de Campels, fille de Guillaume V de BOSSOST, seigneur de Campels, Bilhères, Mazères, et de Geneviève de BENAC, sa seconde épouse[358], elle testa le 30 avril 1687 et assista le 8 janvier 1712 au contrat de mariage de François de Montpezat, seigneur de Saux , avec Marie de Bossost[359].

IV
Famille de BILHERES, seigneurs de la Moulette

I Jacques de BILHERES, seigneur de la Moulette (en Juzet d'Izaut, Haute-Garonne)
Il épousa (vers 1510 ?) **Antoinette de BINOS.**
Ils eurent :

II Raymond de BILHERES, seigneur de la Moulette
Il épousa (vers 1540 ?) **Jeanne du POUY de Marignac**[360].
Ils eurent :

III Jeanne de BILHERES, dame de la Moulette, elle épousa, par contrat 24 mai 1569, **Pierre d'USTOU** le Vieux, seigneur de la Moulette, Cazaunous, Juzet, Arguenos, fils de Bernard d'USTOU, seigneur de Lamothe-Mousque, et de Marie de BINOS. Il testa le 6 décembre 1625, son testament fut ouvert le 29 novembre 1626, il fut inhumé à Juzet[361](-d'Izaut).
La commune de Juzet d'Izaut forme avec celles de Moncaup, d'Arguenos et de Cazaunous, le pays de Thou. Au Moyen-Âge elles faisaient partie du comté de Comminges et dépendaient de la châtellenie de Fronsac. Installée au château de *la Molette* (la Moulette) dès le 16ème siècle, la famille de Bilhères exercait sa juridiction sur les quatre communautés… Une maison des années 1930 occupe l'emplacement de l'ancien château de *la Molette*, qui n'a laissé aucune trace. Une tour de guet, aujourd'hui sur la commune de Cazaunous en assurait la protection. La famille de Bilhères s'y installa au 16ème siècle. En 1570 la seigneurie passa à la famille d'Ustou, qui la détint jusqu'au décès de Marguerite d'Ustou en 1703. Ne possédant pas d'héritiers, elle laissa ses biens aux jésuites de Saint-Gaudens, qui dirigaient le séminaire de Comminges, à condition qu'ils se chargent d'évangéliser la vallée. Les religieux conservérent le domaine jusqu'à la Révolution. Le château fut alors complètement détruit[362].

La famille de Binos, étant originaire du lieu éponyme, à 6 km de Fronsac, siège de la châtellenie citée ci-dessus, le tenant, ainsi que Lège, à 2 km de Binos,Antichan(-de Frontignes), à 4 km d'Arguenos, cité ci-dessus, il est probable que la seigneurie de la Moulette ait été apportée à la famille de Bilhères par Antoinette de Binos, non rattachée.

---

[358] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[359] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond n°20 et n°30
[360] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'USTOU,* décembre 2000
[361] Maurice Vuillier se référant à J.de Carsalade
[362] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, 2000, I, pp.73,74

V
Seigneurs de Bernède

Une filiation agnatique de cette branche est indiquée par les preuves de noblesse d'Antoine de Bilhères, seigneur de Bernède, maintenu noble à Montauban, le 27 juin 1699, par Le Pelletier de La Houssaye, intendant[363] :

I Bernard de BILHERES, seigneur de Bernède, en Armagnac
Bernard de Bilhères, époux de **Marie de BASSABAT,** donna le 2 juillet une quittance d'une somme de 1 000 livres. Il testa le 5 mai 1562, nommant sa femme Marguerite de Bassabat et son fils Bertrand de Bilhères.

II Bertrand de BILHERES, seigneur de Bernède
Il testa le 13 juin 1587 nommant sa femme **Hélène d'AYDIE,** et son fils François de BILHERES.

III François de BILHERES.
D'une alliance inconnue il eut :

IV Hérard de BILHERES, sieur *du Monu.*
Hérard de Bilhères, sieur *du Monu,* fils dudit François de Bilhères, passa une transaction le 16 février 1520, avec Bertrand du Coussol, seigneur du Bédat.
D'une alliance inconnue il eut :

V Charles de BILHERES, seigneur de Bernède
Charles de Bilhères, assisté d'Hérard de Bilhères, son père, épousa (en premières noces) par contrat du 10 juin 1645 Anne de PONSAN.
Marie de GRENIER, veuve dudit Charles de Bilhères, seigneur de Bernède, passa une transaction le 26 avril 1685 avec Antoine de Bilhères, son beau-fils et fils dudit Charles et de ladite Anne de Ponsan, sa première épouse.

VI Antoine de BILHERE, seigneur de Bernède.
Il épousa, par contrat du 28 octobre 1685, Frize de BENQUET.

VI
Descendance de Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac

Jean de LESCUN, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, maréchal de France, fils naturel d'Arnaud Guilhem de LESCUN et d'Anne d'ARMAGNAC de Termes, légitimé en 1463.
Il épousa vers 1450, **Marguerite de SALUCES**, dont il eut deux filles :

Catherine d'ARMAGNAC, elle épousa **Gaston, seigneur de MONTFERRAND**

[363] *Revue de Gascogne,* 1880, p.196

Madeleine de LESCUN dite d'ARMAGNAC, elle épousa, par contrat 12 novembre 1484, **Hugues d'AMBOISE,** seigneur d'Aubijoux.

De **Mariette PREVOST**[364] il eut :

Madeleine d'ARMAGNAC de Termes, elle épousa (*en 1505 ?)* **Pierre, bâtard d'ARMAGNAC,** selon *Europaïsche Stammtafeln,* il est vicomte de Gimois, comte de l'Isle-Jourdain, fils de Jean V, comte d'ARMAGNAC, Fezensac, Rodez, et de Marguerite de PUJOS, il épousa en secondes noces Yolande de LA HAYE Passavant.

Il ne serait donc pas Pierre, bâtard d'ARMAGNAC, baron de Caussade, seigneur de Sainte-Livrade, Molières, etc., fils unique de Charles, comte d'Armagnac, et de Marguerite de Claux, légitimé en 1510 (et non légitime, Charles de Foix avait épousé Catherine de Foix de Candale.) Ce Pierre, bâtard d'Armagnac avait épousé en 1500 Fleurette de Luppé, morte en 1501 (les dates ne paraissent pas exactes, ayant eu un fils Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, cardinal, et, probablement de cette union, une fille Estébane), fille de Carbon de Luppé, seigneur de la Lanne, et d'Esclarmonde de *Prignan* (probablement Preignan.)

Ce Pierre, bâtard d'Armagnac testa à Molières le 21 septembre 1517, faisant un legs à sa fille Estébane d'Armagnac, religieuse au couvent de Prouille, et instituant héritier universel Georges d'Armagnac, *légitimé selon la Revue de Gascogne,* qu'il avait eu de Florette de Luppé[365].

De **Marie SHOTER**, il eut :

Catherine de LESCUN dite d'ARMAGNAC, bâtarde d'Armagnac, elle épousa en **1485 Jean d'ARMAGNAC,** seigneur de Termes (degré VIII)

Jeannet d'ARMAGNAC de Termes, il épousa le 3 février 1498 **Antonie de BASCANS,** fille de Jean de Bascans, il mourut en 1499.

VII
Personnes isolées

Pierre d'ARMAGNAC, chevalier, épousa, avant le 27 avril 1377, **Réale de FAUDOAS,** fille de Béraud II de Faudoas, seigneur d'Avensac, et de Luce de Castanet, sa première épouse. Réale de Faudoas hérita de son cousin germain Guy de Castanet. Pierre d'Armagnac et son fils Arnaud d'Armagnac dit de Castanet rendirent hommage pour la seigneurie de Castanet, ils vivaient le 30octobre 1405[366]. Pierre d'Armagnac est soit fils de Jean, vicomte de Fésenzaguet, soit fils d'Arnaud Guilhem d'Armagnac de Termes[367].

---

[364] *Europaïsche Stammtafeln,* t.III-3, p.573, Armagnac de Termes
[365] Mauriice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sansd précision.
[366] Abbé Ambroise Ledru et E. Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.62
[367] E.Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau .21

1. Seigneurs de Labeyrie, dits issus de la famille d'Armagnac de Termes[368] :
Hector d'ARMAGNAC, seigneur de Labeyrie (en Saint-Aubin, en Chalosse)
Il fut capitaine au régiment de Conti et mourut en Catalogne.
Il épousa Catherine de BOUILH qui mourut le 11 septembre 1649
Ils eurent :

1° Françoise d'ARMAGNAC, elle épousa en 1641 ou en 1642 M. du *PRURET,* seigneur de Hauriet (Landes.)

2° Tabita d'ARMAGNAC, elle épousa le 29 août 1655 M. Pierre DESCLAUX, avocat à la cour de Saint-Sever

3° Marie Claude d'ARMAGNAC, dame de Labeyrie, elle épousa Isaac d'ABADIE de Saint-Germain.

Douillac, Révision le 31 mai 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[368] M. Vuillier, *Famille d'Armagnac de Termes,* inédit.

Famille d'ARNAVE

Cette famille tient son nom du château et du lieu d'Arnave (près de Tarascon-sur-Ariège), *apparentée aux maisons de Foix et de Mirepoix* (erreur : famille de Mirepeix en Béarn) *cette famille était une des plus riches du haut comté où elle possédait des domaines considérables*[369].
La généalogie de cette famille a été publiée par André Navelle[370] en ce qui concerne la branche des seigneurs d'Ornolac et de Gardouch (15ème-17ème siècles), complétée par Maurice Vuillier depuis le 13ème siècle, le document qui suit la complète et la corrige (avec des actes venant en partie de Maurice Vuillier.)

I Guilhem Bernard d'ARNAVE, coseigneur de Saverdun, de Durban, Mérens, etc. Sa mère était une fille de Raymond Roger, comte de FOIX, en effet il est cité en 1234 comme neveu de Roger, comte de Foix, qui à cette date lui inféoda les villages de Mérens, Conaquière, Olivan et Lauzet[371], et il était indivis avec Loup de Foix, époux d'Honors de Beaumont (alias de Durban), comme cela apparaît en juillet 1233[372], Honoré de Beaumont approuva en avril 1234 le partage des biens entre Loup de Foix et Guillaume Bernard d'Arnave[373], puis le 23 avril 1243 Honors de Beaumont, épouse de Loup de Foix, seigneur de Saverdun, confirma l'acte de partage fait avec Guillaume Bernard d'Arnave de tous les biens dont ils jouissaient en indivis depuis la ville de Tarascon jusqu'au port de Puymaurens, des droits sur le château de Durban, le château de Foix, etc[374].
Il était proche de cathares, en effet il assista en 1231 au *consolament* de Condors de Foix[375].
D'une allliance inconnue il eut :

2.1 Pierre Bernard d'ARNAVE, qui suit

2.2 Millette d'ARNAVE. Elle vendit à Gaston, comte de Foix, un lieu dans le Sabarthès, avec toute la justice basse et criminelle, dont celui-ci fit donation à Bernard de Beaumont le 27 avril 1307[376], puis veuve d'**Isarn de MIREPEIX** en Béarn, seigneur de Coarraze, elle institue héritier Arnaud d'Aspet (1314-1337), coseigneur d'Aspet, en la seigneurie de Coarraze[377].

II Pierre Bernard d'ARNAVE, seigneur d'Arnave, mourut dès 1331, à cette date son fils Guillaume Bernard d'Arnave, seigneur d'Arnave, fut témoin au contrat de mariage de Pierre,

---

[369] C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* Lacour, 2001
[370] A. Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.I, pp.54-56
[371] *Cartulaire de Boulbonne*
[372] AD. Ariège E 177 ; *Cartulaire de Boulbonne;* AD. Gers I sup 356 n°12049
[373] *Cartulaire de Boulbonne*
[374] Castillon d'Aspet
[375] Maurice Vuillier se référant à Doat sans précision.
[376] *Cartulaire de Boulbonne*
[377] P. Ousset, *La seigneurie d'Aspet*

infant d'Aragon, et de Jeanne, sœur de Gaston II de Foix[378], épousa (vers 1295 ?) Blanchefleur, ils eurent :

3.1 Guillaume Bernard d'ARNAVE, qui suit

3.2 Catalane (Catherine) d'ARNAVE, citée comme fille de feu Pierre Bernard d'ARNAVE en juin 1353, date à laquelle son époux Bernard de Villemur et elle obtinrent des lettres de rémission d'une amende frappant Pierre Bernard d'Arnave pour excès commis contre Loup de Foix[379], il faut donc la mettre à ce degré.
Elle épousa **Bernard de VILLEMUR**, seigneur de Saint-Paul de Jarrat, fils de Pons IV de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul de Jarrat, lui-même fils de Pons III, seigneur de Labat et de Saint-Paul, et de Marie. Bernard de Villemur testa le 31 mars 1377[380] et mourut avant le 12 février 1381, date à laquelle son fils Jean de Villemur était son héritier[381], son épouse vivait le 31 mars 1377.

III Guillaume Bernard d'ARNAVE, seigneur d'Arnave dès 1331, serait mort avant 1351[382], d'une alliance inconnue il eut :

4.1 Guillaume Bernard d'ARNAVE qui suit.

4.2 Raymond d'ARNAVE, damoiseau, châtelain du château de Pamiers (31 mars 1377), témoin au testament de Bernard de Villemur le 31 mars 1377), vivait le 27 juillet 1385 (qualifié de marchand à l'époque), ainsi que son épouse[383], il épousa Jeanne, ils eurent :

Pierre d'ARNAVE qui épousa **Gentille de ROQUEFORT**, fille d'Antoine de ROQUEFORT et de Marie de RABONITE, lesquels Pierre et Gentille sont cités le 25 mars 1473 (décédés) ainsi que leur fils Pierre d'ARNAVE, qui reçut un legs de son oncle Jean de Roquefort[384], de sa descendance provient probablement Cébélie d'ARNAVE, sœur de Raymond d'ARNAVE, bourgeois de Pamiers, qui épousa Jean de PLASENSAC, bourgeois[385], (capitoul ?, fils de Pierre de Plasensac et de Peyronne Comte dite Comtesse), Cébélie d'Arnave testa le 2 janvier 1524, veuve[386], son mari était mort avant 1506.

---

[378] Dom Devic et dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc* (HGL), t. IX, p. 462
[379] Y. Dossat, *Le trésor des Chartes,* Languedoc et Rouergue, p.188
[380] AD. Ariège 45 J 88
[381] AD. P.A E 416
[382] Maurice Vuiller, sans référence. En avril 1351 il y eut confirmation de rémission pour Louis de Foix, seigneur de Campagna, et d'autres, condamnés au bannissement à la suite d'excès envers Guilhem Bernard d'Arnave, chevalier (Samaran)
[383] Maurice Vuillier se référant à André Navelle, l'acte correspondant ne figure pas dans la généalogie d'Arnave ni dans la généalogie Amiel. A noter qu'André Navelle n'a pas publié la généalogie de la branche des seigneurs d'Arnave.
[384] AD.HG 3 E 11334
[385] André Navelle, *op.cit.,* I, p.56
[386] AD.HG 3 E 2789

IV Guillaume Bernard d'ARNAVE, seigneur d'Arnave, coseigneur de Miglos (seigneurie apportée par sa femme), vivait en février 1401 (toutefois un acte du 12 février 1380 mentionne Jean d'Arnave, chevalier et Guilhem d'Arnave, damoiseau, héritiers de Guilhem Bernard leur père[387], mais cet acte ne dit pas feu Guilhem Bernard, et en février 1401 Guilhem Bernat d'Arnave, mari et procureur de dame Brunicen de Ravat, rendit hommage[388].)
Il épousa vers 1360(?) **Brunissende de FOIX** de Rabat, héritière vers 1360 de Jourdain de Rabat, seigneur de Miglos, sous la tutelle de Guilhem Arnaud de Châteauverdun, chevalier, lequel en qualité de tuteur de la dame de Miglos rendit hommage au comte Gaston Phoebus, le 25 mai 1373[389]. Ceci amène des questions sur la date de mariage de Brunissende de Foix, la tutelle en 1373 exercée par Guilhem Arnaud de Châteauverdun pourrait signifier qu'elle n'était pas mariée à cette date car c'est normalement son mari qui aurait dû exercer la tutelle, or en 1380 elle a un fils Jean d'Arnave, chevalier ce qui est contradictoire (Navelle situe le mariage vers 1380 ce qui est trop tardif.)
Ils eurent :

5.1 Jean d'ARNAVE, chevalier, il est certainement l'aîné, il est toujours nommé en premier, il est chevalier en 1380, son frère Guilhem Bernard est alors damoiseau, ce n'est pas Jean qui assura la descendance mais son frère Guilhem Bernard.

5.2 Guillaume Bernard d'ARNAVE, qui suit.

V Guillaume Bernard d'ARNAVE, chevalier, seigneur d'Ornolac (seigneurie en Pays de Foix, confrontant la seigneurie de Bram en la baronnie de Château-Verdun, apportée par sa femme, par la suite le château de Gardouch Subra acheté par la famille d'Arnave prit le nom d'Ornolac[390], en fait ce changement d'appellation eut lieu après le 17ème siècle car on trouve le château de Gardouch Subra cité de nombreuses fois au 17ème siècle, les restes du château de Gardouch Subra, existant encore en 1673, sont devenus la métairie d'Ornolac, à Gardouch) ; il mourut avant le 15 novembre 1433 (date du testament de son fils aîné Jean), probablement dès 1427 car 12 ans après 1415 Jean d'Arnave fils de Bernard et de Bertrande de Durfort passe un contrat de nouveau fief pour Ornolac[391].
Il avait épousé avant le 25 mars 1390[392] (ce qui montre bien que Bernard d'Arnave époux de Bertrande de Durfort, ne peut être fils de Jean, lui-même fils de Guillaume Bernard mais les enfants de Bernard d'Arnave et de Bertrande de Durfort naissent longtemps après le mariage) **Bertrande de DURFORT**, seigneuresse d'Ornolac, sœur de Bertrand Mir de DURFORT, chevalier (acte du 30 septembre 1392[393]).
Ils eurent :

---

[387] Maurice Vuillier se référant à Dufau, qui est peut-être A. de Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn,* en 3 tomes.
[388] AD.P.A 3300 f°99 v° ; E 304 f°34 ; E 422 p.53
[389] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* se référant à AD.P.A E 302 f°XXXVIII
[390] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, 2000, p.1706
[391] AD. Ariège E 169, acte de 1553
[392] AD. Ariège E 169, à cette date Bertrande est femme de Bernard d'Arnave
[393] AD. Ariège E 169

6.1 Jean d'ARNAVE, né vers 1403 (âgé de 30 ans en 1433, longtemps après le mariage de ses parents), habitant Pamiers, testa le 15 novembre 1433, se disant fils de feu Bernard d'Arnave, il a un frère germain Jean d'Arnave, il fait un legs à sa femme Brunette fille de Bertrand de Villemur[394], et testa une nouvelle fois le 29 mars 1434, testament ouvert le 6 octobre 1434[395].
Il avait épousé **Brunette de VILLEMUR**, fille de Bernard (alias Bertrand) de VILLEMUR, seigneur de Justiniac, sans postérité de cette seconde union. Maurice Vuillier dit que la mère de Brunette était Catherine de Penne, sa seconde épouse de son père, ce qui est une confusion avec Bernard Amiel de Villemur, seigneur de Pailhès et de Saint-Paul.

6.2 autre Jean d'ARNAVE, qui suit.

6.3 Bernard d'ARNAVE, damoiseau d'Ornalac en 1418, date à laquelle il fit une vente à Pierre Roger, habitant Cazeneuve, fils de Pierre Roger, coseigneur du lieu de *Luyato*[396], il épousa avant le 29 mars 1434 noble **Onor (Honor) SAMYASTE**, nommée dans le testament de son beau-frère Jean d'Arnave.

VI Jean d'ARNAVE, damoiseau en 1444, coseigneur d'Ornolac (justice moyenne et basse), coseigneur de Gardouch (achat le 10 août 1444 des droits seigneuriaux à Jeanne de Méritens, femme d'Arnaud Guilhem de Gestas[397] et le 22 août 1444 à Jean de Foix, seigneur de Rabat, de tout le droit que ledit seigneur de Foix avait tant en la justice de Gardouch que censives, qu'il tenait de feu Bernard de Méritens[398]), il vivait en 1475[399] et mourut avant le 25 janvier 1477 date d'une procuration d'Anglésie de FONTAINES, sa veuve[400]. Le 25 janvier 1480 Anglésie de Fontaines, veuve, donna une procuration[401].
Il avait épousé vers 1440(?) **Anglésie de FONTAINES**. Maurice Vuillier la dit, sans preuve, fille de Raymond Athon de FONTAINES, seigneur de Belflou, et d'Huguette, inconnus.
Ils eurent :

7.1 Gaillard d'ARNAVE, qui suit.

7.2 Guillemette d'ARNAVE, de Nailloux. Elle testa le 21 janvier 1498, nommant son mari Mathieu de Montesquiou, faisant des legs à Constance de Varagne, sa nièce, à Jeanne de Villarzel, sa nièce, à Guilherme d'Arnave, sa sœur, femme du seigneur de Villarzel, à Marguerite d'Arnave, sa sœur, elle est fille d'Anglésie de Fontaines et

[394] L'appellation frère germain pourrait faire penser à un demi-frère mais à l'époque on ne précisait généralement pas frère utérin ou non.
[395] AD. Ariège E 228, ce testament nomme son beau-père Bertrand de Villemur.
[396] AD. Ariège E 205
[397] AD.HG E 1419, dans cet acte Jean d'Arnave est dit frère de Jeanne de Méritens (Méritin)
[398] AD.HG 2 E 1102 n°100
[399] AD.HG 3 E 10105 Montesquieu Lauragais ; AD.HG 3 E 10105 Montesquieu Lauragais
[400] AD.HG 3 E 23193 Nailloux
[401] AD.HG 3 E 23193

sœur de Gaillard d'Arnave, seigneur d'Ornolac[402] et mourut avant le 18 avril 1506 date du second mariage de son second époux.
Elle avait épousé en premières noces noble **Astorg MOYSSET dit de SAINT-PASTOU,** licencié ès droit, coseigneur de Montbrun et du Vernet selon son testament du 19 janvier 1496[403], le Vernet était tenu par Mathieu de Montesquiou, probablement venant de sa femme qui le tenait d'Astorg Moysset qui demandait d'être inhumé en l'église Saint-Hippolyte du Vernet), fils d'Etienne MOYSSET et de Claude de SAINT-PASTOU, seigneuresse de Montbrun. Astorg MOYSSET fit un codicille le 2 janvier 1497 faisant un legs à Jeanne de Villarzel, nièce de sa femme, et à noble religieuse Marguerite d'Arnave, sœur de sa femme[404] et mourut peu après.
Elle avait épousé en secondes noces, avant le 21 janvier 1498, **Mathieu de MONTESQUIOU**, seigneur du Vernet, Sales, Caudidières, Cambeville, Bonrepos, fils de Barthélemy de MONTESQUIOU, seigneur de Marsan et d'Anne de GALARD, sa seconde épouse. Mathieu de MONTESQUIOU épousa en secondes noces par contrat 18 avril 1506 Marie d'Espagne[405], d'où postérité, il testa le 19 janvier 1536[406].

7.3 Jeanne d'ARNAVE. Elle épousa, par contrat du 23 février 1471, **Bertrand de VARAGNE**[407], fils de Gaillard de VARAGNE, seigneur de Gardouch, Bélesta, Roqueville, Lampaut, et de Marguerite de PLAGNOLE, sa première épouse, il épousa en secondes noces Françoise de LISSAC, probablement avant 1498 car Jeanne d'Arnave n'est pas nommée dans le testament de sa sœur Guillemette, alors qu'elle nomme ses sœurs Guillerme et Marguerite.

7.4 Guillerme d'ARNAVE. Elle épousa (vers 1490, leur fille Jeanne est nommée en 1497) **Nicolas HELIE**, seigneur de Villarzel, fils de Jean HELIE, seigneur de Villarzel[408].

7.5 Marguerite d'ARNAVE, religieuse, citée les 2 janvier 1497 et 21 janvier 1498[409].

7.6 Guillaume d'ARNAVE, seigneur de Vira (Ariège), mourut avant décembre 1514 date à laquelle on analysa son testament, il faisait des legs à ses neveu et nièces Jean de Varagne, seigneur de Fajac, Jacquette et Constance de Varagne, enfants de feu Bernard(Bertrand) de Varagne[410]. Constance de Varagne est citée, par ailleurs, fille de Jeanne d'Arnave (et donc de Bertrand de Varagne). Guillaume d'Arnave est cité en 1498 avec sa femme, non nommée, et Mathilde (très probablement pour Marthe) de Montesquieu, dans un acte de Nailloux[411].

---

[402] AD. Ariège E 228
[403] AD.HG 3 E 28205
[404] AD.HG 3 E 28205
[405] BnF Fr 32298
[406] BnF Fr 32298
[407] Maurice Vuillier, sans référence
[408] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hélie de Villarzel,* produisant la preuve.
[409] AD.HG 3 E 2805; AD. Ariège E 228
[410] AD.HG B 2019
[411] AD.HG 3 E 23198 Nailloux

VII Gaillard d'ARNAVE, seigneur d'Ornolac, coseigneur de Gardouch, il dut mourir probablement dès 1498, ce qui explique que Marthe alias Mathilde de MONTESQUIEU soit nommée sans lui en 1498. André Navelle le mentionne en 1510 et le dit père de Guillaume, Maurice Vuillier dit qu'il testa en 1526. Il semble plus probable qu'il y ait eu deux Gaillard successifs, père et fils, plutôt que Gaillard se soit marié deux fois (voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 17 mars 1476, **Marthe de MONTESQUIEU**[412], dite par Maurice Vuillier, sans preuve (même avec une preuve contraire car il ne la cite pas dans *Histoire de la famille de Montesquieu*), fille d'Antoine de Montesquieu, seigneur de Coustaussa et de Jeanne de Peyrepertuse..
On verra que l'on a un gros problème de chronologie : Guillaume d'Arnave qui assura la descendance, fils d'un Gaillard d'Arnave qui testa en 1526, se maria par contrat en 1530 (54 ans après ses supposés parents), Anne d'Arnave se maria en 1524 (48 ans après ses supposés parents), ceci suggère qu'il y eut deux Gaillard d'Arnave successifs ou que Gaillard d'Arnave veuf de Marthe de Montesquieu se maria deux fois et qu'une partie de ses enfants si ce n'est tous ceux qui apparaissent dans le testament d'Isarn, sont issus d'une seconde union vers 1500. Comme Simon et Polet sont dit cadets, ils sont très probablement issus du second Gaillard ou de la seconde union du premier Gaillard, ainsi qu'Aliénor qui se marie vers 1520, Isarn est seigneur de Saint-Amadou il ne doit donc pas être l'aîné, il est donc aussi probablement issu du second Gaillard ou de la seconde union du premier Gaillard.
Comme il paraît douteux que le premier Gaillard se marie une première fois en 1476 sans descendance mâle puis une seconde fois vers 1500 (et que Marthe alias Mathilde de Montesquieu est nommée seule en 1498), je formule l'hypothèse que Gaillard d'Arnave et Marthe de Montesquieu eurent pour enfants :

8.1 Gaillard d'ARNAVE, qui suit

8.2 probablement Guillerme d'ARNAVE. Elle épousa en 1499 **Pierre de SERS**, seigneur de Castéras, Loubens, châtelain de Foix, fils de Sicard de SERS, seigneur de Castéras, capitaine de Foix, et de Sibylle de SIEURAS[413]. Elle n'est pas citée parmi les frères et sœurs d'Isarn d'Arnave dans son testament car elle était sa tante et non sa sœur. On trouve un accord, en 1519, entre Madeleine de Sers, fille de Pierre de Sers et de Guillerme d'Arnave, et Pierre de Sers, son père, et ses frères et sœurs, Gaillard d'Arnave, seigneur d'Ornolac, y est témoin[414], cela indique une parenté probable (c'est très probablement son frère). Elle ne peut être Guillerme d'Arnave qui épousa vers 1490 Nicolas Hélie, seigneur de Villarzel car ce dernier mourut entre 1540 et 1542.

Gaillard d'Arnave et Marthe de Montesquieu (ou Gaillard d'ARNAVE, leur fils et N…son épouse) ne sont pas les parents de Cébélie d'Arnave qui épousa Jean de PLASENSAC (elle est sœur de Raymond d'Arnave, bourgeois de Pamiers), Cébélie d'ARNAVE est

[412] BnF Fr 32299
[413] AD. Ariège 34 J 55
[414] AD. Ariège 13 J 3

probablement de la descendance de Pierre d'ARNAVE descendant de Raymond qui devint marchand de Pamiers.

VIII Gaillard d'ARNAVE, seigneur d'Ornolac, coseigneur de Gardouch, testa le 24 avril 1526 nommant son fils Guillaume[415].
Il épousa vers 1500 N…(peut-être la dame de Saint-Amadou, ce qui expliquerait qu'Isarn d'Arnave, cadet, héritant des biens de sa mère, selon l'usage, soit seigneur de Saint-Amadou, ainsi que Simon, tandis que l'aîné Guillaume d'Arnave, selon l'usage, hérita des biens de son père.)
Gaillard d'Arnave eut les enfants suivants :

9.1 Guillaume d'ARNAVE, qui suit.

9.2 Isarn d'ARNAVE, seigneur et baron de Saint-Amadou, testa le 4 octobre 1529 à Saint-Saturnin de Godeville(?), faisant des legs à Léonore d'Arnave, femme d'*Amalric* de Castelnau, à Anne d'Arnave, sa sœur, femme de *Damien* de Saint-Martin, junior, instituant héritiers universels ses frères Guillaume d'Arnave, seigneur d'Ornolac et Simon d'Arnave, seigneur de Saint-Amadou[416] , il mourut avant le 14 mars 1532, date à laquelle sa sœur Eléonore donna procuration à son mari Arnaud de Castelnau, pour toucher ce qui lui revenait comme héritière de feu Isarn, son frère[417].
Le testament d'Isarn d'Arnave fut analysé le 20 février 1556 à la demande de Guillaume d'Arnave, seigneur d'Ornolac.

9.3 Simon d'ARNAVE, écuyer, seigneur de Saint-Amadou et de Monneville (juridiction haute, moyenne et basse, achetée le 5 juillet 1533 à Mathieu de Nos mari de Marthe de Varagne[418]) aurait donné une procuration en 1539[419], mais le 14 janvier 1536 Jean de Fontaines, écuyer, seigneur de Belflou, reprenait un procès contre Jeanne de Séverac, veuve et héritière de feu Simon d'Arnave[420]
Il avait épousé **Jeanne de SEVERAC**.
Ils eurent un fils, **Noël d'ARNAVE**, seigneur de Saint-Amadou, qui épousa, par contrat 3 décembre 1562, **Anne Marie de CASTET** de Saint-Martin, selon un acte du 2 septembre 1594 (infra), fille de Jean de CASTET, seigneur de Garanou et de la Reule et de sa 1ère épouse N…[421]
Le 18 octobre 1582 Marie de Castet fit une donation disant qu'elle avait été mariée plus de 25 ans avec Noël d'Arnave, sans que Dieu puisse leur donner d'enfant[422], puis le 28 août 1593, veuve elle fit une nouvelle donation et, le 2 septembre 1594, elle fit

[415] B.N Fr 32299
[416] AD. Ariège E 228; AD.HG 3 E 17911 Villefranche de Lauragais
[417] AD.HG E 1420
[418] AD.HG E 1419
[419] AD.HG 30 E 10112bis Montesquieu Lauragais
[420] André Navelle, *op.cit.,* citant AD.HG B 29
[421] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Castet,* produisant la preuve.
[422] AD.HG Reg Ins. 1 A

une donation à son neveu puîné Gaspard d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac, de Saverdun, et à son fils Noël (cité avec son père le 8 juin 1584[423].)

9.4 Polet d'ARNAVE, cité avec son frère Simon, comme cadets, le 23 juin 1520 *« ils seront faits prisonniers[424] »*, probablement mort avant 1529 car il n'est pas nommé dans le testament de son frère Isarn.

9.5 Aliénor d'ARNAVE. Elle épousa **Arnaud de CASTELNAU**, seigneur de La Caylarié (Tarn), fils d'Arnaud de CASTELNAU, le Jeune, seigneur de La Caylarié, coseigneur de Gardouch, et de Constance de GAVARRET[425], mariés par contrat du 2 juillet 1495[426]. Arnaud de Castelnau, époux d'Aliénor d'Arnave., mourut entre 1539 et 1544[427], le 22 septembre 1546 son frère Pierre de Castelnau fut condamné à payer 1.000 livres à sa femme Aliénor d'Arnave qui la même année acheta une métairie à Gardouch[428].

9.6 Anne d'ARNAVE épousa, par contrat 25 septembre 1524, **Bernard de NOSTENS**, assisté de son frère Domenge[429], fils de Domenge (Dominique) de NOSTENS, seigneur de Saint-Martin (-d'Oydes) et de Marguerite de LA TOUR[430]. Leur fille, Anne de Nostens, épousa, par contrat 11 décembre 1553, Manaud de Castet, fils aîné de Jean de Castet, seigneur de Garanou et de la *Rudelle*, et de Philippe de Barincou[431].

IX Guillaume d'ARNAVE, écuyer, seigneur d'Ornolac, Verniolle, Saverdun, cité comme seigneur d'Ornolac dès le 21 juin 1529[432], il apparaît dans de nombreux actes ensuite, notamment en 1565 avec sa femme, Isabeau de Peyrusse, dans un procès contre Antoine de Peyrusse, seigneur de Boisseson[433]. Il testa le 8 juin 1572 nommant Gaspard, l'un de ses fils[434].
Il avait épousé, par contrat du 17 février 1530, **Isabeau de PEYRUSSE** de Boisseson[435], (dite fille de Raymond de PEYRUSSE, seigneur de Boisseson et de Gabrielle de LA PALU[436]).
Ils eurent :

10.1 Gaspard d'ARNAVE, qui suit

---

[423] AD. Aude B 22
[424] AD.HG B 18
[425] André Navelle, III, p. 86
[426] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 48, se référant à AD.HG 3 E 10177, Vabres
[427] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 55.
[428] AD.HG 3 E 101 Montesquieu Lauragais
[429] AD. Ariège E 227
[430] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 70.
[431] AD. Ariège E 227
[432] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 56, citant AD.HG E 1420
[433] AD.HG 3 E 22782 Villefranche de Lauragais
[434] BnF Fr 32299
[435] BnF Fr 32299
[436] Maurice Vuillier, sans référence, donc sans preuve.

10.2 Philippe d'ARNAVE, seigneur de Cadarcet. Cité en 1573 comme fils de Guillaume d'Arnave, seigneur d'Ornolac, frère de Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac[437]. Le 25 janvier 1596, Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Oroolac est dit frère et héritier de feu Philippe d'Arnave, seigneur de Cadarcet et de *François* (Françoise ?) Chabaudy, habitants de Gardouch[438]. Philippe d'Arnave semble marié dès 1573 car à cette date il avait voulu acheter la métairie des Casses, le contrat ne fut pas passé, il y eut un procès entre Gaspard d'Arnave, héritier de son frère Philippe, et N…Roques, seigneur de Cambiac, cette terre fut adjugée le 16 juillet 1586 au seigneur de Cambiac, ceci fut suivi d'appel, etc[439]. Comme il est étonnant que Philippe d'Arnave, cadet, se marie avant un frère aîné, il est possible qu'il y ait eu deux Gaspard d'Arnave ou que s'il y eut un seul Gaspard, celui-ci se maria deux fois et que nous ne connaissions pas sa 1ère épouse.

10.3Jeanne d'ARNAVE, sœur de Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, vivait en 1598[440], c'est peut-être elle qui épousa vers 1565 **Antoine de MALHAC (**alias **MAILLAC)**, baron de Magalas, fils d'Antoine de MALHAC (alias MAILLAC) et d'Hélix de NARBONNE, sa première épouse[441].

10.4 très probablement Lucie d'ARNAVE. Elle épousa le 2 juin 1558 **Pierre de PADIES**, fils d'Hugues de PADIES, seigneur de Padiès et de Claude de LAUTREC[442]. Philippe de Padiès, seigneur de Padiès (fils de Pierre et de Lucie d'Arnave) est cité en 1597 avec Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac[443].

10.5 très probablement Renée d'ARNAVE. Elle mourut avant le 25 novembre 1601, à cette date Seguine de Padiès, veuve du seigneur de La Boulbène, cohéritière de Renée d'Arnave, remis ses droits à Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac [444](Seguine de Padiès, fille de Pierre et de Lucie d'Arnave avait épousé Isarn de Roquefort)

X Gaspard d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac, seigneur de Saverdun, Verniolle, (né vers 1540 ?), cité comme seigneur et baron d'Ornolac, en 1555[445], il testa le 22 août 1599, nommant Catherine de Lescure, sa femme et Jean d'Arnave, son fils[446], il vivait en 1605 date à laquelle il est cité avec Isaac de Roquefort, seigneur de Gardouch[447].

---

[437] AD. Aude B 1986, acte du 2 septembre 1594
[438] AD. Aude B 1986
[439] AD. Aude B 1986
[440] AD.HG 3 E 23010 Auterive
[441] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t.III, p.318
[442] Maurice Vuillier, référence AD. ?,
[443] AD.HG 3 E 17931 Villefranche de Lauragais
[444] AD.HG 3 E 17935 Villefranche de Lauragais
[445] AD. Ariège E 169
[446] BnF Fr 32299
[447] AD.HG 3 E 17938 Villefranche de Lauragais

Il avait épousé, par contrat du 31 août 1581 (51 ans après le contrat de mariage de ses parents, ce qui est très tardif, il se marie après son frère cadet Philippe, ce qui est étonnant), **Catherine de LESCURE**[448], dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille d'Ogier de LESCURE, seigneur de Fontanes, et de Madeleine de MASSAS. Ce mariage tardif suggère que soit il s'agit d'une seconde union soit qu'il y ait eu deux frères Gaspard d'Arnave, l'aîné mourant jeune, le second se mariant avec Catherine de Lescure.
Ils eurent :

11.1Noël d'ARNAVE, seigneur de Saint-Amadou. Neveu et filleul de *Michel* (Noël) d'ARNAVE, seigneur de Saint-Amadou, il mourut avant 1604, date à laquelle son père Gaspard d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, nomma procureur Jean d'Arnave, baron d'Ornolac, son fils, pour les droits sur le château de Saint-Amadou advenus par héritage à Noël d'Arnave (son fils à lui Gaspard[449].)

11.2 Jean d'ARNAVE, qui suit.

11.3 Diane d'ARNAVE. Elle épousa **N…d'ARJAC**, elle renonça à ses droits en 1612, ayant reçu 18.000 livres suivant les pactes de mariage du 18 novembre dernier[450].

XI Jean d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac, seigneur de Saverdun, Cadarcet, Verniolle, coseigneur de Gardouch, testa le 4 octobre 1650, testament ouvert le 18 octobre 1652 (alias 15 mai 1653), il nommait sa femme Catherine de PAULO dont il avait eu 2 fils et 2 filles : Hippolyte d'Arnave, fille aînée mariée avec Jean Georges de Foix, baron de Rabat, Catherine d'Arnave, mariée avec François de Balsac, seigneur de Druzac, il lègue 18.000 livres à son fils Charles d'Arnave et institue pour héritier universel son fils aîné Gaspard d'Arnave qui a épousé Claire de Sers, il a eu la moitié de ses biens[451].
Il avait épousé, par contrat du 23 octobre 1604, **Catherine de PAULO**, fille d'Antoine Jean de PAULO, président à mortier au parlement de Toulouse, seigneur de Saint-Jean, et de Gaillarde Catherine DELPECH (alias del PUECH), dame d'Escalquens et de la Salvetat[452] ; Catherine de PAULO testa le 20 février 1653 et mourut le 8 ou le 9 mars 1654[453].
Ils eurent :

12.1 Gaspard d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac, seigneur de Saverdun.
Il épousa, par contrat du 17 août 1641, au château de Granet, **Claire de SERS**, dotée de *30.000* livres, fille de feu Solan de SERS, seigneur d'Aussignan, et de Marie de ROQUEFORT, présents Frère Pierre d'Arnave, bachelier, de l'ordre de Saint-Jean, commandeur de Montsaunès, Charles d'Arnave, aussi bachelier[454]. Gaspard d'Arnave

[448] BnF Fr 32299
[449] AD.HG 3 E 17937 Villefranche de Lauragais
[450] AD. HG 3 E 958 A. Bessier Toulouse
[451] AD.HG 3 E 11826; AD. Ariège E 228
[452] BnF Fr 32299
[453]André Navelle, *op.cit.,* I, p. 55, se référant à AD.HG E 11853 n°7653 pour le testament.
[454] AD. Aude B 1993

mourut avant le 5 avril 1663[455], Claire de Sers vivait à cette date (elle mourut le 2 octobre 1690[456])
Ils eurent une fille :

> **Marie d'ARNAVE**. Elle mourut avant le 20 novembre 1686 (date du contrat de mariage de sa fille Marie.)
> Elle avait épousé, par contrat du 17 octobre 1658, au château de Gardouch, **Antoine de ROQUEFORT** de La Palu, fils de Louis de ROQUEFORT de La Palu, seigneur et baron de Marquein, Salles, Saint-André, etc., et de Gabrielle de ROQUEFEUIL[457] (l'acte est mal transcrit puisqu'il dit que Marie d'Arnave épousa Louis de Roquefort, en fait elle épousa Antoine, assisté de son frère Jean Sébastien de Roquefort, fils de Louis et de Gabrielle de Roquefeuil, ce qui permet de rétablir un acte correct), le château de Gardouch Subra était tenu en 1673 par Antoine de Roquefort de La Palu, il avait dénombré ses biens en 1664[458] (la 4ème et la 24ème partie de Gardouch, le grand château de Gardouch Subra, droit de justice à Saverdun, seigneurie de Marquein, etc.), Antoine de Roquefort testa le 4 septembre 1681 et mourut le 26 décembre 1681[459]. Leur fille Marie de ROQUEFORT épousa par contrat du 20 novembre 1686 Charles de VARAGNE, seigneur et baron de Bélesta, Gardouch, fils de feu Louis de VARAGNE et de Jeanne de MORLHON Sanvensa, seigneuresse de *Masaves* (Mazères ?) et de Campagnac[460].

12.2 Pierre d'ARNAVE, reçu chevalier de Malte le 1er août 1636, il était commandeur de Montsaunès dès le 17 août 1641[461], et mourut dès octobre 1648.

12.3 Charles d'ARNAVE, qui suit.

12.4 Hippolyte d'ARNAVE, fille aînée. Elle épousa Jean Georges de FOIX, baron de Rabat, Larroque, Lespugne, leur fille et héritière Claire de FOIX épousa, par contrat en février 1653, **Gabriel de THEZAN**, seigneur et baron de Poujol[462].

12.5 Catherine d'ARNAVE, elle épousa, par contrat du 1er juin 1645, **Claude de BALSAC**, seigneur de Druzac, fils de François de BALSAC, seigneur de la Roque Saint-Pol, et de Marguerite de SAINT-FELIX, elle était dotée de 14.000 livres[463].

---

455 AD. Ariège 40 J 4
456 André Navelle, *op.cit.,* I, p. 55.
457 AD. Aude B 2002 ; B 41
458 AM. Toulouse II 170
459 André Navelle, *op.cit.*
460 AD. Aude B 2005
461 AD. Aude B 1993
462 AD. Aude B 1997
463 AD. Aude B 1993

XII Charles d'ARNAVE, (dit Frère Charles d'Arnave, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1645 et dans le testament de son père), seigneur et baron d'Ornolac.
Il épousa par contrat du 11 juillet 1655, au château de Roquecourbe, diocèse de Narbonne, **Marguerite de FRANC** de Cahuzac, fille de Charles de FRANC, seigneur de Cahuzac, Montgey et Roquecourbe, et de *Catherine de TRANET*[464] (en réalité Suzanne de GENIBROUSSE du Travet, transformée par Maurice Vuillier en *Catherine de TRANET*), la future était dotée de 20.000 livres et de 3.000 livres en bagues et joyaux.
Jean de Franc, seigneur de Cahuzac, fils de feue Suzanne de Genibrousse, reçut une reconnaissance dotale de 2 000 livres, le 27 mai 1669, de Charles d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, époux de Marguerite de Franc, fille de ladite Suzanne de Genibrousse[465].
Ils eurent trois enfants, tous droits morts sans alliance (acte du parlement de Toulouse du 3 septembre 1697[466]) :

13.1Gaspard d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac. Né le 17 février 1657 (alias 17 septembre), habitant Verniolle en Foix en 1697, il fut maintenu noble le 22 avril 1700 et vivait à Verniolle le 29 mai 1736[467].
Il avait été nommé capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Simon par commission du 16 novembre 1693[468]

13.2 Pierre d'ARNAVE, capitaine, vivait le 3 septembre 1697.

13.3 Marguerite d'ARNAVE, vivait le 3 septembre 1697.

Avec eux s'éteignit la famille d'ARNAVE.

Personnes isolées

En 1380, Jean d'Arnave, seigneur de Sarraute, céda à Roger Bernard de Lévis, 1er seigneur de Mirepoix, une créance que les consuls de Mirepoix devaient à son aïeul feu Arnaud de Lordat, coseigneur d'Ajac[469], il est probablement le fils aîné de Guillaume Bernard et de Brunissende de Foix.

1401, Hommage de Jean d'Arnave pour la moitié du lieu et château de Garravet[470].

Le 2 mars 1475, (Montesquieu-Lauragais), Raymond de Castillon fit une vente à Bertrand d'Arnave, à Gardouch, …confronte Jean d'Arnave[471] ; Bertrand est peut-être Bernard d'Arnave époux d'Onor Samayaste

---

[464] AD. Ariège B 143
[465] AD.HG 3 E 18755, Saint-Félix.
[466] AD. Ariège E 205
[467] AD. Ariège B 170
[468] BnF Fr 32299
[469]Maurice Vuillier se référant à Pasquier
[470] AD. Ariège E 169
[471] AD.HG 3 E 10105 Montesquieu Lauragais

Le 11 novembre 1507 (L'Isle Jourdain), procure de Jean de Noé, seigneur de Razengues, témoins, Jean et Olivier d'Arnave, père et fils[472].
21 janvier 1508 (L'Isle-Jourdain), Jacques d'Arnave, seigneur de Bonrepaux[473]
4 mai 1523, Olivier d'Arnave, seigneur de Clermont, présent à la nomination d'arbitres par Arnaud Guillaume d'Orbessan, seigneur d'Auradé et *Blancaflor* et Jean de Noé, seigneur de Bonrepos et Razengues, pour prendre les lieux de Bonrepos et *Blancaflor*[474].

Le 7 février 1516, vente par Bernard d'Arnave, seigneur d'Ornolac[475] (serait-il issu de Gaillard et de Marthe de Montesquieu, dits sans postérité.)

9 septembre 1563 (Saint-Félix Lauragais), Arnaud d'Arnauda(d'Arnave), seigneur de Mourvilles[476] (Hautes) (proche de Gardouch)
1564, (Saint-Félix Lauragais), Arnaud d'Arnauda(d'Arnave), seigneur de Mourvilles Hautes[477]
1565 (Saint-Félix Lauragais), Arnaud d'Arnave, seigneur de Mourvilles Hautes[478]

7 mai 1594, Testament de Jean de Sers et Guillelme d'Arnave[479].

Douillac, révision le 31 mai 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[472] AD. Gers 3 E 6145 L'Isle Jourdain
[473] AD. Gers 3 E 6145 L'Isle Jourdain
[474] AD. Gers 3 E 5960 L'Isle Jourdain
[475] AD. Ariège E 169
[476] AD.HG 3 E 18913 Saint-Félix Lauragais
[477] AD.HG 3 E 18913 Saint-Félix Lauragais
[478] AD.HG 3 E 18914 Saint-Félix Lauragais
[479] AD. Ariège 13 J 5

Familles d'ASPET

I Seigneurs d'Aspet p.71

II Seigneurs d'Aspet, seconde race p.73

II-1 Seigneurs d'Aspet p.73

II-2 Seigneurs de Prat p.79

II-3 Seigneurs de Bérat p.81

II-4 Autre lignée p.83

III Famille d'Aspet Bavartès p.84

III-1 Seigneurs de Bavartès p.84

III-2 Seigneurs du Plan p.92

III-3 Branche de Foix p.96

III-4 Familles d'Aspet de Saint-Béat p.96

IV- Personnes isolées p.96

Cette famille tient son nom du lieu d'Aspet (à 12 km au Sud Est de Saint-Gaudens.) *La baronnie d'Aspet venait en importance juste après le comté de Comminges. Son territoire surtout vers l'Est, débordant largement les limites du canton actuel, mais ne comprenant pas les villages situés au Nord, Soueich, Encausse, ni ceux qui sont situés à l'Ouest, tels que Juzet et Cazaunous*[480]. Le lieu s'écrivait à l'origine Spel ou Espel, il devint Aspel (Aspello en latin) puis Aspet.

Les possessions des trois branches de la Maison d'Aspet, seconde race (seigneurs d'Aspet, de Prat et de Bérat) sont indiquées dans la carte ci-dessous[481].

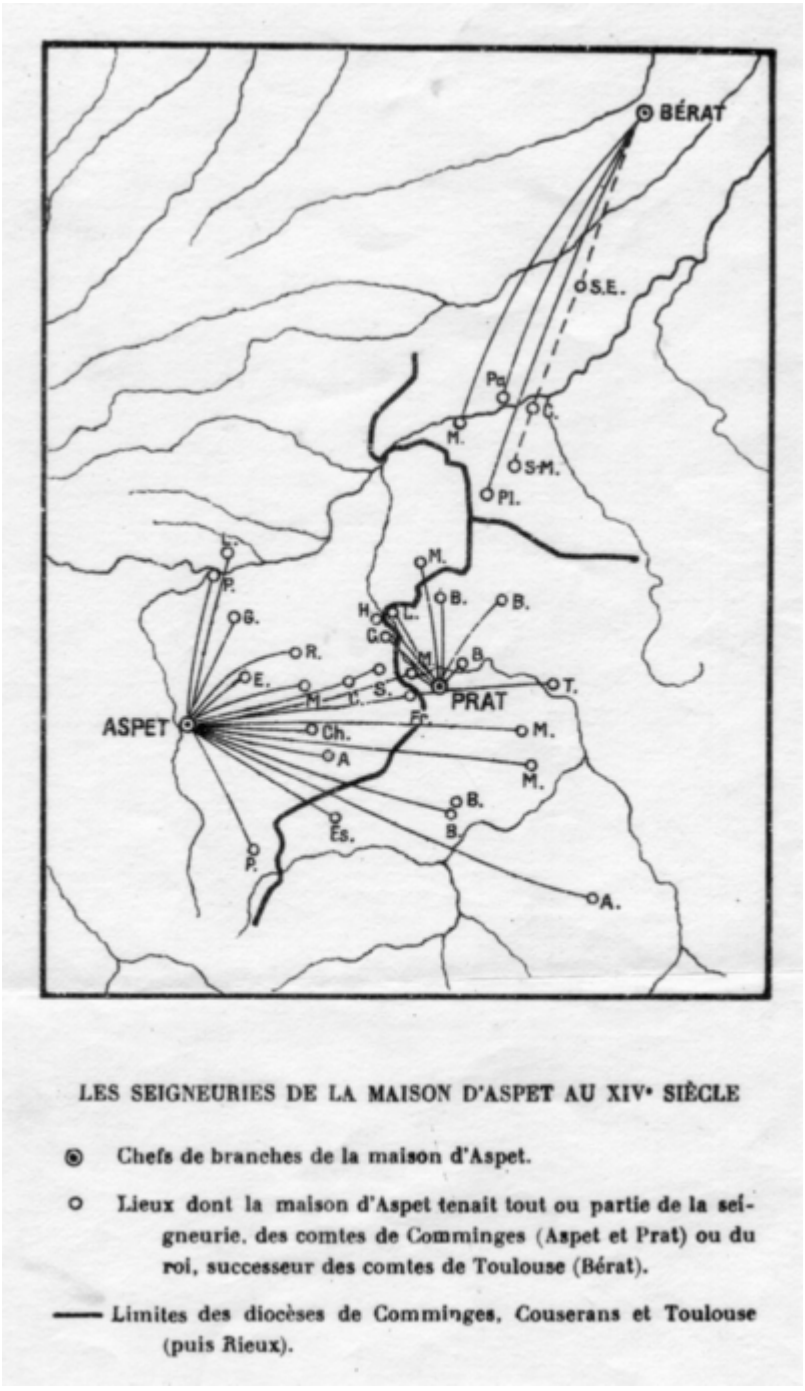

[480] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, 2000, tome I, p.48
[481] J. Ducos, *Aspet et son canton,* Pyrégraph, 1993

La branche des seigneurs d'Aspet tenait Aspet (avec Sengouagnet, Milhas et Razecueillé), Chein, Escaich, Estadens, Ganties, Labarthe-Inard, Mauvezin, Montastruc, Pointis-Inard, Rouède et Saleich, dans le diocèse de Comminges, Alas, Balagué, Montgauch et Portet, dans le diocèse de Couserans. Les possessions des deux autres branches seront indiquées dans le chapitre qui leur est consacré.

Un essai de généalogie a été écrit par Ch. Higounet pour la période du 11ème au 15ème siècle.
Cette généalogie forme la trame de la première partie de ce document, nous ne rappelons pas la source Ch. Higounet dans le texte, sauf exception.
P.E. Ousset dans son ouvrage *Les seigneurs d'Aspet,* a écrit une généalogie des familles qui ont tenu la baronnie d'Aspet, qui complète, en ce qui concerne la branche des seigneurs d'Aspet, celle écrite par Higounet, en faisant remarquer qu'il n'est pas possible de dresser une généalogie complète de ses membres répartis approximativement sur sept à huit générations et que cette généalogie a été établie sur la seule base de l'ordre chronologique des documents qui les mentionnent, le document correspondant est reporté, dans le texte qui suit, P.E. Ousset, *Généalogie…*, sauf exception nous ne reportons pas les nombreux textes auxquels il se réfère.
Il a également écrit un très important document : *Les vicissitudes de la baronnie d'Aspet avant son rattachement à la Couronne,* paru dans la Revue historique de Toulouse, il est reporté dans le texte P.E. Ousset, *Les vicissitudes…*
J. Ducos, *Aspet et son canton,* 1993, Pyrégraph, donne des informations, il est un des deux auteurs de l'article relatif au canton d'Aspet, dans *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne.*
Le *Cartulaire de l'abbaye de Lézat* (*Cartulaire…*dans le texte) et le *Recueuil des actes de l'abbaye de Bonnefont* (*Recueil…*dans le texte), apportent de nombreuses informations.
Dans le document qui suit nous complétons cet essai de généalogie avec des actes trouvés par ailleurs et nous faisons apparaître la généalogie de la famille d'Aspet établie en Bavartès, de la fin du 14ème siècle à la fin du 18ème siècle.

I
Seigneurs d'Aspet

I Raimond At d'ASPET, seigneur d'Aspet, vivait en 1060
En 1058 Raimond Aton d'Aspet fit donation de l'église Saint-Paul de Lussan à l'abbaye de Lézat et à l'évêque Bernard[482]. P.E. Ousset, *Généalogie…*date de 1068 cette donation.
Il pourrait être le père de:

II Arnaud Raimond d'ASPET, seigneur d'Aspet, vivait en avril 1125
Entre 1111 et 1127 Fortanier, comte de Benque, Raimon Guilhem, son neveu, et Arnaud Raymond *d'Espel* (d'Aspet), donnèrent à Dieu l'église de Lussan et le fief y attenant[483] .
En avril 1125 Arnau Ramon d'*Esped,* engagé dans le conflit qui opposait Centulle II, comte de Bigorre, à Sanche Garsie, vicomte d'Aure, au sujet du château d'*Aubespin* ou *Allespy*, dans

[482] *Cartulaire…,* pièce 365
[483] Ourliac, *Les sauvetés de Comminges*

la vallée de Larboust, étant caution du vicomte d'Aure, il donne son fils Ramon At comme un des otages réclamés par le comte de Bigorre, en garantie de l'accord passé le 24 avril 1125[484].
Il eut:

3.1 Raimond At II d'ASPET, qui suit.

3.2 Guilhem At d'ASPET

Le 1er mai 1130 Guilhem Raimond d'*Espel,* est abbé de Lézat (*Cartulaire…,* pièce 49), il l'est le 12 décembre 1132 (*Cartulaire…,* pièce 93) et le 7 mars 1138 (*Cartulaire…,* pièce 247)

III Raimond At II d'ASPET, seigneur d'Aspet, cité de 1125 à 1160.
Le 26 juillet 1156, Ramon At d'*Espel*, accompagné de ses fils Arnaud Ramon et Roger, fait donation totale de sa personne au Maître du Temple de Jérusalem de Montsaunès. Il cède en même temps au *monastère* les territoires, ville, château et église de Canens, avec justice, haute, moyenne et basse, dîmes et prémices ; tous ses droits sur les hameaux de *Podiola,* Arzac et *Ayrot ;* l'albergue d'un repas annuel, les censives dues sur l'église de la Pujolle, par le moine d'Aleth, prieur de Roquefort[485].
Le 8 mai 1157 Ramonat d'*Espel* fut témoin d'un partage de terres des seigneurs d'Asque (*Cartulaire…,* pièce 489)
Vers 1160 il fit donation du domaine de la Bena, près de Garonne et se rendit en Terre Sainte en compagnie de Dodon dit Bernard, comte de Comminges[486].
Il eut :

4.1 Arnaud Raimond II d'ASPET, qui suit

4.2 Roger d'ASPET, cité en 1160

4.3 Gaucerand d'ASPET. En 1159 il donne la terre de Lussan[487].

IV Arnaud Raimond II d'ASPET, seigneur d'Aspet, cité de 1156 à 1190.
En 1171, avec Roger de *Terzag* (Tersac ?) et Bonhomme de Roquefort, il arbitra la querelle entre le seigneur d'Encausse, Guilhem de *Cotz* (Encausse) et les Templiers de Montsaunès, au sujet des dîmes de *Cotz*[488] (Encausse.)
En septembre 1179 il abandonna le droit de sivadage qu'il percevait dans le village de Montsaunès, du Commandeur Arbeu de *Planasilva,* lequel en retour lui donna des rentes[489], puis en juillet 1186 il cèda au monastère de Montsaunès tous les biens et droits qu'il possèdait sur les fiefs de *Seies* et d'*Arrot,* et le lieu du Vernet, près de Figarol[490].
En 1190 il engage une partie de ses biens et part à la 3ème croisade, avec Raymond Roger, comte de Foix, il rejoignit le roi de France, Philippe-Auguste, à Gênes, et il participa à la prise

[484] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[485] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[486] P.E. Ousset, *Généalogie ;* J.Ducos, *op.cit.*
[487] Maurice Vuillier se référant à Samaran
[488] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[489] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[490] P.E. Ousset, *Généalogie…*

de Saint-Jean d'Acre. On suppose qu'il est mort à la croisade ou qu'il s'est établi en Terre Sainte. En tout cas, il n'est plus mentionné à partir de 1190[491].
Père de :

5.1 peut-être Arnaud Raimond d'ASPET, qui serait mort jeune.

5.2 N…d'ASPET, elle épousa **Fortanier de COMMINGES**, ils sont les auteurs des seigneurs d'Aspet de la seconde race, qui suit.

5.3 N…d'ASPET, elle épousa **Pons de FRANCAZAL**.

II
Seigneurs d'Aspet, seconde race

V Fortanier de COMMINGES, fils de Dodon dit Bernard III, comte de COMMINGES, et de Laurence de TOULOUSE (fille bâtarde d'Alphonse dit Jourdain, comte de Toulouse[492].)
Il devint seigneur d'Aspet par son mariage contracté vers 1190 avec une fille d'Arnaud Raimond II, seigneur d'Aspet.
Ils eurent 4 fils dont 3 sont les auteurs chacun d'une branche.

6.1 Arnaud Raimond III d'ASPET, qui suit, **auteur de la branche des seigneurs d'Aspet.** La généalogie de cette branche qui comprend 5 degrés en un peu moins de 150 ans est correcte quant à son principe chronologique.

6.2 Raimond At d'ASPET, **auteur de la branche des seigneurs de Prat,** qui suivra.

6.3 Roger d'ASPET, **auteur de la branche des seigneurs de Bérat,** qui suivra.

6.4 Guilhem At d'ASPET.

II-1
Seigneurs d'Aspet

VI Arnaud Raimond III d'ASPET, seigneur d'Aspet, cité de 1219 à 1257.
En 1219, répondant à l'appel de Raymond VII, comte de Toulouse, il accourut à son aide et contribua à la victorieuse défense de Toulouse, assiégée par le prince Louis, fils aîné du roi Philippe-Auguste. Avec son cousin Arnaud de Comminges, seigneur de Daumazan, il garda intrépidement la barbacane neuve[493].

---

[491] P.E. Ousset, *Généalogie… ;* J. Ducos, *op.cit.*
[492] Multiples sources, dont Jules Villain, *La France moderne,Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.1614 ,1615.
[493] P.E. Ousset, *Généalogie…*

C'est probablement lui qui dit A.Raimond d'Aspet fut cité le 26 janvier 1232 avec Raymond At d'Aspet au sujet d'une reconnaissance de dette de Roger d'Aspet de 1231, lequel avait abandonné les droits auxquels il prétendait sur l'église et le cloître de Bérat[494].
C'est très probablement lui qui est cité en 1232 comme mari de Blanche de Benque[495].
En octobre 1232 Bernard Odon de Benque, avec l'accord de Bernard de Benque, son fils, de Blanche Flore de Benque, sa fille, et d'Arnaud Raimond d'Aspet, son gendre, abandonnèrent à l'abbé Bernard et au monastère de Lézat tout ce qu'il possédait dans l'église et le village de Fustignac, à l'exception de 5 sous « d'amparance » sur les tenanciers de l'abbaye[496].
C'est probablement lui qui fut cité en avril 1249, avec R.At de *Sped* (d'Aspet), dans le compte des paiements effectués par l'abbaye de Bonnefont[497].
Le 27 août 1252 il arbitra le différend qui opposait son frère Roger d'Aspet, à l'abbé de Lézat, au sujet de l'albergue de Bérat, ce différend existait depuis la mort de Fortanier de Comminges, père d'Arnaud Raimond et de Roger d'Aspet[498]. Le 26 juillet 1257 il fut témoin à l'acte de foi et hommage rendu par son neveu Arnau Raimond d'Aspet (branche de Prat), au comte de Comminges, Bernard VI[499].
Il pourrait donc avoir épousé Blanche Flore de Benque puis Brune de *Sueys* (probablement Soueix car c'est ainsi que le lieu s'est longtemps écrit et que Soueix est proche de Moulis et de Salau, voir infra.)
P.E. Ousset, cite à la même époque Bertrand d'Aspet, père de Gaston, n'ayant pas vu qu'il s'agissait très probablement d'une autre lignée (voir I-3)
Il eut :

7.1 Guilhem Arnaud d'ASPET, qui suit

7.2 Centulle d'ASPET, cité en 1260[500]. Le 27 mars 1260 (alias 1261, question de style) Brune de *SUEYS,* mère de Centulle d'ASPET, en accord avec ses 3 frères, à elle, donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem les censives de Bazert de Moulis[501].

VII Guilhem Arnaud d'ASPET, seigneur d'Aspet.
En février 1257 il vendit aux Templiers de Montsaunès la moitié du casal de *Botelas,* avec toutes ses appartenances[502]
Il eut:

8.1 Arnaud Bernard d'ASPET, qui suit

8.2 Roger I d'ASPET, le 9 avril 1273 il était prieur de l'abbaye de Bonnefont[503].

---

[494] *Cartulaire…,* pièce 290
[495] Mont de Benque
[496] *Cartulaire…,* pièce 243
[497] *Recueil…,* pièce 356
[498] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[499] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[500] Higounet, *op.cit.*
[501] Abbé Samiac, se référant aux Actes de Salau ; Commanderie de Salau ; P.E. Ousset, *Généalogie…*
[502] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[503] P.E. Ousset, *Généalogie…*

8.3 Arnaud Roger d'ASPET, cité en 1286.

VIII Arnaud Bernard d'ASPET, seigneur d'Aspet.
Il est cité le 3 mars 1273[504].
Il eut[505] :

9.1 Roger d'ASPET, qui suit

9.2 peut-être Raimond At ou Antoine d'ASPET

On trouve également à la même époque deux coseigneurs d'Aspet, qui pourraient être des frères ou des cousins de Roger II :

9.3 peut-être Arnaud d'ASPET
Contemporain de Roger II d'Aspet, Arnaud d'Aspet, coseigneur d'Aspet (1314-1337) fut institué héritier par Millète d'Arnave, veuve d'Izarn de *Mirapeix* en Béarn (donc Mirepeix), seigneurie de Coarraze[506].
Peut-être est-il le père de Bellegarde d'ASPET qui épousa en 1320 (quittance de dot du 19 février 1320) Raimond Aymeri de MONTESQUIOU[507]. Bellegarde était la fille d'Arnaud Raimond d'Aspet, chevalier, seigneur d'Aspet, sont cités plusieurs actes au sujet de ce mariage en 1322, dans l'un Arnaud Raimond est dit damoiseau.
En 1333, c'est probablement le même Arnaud d'Aspet, qui se trouva accusé de complicité avec Gaston et Bernard d'Aspet, coseigneurs, dans les crimes (brigandages, vols, pillages, usurpations, exactions, viols incendies et meurtres) commis en Albigeois, en Lautrec, dans le Razès et le Narbonnais, par le comte de Comminges, Bernard VIII, et ses frères, Pierre Raymond, vicomte de Serrère, et Guy, seigneur de Figeac. Les trois coseigneurs d'Aspet furent graciés par les Lettres de rémission de Philippe VI de Valois, données à Poissy, en novembre, en considération des services rendus à la Couronne[508].

9.4 peut-être Gaston II d'ASPET, coseigneur d'Aspet, gracié en novembre 1333

9.5 peut-être Bernard I d'ASPET, coseigneur d'Aspet (vers 1325-1341)
Vers 1325 il permit aux consuls de la ville, en retour des réparations qu'ils avaient effectuées à la fontaine, de percevoir au profit de la communauté une taxe de 4 sols sur toute charge de vin (107 litres), vendue à l'auberge[509]. En 1329, il fut donné, avec Bernard, comte de Comminges, et ses frères ; Bernard d'Aspet, seigneur de Bérat, et autres seigneurs, comme caution, en otages, soit à Toulouse, soit à Pampelune, du

[504] P.E. Ousset, *Généalogie…*, se référant à AD. Gers
[505] P.E. Ousset, *Généalogie…*dit que Roger II ainsi que Raimond At ou Antoine sont fils de Roger I ou d'Arnaud Roger, il n'est pas prouvé que l'acheteur de la seigneurie d'Arbas soit le frère de Roger II, il pourrait être son homonyme.
[506] P.E. Ousset, *op.cit.*
[507] AD. Gers 1309-1373
[508] P.E Ousset, *Généalogie…*
[509] P.E Ousset, *Généalogie…*

traité conclu à Tarbes, le 19 octobre, par Gaston 1er, comte de Foix, avec Jean d'Armagnac, sous l'arbitrage du roi de Navarre[510] . Il fut gracié en 1333, comme dit supra..

Le 8 septembre 1339 Bernard d'Aspet, seigneur d'Aspet, chevalier banneret, et Roger d'Aspet, furent présents avec autre Bernard d'Aspet, seigneur de Bérat, écuyer banneret, à la montre des gens d'armes du comte de Foix, passée à Mont-de-Marsan[511] puis en 1341 il fut dit coseigneur de Landorthe dans l'acte d'inféodation de la métairie de Magaran, par Pierre Raymond, comte de Comminges, à son fidèle serviteeur, André Gaston de Saint-Gaudens, cette métairie s'étendait jusqu'à la terre de Bernard d'Aspet, coseigneur de Landorthe[512].

IX Roger II d'ASPET, chevalier. Ch. Higounet cite un Roger d'Aspet qui serait mort vers 1339, alors que le présumé fils de Roger II était mineur en 1335 avec un tuteur, il s'agit donc soit d'un homonyme soit d'une erreur de date.

La seigneurie d'Arbas fut vendue en 1311 par les religieuses de Longages à Roger et Raimond At d'Aspet et à Adhémar de Mauléon, coseigneur de Montastruc, moyennant une rente annuelle de 400 sols tolzas[513]. L'un des acquéreurs était Roger d'Aspet, seigneur d'Aspet, P.E. Ousset suppose que Raimond At était son frère, il pourrait être Raimond At d'Aspet, seigneur de Prat.

Dame Barrave (petite-fille de Roger II d'Aspet) confirma la charte d'Arbas en 1397[514].

Le 19 mars 1315 Roger d'Aspet, chevalier, fut témoin avec Bertrand d'Armagnac, Jean de Vendôme, Pierre de Lautrec et d'autres grands seigneurs au compromis passé dans l'église de Saint-Léran de Lavaur, entre Bernard VIII de Comminges, vicomte de Turenne, et son frère Guy de Comminges, seigneur de Figeac, d'une part, et leur tante Eléonore de Montfort, d'autre, au sujet de terres héritées de Jean de Montfort[515].

En mai 1317, après la fête de Saint Michel, Roger d'Aspet, seigneur dudit lieu, concèda aux consuls de Montgauch l'exercice de la justice et de la police locale[516].

Selon Higounet il aurait eu pour fils Bernard d'Aqpet qui continua la lignée, celui-ci est cité le 26 avril 1350 et aurait été le père de Raimond At II d'Aspet, ceci est contredit par le fait que Raimond At d'Aspet était mineur en 1335, sous la tutelle de Me *Hisparius de Culberta.*

C'est une confusion avec Bernard I d'Aspet, coseigneur d'Aspet, probablement un frère ou cousin de Roger II. Il est cité de 1325 à 1341, à cette date il était seigneur de Landorthe (voir supra.)

On retrouvera Bernard d'Aspet cité le 26 avril 1350 au degré XI.

Roger II d'ASPET eut :

10.1 Raymond At II d'ASPET

---

[510] P.E Ousset, *Généalogie…*
[511] P.E Ousset, *Généalogie…*
[512] P.E Ousset, *Généalogie…*
[513] P.E. Ousset, *Généalogie… ;* J.Ducos, *op.cit.*
[514] P.E. Ousset, *op.cit.*
[515] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[516] P.E. Ousset, *Généalogie…*

Le 20 juin 1335, mineur sous la tutelle de Me *Hisparius de Culberta,* étant coseigneur de Juzet, il figura dans la sentence d'arbitrage rendue par Raymond, évêque de Couserans, au sujet de l'inféodation d'une partie des montagnes de Cagire et de Soum, entre les coseigneurs de Juzet, dont Raymond At d'Aspet, mineur, et les consuls de Juzet[517]. En 1351, Raymond Athon d'Aspet, seigneur d'Aspet, reconnut une dette à un marchand de Toulouse[518]

10.2 Raymond Arnaud d'ASPET, qui suit.

X Raymond Arnaud d'ASPET, seigneur d'Aspet.
Il épousa Barrave de *MIREPEIX* ou *MIRAPEIX* . Ils sont cités en 1334 dans le Livre des Obits des Jacobins de Saint-Gaudens, à propos de l'achat du lieu de *Vayranis,* fait par Barrave de Mirepeix à *Vidiate* de Montégut, épouse de Guilhem Arnaud d'Estadens[519].
En 1337 Raimond Arnaud d'Aspet, condamné par le juge de Rivière pour arrestation arbitraire et emprisonnement de gens placés sous la sauvegarde du roi, fit appel de cette sentence devant le sénéchal de Toulouse[520]. Barrave de *Mirapeix* fit un codicille le 26 août 1361 et mourut dès 1363.
Ils eurent :

XI Bernard II d'ASPET, seigneur de Castelbiague puis coseigneur d'Aspet.
Le 26 avril 1350 Bernard d'Aspet, seigneur de Castelbiague, fils de Raimond Arnaud d'Aspet et de Barrave de *Mirapeix,* marié à Cébélie d'Aspet, fut témoin de l'achat de la vicomté de Turenne, par Guillaume Roger de Beaufort à sa belle-sœur Cécile de Comminges, veuve du comte d'Urgel[521], la même année il fut présent à l'hommage de Roger de Comminges à Pierre Raymond II de Comminges[522]. Le 26 août 1361, sa mère, Barrave de *Mirapeix,* fit un codicille au testament qu'elle avait fait en sa faveur, elle ajouta des legs au couvent des Jacobins de Saint-Gaudens et voulait que ceux qu'elle avait consentis à Guilhem Arnaud de *Mirapeix* et à Guilhem d'Aspet, leur soient payés aussitôt après sa mort[523].
Le 14 avril 1363 Bernard d'Aspet et son fils Roger firent le serment d'observer les trêves conclues entre les comtes de Foix et d'Armagnac[524]. La même année Bernard d'Aspet, chevalier, coseigneur d'Aspet, désirant payer les legs et restitutions des testaments de sa mère, Barrave de *Mirapeix,* et de sa femme Cébélie d'Aspet, abandonna aux Jacobins de Saint-Gaudens les rentes et revenus des lieux de Soueich et *Afis,* Arnaud d'Aspet était témoin[525].
Le 3 avril 1370 il donna à la confrérie de Notre-Dame de Montsaunès, pour qu'on prie pour lui et ses parents, un setier de blé, mesure de Salies, de rente annuelle, payable à la Pentecôte par son fermier du moulin de Castelbiague[526]

[517] P.E. Ousset, *op.cit.*
[518] P.E. Ousset, *op.cit.*
[519] P.E. Ousset, *op.cit.*
[520] P.E. Ousset, *op.cit.*
[521] P.E. Ousset, *op.cit.*
[522] P.E. Ousset, *op.cit.*
[523] P.E. Ousset, *op.cit.*
[524] AD.P.A E 408
[525] P.E. Ousset, *op.cit.*
[526] P.E. Ousset, *op.cit.*

Il avait épousé, bien avant 1350, **Cébélie ou Sibylle d'ASPET**, comme dit supra et infra, elle mourut dès 1363.
Ils eurent :

12.1 Roger d'ASPET, il prit le parti du comte d'Armagnac dans le conflit qui l'opposait au comte de Foix, fut fait prisonnier par Gaston Phoebus à la bataille de Launac, le 5 décembre 1362, et amené en captivité à Foix, avec 900 autres gentilshommes[527] .
Délivré sous caution en 1363, après avoir juré avec son père d'observer les trêves entre les comtes de Foix et d'Armagnac[528], il serait mort la même année, il mourut avant son père, certainement avant 1370.

12.2 Barrave d'ASPET, dame d'Aspet et de *Mirapeix* (probablement Mirepeix, en Béarn, cette qualification pourrait venir de sa grand-mère), citée de 1383 à 1403 (Higounet)
Selon J. Ducos elle hérita la seigneurie d'Aspet à la mort de son père en 1370.
Le 1er février 1383 (n.st) elle donna une charte des coutumes à la ville et au consulat et à la ville d'Aspet, elle confirma la charte en 1392[529].
En 1395 elle reconnut que sa mère Cébélie d'Aspet, jadis femme de Bernard d'Aspet, avait légué au couvent des Jacobins de Saint-Gaudens, 200 florins d'or, pour 365 messes par an, somme qu'elle s'engageait à payer à raison de 25 sous tous les ans, à prendre sur la terre d'Estadens[530]. Le 20 septembre 1397 elle donna et concéda, approuva et confirma les libertés, coutumes, et franchises des communautés de Chein Dessus, au diocèse de Comminges, et de Portet, au diocèse de Couserans, la même année elle confirma les coutumes d'Arbas, octroyées en 1347, avec celles de Montastruc et de Rouède[531]. Par contrat du 20 septembre 1399 elle vendit à Gaillard de La Roche, seigneur de Fontenilles, la terre *d'Esquino d'Aze* (Terrebasse) en Comminges[532].
Le 7 janvier 1402 (n.st), elle fonda, à l'autel Saint-Barthélemy de l'église paroissiale d'Aspet, une chapellenie de six prêtres chargés de prier pour le repos de son âme, pour le seigneur Bernard, son père, pour dame Cébélie, sa mère. De son vivant elle leur concéda les dîmes d'Estadens, les fiefs et censives de Portet, les trois *saumées* de blé du moulin de Saint-Lary, les droits acquis à Juzet et à Girosp et les redevances perçues à Régades et à Payssous[533].
En 1403, Raymond Arnaud de Coarraze confirme *tant en son nom qu'au nom de dame Barrave, dont il est procureur,* la charte des coutumes d'Aspet. Le 11 janvier de cette même année, il était à Estadens où il prêta serment et reçut l'hommage de ses vassaux. il porta les titres de baron de Coarraze et de seigneur d'Aspet, de Bérat et d'Oroix en

[527] P.E. Ousset, *op.cit. ;* J. Ducos, *op.cit.*
[528] P.E. Ousset, *op.cit.*
[529] P.E. Ousset, *op.cit. ; Patrimoine,* I, p.48
[530] P.E. Ousset, *op.cit.*
[531] P.E. Ousset, *op.cit.*
[532] P.E. Ousset, *op.cit.*
[533] P.E. Ousset, *Généalogie…*

Bigorre[534]. Son sceau sur un acte du 11 octobre 1407 fait apparaître les armes des Coarraze écartelées avec celles des Aspet[535].
P.E. Ousset avoue l'impossibilité de dire comment la seigneurie entière est passée sous la domination de cette famille : héritage, alliance, échange ou vente ?
Dès la fin du 13ème siècle les Coarraze étaient déjà implantés en Comminges, en 1291 Raimond Arnaud de Coarraze est seigneur de Bérat. En 1314 Milhète d'Arnave, veuve d'Izarn de *Mirapeix,* mentionna Arnaud d'Aspet parmi ses héritiers, en 1334 Barrave de *Mirapeix*, probablement (selon P.E. Ousset) fille des précédents était mariée à Arnaud Raimond d'Aspet, *Mirapeix* en Béarn (donc Mirepeix), appartenait aux Coarraze, Arnaud Guilhem de Coarraze en était seigneur en 1343, Barrave d'Aspet était seigneuresse de *Mirapeix* en 1403[536].
Les liens entre le Béarn dont était originaire Raymond Arnaud de Coarraze, et le Comminges venaient des comtes de Foix (nombreuses alliances entre les comtes de Foix et les comtes de Comminges, entre autres Gaston II, comte de Foix avait épousé Eléonore de Comminges, (ils sont les parents de Gaston Phoebus) qui avaient reçu le Nébouzan (démembré du Comminges) en 1329 suite à un accord avec les comtes d'Armagnac, puis qui les défirent à la bataille de Launac le 5 décembre 1362 après une longue guerre.
Raymond Arnaud de Coarraze avait été un conseiller de Gaston Phoebus, comte de Foix, ce qui peut expliquer son arrivée en Comminges. En 1412 il fut nommé gouverneur provisoire du Comminges jusqu'à ce que soit libérée la comtesse Marguerite, emprisonnée par son mari[537], Marguerite, comtesse de Comminges avait épousé successivement Jean III, comte d'Armagnac ; Jean II d'Armagnac, comte de Pardiac puis Mathieu de Foix, qui l'avait emprisonnée.
Raymond Arnaud de Coarraze était fils de Raymond de Coarraze selon Charles Higounet[538].

II-2
Seigneurs de Prat

La seigneurie de Prat relevait à l'origine des comtes de Comminges, il est probable que c'est Fortanier de Comminges qui la donna à Raymond At d'Aspet. La famille d'Aspet constitua la baronnie de Prat telle qu'elle exista jusqu'au 17ème siècle, elle comprenait une bonne partie du Bas-Salat, en faisaient partie, outre Prat, les villages de Bonrepaux, Mauvezin, Labastide, Castagnède, His, Bagert et Marsoulas. Elle relevait du comté de Comminges et faisait partie des diocèses de Comminges et de Couserans

---

[534] P.E. Ousset, *Vicissitudes…*
[535] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[536] P.E. Ousset, *Généalogie…*
[537] J. Ducos, *op.cit.*
[538] Claude Le Laboureur, *Les Mémoires de messire Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière, et Histoire généalogique de la maison de Castelnau,* 1659, t.I, p.20 estime que Raymond Arnaud de Coarraze (qu'il dit tué au combat en 1385, confusion) avait épousé Armelinde, fille et héritière de Dato, seigneur d'Aspet, et d'Agnette de Comminges, créant un degré entre Raymond et Raymond Arnaud de Coarraze qui participa à la bataille en 1385 et se maria trois fois.

Vers 1370 la baronnie de Prat passa par substitution testamentaire aux mains d'Arnaud Guilhem de Mauléon et resta dans sa maison jusqu'en 1611[539] .
La plus grande partie releva ensuite du Couserans, les villages étant situés en Comminges en ayant été démembrés.
La généalogie établie par Ch.Higounet fait apparaître 5 degrés en environ 110 ans, il y a très probablement un degré de trop (on trouve deux Raimond Arnaud successifs, il n'est pas sûr qu'ils soient père et fils.)

VI Raimond At d'ASPET, seigneur de Prat, vivait de 1200 à 1257
Avant 1249 apparaissent dans les le compte de dons et de paiements effectués par l'abbaye de Bonnefont Ramon At de *Spet* (d'Aspet) et Ortiger d'Aspet[540], en avril 1249 apparaît également R.At. de *Sped* (d'Aspet), avec A.R d'Aspet, dans le compte des paiements effectués à l'abbaye de Bonnefont[541].
Il eut :

7.1 Arnaud Raimond d'ASPET.
Le 26 juillet 1257 il rendit hommage à Bernard VI, comte de Comminges[542]
Peut-être est-ce lui qui avec ses frères fit en 1278 un don à Laffite-Vigordane[543].

7.2 Raimond Arnaud d'ASPET, qui suit.

7.3 Raimond At d'ASPET, seigneur de Prat.
Il épousa **Brune de MAULEON**, citée de 1273 à 1279 (non rattachée.)

VII Raimond Arnaud d'ASPET, seigneur de Prat, cité en 1257.
Il pourrait être le père de :

VIII Raimond Arnaud d'ASPET, seigneur de Prat, cité en 1293.
Il eut :

IX Raimond At d'ASPET, seigneur de Prat, cité en 1306.
Il eut :

X (*Arnaud Raimond*, incertain) d'ASPET, seigneur de Prat.

Il eut :

11.1 Raimond At d'ASPET, qui suit.

11.2 Raimond d'ASPET, qui vivait en 1370.

---

[539] *Le château de Prat,* par A. Arnhold, se référant à l'abbé Samiac.
[540] *Recueil…,* pièce 353
[541] *Recueil…,* pièce 356
[542] P.E Ousset, *Généalogie…*
[543] *Recueil…,* pièce 431

XI **Raimond At d'ASPET**, mort avant le 23 avril 1368.
Il eut :

Brune d'ASPET, seigneuresse de la baronnie de Prat ; le 23 avril 1368 elle échangea avec Pons de Francazal, coseigneur de Taurignan, l'île de Bonrepaux et des droits à Francazal et à Lacave, contre des terres et des droits dans le territoire de Prat, qui lui *(Pons de Francazal)* venaient de Thibaut de Lévis[544]

Elle épousa **Bertrand d'ESPAGNE** dit le Boiteux, fils d'Arnaud I de COMMINGES dit d'Espagne, seigneur de La Roque, et de Marquèse de SEMEAC-BENAC. Il mourut dès 1368, Brune d'Aspet est citée en 1370. Leur fils Charles d'Espagne enleva puis épousa en 1374 Cécile de Lévis, fille de Thibaut de Lévis et de Seguine de Comminges.

L'acte faisant apparaître la cession de la baronnie de Prat à la famille de Mauléon n'a pas été trouvé.

II-3
Seigneurs de Bérat

La seigneurie de Bérat relevait à l'origine des seigneurs de Muret, elle passa ensuite à la famille de Comminges par le mariage, vers 1120, de Diaz de Muret avec Bernard I, comte de Comminges, grand-père de Fortanier de Comminges auteur de la seconde race des seigneurs d'Aspet. La branche des seigneurs de Bérat tenait Bérat, Saint-Elix, Mauran, Palaminy, Saint-Michel et une part de Cazères, qui constituaient sans doute le patrimoine échu à Fortanier de Comminges, auquel s'ajoutaient les possessions de la maison d'Aspet dans la plaine, apportées par sa femme[545]

VI Roger d'ASPET, chevalier, seigneur de Bérat (à 15 km au Sud Ouest de Muret). Cité de 1217 à 1259.
C'est probablement lui qui avec Raimond d'Aspet fut le 23 novembre 1227 témoin au mariage de B. Amiel de Pailhès[546].
Les 26 janvier 1232 et 21 août 1246, les consuls de Rieux firent reconstituer une charte perdue par le monastère de Lézat contenant la reconnaissance par Roger d'Aspet, d'une dette de 250 sous de Morlaàs, faute de paiement Roger d'Aspet avait abandonné les droits auxquels il prétendait sur l'église et le cloître de Bérat[547].
Roger d'Aspet fut cité les 15 mars 1243, 1er mars 1244, 17 mars 1244, et 5 juillet 1245, avec l'archiprêtre de Rieux et d'autres clercs et laïques des diocèses de Toulouse et de Comminges, pour des spoliations commises envers l'abbé de Pamiers. L'abbé de Pamiers fut remis en possession de ses droits sur la sauveté de Bérat[548].
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Raimond At d'ASPET, cité de 1234 à 1283.

---

[544] Abbé Samiac, se référant aux Archives du château de Prat.
[545] P.E Ousset, *Généalogie*
[546] Abbé Samiac, *Bull. Société de l'Ariège,* t.III
[547] *Cartulaire…,* pièce 290
[548] *Cartulaire…,* pièces 289 et 236

7.2 Bernard d'ASPET, cité de 1257 à 1275.

7.3 Navarre d'ASPET épousa **Arnaud de MARTRES.**

7.4 Brunemartine d'ASPET.

En 1291 Raimond Arnaud de Coarraze est seigneur de Bérat. Ch. Higounet émet l'hypothèse qu'il aurait épousé une fille de Raimond At ou de Bernard d'Aspet.

La lignée Aspet fut continuée par Raimond, qui suit, qui pourrait être un fils de Raimond At ou de Bernard.

VIII Raimond d'ASPET, cité en 1303.
Il eut :

IX Bernard d'ASPET, seigneur de Bérat, cité de 1305 à 1339.
Comme on l'a vu pour Bernard d'Aspet, coseigneur d'Aspet, il est en 1329 caution du traité entre Gaston 1er, comte de Foix, et Jean d'Armagnac, puis le 8 septembre 1339, le même Bernard d'Aspet, seigneur de Bérat, écuyer banneret, fut présent à la montre, à Mont-de-Marsan, des gens d'armes du comte de Foix.
D'une alliance inconnue il eut :

X Raimond d'ASPET, cité en 1379 et 1385.
Il épousa **Tiburge de PAILHES.**
Ils eurent :

Jean d'Aspet, cité en 1419.

A la même époque vivait Raimond Athon d'Aspet, seigneur de Bérat.
Il apparaît en 1380 dans le rôle des acquisitions de terres faites par Gaston Phoebus, comte de Foix, dans le territoire de Marquefave à Izarn Loup de Foix, seigneur de Crampagna, **Raimond Athon d'Aspet, seigneur de Bérat**, et d'autres[549].
Le 12 avril 1385 il y eut une reconnaissance en faveur d'Hélie de *Podio* par Raimond Athon d'Aspet, seigneur de Bérat[550].
Le 27 octobre 1391 Hélène du Falgar, fille de Barthélemy du Falgar, femme de Raimond Athon d'Aspet, seigneur de Bérat, fonde un obit[551] .

[549] Maurice Vuillier se référant à AD. P.A, sans précision, même source pour les 3 données suivantes.
[550] AD. Gers
[551] AD. H.G

II-4
Autre lignée

Le *Cartulaire de l'abbaye de Lézat,* le *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont* et d'autres actes permettent d'établir ce qui semble une lignée.
Les personnes qui constituent cette lignée portent des prénoms différents de ceux cités par Higounet.

I Guilhem Raimond d'ASPET, s'engagea vers 1180-1200 envers B.Amic[552].
Il pourrait être G.R d'Aspet, père de Bertrand d'Aspet, chevalier, lequel Bertrand avait un différend avec l'abbé de Lézat, au sujet de l'église de Saint-Cizy et divers droits qui s'y rattachent, que G.R d'Aspet, père dudit Bertrand d'Aspet avait restitués audit monastère. Roger, comte de Foix, arbitre, jugea le 5 juillet 1245 que la dite église appartiendra au monastère que les dîmes et revenus seront partagés par moitié, Bertrand tenant sa part en fief de l'abbé et lui prêtant sur le champ, l'hommage qu'il lui doit[553] .
En 1219 Raymond d'Aspet et Bertrand son fils firent des dons à *Lespone* et à Saint-Maurice[554] .

II Bertrand d'ASPET, chevalier.
En janvier 1245 Bertrand d'Aspet et Gaston, son fils, vendirent le casal de La Serre, le casal de Lacarrau (*existant, en Saint-Martory),* et de tout ce qu'ils possédaient de Saint-Martory jusqu'au chêne de *Matapol,* et à Bonnefont (*lieu en Proupiary, près de Saint-Martory, où était située l'abbaye de Bonnefont)* et de la Garonne jusqu'à Laffite-Toupière (*à 3 km de Saint-Martory),* eux et leurs familles s'engagèrent vis à vis de l'abbaye[555].
Le 12 avril 1245, Roger de Ganac, le Vieux, Roger, son fils, et Bertrand d'Aspet, chevalier, furent requis par Pierre de Dalbs, abbé de Lézat, de lui restituer le tiers de la justice civile et criminelle sur le village et le château de Montsabaoth et de lui prêter hommage pour les deux autres tiers. Ils reconnurent le droit au cens de l'abbé mais lui demandèrent de soumettre le différend à un juge[556].
En 1264 Guilhem Griu et Adémar de Montpezat, frères, fils de Pierre d'Esparros, chevalier, vendirent à Bertrand d'Aspet et à son fils Arnaud, la terre de Léran en Sainte-Foy d'Aurignac[557] *(Recueil…,* pièce 594.)
Bertrand d'Aspet fut le père de :

Gaston d'ASPET, cité en 1245

Probablement le même fut le père d'Arnaud d'ASPET, cité en 1264.

---

[552] Samaran
[553] *Cartulaire…,* pièce 248
[554] *Recueil…,* pièce 253
[555] Maurice Vuillier se référant à Samaran, sans précision.
[556] *Cartulaire…,* pièce 234
[557] *Recueil…*pièce 594

III
Famille d'ASPET Bavartès

Une généalogie succincte de cette famille a été établie par l'abbé de Vergès, et complétée par Maurice Vuillier *(qui reprend également des données de l'Armorial du Pays d'Oc.)*
L'Armorial du Pays d'Oc (*Armorial…*dans le texte) établit une généalogie qui reprend celle écrite par l'abbé de Vergès *(sans le dire)* et la complète en particulier pour le début de la branche des seigneurs du Plan. Il se réfère entre autres à P.E. Ousset, *Notices sur Aspet.* Comme on le verra cet *Armorial* indique des faits inexacts, il faut donc l'utiliser avec précaution.
Le document qui suit complète et corrige cette généalogie, en particulier pour la branche des seigneurs du Plan de Frontignes qui en est issue.
Le rattachement avec la famille des seigneurs d'Aspet n'est pas prouvé mais probable. *L'Armorial du Pays d'Oc* écrit que Jean d'Aspet, 1er degré de cette branche qui deviendra celle des seigneurs de Bavartès, était seigneur de Bérat, issu de la branche des seigneurs de Bérat, les actes trouvés ne mentionnent pas que ce Jean d'Aspet était seigneur de Bérat, ceci paraît une hypothèse pour l'assimiler au fils de Raymond d'Aspet et de Tiburge de Pailhès.
Le fait qu'il tienne Bérat est apparemment en contradiction avec ce que l'on sait par ailleurs, c'est Bernard de Coarraze, frère d'Agnès, femme de ce Jean d'Aspet, qui tenait alors Bérat (et sa descendance après lui), sauf si les deux beaux-frères tenaient chacun une partie de Bérat.
L'alliance de Jean d'Aspet, 1er degré de la filiation, avec Agnès de Coarraze, fille de Raymond de Coarraze, baron de Coarraze et selon une hypothèse d'*Armelinde* d'Aspet dont un fils Raymond Arnaud de Coarraze, était seigneur d'Aspet et l'autre fils Bernard de Coarraze, est seigneur de Bérat indique une présomption d'ascendance pour *Armelinde* (seigneurs de Bérat, voir supra.)

L'histoire de cette famille se déroule dans la région de Saint-Béat (sur la Garonne, à 20 km au sud de Saint-Gaudens) qui devint *au 12ème siècle le centre économique, administratif et religieux incontournable entre la France et l'Espagne. Sous le règne de Louis XI l'enclave de Saint-Béat revint au roi de France et les capitaines gouverneurs s'installèrent au château. La ville fut alors une des plus importantes du Comminges par son commerce avec l'Espagne*[558] .Cette famille tenait la vallée de ou du Bavartès (orthographe selon *le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne* et non Bavarthès), jouxtant Saint-Béat.

III-1
Seigneurs de Bavartès

I Jean d'ASPET, chevalier. Né (vers 1380 ?, il état chevalier en 1407)
Il vendit des fiefs en 1398, il fut cité avec son fils Raymond en *1427* et *1438*[559]. Ces deux dernières dates sont inexactes, sauf s'il est dit feu, car le 9 octobre 1426, Agnès de Coarraze,

[558] *Patrimoine,* II, p.1323
[559] *Armorial…*

veuve de Jean de *Spello,* chevalier, donna à son frère germain Bernard d'Aspet, des biens meubles et immeubles, sous réserve de l'usufruit et d'une rente[560].
Le 11 octobre 1407 il fut témoin au contrat de mariage entre Arnaud de Coarraze, seigneur d'Aspet et de la Gardiolle, et de Condor de Foix Rabat[561].
Il avait épousé **Agnès de COARRAZE**, fille de Raymond de Coarraze (et donc peut-être d'*Armelinde* d'Aspet), sœur de Raymond Arnaud et de Bernard de Coarraze, sénéchal de Comminges.
Ils eurent :

II Raymond d'ASPET, damoiseau. Son fils et lui firent une vente le 10 mars 1466[562] (Vergès)
Il avait épousé **Condor d'ABAJAN**, selon une reconnaissance de dot[563] (non datée.)
Ils eurent :

III Jean d'ASPET.
Le 12 octobre 1490 sa femme et lui donnèrent une quittance[564].
Il avait épousé **Florette de GAJAN**, fille de Bertrand de GAJAN.
Ils eurent :

IV Raymond d'ASPET.
Le 12 juillet 1506 sa femme et lui donnèrent une quittance[565].
Il avait épousé **Marguerite de BINOS,** fille d'Arnaud Guilhem de BINOS.
Ils eurent :

V Arnaud Raymond d'ASPET, coseigneur de Bavartès.
Le 24 février 1541 il rendit hommage devant le sénéchal de Toulouse pour ce qu'il tenait à Saint-Béat et à Lez, puis le 11 avril 1551 il dénombra Bavartès[566] .
En février 1566, habitant Saint-Béat, il reçut la permission de construire un moulin à blé sur la Garonne, au lieu dit le bout du pont *d'Oste*[567], il mourut avant 1586, date du testament de son gendre Jean Vaisse, mari de Jeanne d'Aspet, lequel Jean Vaisse nomma sa mère Marguerite de Salles, ses frères et son fils aîné Bertrand Vaisse[568] .
Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1530, **Catherine de BACHOS**, fille de Jean de Bachos, seigneur de Bachos[569] .
Ils eurent :

---

[560] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.III, p. 180, se référant à AD.HG 3 E 3305, Dubois, notaire.
[561] Vergès
[562] Vergès
[563] Vergès
[564] Vergès
[565] Vergès
[566] *Armorial…*
[567] Samaran
[568] AD. H.G
[569] Vergès

6.1 Domenge d'ASPET, elle épousa, à Saint-Béat, par contrat du 4 octobre 1556, **Barthélemy de SACERE**, seigneur de Marignac[570], lequel testa le 14 février 1595 disant qu'il avait été marié en premières noces à Domenge d'Aspet dont il avait eu Barthélemy de Sacère, capitaine, il avait épousé en secondes noces Jeanne de Sacère, dont il avait eu Catherine, Françoise, Sébastienne et Bertrande de Sacère, ses filles, Guilhem, Raymond, Jean, Gaston de Sacère, ses fils, nommant feu Charles de Sacère, son fils, frère de Barthélemy, feu noble Sébastien de *Larrieu* (très probablement Sarrieu), son frère (beau-frère ?), instituant héritier universel Jean de Sacère, son fils aîné de son second lit, Vital d'Aspet, seigneur de Bavartès était un des exécuteurs testamentaires[571].
Leur fils aîné Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac épousa Marie d'Ustou, dont la fille aînée Anne de Sacère devait 650 livres à Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès, qui en 1633 en fit cession à Barthélemy de Sacère[572] .

6.2 Vital d'ASPET, qui suit.

6.3 Jeanne d'ASPET. Elle épousa **Jean VAISSE**, marchand de Saint-Béat, fils de feu Bertrand VAISSE, marchand de Saint-Béat, et de Marguerite de SALLES. Il testa en 1586.

6.4 N…d'ASPET.
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Vital d'ASPET**, Jeune, dit d'Arbas. Il est cité le 18 juillet 1610, avec Oubriette d'Aspet, femme de Me Bernard de Juge, comme neveu et nièce de Vital d'Aspet, seigneur de Bavartès.
Vital d'ASPET, Jeune, dit d'Arbas, épousa par contrat en 1611 Jeanne de BETBEZE de Boutx[573] .

B- **Oubriette d'ASPET**, elle épousa avant le 18 juillet 1610 Me **Bernard de JUGE.**

VI Vital d'ASPET, écuyer, seigneur de Bavartès.
En 1564 il habitait Saint-Béat, en avril 1583 il habitait Lez dans la vallée de Bavartès, à cette date il vendit une borde à Saint-Béat à Julienne de Dieu, fille de Guillaume de Dieu et de Blanquine d'Aspet[574] .
Licencié ès droit, il fut lieutenant de M. le juge de Comminges.
Il testa une première fois le 7 décembre 1593, nommant sa fille Briette, son 2ème fils François, son 3ème fils Urbain, il avait un bâtard Jean d'Aspet, il institua héritier universel son fils aîné

[570] Vergès
[571] AD. H.G Saint-Béat
[572] AD. H.G Saint-Béat
[573] AD. H.G Saint-Béat
[574] Maurice Vuillier se référant à AD. T&G, sans précision.

François d'Aspet[575]. Il testa une seconde fois 18 juillet 1610, nommant sa femme, son fils Urbain, sa fille Oubriette mariée à Me Vital Sacau, son neveu Vital d'Aspet dit d'Arbas, Oubriette d'Aspet, sa nièce, femme de Me Bernard de Juge, instituant héritier universel Me Frix d'Aspet, son fils[576].
Le 7 avril 1614 il fut présent au contrat de mariage de sa petite-nièce Anne de Sacère, fille de Barthélemy, coseigneur de Marignac, et de Marie d'Ustou, avec Savary du Pac, seigneur de Créchets[577] et mourut dès 1617, date à laquelle on mentionna qu'il devait 1.800 livres à Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, dette reconnue par son fils Frix d'Aspet, mari de Jeanne de Méliande[578].
Il avait épousé, par contrat du 11 mars (février selon *Armorial…)*1565, **Anne d'USTOU**, sœur de Roger d'Ustou, seigneur de la Mothe[579], donc fille de Bernard d'USTOU, seigneur de Lamothe, et de Marie de BINOS[580]. Villain indique le 8 novembre 1570 comme date de contrat de mariage. En 1603 Anne d'Ustou fit une vente à Guillaume de Lagarde, marchand de Saint-Béat[581].
Ils eurent :

7.1 Frix d'ASPET, qui suit

7.2 autre Frix d'ASPET, seigneur de Castanède. L'abbé de Vergès le dit par erreur père de Gaudens d'ASPET, seigneur du Plan, tous les autres actes disent Gaudens d'Aspet, seigneur du Plan, fils de Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès et de Jeanne de Méliande.

7.3 Urbain d'ASPET, bachelier en théologie, prêtre.

7.4 Oubriette d'ASPET, elle épousa par contrat du 17 septembre 1610 Vital *SACAU,* ancien avocat gradué de Frontignes la mariée était assistée de ses frères Urbain et *Sans* d'Aspet[582], elle était veuve en 1644.

Il eut un fils bâtard :

7.5 Jean d'ASPET.

VII Frix (François) d'ASPET, seigneur de Bavartès. Né vers 1580 (il avait 66 ans en 1646 quand il témoigna à l'enquête de noblesse, pour être reçu chevalier de Malte, de Germain du Pouy de Sacère[583].

---

[575] Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Esténos,; sans précision; même source pour les 4 actes suivants.
[576] AD. H.G Saint-Béat
[577] AD. H.G Saint-Béat
[578] AD. H.G Saint-Béat
[579] Vergès
[580] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou.*
[581] AD. H.G Saint-Béat
[582] AD. H.G Saint-Béat
[583] *Armorial…*

Il fut lieutenant principal du juge de Comminges
Le 9 janvier 1619, lui et Bertrand de Sacère, coseigneur de Marignac, assistèrent au contrat de mariage de leur neveu *(la phrase est ambiguë, il certainement le neveu de Bertrand de Sacère et probablement celui de Frix d'Aspet)* Espagnolet Passaret, fils de feu Domenge Passaret et de Jeanne Dedieu, avec Catherine de Bessan, fille de sire Bertrand Bessan, bourgeois, et de Marguerite de Brumon[584].
En 1631 il reçut quittance de Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, pour ce qui avait été constitué à sa mère Domenge d'Aspet[585] puis en 1633 il fit cession à Barthélemy de Sacère de 650 livres dues par Anne de Sacère, fille dudit Barthélemy[586] .
Il vivait le 6 janvier 1661 et mourut dès 1664, date à laquelle il est dit que feu Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès et Barthélemy d'Aspet, son fils, s'étaient obligés envers Gaudens d'Aspet, seigneur du Plan, son fils et frère, de 1.000 livres, sur les biens dudit seigneur de Bavartès et de feue Jeanne de Méliande, ses père et mère[587].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 17 avril 1613, **Jeanne de MELIANDE**, fille de feu noble Vital de MELIANDE, capitaine, et de feue Marthe de (ou du) PRAT, dans la maison de son oncle noble Jérôme de Méliande, capitaine, mari de Philiberte de Méritens, Jérôme et feu Vital de Méliande étaient frères germains (AD.HG Saint-Béat), *ils étaient fils de Jérôme de Méliande et de Jeanne de Gemit.* Ce patronyme Méliande est écrit Melliande dans les actes, le lieu est Méliande, en Arlos, à 2 km de Saint-Béat, on trouve également des actes dans lesquels ce patronyme est écrit Milhaud qu'il faut corriger. En 1618 Gaudens Vaisse, fils de Jean Vaisse, Vieux, marchand, et de Marguerite de Binos, épousa Philiberte de Méliande, fille de feu Vital de Méliande et de Françoise d'Andaure, fut présent Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès, faisant pour sa femme Jeanne de Méliande, sœur de Philiberte[588], Françoise d'Andaure n'étant pas dite feue dans cet acte, était donc la seconde épouse de Vital de Méliande.
Jeanne de Méliande testa le 10 octobre 1619 nommant sa fille Catherine d'Aspet, *Urbain* d'Aspet, son 2ème fils, instituant héritier universel Barthélemy d'Aspet, son premier fils[589] .
Frixd'Aspet avait épousé en secondes noces, par contrat du 11 juin 1628, **Marguerite de SERS**.
En 1628 Frix d'Aspet reçut des mains de Roger Louis de Camplong, seigneur de Bonrepaire, 500 livres dues de son contrat de mariage, venant de François de Sers et de Françoise de Solan, sa femme[590], Marguerite de Sers était fille de François de Sers, seigneur de Coumes, et de Françoise de Solan[591].
Enfants du 1er lit (L'abbé de Vergès dit Barthélemy, Gaudens et *Suzanne*) :

8.1 Barthélemy d'ASPET, qui suit.

---

[584] Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Saint-Béat, sans precision.
[585] AD. H.G Saint-Béat, sans precision,; même source pour les 5 actes suivant.
[586] AD. H.G Saint-Béat
[587] AD. H.G Saint-Béat
[588] AD. H.G Saint-Béat
[589] AD. H.G Saint-Béat
[590] AD. H.G Saint-Béat
[591] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sers.*

8.2 Gaudens d'ASPET, auteur de la branche des seigneurs du Plan, qui suivra.

8.3 Catherine d'ASPET, elle épousa, par contrat en 1633, **Jean François PUJOL**, assisté de Philippe (et ?) Raymond PUJOL, prêtre, son oncle paternel, et de N…de LANES, sa mère[592].

VIII Barthélemy d'ASPET, seigneur de Bavartès.
Il fut conseiller du Roi, magistrat royal et lieutenant de Frontignes (pays en Comminges, dont la ville principale est Antichan-de-Frontignes, à 7 km au Nord de Saint-Béat.)
Il épousa en premières noces, par contrat du 10 mars 1639, **Françoise de BARON**, fille de Jean de BARON et de Françoise de SERS[593].
Il épousa en secondes noces, par contrat 18 janvier 1667, Anne *DUBIC* (alias *DULIC,* probablement DUVIC), fille du sieur Pierre *Dubic,* bourgeois de Saint-Béat, elle avait été mariée en premières noces au sieur Pierre Martin, par contrat 15 mars 1639. Ledit sieur d'Aspet avait marié son fils Urbain d'Aspet à Paule du Pac, il avait aussi un fils Gaudens d'Aspet, sacristain de l'église cathédrale de Saint-Lizier, il avait aussi 2 filles Jeanne et Paule d'Aspet. Pierre *Dubic* avait aussi un autre fils Denis *Dubic,* qui avait été marié avec Françoise de Camplong, par contrat du 2 novembre 1644[594], Françoise de Camplong, veuve de Denis *Dubic,* fit en 1683 un don à Frix d'Aspet, son neveu[595].
Enfants du 1er lit :

9.1 Urbain d'ASPET, qui suit.

9.2 Gaudens d'ASPET, en 1667 il était sacristain de l'église cathédrale de Saint-Lizier.

9.3° *Marthe* (Marie selon *Armorial…*) **d'ASPET**. Elle épousa, par contrat du 6 janvier 1661, noble **Arnaud SOULE**, seigneur de *Vezins* (Bezins), fils du sieur Jacques Soule et de feue Anne Valence, de Saint-Béat, Frix et Barthélemy d'Aspet, aïeul et père de la mariée, lui donnèrent en dot 600 et 1.400 livres et la seigneurie de *Las Pujolles*[596]. Arnaud Soule mourut le 31 mai 1697 et fut inhumé le lendemain à Saint-Béat[597]. Le 31 octobre 1710 leur fils noble Barthélemy Soule, seigneur de Bezins, épousa Jeanne Rouanne, Marthe d'Aspet ne fut pas dite feue[598].

9.4 Jeanne d'ASPET (?)

---

[592]Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Saint-Béat, sans précision; même source pour les 4 actes suivants et le 6ème suivant.
[593] AD. T&G ; Vergès
[594] AD.H.G Cierp
[595] AD.H.G Saint-Béat
[596] AD.H.G Saint-Béat
[597] *Armorial…*
[598] AD. H.G Saint-Béat

9.5 Paule d'ASPET. Elle épousa, par contrat 1690, noble **Jean Pierre de SAPENE**, fils des feus Henri de Sapène et Louise d'Ustou[599], mariage tardif, elle testa le 8 avril 1715 instituant héritiers universels Simon d'Aspet et Jean d'Aspet, magistrat royal de Frontignes, ses neveux[600].

9.6 Marthe d'ASPET. Elle épousa noble **Alexandre d'AGIEU**, fils de Géraud d'AGIEU et de Guillelme de VALENCE, d'où 18 enfants nés à Saint-Pé d'Ardet[601] .
Géraud d'Agieu, fils de feu noble Alexandre d'Agieu et de Marthe d'Aspet vivait le 29 avril 1705[602] .

IX Urbain d'ASPET, seigneur de Lez (touchant Saint-Béat) et de Bavartès
Il mourut avant le 8 mai 1693 date à laquelle Paule du Pac, veuve, habitant Lez en Comminges, donna à titre de préciput et en avance d'hoirie à sa fille Jeanne d'Aspet 1.500 livres et divers objets mobiliers à prendre sur la succession de sa dite mère[603] .
En *1673* il fut présent à l'estimation des biens de son beau-père Jean du Pac[604], ces biens furent partagés le 23 novembre 1679[605] .
Il avait épousé, par contrat 4 février 1663, à Fronsac, **Paule du PAC**, fille de Jean du PAC, seigneur de Palatz, et de Catherine de BAREGES, *sa première épouse,* la mariée était dotée de 4.000 livres, noble Arnaud Soule, seigneur de Bezins et Marthe d'Aspet, sa femme, donnaient 1.600 livres[606].
En 1700 Paule du Pac, veuve, et son fils Jean d'Aspet, résidant à Lez, firent une vente à Jean du Pac, seigneur de Palatz[607] .
Ils eurent :

10.1 Jean d'ASPET qui suit.

10.2 Simon d'ASPET, cité dans le testament de son frère Jean, le 22 juillet 1713, il fut en 1715, avec son frère Jean, institué héritier universel de sa tante Paule d'Aspet, femme de Jean Pierre de Sapène, à cette date il était acolyte[608].

10.3 Jeanne d'ASPET.

X Jean d'ASPET, seigneur de Lez.
Il fut conseiller du roi, juge en chef du Comminges, magistrat royal de Frontignes, juge de Fronsac.
Le 12 février 1702 il fut maintenu noble, à Montauban[609] .

---

[599] Maurice Vuillier se référant à BnF, sans n°.
[600] AD.HG 3 E 28122 Saint-Béat.
[601] *Armorial…*
[602] Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Saint-Béat, sans précision, même source pour les 6 actes suivants et le 8ème, le 10ème, etc.
[603] AD. Ariège
[604] AD. H.G Saint-Béat
[605] AD. H.G Saint-Béat
[606] AD. H.G Saint-Béat ; Vergès
[607] AD. H.G Cierp
[608] AD. H.G Saint-Béat

Il testa le 22 juillet 1713, disant être fils de Paule du Pac, frère de Simon d'Aspet, il avai épousé Anne de *Bossost* (Boussac), ils avaient trois enfants, Gaudens, Marie et Brigitte d'Aspet[610], en 1715 il fut avec son frère Simon institué héritier universel de sa tante Paule d'Aspet.
Il avait épousé Anne de *BOSSOST* (selon le testament, tous les autres actes la nomment **Anne de BOUSSAC,** nom qu'il faut adopter, l'abbé de Vergès la nomme Anne de Boussac, lui donnant pour enfants Gaudens, Dominique, Jean, prêtre, et Jeanne). Anne de Boussac, fille de Pierre Boussac et de Raymonde Dufaure[611], donc sœur de Jeanne et de Jacquette Boussac, épouses de Jean et Urbain d'Aspet du Plan. Elle est citée en 1733 avec son mari[612] . Anne Boussac testa le 25 octobre 1743, nommant son mari, elle a eu 5.000 livres de dot et 7 enfants, Gaudens, Jean, prêtre et prébendier de Saint-Bertrand, Jean François, Dominique, Marie d'Aspet, veuve de Benoît de La Mothe d'Izaut, habitant Izaut, Brigitte d'Aspet, veuve de *Frix* de Combes, habitant Loures, et Jacquette d'Aspet[613].
Ils eurent :

11.1 Gaudens d'ASPET, qui suit.

11.2 Jean d'ASPET, prêtre et prébendier de Saint-Bertrand de Comminges en 1743 ; curé de *Saour* en 1760[614] .

11.3 Jean François d'ASPET.

11.4 Dominique d'ASPET.

11.5 Marie d'ASPET. Née vers 1708, elle épousa (vers 1725 ?) **Benoît de LA MOTHE,** chevalier, seigneur d'Izaut, fils de Gabriel de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, et de Françoise Ursule de BARBOTAN[615], il mourut avant le 29 octobre 1735, date d'une donation de Joseph de La Mothe, prébendier de l'église cathédrale de Comminges, à son filleul Joseph Gabriel de La Mothe d'Izaut, fils de feu Benoît de La Mothe d'Izaut et de Marie d'Aspet[616]. Marie d'Aspet fut citée veuve en 1737[617], elle vivait en 1746, à **Izaut (**pas à Unzent comme le dit Maurice Vuillier), elle mourut à Saint-Bertrand (de Comminges), le 13 septembre 1763, âgée de 55 ans[618].

11.6 Brigitte d'ASPET. Elle épousa, par contrat 10 février 1731, *Frix* (Pierre selon *Armorial…)* **de COMBES**, magistrat de Barousse, son cousin, fils de Pierre de

---

609 *Armorial…*
610 AD. H.G Saint-Béat
611 *Armorial…*
612 Vergès
613 AD. H.G Saint-Béat
614 *Armorial…*
615 Vergès
616 AD. Gers
617 AD. H.G Saint-Béat
618 *Armorial*

Combes et de Jacquette du Pac[619]. Le 16 décembre 1737, elle fut témoin avec sa sœur Jacquette et ses frères Jean, Jean François et Dominique d'Aspet, au contrat de mariage de leur frère Gaudens d'Aspet avec Perrette *Doniers.*

7° Jacquette d'ASPET.

XI Gaudens d'ASPET de Lez.
Il épousa, par contrat du 27 octobre 1733 et du 16 décembre 1737, Perrette *DONIES* alias *DONIERS,* fille de feu Me Jean *DONIES* alias *DONIERS,* conseiller du roi, juge en chef de Saint-Béat, et d'Anne BARRIE (alias de Barrié), furent présents Bernard d'Aspet, seigneur d'Artigalet, messire Jean Barrié de Cazaux, chevalier, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau d'Auch, habitant Paris, qui la dota de 3.000 livres (l'abbé de Vergès I sup 28, indique le contrat de 1733 ; AD.HG Reg. Ins 35, indique les 2 contrats.)
Ils eurent :

12.1 Jean d'ASPET, qui suit.

12.2 autre Jean d'ASPET, chevalier d'Aspet, parrain de son neveu Jean[620] .

XII Jean d'ASPET, dit le comte d'Aspet.
Il fut garde du corps du Roi dans la compagnie de Villeroy, et reçut une commission de capitaine de cavalerie le 28 février 1778[621] .
Il avait épousé, par contrat du 4 août 1777, le 24 octobre *la Gazette de France* indique que Leurs Majestés et la famille royale avaient signé le contrat (abbé de Vergès ; *Armorial…*dit contrat du 22 octobre 1777), et le 29 octobre suivant, en l'église de Paron (dans l'Yonne), **Alexandrine Marie Louise de POLIGNAC**, fille de Guillaume Alexandre, comte de POLIGNAC, et de Marie Jeanne Louise de SALUCES, dotée de 60.000 livres, le marié recevait tous les biens de son père[622] .
Ils eurent :

13.1 Jean Louis Alexandre d'ASPET, né à Paris le 12 mai 1779 il fut baptisé le même jour à Saint-Merri[623] .

13.2 Alexandre Jean Gabriel d'ASPET, né à Paris le 8 mai 1780, il fut baptisé le même jour à Saint-Merri[624] .

III-2
Seigneurs du Plan

Le Plan est un toponyme très répandu, au moins 6 lieux en Comminges. En 1769 Pierre Jean d'Aspet fut dit sieur du Plan de Frontignes, on ne sait si Frontignes est relatif au Plan ou s'il

[619] *Armorial*
[620] *Armorial…*
[621] *Armorial…*
[622] *Armorial…*
[623] *Armorial*
[624] *Armorial*

faut lire Pierre Jean d'Aspet, seigneur du Plan, de Frontignes. Frontignes est un pays dont le lieu principal est Antichan-de-Frontignes.

VIII Gaudens d'ASPET, seigneur du Plan.
Né vers 1628. En 1658 il reçut 600 livres pour sa légitime sur les biens du seigneur de Bavartès et de Jeanne de Méliande, ses père et mère, Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès et Barthélemy d'Aspet étaient son père et son frère[625], il mourut en juin 1668 et fut inhumé en l'église de Saint-Béat, âgé de 40 ans[626].
Il avait épousé en premières noces, par contrat 21 juin 1646 (Vergès), par contrat en 1656 **Marguerite de PASSARET** (AD.HG Saint-Béat), dans cet acte, Gaudens d'Aspet, seigneur du Plan, est dit fils de Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès. Marguerite de PASSARET était fille d'Espagnolet PASSARET, bourgeois de Saint-Béat, et de Catherine de BESSAN[627].
On a vu que le 9 janvier 1619 Frix d'Aspet, seigneur de Bavartès et Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, oncle(s) d'Espagnolet Passaret, fils de feu Domenge Passaret, avait épousé par contrat Catherine de Bessan, fille de sire Bertrand Bessan, bourgeois, et de Marguerite de Brumon[628] .
Il avait épousé en deuxièmes noces, dès 1659, **Marguerite de CAMPLONG,** à cette date Gaudens d'Aspet reçut (on ne sait quoi) de Roger Louis de Camplong pour décharge d'Antoine de Camplong, son fils, pour le contrat de mariage de Marguerite de Camplong[629].
Il aurait épousé en troisièmes noces **Louise d'ENCAUSSE**[630] .
Il aurait épousé en quatrièmes noces une demoiselle *DULIC* d'Artigalet, c'est probablement une confusion avec *DUBIC* (ou inversement), car Anne *DUBIC,* seconde femme de Barthélemy d'Aspet, est dite *DULIC,* dans un acte (en 1683 Françoise de Camplong, veuve de du sieur Denis *Dulic* fait un don à Frix d'Aspet, son neveu[631]. Ce mariage est très douteux et le fils qui est dit en être issu, Jean d'Aspet, né en 1679 n'est certainement pas le fils de Gaudens d'Aspet, dit par la même source[632] mort en 1668. Il est possible qu'il y ait une confusion avec le mariage de Barthélemy d'Aspet, seigneur de Bavartès, et Anne *Dubic* (mais cette dernière n'est pas dite d'Artigalet.)
D'une de ses 2 premières unions il eut :

9.1 Frix d'ASPET, qui suit.

9.2 Jean d'ASPET, qui suivra.

9.3 Marthe d'ASPET. Elle épousa noble **Alexandre d'AGIEU** (famille DAGIEU selon *le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne* ou d'AGIEU, selon

[625] Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Saint-Béat, sans précision, même source pour les actes qui suivent avec la même référence.
[626] *Armorial*
[627] *Armorial*
[628] AD. H.G Saint-Béat
[629] AD. H.G Saint-Béat
[630] *Armorial…*
[631] AD. H.G Saint-Béat
[632] *Armorial…*

*Armorial…*et non d'AGIEN*),* dont elle était veuve le 29 avril 1705, à cette date habitant Saint-Pé d'Ardet, elle est citée avec son fils Géraud d'Agieu[633].
Frix d'Aspet, seigneur du Plan dans son testament du 1er septembre nomma *Christine* d'Agieu*,* sa nièce. En 1715 noble Jean d'Agieu*,* fils de feu noble Alexandre d'Agieu*,* et de *Marguerite* (Marthe) d'Aspet, habitant Saint-Pé d'Ardet, reçut d'Urbain d'Aspet, seigneur d'Artigalet, son cousin *(germain),* 72 livres sur les biens de feu Jean d'Aspet, seigneur du Plan, son oncle[634] .

de sa 3ème union, si elle eut lieu, il aurait eu :

9.4 Jacques d'ASPET, baptisé à Saint-Béat le 11 août 1667[635] .

Il ne peut avoir eu de sa 4ème union :

autre Jean d'ASPET, né le 28 octobre 1679, il fut baptisé le 30 à Saint-Béat[636]

IX Frix d'ASPET, seigneur du Plan.
Il fut maintenu noble[637] .
Le 5 octobre 1704 il fut témoin du sieur Bertrand Bessan, du Plan, fils du sieur Barthélemy Bessan, et de Claire Soumastre, lors de son contrat de mariage avec Marthe de Soule de Bezins, fille de noble Barthélemy de Soule, seigneur de Bezins, et de feue Marguerite de Binos[638].
Il testa le 1er septembre 1706, habitant Arlos (à 2 km de Saint-Béat), nommant sa femme Catherine de Combes, fille de Me Jean de Combes, sœur de Pierre de Combes, il avait deux filles, Françoise, héritière universelle et Brigitte d'Aspet, qui reçut 3.000 livres, il leur substitua son neveu Urbain d'Aspet, seigneur d'Artigalet, fils de son frère Jean d'Aspet, sieur du Plan, il avait une nièce *Christine* d'Agieu[639].
Il avait épousé **Catherine de COMBES**, fille de Me Jean de Combes (c'est très probablement lui qui était avocat au parlement, juge de la baronnie de Mauléon, habitant Loures, présent au contrat de mariage d'Urbain d'Aspet, seigneur d'Artigalet, et de Jacquette Boussac.)
Ils eurent :

10.1 Françoise d'ASPET, née le 27 septembre 1702, baptisée à Arlos, elle mourut le 19 juin 1668, âgée de 66 ans[640] .

10.2 Brigitte d'ASPET, née le 23 mars 1704, baptisée le 26 à Arlos[641] .

***

633 AD. H.G Saint-Béat
634 AD. H.G Saint-Béat
635 *Armorial…*
636 *Armorial…*
637 *Armorial*
638 AD. H.G Saint-Béat
639 AD. H.G Saint-Béat
640 *Armorial…*
641 *Armorial…*

IX bis Jean d'ASPET, seigneur du Plan.
Il testa le 25 octobre 1711, nommant ses fils Jean Raymond et Jean d'Aspet, acolyte, sa fille Brigitte d'Aspet mariée à M. de *Peyronex* (probablement Espeyroux), instituant héritier universel son fils aîné Urbain d'Aspet[642], il mourut dès 1715, date à laquelle son neveu Jean d'Agieu, reçut 72 livres de sa succession.
Il avait épousé **Madeleine de GEMIT**, elle mourut avant le 28 décembre 1707, date du contrat de mariage de son fils Urbain.
Ils eurent (nommés dans le testament de leur père):

10.1 Urbain d'ASPET, qui suit.

10.2 Jean *Raymond* d'ASPET, sieur du Plan. Le 9 décembre 1716 Jean *François* d'Aspet, sieur du Plan, fils de feu Jean d'Aspet et de Madeleine de Gemit, épousa par contrat, **Jeanne de BOUSSAC**, fille de Pierre BOUSSAC, bourgeois de Saint-Béat, et de Raymonde DUFAUR , dotée de 3.000 livres[643] .
En 1769 Pierre Jean d'Aspet, seigneur du Plan, de Frontignes, fit un achat, il est probablement leur fils[644].

10.3 Jean d'ASPET, sieur de *Belisle,* acolyte. En 1707 il reçut un titre clérical[645].

4° Brigitte d'ASPET, elle épousa par contrat du *31 janvier* 1710 (l'acte dit 31 février !) **Paul d'ABAJAN**[646] (il faut corriger cet acte qui la prénomme Marguerite.)
En 1719 Urbain d'Aspet, seigneur d'Artigalet, donna une quittance à noble Paul d'ABAJAN, seigneur *d'Espeyranots*[647] (alias *d'Espeyre,* probablement Espeyrous.) Le 9 août 1744 Louis d'Abajan d'Ardiège, seigneur de Martres, institua héritier universel son neveu Jean Baptiste d'Abajan, fils de feu Paul d'Abajan et de Brigitte d'Aspet[648].

X Urbain d'ASPET, seigneur d'Artigalet (à 1 km de Luscan, fief de la famille de Gemit.)
Il est nommé en 1711 avec Pierre Destoup, mari de Catherine d'Agieu, et demoiselles *Guillaume,* Colombe, Jeanneton et Françoise d'Agieu, sœurs[649].
Le 16 avril 1716 il fut, avec son frère Jean, témoin au contrat de mariage de son beau-frère Jean Boussac avec Marguerite d'Ustou, fille de feu Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard, et d'Anne du Pouy[650]. Il fut cité en 1738, habitant Lez, avec Jean de Gemit, seigneur de Luscan[651].
Il avait épousé, par contrat 28 décembre 1707, **Jacquette BOUSSAC**, fille du sieur Pierre BOUSSAC, bourgeois, et de Raymonde DUFAUR, il était assisté de son frère Jean d'Aspet,

[642] Maurice Vuillier se référant à AD. H.G Saint-Béat, sans précision, même source pour les actes qui suivent.
[643] AD. H.G Saint-Béat
[644] AD. H.G Sauveterre
[645] AD. H.G Saint-Béat
[646] AD. H.G Saint-Béat
[647] AD. H.G Cierp
[648] AD. H.G Saint-Béat
[649] AD. H.G Saint-Béat
[650] AD. H.G Saint-Béat
[651] AD. H.G Sainte-Marie

sieur de *Belisle,* Brigitte d'Aspet était sa sœur, fut présent Me Jean de Combes, avocat au parlement, juge de la baronnie de Mauléon, habitant Loures[652].
Ils eurent probablement Bernard d'ASPET, seigneur d'Artigalet, présent le 17 octobre 1733 au contrat de mariage de Gaudens d'Aspet de Lez avec Perrette *Donies.*

III-3
Branche établie en Foix

Le Nobiliaire du département de l'Ariège, par Louis Lafont de Sentenac, mentionne que la famille d'Aspet de *Babarle* (Bavartès), de l'élection de Comminges, avait une branche établie en Foix, dont les descendants, qui avaient fait remonter leurs preuves à 1556, furent maintenus dans leur noblesse le 16 janvier 1700.
La seule autre mention qui pourrait concerner cette famille est la suivante :
En 1656 on cite Jeanne d'Aspet, fille de feu Me Antoine d'Aspet, notaire royal de Daumazan en Foix, et de Jeanne de Nostens[653], le fait que l'acte soit passé à Saint-Béat peut signifier qu'Antoine d'Aspet en était issu. Étant notaire, soit il avait dérogé, soit il était issu d'une branche qui n'était pas noble.

III-4
Familles d'ASPET à Saint-Béat et dans les environs

Les actes font apparaître de nombreuses personnes de ce nom à Saint-Béat et dans les environs, notamment à Bezins et au Château de Bezins (à 2 km de Saint-Béat)
Ces personnes ne sont pas qualifiées nobles, elles apparaissent dans des actes concernant des familles alliées à la famille des seigneurs de Bavartès, nobles ou alliées à des familles nobles.
Il est probable qu'elles soient issues de cadets sans fortune ou de bâtards. On les trouve notamment associées à des familles, qui ne sont pas nobles, apparemment issues de familles nobles (Binos, d'Encausse.)

IV
Personnes isolées

Fin du 13ème siècle, Arnaud Raymond d'Aspet est le père de Bellegarde d'Aspet qui épousa en 1320 Raymond Aymeric de Mntesquiou, seigneur de Montesquiou.

Fin du 14ème siècle, Armelinde d'Aspet épousa Raymond de Coarraze, baron de Coarraze

15ème siècle, *Salamande* d'Aspet est l'épouse de Thibaut de Villeneuve.

---

652 AD.H.G Saint-Béat
653 AD.H.G Saint-Béat

Vers 1475, Honorette d'Aspet épousa Jean de Méritens, seigneur de Montégut, Castillon

Douilac, Révision le 31 mai 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille d'ASTUGUE
Seigneurs de Corné

I Seigneurs de Corné **p.99**

II Seigneurs d'Engalin et de Mérens **p.111**

III Personnes isolées **p.114**

Existaient au moins deux familles d'Astugue en Armagnac et en Bigorre, celle des seigneurs de Corné (en Armagnac), qui est celle dont la généalogie est établie dans ce document, et celle de Buzon, dont les auteurs étaient des juges de Galan (en Bigorre), dont la généalogie a été établie par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège.*
Jules Villain a établi une généalogie succincte de la famille d'Astugue de Corné[654], André Navelle[655], indique des données complémentaires, ces généalogies ont été complétées par Maurice Vuillier. Le document qui suit la complète et la corrige (en partie avec des actes venant de Maurice Vuillier.)

I
Seigneurs de Corné

La famille des seigneurs de Corné portait : « Écartelé aux 1 et 4 d'or à 3 pals de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à un huchet de sable [656].»

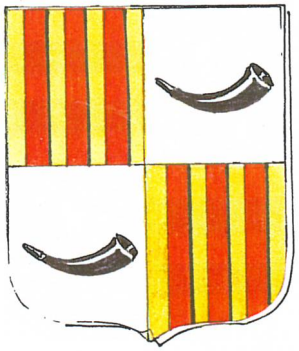

Les premiers degrés sont indiqués par un document, non daté, établi par l'abbé de Vergès[657], fondé sur le testament du 7 mai 1478 de Jean d'Astugue.

Cette branche tenait Corné, à 1 km de Maravat (Gers.)

I Jean d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Il fut cité dans le testament de son fils homonyme du 7 mai 1478. Auparavant on cite Raymond d'Astugue, seigneur de Corné, qui reçut le 7 mai 1428 des lettres d'anoblissement de la métairie de *Falhan*[658]. Ce Raymond d'Astugue pourrait être le père de Jean, 1er degré.
D'une alliance inconnue Jean d'Astugue eut :

2.1 Jean d'ASTUGUE, qui suit

2° Poncet d' ASTUGUE, cité comme le frère du testateur de 1478.

---

[654] J. Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.1576, 1577.
[655] A. Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.I, pp.80-82
[656] R. Bourse,/I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[657] AD. Gers Vergès I 169
[658] AD. Gers Vergès I 169

3.3Marguerite d' ASTUGUE, citée comme sœur du testateur de 1478, comme épouse de *Bertrand* (Bernard ?) **d'ASTUGUE.**

II Jean d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Il testa le 7 mai 1478, nommant Jean et Manaud, ses fils, instituant héritier universel Ségnoret son autre fils.(supra.)
D'une alliance inconnue (peut-être une demoiselle de la famille qui tenait alors Esparbès, ce qui expliquerait le partage en 1502 avec la maison d'Esparbès, infra), il eut (indiqués dans l'ordre par l'abbé de Vergès):

3.1 Ségnoret d' ASTUGUE, héritier universel le 7 mai 1478. D'une alliance inconnue il eut Jean et Manaud d'Astugue, qui moururent sans descendance, car ils ne sont plus cités après 1478.

3.2 Manaud d'ASTUGUE, qui suit.

3.3 Jean d'ASTUGUE, le 22 mars 1491, il fit le partage des biens avec son frère Manaud[659], c'est très probablement lui qui dit Jean d'Astugue, seigneur d'Esparbès, (on cite en 1502 le partage de Manaud d'Astugue avec la maison d'Esparbès) assista en 1510, avec son présumé frère Manaud, au contrat de mariage de Gilles de Galard (neveu de Manaud) avec Gaillarde de Rigaud.

3.4 Poncet d'ASTUGUE, cité en 1478, il mourut avant le 22 mars 1491.

3.5 Longuette d'ASTUGUE. Elle épousa, par contrat 6 novembre 1473, **Bernard (**alias **Bertrand) de PREISSAC**, coseigneur de Mariac, frère de Dominique de Preissac, capitaine Cadeillan, elle reçut en dot des biens à Esparbès, Montfort et Bourret[660]. Cet acte permet de corriger *Histoire de la famille de Preissac.* On sait maintenant qu'il est fils d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret. Bernard de Preissac, coseigneur de Mariac, était fils d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret. Le mariage de Longuette d'Astugue est rappelé dans un acte du 3 juin 1517[661].

3.6 Marie d'ASTUGUE.

3.7 Paysette d'ASTUGUE, elle épousa Vésian *BERALD.*

III Manaud d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Il mourut avant le 6 mai 1514 date du contrat de mariage de son fils François, car à cette date celui-ci avait pour administrateur Mathieu de Montesquiou.

---

[659] AD. Gers Vergès I 169
[660]Archives du château de Saint-Blancard ; André Navelle, *op.cit.,* se référant à AD.HG E 420 apporte des précisions sur la dot.
[661] AD. Gers 3 E 5927 L'Isle-Jourdain

Le 20 mars 1501 il fut nommé exécuteur testamentaire d'Archieu de Galard, seigneur de Terraube, puis en 1502 il fit partage avec la maison d'Esparbès, dans un autre acte il est dit oncle des fils d'Archieu de Galard[662]. Il fut le témoin de sa nièce Florette de Galard, à son contrat de mariage *(en 1503)* avec Géraud de Preissac, fils de Jean de Preissac, seigneur de Cadeillan, et de Marthe de Sédillac[663].
En 1510 il assista avec Jean d'Astugue, seigneur d'Esparbès, au mariage de Gilles de Galard, fils d'Archieu, avec Gaillarde de Rigaud[664].
Les liens avec la famille de Galard sont les suivants : La belle-mère de Manaud d'Astugue, Anne de Galard, était la sœur de Marguerite de Galard qui avait épousé Archieu de Galard, seigneur de Terraube.
Il avait épousé **Marguerite** (alias *Marquèse,* par erreur*)* **de MONTESQUIOU**, citée le 6 décembre 1514 dans l'assignation de dot[665]. Marguerite de Montesquiou est par déduction certainement la sœur de Mathieu de Montesquiou, qui est dit administrateur maternel (*tuteur)* de François d'Astugue, lors de son contrat de mariage du 6 décembre 1514, donc fille de Barthélemy de Montesquiou, seigneur de Marsan, et d'Annette de Galard, sa seconde épouse. Barthélemy de Montesquiou testa une 1ère fois le 8 mai 1479 faisant, entre autres, un legs à sa fille Marguerite, non mariée à cette date[666] et une seconde fois le 7 juillet 1481, la nommant après ses sœurs Jeanne et Gaillarde[667]. Ceci explique également que Manaud d'Astugue soit l'oncle des enfants d'Archieu de Galard et de Marguerite de Galard.
Ils eurent :

IV François d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Il mourut avant le 16 janvier 1567, à cette date Antonie de Noé, veuve, nomme un procureur pour la représenter dans son procès contre Germaine de Montesquiou, veuve de François de Noé, seigneur de Razengues[668] Le 31 mai 1521, il avait rendu hommage, à Mauvezin, pour la maison noble de Puycasquier[669].
Il avait épousé, par contrat du 6 décembre 1514, **Antonie de NOE**, dotée de 1.500 livres, fille de Jean de Noé, seigneur de Razengues et de Bonrepos, et de Jeanne de Galard de Brassac, Mathieu de Montesquiou était l'administrateur maternel du marié[670]. Le 16 janvier 1567 Antoinette de Noé, veuve, était en procès avec Germaine de Montesquiou, veuve de François de Noé, seigneur de Razengues comme dit ci-dessus, le 8 mars 1567 Bertrand d'Astugue dit de Noé, seigneur de Razengues, nomma un procureur dans le procès entre Antoinette de Noé et ledit seigneur d'Astugue, son fils, d'une part, et Germaine de Montesquiou[671].

---

662 J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugement de maintenue de noblesse d'Augustin d'Astugue de Corné, seigneur de Saint-Orens, p.144, note 4
663 Maurice Vuillier se référant à Noulens, *La Maison de Galard*
664 J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugement de maintenue denoblesse d'Augustin d'Astugue de Corné, seigneur de Saint-Orens, p.144, note 4
665 AD.HG 3 E 10323 L'Isle-Jourdain
666 AD. Gers Vergès I 2520 n°14004
667 Maurice Vuillier se référant à Noulens, *La Maison de Galard*
668 AD.Gers 3 E 5934 Montferran
669 AD. Gers Vergès I 169
670 AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain; André Navelle, *op.cit.,* produisant AD.HG 10323 et 10324 Cavarreri, notaire
671 AD.Gers 3 E 5934 Montferran

Ils eurent :

5.1 Jean d'ASTUGUE, qui suit.

5.2 Antoine d'ASTUGUE, dit le capitaine Corné. C'est très probablement lui qui dit seigneur d'Esparbès était en 1527 témoin au testament d'Antoine de Got[672] et en 1555, associé avec Dominique de Preissac, était en procès avec Gaillard de Preissac[673].
Le 5 juin 1551 François de Noé, seigneur de Bonrepaux, fit donation à Antoine d'Astugue dit le capitaine Corné, son neveu, de la place et seigneurie de Razengues, à condition qu'il lui baille 1.120 livres pour le rachat de la métairie de Thoron, la quittance fut remise par Dominique de Preissac, dit le capitaine de Cadeillan, représentant son beau-frère Antoine d'Astugue[674].
Le 13 mars 1568 il fut nommé exécuteur testamentaire de Raymond de Faudoas, seigneur de Sérempuy[675].
Il est probablement le père de Marguerite d'ASTUGUE, dame d'Esparbès, qui épousa Jean de MARTIN, seigneur de Lalanne, dont elle était veuve le 8 juillet 1591, date à laquelle elle fit une donation, en la maison seigneuriale d'Esparbès, au comté de Mauvezin et Montfort, à son neveu noble Bertrand Hélie, écolier, de la maison d'Auban[676].

5.3 Bertrand d'ASTUGUE dit de Noé, seigneur de Razengues. Il est cité avec sa mère Antoinette de Noé, le 8 mars 1567, comme seigneur de Razengues[677]. Il acheta une métairie le 9 février 1573 et l'arrenta le 13 février 1573 à Marguerite de Mansencal, veuve de Gabriel du Bourg[678].

5.4 Françoise d'ASTUGUE. Elle épousa **Dominique de PREISSAC** (et non Gaillard), dit le capitaine Cadeillan, dont elle était veuve le 20 juillet 1562, date d'une transaction entre elle et Bertrand d'Astugue, son neveu, fils de Jean d'Astugue, seigneur de Corné (*son frère),* elle lui céda tous ses droits paternels, maternels et fraternels[679]. Cette union fut rappelée le 30 septembre 1586 dans la montre de 50 reîtres français par Jean de Preissac, présumé fils de Dominique de Preissac et de Françoise d'Astugue[680], il paraît étonnant que Jean de Preissac n'ait pas été nommé à la transaction du 20 juillet 1562.

---

672 AD Gers 3 E 5963 L'Isle-Jourdain
673 AD.Gers B 6
674 André Navelle, *op.cit.,* se référant à AD.HG 1383 Bolaroti, notaire
675 AD.Gers 3 E 1579 Gimont
676 AD.HG Reg. Ins. 5
677 La seigneurie de Razengues avait été donnée à son frère Antoine d'Astugue, ce dernier apparaît en 1527, en 1555 et en 1568 comme seigneur d'Esparbès, peut-être fit-il vente de cette seigneurie à son frère Bernard, ou bien y a t'il confusion entre Antoine et Bertrand ?
678 AD. Gers 3 E 6638 Montferran
679 J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, Jugement de maintenue de noblesse d'Augustin d'Astugue de Corné, seigneur de Saint-Orens, p.145.
680 AD.Gers I 2901 n°15900

5.4 Jeanne d'ASTUGUE. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir preuve, elle épousa, par contrat du 13 décembre 1546, **Jean de PARDAILLAN,** seigneur de Caumort, fils de Bertrand de PARDAILLAN, seigneur de Caumort, et de Catherine de BIRAN, il était veuf d'Anne de CASSAGNET, épousée par contrat 9 avril 1532[681].

V Jean d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
On a une preuve de son existence par la transaction entre Françoise d'Astugue et Bertrand d'Astugue, son neveu, fils de Jean d'Astugue, seigneur de Corné (voir supra.) C'est la seule donnée que l'on ait sur lui, il est probable qu'il mourut jeune, ou en tout cas avant le mariage de ses enfants ce qui explique qu'il n'apparaisse pas, non plus que son épouse.
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Bertrand d'ASTUGUE, qui suit.

6.2 Anne d'ASTUGUE, (dite sœur de Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné, dans son contrat de mariage.)
Elle épousa, par contrat du 7 juin 1565, noble **Louis de SARTA**, fils de noble Jacques de SARTA[682]. Son mari appartenait à une famille de marchands de Fleurance, originaire de Fontanges (Auvergne), anoblie par capitoulat. Le 11 janvier 1581, Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné, et Barthélemy Thomas, seigneur d'Argelles, tuteurs des héritiers de feu Louis de Sarta, et Pierre de Sarta, habitant Fleurance étaient en procès contre Germaine de Sarta, veuve de Jean Seychier, notaire de l'official de Toulouse[683].

6.3 très probablement (sans aucune preuve formelle mais c'est très probable) **Jeanne d'ASTUGUE**, elle épousa (avant le 5 février 1562, vers 1560 ?, il faut corriger *Histoire de la famille de Montlezun,* pour la date de décès de Marguerite de Rigaud 1ère épouse de Bernard de Montlezun, en indiquant des dates cohérentes) **Bernard de MONTLEZUN**, seigneur du Castéret et de Sérempuy, fils de Jean de Montlezun, seigneur de Castin, Meilhan, et de Jacquette Dangereux, sa seconde épouse. Il était veuf de Marguerite de Rigaud de Vaudreuil, épousée en 1545. Leur fille Catherine de Montlezun épousa par contrat du 10 octobre 1576, à Mauvezin, Denis de Mauléon, seigneur de Savaillan, Bertrand d'Astugue, seigneur de Razengues était présent, ainsi que Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné[684]. Les témoins au contrat de mariage et le lieu (Mauvezin), indiquent avec une quasi-certitude que Jeanne d'Astugue était sœur de Bertrand, seigneur de Corné. Jeanne d'Astugue, veuve, était présente au contrat de mariage de sa fille Catherine de Montlezun le 10 octobre 1576.

---

[681] Père Anselme, *Histoire généalogique et historique de la Maison royale de France,* V, p.188, indique le père de Jean de Pardaillan, sans nommer sa mère, et indique le mariage de Jean avec Anne de Cassagnet, mais n'indique pas le second mariage de Jean de Pardaillan. La mère de Jean de Pardaillan est indiquée par l'abbé de Vergès AD. Gers I 497.
[682] AD. Gers Vergès I 169
[683] André Navelle, *op.cit.,* se référant à AD.HG B 83
[684] BnF Chérin n°132

VI Bertrand d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
En 1580 étant avec Barthélemy de Thomas, tuteur des héritiers de Louis de *Cerda* (Louis de Sarta, son beau-frère), il était en procès avec Jean de Luppé, seigneur de Maravat et consorts[685]. Le 15 mars 1594 il était témoin à une transaction entre Anne d'Astarac, veuve de Jean François de Mauléon, et Marguerite de Sère, faisant référence à un acte du 8 mars 1560 retenu par Bernard d'Astugue, notaire de *Sadornin*[686]. Il testa le 2 octobre 1595, faisant un legs à son fils Antoine Bertrand, marié à Armoise de Montlezun, il avait marié son fils aîné Martial à Françoise de Noé, avait fait un legs à son autre fils Alexandre, il était marié à Jeanne d'Hélie[687], son testament fut ouvert le 9 janvier 1598.
Il avait épousé, par contrat du 8 février 1562[688] alias *8 février 1572*[689], cette seconde date est certainement une transcription erronée (voir infra pour Aiglantine d'Astugue, il faut corriger la preuve), **Jeanne d'HELIE**, dont les parents nous sont indiqués par le contrat de mariage de sa sœur cadette Aiglantine, le 17 mars 1572, avec Bernard d'Esparbès, seigneur de la Roquette, cet acte prévoyait que si les mariés décèdaient sans héritier, les biens d'Aiglantine reviendraient à l'héritier de Bertrand d'Astugue et de Jeanne d'Hélie, sa soeur[690]. Elle était fille de Pierre HELIE, seigneur de Villarzel, et de Madeleine de CHÂTEAUVERDUN. Le 27 mai 1618 Jeanne d'Hélie donna 4.000 livres à son fils Antoine Bertrand d'Astugue, seigneur d'Engalin[691], le 8 janvier 1621 elle est nommée dans le testament de son fils Antoine Bertrand d'Astugue[692].
Ils eurent :

7.1 Martial d'ASTUGUE, qui suit

7.2 Alexandre d'ASTUGUE et de Corné, seigneur et baron d'Arvieu, au moment de son 1er mariage il était capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Picardie.
Il épousa, en premières noces, par contrat du 17 juin 1596, à Mauvezin, **Elise (de) BRENGUIER** d'Arvieu[693] qui lui apporta la terre d'Arvieu (Aveyron.)
Il épousa en secondes noces, par contrat du 17 avril 1617, **Isabeau de GOUDON**, fille de feu Raymond de GOUDON, seigneur de Brugnac, *Seur,* et de Marguerite de LA ROQUE *Sausan* (probablement Bouillac), elle était veuve du sieur de la Roquette[694].
Enfant du 1er lit (Chaix d'Est-Ange dit qu'ils eurent Etienne et Jean qui rendirent hommage au Roi le 7 mars 1634, Jean, cité dans cet hommage me paraît être le fils d'Etienne):

---

685 AD. Gers B 18
686 Bacaignes, notaire de Lectoure
687 J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne* 1878, p.144 ; AD. Gers Vergès I 169 ; BN Fr 32298
688 AD. Gers Vergès I 169
689 BnF Fr 32298
690 AD. Gers Vergès I 1295 n°7973
691 AD. Gers 3 E 8579 Mauvezin
692 AD. Gers 3 E 8580 Mauvezin
693 AD. Gers Vergès I 169
694 AD. Aude N 27

Etienne d'ASTUGUE, seigneur et baron d'Arvieu, il épousa par contrat du 8 avril 1617 **Olympe de CABROL**, fille de feu Jacques de Cabrol, seigneur d'Arifat, et d'Esther de Goudon, du château de Grualgues, la mariée était assistée d'Isabeau de Goudon, veuve du sieur de la Roquette, future marâtre de son mari[695]. Ils rendirent hommage au Roi, le 7 mars 1634, pour leur terre d'Arvieu, ils en auraient obtenu l'érection en baronnie[696].
Ils eurent :

Jean d'ASTUGUE, seigneur et baron d'Arvieu, il dissipa tous ses biens, et ayant été convaincu d'assassinat, s'empoisonna dans sa prison à Rodez en 1675[697].

7.3 Antoine Bertrand d'ASTUGUE, seigneur du Haillau, de Mérens, d'Engalin, ces 2 seigneuries apportées par sa 1ère épouse, de Sérempuy. **Auteur de la branche des seigneurs d'Engalin et de Mérens**

7.4 Marguerite d'ASTUGUE, elle épousa vers 1590 **Jean de LUPPE**, seigneur de Maravat, fils de Carbon de Luppé, seigneur de Maravat, et d'Anne de Pins Montbrun, il était veuf d'Anne de Morlhon épousée par contrat 7 janvier 1577[698]. Jean de Luppé mourut dès 1618 date d'une requête du sieur (de Luppé) de Maravat, contre Marguerite d'Astugue, veuve du sieur de Maravat[699], le procès continuait en 1620-1621[700].

7.5 Aiglantine d'ASTUGUE, son existence nous est indiquée par le contrat de mariage d'Aiglantine d'Hélie, du 17 mars 1572, qui la nomme comme fille de sa sœur. Cette date permet de préciser que la date de contrat de mariage de Jeanne Hélie est le 8 février 1562 et non 1572.

7.6 Armoise d'ASTUGUE, dite sœur d'Antoine Bertrand d'Astugue, seigneur d'Engalin, elle avait épousé M. Me *BRULYON,* selon le testament de son frère du 8 janvier 1621[701].

VII Martial d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Il mourut avant le 10 décembre 1597, date du second mariage de son épouse, il est cité feu le 13 mars 1611, date du contrat de mariage de sa fille Armoise[702].

---

695 AD. Aude B 27
696 Chaix d'Est-Ange
697 Chaix d'Est-Ange
698 BnF Fr 32297 ; Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome I ; *Revue de Gascogne,* 1879, p.419
699 AD. Gers B 51
700 AD. Gers B 53
701 AD. Gerrs 3 E 8580
702 BnF Chérin n°132

Le 19 octobre 1586 Gabrielle de Châteauverdun, veuve en secondes de Roger de Noé, d'où une fille Françoise, fit une donation à Martial d'Astugue, fils de Bertrand d'Astugue et de Jeanne d'Hélie, sa nièce, son plus proche parent, à condition d'épouser sa *fille* (erreur de transcription, pour fillâtre) Françoise de Noé[703].
Il avait épousé, par contrat du 5 juillet 1587, **Françoise de NOE**[704], fille de Roger de Noé, seigneur de Noé, baron de l'Isle d'Arbechan, seigneur de Savères, et de Françoise de BENQUE, sa première épouse[705] et non de Gabrielle de Châteauverdun, sa seconde épouse, comme le disent la plupart des généalogies de la famille de Noé, publiées.. Devenue veuve Françoise de Noé épousa en secondes noces, par contrat 10 décembre 1597, Jacques du Haget, seigneur du Haget, fils de feu Girons du Haget, seigneur du Haget, et de Marguerite d'Arcizas, dame du Haget et de Labatut[706]. André Navelle, produit la preuve que Françoise de Noé qui épousa Martial d'Astugue était la fillâtre de Gabrielle de Châteauverdun[707].
Ils eurent :

8.1 Abraham d'ASTUGUE, seigneur de Corné, Razengues. En 1618 sa femme et lui cédèrent la place de Razengues à Antoine Bertrand d'Astugue, seigneur d'Engalin[708], *oncle d'Abraham.* Il testa le 5 septembre 1619, instituant héritier Benjamin d'ASTUGUE, son fils, lui substituant son frère Benjamin d'Astugue, seigneur de Razengues, si son fils Benjamin mourait sans enfant[709].
Il avait épousé, par contrat du 22 décembre 1610, **Paule du BOURG**[710], fille de Georges du Bourg, seigneur de Clermont-Savès[711], et de Françoise du Bouzet[712]. Maurice Vuillier citant « R de G » indique que la famille d'Astugue avait dû se convertir au protestantisme car le père de la mariée avait été nommé, en 1585, par le futur Henri IV, gouverneur de la place forte de l'Isle-Jourdain, où les protestants venaient de démolir 7 églises, dans la ville et les faubourgs. Son administration, de triste mémoire, dura près de 40 ans. En 1621 se voyant perdu il se fit acheter par Mayenne qui prit possession de l'Isle-Jourdain le 26 juillet 1621.
Abraham d'Astugue était assisté à son contrat de mariage d'Antoine Bertrand d'Astugue, seigneur d'Engalin et de Mérens, son oncle, et de Benjamin d'Astugue, son frère.
Devenue veuve Paule du Bourg épousa en secondes noces avant le 5 mars 1624 François Henri de Montaut, seigneur de Bassillon, Sariac, Gabaston, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lequel fit le 5 mars 1624 un accord avec Benjamin

[703] AD.HG Reg. Ins 2
[704] AD. Gers Vergès I 169
[705] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.24
[706] AD.HG 3 E 21980 Blajan
[707] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.24
[708] AD. Gers 3 E 8579 Mauvezin
[709] AD. Gers Vergès I 169
[710] AD. Gers Vergès I 169
[711] Maurice Vuillierse référant à R de G, qui doit être *Revue de Gascogne.*, ce que nous n'avons pas retrouvé.
[712] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 130, indique les parents et le mariage de Paule du Bourg.

d'Astugue, senior (*son beau-frère)* au sujet de la dot de sa femme[713], cet accord est rappelé le 3 juin 1625[714].
Ils eurent :

A-**Benjamin d'ASTUGUE**, cité dans le testament de son père du 5 septembre 1619, il mourut avant le 5 mars 1624 date de l'accord cité supra.

B- **Armoise d'ASTUGUE**, le 3 juin 1625 elle était sous la tutelle de Benjamin d'Astugue, seigneur de Razengues, *son oncle* , qui lui donna des fruits de la terre de Taybosc[715] puis le 5 juillet 1628 Jean du Bourg, seigneur de Clermont nomma un procureur pour se présenter à l'assignation de Benjamin d'Astugue, seigneur de Corné, pour la prestation de serment de curateur d'Armoise d'Astugue, fille de feu Abraham d'Astugue[716].

8.2 Benjamin d'ASTUGUE, qui suit.

8.3 Armoise d'ASTUGUE. Elle épousa, par contrat du 13 mars 1611, **Pierre de MAULEON**, seigneur de Saint-Sauvy, fils de Denis de Mauléon, seigneur de Savaillan, et de Catherine de Montlezun. La mariée était assistée de son frère Abraham d'Astugue, seigneur de Corné, de son oncle Antoine Bertrand d'Astugue, seigneur d'Engalin et de son autre frère Benjamin d'Astugue[717]. Armoise d'Astugue mourut avant 1623, Pierre de Mauléon épousa, par contrat du 7 janvier 1623, Anne de Montlezun du Bruca[718]. Pierre de Mauléon testa le 16 novembre 1653, nommant ses fils François et Paul, et sa feue femme Armoise d'Astugue[719].

VIII Benjamin d'ASTUGUE, seigneur de Corné.
Le 18 août 1640 un arrêt de la cour de Castres l'enjoignit de ne plus troubler Andrée de Comminges de Bourbon, épouse d'Anne de Villemur, baron de Pailhès, dans la jouissance de la terre de Montblanc et la seigneurie d'Espaon[720]. En 1655 il fit un accord avec Jean Louis, comte de Roquelaure, au sujet d'un prêt fait par ledit comte au baron de Bazordan, fils du dit seigneur de Corné[721]. Il fut condamné à mort le 12 avril 1659[722], on ne sait si la sentence fut exécutée.
Un arrêt de la cour de Castres du 12 avril 1659 nous apprend que Paul de Luppé (le suppliant) était le père de Jean de Luppé, seigneur du Castéra, qui avait épousé en 1542 Armoise d'Astugue, fille unique *(seule fille)* du seigneur de Corné. Jean de Luppé, pour obtenir ce qui lui était dû par les écrits, après avoir employé tous les moyens d'honneur, fut

[713] AD. Gers Vergès I 169
[714] AD. Gers 3 E 6444 L'Isle-Jourdain
[715] AD. Gers 3 E 6444 L'Isle-Jourdain
[716] AD. Gers 3 E 6445 L'Isle-Jourdain
[717] BnF Chérin n°132
[718] BnF Chérin n°132
[719] BnF Chérin n°132 ; d'Hozier n°431
[720] AD.HG 35 J 6
[721] AD. Gers E 183
[722] AD. Gers I 2167 n°12315, l'acte est résumé dans ce qui le suit.

obligé de faire un procès. Par haine du procès, que le seigneur de Corné allait perdre, 3 enfants dudit seigneur de Corné, accompagnés de 20 personnes à cheval, armés de pistolets, mousquets et épées, tuèrent le seigneur de Lomagne, frère du beau-fils du suppliant, à coups de pistolets par derrière et coups d'épées à travers le corps. La cour de Castres, par un arrêt du 30 janvier 1657, condamna à mort les assassins, puis le 12 février 1657 le suppliant et sa famille ayant été mis sous la sauvegarde du roi, les assassins enlevèrent 28 têtes de grosses bêtes à cornes et des brebis. Par arrêt du 23 juillet 1658, le fils aîné du seigneur de Corné, nommé Bazordan, ayant fait la paix avec le seigneur de Pordiac, dont il avait engrossé la fille, fit un attroupement (*constitua une troupe)* de sac et de corde, pour enlever ladite d'Astugue, et n'ayant pu réussir tourna sa rage contre les bestiaux dudit suppliant. Le seigneur de Bazordan, fils aîné, fut condamné à mort, le chevalier de Pordiac et 5 autres complices furent condamnés à être bannis du royaume et à des amendes.
Il avait épousé, par contrat du 15 février 1624, **Jeanne de DURFORT** de Castelbajac, dame de Bazordan[723], fille de Charles de DURFORT, seigneur et marquis de Castelbajac, seigneur de Montestruc, etc., et de Marthe d'OSSUN, sa 1ère épouse, elle avait épousé en premières noces par contrat du 26 juin 1617 Paul de BAZORDAN de Termes, seigneur et baron de Loubersan, Panassac[724].
Ils eurent (les 4 fils nommés par l'acte du 15 février 1624):

9.1 Elisée d'ASTUGUE, il mourut avant 1655, car son frère Alexandre apparaît comme l'aîné dès cette date.

9.2 Alexandre d'ASTUGUE, baron de Bazordan, qui suit.

9.3 Godefroy d'ASTUGUE, seigneur de Bauthian (en Maignaut-Tauzia, Gers.)
Il mourut avant le 18 août 1684, date à laquelle Isabeau Le Roy, veuve, fit une transaction avec son fils Alexandre d'Astugue[725].
Il avait épousé, par contrat 5 août 1661 (corriger l'acte qui transcrit par erreur 1561) à Castres, **Isabeau LE ROY**, fille de Jean LE ROY, seigneur de Sionac[726], et probablement d'Isabeau de PONCET (ceux-ci eurent une fille Marie Le Roy qui épousa par contrat 31 mars 1640 Samuel du Puy, seigneur de la Bousquetié, selon Jules Villain.)
Ils eurent :

A- **Alexandre d'ASTUGUE**, sieur de Mazères et de Bauthian, il fut maintenu noble à Montauban, le 27 septembre 1698[727] , il mourut avant le 3 avril 1723 date du contrat de mariage de sa fille Paule.
Il avait épousé **Louise du HAGET.**
Ils eurent :

[723] AD. Gers Vergès I 169 ; *Revue de Gascogne* 1939, p.175
[724] AD. Gers B 411
[725] BnF Fr 32297
[726] BnF Fr 32298
[727] BnF Fr 32297

Paule d'ASTUGUE qui épousa, par contrat filiatif du 3 avril 1723, **Jean Marie de BEZOLLES,** seigneur comte de Bezolles, fils de Jean Louis de Bezolles, seigneur comte de Bezolles, et de Marie Henriette Le Blanc de Labatut[728].

.

B- **Anne d'ASTUGUE**. Elle épousa *son cousin germain* **Jean Roger d'ASTUGUE,** baron de Corné, fils d'Alexandre d'ASTUGUE, seigneur de Corné, et d'Anne de BASSABAT[729].

9.4 Charles d'ASTUGUE qui se qualifia baron d'Astugue.

9.5 Armoise d'ASTUGUE, dite par son beau-père seule fille, ce qui est erroné, elle épousa en 1642 **Jean de LUPPE**, seigneur du Castera, fils de Paul de LUPPE, seigneur de Maravat, et d'Olympe de LUSTRAC[730].

9.6 Jeanne d'ASTUGUE. Dite fille de feu Benjamin d'Astugue, seigneur de Corné, lors de son mariage, elle épousa (en *1655*) **Roger de DURFORT**, marquis de Castelbajac, fils de Godefroy de Durfort, marquis de Castelbajac, et d'Isabeau d'Astarac de Fontrailles. Il testa le 25 février 1690 et mourut le 2 mars 1690 selon la déclaration de sa seconde épouse Julienne de *Lignier* (probablement Lignières), laquelle avait épousé en premières noces Julien de Sorel, seigneur de *Saint-Prise* en Vexin français[731].

IX Alexandre d'ASTUGUE, seigneur de Bazordan et de Corné, dit baron puis comte de Bazordan puis comte de Corné.
Le 21 août 1666 il fut assigné pour recherche de fausse noblesse, avec Jean d'Astugue, petit-fils d'Alexandre d'Astugue, seigneur d'Arvieu, et avec son frère Godefroy d'Astugue, seigneur de Bauthian[732].
Le 1er octobre 1679 il était présent au contrat de mariage de Jean de Durfort de Boissières avec Henriette de Bassabat de Pordéac, veuve de Charles du Bouzet[733].
Le 28 décembre 1686 il fut présent, avec Louis d'Astugue, seigneur d'Asquins, à l'émancipation de Jean de Mauléon, fils d'Abraham François, seigneur de Saint-Sauvy[734], *ce qui montre qu'il n'y avait pas de différend alors entre les deux familles.*
Il avait épousé, par pactes du 20 septembre 1662, confirmés par acte du 13 avril 1663, **Anne de BASSABAT** de Pordéac[735] (Pordiac), qu'il avait auparavant engrossée (dès 1658). Dite, sans preuve, fille d'Antoine Scipion de Bassabat, seigneur et marquis de Pordéac[736], mais

[728] AD.Gers I sup 28 n°3566
[729] Maurice Vuiller, la prevue n'est pas fournie.
[730] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[731] AD. Gers Vergès I 229 n°7718
[732] AD. Gers Vergès I 169
[733] AD. Gers Vergès I 228 n°15757
[734] BnF, d'Hozier n°231
[735] AD. Gers Vergès I 169 ; B.N Fr 32298
[736] Maurice Vuillier

c'est probable, sa mère n'est pas Catherine (d'Hébrail) de Fontaines, qui serait sa grand-mère si elle était fille d'Alexandre Scipion, sa mère serait Louise de Lévis.
Ils eurent :

10.1 Jean Roger d'ASTUGUE, baron de Corné puis comte de Corné.
Par déduction, mais sans preuve, il épousa, selon Maurice Vuillier*, sa cousine germaine* **Anne d'ASTUGUE**, fille de Godefroy d'Astugue, seigneur de Bauthian, et d'Isabeau Le Roy de Sionac, comme dit supra (Alexandre et Godefroy d'Astugue étant frères.)

10.2 Benjamin d'ASTUGUE, qui suit.

10.3 Catherine d'ASTUGUE, coseigneuresse de Mansonville.
Elle testa le 22 décembre 1726, disant avoir été mariée avec **Bernard Alexis du LAU**, seigneur de Mansonville, dont elle s'était séparée de corps peu après son mariage, instituant héritier universel Jean Louis d'Astugue, comte d'Asquins, comparurent Jean Louis d'Astugue, comte d'Asquins, Catherine de Mauléon, épouse de Benjamin d'Astugue, comte de Corné et Madeleine d'Astugue, veuve de François…, seigneur de Roquebrune, ses sœurs et belle-sœur[737].

10.4 Madeleine d'ASTUGUE. Elle épousa François…seigneur de Roquebrune, dont elle était veuve le 22 décembre 1726.

X Benjamin d'ASTUGUE, seigneur de Bazordan.
Il se battit en duel avec Henri de Mauléon, seigneur de La Come, Saint-Sauvy, frère de Catherine de Mauléon, qu'il avait séduite ; le 12 septembre *1679* (date erronée), la Cour le condamna à être pendu et étranglé, et à 1.000 livres d'amende, un mariage vint mettre fin à la discorde qui régnait entre les deux familles[738].
Il avait épousé, par contrat du 5 mai 1695, **Catherine de MAULEON**[739], fille de Paul de MAULEON, seigneur de La Come, et de Marie de SCORBIAC[740]. Elle testa, veuve, le 17 septembre 1737, disant avoir eu deux enfants, Jean Louis d'Astugue, fils aîné, seigneur et comte de Corné, et Catherine d'Astugue mariée avec feu messire de Baron, seigneur de *Gadechat*. Son fils Jean Louis d'Astugue a reçu de l'argent lors de ses prétendus mariages tant avec Marguerite de Long, qu'avec Gabrielle de *Sobolo*[741].
Ils eurent :

10.1 Jean Louis d'ASTUGUE, qui suit.

---

[737] AD.Gers B 422
[738] *Revue historique de Toulouse* se référant aux Archives du Parlement
[739] BnF Fr 32298
[740] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.
[741] AD.HG 3 E 1184

10.2 Marguerite d'ASTUGUE. Elle épousa messire **de BARON**, seigneur de *Gadechat* (en réalité Gachedat, Hautes-Pyrénées), dit sans preuve fils de Joseph de Baron, seigneur de *Gadechat* (Gachedat) et de Lucrèce du Vivier.
Ils eurent deux enfants, nommés dans le testament de Catherine de Mauléon du 10 septembre 1737: Joseph de Baron, seigneur de Gachedat, et Catherine de Baron, mariée avec Jérôme de Polastron La Hillère, seigneur de *Brats,* Saint-Cassian, *Puyjaudran*
Joseph de Baron était dit en 1751 donataire de Jean Louis d'Astugue, son oncle[742].

XI Jean Louis d'ASTUGUE, comte de Corné, seigneur de Bazordan.
Institué héritier universel de sa tante Catherine de Mauléon par le testament de celle-ci du 22 décembre 1726, il afferma une métairie le 30 décembre 1727[743], en 1746 il est dit seigneur comte de Corné, y habitant et coseigneur de la sixième partie de Bazordan[744]. Il mourut probablement dès 1751, sans postérité, date à laquelle son neveu Joseph de Baron est dit son donataire.
Il avait épousé, en premières noces (prétendu mariage selon Catherine de Mauléon), à Toulouse, le 2 juillet 1715 Marguerite de LONG[745].
Il avait épousé en secondes noces (prétendu mariage selon Catherine de Mauléon) Gabrielle de *SOBOLO.*

II
Branche des seigneurs d'Engalin et de Mérens

Engalin : probablement Engalin, en Marsac (Tarn et Garonne) ou peut-être Larroque-Engalin (Gers)
Mérens, probablement le lieu à 4 km de Roquelaure (Gers).
L'auteur de cette branche, Antoine Bertrand d'Astugue, était fils de Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné, et de Jeanne d'Hélie.

VII Antoine Bertrand d'ASTUGUE, seigneur du Haillau (en l'Isle-Jourdain), de Mérens, d'Engalin, ces 2 seigneuries du chef de sa 1ère épouse, et de Sérempuy.
Il testa le 8 janvier 1621 dans sa maison de Mérens, nommant sa fille naturelle Dominique d'Astugue, sa mère Jeanne d'Hélie, son frère Alexandre d'Astugue, sa sœur Armoise mariée à M.Me *Brulyon,* sa sœur Marguerite, veuve du sieur de Maravat, il avait été marié à feue Armoise de Montlezun, dame de Mérens et d'Engalin, d'où 5 fils et 2 filles, institua héritier universel son fils aîné Elisée d'Astugue, lui donna tous ses biens qui valaient 66.000 livres, nomma Alexandre d'Astugue, son 2ème fils, Abraham d'Astugue, son 3ème fils, Jacques d'Astugue, son 4ème fils, Pierre d'Astugue, son 5ème fils, Marguerite d'Astugue, sa fille aînée, Armoise d'Astugue, sa seconde fille[746].

---

[742] AD.HG 3 E 22086 Boulogne
[743] AD.HG 3 E 22348 Sarremezan
[744] AD.HG 3 E 22082 Boulogne
[745] Jules Villain, *op.cit.*
[746] AD. Gers 3 E 8580 Mauvezin

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 10 juillet 1595 **Armoise de MONTLEZUN**, dame d'Engalin et de Mérens[747] (qui lui fut remise le 6 juillet 1596[748], fille de Martin de Montlezun, seigneur de Mérens, et de Jeanne de *Maillac*[749], (et non d'Odet de Montlezun et de Jeanne de La Mothe, comme le dit Maurice Vuillier, ce qui est anachronique.)
Il avait épousé en deuxièmes noces, (vers 1610 ?), **Isabeau de PREISSAC**, fille de Frix de PREISSAC, seigneur de Cadeillan, et de Jeanne de *LEZIR* (le contrat de mariage de ceux-ci du 28 mai 1587, venant de *Revue de Gascogne*, dit Jeanne de *LEZY,* leur fille Isabeau est dite fille de Jeanne d'HELIE, qu'il me semble préférable d'adopter). Isabeau de Preissac fit un accord en 1621 avec son frère Jonathan de Preissac, seigneur de Cadeillan[750].
Il avait épousé en troisièmes noces, au château de Lamothe, par contrat 8 février 1623, **Anne de BRIDIERS** (de la branche de Villemor), fille de feu noble Jacob de BRIDIERS, seigneur de Villemor (devenu Villemort) et d'Elisabeth d'ASTARAC de Fontrailles[751], dame de Lamothe, Catonvielle, Taybosc. Des précisions sont données par GLM[752], généalogie Bridiers. Le mariage fut célébré dans la forme de la religion réformée. Anne de Bridiers mourut avant le 25 février 1636, date de son inventaire après décès, laissant une fille Anne, qui fut légataire de sa grand-mère (Elisabeth d'Astarac) le 23 décembre 1639. Son mari convola avec Jeanne *Nouailhan* (de Noailhan). En 1627 Elisabeth d'Astarac représenta à Antoine Bertrand d'Astugue qu'étaient dus les droits de légitime de son père Guillaume d'Astarac, seigneur de Montanet, frère de Michel d'Astarac, seigneur de Fontrailles.
Selon GLM le mari d'Anne de Bridiers convola (donc en 4èmes noces) avec *Jeanne Nouailhan* (de Noailhan), cela nous semble une confusion avec Elisée d'Astugue, fils aîné d'Antoine Bertrand.
Enfants du premier lit :

8.1 Elisée d'ASTUGUE, seigneur d'Engalin.
Le 5 juillet 1638 il fut présent au contrat de mariage de Brandelise de Béon de Massés, avec Blaise de Noailhan, coseigneur de Villeneuve[753], l'acte n'est pas clair mais il apparaît que le marié devait finir de payer la constitution dotale de sa sœur Jeanne de NOAILHAN, épouse du seigneur d'Engalin qui paraît être Elisée d'Astugue.

8.2 Alexandre d'ASTUGUE, seigneur de Sérempuy.
Il épousa, par contrat 10 mai 1633, **Jeanne de FRERE** de Hordosse[754], dite fille de Barthélemy de FRERE, seigneur de Hordosse (Lot et Garonne), et de Madeleine de SAINT-GENIES, sa 1ère épouse[755]. La famille de son épouse est connue comme de

[747] *Revue de Gascogne* 1878 p.144
[748] AD. Ariège Abbé Escarguel
[749] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant des actes indiquant cette ascendance.
[750] AD. Gers 3 E 8580 Mauvezin
[751] AD. Gers 3 E 8581
[752] J.L. Ruchaud et al., *Généalogies Limousines et Marchoises,* t.16, p.52
[753] AD.Gers I 438 n°3281
[754] *Revue de Gascogne* 1878 p.45, p.144
[755] Maurice Vuillier, sans référence

Frère ou du Frère, existent un lieu de Frère et un lieu du Frère, tous les deux dans le Gers, ce qui ne permet pas de trancher. La famille qui tenait Hordosse apparaît dans les actes comme de ou du Frère.

8.3 Abraham d'ASTUGUE, qui suit.

8.4 Jacques d'ASTUGUE.

8.5 Pierre d'ASTUGUE.

8.6 Marguerite d'ASTUGUE.

8.7 Armoise d'ASTUGUE.

Enfants du 3ème lit :

8.8 Joseph d'ASTUGUE, l'enquête à son sujet pour être reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem eut lieu le 29 mais 1641[756], compte tenu de la date de l'enquête il pourrait être né entre 1630 et 1634, donc du 3ème lit de son père.

8.9 Anne d'ASTUGUE.

Fille naturelle :

8.10 Dominique d'ASTUGUE.

VIII Abraham d'ASTUGUE.

Il épousa, par contrat 22 décembre 1639, **Catherine du FRERE**, fille de feu noble Jean Charles du Frère, seigneur de Hordosse, et d'Anne du Faur, dame de Gratens[757].

Ils eurent :

9.1 Augustin d'ASTUGUE de Corné, seigneur de Saint-Orens. Le 12 février 1696 il vendit la seigneurie de Saint-Orens (canton de Mauvezin), à son frère Paul, il fut maintenu noble, à Montauban, le 30 août 1698, établissant les preuves pour sa famille[758].

Il avait épousé, par contrat 4 mars 1685, **Suzanne de BIGOT**[759], le mariage réformé eut lieu en 1685, Pierre Louis d'Esparbès, sieur de Clarac, beau-frère du marié, y assistait, ce Pierre Louis d'Esparbès est cité le 25 mai 1699 comme misérable, sans aucun bien[760].

---

[756] AD. Gers Vergès I 169
[757] AD.HG Reg. Ins 25; *Revue de Gascogne* 1939, p.175
[758] AD.HG Reg. Ins 25; *Revue de Gascogne* 1939, p.175
[759] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne* 1878 p.144
[760] BnF Fr 32202

9.2 Paul d'ASTUGUE, qui suit.

9.3 Henri d'ASTUGUE coseigneur de Saint-Orens.

IX Paul d'ASTUGUE, seigneur de Saint-Orens.
Il épousa Marie de *MADRONET* (famille inconnue, Madron ?), citée dans le contrat de mariage de sa fille Jeanne.
Ils eurent :

Jeanne d'ASTUGUE, dame de Saint-Orens.
Elle épousa, par contrat du 12 juillet 1709, **François de LARTIGUE,** seigneur d'Arnès[761], fils d'Antoine de Lartigue, seigneur d'Arnès, et d'Hilaire du Lin, leurs descendants furent les derniers possesseurs de la seigneurie et château de Saint-Orens.

III
Personnes isolées

André Navelle fait apparaître une famille d'ASTUGUE, seigneurs d'Augnax (à 5 km de Corné), qui compte tenu de la proximité pourrait avoir une origine commune avec celle des seigneurs de Corné. Sauf exception nous ne rappelons pas les références des données qui viennent toutes d'André Navelle.

I noble Bernard d'ASTUGUE, seigneur d'Augnax, coseigneur de Cépet (qu'il acquit pour 1.500 écus des biens de Guiraud Daurens, changeur, mort après 1427, ce lieu est probablement celui situé à 5 km de Bouloc, Haute-Garonne.)
Il fut en litige à propos de Cépet avec Paul de Rozet père de Jean Molinier alias Rozet, une transaction du 9 août 1433 attribua à Bertrand d'Astugue les lieux de Cépet, Labastide Baragnon et Villeneuve[762]. Il est cité dans plusieurs actes de 1445 à 1460 et mourut avant février 1465.
Il avait épousé en premières noces, avant 1427, N…de SEYSSES, fille de Jean de Seysses, chancelier d'Armagnac.
Il avait épousé en secondes noces, vers 1440, Gausserande de PAUQUEROTE, fille de Guillaume de PAUQUEROTE et de noble Lombarde de CARABORDES, elle mourut avant le 5 octobre 1492.
Enfants du second lit :

2.1 Marie d'ASTUGUE, citée en 1480.

[761] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1668, Généalogie Lartigue ; J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878 p.145, note 3, acte du 12 février 1676.
[762] Arrêt du Parlement du 13 août 1478 AD.HG B 8

2.2 Bernarde d'ASTUGUE, dame de Cépet et d'Augnax. Héritière de son père elle poursuivra, ainsi que ses descendants les procès en cours relatifs à la seigneurie de Cépet.
Elle épousa en 1457 Sicard de LAUTREC, damoiseau, fils de Pierre de LAUTREC, vicomte de Lautrec, seigneur de Montfa, et de Marguerite de PESTELS[763], lequel mourut avant 1480. La seigneurie d'Augnax fut vendue en 1500 à Jean de Pins. La place de Cépet fut échangée en 1500 avec une autre terre, non référencée, venant de la famille du Faur.

2.3 Bertrande d'ASTUGUE.
Elle épousa en premières noces, en mai 1460, Barthélemy YNARD, seigneur de Frouzins, bachelier ès lois (fils de noble Jean YNARD, juge de Toulouse, juge de Lauragais), lequel mourut entre février 1473 et 1474, d'où postérité.
Elle épousa en secondes noces peu avant janvier 1481 (n.st) noble Simon de LESCURE, qui mourut avant juillet 1494.
Bertrande d'Astugue vivait en 1499.

Douillac, révision le 31 janvier 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[763] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.VI, p.177 (Lautrec)

Familles d'AURE

I Comtes d'Aure **p.117**

II Vicomtes d'Aure, seigneurs de Larboust **p.120**

III Vicomtes d'Aster **p.133**

IV Seigneurs de Moncla et d'Ardiège **p.139**

IVbis Famille d'Aure de Moncla, seconde race **p.149**

IVter Seigneurs de Mouran **p.150**

V Framille d'Aure, originaire de Mondilhan **p.153**

Vbis Famille d'Aure de Martres de Rivière **p.155**

VI Seigneurs de Viella **p.157**

VII Descendance des comtes d'Aure (Pamiers) **p.162**

VIII Seigneues de Brie, Lamothe, Braconac **p.164**

IX Seigneurs de Lias **p.172**

X Personnes isolées **p.176**

Plusieurs familles portent le nom d'Aure :
Les comtes d'Aure et les familles qui en sont issues : seigneurs de Larboust et les vicomtes d'Aster, puis ducs de Gamont.
Les seigneurs de Moncla, probablement issus des seigneurs de Larboust, ainsi que la famille d'Aure de Mondilhan et la famille d'Aure de Martres de Rivière (liée également à celle des seigneurs de Viella)
Les seigneurs de Viella, probablement issus des seigneurs de Larboust.
Les seigneurs de Brie, de Lamothe et de Braconac, peut-être issus d'une branche cadette des comtes d'Aure.
Les seigneurs de Lias, anoblis par capitoulat.

I
Comtes d'Aure

La généalogie de cette famille a été établie par Jean de Jaurgain[764] et Charles Higounet[765] pour les premiers degrés, que nous ne rappelons pas dans le texte, complétée par *Europaïsche Stammtafeln (t.X)* et Maurice Vuillier (et le Père Anselme et La Chenaye-Desbois.) Une généalogie a également été établie par André Navelle[766] à partir de Géraud II d'Aure, seigneur de Larboust, qui a été complétée par MauriceVuillier.
Nous ajoutons des compléments et des corrections à partir d'actes, et de données venant de R.Mussot-Goulard, *Les Princes de Gascogne,* pour les premiers degrés, et des Cartulaires de Bonnefont et de Lézat. Il faut toutefois noter que les premiers degrés paraissent parfois incertains.

Cette famille tient son nom du comté d'Aure. Ce comté était situé entre le comté de Bigorre, à l'Est, le comté de Comminges, à l'Ouest, et le comté de Pallars, au Sud. Il comprenait au Nord le Magnoac, dans le diocèse d'Agen, et dans le diocèse de Comminges les vallées d'Aure, de la Neste, de Barousse, d'Oueil et de Larboust.
Son auteur est Auriol Dat, comte d'Aure, 2ème fils de Daton III Loup, comte de Bigorre, et de Lupa (de Navarre) fille naturelle de Sanche I, roi de Pampelune.
Rappelons que jusqu'au 11ème siècle, dans cette région, les fils portaient en second prénom le prénom de leur père, ce qui permet d'établir des filiations (ceci est valable pour les 5 premiers degrés).

I Auriol Dat, comte ou vicomte d'AURE, né vers 910 (906 à 915 selon les auteurs), cité en 977.
Il se maria une première fois, le nom de sa première épouse n'est pas connu, sans postérité de cette union.
Il épousa en secondes noces vers 958 **Faquilène d'ASTARAC,** fille d'Arnaud Garcie dit Nonnat, comte d'Astarac, et d'Ava de Pallars. Elle avait épousé en premières noces, vers 945,

---

[764] Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* réédition Princi Negue, Pau, 2004, t.II-B
[765] Charles Higounet, *Le comté de Comminges*
[766] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.I, pp.93-96, se référant à Jourdain et Raymond Ritter, *La maison de Gramont 1040-1967.*

Raymond Dat, comte de Bigorre, frère aîné d'Auriol Dat, comte d'Aure, mort à la fin de 956 ou au début de 957.
Armand Sarramon[767], conteste l'assertion de Jaurgain qui dit qu'Auriol Dat d'Aure, et Faquilène d'Astarac, tous les deux veuf et veuve, et quinquagénaires, se remarièrent et eurent cinq garçons. A. Sarramon émet l'hypothèse qu'Arnaud d'Aure, dit d'Astarac, dans une charte de 975, sans postérité, passa sa succession à Faquilène sa sœur. Cette contestation ne paraît pas fondée en ce qui concerne l'âge de Faquilène, car évidemment elle n'aurait pu avoir une descendance étant quinquagénaire.
Enfants de la seconde union d'Auriol Dat d'Aure :

2.1 Garcie Auriol, comte d'AURE, qui suit

2.2 Guilhem Auriol, comte alias vicomte d'AURE en partie, d'une union inconnue il eut :

Talèse d'AURE. Elle épousa vers 990 **Arnaud II Garcie, comte d'ASTARAC**, fils de Garcie Arnaud, comte d'Astarac[768] (*lui-même frère de Faquilène*, donc Talèse était la nièce à la mode de Bretagne de son mari.)

2.3 Daton Auriol, vicomte de LA BARTHE, d'une union inconnue il eut :

Guillaume Dat, vicomte de LA BARTHE, décédé sans postérité vers 1025.

2.4 Mansion Auriol, vicomte de LA BARTHE, **auteur de la famille des vicomtes de La Barthe**

2.5 Arnaud Auriol d'AURE, mort avant 995.

II Garcie I Auriol, comte d'AURE. Il mourut vers 995.
D'une union inconnue il eut :

3.1 Arnaud II Garcie, comte d'AURE, qui suit.

3.2 Guilhem Garcie d'AURE.

III Arnaud II Garcie, comte d'AURE. Né vers 980, cité de 995 à 1039.
D'une union inconnue il eut :

4.1 Garcie II Arnaud, comte d'AURE, qui suit

4.2 Raymond Arnaud d'AURE, cité en 1055 avec sa femme et ses fils, il s'était établi sur les biens de sa femme au diocèse de Pamiers.

---

[767] Armand Sarramon, *Les quatre vallées, Aure-Barousse-Neste-Magnoac,* Editions Milan, 1985, p.95
[768] R. Mussot-Goulard, *Les Princes de Gascogne, 768-1070,* Ed. CTR, 1982, p.175

D'une union inconnue il eut plusieurs fils dont :

Roger d'AURE, qui le 24 novembre 1094 fit un don à l'abbaye de Lézat[769]. Plusieurs membres de sa descendance sont cités jusqu'en 1353[770].

IV Garcie II Arnaud, comte d'AURE. Il avait succédé à son père dès 1046, il est cité jusqu'en 1060, il mourut vers 1065.
D'une union inconnue, contractée vers 1040 il eut :

5.1 Arnaud III, comte d'AURE, cité comme comte d'Aure en 1070, il mourut avant 1082, il eut un fils bâtard Arnaud Laudic d'AURE, chevalier, vassal du roi d'Aragon, cité en 1125, qui eut un fils Arnaud d'AURE, cité en 1125.

5.2 Odon I, vicomte d'AURE, qui suit.

5.3 Raymond d'AURE, moine de Simorre.

V Odon I, vicomte d'AURE.Il succéda à son frère aîné vers 1080, il ne porta que le titre de vicomte car en 1082 Centule Gaston de Béarn, comte de Bigore, le contraignit, par les armes, à reconnaître sa suzeraineté. Il mourut avant le 14 octobre 1095.
D'une union inconnue il eut :

VI Sanche Garcie, vicomte d'AURE. Il est cité jusqu'au 24 avril 1125, date à laquelle il renouvela son serment de fidélité à Centule II de Bigorre.
D'une union inconnue contractée vers 1070 il eut :

VII Odon II, vicomte d'AURE. Il est cité jusqu'en 1128.
D'une union inconnue contractée vers 1095 il eut :

8.1 Arnaud IV, vicomte d'AURE, qui suit.

8.2 Guillaume d'AURE le Boiteux, d'une union inconnue il eut un fils **Arnaud d'AURE** qui testa en 1206.

VIII Arnaud IV, vicomte d'AURE, vers 1170, avec son frère Guillaume, il rendit hommage à Centule III, comte de Bigorre, il mourut avant 1180.
D'une union inconnue, contractée vers 1145, il eut :

Bertrande, vicomtesse d'AURE.

---

[769] *Cartulaire de Lézat,* publié par P. Ourliac, Paris CTHS, 1984
[770] Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* réédition Princi Negue, Pau, 2004, t.II-B

Elle épousa, vers 1160, **Guy de COMMINGES**, 4ème fils de Bernard I, comte de COMMINGES, et de Dias de MURET. **Ils sont les auteurs de la deuxième race des vicomtes d'AURE, seigneurs et barons de Larboust.**

II
Vicomtes d'Aure, seigneurs et barons de Larboust, Oueil.

Les vallées de Larboust et d'Oueil, sont voisines de la vallée de Luchon (Bagnères-de-Luchon, Haute-Garonne)
Cette famille portait : « D'argent au lévrier rampant de sable » puis « d'argent à un lévrier rampant de gueules, accolée d'azur, à la bordure de sable chargée de 8 besants d'or. »

IX Guy de COMMINGES, cité de 1173 à 1180.
Il épousa, vers 1160, **Bertrande, vicomtesse d'AURE**, citée en 1180.
Ils eurent :

10.1 Raymond, vicomte d'AURE. Il mourut en 1238[771].
Il épousa vers 1185 **Bertrande de JUSSAN**.
Ils eurent :

A-**Bernard, vicomte d'AURE**. Il vivait en 1221.
D'une alliance inconnue il eut une fille, vicomtesse d'AURE, elle épousa vers 1235 Arnaud Guilhem II, vicomte de LA BARTHE, né vers 1213, il vivait en 1259, fils de Sanche III, vicomte de La Barthe, et de Mathilde de Comminges[772].

B- **Sanche Garcie d'AURE, vicomte d'Aster**, **auteur de la seconde race des vicomtes d'Aster.**

10.2 Odon d'AURE, qui suit.

10.3 Sanche Garcie d'AURE, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, prieur du Toulousain. Il vivait en 1211[773].

X Odon d'AURE, seigneur des vallées de Larboust et d'Oueil. Le 30 décembre 1205 il fit don à l'abbaye de Bonnefont du casal de Langlade à Oô[774]. Il mourut dès 1210.
Il avait épousé, vers 1190, **Béatrix de LAUTREC**, fille de Sicard V le Ténébreux, vicomte de LAUTREC, et d'Adélaïde de BEZIERS, sa seconde épouse. Béatrix de Lautrec, veuve, fit en 1210 une donation à l'abbaye de Bénissons-Dieu (en Nizors, Haute-Garonne.)

---

[771] E. Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* 3ème édition, 2002, tableau 323
[772] E. Vasseur, *op.cit.,* tableau 323
[773] MauriceVuillier, sans fournir la preuve.
[774] *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges,* publié par Ch.Samaran et Ch.Higounet, Paris, B.N, 1970, référencé dans le texte *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 218

Ils eurent :

11.1 Sanche Garcie d'AURE, qui suit.

11.2 Guillaume Garcie d'AURE, chevalier de l'ordre du Temple, commandeur de *Puyfortaguille* de 1237 à 1243[775].

XI Sanche Garcie I d'AURE, seigneur de Larboust et d'Oueil. Cité à partir de 1210, en 1221 il fit don à l'abbaye de Bonnefont, avec sa femme Blanchefleur, de 5 sous morlans de cens annuel sur le casalage de *Sosriu* à *Dorneville* et du droit d'usage des bois et pacage dans toute leur terre de Nebouzan[776], il assista le 2 novembre 1266 aux assises tenues par Bernard VI, comte de Comminges, à Bagnères-de-Luchon, il mourut avant 1270.
Il avait épousé, avant 1221, Blanchefleur, dite de JUSSAN, fille du seigneur de Jussan, ou[777] Blanchefleur d'ASTARAC, fille de Centule I d'ASTARAC, seigneur de Montégut-en-Couserans, et de Siguis de LOMAGNE, sa seconde épouse. Jean de Jaurgain n'indique pas l'ascendance de Blanchefleur.
Ils eurent :

12.1 Géraud I d'AURE, qui suit.

12.2 Sanche d'AURE. Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de *Frontes* (Frontès ?) et de Juzet, de 1266 à 1294[778].

12.3 Guilhem d'AURE, moine de Bonnefont en 1273. On trouve en 1316 et en 1321 un Guilhem d'Aure, abbé de Bonnefont, qui peut difficilement être le même, sauf être né longtemps après le mariage de ses parents.

XII Géraud I d'AURE, chevalier, seigneur de Larboust, Oueil et Lannemezan. Cité à partir de 1250, dit fils de Sanche Garcie d'Aure, il fit don à l'abbaye de Bonnefont en 1281, des droits accordés par son père, dans tout le Nebouzan[779], il vivait le 1er août 1304[780], dit mort dès 1304, cependant le 19 mai 1305 il y eut levée du ban dont Géraud d'Aure, chevalier, avait frappé les revenus donnés à l'abbaye de Bonnefont par Guilhem de *Turmo*(La Tour), Pierre d'Aure, était témoin[781].
Il avait épousé, vers 1250, **Bérengère de COMMINGES**, sa parente du 5ème au 4ème degré, fille de Roger III de COMINGES, vicomte de Couserans, comte de Pallars, et de Grise d'ESPAGNE, dame de Montespan. Elle vivait en 1305[782]. Nommée Bérengère d'Aure, épouse de Géraud d'Aure, elle fit le 1er août 1304, don de 40 sous tolosans de cens à prendre à

[775] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[776] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 474
[777] Charles Higounet, *op.cit.,* I, p.114, note 18; Bourdette
[778] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[779] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 441
[780] Maurice Vuillier, se référant à Samaran
[781] Maurice Vuillier, se rérérant à Samaran
[782] Maurice Vuillier se référant à Samaran ; AD. Gers Vergès I 205

Trébons, vallée de Larboust, ainsi que tout ce qu'elle possédait en ce lieu[783], puis en 1305 elle fit don de tous les droits et usufruits réservés par elle dans la précédente donation sur Trébons[784].
Ils eurent :

13.1 Arnaud d'AURE, seigneur de Larboust, mort dès 1298.
Il avait épousé **Brunissende de LAVEDAN**, fille de Raymond Garcie IV de Lavedan, seigneur de Castelloubon, Andrest. Citée en 1292-1293, elle mourut après 1299[785].
Ils eurent :

Guilhem d'AURE, religieux de Lézat, abbé d'Ainay, abbé de Montolieu, cardinal, il mourut en 1353 en Avignon[786].

13.2 Odon II d'AURE, qui suit.

12.3 Bernard d'AURE, chevalier. Il est cité le 8 des calendes de décembre 1298 comme frère d'Odon d'Aure, vicomte de Larboust[787].

12.4Aléazeix d'AURE, fille et non sœur de Géraud d'Aure, seigneur de Larboust, elle épousa en 1262 **Dominique de LAPASSE**, grand écuyer de Roger Bernard V, comte de Foix, fils de Bernard de Lapasse et de Mathilde d'Alion, il fut tué en 1297 à la bataille de Furnes[788].

XIII Odon II d'AURE, chevalier, seigneur et baron de Larboust, Oueil.
Il fut compromis dans une affaire de fausse monnaie, se rebella contre le roi d'Angleterre, ses biens furent confisqués et il fut banni pour faux témoignage. Il mourut avant le 20 juillet 1320[789] (voir infra.)
Il avait épousé, (vers 1290 ?, son fils Géraud II s'était en 1313 compromis dans la rébellion d'Odon II d'Aure) **Alpaïs de L'ISLE(-JOURDAIN),** peut-être fille de Jourdain V, baron de L'ISLE(-JOURDAIN), et de Guillemette de DURFORT[790].
Ils eurent :

14.1 Géraud II d'AURE, qui suit.

14.2 Guilhem d'AURE, chevalier banneret, c'est probablement lui qui fut cité en 1317 comme damoiseau, seigneur de Capens[791], il fut cité de 1338 à 1342.

---

[783] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 472
[784] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 473
[785] Jean de Jaurgain, *op. cit.,* II-B p.90
[786] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[787] AD. Gers Vergès I 205
[788] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.70
[789] Maurice Vuillier se référant au *Trésor des Chartes.*
[790] Héraldique et Généalogie, n°175, Avril-Juin 2005., à considérer avec précaution car les preuves indiquées ne la mentionne pas.
[791] AD. Gers I 817 n°1654

14.3 Raymond Roger d'AURE. Il fut sacristain d'Alet, vicaire général de Guilhem d'Aure, abbé de Montolieu, son cousin germain, il mourut en 1347[792].

XIV Géraud II d'AURE, chevalier banneret, seigneur des vallées de Larboust et d'Oueil, de Salles et de Montauban. Né vers 1290(?), il mourut avant 1363.
Le 25 juin 1313, dit familier du roi d'Angleterre, il obtint des lettres de rémission s'étant compromis dans la rébellion d'Odon d'Aure, son père, impliqué dans une affaire de fausse monnaie, puis le 20 juillet 1320, à la demande d'Edouard II, roi d'Angleterre, dont il était le valet et familier, il obtint la restitution de tous les biens confisqués sur son père Odon d'Aure, chevalier, banni pour faux témoignage[793].
Il avait épousé, vers 1336, **Douce d'ESPAGNE**, fille d'Arnaud I de COMMINGES dit d'Espagne, seigneur de Montespan, la Roque, Corail, Boudrac, et de Marquèse de SEMEAC-BENAC[794].
Ils eurent :

XV Sanche Garcie II d'AURE, seigneur des vallées de Larboust et d'Oueil, de Salles, Montauban, Galès, Cardeilhac-en-Comminges, Sarremezan, la Roque. Né vers 1345, il rendit hommage au comte de Foix en 1371-1376[795], en 1391 il reçut une donation de Gaston, comte de Foix[796]; en 1405, dit père de Sanche Garcie il fit une vente[797]. Le 15 juillet 1419, lui ou son fils homonyme, seigneur de Cardeilhac, fut témoin au contrat de mariage de Mathieu de Foix, comte de Comminges, et de Marguerite, comtesse de Comminges[798].
Il avait épousé (vers 1368[799]; alias vers 1380[800]) **Bertrande de JUSSAN**, fille et héritière de Bernard de JUSSAN, chevalier, et de Cébélie de *CARDEILHAC*[801] (devenu CARDAILLAC), seigneur et dame de Cardeilhac en Comminges et de la Roque. Elle serait morte en 1442.
Ils eurent[802] :

16.1 Manaud d'AURE, qui suit.

16.2 Jourdain d'AURE. Chanoine régulier de Tarbes, évêque de Mirepoix le 26 juillet 1433, évêque de Carcassonne le 5 mai 1442[803].

16.3 Géraud d'AURE, bachelier ès décrets, chanoine de Comminges, évêque de Lombez le 1er avril 1425, il mourut avant le 22 avril 1463[804].

---

[792] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[793] Maurice Vuillier se référant au *Trésor des Chartes*
[794] André Navelle, *op.cit,* I, p. 94. *;* Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'ESPAGNE,* mai 2003
[795] AD.P.A E 302
[796] AD.Gers Vergès I 205
[797] AD.Gers Vergès I 206
[798] Charles Higounet
[799] AD.Gers E 330
[800] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
[801] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 94
[802] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 94, pour les 5 premiers.
[803] André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
[804] André Navelle, *op.cit.,* I, p.94

16.4 Sanche Garcie d'AURE, **auteur des vicomtes d'Aster, ducs de Gramont.**

16.5 Marie d'AURE. Elle épousa le dimanche avant la fête de saint Saturnin 1401 **Géraud alias Jean de VIZE**, seigneur de Gourdan[805](-Polignan), elle testa le 27 mars 1460[806].

16.6 Bertrande ou Miramonde **d'AURE**, elle épousa vers 1410 **Bernard V de CASTELBAJAC**, seigneur de Castelbajac, Séméac, Forgues, Astugue, fils d'Arnaud Raymond VI de Castelbajac, seigneur de Castelbajac, Burc, Séméac, et de Jeanne de Barbazan[807].

XVI Manaud I d'AURE, seigneur des vallées de Larboust et d'Oueil, de Cardeilhac, la Roque, Sarremezan. Sénéchal de Bigorre de 1457 à 1461. Le 23 avril 1442 il fut témoin avec son frère Géraud, évêque de Lombez, au contrat de mariage de son frère Sanche Garcie d'Aure et d'Agnette d'Aster, vicomtesse d'*Aster*[808] *(*devenu Asté), le 28 février 1445 il assista au contrat de mariage de Guillaume de Bossost et de Bertrande de Mauléon[809], le 1er novembre 1461 il fut présent au contrat de mariage de Mathieu d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Catherine de Foix[810], il mourut en 1477[811].
Il avait épousé, en 1423[812] (quittance de dot du 27 mai 1434[813]), **Marguerite d'ANTIN**, seconde fille d'Arnaud II d'ANTIN, chevalier, seigneur et baron d'Antin, des Affites et de Bonnefont, et de Jeanne de CASTELBAJAC.
Ils eurent[814] :

17.1 Géraud III d'AURE, qui suit.

17.2 Tristan d'AURE, abbé de Faget, évêque de Couserans le 18 juin 1444, évêque d'Aire le 4 juillet 1460, il mourut en juillet 1475[815].

17.3 Sanche Garcie d'AURE, né en 1439, archidiacre de Lombez le 22 avril 1463, évêque de Lombez, il mourut en juin 1473[816].

---

[805] AD.Gers I 2276
[806] AD.Gers I 2276
[807] Selon la Généalogie de la famille de Castelbajac,.
[808] AD.Gers I 205
[809] Dom Vieillevigne ; Ritter, *Histoire de la Maison de Gramont,* p.240
[810] AD. Gers Vergès I sup 540
[811] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[812] Maurice Vuillier se référant à BnF Chérin, sans précision.
[813] André Navelle, *op.cit.,* I, p.94, qui indique les parents de l'épouse.
[814] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 95.
[815] A. Navelle, *op.cit.,*I, p.95
[816] André Navelle, *op.cit.,* I, p.95

17.4 Blanchefleur d'AURE. Elle vivait le 4 mai 1479, veuve en premières noces de Bernard (Bertrand) de Castelbajac et en secondes noces d'Antoine de Montlezun, seigneur de Saint-Lary et Betplan[817]

Elle avait épousé en premières noces, par contrat en 1452, **Bernard** alias **Bertrand de CASTELBAJAC**[818], seigneur de Maignaut, la Busquière, fils de Bernard V de Castelbajac, seigneur de Castelbajac, Séméac, et de Bertrande ou Miramonde d'Aure (les mariés étaient cousins germains), il mourut en 1463. Le contrat de mariage n'indique pas l'ascendance de l'époux, cette ascendance a été trouvée dans les preuves Castelbajac[819].

Elle avait épousé en secondes noces, par contrat en 1466, **Antoine de MONTLEZUN,** chevalier, seigneur de Saint-Lary, Betplan, Teulé[820], né vers 1430, fils de Jean de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, et de Jacquette de Landorre. Il testa le 3 mai 1483, nommant sa femme et ses enfants[821].

XVII Géraud III d'AURE, seigneur de la vallée de Larboust, de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque.

Né vers 1425, il fut sénéchal de Nebouzan dès le 22 avril 1468 jusqu'en 1495[822], le 17 juin 1493 par le règlement de la justice de la vallée de Larboust il lui fut interdit d'établir aucune imposition contre le gré des habitants de cette vallée[823], cet accord fut rappelé 16 août 1496 disant qu'il sera tenu[824], Géraud d'Aure n'est pas dit feu à cette date, il n'est plus cité ensuite. Son fils Jean reçut en 1500 l'hommage des nobles de Larboust.

Il avait épousé, par contrat du 14 octobre 1451, **Jeanne de MONTAUT** Bénac[825], fille d'Arnaud de MONTAUT, seigneur de Bénac, baron de Montaut, et de Brunissende de COARRAZE, sa 1ère femme.[826]

Ils eurent :

18.1 Manaud II d'AURE, seigneur de Larboust, Cardeilhac, Montégut, la Roque. Sénéchal de Nebouzan vers 1497, il mourut après le 13 octobre 1498[827], en *1507*[828] (date très probablement erronée car son frère Jean, était sénéchal de Nebouzan dès 1501 et avait reçu le 2 octobre 1500 l'hommage des nobles de Larboust), sans postérité.

Il avait épousé **Bertrande de LEAUMONT**[829].

---

817 André Navelle, *op.cit.,* I, p. 95, se référant à AD.HG B 2005
818 AD.Gers I 2744 n°15253
819 Généalogie Castelbajac
820 Père Anselme, t.IV, p.611 ; Bourdette, t.14
821 AD.Gers I 2420 n°13441
822 aurice. Vuillier se référant au document Olle à Toulouse
823 AD.HG B 9
824 AD.HG B 10
825 André Navelle, *op.cit.,* I, p. 95 ; Maurice Vuillier ne fournit pas la preuve de la date.
826 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
827 André Navelle, *op.cit.,* I, p.95
828 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
829 André Navelle, *op.cit.,* I, p.95

18.2 Jean II d'AURE, qui suit.

18.3 Jean Guy d'AURE, protonotaire apostolique, chanoine et archidiacre de Tarbes[830].

18.4 Tristan d'AURE, protonotaire apostolique, prieur d'Aulin[831]

18.5 autre Manaud d'AURE, clerc en 1463, chanoine de l'église de Saint-Bertrand de Comminges[832].

18.6 Madeleine d'AURE, elle mourut vers 1525.
Elle épousa, par contrat du 18 janvier (alias 19 janvier) 1498, **Arnaud d'ESPAGNE**, seigneur de Montespan, Auragne[833], fils de feu Mathieu d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, Auragne, et de Catherine de FOIX Rabat. Il mourut en 1506, Madeleine d'Aure, veuve, vivait le 20 décembre 1515[834].

18.7 Jeanne d'AURE. Elle épousa, en 1504, le seigneur de la Mothe[835]. Bourdette dit qu'elle épousa vers 1510 Roger de COMMINGES, seigneur de Péguilhan, cela paraît une confusion entre Marie d'Aure qui épousa Mathieu de Comminges, seigneur de Péguilhan.

18.8 peut-être Pierre (*alias Jean*) d'AURE, qui le 28 mai 1552 donna une quittance de dot relative au mariage de son fils Jourdain d'AURE, du casau de Larboust[836], qui avait épousé, dès 1545, Marguerite de BINOS, son père *Jean* donna une quittance de dot le 10 décembre 1545[837]. Madeleine de Binos était fille de feu Arnaud de Binos, seigneur de Layrisse, *Signan*, et de Bertrande de Mauléon[838].

XVIII Jean II d'AURE, chevalier, seigneur de Larboust. Le 2 octobre 1500 il reçut l'hommage des nobles de Larboust[839]. Sénéchal de Nebouzan dès le 21 avril 1501[840], il reçut des lettres de grâce qui furent entérinées le 13 mai 1508, il avait été fait prisonnier avec d'autres en raison de meurtres et condamné à fonder une chapellenie dans l'église paroissiale de Guitaut[841]. Il fut cité le 7 octobre 1529 comme sénéchal de Nebouzan dans un contrat

[830] André Navelle, *op.cit.,* I, p.95
[831] André Navelle, *op.cit.,* I, p.95
[832] André Navelle, *op.cit.,* I, p.95
[833] Jaurgain, *La Maison de Gramont,* p.244 ; AD. Gers I 279 n°7894
[834] Jaurgain, *La Maison de Gramont,* p.244
[835] André Navelle, *op.cit,* I, p.95.
[836] AD. Gers Vergès I 491
[837] AD. Gers Vergès I 491
[838] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Binos,* produisant la preuve.
[839] AD. Gers Vergès I 207 (6), acte du 7 mai 1557
[840] AM.Toulouse II 158
[841] AD.Gers B 13 f°638

contre M.Me Jean de Bazillac[842], le 20 mars 1530 il vendit la seigneurie de Mourlens et le territoire de la Serrade au sieur de Bazillac[843].
Le 20 octobre 1533 il fit une transaction avec les habitants d'Anan, concernant le moulin de Larboust[844], le 28 mai 1539 il fut nommé exécuteur testamentaire d'Anne de Caraman (olim Carmaing), femme de François de Villemur, sa nièce[845]. Il dénombra Larboust le 21 mars 1540[846] , le 12 décembre 1542 il était sénéchal de Nebouzan, cet acte rappelle qu'il avait été cotuteur d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort[847].
Il mourut en 1545 car le 8 juin 1545 Isabeau de Rivière fut dite mère de Jacques d'Aure et d'un posthume à naître, le posthume, Adrien, naquit avant le 15 novembre 1545[848]. La succession de Jean II d'Aure et de Jeanne de Saunhac fut réglée en mai 1548, on mentionne la légitime de Gaillard, seigneur de Larboust, sénéchal de Nebouzan, et de Jean et de Savary, frères[849].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 14 mai 1501, **Marie Jeanne de SAUNHAC** de Belcastel en Rouergue, fille de Jean de SAUNHAC, seigneur de Belcastel[850], Mirabel, Ampiac, et d'Anne de LAUTREC, sa première épouse[851].
Il avait épousé en deuxièmes noces, avant le 15 janvier 1532, **Marie de CAPDEVILLE,** citée comme deuxième femme de Jean d'Aure, seigneur de Larboust, dans le contrat de mariage de Gaillard d'Aure, son fils aîné, fils de Jeanne de Saunhac[852].
Il avait épousé en troisièmes noces, le 18 août 1542, **Isabeau de RIVIERE**[853], fille de Bernard de Rivière, vicomte de Labatut, et de Jeanne de Durfort. Isabeau de RIVIERE épousa en secondes noces par contrat 22 août 1547 Jean de BENQUE, seigneur de Pujos, fils de Bernard de Benque, seigneur de Pujos[854].
Enfants du 1er lit (nommés le 13 janvier 1534 suite à une autorisation d'accord entre Jean d'Aure, seigneur de Larboust, père de Gaillard, Jean, Savary et Raymonde d'Aure, enfants de feue Jeanne de Saunhac, et Jean de Saunhac, chevalier, seigneur de Belcastel[855], Marie n'est pas nommée car décédée, Rose n'est pas nommée non plus, décédée ou issue du second lit.
Enfants du 1er lit :

19.1 Gaillard d'AURE, seigneur de Larboust, le 20 janvier 1539 (v.st.) il fut témoin au contrat de mariage de François de Binos, seigneur d'Arros, et d'Agnette de Mauléon[856]. Il est cité en 1545 comme seigneur et baron de Larboust[857], le 7 mai 1557

[842] AD.Gers Vergès I 206 (8)
[843] AM.Toulouse II 160, 26 octobre 1664
[844] AD. Gers Vergès
[845] AD.HG 3 E 15548 Rieux
[846] AM. Toulouse II 160, acte du 26 octobre 1664
[847] AD.HG 3 E 36350 Gaillac
[848] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.93 se référant à AD.HG Lobeyrie 5208 et 5210.
[849] AD. Gers Vergès I 207 (4)
[850] Maurice Vuiller, sans fournir la référence ; AD. Lot et Garonne Fonds Raymond n°40 dit mariage en 1503.
[851] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* p.291.
[852] AD. Gers Vergès I 145
[853] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, *Maison d'Aure*
[854] BnF Fr 32298
[855] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.306, se référant à AD.HG B 27
[856] AD.Gers Vergès I 491
[857] AD.HG 3 E 21311 Montréjeau

il reçut l'hommage des nobles de Larboust, comme l'avait reçu en 1500 feu Jean d'Aure, son père[858]. En 1560 il se réconcilia avec sa femme Madeleine d'Aspremont, par l'intervention de Jeanne d'Albret[859], il fut sénéchal de Nebouzan jusqu'en 1572[860], date probable de son décès.
Il avait épousé, par contrat du 15 janvier 1532, **Madeleine d'ASPREMONT**, fille de Pierre d'ASPREMONT, vicomte d'Orthe, et de Quitterie de GRAMONT[861]. Le 7 juillet 1575 il y eut le règlement des droits entre Madeleine d'Aspremont, veuve, et Jean d'Aure[862].

19.2 Jean d'AURE, qui suit.

19.3 Savary d'AURE, seigneur et baron de la Peyre, baron de Larboust. Lieutenant de la compagnie d'Antoine d'Aure-Gramont de 1566 à 1570[863], sénéchal de Nebouzan de 1573 à 1584[864], il vivait le 18 janvier 1584 date d'un règlement de comptes entre Hector de Pardaillan, mari de Jeanne d'Antin, d'une part, et Andrée d'Antin, femme de Savary d'Aure, et François d'Aure, d'autre part[865], *qui est François ?*, et mourut avant le 22 décembre 1584, date à laquelle Andrée d'Antin, dame de la Peyre est dite relicte de Savary d'Aure[866].
Il avait épousé, par contrat 18 avril 1566, **Andrée d'ANTIN**, fille d'Arnaud d'ANTIN, seigneur et baron d'Antin, sénéchal de Bigorre, et d'Anne d'ANDOUINS, sa première épouse[867]. Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 23 décembre 1558, Claude de CASTELNAU de Coarraze, seigneur de La Loubère, fils d'Antoine de Castelnau, seigneur de La Loubère, et de Catherine de Bazillac[868].
Ils eurent un fils :

Jacques d'AURE, seigneur de la Peyre. Il était présent le 31 octobre 1593 à un accord d'Andrée d'Antin, puînée, épouse d'Anne de Bourbon, concernant les droits qu'elle avait sur la maison d'Antin[869], il est cité le 9 avril 1600 dans le testament de Jeanne d'Antin, femme d'Hector de Pardaillan, sa tante, comme substitué à ses enfants[870], il fut présent le 5 août 1602 au contrat de mariage de Guyon d'Astorg, seigneur de Montbartier, et d'Anne de Montpezat[871], le 8 novembre 1607 il régla à Rose de Comminges une dette de son père envers Roger de Comminges, baron de Péguilhan, père de Rose, était présent Odet

[858] AD.Gers Vergès I 207 (6)
[859] AD.P.A E 1996
[860] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[861] AD. Gers Vergès I 145
[862]Maurice Vuillier se référant à AD.HG, sans précision.
[863] Montluc, *Commentaires*
[864] AD. Gers Vergès I 71 n°331
[865] AD.HG B 88
[866] AD. Gers Vergès I 71 n°331
[867] AD. Gers Vergès I 70 n°345
[868] Bourdette, *Famille de Castet-Naou*
[869] AD. Gers Vergès I 72 n°388
[870] AD. Gers I 1753
[871] AD. Lot et Garonne 2 J 229

Adoue, seigneur de Sailhas[872]. En 1608 il était présent à une vente de Jean Adoue, seigneur de Saint-Bas, à Jean d'Aure *(Mondilhan)* et Isabeau de Monein[873], le 8 février 1614 il assista au contrat de mariage de Paul de Comminges, seigneur de Saint-Lary et d'Anne de Carsalade[874], *le mariage n'eut pas lieu*. Le 20 mai 1619 il était présent au paiement d'une dette de Marguerin de Montlezun[875], il mourut avant le 21 décembre 1624, date du 1er testament de son beau-père[876].
Il aurait épousé Françoise de *LAFORGUE,* en fait il s'agit de Françoise de MONTLEZUN, qui étant veuve du sieur d'Aure de la Peyre, est citée le 5 mai 1625 dans le testament de son père Odet de Montlezun, seigneur de Campagne, qui avait épousé en premières noces Diane de Montlezun, mère de Françoise, il institue héritier universel son petit-fils Déodat de Montlezun, fils d'Antoine Arnaud, et lui substitue Odet, son filleul, fils aîné de ladite Françoise et dudit sieur de la Peyre, et à défaut lui substitue l'autre fils de ladite Françoise et à défaut la fille de ladite Françoise[877], Odet de Montlezun avait fait un testament identique le 21 décembre 1624, il est possible que le 5 mai 1625 soit la date d'ouverture du testament.
Ils eurent (nommés dans le testament d'Odet de Montlezun) :

1° Odet d'AURE, filleul de son grand-père Odet de Montlezun.
C'est peut-être lui qui apparaît comme seigneur de Larboust et épousa Claire de *Malard,* il mourut le 25 juin 1669[878].

2° N…d'AURE

3° Ne…d'AURE

19.4 Marie d'AURE.
Selon la chronologie elle doit être issue du 1er lit. Elle épousa, par contrat du 18 juillet 1519, **Mathieu de COMMINGES,** seigneur de Péguilhan, fils d'Arnaud Guilhem de Comminges, baron de Péguilhan, Mondilhan, et d'Isabeau de La Barthe[879]. Il épousa en secondes noces vers 1530 Françoise de Rochefort (Roquefort[880]).

19.5 Raymonde d'AURE. Elle testa le 31 août 1568, nommant deux fils et deux filles[881].

---

[872] AD.HG 3 E 25593
[873] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[874] AD.HG 35 J 7
[875] AD. Gers Vergès I 700 n°37
[876] AD. Gers I 2432 n°13392
[877] AD. Gers I 2432 n°13392
[878] André Navelle, *op.cit.,* I, 95, se référant à AD.HG GG 127, le dit né vers 1624-1625.
[879] Larcher, *Glanages*
[880] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges ert leur descendance,* produisant la preuve.
[881] BnF P .O 2147

Elle avait épousé, par contrat du 11 septembre 1536, **Gaillard d'ORBESSAN,** seigneur de la Bastide de Paumès, Malvezie, fils de Bernard d'ORBESSAN, seigneur de la Bastide de Paumès, et d'Anne de SEYSSES. Il testa le 11 juillet 1559 et mourut dès 1560[882].
Il faut corriger l'acte de 1561 qui dit qu'Odet de Foix et de Carmaing épousa par contrat 1561 Raymonde d'Aure, veuve de Gaillard d'Orbessan.

Enfant du 1er ou du second lit :

19.6 Rose d'AURE.

Enfants du 3ème lit :

19.7 Jacques d'AURE, baron de Larboust, il est cité en 1567 avec Adrien (*son frère*), comme barons de la maison de Larboust, seigneurs de Montégut en Nestier[883], le 19 juin 1569 il était témoin au contrat de mariage de Germain d'Antin avec Louise de Mayouraou[884], il mourut en 1582, sans postérité[885].

19.8 Adrien d'AURE, dit en 1570 vicomte de Larboust, baron de Génos, capitaine de Fronsac, dans un compromis entre Jean de Gemit, et d'autres, dont Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, Jacques d'Aure, Savary d'Aure, seigneur et baron de Larboust, et lui[886].
Le 5 mars 1601 il était capitaine de 50 hommes d'armes,[887] en 1606 il était en procès avec Anne des Guillots[888], il mourut dès 1610 date d'un achat de Paule de LAFON, dame et vicomtesse de Larboust, veuve, dans lequel apparaît Anne des Guillots, femme d'Annibal de Saint-Lary[889].
Il avait épousé **Paule de LAFON** de Fénayrols, fille de N…LAFON, seigneur de Fénayrols et de N…de VERS de Linières. Ils sont cités mariés dans une sentence du 9 décembre 1574[890] puis le 18 mars 1580 Paule de Lafon, dame de Polan, héritière de *Vers de Linières,* sa mère, vendit la seigneurie de Polan à Antoine Dupuy, seigneur de la Bastide[891], ceci est rappelé dans le contrat de mariage de Pierre Dupuy, fils d'Antoine, en 1598, lequel Pierre Dupuy reçut la seigneurie de Polan acquise de Paule de Lafon, vicomtesse de Larboust[892]. Le 20 juillet 1610, Paule de Lafon étant à Lautrec, veuve, donna la place de Polan, au diocèse d'Albi, à Jean Paul de Lafon,

882 André Navelle, *op. cit.,* t.VIII, p.119, Orbessan
883 AD.HG 3 E 21317 Montréjeau
884 AD. Gers I sup 13 ; Bourdette
885 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
886 AD.HG 3 E 28176 Constant, Estenos
887 AD. Gers Vergès I 207 (10)
888 AD.HG 3 E 16677 Noé
889 AD. HG 3 E 16681 Noé.
890 AD.HG B 68
891 AM. Toulouse II 167
892 AD. Aude B 23

seigneur de Fénayrols[893], puis en 1612 elle donna la seigneurie de Moulas à Henri de Rivière, seigneur de Saint-Aunis, en considération de son mariage en 1607 avec Anne de Fonglarin[894].

XIX Jean d'AURE, seigneur de Larboust, Malvezie, Anan*,* Lortet*.*
Le 15 juillet 1562 le roi et la reine de Navarre furent maintenus dans la juridiction haute, moyenne et basse de Lortet, avec défense à Jean d'Aure et Aubriette de Lortet, mariés, de les troubler[895].
Il s'empara de Larboust à la mort de son frère aîné Gaillard (vers 1572 ?). Il testa le 19 novembre 1573[896].
Il avait épousé, par contrat du 4 février 1553, étant seigneur de Mont, **Aubriette de LORTET**, fille et héritière de Corbeyran de LORTET, seigneur de Lortet, sénéchal des 4 vallées, et d'Isabeau de RIVIERE, il était stipulé que l'aîné des enfants (*fils)* succéderait aux biens de la Maison d'Aure, et que le puîné hériterait de la Maison de Lortet et en porterait le nom et les armes[897].
Ils eurent :

20.1 Jacques d'AURE, cité comme seigneur et baron de Larboust le 23 novembre 1587, dans une obligation envers lui de Bertrand de Gemit, chanoine de l'église cathédrale de Comminges, pour la rançon de sire Jean Fiancette, vieux[898], c'est lui mieux que son cousin homonyme.

20.2 Corbeyran d'AURE, seigneur et baron de Larboust.
Il fut présent, le 2 mars 1595, au contrat de mariage de Jean d'Aure de Mondilhan, gendarme de la compagnie du seigneur de Larboust, avec Isabelle de *Muneinh* (Monein ou Manent) fille de Jean de *Muneinh,* capitaine de *Gouariny* (Garin) en Larboust, parmi les présents Guyon d'Astorg de Montbartier[899]. Le 10 juin 1599 il fut présent au contrat de mariage de Jean Antoine de Bruyères et de Chalabre, et de Paule d'Orbessan[900]. Le 15 septembre 1603 il apparut dans un procès concernant la famille de Mont pour des droits sur la seigneurie de Cardaillac venant d'Isabeau de Saint-Lary[901]. Le 20 août 1608 il fut présent au contrat de mariage de Bertrand de Baulat, seigneur de Préneron*,* et Françoise de Saint-Jean, fille de Gaudens de Saint-Jean et de Françoise de Comminges, furent également présents Jean Hector, Henri et Corbeyran de Benque de Pujos, Savary d'Aure, capitaine Montagut, Jean d'Aure dit Viella, oncle, Adoue de Sailhas[902].

---

[893] AD. Audes B 26
[894] AD.HG 3 E 957, A. Bessier, Toulouse
[895] AD.HG B 55
[896] Maurice Vuillier, sans preuve.
[897] Père Anselme
[898] AD.HG 3 E 25115 Valcabrère
[899] AD.HG 3 E 21984 Blajan
[900] AD. Gers I 2688
[901] AD. Gers I 2482
[902] AD. Ariège J J 26

Il fut cité en 1612 dans une reconnaissance de dette envers François d'Ustou, seigneur de Montgaillard, était présent Jean d'Aure, seigneur de *la Farisse*[903], puis en 1617, étant capitaine de 50 hommes d'armes, il fit une cession à Jean d'Aure, seigneur de Lalouret et Isabeau de Monein, sa femme[904].
En 1620 il fut cité avec Jean de *Muneing,* capitaine, Corbeyran de *Muneing,* eigneur de Saint-Martin, habitant Cardeilhac, ils devaient 2.700 livres à M.Me Antoine de Sanson, juge pour le Roi, furent également cités Jean d'Aure, capitaine et Isabeau de *Muneing,* sa femme[905], la même année il donna une procuration à Jean d'Aure, prêtre et recteur de Garin, pour obtenir le pardon de Sa Majesté[906].
En 1626 Corbeyran d'Aure donna à noble Marc d'Aure, seigneur d'Ore, et à Jean de *Laroux,* seigneur de Moncaup, la moitié de toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur les biens de feu Benjamin d'Astarac, seigneur et baron de Fontrailles et Gabriel de Lévis, seigneur de Léran, sauf les places et seigneuries de la Peyre, *Cestrac,* Vidau, *Marouselles*, fut présent Corbeyran de *Muneing,* seigneur de Saint-Martin[907], un point commun entre Benjamin d'Astarac et Gabriel de Lévis était que ce dernier avait pour grand-mère Marie d'Astarac.
Le 20 septembre 1635 il fit une donation à Armand de Gontaut de Biron, seigneur de Saint-Blancard, mari de Jeanne de Lauzières, et à leur fils aîné Jean Charles[908]. Le 18 janvier 1644 il fit une donation de tous ses biens à Jean Antoine de Pardaillan, marquis de Montespan, se réservant la terre de Pardaillan, il révoqua les donations faites en 1635 aux Gontaut qui le tenaient en leur puissance et qui dans la crainte d'une condamnation à mort lui avaient extorqué les prétendues donations[909], puis le 20 mai 1644 il fit une donation de 14.500 livres à Bertrand d'Aure, seigneur de Lalouret[910], il n'est plus cité ensuite.

20.3 Isabeau d'AURE.

Elle aurait testé le 25 décembre 1624[911].
Elle avait épousé, par contrat du 8 juillet 1575, **Bernard d'ASTORG**, seigneur et baron de Montbartier[912], fils d'Antoine d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, et de Jeanne de Lomagne, sa première épouse[913]. Isabeau d'Aure, dite héritière de la vicomté de Larboust et de la baronnie de Cardeilhac, apporta les biens de sa maison à la famille d'Astorg. Isabeau d'Aure semble être morte avant son frère Corbeyran, son fils Corbeyran d'Astorg semble s'être qualifié seigneur de Larboust avant la mort de Corbeyran d'Aure, il est donc probable qu'Isabeau d'Aure avait reçu la seigneurie de Larboust autrement que par le décès de son frère Corbeyran.

---

[903] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[904] AD.HG 3 E 26755 Bagnères de Luchon
[905] AD.HG 3 E 22042 Boulogne
[906] AD.HG 3 E 22042 Boulogne
[907] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[908] AD.HG Reg Ins 24-2
[909] AD.HG 3 E 25600 Cassagnabère ; Reg Ins 28
[910] AD.HG Reg. Ins 27
[911] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[912] André Navelle, *op.cit.,* I, 95 ; AD. Gers I 206 ; Villain, *op.cit.,* II, p.1088, date par erreur le mariage en 1555
[913] Adré Navelle, *op.cit.,* I, p. 77.

En réalité la transmission ne se fit pas simplement comme nous le montre un acte du 12 juin 1663 : François de Péguilhan, seigneur et baron de Betbèze, « fit rendre hommage au Roi » en reconnaissance du don qu'il avait fait à son beau-frère François d'Astorg, de la vicomté de Larboust confisquée à la maison d'Aure, dont il avait hérité par les droits de sa femme Isabeau d'Astorg, sœur dudit François, par messire César de Péguilhan, son père[914].

Il faut se rappeler qu'en 1620 Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust cherchait à obtenir le pardon de Sa Majesté, la vicomté de Larboust lui avait été probablement confisquée dès cette date.

Un acte du 28 février 1741, légalisé, dit que le Roi donna au comte d'Astorg, frère cadet d'Isabeau d'Astorg, la confiscation de la vallée de Larboust et terres dépendantes appartenant à la famille d'Aure, il en prit le nom et les armes et laissa par testament à sa dite sœur Isabeau les terres aux charges de remettre à son fils François de Péguilhan, aux conditions que lui et un de ses descendants porterait le nom et les armes de Larboust[915].

Corbeyran d'Astorg, fils d'Isabeau d'Aure fit son testament le 18 mai 1663 dans son château seigneurial de Cardeilhac *(venant de sa mère),* il nommait entre autres noble Marc d'AURE, seigneur d'Ore[916], auquel Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust avait donné en 1626 ainsi qu'à Jean de *Laroux* (La Tour ?)*,* seigneur de Moncaup, la moitié de toutes les prétentions qu'il peut avoir sur les biens de feu Benjamin d'Astarac, seigneur et baron de Fontrailles et Gabriel de Lévis, seigneur de Léran, sauf les places et seigneuries de la Peyre, *Cestrac,* Vidau, *Marouselles,* fut présent Corbeyran de *Muneing,* seigneur de Saint-Martin[917]. Marc d'Aure, seigneur d'Ore fut cité également 1635 dans des actes concernant la Maison de Foix de Rabat[918], il était très probablement de la parentèle de Corbeyran d'Aure, il n'a pu être situé.

III
Vicomtes d'Aster

Aster, devenu Asté (à 2 km de Bagnères-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées.)

La généalogie des premiers degrés (degré XIII inclus) provient de Jean de Jaurgain[919], les données correspondantes ne sont pas rappelées dans le texte.

III Sanche Garcie d'AURE

Il épousa vers 1215 **Agnès, vicomtesse d'ASTER,** fille et héritière de Bernard I, vicomte d'ASTER

Ils eurent :

---

[914] AD.Gers I sup 455
[915] AD.Gers I sup 455
[916] AD.HG 3 E 22333 Sarremazan
[917] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[918] AD. Ariège 3 E 10479 Sainte-Croix
[919] Jean de Jaurgain, *op.cit.,* II-B, pp.67-74, produisant les preuves.

IV **N…(Agnette ?) d'AURE,** vicomtesse d'ASTER
Elle épousa vers 1230 **Arnaud de COARRAZE,** vicomte d'Aster, par son mariage, qui vivait en 1251.
Ils eurent :

5.1 Pierre, vicomte d'ASTER, vivait en 1254, il mourut sans postérité avant 1264.

5.2 Garcie Arnaud d'ASTER, qui suit.

5.3 Raymond Arnaud d'ASTER, archidiacre des Angles en 1273.

V Garcie Arnaud I, vicomte d'ASTER, après son frère aîné en 1264. En 1277 il vendit la seigneurie d'Uzer à l'abbaye de l'Escale-Dieu.
D'une union inconnue contractée vers 1257, il eut :

6.1 Bernard, vicomte d'ASTER, qui suit

6.2 Arnaud Guilhem d'ASTER, qui vivait le 1er mai 1300.

VI Bernard II, vicomte d'ASTER.
Il avait succédé à son père dès 1283, il vivait le 1er mai 1300, date à laquelle, lui, son fils et son frère, abandonnèrent à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem d'Outremer leurs droits sur le lieu d'Estincles.
D'une union inconnue il eut :

7.1 Bernard, vicomte d'ASTER, qui suit.

7.2 Jeanne d'ASTER, elle épousa **Osset, seigneur d'ARGELES**, d'où Bernard, seigneur d'Argelès, qui en 1341 donna quittance des droits revenant à sa mère sur l'héritage de Bernard III, vicomte d'Aster.

7.3 Agnès d'ASTER, elle épousa **Arnaud Guilhem de HIIS**, damoiseau, seigneur et baron de Hiis, qui testa en 1359.

VII Bernard III, vicomte d'ASTER, seigneur de Gerde et d'Asque, coseigneur de Banios et de Fréchendets. Il testa à Aster le 9 février 1321, nommant ses 3 fils (Arnaud, aîné, Bernard, 2ème fils, Arnaud Guilhem, 3ème fils, destiné à être clerc) et sa femme.
Il avait épousé **Savarrigue (alias Soubirane) de JUSSAN**, qui testa le jeudi avant la Chaire de Saint-Pierre 1343, instituant héritier Arnaud Gulhem, son fils, laissant un tiers de ses biens à son petit-fils Jean, vicomte d'Aster, faisant un legs à Jean d'Aster, prêtre, et à Julianne, sa nièce (petite-fille.).
Ils eurent :

8.1 Arnaud, vicomte d'ASTER, qui suit.

8.2 Bernard d'ASTER, il reçut une donation de sa mère en 1331, il n'est pas nommé dans le testament de sa mère en 1343.

8.3 Arnaud Guilhem d'ASTER, vivait en 1343

8.4 Soubirane d'ASTER[920], elle épousa vers 1318 **François II de LEVIS,** seigneur de Lagarde et de Montségur, fils de François I de LEVIS, seigneur de Lagarde, et de sa première épouse, inconnue (et non de sa seconde épouse Hélips de Lautrec, épousée vers 1320.)
Soubirane d'Aure, mourut en 1364, François II de Lévis mourut le 13 novembre 1389.

VIII Arnaud IV, vicomte d'ASTER.
Il mourut avant 1344.
D'une alliance inconnue il eut :

IX Jean I, vicomte d'ASTER. Né vers 1325.
Il mourut avant le 3 février 1379, date à laquelle il est dit feu dans une quittance de son fils Garcie Arnaud[921].
Il avait épousé, par contrat du 23 mai 1350, **Mascarose d'ORNEZAN**, fille d'Arnaud d'Ornezan, seigneur d'Ornezan et de Saint-Blancard. Elle vivait le 14 octobre 1384, date du testament de son fils Garcie Arnaud.
Ils eurent :

10.1 Garcie Arnaud, vicomte d'ASTER, qui suit.

10.2 Braide d'ASTER, elle vivait le 14 octobre 1384.

X Garcie Arnaud II, vicomte d'ASTER.
Il était majeur de 14 ans le 3 février 1379 (donc âgé de plus de 14 ans et de moins de 25 ans), né vers 1355 (?) Il testa à Gerde le 14 octobre 1384, faisant des legs à ses filles Brunissende et Annette, nommant sa mère, sa femme, instituant héritier son fils Jean lui substituant ses filles Brunissende et Annette, puis sa sœur Braide.
Il avait épousé, par contrat en 1366, **Agnès de HIIS,** sa parente, fille de Guillaume Garcie d'Aster, seigneur et baron de Hiis, et de Brunissende de Hiis (laquelle Brunissende vivait le 9 mais 1396.)
Ils eurent :

11.1 Jean, vicomte d'ASTER, qui suit.

11.2 Brunissende d'ASTER, qui vivait le 14 octobre 1384.

---

[920] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de LEVIS,* mars 2010, sans fournir la preuve ; elle n'est pas indiquée par J. de Jaurgain
[921] Jean de Jaurgain, *op.cit.,* II.B, p.72

11.3 Annette d'ASTER, qui vivait le 14 octobre 1384.

XI Jean II, vicomte d'ASTER, chevalier. Né vers 1372 (?), en 1427 il reçut de son gendre Pierre, seigneur de Devèze, une quittance de la dot de sa fille Anerote d'Aster.
Il avait épousé, par contrat du 3 octobre 1387, ratifié le 16 août 1392 à Andrest, **Bertrande de LAVEDAN**, fille de Raymond Garcie VI, seigneur de LAVEDAN, Castelloubon, Andrest.
Ils eurent :

12.1 Jean, vicomte d'ASTER, qui suit.

12.2 Raymond Garcie d'ASTER, damoiseau, seigneur de Hiis, envers lequel Tristan d'Aure, évêque de Couserans, et Manaud d'Aure, seigneur de Larboust, se reconnurent débiteurs le 1er mai 1446.

12.3 Anerote d'ASTER. Elle épousa avant 1427 **Pierre, seigneur de DEVEZE.**

12.4 Annette d'ASTER. Elle épousa, dès 1428, **Bertrand d'ESPAGNE**, chevalier, seigneur de Ramefort. Il était fils de Roger d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, et de Claire de GRAMONT, sa seconde épouse[922].

12.5 Blanchefleur d'ASTER. Elle épousa **Jean de HACHAN**, seigneur d'Artiguedieu et de Lamothe, le 7 octobre 1442 il donna quittance de la dot de sa femme à Agnès, vicomtesse d'Aster, sa nièce.

XII Jean III, vicomte d'ASTER. Il mourut avant le 23 avril 1442.
Il avait épousé **Marie de CAUPENNE.**
Ils eurent une fille :

XIII Agnès, vicomtesse d'ASTER. Née vers 1420
Elle épousa en premières noces, par contrat du 23 avril 1442, à Aster, étant assistée de sa mère et de son oncle Raymond Garcie d'Aster, **Sanche Garcie d'AURE**, seigneur de Haut-Faget, fils puîné de feu Sanche Garcie II d'AURE, chevalier, vicomte de Larboust, seigneur de Montauban, Salles, Cardeilhac, et de feue Bertrande de JUSSAN[923]. Sanche Garcie d'Aure, sénéchal de Bigorre fut tué en 1458 au siège du château de Garris, en Basse-Navarre.
Ils eurent :

14.1 Jean d'AURE, qui suit.

14.2 Manaud d'AURE, chanoine de Comminges, abbé de Bénissons-Dieu, évêque de Tarbes de 1478 à 1493[924].

---

[922] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant l preuve.
[923] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 94, qui indique la descendance *;* AD. Gers I 205
[924] A. Navelle, *op.cit.,* I, p.94

14.3 Bertrande d'AURE, elle épousa, par contrat en février 1459, **Bernard ou Bertrand de CASTELBAJAC,** seigneur de Maignaut, la Busquière[925]*, dont l'ascendance varie selon les auteurs.* Elle testa le 14 août 1483[926].
Elle épousa en secondes noces, vers 1465, **Pierre Arnaud de BEARN**, seigneur d'Esgoarrabaque, Cardesse, fils de Guilhem Ramon de Béarn, seigneur d'Esgoarrabaque, Hontax, et de Clarmonde de Lescun. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il avait épousé en premières noces, vers 1460, Catherine d'Arros, il épousa en troisièmes noces, vers 1500, Catherine de Poylohaut.
Ils eurent une fille :

Catherine de Béarn, elle épousa, par contrat du 19 février 1489 (v.st.), Jean de Castelbajac, **s**eigneur de Maignaut, la Busquière, fils de Bernard ou Bertrand de Castelbajac, seigneur de Maignaut, la Busquière[927] et de Blanchefleur d'Aure (elle-même fille de Manaud et de Marguerite d'Antin[928].)

XIV Jean I d'AURE, vicomte d'Aster, baron des Angles, seigneur de Haut-Faget.
Né vers 1445, il mourut fin 1496.
Il avait épousé le 23 mai 1479 (contrat en décembre 1479, et le 11 août 1481**), Jeanne de BEARN, f**ille naturelle de feu Gaston IV, comte de Foix et de Bigorre, le mariage fut célébré par Pierre, cardinal de Béarn, frère de Jeanne[929]. Elle testa le 13 octobre 1498, donnant à Manaud d'Aure, son 2ème fils, les biens de *Gene et de Moniron,* 100 écus à Catherine d'Aure, sa 1ère fille, 100 écus à sa fille Françoise d'Aure, 100 écus à Agnette d'Aure, sa fille, fit un legs à noble Jeanne de Castelbajac, sa servante, fille du seigneur de Magnaut, 5 écus à noble Marie d'Aure, fille naturelle de son mari, elle lègua 100 écus à son frère seigneur cardinal de qui elle devait les revenus de la baronnie d'Angles, elle institua héritier universel Jean d'Aure, son fils et lui substitua Manaud d'Aure, son 2ème fils[930].
Ils eurent[931] :

15.1 Jean II d'AURE, vicomte d'Aster, baron des Angles et de Hiis. Le 22 novembre 1498 il était sous la tutelle de Jean de Béarn, seigneur du château d'Aster et de Manaud d'Aure, évêque de Tarbes[932], il mourut en juillet 1529, près de Naples, sans postérité[933].

15.2 Manaud d'AURE, qui suit.

15.3 Catherine d'AURE, religieuse.

---

925 *Europaïsche Stammtafeln*
926 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
927 André Navelle, *op.cit.,* I, p. 94 ; AD. Gers Vergès I 1380 qui dit 14 février 1489.
928 André Navelle, *op.cit.,* I, p. 95.
929 AD.Gers Vergès I 380 n°2849 ; AD. Gers I 380-5
930 AD.Gers Vergès I 205
931 Nommés également par Jean de Jaurgain *La maison de Gramont,* I, p.253 qui indique les dates de mariage.
932 AD. Gers I 206 (4)
933 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94

15.4 Françoise d'AURE d'Aster. Elle épousa, par contrat du 2 février 1517 (v.st.), **Antoine de *CARMAING* (**devenu **CARAMAN**), seigneur de Négrepelisse, baron de Léojac, Montricoux, tué à la défense d'Aversa en 1528[934], fils de Pierre de *CARMAING,* seigneur de Négrepelisse, et de Catherine d'ARPAJON[935].

15.5 Agnès ou Annette d'AURE, religieuse.

Jean I d'AURE eut également de Leonor FERRAN, dame noble du château de Tafalha, en Navarre, une fille naturelle :

15.6 Marie d'AURE, bâtarde d'Aster. Elle épousa, par contrat du 21 novembre 1501, **Charles d'ESPAGNE**, seigneur de Ramefort, fils de feu Mathieu d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, et de Catherine de FOIX Rabat[936]. Elle testa le 12 juillet 1531, elle vivait le 29 janvier 1537[937].

XV Manaud d'AURE, vicomte d'Aster, baron des Angles et de Hiis, puis par son mariage baron de Gramont, Bergouey, Bidache, Escos, Mussidan. Né vers 1485, il aurait succédé à son frère en 1513, date douteuse car selon selon Jaurgain son frère Jean II vivait à cette date (il mourut en 1529.)
Il mourut le 5 juin 1534[938].
Il épousa par contrat du 23 novembre 1525[939] (mariage le 12 février 1526[940]) **Claire de GRAMONT**, dame de Gramont, Artix, Serres, etc., née vers 1505, fille de feu François II, seigneur de GRAMONT, et de Catherine d'ANDOUINS[941]. Elle testa le 13 juin 1553[942] puis le 16 avril 1560 et mourut avant le 20 septembre de la même année[943].
Ils eurent :

16.1 Antoine d'AURE dit de GRAMONT[944] (il apparaît comme Antoine d'Aure dans des actes), seigneur et baron de Gramont, comte de Guiche, vicomte d'Aster, des Angles, etc.
Né en 1526, il mourut le 8 décembre 1576.
Il avait épousé le 24 septembre 1549 **Hélène de CLERMONT**, dame de Traves, fille de François de CLERMONT, seigneur de Traves, et d'Hélène GOUFFIER. Elle mourut avant le 3 mars 1595.
Leur descendance porta le nom de GRAMONT.

---

934 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
935 André Navelle, *op.cit.,* III, p. 27
936 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
937 *Europaïsche Stammtafeln,* X
938 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94.
939 AD. Gers I 206 (9) ; Jean de Jaurgain, *La Maison de Gramont,* I, pp.258, 259, produit l'intégralité du contrat, et ce qui concerne le mariage
940 *Europaïsche Stammtafeln,* t.X
941 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
942 André Navelle, *op.cit.,* I, p.94
943 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
944 Ce qui le concerne provient de Jean de Jaurgain, *La Maison de Gramont,* I, pp. 272-294.

16.2 Catherine d'ASTER, dame de Mussidan, Séméac, Asque, Maignaut, elle vivait au château de Prat (Ariège) le 29 décembre 1589[945].
Elle épousa, par contrat du 12 octobre 1551, (mariage en octobre 1552**) François de MAULEON,** seigneur et baron de Mauléon, Prat, Belpech, fils de Germain Aimé de Mauléon, baron de Prat, seigneur de Belpech, et de Marguerite de Bruyères de Chalabre, il mourut dès 1566[946].

IV
Seigneurs de Moncla, Ardiège, Saint-Orens.

Il n'a pas été trouvé d'acte rattachant formellement cette famille à celle des seigneurs de Larboust, toutefois le 7 mars 1570 il y eut un compromis entre Jean de Gemit, capitaine,…, Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, …, Savary d'Aure, seigneur et baron de Larboust et de la Peyre, Jacques d'Aure, Adrien d'Aure, vicomte de Larboust, Géraud de Gemit de Luscan[947], ce qui semble indiquer une parenté entre Bernard d'Aure, seigneur de Moncla et la famille d'Aure de Larboust. Puis en 1607 Marie de Navailles, veuve d'Arnaud Raymond d'Aure, fit une vente, fut cité Bernard d'Aure, seigneur de Moncla, …bailla à Adrien d'Aure, vicomte de Larboust[948], on retrouve une parenté probable entre les seigneurs de Larboust et ceux de Moncla, on voit également apparaître une parenté avec la famille de Navailles qui pourrait expliquer la tutelle de Guilhem de Navailles dans la famille d'Aure de Martres de Rivière

Une généalogie de cette famille a été établie par Maurice Vuillier, souvent sans fournir les preuves, nous l'avons complétée et parfois corrigée.
Moncla ou Montcla, 3 km à l'est de Boussens (près de Martres-de-Rivière)
Ardiège, à 1 km de Martres-de-Rivière

I Jean d'AURE, seigneur de Moncla
D'une alliance inconnue eut :

Jean d'AURE, qui suit

II Jean d'AURE, seigneur de Moncla, né vers 1520, établi à Martres de Rivière. Il testa le 15 septembre 1573[949]
Il aurait épousé, vers 1550, **Jeanne de CORET**, fille d'Arnaud Guilhem de CORET, seigneur de la Barthe (-Inard), et de Gaudiette de MAULEON[950].

III Bertrand d'AURE, seigneur de Moncla.

---

[945] Jean de Jaurgain, *La Maison de Gramont,* I, p. 271.
[946] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MAULEON,* Janvier 2000
[947] AD.HG 3 E 28176 Constant, Estenos
[948] AD.HG 3 E 23132
[949] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve
[950] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

En 1591 il y eut un compromis entre noble Paule de Foix, veuve de sire Jean Lendre, lui et Jacques (de La Barthe) de Giscaro[951]. Le 19 août 1622 il fut parrain de Bertrand de Sarraméa, sa femme Catherine de Saint-Paul était marraine, ils habitaient Martres de Rivière[952].
Il testa le 27 juin 1624 et mourut la même année[953].
Il avait épousé ,par contrat du 4 février 1581, **Catherine de SAINT-PAUL**, héritière vers 1580 de feu Bertrand de Saint-Paul, son frère, fille de Macaire de Saint-Paul, seigneur de Nestier, et de Catherine d'Arcizas, dame de Nestier[954], elle vivait le 27 février 1630 date à laquelle elle déclara que Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier devait 5.000 livres par contrat 3 septembre 1618, que le dit seigneur de Nestier avait reçu de Bertrand de Montsérié, seigneur de Noailhan[955], cette dette est rappelée le 3 novembre 1630[956]. *Marguerite* (Catherine) de SAINT-PAUL, mourut avant le 10 mai 1659 date de l'ouverture de son testament, elle avait fait un legs de 500 livres, à François de Gérus de *Montivert*, fils de feu Joseph et de feue Paule d'Aure, sa femme, à prendre sur la métairie de Cariton lui appartenant[957].
Ils eurent :

4.1 Jean d'AURE.
Il testa le 19 janvier 1616[958] et serait mort la même année, sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 1er décembre (alias octobre) 1613, **Isabeau de BENQUE**, fille de Philippe de Benque, seigneur de Marun, et de Françoise de Bazordan[959].
Elle épousa en deuxièmes noces, par contrat du 14 mars 1618, Jacques de Navailles, baron de Banos[960], puis en troisièmes noces, par contrat 24 avril 1631, Marguerin d'Antras de Cornac[961], fils de Jean d'Antras et de Françoise de La Violette[962].
Comme on trouve un Jean d'Aure, seigneur de Moncla, fils de Bertrand, qui vivait en *1623* il faut, soit que cette date soit erronée (1613 ?), soit admettre que Bertrand d'Aure eut 2 fils prénommés Jean.

4.2 peut-être autre Jean d'AURE, seigneur de Moncla, le 18 avril *1623* il était présent au contrat de mariage de Louis de La Barthe, seigneur de Valentine, et d'Agnès de Benque[963], il est cité la même année avec son père Bertrand[964].

4.3 André d'AURE.

[951] AD.HG 3 E 21410 Montréjeau
[952] RP. Ardiège
[953] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[954] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[955] AD.HG 3 E 21142 Labarthe de Rivière
[956] AD. Gers Vergès I 3170 n°16920
[957] AD.HG 3 E 23804 Boussan
[958] AD. Gers Vergès I 432 (2) acte vers 1630
[959] AD.HG Reg. Ins 19
[960] Maurice Vuillier, se référant à Mont de Benque
[961] AD. Gers Vergès I 432
[962] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac,* p. 202.
[963] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne,* I, p.248
[964] AD.HG 3 E 21140 Labarthe de Rivière

4.4 Bernard d'AURE, qui suit.

4.5 Bertrand d'AURE, seigneur de Moncla et de Cariton.
Né à Martres (-de-Rivière), selon l'acte de baptême de son fils bâtard.
Le 17 novembre 1645 il fut nommé exécuteur testamentaire de Gabrielle de Sers, femme de Pierre de Mulatier[965], il testa le 3 mai 1647 dans sa maison noble de Cariton, voulant être enseveli en l'église de *Deaux* (Eoux, car l'acte est passé à Boussan, Eoux étant à 3 km de Boussan) au tombeau de ses prédécesseurs, nommant sa femme, instituant héritier universel son fils aîné *Bertrand*, nommant ses 3 autres enfants, Louis, Jeannette et Anne, disant que son beau-père Jean du Cuing, seigneur d'Aulon lui avait cédé 800 livres sur Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier, pour dot de sa femme, fit un legs à son fils bâtard *Jacques* d'Aure, exécuteur testamentaires : Denis d'Arcizas, seigneur de la Broquère, noble Jean de Boubène[966], il mourut peu après car Marguerite du Cuing est dite veuve en 1648[967].
Il avait épousé **Marguerite du CUING** (de Gibel), fille de Jean du Cuing, seigneur d'Aulon. Elle est dite en 1649 veuve du sieur de Cariton[968], elle est citée avec son fils aîné Bernard en 1658 et en 1659[969], elle fit en 1661 une vente à Gabriel de Faudoas, seigneur d'Estansan[970].
Ils eurent :

A-**Bernard** (*Bertrand* dans le testament de son père, Bernard dans les autres actes) d'**AURE**. En 1658 Bernard d'Aure, sieur de Cariton et sa mère Marguerite du Cuing, firent une cession à Bertrand du Cuing, sieur de Casteran, frère de Marguerite[971], en 1660 il nomma procureur Jean Pierre d'Arcizas, seigneur de la Cortade[972].

B-**Louis d'AURE**, seigneur de Cariton.
Il testa le 5 juin 1674, nommant sa femme Catherine de Boubène, sœur de Jean de Boubène, faisant un legs à sa mère Marguerite (du Cuing) de Gibel et à sa sœur Anne, instituant héritier universel le posthume, lui substituant sa femme[973].
Il avait épousé **Catherine de BOUBENE**. Elle testa le 9 juillet 1675, voulant être ensevelie en l'église d'*Eauze,* au tombeau des prédécesseurs de son mari, instituant héritier universel son mari Louis d'Aure, lui substituant ses sœurs germaines Geneviève et Annette de Boubène, Anne d'Aure, sa belle-sœur, Marion de Cazaux, fille aînée du docteur de Cazaux, sa nièce, noble Jean de

965 AD.HG 3 E 34702 Dader, Aurignac
966 AD.HG 3 E 23799 Boussan
967 AD.HG 3 E 23800 Boussan
968 AD.HG 3 E 23800 Boussan, corriger l'acte qui la dit Marguerite Duclos
969 AD.HG 3 E 24439 Aurignac
970 AD.HG 3 E 23805 Boussan, corriger l'acte qui la dit Marguerite Duclos
971 AD.HG 3 E 23804 Boussan
972 AD.HG 3 E 34707 Dader, Aurignac
973 AD.HG 3 E *347123* Dader, Aurignac

Gibel, seigneur d'*Eaux* (Eoux), son cousin germain[974]. Feue Catherine de Boubène est citée en 1718 avec ses enfants Gabriel et Paule d'Aure de Cariton, dans un acte de Pierre de Boubène, seigneur de Bourg, procureur d'Antoine de Boubène, seigneur de Saint-André[975].
Ils eurent:

1° Gabriel d'AURE, seigneur de Cariton, cité en 1706[976].

2° Paule d'AURE de Cariton, sœur germaine de Gabriel, le 22 avril 1721 elle subrogea Pierre de Boubène, habitant Saint-Marcet[977].
Elle épousa, dès 1723, **Jacques de TORTES** de *Montellier*, à cette date il avait reçu 3.000 livres sur les 5.000 écus dus par son contrat de mariage[978].

C-**Jeannette d'AURE.**

D-**Anne d'AURE**. Le 5 juin 1674 elle reçut un legs de 30 livres par le testament de son frère Louis d'Aure, seigneur de Cariton[979]

Il avait eu de Jeanne HERRE, un fils illégitime :

E-**Jean alias Jacques d'AURE**, baptisé à Ardiège le 29 septembre 1636, ses parents étant nommés[980].

4.6 Paule d'AURE. Elle épousa **Joseph de GERUS** de Betbèze, fils d'Isaac de GERUS, avocat, et de Françoise (de) LEGARDEUR de Costemont, il mourut dès le 8 juillet 1638, date à laquelle Paule d'Aure est dite veuve, nommant feue Naudette Gérus, son aïeule[981].

4.7 Catherine d'AURE.

4.8 Marie d'AURE, religieuse.

IV Bernard d'AURE, seigneur de Moncla et d'Ardiège.
Né en 1588, *il aurait hérité en 1618 de son frère Jean.*

[974] AD.HG 3 E 2443 Aurignac
[975] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[976] AD.HG 3 E 23824 Boussan
[977] AD.HG 3 E 22347 Sarremazan
[978] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[979] AD.HG 3 E *347123* Dader, Aurignac
[980] RP. Ardiège.
[981] AD.HG 3 E 27867 Aspet

Le 9 août 1640, lui et sa femme furent les parrain et marraine de Louis de Coret, frère de Paule[982], il fut présent le 22 janvier 1652 au contrat de mariage de Louis de Darré (et non d'Aure), seigneur de Montaredon, et de Jeanne d'Ustou[983]. En 1653 il reçut 3.400 livres de son beau-père Géraud de Coret, seigneur d'Ardiège, pour dot de son épouse Paule de Coret[984].
Bertrand (Bernard) d'Aure, sieur de Moncla, fut présent le 1er février 1653 au contrat de mariage de Paul de Coret, seigneur de Saint-Paul, fils de Géraud de Coret et d'Isabeau d'Astorg, avec Catherine d'Encausse, veuve d'Alexandre de Bordes[985]. Marie de Bordes issue du 1er mariage de Catherine d'Encausse épousa Louis d'Aure, seigneur d'Aumas et d'Ardiège, sa sœur Françoise de Bordes épousa Jean d'Aure, seigneur de Saint-Orens, frère puîné de Louis[986].
Il mourut en 1672 et fut enseveli le 13…, furent présents Louis d'Aure, Jean d'Aure, Paul d'Aure, seigneur de Mauran et Etienne d'Aure, sieur de la Bernède[987].
Il avait épousé, le 21 décembre 1638, en l'église d'Ardiège, **Paule de CORET**[988], dame de Saint-Paul et d'Ardiège, fille et héritière de Géraud II de Coret, seigneur de Saint-Paul et d'Ardiège, et d'Isabeau d'Astorg (épousée par contrat 5 février 1622), Géraud de Coret était fils de Madeleine de Gemit avec qui il avait fait une transaction le 29 juillet 1632[989], Paule de Coret fut marraine en 1661[990].
Ils eurent :

5.1 Louis d'AURE d'Aumas, seigneur d'Aumas puis d'Ardiège[991].
En 1681 il fit une vente à Guy de Binos, seigneur de Gourdan[992], il mourut dès 1691, date à laquelle sa femme Marie de Bordes de Mourlon est dite veuve dans une reconnaissance de dette de César de Tersac, marquis de Montberaud[993].
Il avait épousé, par contrat du 26 juillet 1666, **Marie de BORDES,** fille d'Alexandre de Bordes, seigneur de Mourlon, et de Catherine d'Encausse[994]. Elle vivait en 1705 date à laquelle elle nomma procureur Roger de Saint-Paul, seigneur d'Aurensan, second époux de sa fille Catherine veuve de *Jean* (erreur pour Louis) d'Aure, seigneur de Marsoulas, elle nomma ses filles Madeleine et Marie, sa belle-fille Marie de Verdelin, veuve de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, mère de ses enfants[995] elle et ses trois filles Catherine, *Marguerite* (Madeleine) et Marie furent nommées le 2 juillet 1705 dans une opposition de Louis de Sarraméa[996], la même et ses 3 filles Catherine,

---

982 RP. Ardiège
983 AD.HG 3 E 19257 Sauveterre, corriger l'acte qui dit d'Aure et d'autres où il est écrit d'Aure pour Darré.
984 AD.HG 3 E 24880 Saint-Gaudens
985 AD.HG 3 E 24879
986 Maurice Vuillier se référant à Larcher, *Glanages*
987 RP. Pointis et Martres de Rivière
988 RP. Ardiège
989 Larcher, *Glanages*
990 RP. Pointis et Martres de Rivière
991 Ce n'est pas lui qui naquit le 9 août 1640 mais Louis de Coret
992 AD.HG 3 E 19219 Sauveterre
993 AD.HG 3 E 27689 Huos
994 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
995 AD.HG 3 E 27689 Huos
996 AD.HG 3 E 24906 Saint-Gaudens

Marguerite et Marie firent une vente la même année à Simon (de Binos) d'Arros, seigneur de Camou[997].
Ils eurent :

A-**Bernard d'AURE,** seigneur d'Ardiège. En 1696 il reçut une donation de tous ses biens par son cousin germain Bernard d'Aure, seigneur de Moncla, habitant Martres, fut présent Louis d'Aure de Marsoulas, son frère, habitant de Saint-Martory[998].
Il aurait été tué d'un coup de fusil le 6 janvier *1708*, mais selon un acte de 1705 sa femme était veuve à cette date[999]. Les héritiers de feu Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, furent condamnés le 26 mai 1721 à remettre des titres de propriété à Guy de Méritens, baron de Malvezie[1000].
Il avait épousé **Marie de VERDELIN**, dite fille de Jean Antoine de Verdelin et de Jeanne Louise de *Mont* (Monk ou Monck) d'Uzer, peut-être une sœur de Marie Gabrielle, femme de son cousin-germain Louis d'Aure, seigneur de Mauran. Elle est citée en 1705 comme veuve de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, avec sa belle-mère Marie de Bordes, veuve de Louis d'Aure, seigneur d'Aumas, avec Madeleine[1001].
Elle fut citée le 9 mars 1709, comme veuve de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, mère de ses enfants, avec Catherine d'Aure, veuve en secondes noces de Roger de Saint-Paul, seigneur d'Aurensan, et Madeleine et Marie d'Aure, sœurs, habitantes de Martres et d'Ardiège[1002]. Elle fut citée en 1720 avec sa fille Jeanne Marie[1003]. Le 20 mai 1723 elle donna procuration à Pierre La Tour, prêtre et curé d'Ardiège pour assister au contrat de mariage de Louis d'Espouy et de sa fille Jeanne Marie d'Aure[1004], le 12 août 1724 elle fut marraine de sa petite-fille Marie Claire d'Espouy[1005] ; elle mourut dès 1730, date à laquelle Marie Thérèse d'Aure d'Ardiège reconnut avoir reçu 1.000 livres, somme due par François de Montégut, seigneur et baron dudit lieu, part de la dot de feue Marie de Verdelin, mère de ladite Marie Thérèse[1006].
Ils eurent :

AA- **Jeanne Marie d'AURE**, née vers 1700, elle mourut à Ardiège le 7 septembre 1743, âgée de 43 ans[1007].
En 1713, fille et héritière de feu Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, assistée de Guillaume de Sarraméa, seigneur d'Aurensan, son curateur,

[997] AD.HG 3 E 19280 Sauveterre
[998] AD.HG 3 E 19275 Sauveterre.
[999] AD.HG 3 E 27689 Huos
[1000] AD.HG B 154
[1001] AD.HG 3 E 27689 Huos.
[1002] AD.HG 3 E 19222 Sauveterre
[1003] AD.HG 3 E 27718 Huos
[1004] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau
[1005] RP. Ardiège
[1006] AD.HG 3 E 23686 Aulon
[1007] RP. Ardiège

et de sa mère Marie de Verdelin, à elles jointes Madeleine et Marie d'Aure, ses tantes, héritières de feu Louis d'Aure, seigneur d'Aumas, tous habitants d'Ardiège, paya à Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, pour Marie d'Aure, sa mère[1008]. Elle fut citée en 1722 avec sa mère et fut dite la même année héritière de Bernard d'Aure, dans un acte mentionnant que feu Roger de Saint-Paul, seigneur d'Aurensan, était procureur de Marie de *Boules,* veuve, nommant Marie *d'Aure,* fille du feu sieur d'Aurensan[1009].

Elle avait épousé, par contrat du 26 mai 1723, **Louis d'ESPOUY**, seigneur d'Ardiège, fils d'Alexandre d'ESPOUY, seigneur d'Ardiège, et de Jeanne d'ABAJAN (et non Avéjan, comme le dit Maurice Vuillier), il fut assisté d'Etienne d'Espouy, son frère aîné, de Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, son oncle, la mariée reçut la moitié des biens de sa mère[1010].

Ils eurent Marie Gabrielle d'Espouy, née à Ardiège le 4 juillet *1721 (date certainement erronée, car Jeanne Marie apparaît clairement comme célibataire à cette date*) ; Marie Claire d'Espouy, baptisée le 24 août 1724 ; Bertrand Gabriel d'Espouy, baptisé le 23 octobre 1735, marraine Gabrielle d'Aure de Mirepoix ; Jean Alexandre d'Espouy, né le 11 mars 1742[1011].

AB-**Marie Thérèse d'AURE**. Elle épousa **César Joseph de CORET**, seigneur de la Barthe, fils de Joseph Joachim de Coret, seigneur de la Barthe, et d'Anne d'Espinas, sa seconde épouse. En 1730 elle reçut d'Urbain de Médidier, capitaine châtelain d'Aurignac, 1.000 livres dues par François (de Verdelin) de Montégut, seigneur baron de Montégut, pour partie de la dot de Marie de Verdelin, mère de la dite Marie Thérèse dont les parents furent cités feus dans cet acte[1012].

B-**Jean d'AURE**, sieur de Saint-Paul. Il testa le 11 mai 1701 en faveur de son frère aîné Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège[1013].

C- **Catherine d'AURE**. Née en 1669[1014], elle vivait en 1734 à Martres[1015].

Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 20 mai 1692, **Louis d'AURE**, seigneur de Marsoulas[1016], *son double cousin-germain,* fils de Jean

[1008] AD.HG 3 E 19282 Sauveterre
[1009] AD.HG 3 E 27700 Huos
[1010] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau
[1011] RP. Ardiège, pour les 3 baptêmes.
[1012] AD.HG 3 E 23686 Aulon
[1013] AD.HG 3 E 27694
[1014] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1015] AD.HG 3 E 27706 Huos
[1016] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

d'AURE, seigneur de Saint-Orens, et de Françoise de BORDES, d'où postérité (voir infra.)

Elle avait épousé en secondes noces, le 24 janvier 1702, en l'église de Martres de Rivière, **Roger de SAINT-PAUL**, seigneur d'Aurensan, de la paroisse de Valentine[1017], ils vivaient en 1704 à Martres, ainsi que Marie de Bordes, mère de Catherine[1018]. Roger de Saint-Paul mourut dès 1734, date à laquelle Catherine d'Aure habitait Martres[1019]. On cite le 2 avril 1706 à Martres de Rivière le baptême de Paul *d'Aure,* fils de Roger *d'Aure* et de Catherine d'Aure, parrain Paul d'Aure, marraine d'Aure, il s'agit probablement de Paul de Saint-Paul fils de Roger de Saint-Paul et de Catherine d'Aure[1020].

D-**Marie d'AURE.** Elle mourut le 1er mars 1762, âgée de 80 ans[1021].
Elle avait épousé, par contrat du 7 décembre 1715, **François (alias Louis) d'ARCIZAS,** seigneur de la Broquère, fils de Denis II d'Arcizas, seigneur de la Broquère, et de Marie de Preissac de Mirapech[1022].
Il testa le 23 avril 1763[1023] et mourut sans postérité.
En 1756 Marie d'Aure nomma son neveu Arnaud de Cartier, écuyer[1024], en réalité il s'agit de Jean Arnaud de Cartier dit d'Aure.

E-Madeleine d'AURE.
Née vers 1667, elle épousa **Louis d'ABAJAN**, seigneur d'Ardet. En 1718, avec Louis d'Aure, seigneur de Mauran, Jeanne Marie d'Aure, *nièce de Madeleine,* et François (d'Arcizas) de La Broquère, vendirent une maison[1025].
Louis d'Abajan d'Ardet, seigneur de Martres testa le 9 août 1744, nommant sa femme, faisant des legs à ses neveux Etienne et Paul d'Espouy, instituant héritier universel son neveu Jean Baptiste d'Abajan, fils de Paul d'Abajan, seigneur de *Peyronose,* et de *Brigitte* d'Aspet[1026]. Madeleine fut citée veuve en 1744[1027], elle mourut le 31 mars 1751, âgée de 84 ans[1028]. On trouve en *1753* une donation de tous ses biens de Madeleine d'Aure, veuve de Louis d'Abajan, à Marie d'Aure, fille de feu Louis d'Aure de Marsoulas, elle s'en réservait la jouissance sa vie durant[1029].

1017 RP. Pointis et Martres de Rivière
1018 AD.HG 3 E 19280 Sauveterre
1019 AD.HG 3 E 27706 Huos
1020 RP. Pointis et Martres de Rivière
1021 RP. Saint-André 4 E 1792
1022 Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
1023 Maurice Vuillier
1024 AD.HG 3 E 25702 Saint-Frajou
1025 AD.HG 3 E 27698 Huos
1026 AD.HG 3 E 32445 Saint-Béat
1027 AD.HG 3 E 27710 Huos
1028 RP. Ardiège
1029 AD. Ariège B 91

5.2 Jean d'AURE, qui suit.

5.3 Paul d'AURE, seigneur de Moncla puis de Mouran, **auteur de la branche des seigneurs de Mouran.**

5.4 Etienne d'AURE.

5.5 Madeleine d'AURE.
Baptisée en 1642 alias 1652, elle épousa, par contrat du 6 mai 1683, **Guillaume (de DARRE) de SARRAMEA**, seigneur d'Armajou, fils de Louis de Darré de Sarraméa, seigneur de Montaredon, et de Jeanne d'Ustou[1030]. Guillaume de Sarraméa était en 1713 le curateur des enfants de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, *son neveu par alliance,* et de dame Marie de Verdelin[1031].

5.6 Marthe d'AURE.

5.7 Marie d'AURE. Elle épousa, par contrat du 3 avril 1656, **Etienne d'ABAJAN,** seigneur de Martres, petit-fils du seigneur de *Peyrenilhe* (probablement Peyreuil ou Peyrendieu), et fils de Jeanne de BRUMON ou BRUMONT, cette dernière vivait le 3 avril 1656, elle avait pour fille Anne de Bachos, et pour fils Jacques de Bachos, seigneur de Bachos, qui avait la charge de sa sœur et de sa mère, il devaitt payer à Louis de *Sac*, seigneur de *Peyrenille,* et Jeanne d'Abajan, sa femme, 2.400 livres, la dot de Marie d'Aure étant de 6.000 livres[1032], le père d'Etienne d'Abajan pourrait être Roger d'Abajan.
En 1692 Marie d'Aure, femme d'Etienne d'Abajan, seigneur de Martres, sœur de Louis d'Aure marié à Marie de Bordes, était en procès avec François de Hunaud. Leur père Bernard d'Aure, seigneur de Moncla, avait fait une donation pour le reste de la dot sur François de Hunaud, pour arrêter un procès contre Jean d'Aure, seigneur de Saint-Orens et Joseph de Coret, seigneur de la Barthe, elle fait un accord avec Guy de Hunaud faisant pour son père[1033]. *Marthe* (Marie) d'Aure, habitant Ardiège, citée en 1716 dans un accord avec Louis d'Abajan[1034].

V Jean d'AURE, seigneur de la Bernède puis de Saint-Orens.
Né vers 1653, il mourut le 1er janvier 1693, âgé de 40 ans, et fut enseveli dans l'église de Martres[1035].
Il avait épousé **Françoise de BORDES**, fille d'Alexandre de Bordes, seigneur de Mourlon, et de Catherine d'Encausse (comme cela apparaît dans des actes concernant leurs enfants), sœur cadette de Marie de Bordes, épouse de Louis d'Aure, frère aîné de Jean.
Ils eurent :

[1030] AD.HG 3 E 19129 Sauveterre
[1031] AD.HG 3 E 27698 Huos
[1032] AD.HG 3 E 27887 Cierp; AD.HG Reg. Ins 29bis
[1033] AD.HG 3 E 19220 Sauveterre
[1034] AD.HG 3 E 27698 Huos
[1035] RP. Pointis et Martres de Rivière

6.1 Louis d'AURE, qui suit.

6.2 Etienne d'AURE. Baptisé le 23 août 1677, il fut lieutenant au régiment des vaisseaux[1036].

6.3 **Bernard d'AURE**, seigneur de Moncla.
Etant au service du Roi, au régiment de Pelleport, il fit le 26 janvier 1696 donation de tous ses biens à son cousin-germain Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège[1037], cette donation fut rappelée en 1710 : Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège ne l'a jamais payé, il cèda 1.000 livres à Roger de Saint-Paul, seigneur d'Aurensan et à Catherine d'Aure, épouse dudit seigneur d'Aurensan et belle-sœur dudit seigneur de Moncla (Roger de Saint-Paul étant mort dès 1709, l'acte de 1710 est un rappel[1038].)

VI Louis d'AURE, seigneur de Marsoulas, Saint-Orens et Ardiège.
Baptisé le 29 décembre 1671, il mourut avant 1702[1039].
Il avait épousé, le 20 mai 1693, en l'église de Martres de Rivière, **Catherine d'AURE** d'Aumas, *sa double cousine-germaine,* fille de Louis d'Aure d'Aumas, seigneur d'Ardiège, et de Catherine de Bordes[1040]. Elle épousa en secondes noces le 24 janvier 1702 **Roger de SAINT-PAUL**, seigneur d'Aurensan[1041]
Ils eurent :

7.1 François d'AURE, mort au berceau (Maurice Vuillier.)

7.2 Marie d'AURE.
Baptisée en l'église de Martres de Rivière le 4 juin 1694, son parrain fut Bernard d'Aure, sa marraine Madeleine d'Aure[1042]. Elle fut citée en 1722 comme veuve de Jean Cartier, héritière de feu Louis d'Aure, avec sa mère Catherine d'Aure[1043]. Le 24 avril 1722 elle fut marraine de Louis de Sarraméa, fils de Paul de Sarraméa et de Catherine de Cartier[1044]. Le 14 août 1726 elle reçut 1.500 livres d'une succession de Joseph de Coret, avec François et Jean de Coret, seigneur de la Barthe, ledit Jean fils et héritier de Joseph, et Joseph frère et héritier de César de Coret de La Barthe[1045], elle vivait le 26 mai 1735[1046]

[1036] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1037] AD.HG 3 E 19275 Sauveterre
[1038] AD.HG 3 E 24915 Saint-Gaudens 46
[1039] AD.HG 3 E 19221 Sauveterre
[1040] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1041] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1042] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1043] AD.HG 3 E 27700 Huos
[1044] RP. Ardiège
[1045] AD.HG 3 E 24881 Saint-Gaudens
[1046] AD.HG 3 E 24983 Saint-Gaudens

Elle est dite, dans plusieurs actes, fille et héritière de Louis d'Aure et de Catherine d'Aure, ce qui n'est pas le cas de ses sœurs, c'est son fils Arnaud qui continua la lignée de cette famille d'Aure.
Elle avait épousé, vers 1713, noble **Jean CARTIER** *l'officier* (on ne sait si c'est une fonction ou une appellation), il mourut le 3 octobre 1721[1047].
Leur fille Catherine Cartier fut baptisée à Martres le 13 mars 1714, parrain Jean Pierre Cartier, marraine Catherine d'Aure[1048].
Leur fils Arnaud (de) Cartier épousa Marie Anne Ducos de la Haille et continua la lignée de cette famille d'Aure, qui suit (infra.)

7.3 Marguerite d'AURE, morte à l'âge de 4 ans.

7.4 Madeleine d'AURE. Le 27 septembre 1726 elle bailla à ferme 3 biens de l'hérédité de son père à Bernard de Saint-Paul, seigneur d'Aurensan, son frère utérin[1049].

7.5 autre Marie d'AURE. Baptisée le 19 décembre 1699[1050], elle est citée en 1726 puis en 1765 avec sa sœur Toinette et son demi-frère Bernard de Saint-Paul[1051].

7.6 Antoinette d'AURE. Elle fut baptisée en l'église de Martres le 30 septembre *1694*[1052] (1695 ?), le parrain fut Paul d'Aure, seigneur de Mauran, la marraine, Antoinette de Verdelin.
Elle épousa, par contrat du 14 mai 1721, **Dominique DUFAUR**, maître chirurgien, fils de Jean Dufaur et de feue Marguerite Lasserre, elle était assistée de Jean Cartier *l'Officier,* son beau-frère[1053].

IV bis
Famille d'Aure de Moncla, seconde race

VIII Jean Arnaud de CARTIER dit d'AURE, seigneur Marsoulas, Ardiège et Saint-Orens. Né le 13 décembre 1721[1054].
On trouve le 3 octobre 1746 le contrat de mariage d'Arnaud CARTIER, fils de feu Jean Baptiste Cartier et de Marie d'Aure, avec Marie Anne du COS de La Haille, fille de Jean du COS de La Haille et d'Anne de SICARD[1055] et le 13 juillet 1746 le mariage de Marie Anne DUCOS de La Haille, fille de Jean du COS de La Haille, coseigneur de Saint-André, et d'Anne de SICARD et de Jean Arnaud d'Aure de Cartier, seigneur de Marsoulas, Ardiège et

[1047] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1048] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1049] AD.HG 3 E 24981 Saint-Gaudens
[1050] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1051] AD.HG 3 3 E 24954 Saint-Gaudens 76
[1052] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1053] AD.HG 3 E 27700 Huos
[1054] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1055] RP. Saint-André 4 E 1792

Saint-Orens, fils de Louis d'Aure, sieur de Marsoulas, seigneur de Saint-Orens et d'Ardiège, et de Catherine d'Aure[1056].
Il s'agit manifestement du mariage des deux mêmes personnes. Comme il est impossible chronologiquement que Jean Arnaud soit le fils de Louis d'Aure (né plus de 19 ans après la mort de son père), il faut admettre que la lignée fut continuée par un fils de Marie d'Aure et de Jean Cartier, ce qui explique le nom de Cartier.
En 1786 Paul d'Espouy d'Ardiège, demeurant depuis 6 mois à Pointis de Rivière, donna tous ses biens maternels et ceux d'Alexandre d'Espouy, son frère aîné, décédé, à Jean Arnaud d'Aure de Cartier, son cousin[1057], même donation rappelée en 1787[1058].
Ils eurent :

9.1 Louis d'AURE, vicomte de Saint-Orens, capitaine de cavalerie.

9.2 Antoine d'AURE, qui suit.

9.3 Noël d'AURE.

9.4 peut-être Bernard d'AURE de Saint-Orens, né à Pointis de Rivière, il fut en 1785 procureur de Marie Françoise de Saint-Macary[1059].

XIII Antoine d'AURE.
Il aurait été garde du corps de Louis XVI, tué en 1799[1060].
C'est peut-être lui qui, lieutenant du génie, habitait Saint-Gaudens, en l'an VI, avec son épouse Rose FOUCAUD (*de Foucaud ?)*. Rose Claire Barthélemie Foucaud, épouse du citoyen Antoine d'Aure, habitante de Saint-Gaudens, avait testé le 19 ventôse an II, faisant un legs à Elisabeth Teinturier, sa mère, et à Alexandre Antoine Foucaud, son frère, instituant héritier universel son mari[1061].
Ils eurent :

XIV Antoine Henri Philippe Léon d'AURE, né le 2 juin 1799 il mourut le 6 avril 1863.
Il fut écuyer de Louis XVIII et de Charles X, et de Napoléon III, inspecteur général des haras
Il épousa la veuve du comte de Solms[1062].

IV ter
Seigneurs de Mouran

Mouran, en Cassagnabère, mieux que Mauran près de Cazères

[1056] AD.HG 3 E 22085
[1057] AD.HG 3 E 24969 Saint-Gaudens 252
[1058] AD. Ariège B 133
[1059] AD.HG 3 E 27761
[1060] MauriceVuillier, sans fournir la preuve.
[1061] AD.HG 3 E 24975 Saint-Gaudens 143
[1062] Maurice Vuillier pour tout le paragraphe.

L'auteur de cette branche, Pierre d'Aure, était fils de Bernard d'Aure, seigneur de Moncla et d'Ardiège, et de Paule de Coret.

V Paul d'AURE, seigneur de Moncla puis de Mouran
Le 22 décembre 1670 il fut présent au contrat de mariage de Simon de Binos, seigneur de Gouran, et de Thérèse de Vaux[1063] , puis le 8 avril 1674 au contrat de mariage de Géraud de *Rieule*, seigneur de Capelle et de Marie de Verdelin, veuve de Bernard d'Ustou, seigneur de la Moulette[1064]. En 1684 il fut présent, avec Jean d'Aure, seigneur de la Bernède, à une donation de César de Coret de Labatut, cousin germain de Marie de Tersac de Montastruc[1065].
En 1711 il fut, en raison de sa mère Paule de Coret, héritier de feu Paul de Coret, seigneur de Saint-Paul, Joseph Caubet, sieur de Lassedat, avait cause des héritiers d'Isabeau de Coret[1066].
En 1718, Paul d'Aure, seigneur de Mouran, Jeanne Marie d'Aure, fille et héritière de Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège, assistée de Guillaume de Sarraméa, son curateur, Louis d'Abajan, seigneur d'Ardet, mari de Madeleine d'Aure, et François (d'Arcizas) de La Broquère, vendirent une maison[1067].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 11 septembre 1678, **Jeanne de SAPENE**, fille de Claude de Sapène, seigneur de Bélesta, et de Domenge d'Andaure de Cazarilh[1068]. Elle testa le 11 août 1683 instituant héritier universel son mari Paul d'Aure, seigneur de Mouran, du lieu de Cazarilh[1069].
Il avait épousé, très probablement en secondes noces, le 14 septembre 1697, Jeanne Louise de Monck d'Uzer, mère de sa présumée belle-fille Marie Gabrielle de Verdelin[1070]. En 1720 Jeanne Louise de *Mont* (Monck) d'Uzer, veuve de Paul d'Aure, seigneur de Mauran, habitait Jaunac[1071]. Louise de Monck d'Uzer, veuve de Paul d'Aure, seigneur de Mauran, testa le 12 décembre 1724, instituant héritiers universels sa fille Marie Gabrielle de Verdelin de Montcla et M. de Verdelin de *Bonrepaire,* exécuteur testamentaire M. (de Verdelin) de Montégut, son neveu[1072], elle fut citée en 1740 avec sa fille *Madeleine* (Marie Gabrielle) de Verdelin, épouse de Louis d'Aure, seigneur de Moncla et *Jean François SANT,* habitant de Jaunac, gendre de ceux-ci[1073].
Enfant du 1er lit:

Louis d'AURE, qui suit

VI Louis d'AURE de Moncla, seigneur de Mouran, puis seigneur et baron de Jaunac et de Tibiran.
Louis d'Aure, seigneur de Tibiran, habitant de Pouy, fut cité en 1704 avec son père Paul[1074].

[1063] AD.HG 3 E 19265 Sauveterre
[1064] AD.HG 3 E 27720 Huos
[1065] AD.HG 3 E 19219 Sauveterre
[1066] AD.HG 3 E 24916 Saint-Gaudens 142
[1067] AD.HG 3 E 27698 Huos
[1068] AD.HG 3 E 3 E 19219 Sauveterre
[1069] AD.HG 3 E 3 E 19219 Sauveterre
[1070] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1071] AD.HG 3 E 27700 Huos
[1072] AD.HG 3 E 27717 Huos
[1073] AD.HG 3 E 27708 Huos
[1074] AD .HG 3 E 19280 Sauveterre

Louis d'Aure, seigneur de Jaunac (en Tibiran) habitait en 1712 Cazarilh en Barousse[1075], il fut cité en 1716 comme seigneur de Moncla habitant Cazarilh en Barousse[1076]. Louis d'Aure fut cité en 1717 comme époux de Gabrielle de Verdelin, il habitait Pointis[1077], puis en 1721 comme époux séparé de biens de Marie Gabrielle de Verdelin[1078].
Louis d'Aure, seigneur de Moncla, seigneur et baron de Jaunac et de Tibiran, vivait à Cazarilh en 1737[1079]. Il mourut dès 1769, date à laquelle Marie Gabrielle de Verdelin, habitant Boucoulan *(le château de Boucoulan est en Tibiran-Jaunac),* seigneuresse haute, moyenne et basse justice de Jaunac et de Tibiran, fut dite veuve[1080].
Il avait épousé, le 14 septembre 1697, en l'église de Martres de Rivière, **Marie Gabrielle de VERDELIN**[1081], probablement fille de Jean Antoine de Verdelin et de Jeanne Louise de Monck d'Uzer. Marie Gabrielle de Verdelin était, en 1721, l'épouse séparée de biens de Louis d'Aure, seigneur de Moncla , elle était en 1769 veuve de Louis d'Aure, comme dit supra.
On a deux mariages le même jour en l'église de Martres de Rivière, *Paul* (erreur pour Louis) d'Aure de Cazarilh et Marie de Verdelin, et Paul d'Aure et Jeanne Louise de *Mont* (pour Monk ou Monck) d'Uzer. Comme il semble que Marie Gabrielle de Verdelin soit fille de Jean Antoine de Verdelin et de Jeanne Louise de Monck d'Uzer, il s'agit très probablement de mariages du père et du fils, le père avec la belle-mère de son fils.
Ils eurent :

7.1 Paul d'AURE, baptisé en l'église de Martres le 3…1703[1082]. Il n'est plus cité ensuite.

7.2 Louise Alexandrine d'AURE. Elle fut baptisée le 4 janvier *1706* à Martres de Rivière, le parrain fut Alexandre de Verdelin, seigneur de Montégut, la marraine Marie d'Aure[1083]. Elle reçut le 2 mars 1723 une procuration de sa mère Marie Gabrielle de Verdelin[1084].
Alexandrine d'AURE est citée en 1742 et en 1743 comme épouse du sieur Bernard SANTERISSE *de Boucoulan, habitant Jaunac[1085]. On citait en 1740* Jean François SANT, *gendre de Louis d'Aure et de Marie Gabrielle de Verdelin, qui est donc* Bernard SANTERISSE ou SAUTERISSE *de Boucoulan, il faut peut-être lire SANT ou SAUT, sieur de Boucoulan.*

7.3 Philippa <u>Gabrielle</u> d'AURE. Elle fut baptisée à Martres, le 3 août *1706* (soit cette date est erronée soit c'est celle du baptême de sa sœur Louise Alexandrine qui est erronée), la marraine fut Louise de *Mont* (Monk ou Monck) d'Uzer, sa présumée

[1075] AD.HG 3 E 447 Saint-Béat
[1076] AD.HG 3 E 2719044 Montréjeau
[1077] AD.HG 3 E 24912 Saint-Gaudens
[1078] AD.HG 3 E 19052 Montréjeau
[1079] AD.HG 3 E 19088 Montréjeau
[1080] AD.HG 3 E 19033 Montréjeau
[1081] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1082] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1083] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1084] AD.HG 3 E 27719 Huos
[1085] AD.HG 3 E 19100 Montréjeau ; 3 E 27709 Huos

grand-mère (cela renforce la présomption). Elle mourut avant le 7 octobre 1766 date du contrat de mariage de son fils Philippe de Preissac, seigneur de Mirepoix, avec Geneviève de Bessan[1086].

Elle avait épousé **Gilles de PREISSAC**, seigneur de *Mirepoix* (Mirepech), Montoulieu, né le 28 février 1683, fils de Louis de Preissac, seigneur de *Mirepoix* (Mirepech), Montolieu, et de Marie d'Encausse[1087].

V
Famille d'Aure, originaire de Mondilhan

Cette famille est liée à la famille Adoue, à la famille d'Aure de Viella, à celle de Larboust et à celle de Benque de Pujos. Elle tenait Mondilhan, à 2 km de Péguilhan et à 4 km d'Escanecrabe.

I N…d'AURE
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean d'AURE, qui suit

2.2 autre Jean d'AURE. Etant écolier, habitant Cardeilhac, il fit, en 1608, une vente à sa belle-sœur Isabeau de Monein[1088]. Le 29 mai 1608 il reçut un titre clérical, son frère Jean et sa belle-sœur Isabeau de Manent lui donnèrent 1.000 livres, furent témoins Corbeyran de Monein et Henry de Benque[1089] (*de Pujos)* ; en 1614 il était procureur de son frère Jean d'Aure, seigneur de Lalouret[1090].

II Jean d'AURE.
Natif de Mondilhan, il fut dit Jean d'Aure de Mondilhan, gendarme de la compagnie du seigneur de Larboust, au moment de son mariage, il fut ensuite capitaine de Garin dans la vallée de Larboust (à 5 km de Bourg-d'Oueil), puis capitaine de Lalouret, puis seigneur de Lalouret (à 2 km de Cardeilhac, Haute-Garonne.)
Il était en 1603 procureur des héritiers de feu Bartolomé d'Aure de Mondilhan[1091], la même année Jean Adoue, fils de feu Pierre Adoue, soldat aux gardes du Roi *(lui-même probablement le fils de Raymond et de Madeleine d'Aure de Viella)*, le nomma procureur[1092], en 1608 sa femme et lui firent un achat à Jean Adoue, seigneur de Saint-Bas, Jacques d'Aure, seigneur de la Peyre était témoin[1093] (*il appartenant à la branche de Larboust*), la même

[1086] AD.HG 3 E 32456 Saint-Béat
[1087] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Preissac.*
[1088] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[1089] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[1090] AD.HG 3 E 27989 Saint-Béat
[1091] AD.HG 3 E 25608 Escanecrabe
[1092] AD.HG 3 E 25609 Escanecrabe
[1093] AD.HG 3 E 22040 Boulogne

année ils firent un autre achat, furent témoins Henry et Corbeyran de Benque (*de Pujos),* frères[1094].
En 1607 il y eut une transaction de Jean Adoue le Jeune, frère d'autre Jean Adoue, Jean Adoue, frères, suivant l'avis de leur autre frère Odet, et de Pierre d'Aure, seigneur de Viella, son oncle maternel[1095]. On voit des relations qui paraissent être de parenté entre Jean d'Aure, capitaine de Garin, la famille Adoue, la famille d'Aure de Viella, celle de Larboust et la famille de Benque de Pujos.
Le 23 novembre 1611 il était capitaine de la place de Lalouret[1096] , puis le 7 février 1612, lui et sa femme furent dits les vrais seigneurs de Lalouret[1097], le 8 décembre 1612 fut ratifié l'échange de la moitié de la place de Lalouret, cédée par le comte de Péguilhan, à Jean d'Aure, qui lui bailla en échange des biens à Mondilhan, Jean d'Aure, diacre et recteur de Garin, frère de Jean, qui fit l'échange, ratifia cet accord[1098].
Le 14 juillet 1613 Jean d'Aure et sa femme firent un arrentement[1099], puis en 1614 ils firent un achat à Jean d'Agut, seigneur de Trébons[1100], la même année il y eut un compromis entre Isabeau de Monein, femme de Jean d'Aure et Jean Vaysse, prieur de Saint-Béat, pour la jouissance du prieuré de Saint-Béat, Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust, Antoine Adoue de Sailhas et Paulet Adoue de Cardeilhac étaient présents[1101].
En 1617 ils firent un achat à Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust[1102].
Il mourut probablement dès 1626 date à laquelle sa femme apparaît seule, seigneuresse de Lalouret[1103].
Il avait épousé, par contrat du 2 mars 1595, **Isabeau de MONEIN** (la plupart des actes disent Muneinh ou Muneing) ou **de MANENT**, fille de Jean de *Muneinh,* capitaine de Garin en Larboust, furent présents Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust et Guyon d'Astorg de Montbartier[1104] , la présence de ce dernier indique une parenté probable. Elle fut citée en 1626, sans son mari, comme seigneuresse de Lalouret, comme dit supra..
En 1640 il y eut un échange entre Corbeyran d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, qui bailla une pièce de terre noble en échange à Isabeau de Monein, noble Bertrand d'Aure, seigneur de *Larboust* (erreur pour Lalouret**)** et Alexandre de Rivière, seigneur de *Bourc* (probablement Buret, terre tenue par les seigneurs de Larboust au 16ème siècle), faisant pour lui et Jeanne d'Aure, sa femme[1105]. Cet acte indique une fois de plus une parenté probable entre Jean d'Aure, époux d'Isabeau de Monein, et la famille d'Aure de Larboust, Alexandre de Rivière qui agissait tant en son nom qu'en celui de Jeanne d'Aure sa femme, pourrait être un parent d'Isabeau de Rivière, grand-mère de Corbeyran et d'Isabeau d'Aure, précités.
Ils eurent :

[1094] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[1095] AD.HG 3 E 22040 Boulogne
[1096] AD.HG 3 E 34694 Savy, Aurignac
[1097] AD.HG 3 E 34695 Savy, Aurignac
[1098] AD.HG 3 E 34694 Savy, Aurignac
[1099] AD.HG 3 E 27988 Saint-Béat
[1100] AD.HG 3 E 28030 Saint-Béat
[1101] AD.HG 3 E 22041 Boulogne
[1102] AD.HG 3 E 26755 Bagnères de Luchon
[1103] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[1104] AD.HG 3 E 21984 Blajan
[1105] AD.HG 3 E 25036 Cardeilhac

3.1 Jean d'AURE. Cité avec sa sœur Jeanne en 1608[1106], il mourut avant 1640 (infra.)

3.2 Jeanne d'AURE. C'est certainement elle qui est citée en 1640 dans l'échange de terre avec Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust, elle était la femme d'**Alexandre de RIVIERE,** seigneur de *Bourc* (ou *Bulze,* probablement Buret)*,* qui intervenait également en son nom propre dans l'échange[1107]. En 1648 Alexandre de Rivière, seigneur de *Bulze* et Bertrand d'Aure, seigneur de Lalouret, firent une vente[1108]. La même année ils firent ensemble un arrentement, puis en 1653 Alexandre de Rivière, seigneur de *Benos),* de Cassagnabère, son beau-frère Bertrand d'Aure, seigneur de Lalouret, étant son procureur, vendit une métairie à Pierre de Cassagnabère, écuyer de Gavarret[1109].

3.3 Bertrand d'AURE, seigneur de Lalouret.
Né après 1608, il participa en 1640 à l'échange de terre précité, puis le 20 mai 1644 il reçut une donation de 14.500 livres de Corbeyran d'Aure, seigneur et baron de Larboust[1110] , ce qui indique une parenté probable. Le 25 février 1652 il était témoin à une reconnaissance de dette Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, envers Thomas de La Marque, seigneur de Betbèze en Magnoac, pour reste de dot[1111].
Le 27 décembre 1678 il reçut un legs par le testament de Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary[1112], puis le 7 juin 1679 il fut témoin à une reconnaissance de dette de Jourdain de Comminges, fils de Roger[1113].

V bis
Famille d'Aure de Martres de Rivière

L'implantation à Martres de Rivière de cette famille était ancienne, puisque le 10 octobre 1424, Arnaud d'Aure, habitant de Martres de Rivière, fut cité dans un acte regardant le seigneur et les habitants de Martres[1114].
Le fait que cette famille soit établie à Martres de Rivière comme celle des seigneurs de Moncla, indique une parenté probable, ainsi qu'avec la famille des seigneurs de Viella, le point commun avec cette dernière étant la famille Pujol (voir infra, seigneurs de Viella.)
Il est théoriquement possible que Bertrand d'Aure, écuyer de Martres et Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla soient une même et unique personne, mais on ne voit pas pourquoi son présumé frère Espagnolet n'est pas cité avec Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, alors qu'ils vivaient à la même date à Martres.

[1106] AD.HG 3 E 28025 Saint-Béat
[1107] AD.HG 3 E 25036 Cardeilhac
[1108] AD.HG 3 E 22045 Boulogne
[1109] AD.HG 3 E 22076 Cassagnabère
[1110] AD.HG Reg. Ins 27
[1111] AD.HG 35 J 8
[1112] AD.HG 35 J 9
[1113] AD.HG 3 E 22077 Cassagnabère
[1114] AD. Gers Vergès I 206 (2)

I N…d'AURE
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Espagnolet d'AURE, qui suit

2.2 Bertrande d'AURE.
Elle était sœur de noble Espagnolet d'Aure de Martres, et épousa sire **Arnaud PUJOL,** marchand de Saint-Bertrand, lequel veuf, épousa en secondes noces noble Germaine d'Astarac, lequel Arnaud testa le 23 décembre 1563, nommant tuteurs de ses deux fils, François Pujol, issu du 1er lit, et Pierre Pujol, issu du second lit, ses beaux-frères noble Espagnolet d'Aure et noble Arnaud d'Astarac[1115] (l'acte a été passé à Valcabrère, à 1 km de Saint-Bertrand de Comminges.)

II Espagnolet d'AURE de Martres.
En septembre 1551 il obtint, avec d'autres, des lettres de rémission pour le meurtre d'Arnaud de Coret (famille établie à Martres), au cours d'une dispute relative à un arrentement[1116], il mourut dès 1566 date à laquelle on cita une dette de ses hoirs[1117] , on cita ses héritiers en 1570 et en 1571, sans les nommer[1118].
En 1573 Pierre d'Aure de Martres, fit un achat, ainsi que Bertrand d'Aure de Martres[1119], sans nommer de parenté
En 1574 Bertrand d'Aure de Martres et Espagnolet d'Aure de Martres étaient sous la tutelle de Guilhem de *Nabailhis* (probablement Navailles), prêtre de la Barthe de Rivière[1120].
Pierre, Bertrand et Espagnolet pourraient être des fils d'Espagnolet .
D'une alliance inconnue il eut probablement :

3.1 Pierre d'AURE de Martres

3.2 Bertrand d'AURE de Martres, mineur en 1574, il est dit en 1575 écuyer de Martres[1121].

3.3 Espagnolet d'AURE de Martres, mineur en 1574. Espagnolet d'Aure, seigneur du Mas était en 1612 neveu de feu noble Jean de La Mothe de Signac, pour une ratification en faveur de Jean de Bachos, seigneur d'Aston[1122], le 7 avril 1614, dit seigneur du Mas, habitant de Martres de Rivière, il fut présent au contrat de mariage de Savary du Pac, seigneur de Créchets, et d'Anne de Sacère[1123].

[1115] AD.HG 3 E 25102 Valcabrère
[1116] *Trésor des Chartes*
[1117] AD.HG 3 E 21316 Montréjeau
[1118] AD .HG 3 E 25072 Pointis de Rivière
[1119] AD.HG 3 E 25074 Pointis de Rivire
[1120] AD.HG 3 E 25076 Pointis de Rivière
[1121] AD.HG 3 E 25075 Pointis de Rivière
[1122] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[1123] AD.HG 3 E 28030 Saint-Béat

VI
Seigneurs de Viella

Cette famille portait : « D'azur à un lévrier d'argent lampassé, armé et colleté de gueules. », alors que celle des seigneurs de Larboust portait « d'argent au lévrier rampant de sable »

Elle tenait Viella, en Nebouzan.
Elle paraît liée à la famille d'Aure de Larboust et à la famille d'Aure de Moncla (établie à Martres de Rivière)
La famille d'Aure de Martres lui paraît également liée, en effet on trouve Bertrand Pujol, de Saint-Bertrand de Comminges, témoin au mariage de Louise d'Aure et de Pierre de Cabardos, alors que Bertrande d'Aure avait épousé Arnaud Pujol, marchand de Saint-Betrand

I Claude d'AURE, seigneur de Viella. Il mourut probablement avant le 7 (alias 17) septembre 1574, date du contrat de mariage de sa fille Madeleine avec Raymond Adoue, seigneur de Sailhas, car son fils Pierre donna 500 livres à sa sœur à cette occasion[1124], toutefois 14 février le 1583 Claude d'Aure, seigneur de Viella, ce qui se rapporte mieux à lui qu'à son fils homonyme, était présent au contrat de mariage de Guillaume de Castet et d'Anne de Saint-Jean[1125].
Il avait épousé, avant 1549, **Jeanne de LUSSAN**, car leur fils aîné était majeur en 1574, elle fut citée le 19 novembre 1594[1126].
Ils eurent :

2.1 Pierre d'AURE, qui suit.

2.2 Claude d'AURE de Viella, lui ou son père fut le 24 février 1583 témoin au mariage de Guillaume de Castet et d'Anne de Saint-Jean puis lui le 1er juillet 1596 au contrat de mariage de sa sœur Louise[1127].

2.3 Madeleine d'AURE.
Sœur de Pierre d'Aure, seigneur de Viella, elle épousa, par contrat du 7 (alias 17) septembre 1564, **Raymond ADOUE**, seigneur de Sailhas[1128], *(dit par ailleurs fils de Bernard Adoue, chevalier, seigneur de Sailhas, et de Marguerite de Lussan, ce qui paraît anachronique, ceux-ci s'étant mariés en 1486),* veuf de Jeanne de Gestas, épousée en 1557, il mourut avant 1614, date à laquelle ses fils Jean et Antoine, héritiers de leur oncle Guillaume Adoue de Saint-Marcet, sont cités avec Pierre d'Aure, seigneur de Viella[1129].

[1124] BnF Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I 207 (7)
[1125] AD.HG Reg. Ins 1 A
[1126] AD.Gers 3 E 5975 Cazanove
[1127] AD.HG 3 E 22074 Cassagnabère
[1128] B.N Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I 207 (7)
[1129] AD .HG 3 E 25594 Cassagnabère

2.4 Louise d'AURE. Elle épousa, par contrat du 1er juillet 1596, **Pierre de CABARDOS**, assisté de son frère Domenge de Cabardos, du lieu d'Escanecrabe, Pierre d'Aure, seigneur de Viella constitua 200 écus à sa sœur, furent présents Tristan de Saint-Jean, seigneur de Soueich, Raymond Adoue, seigneur de Sailhas, Jean de Gramont, seigneur de Montastruc, Bertrand Pujol, de Saint-Bertrand[1130]. Tristan de Saint-Jean était le futur beau-frère de Louise, Jean de Gramont, épousa Marie d'Ustou, son ascendance n'est pas connue, Bertrand Pujol était apparenté à la famille d'Aure de Martres.
C'est probablement elle qui est citée en 1607 dans un compromis avec Jean de Saint-Jean de Saint-Paul, dans un acte passé à Escanecrabe[1131].

II Pierre d'AURE, seigneur de Viella.
Né dès 1549 (il était majeur ou émancipé en 1574), le 7 septembre 1574 il constitua 500 livres à sa sœur Madeleine lors de son contrat de mariage ; le 19 novembre 1588 il fut présent au contrat de mariage de Me Arnaud Chanfrau, notaire de Saint-Martory, et de Bertrande de La Tour[1132]. Il mourut en 1615[1133].
Il avait épousé, par contrat du 3 janvier 1597, **Madeleine de SAINT-JEAN**, fille de Gaspard de Saint-Jean, seigneur de Soueich, et de Catherine de Comminges de Taurignan, sa 1ère épouse[1134]. Le 19 septembre 1618 Madeleine de Saint-Jean, veuve, fit une donation à son fils Jean d'Aure, écuyer, sur les biens d'*Anne* de Comminges, sa mère, et à ses autres enfants, Claude, Simon, Bertrand, damoiseaux, Louise, Françoise, Espérance et Madeleine[1135].
Ils eurent :

3.1 Jean d'AURE, dit fils du seigneur de Viella, il fut présent le 28 janvier 1615 au contrat de mariage de César de Tersac, seigneur de Lisle, et d'Anne d'Espagne d'Aulon[1136].
Ce n'est pas lui qui épousa Isabelle de Monein, comme le dit Maurice Vuillier, ceux-ci s'étaient mariés par contrat en 1595 et avaient deux enfants en 1608.

3.2 Claude d'AURE, qui suit.

3.3 Simon d'AURE.

3.4 Bertrand d'AURE, seigneur de Viella. Il fut présent le 15 février 1628 à la donation de Catherine de Lamezan, veuve de Jean de Béon, seigneur du Massés, à son

[1130] AD.HG 3 E 22074 Cassagnabère
[1131] AD.GF 3 E 25612 Escanecrabe
[1132] AD.HG 3 E 34659 Aurignac
[1133] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1134] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.607, Saint-Jean, qui écrit par erreur Pierre d'Aure, seigneur de Lias
[1135] AD.HG Reg. Ins 20
[1136] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère

fils aîné Alexandre François de Béon Lamezan, seigneur du Massés, à l'occasion de son mariage avec Cécile de Mauléon[1137].

3.5 Louise d'AURE, citée dans le testament de sa mère.

3.6 Françoise d'AURE. Elle testa le 30 avril 1623, instituant héritier universel son mari **Hector de BORDENAVE**, écuyer, habitant de Cazères, faisant un legs à sa mère Madeleine de Saint-Jean, veuve de Pierre d'Aure, seigneur de Viella[1138]. Ils vivaient le 7 avril 1630 au lieu de Val[1139]. Le 22 octobre 1649 Jeanne de *Bordeneuve* (Bordenave), fille feu Hector de *Bordeneuve,* écuyer, et de Françoise d'Aure, intervint pour ses frères Marc Antoine et Pierre de *Bordeneuve*[1140].

3.7 Espérance d'AURE. Elle épousa, par contrat du 12 février 1624, **Jean CESTAC**, notaire de Blajan, fils de Vital Cestac, elle était assistée de Claude d'AURE, seigneur de Viella, son frère[1141].

III Claude d'AURE, seigneur de Viella.
Il mourut dès 1636, date à laquelle sa femme Françoise de Boussens fut dite veuve, nommant son fils Sébastien d'Aure[1142].
Le 4 février 1614 il fut présent au contrat de mariage de Tristan de Saint-Jean, baron de Soueich, et de Bertrande de Vic[1143], puis 15 février 1614 (lui mieux que son grand-père homonyme) il assista au contrat de mariage de Jean François de Boussens et de Georgette de Hunaud[1144]. Le 17 novembre 1619 il fut cité comme substitué dans le testament de Tristan de Saint-Jean, seigneur et baron de Soueich[1145], *son oncle.*
Il avait épousé **Françoise de BOUSSENS**, fille de Sébastien de Boussens, seigneur de Rouze, et de Blasie de Puydonel[1146]. Elle testa le 1er octobre 1673, veuve de Claude d'Aure, instituant héritier son fils aîné François, nommant sa fille George, son fils Jean d'Aure, seigneur de Lafage, et sa petite-fille George d'Aure, fille de François[1147], et peut-être également en 1675 nommant François, Georgette, Jean et Bertrande d'Aure, veuve de Jean Clerc La Louge[1148].
Ils eurent :

4.1 Sébastien d'AURE, seigneur de Viella. Le 15 août 1637 il reçut un legs par le testament de François de Sarrieu, seigneur et baron de Saint-Paul, Martres[1149].

[1137] AD.Gers Vergès I 1858, n°10908.
[1138] AD.HG 3 E 28932 Cazères
[1139] AD.HG 3 E 16693 Noé
[1140] AD.HG 3 E 16696 Noé
[1141] AD.HG 3 E 22183 Larroque
[1142] AD.HG 3 E 23907 Liéoux
[1143] AD. Gers Vergès I 3131 n°16721
[1144] AD.HG 3 E 15362 Montesquieu Volvestre
[1145] AD.Gers Vergès I 3131 n°16722
[1146] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Boussens,* produit la preuve du mariage de Simon de Boussens et de Blasie de Puydonnel
[1147] AD.HG 3 E 23678 Aulon
[1148] Selon Jacques d'Aure
[1149] AD.HG 3 E 27864 Aspet

4.2 François d'AURE, qui suit.

4.3 Jean d'AURE, seigneur de Lafage.
Il épousa, dès 1663, **Jeanne de REDONNET**, ils furent cités dans un accord du 21 juin 1663 avec Charles de La Tour, seigneur de Lieux, et Marguerite de Noé, sa femme, était présent Pierre de Montpezat, seigneur de Bélesta[1150].
Il fit un achat en 1666[1151].

4.4 Georgette d'AURE, nommée dans le testament de sa mère.

4.5 Bertrande d'AURE, elle épousa avant 1663 noble **Jean CLERC**, écuyer, seigneur de la Louge de Cassagnabère[1152], fils de Michel Clerc, seigneur de la Louge, et de Marie *d'Auberdiac*, en 1663 elle reçut par l'intermédiaire de son frère Jean, remplaçant son frère François, un légat de sa tante Madeleine d'Aure. Il mourut dès 1672 date à laquelle Bertrande d'Aure fut dite veuve[1153].

IV François d'AURE, seigneur de Viella. Il habitait Aulon
Il fut maintenu noble le 1er juin 1667[1154] et le 10 février 1699[1155]. C'est probablement lui qui fut présent, le 11 avril 1715, au contrat de mariage d'Hugues de La Tour de Landorthe, et de Marie de Comminges[1156].
Il avait épousé, par contrat en *1658,* **Anne de MONTPEZAT**, fille d'Alexandre de MONTPEZAT, seigneur de Saint-Michel, et de Jeanne de LA TOUR[1157] de Landorthe, laquelle Jeanne de La Tour, veuve, testa le 2 avril 1658 disant avoir constitué de son chef 500 écus à sa fille pour son mariage avec François d'Aure, seigneur de Viella elle faisait des legs à ses petit-fils Jean et autre Jean d'Aure[1158], ce qui met en cause la date de 1658 pour le mariage (il faut comprendre qu'en 1658 ils furent cités mariés.)
Ils eurent :

5.1 Jean d'AURE, avec son frère homonyme, il reçut un legs par le testament de sa grand-mère Jeanne de La Tour, par le testament de celle-ci en 1658.
En 1680 étant étudiant en théologie à l'université de Toulouse, il reçut de son père une rente annuelle de 100 livres pour son titre clérical[1159].
En 1714 Bertrand d'Arcizas, seigneur d'Estansan, habitant Saint-Lizier en Couserans, époux de défunte Catherine d'Ossun, délaissa une pièce de terre à Jean d'Aure de Viella, prêtre et à George d'Aure de Viella, sa sœur, veuve de Dominique de Paute de

[1150] AD.HG 3 E 24894 Saint-Gaudens
[1151] AD.HG 3 E 23676 Aulon
[1152] AD.HG 3 E 22333 Sarremazan
[1153] AD.HG 3 E 23677
[1154] BnF Fr 32298
[1155] BnF Fr 32297
[1156] AD.HG 35 J 25
[1157] Maurice Vuillier se référant à BnF
[1158] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond n°20
[1159] AD.HG 3 E 23679 Aulon

La Garde, habitant Aulon, cette pièce de terre lui avait été vendue par François d'Aure, seigneur de Viella, père dudit Jean et de la dite George, pour 6.000 livres[1160].
Le 9 avril 1717 il fut cité comme prêtre d'Aulon, dans le testament de Louis de Cazassus, mari de Catherine de Lafue[1161].

5.2 Jean d'AURE, qui suit.

5.3 François d'AURE.

5.4 George d'AURE.
Elle testa le 9 mars 1740[1162]. Le 12 avril 1746 puis le 10 janvier 1747, elle et sa sœur Catherine, nommèrent procureur leur cousin Joseph de Montpezat, habitant Aulon[1163].
Elle avait épousé, par contrat en 1686, à Aulon, noble **Dominique de PAUTE** de La Garde[1164], dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Jean de Paute, seigneur de Martillère, et d'Anne de Paute. Il mourut dès le 7 septembre 1710 sans postérité, son testament fut ouvert le 7 septembre 1710, il nommait son neveu Jean de Paute de Pargèse, Dominique de Montpezat de Montaut, Anne de Paute, sa sœur, George d'Aure de Viella, sa femme, Jean d'Aure, son beau-frère, instituait héritier universel son neveu Pierre de Paute, seigneur de Martillère[1165].
En 1713, George d'Aure, veuve de Dominique de Paute, fut cessionnaire de Pierre de Paute, seigneur de Martillère[1166].

5.5 Catherine d'AURE. Elle fut citée, en 1711, avec sa sœur George comme nièce d'Anne de Montpezat, veuve de Géraud de Montsérié, seigneur d'Argelès dans son codicille[1167], elle testa à Aulon le 9 mars (alias 29) 1740[1168] et vivait le 10 janvier 1747 date d'une procuration[1169].

V Jean d'AURE, seigneur de Viella.
Il fut baptisé le *6 juin 1666*[1170] à Aulon, date en contradiction avec celle du testament de sa grand-mère, il s'agit d'un extrait du baptistère, peut-être erroné.
Le 20 novembre 1678 il reçut un legs par le testament de sa marraine Jeanne de Redonnet, femme de Joseph de Miquel, sieur de Saint-Michel[1171], elle était probablement veuve de Jean d'Aure, seigneur de Lafage.
Il habita l'Isle-en-Dodon, fut maintenu noble à Montauban le 11 novembre 1715[1172].

[1160] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1161] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1162] AD.HG 3 E 3 E 23687 Aulon
[1163] AD.HG 3 E 22351 Sarremazan
[1164] AD.HG 3 E 23680 Aulon
[1165] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1166] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1167] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1168] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[1169] AD.HG 3 E 3 E 22351 Sarremazan
[1170] BnF Fr 32297
[1171] AD.HG 3 E 23679 Aulon

Il vivait le 9 juillet 1738, date du testament de sa femme Jeanne d'Abadie.
Il avait épousé **Jeanne d'ABADIE**
Elle testa le 21 septembre 1710 instituant héritier universel son mari[1173] puis le 9 juillet 1738 instituant héritier universel son mari[1174].
Ils auraient eu, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.:

VI Jean d'AURE, seigneur de Viella. Il fut président trésorier général à Toulouse
Il testa le 8 mars 1738 instituant héritier universel Marie du PRAT, son épouse, et fut dit feu le 6 juin 1738[1175]
Il avait épousé, par contrat du 4 octobre 1732, **Jeanne de PRAT**[1176] alias Marie du PRAT, laquelle Marie du Prat vivait le 6 juin 1738, date du testament de son mari.
Ils auraient eu, selon Maurice Vuillier, dans fournir la preuve :

Jean Pierre François Gabriel Antoine Louis d'AURE, qui suit

VII Jean Pierre François Gabriel Antoine Louis d'AURE, seigneur et baron de Montastruc et de Barat.
Il fut, avant son mariage, capitaine aide-major d'un régiment d'infanterie.
Il épousa, par contrat du 3 août 1778, **Marie Gabrielle de LABAIG** de Viella, fille de Joachim de LABAIG, chevalier, seigneur et marquis de Viella, *Laguran,* Canet, Aubous et Lherm, et de Charlotte Henriette de NOE, résidant au château de Viella, la mariée était assistée de son oncle Mgr Marc Antoine de Noé, évêque de Lescar, et de ses sœurs Elisabeth de Viella, femme de Louis de Capdeville, seigneur d'Aydie, Marie Pétrone de Viella, sa sœur aînée, et Anne Flore de Viella, aussi sa sœur germaine[1177].
Ils eurent :

Thérèse Charlotte Pantaléone d'AURE, née le 2 novembre 1785[1178].

VII
Descendance des comtes d'Aure établie dans le diocèse de Pamiers

La généalogie de ce rameau a été établie par Jean de Jaurgain[1179], les données correspondantes ne sont pas rappelées dans le texte, elles sont complétées par le Cartulaire de Lézat.

IV Raymond Arnaud d'AURE, second fils d'Arnaud III Garcie comte d'Aure, s'établit sur les biens de sa femme au diocèse de Pamiers.
Vers 1055 il coopéra au rétablissement du monastère de Lézat avec sa femme et ses fils, et lui fit don de l'église de *Francor.*
Il eut plusieurs fils dont :

[1172] BnF Fr 32297
[1173] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[1174] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[1175] AM. Toulouse II 143
[1176] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1177] AD.HG Reg. Ins 38
[1178] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1179] Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* II-B, p.41

Roger d'AURE, qui le 24 novembre 1094 fit un don au monastère de Lézat moyennant la célébration d'un anniversaire dans l'église de Saint-Martin de *Pierrelate.*

On trouve vers 1100 Roger et Bernard d'Aure, frères, et leurs femmes Urraca et Rixende, et leurs fils Pierre et Guillaume, et Raymond et Guillaume, qui firent le don d'une terre à Peyrelade[1180], le commentaire du *Cartulaire* est que l'on ne peut identifier les donateurs avec les petits-fils d'Arnaud, comte d'Aure (Jaurgain), *où est l'erreur ?,* ni avec Guillaume et Roger d'Aure qui en 1113 qui font un don à Saint-Martin de Peyrelade[1181] ni avec Raymond Arnaud d'Aure qui, vers 1035-1068, avec sa femme et ses fils et avec l'évêque de Couserans d'autres propriétaires de la région de Lézat, décidèrent de reconstruire l'église Saint-Antoine et de réparer l'église Saint-Pierre[1182] mais qu'on peut les identifier avec Bernard d'Aure, chevalier du château de *Rutilans,* qui le 16 février 1118, avec d'autres, fit le don de la dîme des poissons de deux moulins[1183] ; Jaurgain indique la date du 16 février *1177*, probablement une erreur de transcription pour 1117)
Il est tentant de dire, en suivant Jaurgain, que Raymond Arnaud d'Aure eut au moins deux fils:

5.1 Roger d'AURE.
Il fit, en 1094, un don au monastère de Lézat, il épousa Urraca et eut deux fils :

A-Pierre d'AURE**,** c'est peut-être lui qui le 23 avril 1157 avait un casal à Peyrelade, jouxtant celui de Gulhem Pons d'Aure (*son frère ?)* remis en gage[1184].

B-Guillaume d'AURE.

5-2 Bernard d'AURE, c'est probablement le chevalier de *Rutilans* cité en 1118, il épousa Rixende et eut deux fils :

A-Raymond d'AURE, c'est peut-être lui qui le 23 avril 1157 fit un don à Saint-Martin de Peyrelade, témoin Roger d'Aure[1185], le 19 juillet 1162 fit un don au prieur de Saint-Martin de Peyrelade, témoin Ponce Bernard d'Aure[1186], puis avec son frère Guilhem Arnaud est témoin à un don en mai 1173[1187].

B-Guillaume d'AURE.

[1180] *Cartulaire de Lézat,*I, pièce 21
[1181] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 35
[1182] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 35
[1183] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 38
[1184] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 24
[1185] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 23
[1186] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 34
[1187] *Cartulaire de Lézat,* I, pièce 80

Le Cartulaire de Lézat fait apparaître de nombreuses personnes de cette famille comme donateurs ou témoins de dons à l'abbaye de Lézat et moines et abbé de Lézat, pendant la 2ème moitié du 12ème siècle puis au 13ème siècle Raymond d'Aure, chevalier et Poncia d'Aure.
Jaurgain indique Raymond d'Aure, marié avant le 3 octobre 1319 à Adhémare *(Bernarde ?)* Rigaud de Vaudreil, puis au 14ème siècle Guillaume d'Aure, moine de Lézat, nommé abbé d'Aunay en 1326, puis de Bonnefont en 1333, créé cardinal le 18 décembre 1338, mort en 1353.

VIII
Seigneurs de Brie, Lamothe, Braconac

Cette famille était établie dès le début du 15ème siècle dans la région de Lautrec, et probablement avant. Elle était auparavant possessionnée dans le comté de Foix.
La première alliance connue, est celle avec la famille de Lagarrigue qui tenait Saint-Ybars près de Lézat, alors qu'une branche issue des comtes d'Aure s'était établie au 11ème siècle au diocèse de Pamiers où elle fit des dons à l'abbaye de Lézat. Jaurgain mentionne Raymond d'Aure qui épousa avant le 3 octobre 1319 Adhémare Rigaud de Vaudreuil, comme appartenant à la famille d'Aure établie au comté de Foix au 11ème siècle. Cette dernière pourrait être à l'origine de celle des seigneurs de Brie et de Lamothe l'alliance avec Adhémare Rigaud montre les liens anciens avec la région de Lautrec.
Adhémar d'Aure, seigneur de Saverdun, rendit hommage en 1371-1376 à Gaston Phoebus[1188], la localisation et le prénom Adhémar que l'on trouve dans la branche des seigneurs de Brie (la seule à le porter), indiquent qu'il appartenait très probablement à cette famille. On trouve également Azémar (Adhémar) d'Aure qui en 1401-1402 rend hommage à Archambaud (de Grailly) et Isabelle, comte et comtesse de Foix[1189], il constitue probablement le 1er degré de la filiation ci-dessous.

Cette famille portait « D'argent à trois pals de gueules »

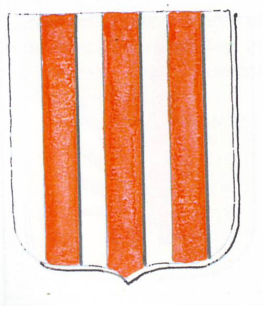

André Navelle a établi une généalogie pour les premiers degrés, les données non référencées proviennent de cette source. Cette généalogie a été complétée par Maurice Vuilier. Le document qui suit complète et corrige cette généalogie.

Cette famille tînt les lieux de : Lamothe, à 7 km à l'est de Lautrec ; Vénès, à 4 km de Lautrec ; Braconac, au consulat de Castres ; Villebrumier (Tarn-et-Garonne) à 6 km de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne) ; Brie, peut-être le lieu en Fabas (Ariège)

I Adhémar d'AURE, seigneur de Brie au comté de Foix. Lieutenant du gouverneur du Lauragais.

[1188] AD.P.A E 302
[1189] AD.P.A E 422

En 1433 il était gouverneur de Sénégas, et avait pour lieutenant Sicard de Lafont[1190].
En 1436 des hommages furent rendus à Lautrec, à Gaston, comte de Foix, de Bigorre, vicomte de Lautrec, par devant Adhémar d'Aure, lieutenant du gouverneur du Lauragais[1191], dont un hommage rendu par Marguerite de Châteauverdun[1192]. En 1437 Adhémar d'Aure, seigneur de Brie, acheta des censives à noble Bertrand de Laroque, seigneur du Travet et de Provillargues[1193].
Il vivait en 1438, date d'une obligation[1194] et mourut dès 1440 date à laquelle sa femme Aragonaise (de Lagarrigue) fut dite veuve, Jacques de Capriol, seigneur de Mandoul *(son futur gendre)* était tuteur de ses enfants[1195]
Il avait épousé **Aragonaise de LAGARRIGUE**, fille de Paul de Lagarrigue, seigneur de Saint-Ybars.
Etant tutrice de ses enfants, Jean de Capriol étant tuteur, elle accorda des lausimes en 1443 et en 1446[1196].
Aragonaise de Lagarrigue, veuve d'Adhémar d'Aure, seigneur de Brie, fille de Paul de Lagarrigue, seigneur de Saint-Ybars au comté de Foix, testa le 7 octobre 1451, faisant des legs à Gaillard et Aymeric, ses fils cadets, Guillemine d'Aure, sa fille, mariée à Jacques de Capriol, Miramonde, sa fille, épouse de Pierre d'Hautpoul, instituant héritier universel Fortanier d'Aure, son fils aîné[1197].
Ils eurent :

2.1 Fortanier d'AURE, qui suit.

2.2 Gaillard d'AURE, il était seigneur de Brie au comté de Foix, en 1467, date à laquelle il fit un achat[1198].
Il épousa Gauside (dite Gauside Violande d'Aure).
Ils eurent une fille unique et héritière :

Violande d'AURE, dame de Brie, elle épousa, par contrat du 22 août 1477, et mariage le même jour, **Jean de LORDAT**, seigneur d'Unzent, Castagnac, fils de Roger de Lordat, seigneur d'Unzent, Castagnac, et de Violande de Sabaillan sa seconde épouse. L'acte dit bien Violande, fille et héritière universelle de Gaillard d'Aure, seigneur de Brie, et de Gauside[1199]. Elle ne doit donc pas être confondue avec son homonyme, fille de Fortanier.
En 1495 elle était veuve de Jean Lordat, cet acte la dit fille de Fortanier et de Marguerite de Châteauverdun, ce qui est erroné, et sœur de Lancelot[1200] (cette

[1190] AD.Tarn E 393 Lautrec
[1191] AD.Tarn E 398 Lautrec
[1192] AD.Tarn E 392, 1431-1466
[1193] André Navelle, *op.cit.,* I, pp.95-96, se référant à AD. Tarn E 417
[1194] AD. Tarn E 394
[1195] AD.Tarn E 425
[1196] AD.Tarn E 394, E 403
[1197] AD.Tarn E 451
[1198] AD.Ariège 3 E 158 (66)
[1199] AD.Gers Vergès I sup 356 n°12049
[1200] AD.Tarn E 505

série E comporte plusieurs erreurs, on l'a déjà vu), en 1502 avec les mêmes qualifications elle fit une donation à Lancelot, son frère (AD.Tarn, même série E.)
Le 1er octobre 1503, Violande d'Aure, dame de Brie, ce qui la situe bien, veuve de Jean de Lordat, seigneur d'Unzent, Castagnac, lausime (AD.Ariège[1201], à qui il faut faire confiance.)
Leur fille Gauside de Lordat, on retrouve le prénom de sa grand-mère, épousa, par contrat du 11 janvier 1506, en la maison de Brie, en l'évêché de Rieux, François de Martres, seigneur de Gensac, sa mère Violande d'Aure était sa tutrice[1202].
Violande d'Aure testa le 10 mai 1520 instituant héritier universel son fils Gaillard de Lordat, seigneur d'Unzent[1203].

2.3 Aymeric d'AURE.

2.4 Guillemine d'AURE. Elle épousa, en 1442, **Jacques de CAPRIOL**, seigneur de Mandoul, majeur de 14 ans, mineur de 25 ans, du consentement d'Aragonaise[1204], (alias 1452, même source, ce qui est erroné car ils étaient mariés dès 1451), fils d'Izarn de Capriol, seigneur de Mandoul, et de Jeanne de Galand[1205].

2.5 Miramonde d'AURE. Elle épousa (vers 1445?, quittances de dot en 1447 et en 1448, 1449[1206]) **Pierre d'HAUTPOUL**, seigneur de Saint-Affrique, fils de Jean d'Hautpoul, seigneur d'Hauterive, et de N…de Madières[1207].

2.6 Jeanne d'AURE, citée en 1442[1208], dans une quittance donnée par sa sœur Guillemine, elle n'est pas citée dans le testament de sa mère en 1451.

II Fortanier d'AURE, seigneur de Brie, Lamothe (à 7 km de Lautrec), Vénès (à 4 km de Lautrec), Brenac.
Il est cité le 5 décembre 1455 dans une acquisition faite à ou par Jean de Voisins, vicomte de Lautrec, seigneur et baron d'Ambres[1209] puis dans des lausimes en 1460, comme seigneur de Brie[1210].
Il était en 1470 lieutenant pour Jean de Foix dans la vicomté de Lautrec, à cette date ledit vicomte autorisa son lieutenant à fortifier pour la sûreté de sa personne la métairie de Braconac, Jacques de Capriol, seigneur de Mandoul, était le fondé de pouvoir de son beau-

[1201] AD.Ariège 3 E 157 (67)
[1202] AD.Gers Vergès I 2252
[1203] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281
[1204] AD.Tarn E 406
[1205] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Capriol,* produisant la preuve.
[1206] AD.Tarn E 438, E 430)
[1207] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 145.
[1208] AD.Tarn E 406
[1209] AM. Toulouse du 20 novembre 1664
[1210] AD.Tarn E 393

frère[1211], puis en 1477 il avait pour lieutenant Jacques de Capriol, seigneur de Mandoul[1212], *son beau-frère*.
Il testa le 1er août 1472 partant en guerre, il était l'époux d'Isabelle de Laroque, il légua 500 livres à chacune de ses filles Violande, Jeanne et Marguerite. Il institua héritier universel son fils Adhémar avec substitution à ses filles. Il fit un codicille le 15 septembre 1477, Violande a épousé le seigneur de Labruguière, il légua à son fils Bérenger le lieu de Veilhes et des biens à Viviers, il lègua 400 livres à son fils Lancelot[1213]. Il mourut dès 1479 date de l'acquit d'un legs de feu Fortanier d'Aure[1214].
Il avait épousé, en premières noces, avant 1460, **Jeanne d'ALBERT**, fille de Jean d'Albert, seigneur d'Algans et de la Griffoul[1215].
Il avait épousé, en secondes noces, avant août 1472, **Isabelle de LAROQUE**.
En 1477-1484 on trouve une transaction entre la veuve de Fortanier d'Aure et Antoine d'Anticamareta, au sujet de Veilhes que Fortanier d'Aure avait donné à son fils Bérenger et dont Antoine d'Anticamareta possédait une part en indivis (venant par cession des héritiers de Larivière[1216].)
Fortanier d'Aure n'avait pas peut-être épousé, en premières noces, Marguerite de Châteauverdun, selon André Navelle, ayant eu une fille Violande qui épousa Jean de Lordat, c'est une confusion avec Gaillard, supra. Fortanier d'Aure ne paraît pas avoir épousé une Marguerite de Châteauverdun. Ceci résulte d'un acte certainement inexact (il n'est pas la copie d'un originzal), daté 1573-1582 (!), faisant apparaître une Marguerite de Châteauverdun, ayant eu de Fortaner d'Aure, une fille Violande d'Aure, sœur de Lancelot, qui épousa Jean de Lordat, seigneur de Castagnac[1217].
Enfant très probablement du premier lit :

3.1 Violande d'AURE. Elle épousa, entre 1472 et 1477[1218], **Jean de DEYME**, seigneur de la Bruguière, dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Jean Deyme, coseigneur de la Bruguière. Il mourut avant août 1522 instituant héritier Guillaume d'Aurival[1219], seigneur de *Malecefícat* (Palaficat.)

Enfant du premier ou du second lit :

3.2 Adhémar d'AURE, qui suit.

Enfants probablement du second lit :

[1211] Maurice Vuillier se référant à AD.Tarn, sans précision
[1212] AD.Tarn E 456
[1213] André Navelle, *op. cit,* I, 96, se référant à AD. Tarn E 470
[1214] André Navelle, *op. cit,* I, 96, se référant à AD. Tarn E 474
[1215] André Navelle, *op.cit.,* I, 96, se référant à AD. Tarn E 436 de 1460, vente ratifiée par Jeanne d'Albert femme de Fortanier d'Aure.
[1216] André Navelle, *op.cit.,* I, 96, se référant à AD. Tarn E 472
[1217] AD.Tarn E 1052, transcrit par Maurice Vuillier.
[1218] André Navelle, *op.cit.,* I, 96, dit entre 1472 et 1477 se référant à AD. Tarn E 505
[1219] André Navelle, *op.cit.,* IV, 78, Deyme

3.3 Jeanne d'AURE. C'est probablement elle qui épousa, vers 1485, **Jean DOUX**, écuyer, seigneur de Pibrac, né en 1460, fils de Jean Doux, conseiller au Parlement, et de Guilheme Dupont. Leur fille Gauside Doux épousa, par contrat du 7 mars 1515, Pierre du Faur, conseiller au Parlement, qui devint seigneur de Pibrac[1220]. Jeanne d'Aure vivait en décembre 1545[1221].

3.4 Marguerite d'AURE. Elle épousa, vers 1490, **Michel de VILLENEUVE**, seigneur de la Croisille, Maurens, fils de Jean de Villeneuve, seigneur de la Croisille, Maurens, capitoul, et de Dauphine de Padiès. Il mourut avant le 6 mai 1527 date du testament de son fils Guillaume de Villeneuve, Marguerite d'Aure était instituée usufruitière de ses biens par son fils[1222].

3.5 Bérenger d'AURE.

3.6 Lancelot d'AURE, seigneur de Brenac et de Lamothe. Il fut témoin, le 13 février 1513, au contrat de mariage de Gaillard de Lordat, seigneur d'Unzent, fils de feu Jean de Lordat, seigneur d'Unzent, et de Violande d'Aure, dame de Brie, et de Françoise d'Espagne[1223].

III Adhémar ou Aymar d'AURE, seigneur de Lamothe.
Il mourut avant le 27 juillet 1541 date à laquelle Salvie de Grimoard, seigneuresse de Villebrumier, veuve, donna une quittance[1224].
Il avait épousé, vers 1500, **Salvie de GRIMOARD**, dame de Vuillebrumier, fille de Jean de Grimoard, seigneur de Villebrumier, et de Jeanne du Bousquet. Elle vivait le 18 décembre 1543 date d'exécution d'arrêt contre elle dans un procès intenté par son fils Charles d'Aure, seigneur de Lamothe[1225].
Ils eurent :

4.1 Charles d'AURE et de GRIMOARD, seigneur de Lamothe, Villebrumier, Brenac. Il donna une procuration en 1543[1226], le 3 mars 1550 il fut condamné à payer 400 livres à Jeanne d'Aure, femme de Guyon de Vignes, seigneur de la Bastide Saint-Pierre[1227].
Le 9 mai 1567 il y eut l'autorisation d'un accord entre Charles d'Aure et de Grimoard, seigneur de Villebrumier, et Marguerite de Lustrac, veuve de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André[1228].

[1220] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1097.
[1221] André Navelle, *op.cit.,* I, 96
[1222] André Navelle, *op.cit.,* I, 97, se référant à AD.HG Célery 2498
[1223] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281
[1224] AD.HG 3 E 8478
[1225] André Navelle, *op.cit.,* I, 97, se référant à AD.HG B 2046
[1226] AD.HG 3 E 15977 Cazères
[1227] AD.HG B 43
[1228] AD.HG B 60

Il avait épousé, en premières noces, vers 1545, **Jacqueline des GUILLOTS**, fille de Jacques des Guillots, baron d'Auriac, et d'Isabeau de Montbrun, dame du Faget, seigneuresse de la Salvetat, laquelle Isabeau de Montbrun testa le 5 mai 1579 faisant des legs à ses petites-filles Isabelle et Delphine d'Aure, filles de sa fille Jacqueline des Guillots, femme de Charles d'Aure, seigneur de Lamothe. La date de mariage de Charles d'Aure et de Jacqueline des Guillots paraît difficilement être vers 1530, deux autres filles d'Isabeau de Montbrun : Anne et Jeanne des Guillots se marièrent en 1558 et en 1561.
Il avait épousé, en secondes noces, vers 1550, **Françoise de PLAIGNE** dite fille de Michel de Plaigne et de Brune Catherine (et non Françoise) de Narbonne. Elle apparaît en 1593 comme feue mère grand de Jonathan et Charles du Bousquet[1229], ce qui la situe bien.
Enfants du 1er lit :

A- **Isabelle d'AURE**.

B- **Delphine d'AURE**. Elle épousa, par contrat du 27 octobre 1560, **Adhémar de SOUBIRAN**, seigneur d'Arifat, fils d'Antoine de Soubiran, seigneur d'Arifat, et de Catherine de Capriol de Cuq[1230]. Leur fille Marthe de Soubiran épousa, par contrat en 1578, Olivier de Brassac, fils de Gabriel de Brassac, seigneur de Cruzy[1231]. Delphine d'Aure testa le 15 mars 1593, nommant ses fils Charles, 1er fils, Georges, Amblard, Jean Philippe, Pierre et Jacques, et ses filles Marthe, Reine, Isabeau et Delphine de Soubiran, instituant son hoir son mari Adhémar de Soubiran[1232]. Adhémar de Soubiran fit un codicille le 7 décembre 1595[1233].

Enfant du second lit :

C- **Françoise d'AURE et de GRIMOARD,** dame de Villebrumier.
Elle épousa, par contrat du 28 septembre 1571, **Mariet du BOUSQUET**, seigneur et baron de Verlhac, fils de Guillaume du Bousquet, seigneur et baron de Verlhac, et d'Armande de Durfort de Boissières[1234].
Ils moururent avant 1593, date à laquelle furent cités leurs héritiers Jonathan et Charles du Bousquet, feue leur mère-grand Françoise de Plaigne, ils furent assistés de François de Lettes, seigneur et baron d'Aubonne, leur oncle[1235].

[1229] AD.HG 3 E 19429 Revel
[1230] BnF Fr 32296*;* Soubiran
[1231] AD. Aude B 20
[1232] BnF Fr 32296
[1233] BnF Fr 32298, maintenue à Montauban de Jacques de Soubiran, 4 février 1700
[1234] AD.HG Reg. Ins 1
[1235] AD.HG 3 E 19429 Revel

4.2 Georges d'AURE, chevalier de Lamothe, cité le 9 juillet 1566 avec sa belle-sœur Anne de Caumont[1236]

4.3 François d'AURE, seigneur de Lamothe, qui suit.

4.4 Jeanne d'AURE. Elle épousa, par contrat du 17 avril 1536, **Guyon de VIGNES**, seigneur de la Bastide Saint-Pierre, Belmontet, fils d'Arnaud de Vignes, seigneur de la Bastide-Saint-Pierre[1237] et de Marie *d'Angilbaud*[1238]. Ils sont cités le 3 mars 1550 avec Charles d'Aure, seigneur de Lamothe[1239], puis le 19 novembre 1550 Guyon de Vignes, mari de Jeanne d'Aure, donna une quittance à Charles d'Aure, son beau-frère[1240].

IV François d'AURE, seigneur de Lamothe et de Villebrumier, dit le capitaine Lamothe.
Il mourut dès 1556, date à laquelle Anne de Caumont fut dite veuve[1241]. C'est très probablement lui qui, le 3 septembre 1555, fut obligé de restituer à Madeleine de Lustrac, les fruits perçus sur la place de Villebrumier dont Madeleine de Lustrac avait retrouvé la jouissance[1242].
Il avait épousé, (vers 1550 ?), **Anne de CAUMONT** dite de Brial. En 1556, veuve de François d'Aure dit le capitaine Lamothe, elle fut remplacée par Jean de Galan, seigneur de Gigouzac, pour le paiement d'une dette, le 9 juillet 1566 il y eut un règlement de droits entre Anne de Caumont, veuve de François d'Aure, chevalier et Georges d'Aure, chevalier[1243].
Ils eurent :

5.1 Baudouin d'AURE, cité le 24 novembre 1576 dans le second contrat de mariage de sa sœur Rose, il avait donné 4.000 livres par son testament *par* le lieu de *Villecombe* à Jeanne d'Aure.

5.2 Rose d'AURE.
Elle épousa, avant le 5 novembre 1567, **Jean de BERNUY**, seigneur de Villeneuve-la-Comtal, *Alix* (pour Anne) de Caumont, sa mère lui donna à cette date le château de *Martha*, au diocèse de Castres[1244]. Jean de Bernuy était fils de Guillaume de Bernuy, seigneur de Palaficat (en Toulouse), Villeneuve, et de Madeleine de Binet. L'acte d'émancipation du 13 juillet 1604 de leur fils aîné David de Bernuy dit que ses parents s'étaient mariés le 5 mars 1572[1245]. Villain dit par erreur que Rose d'Aure était veuve du vicomte de *Monja* (pour Montfa), en fait elle épousa en secondes noces, par contrat

[1236] AD.HG B 58
[1237] Jules Villain, *op.cit.,* II, 1734, Vignes
[1238] André Navelle, *op.cit.,* I, 31
[1239] AD.HG B 43
[1240] AD.HG 3 E 5736
[1241] AD.HG 3 E 13660 Gauré
[1242] AD.HG B 48
[1243] AD.HG B 58
[1244] AD. Aude B 19
[1245] AD.HG Reg. Ins 11

du 24 novembre 1576, **Pons *de TOULOUSE et* de LAUTREC**, seigneur et baron de Montfa, vicomte de Lautrec[1246].

La lignée étant continuée par Jean d'Aure, seigneur de Lamothe et de Braconac qui épousa, par contrat en 1608, Marie de Châteauverdun, il est probable que ce Jean d'Aure était un fils de François d'Aure et d'Anne de Caumont, et non un fils d'Adhémar d'Aure et de Salvie de Grimoard .

5.3 probablement Jean d'AURE, qui suit.

5.4 probablement Jeanne d'AURE, citée dans le testament de Baudouin d'Aure.

V Jean d'AURE, seigneur de Lamothe, Braconac (diocèse de Castres.)
Il vivait le 7 novembre 1632, lors du contrat de mariage de sa fille Rose, et mourut avant le 5 août 1635, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne. Il était petit-fils d'Aymar d'Aure, seigneur de Lamothe, et de Salvie de Grimoard, c'est ainsi qu'il faut comprendre le texte de Woelmont.
Il avait épousé, par contrat du 25 mars 1608, (*mariage très tardif*), **Marie de CHÂTEAUVERDUN**[1247], fille de Sébastien de Châteauverdun, seigneur de la Raserie, et de Marie Dupuy. Elle vivait le 5 août 1635, cet acte mentionne que Rose d'Aure, sa fille avait reçu la moitié des biens de sa mère qui se réservait la place de Braconac[1248].
Ils eurent :

6.1 Rose d'AURE, fille aînée.
Elle épousa par contrat du 7 novembre 1632[1249] et du 9 janvier 1633[1250], **Louis du LAC**, seigneur de Prat de Bosc, fils de Bertrand du LAC, seigneur de Boutenac, et de Diane de POGGIO*,* elle était assistée de son père Jean d'Aure, seigneur de Lamothe, Braconac, qui lui fit donation de la place et du château de *Carnes* et de tous les droits qu'il avait dans les consulats de *Carnes* et de Castres, tous ses droits sur la place de Villebrumier et le château de La Martine, en vertu des substitutions apportées aux testaments de Salvie de Grimaud, sa grand-mère, et d'Aymar d'Aure, seigneur de Lamothe, son aïeul, avec substitution pour moitié des dits biens en faveur de l'un des enfants mâles procrées dudit mariage. Louis du Lac avait épousé en premières noces Cécile de CALMELS, fille d'Hélène de *Rotendes.*

6.2 Jeanne d'AURE.
Elle fut héritière de feu Jean d'Aure, seigneur de Braconac, elle devint dame de Braconac. Elle épousa, par contrat du 5 août 1635, **Guérin de FOUCAUD**, seigneur de Barterose, 4ème fils de feu Guérin de Foucaud, seigneur de Langautier, Mouzens, et

[1246] AD. Aude B 19
[1247] Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques ;* AD. Aude B 36 acte du 5 août 1635
[1248] AD. Aude B 36
[1249] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*
[1250] AD. Aude B 35

de Marguerite de Montesquieu. Elle recevait 1.500 livres et la moitié des biens, sa mère Marie de Châteauverdun se réservait la place de Braconac[1251].
Leur descendance hérita de Braconac, prit le nom de Foucaud et d'Aure et écartela ses armes de celles de la famille d'Aure[1252].

IX
Seigneurs de Lias

Cette famille fut anoblie au 17ème siècle par capitoulat.
Elle porte : « D'azur à une fasce d'or, chargée de 5 têtes d'éole de carnation sur 2 lys au naturel, terrassés de sinople, accompagnée en chef d'un soleil accosté de étoiles de même. »
Cette famille tenait Lias, en l'Isle-Jourdain. Le patronyme était écrit Daure ou d'Aure pour les premiers degrés. La généalogie a été publiée par Jules Villain à partir du degré III (*La France moderne, Haute-Garonne et Ariège*, p.887), les données non référencées dans le document qui suit, proviennent de cette source, la généalogie a été complétée par Maurice Vuillier, sans fournir toutes les preuves, nous y ajoutons quelques compléments.

I Barthélemy d'AURE.
Procureur du Roi en la cour de parlement de Toulouse
Il épousa, par contrat 30 juin 1569, **Bertrande DUPUY**.
Ils auraient eu :

Bertrand d'AURE, qui suit

Ils n'eurent pas Pierre d'AURE, dit par erreur seigneur de Lias, il était seigneur de Viella, il épousa Madeleine de SAINT-JEAN[1253].

II Bertrand d'AURE, docteur et avocat, vivait en 1610 et le 28 mai 1614.
Il avait épousé *Ardoin* (probablement Hardouine) **de BRETTES**, elle mourut avant le 28 mai 1614, date du contrat de mariage de son fils Pierre[1254].
Ils eurent :

3.1 Pierre d'AURE, qui suit.

3.2 Léonard d'AURE, prêtre prébendier de Sainte-Marie.

III M.Me Pierre d'AURE, seigneur de Lias. Il fut émancipé en 1610, voulant se marier avec Marie de Percin[1255].
Docteur et avocat au parlement, secrétaire du Roi, il habitait, en 1633, 25-31 rue des Paradoux (Toulouse), il était alors capitoul, il mourut avant le 28 juillet 1655, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite[1256].

[1251] AD. Aude B 36
[1252] Jules Villain, *op.cit.*
[1253] Jules Villain, *op.cit.*
[1254] AD.HG Reg. Ins 19
[1255] AD.HG Reg. Ins 15

Il avait épousé, en premières noces, le 20 novembre 1611, en l'église de la Dalbade **Marie de PERCIN**, fille de Jean de Percin, secrétaire du Roi, qui était présent au mariage[1257].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 28 mai 1614, **Jeanne de SAINT-BLANCAT,** fille de M.Me François de Saint-Blancat, conseiller du Roi, et de Jeanne du Bourg[1258].
Enfants du second lit[1259] :

4.1 François Xavier d'AURE, qui suit.

4.2 Louis d'AURE, né le 17 septembre 1619.

4.3 Jean d'AURE, né en février 1625.
Il épousa, en premières noces, **Anne de TOURNIER**, qui mourut le 30 avril 1659.
Il épousa, en secondes noces, **Françoise de BOISSET**.

Enfant du 1er lit :

A- **François Xavier d'AURE**, né le 12 mars 1659.

Enfants du second lit :

B- **Antoinette d'AURE**, née le 2 septembre 1662.

C-**Catherine d'AURE**, née le 23 février 1664.

4.4 Amable d'AURE, né le 12 novembre 1626.

4.5 Léonard d'AURE. Il fut maintenu noble le 23 septembre 1669[1260].
Il avait épousé, le 12 février 1657, **Françoise de COUTURE**.

4.6 autre Jean d'AURE, **auteur de la seconde branche.**

4.7 Marguerite d'AURE. Elle épousa, par contrat du 28 juillet 1655, **Me Antoine de CARQUET**, avocat, fils de M.Me François de CARQUET, avocat au parlement de Toulouse, et de Jeanne de *MALSIE*[1261].

4.8 Jeanne Marie d'AURE de La Dalbade. Elle épousa, à La Dalbade, le 31 décembre 1645[1262], (contrat du 24 novembre 1661?), **Guillaume de SAINT-**

[1256] AD.HG Reg. Ins 29
[1257] RP. La Dalbade
[1258] AD.HG Reg. Ins 29
[1259] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 887, nomme les 5 premiers.
[1260] Brémond, *Nobiliaire toulousain.*
[1261] AD.HG Reg. Ins 29
[1262] RP. La Dalbade GG 110

ETIENNE, seigneur de la Fraxinette[1263], fils de Jacques de Saint-Etienne, seigneur de la Fraxinette, capitoul, et d'Anne Gilette de Melet, sa première épouse[1264].

IV François Xavier d'AURE, seigneur de Lias.
Né le 21 juillet 1619, il fut docteur et avocat, capitoul après son père. Il fut déclaré noble le 3 juillet 1669 en vertu du capitoulat de son père, maintenu noble le 22 avril 1697 en vertu du capitoulat[1265]. Le 23 février 1675 il avait dénombré la seigneurie de Lias, en la comté de l'Isle-Jourdain.
Il avait épousé, par contrat du 10 avril 1646, **Eléonore de SERS** , fille de feu Etienne de SERS, seigneur du Castéra, la Nougarède, et d'Anne de LA ROQUE. Elle épousa en secondes noces M.Me Michel de NOËL, seigneur de Grezac, elle testa le 24 mars 1706.
Ils eurent :

5.1 Jean Pierre d'AURE, né le 8 juin 1651.

5.2° Marguerite d'AURE, née le 6 juillet 1652.

5.3 Léonard d'AURE, né le 10 novembre 1654, avec son frère Jean, il fut déclaré noble le 23 septembre 1669 en vertu du capitoulat.

5.4 Isabeau d'AURE, née le15 décembre 1655.

5.5 Guillaume Marguerite d'AURE, qui suit

5.6 Antoine d'AURE, né le 20 mars 1658.

5.7 Marianne d'AURE, née le 26 juillet 1661.

5.8 Marie d'AURE, née le 18 novembre 1662.

5.9 François Xavier d'AURE, baptisé le 27 janvier 1665.

10° probablement Jeanne Marie d'AURE, née vers 1657(?)
Elle épousa, le 29 avril 1672, **Jean Antoine de CARRIERE**, coseigneur d'Auterive, fils de Pierre Paul de Carrière, écuyer, et de Marie de Chastenet, sa seconde épouse, elle mourut le 23 février 1732[1266], son mari était mort en 1685.

V Guillaume d'AURE, seigneur de Lias. Né le 5 janvier 1657, il mourut le 8 novembre 1695.
Il avait épousé **Madeleine de COULOMB**.

[1263] AD.HG Reg Ins.30
[1264] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Saint-Etienne,* produisant la preuve.
[1265] BnF Fr 32297
[1266] Villain, *op.cit.*

Ils eurent :

6.1 Eléonore d'AURE, née le 3 mars 1686, elle fut religieuse.

6.2 Jacquette d'AURE, née le 12 juillet 1687.

6.3 Pierre Paul Louis d'AURE, qui suit.

6.4 François Xavier d'AURE, né le 31 janvier 1694..

6.5 probablement Anne d'AURE. Elle épousa, par contrat du 13 juillet 1714, **Etienne de FINIELS**, écuyer, seigneur de Bonrepaux et de Goudourville, président au présidial de Toulouse, maître général des forêts, ponts et passages, probablement fils d'Etienne de Finiels, avocat, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Millau.

VI Pierre Paul Louis d'AURE, seigneur de Lias.
Né le 29 juillet 1692, il mourut le 6 avril 1764.
Il avait épousé, le 10 juin 1738, **Catherine Thérèse de QUINQUIRY**, fille de Jean de Quinquiry et de Marie de Bessery, d'où postérité.

Seconde branche

IV Jean d'AURE.
Né le 20 décembre 1632.
Il épousa le 5 février 1668 **Françoise DUPUY** du Grès.
Ils eurent :

5.1 Antoine d'AURE, qui sui.t

5.2 François d'AURE, **auteur d'une troisième branche**.
Il testa le 30 mai 1735, il avait «épousé, le 5 février 1699, **Jeanne de MARFAIN**, sœur de Marguerite, qui avait épousé son frère Antoine d'Aure. D'où postérité.

5.3 Jean d'AURE, prêtre.

V Antoine d'AURE.
Il testa le 9 juin 1730, avait il avait épousé, le 18 avril 1696, **Marguerite de MARFAIN.**
Ils eurent :

François d'AURE, coseigneur d'Aurival et de Colomiers.
Il fut capitoul et mourut le 28 avril 1777.
Il avait épousé, le 7 juin 1743, **Marguerite Rose de *SAMODIE,*** qui testa le 26 juillet 1781.

Ils eurent :Jean Baptiste Gabriel Antoine d'Aure, né le 19 janvier 1749 et Marguerite Gabrielle et Marie Thérèse Françoise d'Aure

La postérité de cette famille obtint en 1860 l'autorisation de faire rectifier les actes de l'état civil dressés depuis la Révolution dans lesquels leur nom avait été orthographié DAURE en un seul mot.

X

Personnes isolées

Vers 1270, Constance d'Aure épousa Arnaud II de Raimond, capitoul en 1273, 1278 et 1282[1267]

4 sortie de mars 1316, Guilhem d'Aure, seigneur de Capens[1268].

1349 et 1356, Raymond d'Aure, chevalier, capitoul[1269], peut-être le mari d'Adhémare Rigaud

1371-1376 Hommages à Gaston Phoebus, Adhémar d'Aure, seigneur de Saverdun[1270], il appartient très probablement à la branche des seigneurs de Brie, Lamothe, Braconac

1401-1402 Azémar (Adhémar) d'Aure, rendit hommage à Archambaud (de Grailly) et Isabelle, comte et comtesse de Foix[1271], il appartient probablement à la famille des seigneurs de Brie.

1410, Blancaflore d'Antin, dame de *Claveux* et de Bonrepaux, femme de *Georges* d'Aure, coseigneur de la vallée de *Lailep*[1272].

2 octobre 1422, Tristan d'Aure fut présent à la convention de mariage entre Corbeyran de Foix et Cécle de Comminges[1273].

10 octobre 1424, Arnaud d'Aure, habitant de Martres de Rivière[1274].

1456, parmi les hommages des nobles de la sénéchaussée de Toulouse, Arnaud d'Aure[1275].

18 février 1467, contrat de mariage de Jean d'Aure, viguier de l'Isle(-Jourdain), et de Noëlle de Montaut, dans l'inventaire des papiers de Jean de Gach, veuve de Guillaume de Nogerolles de l'Isle-Jourdain, du 11 avril 1564[1276].

[1267] Villain, *op.cit.*
[1268] AD. Gers I 817 n°1654
[1269] Brémond
[1270] AD.P.A E 302
[1271] AD.P.A E 422
[1272] AD. Gers Vergès I 65
[1273] AD. Gers I 407
[1274] AD. Gers Vergès I 206 (2)
[1275] Higounet
[1276] AD. Gers 3 E 64164 L'Isle-Jourdain

avant 1500, Mariage d'Ermesinde d'Aure avec Jean de Bernon (Vernon) seigneur de Villerambert[1277].

28 août 1504, Testament de Barthélemy Isalguier, seigneur d'Auterive, mari de Marguerite d'Ornezan, legs à Jeannette d'Aure, fille de Poncet d'Aure, lorsqu'elle se mariera[1278].

3 janvier 1534, Arnaud d'Aure est présent au contrat de mariage de Marguerite de Coret, fille d'Arnaud de Coret, seigneur de Martres, et de Marie de Mauléon, avec François de Méritens (Archives de Saint-Gaudens, Larcher, article Coret), Arnaud d'Aure appartenait probablement à la famille d'Aure établie à Martres de Rivière, ceci est à rapprocher de Jean d'Aure, seigneur de Moncla qui épousa Jeanne de Coret, fille d'Arnaud Guilhem de Coret et de Gaudiette de Mauléon.

1553, Marie de Navailles, veuve d'Arnaud Raymond d'Aure[1279].

1557, Garcie Arnaud de Batz , seigneur châtelain de Batz, épousa Gaillarde d'Aure[1280].

8 décembre 1586, contrat de mariage de Jacques d'Aure, seigneur de Montagut, et de Marguerite de Benque, fille aînée de …seigneur de Benque, .et de Marguerite de Vacques[1281].

19 décembre 1590, prise de corps contre Isaac de Gach, seigneur de Varagne, Jean d'Aure, seigneur de Trie, et d'autres[1282].

3 septembre 1606, entrée en religion de Bertrande d'Aure, fille de Guillaume d'Aure et de Florence Dufaur, de la ville de Barrau (ou Barran) en Armagnac[1283].
28 novembre 1607 Testament de Domenge de *Deaudoux* veuve de Jean Ducos dit de La Haille de Saint-André, sa fille Domenge a épousé Samson d'Aure[1284].
5 février 1609 Savary d'Aure, seigneur de Montagut reçoit une donation de Corbeyran d'Aure, seigneur de Larboust[1285], il est très probablement apparenté à Corbeyran d'Aure. Il était peut-être le petit-fils de Savary d'Aure, seigneur de la Peyre, cité mais non prénommé dans le testament d'Odet de Montlezun.

1610, Jean d'Aure, seigneur du Broca[1286]

[1277] Villain, *op.cit.*
[1278] AD. Gers Vergès I 3651
[1279] AD.HG 3 E 25097 Valcabrère
[1280] O'Gilvy, *op.cit.*
[1281] AD.HG Reg. Ins 2
[1282] AD.HG B 91
[1283] AD.HG 3 E 25611 Escanecrabe
[1284] AD.HG 3 E 25612 Escanecrabe
[1285] AD.HG Reg. Ins 9
[1286] AD.HG 3 E 21361 Montréjeau

1612, Jean d'Aure, seigneur de la *Farisse,* est cité dans un acte entre Corbeyran d'Aure, seigneur de Larboust, et François d'Ustou, seigneur de Montgaillard[1287].

1616, Jean d'Aure, seigneur de *Cresia*[1288].

1619, Marie d'Aure femme de Jean de *Munein*[1289] , à rapprocher de Jean d'Aure de Mondilhan mari d'Isabeau de Monein.

24 décembre 1619, testament de Jean de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, marié à Jeanne de *Callege,* il doit à Jacques d'Aure, seigneur de Baradat, mari de Françoise de La Barthe, 800 livres pour restant de dot…veut que lui soit payé avec Odet de La Barthe, seigneur de Lartigue[1290].
8 octobre 1628 Alexandre d'Aure, seigneur de *Crouces,* il s'est adressé à Hélène d'Orbessan[1291]
23 novembre 1633, Paule de Bouloix donne une procuration à son mari Georges d'Aure, seigneur de *Dumy* (Doumy), pour la succession de Judith de Bourbon, dame de Gajan[1292]
10 septembre 1638 Testament de noble Jean de Lanes, capitaine de Siradan, Catherine d'Aure, sa feue mère, il est marié à Jeanne de La Mothe, héritier universel Jean de Binos, seigneur de Saléchan, son petit-fils, lui substitue Jeanne de Binos, sœur dudit Jean et demoiselle de Lanes, sa fille, femme du sieur de Montauban[1293].

23 mai 1642, baptême à Ardiège, Bertrand d'Aure, parrain, marraine Melle d'Aure, femme de noble Ramond d'Aure[1294]

4 mai 1646, François d'Aure, seigneur de Peilhan, présent au contrat de mariage de Frédéric de Lort du Pesqué et de Gabrielle de Hunaud[1295].
3 octobre 1649 Isabeau d'Aure de Fonglarin, veuve de François de Bertrand, seigneur de Quatouze[1296], ce mariage est cité par Villain (Généalogie Bertrand)

2 décembre 1650, Marie d'Aure, veuve de Raymond de Gajan, …pour le lieu de Cazarilh, vente en 1634[1297].

7 mars 1652, Mariage de noble Odet d'Aure, seigneur de *Larboust* (selon Navelle, cela ne figure pas dans l'acte de La Daurade) et de Claire de *Malard*[1298], il appartient peut-être à la

[1287] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[1288] AD.HG 3 E 21172 Montréjeau
[1289] AD.HG 3 E 26755 Bagnères de Luchon
[1290] AD. Gers Vergès I 700 n°37
[1291] AD.HG 3 E 175685 Rieux
[1292] AD. Gers Vergès I 207 (11)
[1293] AD.HG 3 E 28069 Saint-Béat
[1294] RP. Ardiège
[1295] AD.HG 3 E 15413 Montesquieu Volvestre
[1296] AD.HG Reg. Ins 29
[1297] AD. Gers Vergès I 207 (12)
[1298] RP. La Dalbade

branche des seigneurs de Lias ou il appartient à la branche des seigneurs de Lapeyre (si Larboust est exact)

7 mai 1656, nobles Marc et Michel d'Aure, père et fils, habitant Cardeilhac, Michel d'Aure a pour mère Jeanne Encausse[1299].
Marc d'Aure, seigneur d'Ore, apparaît dans plusieurs actes (1635, 1663, etc.), il appartient très probablement à la famille des seigneurs de Larboust.

6 décembre 1658, Léonard d'Aure, chanoine de Barran[1300].

3 mai 1659, Pierre de Sariac, seigneur du Plan, habitant Castagnère, château du Mey, épousa Anne d'Aure[1301].

Le 20 septembre 1676, François d'Aure, seigneur de La Tour, habitant Poucharramet, cousin germain de Pierre d'Ounous, fut présent au contrat de mariage de celui-ci, fils de Pierre et de Catherine de Noé, avec Marie de Goyrans[1302].

1679 Jean Baptiste d'Aure parrain d'un enfant de Simon de Binos et Raymonde de Fougasse[1303].

Le 24 octobre 1682, le sieur César d'Aure habitait Sarremazan[1304].

27 août 1702, Baptême de Marie d'Aure, fille de Jean Baptiste d'Aure et de Louise de La Mothe, marraine demoiselle de Verdelin[1305]. Jean Baptiste appartient à la famille des seigneurs de Moncla.

16 mars 1707, Madeleine de Pouy, femme de Samuel d'Aure, sieur du *Miey*[1306].

6 décembre 1729 Naissance le 6, baptême à Ardiège le 7 décembre de Marie de Cardaillac, fille de Louis de Cardaillac et de Jeanne d'Aure, marraine Marie d'Aure de la Barthe[1307]

Douillac, révision le 1er juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1299] AD.HG 3 E 22330 Sarremazan
[1300] AD. Gers E 330
[1301] *Revue de Gascogne,* Généalogie Sariac, 1516
[1302] RP. Ariège 5 E 5302 Daumazan
[1303] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1304] AD.HG 3 E 22339 Sarremazan
[1305] RP. Pointis et Martres de Rivière
[1306] AD. Gers E 1223
[1307] RP. Ardiège

Familles de BARRAU

I Seigneurs de Parron, Benque, Montégut p.181

I-1 Seigneurs de Parron p.181

I-2 Seigneurs de Benque p.190

I-3 Seigneurs de Rieux et de Montégut p.192

I-4 Seigneurs de La Cassagne p.196

II Seigneurs de Goutevernisse, la Loubère, les Cavaignous, Saumat p.198

II-1 Seigneurs de Goutevernisse p.198

II-2 Seigneurs des Cavaignous p.204

II-3 Seigneurs de La Loubère p.205

II-4 Seigneurs de Saumat p.211

III Autres familles de Barrau p.214

On trouve plusieurs familles de Barrau en Gascogne et en Comminges, qui ne paraissent pas avoir la même origine.
Ce document étudie la famille de Barrau de Parron, originaire de Gascogne qui essaima en Comminges, en Saintonge et dans le Nord, et deux familles de Barrau établies dans le Volvestre, ces dernières paraissent avoir la même origine.

I
Seigneurs de Parron, Benque, Montégut

Selon un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus,* cette famille aurait pour auteur Bertrand de Barrau, seigneur de Parron, Carboste, coseigneur d'Andiran, qui épousa en 1330 (alias 1350[1308]) Jeanne de *Carrio,* qui lui apporta la terre de Parron.

Chaix d'Est-Ange explique que selon le tableau généalogique qui figure dans les *Dossiers bleus,* la filiation est suivie depuis Bertrand de Barrau qui épousa Jeanne de Pouy et que ce tableau comporte des invraisemblances qui ne permettent pas d'accepter les premiers degrés. Jean Decap, a établi un tableau généalogique, qui a été utilisé dans ce document, avec réserves, ainsi Jean Decap n'hésite pas à écrire que Bertrand de Barrau, époux de Jeanne de *Carrio* était le père de Bertrand qui épousa Jeanne de Pouy (omettant au moins 2 générations.) Maurice Vuillier a écrit une généalogie de cette famille, sans toutefois fournir toutes les sources, ce document la complète et la corrige.
Cette famille portait : « D'or au lion de gueules » alias : « D'argent au lion de gueules. »

I-1
Seigneurs de Parron

I Bertrand de BARRAU, seigneur de Parron (en Mézin, Lot-et-Garonne.)
Il rendit hommage de ses terres au roi Louis XI le 13 mai 1466[1309] alias 30 mai 1466[1310].
Il avait épousé, (vers 1430 ?), Jeanne de POUY de Fourcès (Fourcès, Gers, à 7 km de Mézin), ,supra.
Ils eurent :

2.1 Jean de BARRAU, qui suit.

2.2 autre Jean de BARRAU, *qui se maria dans le pays de Navarre, sa branche s'éteignit dans la maison de Baudéan*[1311]. On cite Catherine de Barrau qui épousa

[1308] J. Decap, *Notices et documents sur Montégut,* Muret, 1895, (IV, *Généalogie des de Barrau de Parron et du baron de Montagut,* pp.42-45)
[1309] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises ou notables*
[1310] J.Decap, *op.cit.*
[1311] J.Decap, *op.cit.*

Antoine de Baudéan, leur fils Géraud de Baudéan fut enseigne de la compagnie de Baratnau en 1586[1312].

II Jean de BARRAU, seigneur de Parron.
Le 20 novembre 1469, il rendit hommage de ses terres au duc de Guyenne, frère du Roi[1313], un Jean de Barrau, seigneur du Busca vivait en 1476[1314].
Il avait épousé, (vers 1450 ?), Marie de *COUDES,* fille du seigneur d'Ampelle. Chaix d'Est-Ange explique qu'il est difficile que ce Jean de Barrau ait été le trisaïeul de Jean de Barrau qui épousa en 1ères noces par contrat 25 septembre 1525 Françoise du Boutet, il a raison à mon avis. L'erreur provient à mon avis du fait que les tableaux généalogiques font apparaître aux degrés III, IV et V, Pierre de Barrau, père de Pierre alias *Peyroton* (qui épousa Jeanne de Lupiac) lui-même père de Pierre (dont on ne connaît pas l'épouse), alors qu'il faut comprendre qu'il y a eu deux Pierre et non trois Pierre, comme le montrent les actes trouvés par ailleurs.
Ils eurent :

III Pierre de BARRAU, seigneur de Parron.
Il assista, le 5 janvier 1491, au contrat de mariage de Gaillard de Montlezun, fils d'Amanieu de Montlezun, seigneur du Busca, coseigneur du Pouy Carrejelard, et de Jeanne (de Bordes) du Pouy, sa première femme, avec Catherine de Couey, fille de Pierre de Couey, seigneur du Busca[1315], il testa le 14 juin 1497[1316].
Il avait épousé, (vers 1475 ?), **Marguerite de CAUMONT[1317].**
Ils eurent :

4.1 Jean de BARRAU.

4.2 Pierre alias *Peyroton* de BARRAU, qui suit.

4.3 Blaise de BARRAU.

4.4 Louise de BARRAU, ce n'est pas elle qui épousa le 19 janvier 1487, en fait 9 avril 1587, Pierre de BEON, seigneur de Bière (contrat de mariage du 9 avril 1587[1318]), c'est anachronique. On la retrouvera au degré VI.

4.5 Anne de BARRAU
Une Anne de Barrau épousa Jean de Mondenard, seigneur de Roquelaure, dont une fille Jeanne de Mondenard épousa par contrat 22 juillet 1551 Jean de Pujol, et un fils

[1312] Carsalade, *Mémoires de Jean d'Antras*
[1313] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1314] Noulens, *Maisons de Gascogne,* t.II, pp.395 et 397
[1315] AD.Gers I 2422
[1316] J. Decap, *op.cit.*
[1317] Jean Decap, *op.cit.*
[1318]Maurice Vuillier se référant à la BnF Fr 32297.

François de Mondenard épousa par contrat 4 mai 1559 Antoinette de Got, actes conservés à la BnF, elle serait mieux située au degré suivant.

4.6 Odette de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 1er mars 1497, **Jean de LA ROCHE,** de Condom[1319].

IV Pierre (tous les actes trouvés disent Pierre) alias ***Peyroton*** **de BARRAU**, seigneur de Parron. Pierre de Barrau, seigneur de Parron était, en 1508, en procès avec Jean de Podenas[1320], puis il fut cité en 1520 dans une liasse de ce procès avec Jean de Podenas, fils d'autre Jean de Podenas[1321], ce qui permet de faire le lien avec Françoise de Barrau qui épousa Gaston de Podenas.
Il avait épousé, (vers 1500 ?), **Jeanne de LUPIAC**, fille de Michel de Lupiac, seigneur de Moncassin[1322].
Ils eurent[1323] :

5.1 Jean de BARRAU, qui suit.

5.2 peut-être **Bertrand de BARRAU**, seigneur de Carboste.

5.3 Pierre de BARRAU.

5.4 Jeanne de BARRAU aurait épousé **Guillaume de LARTIGUE**, de Mézin[1324].

5.5 probablement Françoise de BARRAU. Elle épousa **Gaston de PODENAS**, dont elle était veuve le 2 septembre 1562, selon un extrait (*retiré à la demande de Françoise de Barrau, le 2 septembre 1562)* d'un contrat de mariage, du 10 mai 1508, de Jean de Podenas, fils de Jean de Podenas, avec Jeanne de Montlezun[1325]. Jean de Podenas, seigneur de Podenas, époux de Jeanne de Montlezun, testa le 22 juillet 1527, voulant aller au service du Roi, nommant Gaston de Podenas, son fils, exécuteur testamentaire Pierre de Barrau, seigneur de Parron[1326].

5.6 peut-être **Jeannot de BARRAU**, seigneur *d'Auferus* (en Ferrus), il épousa **Jeanne de MANAS** de Touillac[1327].

5.7 Odette de BARRAU. Ses mariages sont indiqués paer Maurice Vuillier, sans fournir la source.

[1319] MauriceVuillier, sans fournir la preuve.
[1320] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626
[1321] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626
[1322] J. Decap, *op.cit.*
[1323] J. Decap, *op.cit.* dit qu'ils eurent Pierre, Jean, autre Pierre, Odette et Jeanne. ; Maurivr Vuillier ajoute d'autres enfants sans fournir la source.
[1324] Maurice Vuillier, la prevue n'est pas fournie.
[1325] AD. Gers Vergès I 2835 n°15622
[1326] AD. Gers Vergès I 2835 n°15622
[1327] Maurice Vuillier, sans fournir la source.

Elle épousa, en premières noces, Arnaud Guilhem de *COPPIN,* de Condom.
Elle épousa, en secondes noces, **Odet de NOAILHAN**, coseigneur de Villeneuve, fils de Jean de Noailhan, seigneur de Villeneuve *(de Marsan.)*

5.8 peut-être **Catherine de BARRAU**. Elle épousa François de *LANAY* (LAUNAC ?), de Nérac[1328].

5.9 peut-être **Marguerite de BARRAU**. Elle aurait épousé Bernard *MAURET,* seigneur de Lauron[1329] *(probablement le lieu en Mézin).* On trouve en 1529 Margaride de Barrau, mère et tutrice de Bertrand de *MONTUPET*[1330].

5.10 peut-être **Agnès de BARRAU**[1331]. Elle épousa, par contrat du 5 décembre 1541, **Joseph de NOAILHAN,** assisté de Jean de NOAILHAN, seigneur de Villeneuve, son père[1332].

V <u>Jean</u> Bertrand de BARRAU, seigneur de Parron, Esparon.
Il testa le 12 avril 1567, nommant sa seconde épouse, leur premier fils Bernard, Marie, Claude et Suzanne, ses filles, Blaise, Annon, Pierre et Gaston, ses fils, instituant héritier universel Bernard, son fils[1333], fit un codicille le 12 août 1570[1334] et mourut le 18 mars 1573[1335].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 septembre 1525[1336], **Françoise du BOUTET**, fille de Jean du BOUTET et de Marie de LASSEGUES.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat 14 février 1530, Cécile de *BREISSAN*[1337] (J.Decap la nomme Breichan), fille de feu Charles de *BREISSAN,* seigneur de Lisse, et de Marguerite de ROQUELAURE. La famille de Breissan est inconnue, il s'agit soit de Charles de *PREIGNAN,* seigneur de Liche (en Cazaubon, Gers), ou Charles de PREISSAC, seigneur de Lisse (Lot et Garonne.) A noter que Bertrand de Preissac, baron d'Esclignac, épousa par contrat 1er juin 1517 Claire du Boutet, fille unique d'Odet du Boutet, seigneur de Caussens[1338]. On a souvent des mariages multiples entre deux familles aux mêmes degrés ou degrés voisins.
Enfants du 1er lit[1339] :

6.1 Bertrand de BARRAU. Le 20 août 1557, il fit une donation à son frère Bernard[1340].

[1328] Maurice Vuillier sans fournir la source.
[1329] Maurice Vuillier, sans fournir la source.
[1330] AD. Lot et Garonne 3 E 266
[1331] Indiquée par Maurice Vuillier, elle semble anachronique à ce degré
[1332] *Revue de Gascogne* 1877, selon Maurice Vuillier.
[1333] BnF Fr 32297
[1334] J. Decap, *op.cit.*
[1335] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1336] Chaix d'Est-Ange, *op.cit. ;* alias 26 septembre 1525 (J. Decap) ; les parents de la mariée sont indiqués par Maurice Vuillier sans fournir la source.
[1337] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.* , suivant les *Dossiers bleus*
[1338] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Preissac,* produisant la preuve.
[1339] Maurice Vuillier indique sans preuve des enfants et leurs destinées, il procède de la même façon pour les enfants issus du second lit.

Il fut chanoine de Condom, le 26ème abbé de Bouillas, évêque de Pamiers et mourut le 5 juin 1605 à Vernajoul[1341].

6.2 Pierre de BARRAU, cité dans le testament de son père en 1567, il serait mort jeune,

6.3 peut-être **Anne de BARRAU**, religieuse à Prouillan (Lot et Garonne.)

Enfants du second lit :

6.4 Bernard de BARRAU, qui suit.

6.5 Blaise de BARRAU, écuyer, cité dans le testament de son père du 12 avril 1567, il épousa, par contrat du 17 avril 1571, **Marguerite de FAUDOAS**, fille de Gilles de FAUDOAS, seigneur de Cordé, et de Jeanne de L'ISLE d'Ampelle[1342].

6.6 peut-être **André de BARRAU**, pas cité le 12 avril 1567 (testament de son présumé père.).

6.7 Annon de BARRAU, cité dans le testament de son père du 12 avril 1567, **auteur de la branche des seigneurs de la Cassagne**

6.8 peut-être **Octavien de BARRAU,** pas cité le 12 avril 1567.

6.**9 Joseph de BARRAU**, pas cité le 12 avril 1567.

6.10 Jean Paul de BARRAU, pas cité le le 12 avril 1567.

6.11 Gaston de BARRAU, capitaine de Parron,
Il fut cité dans le testament de son père du 12 avril 1567. Le 11 février 1577 il assista au contrat de mariage de sa nièce Claude de Barrau avec Joseph de Béarn[1343].

6.12 Marie de BARRAU, citée dans le testament de son père du 12 avril 1567 (supra.)

6.13 peut-être **Françoise de BARRAU[1344]**.
Elle épousa, en premières noces, **Jean de BONNAVENTURE**, seigneur de *Hordes* (Cordé ou Cordes ?), coseigneur d'Andiran.
Elle épousa, en secondes noces, **Frix de GELAS**, seigneur d'Arrouses.

[1340] BnF Fr 32298 acte du 15 septembre 1560
[1341] J. Decap, *op.cit.*
[1342] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1422
[1343] AD. Gers Vergès I 380
[1344] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve de tout ce qui la concerne.

6.14 peut-être **Honorette de BARRAU**. Elle épousa **Jean de BERRAC**, seigneur de Cadrès[1345].

6.15 Claude de BARRAU, citée dans le testament de son père du 12 avril 1567, elle aurait épousé le capitaine LAMARQUE, du pays de Bigorre et lieu de Morlaàs.

6.16 Suzanne de BARRAU, citée dans le testament de son père du 12 avril 1567, elle aurait épousé **Louis de MONTAGUT**, demeurant à Escalup.

VI Bernard de BARRAU, seigneur de Parron.
Le 20 août 1557, il reçut une donation de son frère Bertrand. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi le 23 avril 1572[1346], gouverneur du château de Verdun, il testa le 7 avril 1573, mourut le 30 mai 1573, son testament fut ouvert le 11 juin 1573[1347].
Il avait épousé, par contrat du 15 septembre 1560, **Julianne d'ESPARBES** de Lussan[1348], fille de feu Bertrand d'Esparbès, seigneur de Lussan, et de Louise de Saint-Félix, née en 1540.
Le 23 novembre 1574, étant veuve et tutrice du seigneur de Parron, fils et héritier de Bernard de Barrau, seigneur de Parron, elle s'opposa au procès entre Marguerite de Biran, dame douairière de *Puyjardin,* contre Etienne Sarran[1349], elle testa le 7 novembre 1578 et mourut le 11 juin 1579[1350].
Ils eurent[1351] :

7.1 Cécile de BARRAU. Née en 1563, elle épousa par contrat du 11 février 1577 **Joseph de BEARN**, seigneur et baron de Saumont (en Brulhois), fils d'Alain de BEARN, seigneur de Saumont, et d'Anne de MONTESQUIOU[1352].

7.2 Louise de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 9 avril 1587, **Pierre de BEON**, seigneur de Bière, assisté de son frère germain Thibaut de Béon[1353], fils de Jean de Béon, seigneur de Birac, Bière, et de Catherine de LA ROQUE de Scieurac[1354].
Pierre de Béon mourut avant le 20 octobre 1616, date du contrat de mariage de leur fils Joseph de Béon, seigneur de Bière, avec Honorette de Mélignan de Trignan[1355].

7.3 Jean Denis de BARRAU, qui suit.

7.4 Marguerite de BARRAU, morte jeune.

[1345] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1346] J. Decap, *op.cit.*
[1347] AD. Lot et Garonne 3 E 840, acte du 24 novembre 1596
[1348] BnF Fr 32298
[1349] AD. Gers Vergès I 1295 n°7982
[1350] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1351] Maurice Vuillier indique sans preuve des enfants et leurs destinées ; ils sont précédés dees mots peut-ëtre.
[1352] AD.Gers Vergès I 380
[1353] BnF Fr 32297, Laffite, notaire.
[1354] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon,* produisant la preuve.
[1355] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I sup 29 n°3325

7.5 Marthe de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 11 novembre 1584, **Jean de PERCIN**, seigneur de Montgaillard, la Barthe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi[1356], fils de Bertrand de Percin, bourgeois de Lectoure, qui avait acheté en 1566 la charge de conseiller secrétaire du Roi, et d'Antoinette de Baylet, il testa le 22 mars 1595 et mourut en mai 1615[1357]. Le 1er septembre 1598 il fut témoin à une obligation de son beau-frère Jean Denis de Barrau, pour subvenir au paiement de mariage de Cécile de Barrau, dame de Saumont, sœur germaine de Jean Denis, suivant obligation du 23 mars 1579[1358]. Le 20 septembre 1610 il fut cité avec son beau-frère Jean Denis de Barrau[1359], il mourut en mai 1615[1360].

7.6 peut-être **Madeleine de BARRAU**. Elle aurait épousé, en 1588, **Jean de CAUBIOS,** seigneur d'Andiran.

7.7 peut-être Paule **de BARRAU**, elle serait morte jeune.

7.8 Jean François de BARRAU, seigneur d'en Ferrus.
Né en février 1572, le 27 mai 1602 il assista, avec son frère Jean Denis, au contrat de mariage de sa nièce Jeanne Marthe de Béarn avec Jean de Mauléon, seigneur de Francon[1361].

VII Jean Denis de BARRAU, seigneur de Parron, Ferrus, Benque, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.
Le 24 février 1575 il assista aux pactes de mariage de Jean Antoine de Montlezun, seigneur de Béraud, et de Marthe d'Esparbès[1362]. Le 24 novembre 1596, eut lieu la ratification de comptes, au château du Feuga, diocèse de Condom, concernant Jean Denis de Barrau, assisté de Jean de Berrac, seigneur dudit lieu et de Cader ou Cadès, son oncle paternel, François de Barrau, son frère germain, Jean de Caubios, seigneur dudit lieu et coseigneur d'Andiran, son beau-frère, etc. suivant le testament de Bernard de Barrau, seigneur de Parron du 7 avril 1573, ouvert le 11 juin *1579* (1573, corriger l'acte), nommant François d'Esparbès, seigneur du Feuga, et Jean Paul d'Esparbès de Lussan, ses oncles maternels, tuteurs de Jean Denis de Barrau[1363].
Le 3 mai 1598, il était en procès avec François de Saint-Pastou, seigneur de Salerm et Paule de Benque, sa femme, pour la succession des parents de Jeanne et de Paule de Benque[1364].
En 1609, comme héritier de son oncle Bertrand de Barrau, évêque de Pamiers, il passa un accord avec Jean Jacques de Tersac et de Montberaud[1365]. En 1620, il vendit à Antoine de

[1356] AD.Gers Vergès I 2278 n°12862
[1357] Jules Villain, *op.cit.,* II, 1714
[1358] AD. Lot et Garonne 3 E 840
[1359] AD.HG 3 E 3173 Deortis, Toulouse
[1360] Jules Villain, *op.cit.,* II, 1714
[1361] AD.HP E 349
[1362] AD.Gers I 2427 n°13343
[1363] AD. Lot et Garonne 3 E 840
[1364] AD.HG 3 E 21980 (203)
[1365] AD.HG 3 E 16158 Palaminy

Saint-Pastou, seigneur d'Escanecrabe, la portion de la seigneurie et autres biens qu'il possédait à Escanecrabe et à Castera[1366]. Le 10 octobre 1621, avec son fils Jean Paul, il fit un accord avec François d'Esparbès, fils de feu François d'Esparbès, seigneur du Feuga, et Jean Paul d'Esparbès de Lussan, ces derniers exécuteurs testamentaires de Bernard de Barrau, père de Jean Denis, concernant les comptes de la succession de Bernard de Barrau[1367], puis le 26 avril 1623 il assista au contrat de mariage de Jean de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et de Claire de Mauléon, était également présent Jean François de Barrau, seigneur de Saint-Ferreol et *Castetneille*[1368].
Le 8 juillet 1633 il dit que de son mariage ont été procréé Jean Paul, fils aîné, Jean Pierre, *Mathieu* (Mathive), *François* (probablement Françoise) et Jeanne Paule[1369].
Il mourut à Sariac en 1635[1370].
Il avait épousé, par contrat du 15 (alias 18) mars 1583, **Jeanne de BENQUE**, fille de feu Jean de BENQUE, chevalier de l'ordre du Roi, et de Mathive de SAINT-LARY de Bellegarde[1371].
Le 28 mars 1600, elle vendit à Philippe de Montaut, seigneur et baron de Bénac, tous ses droits sur la seigneurie de Beaumont en Lézadois[1372]. Le 3 octobre 1622, sont rappelées les donations que Jeanne de Benque fit à son fils Jean Pierre lors de son contrat de mariage avec Marie de Genibrousse, et Mathive, sa fille avec Aymeric de Sariac[1373]. Elle mourut en 1628[1374].
Ils eurent (selon J. Decap):

8.1 Jean Paul de BARRAU, qui suit.

8.2 Jean Pierre de BARRAU, seigneur de Rieux, **auteur de la branche des seigneurs de Rieux et de Montégut de Bourjac**

8.3 Mathive de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 29 septembre 1610, **Aymeric de SARIAC,** seigneur de Sariac, fils de Carbon de SARIAC, seigneur de Sariac, Cizos et de Viozan, et de Marie de BEON de Massès[1375], en 1613 il restait 2.000 livres de dot à payer[1376].

8.4 Jeanne Paule de BARRAU. Elle épousa **N…de MELIGNAN** de Trignan (et non de Treignan-Mélignan, comme le dit J. Decap.)

VIII Jean Paul de BARRAU et de BENQUE, seigneur de Parron, baron de Benque.

[1366] Ambrody, *Histoire de Escanecrabe.*, p. 118.
[1367] AD.Gers Vergès I 297 n°7980
[1368] AD.HG Reg. Ins 22; AD. Gers I 3413
[1369] AD.HG Reg. Ins 24
[1370] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1371] BnF Fr 32298 alias 18 mars 1583 AD. Gers Reg. Ins 7 ; J. Decap, *op.cit.*
[1372] AD.HG 3 E 25592 (130)
[1373] AD.HG Reg. Ins 22
[1374] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1375] AD.HG Reg. Ins 17
[1376] AD.HG 3 E 25614 Escanecrabe

Il fut guidon du maréchal d'Aubeterre, capitaine au régiment de Jonzac par commission du 2 avril 1622, gouverneur de Talmont[1377].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 décembre 1605, **Claire d'ALBRET**, fille de feu Henri d'ALBRET, seigneur de Miossens et d'Antoinette de PONS[1378].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 4 février 1620, **Judith CHESNEL**[1379], fille de Jean CHESNEL, seigneur de la Canonnerie, et de Marie de GRIGNON, elle appartenait à une famille saintongeaise. Elle vivait en 1659, elle est citée à cette date avec son fils Jean Denis de Barrau[1380].
Enfant du 1er lit (selon Maurice Vuillier) :

9.1 (?) Jean Paul de BARRAU[1381], qui n'apparaît dans aucun acte et dont le mariage paraît anachronique.

Enfants du second lit (J. Decap dit Jean Denis et Jean Georges et 3 filles) :

9.2 Jean Denis de BARRAU, seigneur et baron de Benque, seigneur de Parron.
Il fut capitaine au régiment de Jonzac. Il testa le 27 mai 1688, n'ayant plus d'enfant, celui-ci étant mort en bas âge[1382]. Il est dit fils aîné par Jean Decap, ce qui correspond à ses qualifications.
Il est cité en 1655 au château de *Mirapoix* (Mirepoix), juridiction de Benque, dans un procès, associé à Alexandre de Preissac de *Mirapoix*, seigneur dudit lieu, contre Marie de Genibrousse, veuve de Jean Pierre de Barrau, seigneur de Rieux et de Montégut, et ses enfants[1383], le 26 octobre 1655 il assista aux pactes de mariage de Jean Gabriel de Faudoas, seigneur de la Mothe Sérillac, et de Françoise Dougnac[1384]. Il est cité le 4 juin 1659 avec sa mère Judith de Chesnel, baronne de Benque et de la Baronnerie en Saintonge[1385].
En 1663 il fut le parrain de Jean Denis de Faudoas, fils de Jean Gabriel de Faudoas, seigneur de la Mothe Sérillac, et de Françoise Dougnac[1386], le 17 avril 1670 il rendit hommage pour Georges de Barrau, *son fils* (soit son fils mort en bas âge ou son frère) et héritier, et Jeanne Chesnel, sa mère, pour la terre et baronnie de Benque et Gélas, avec son château[1387].
Il avait épousé, par contrat du 18 juin 1653, **Hippolyte de FAUDOAS** de Sérillac, fille de Jean François de Faudoas, seigneur et baron de Sérillac, et de Cécile

[1377] J. Decap, *op.cit.*
[1378] AD.P.A E 1753 ; AD.HG
[1379] Jean Decap, *op.cit.*
[1380] AD.HG 3 E 24037 Samouillan
[1381] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Jean Paul de Barrau se serait marié le 5 août 1680 avec Anne du Bois ce qui paraît anachronique.
[1382] AD.HG E 1410
[1383] AD.HG 3 E 24033
[1384] AD.HG 3 E 34706 Dader, Aurignac
[1385] AD.HG 3 E 24037 Samouillan
[1386] RP. du Fréchet
[1387] AM. Toulouse II 137

d'Arbisse[1388]. Elle testa le 11 septembre 1689 et mourut avant le 15 novembre suivant.[1389]
Le testament de Jean Denis n'est pas clair, aurait-il eu un fils Georges, mort en bas âge, il aurait eu deux filles mortes sans alliance[1390], ce qui n'apparaît pas dans le testament.

9.3 Jean Georges de BARRAU, **auteur de la branche des seigneurs de Benque.**

9.4 Marie de BARRAU.

9.5 Mathive de BARRAU.

9.6 Anne de BARRAU.

Rameau non rattaché, dit par Maurice Vuillier issu du 1er mariage de Jean Paul de Barrau avec Claire d'Albret :

(IX) Jean Paul de BARRAU, seigneur de Barrau et de Benque.
Il épousa le 5 août 1680 Anne du BOIS, du pays d'Arleux (Nord.)
Ils eurent :

(X) Otto Henri de BARRAU, seigneur de Barrau et de Benque. Né le 30 mai 1681.
Il épousa le 13 septembre 1724 Gertrude d'AMMAN (famille des Flandres.)
Ils eurent :

11.1 Louis Henri de BARRAU, né le 20 mars *1724 (*probablement 1725.)

11.2 Louis Henri Joseph de BARRAU, né le 16 mars 1729.

11.3 Charlotte Philippine de BARRAU, née le 10 avril 1726.

I-2
Seigneurs de Benque.

Cette branche s'établit en Saintonge au 17ème siècle, par le mariage des parents de Jean Georges de Barrau : Jean Paul de Barrau et Judith Chesnel (qui appartenait à une famille saintongeaise.)

IX Jean Georges de BARRAU, seigneur et baron de Mont et de Parron. Il fut maintenu noble le 25 janvier 1667[1391].

[1388] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1427*;* le contrat de mariage figure dans son testament du 27 mai 1688
[1389] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* tome premier, p. 270.
[1390] Maurice Vuillier
[1391] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*

Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1653, **Hippolyte du BREUIL**, fille de Gilles du Breuil, seigneur de Théon (Charente-Maritime), et de Renée de Luchet, épousée le 10 janvier 1610[1392].
Ils eurent :

10.1 Jean Charles de BARRAU, qui suit.

10.2 Hippolyte de BARRAU.
Elle épousa **Alexandre de MARIN**, seigneur de Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime), fils d'Alexandre de Marin, seigneur de Saint-Palais-sur-Mer et de la Chassaigne, et de Marie Maron, épousée le 23 janvier 1647[1393].

X Jean <u>Charles</u> de BARRAU, seigneur de Benque.
Il épousa, en premières noces, par contrat du 3 décembre 1690, **Marie de GAUFRETEAU**, fille de Jean François de Gaufreteau, baron de Puynormand (Gironde), et de Charlotte Fortin de la Hoguette, mariés par contrat 16 décembre 1663[1394].
Marie de Gaufreteau testa le 27 septembre 1700[1395].
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 25 novembre 1709 **Marie de CAUBIOS**[1396].

Enfants du 1er lit (selon J. Decap):

11.1 Jean <u>Georges</u> de BARRAU, né le 4 décembre 1691, il fut baptisé le 8 à Réaux. Il entra le 17 avril 1708 comme page de la Grande Ecurie, sur preuves du 12 avril 1708. Il fut capitaine d'infanterie au Danemark[1397].
Il eut une descendance car les preuves, citées supra, furent utilisées par les descendants du page. Ses degrés ascendants jusqu'au n°7 (Jean de Barrau et Cécile de *Breissan)* sont indiqués par F. Bluche.

11.2 Hardouin de BARRAU.

11.3 Jean Charles de BARRAU, qui suit.

11.4 Marguerite de BARRAU, née le 3 juillet 1696, elle fut religieuse.

11.5 Marie Ursule de BARRAU. Elle épousa N…*de GERBOUS de LAGRANGE* (selon Jean Decap.)

XI Jean <u>Charles</u> de BARRAU, seigneur et baron de Benque et de Parron.

[1392] Beauchet-Filleau, *Dictionnaires des familles de l'ancien Poitou,*II, p.383 ; F. Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie*
[1393] Beauchet-Filleau, *op.cit.,* VI, 274
[1394] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des écuries du Roi ;* F. Bluche, *op.cit.*
[1395] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1396] J. Decap , *op.cit.*
[1397] G. d'Aviau de Ternay, *op.cit. ;* F. Bluche, *op.cit.*

Il épousa le 3 mars 1746 **Marguerite de PERCIN** de Montgaillard, fille d'Alexandre de Percin de la Valette, marquis de Montgaillard et de la Valette, comte de Caumont, et de Catherine Henriette de Preissac d'Esclignac, sa seconde épouse[1398].
Ils eurent :

XII Jean Georges Henry de BARRAU, seigneur de Parron, né le 1er juillet 1750.
Il épousa le 4 novembre 1775 N…de *RODONEL*[1399] *(*peut-être REDONNET ou RODOREL)

I-3
Seigneurs de Rieux et de Montégut de Bourjac

Rieux, en Samatan (Gers)
Montégut de Bourjac, à 6 km du Fousseret (Haute-Garonne.)
L'auteur de cette branche, Jean Pierre de Barrau, seigneur de Rieux et de Montégut était fils de Jean Denis de Barrau, seigneur de Parron, ert de Jeanne de Benque.

VIII Jean Pierre de BARRAU, seigneur et baron de Rieux (en Samatan, Gers), seigneur de Montégut (-de Bourjac, à 6 km du Fousseret, Haute-Garonne.)
Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il était, en 1647, syndic de la noblesse au pays de Comminges[1400]. Il testa le 9 mars 1649, assista le 18 octobre 1649 au contrat de mariage de Dominique de Cabardos et de Marie de Gemit[1401] et mourut en 1650, ses enfants étaient en 1651 sous la tutelle de Jean Denis de Sariac, seigneur de Sariac[1402].
Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1617, **Marie de GENIBROUSSE**[1403], fille de Jean Sébastien de Genibrousse, seigneur du Travet, Brugairolles et Montoussin, et de Jeanne d'Hautpoul, elle avait été dotée de 24.000 livres selon le testament de son père ouvert le 7 février 1629[1404].
Elle vivait en 1657[1405].
Ils eurent :

9.1 Henri de BARRAU, qui suit.

9.2 Jeanne de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 2 janvier 1648, à Samatan, Jean **Antoine de BENQUE**, seigneur de Casties[1406], fils de Jean Pierre de Benque, seigneur baron de Casties et de Labrande, et de Gabrielle de Mont, sa seconde épouse[1407].

[1398] Jules Villain, *op.cit.,* II, 1714, indique le mariage
[1399] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1400] AD.HG 3 E 24026 (2468)
[1401] AD.HG 3 E 27866
[1402] AD.HG 3 E 24029 Samouillan
[1403] BnF Fr 32298
[1404] AM. Toulouse II 153
[1405] AD.HG 3 E 16025 Cazères
[1406] AD.HG 3 E 24027 (2474)
[1407] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.

9.3 Germaine de BARRAU.
Elle testa le 6 avril 1716, le testament fut ouvert le 18 décembre 1728[1408].
Elle avait épousé, par contrat du 26 avril 1661, **Jean de VENDÔMOIS**, seigneur de Mercenac[1409], fils de Melchior de Vendômois, seigneur de Taurignan, et de Marie de Mauléon de Durban. Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 juillet 1653 *Marie* alias *Marguerite* (selon Villain et selon le codicille du 28 octobre 1678) de Papus, fille de François de Papus, baron de Bérat, et de sa première épouse Jacquette de Caulet[1410]. Il testa le 1er juin 1674, fit un codicille le 28 octobre 1678[1411] et mourut le 23 novembre 1678[1412].

9.4 probablement Marguerite de BARRAU. Elle épousa Laurent (de Baron) de SANSOT, seigneur des Mazarettes. Leur fils François de Sansot, seigneur des Mazarettes, assisté d'Henri de Barrau, seigneur de Montégut, épousa, par contrat du 16 juin 1686, Claire de Casteras[1413], ce qui indique une proche parenté avec Henri de Barrau, qui est probablement le frère de Marguerite.

IX Henri de BARRAU, seigneur de Montégut de Bourjac, Fustignac, Samouillan, Esparron, Sainte-Rame (en Esparron, Haute-Garonne). Il fut maintenu noble le 14 février 1667[1414].
Le 16 juin 1686 il assista François de Sansot, seigneur des Mazarettes, fils de feu Laurent de Sansot, seigneur des Mazarettes et de Marguerite de Barrau, au diocèse d'Auch, pour son contrat de mariage avec Claire de Casteras[1415].
Il testa le 8 avril 1692, nommant ses 6 enfants en vie, Bernard, Jean Pierre, Marie Anne, Isabeau, Nicolas et Roger, instituant héritière universelle sa femme, à charge de remettre son hérédité à celui de ses *six* enfants mâles qu'elle jugera apte[1416].
Il avait épousé, par contrat du 18 février 1667, **Marie de SIREGAND**[1417], fille de Jean Pierre de Siregand, vicomte d'Ercé , Aulus, et d'Andrée de Noé, née le 21 juin 1649, elle mourut le 17 mars 1705[1418].
Ils eurent :

10.1 Bernard de BARRAU, seigneur de Montégut de Bourjac, Fustignac, Esparron.
Le 16 décembre 1696, il fut le parrain de son neveu Bernard de Comminges[1419], puis le 10 février 1697, il fut nommé procureur de ses frères Nicolas et Roger, ceux-ci étant

[1408] AD. Ariège 5 E 4385
[1409] Maurice Vuillier se référant à *Histoire de la famille de Barrau de Parron*
[1410]Maurice Vuillier se référant à AD.HG, sans précision ; Villain, *op.cit.*
[1411] AD.Ariège 5 E 4425
[1412] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1413] AD.HG 3 E 16047 Cazères
[1414] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1415] AD.HG 3 E 16047 Cazères
[1416] BnF Fr 32298.
[1417] BnF Fr 32298.
[1418] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Siregand,* produisant les preuves.
[1419] AD.HG 35 J 11

sur le point de partir au service du roi[1420]. Il fut maintenu noble le 22 juillet 1700, à Montauban, sur preuves remontant à 1537[1421].
En 1744, il déclara qu'il avait rendu hommage au roi le 18 décembre 1722, il nommait son *père* (frère) Nicolas, lieutenant des maréchaux de France de la citadelle de Lille[1422], Chaix d'Est-ange précise que le 27 avril 1744 il dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls.

10.2 Jean Pierre de BARRAU, il aurait été tué en 1703, au service du roi (Maurice Vuillier).

10.3 Nicolas de BARRAU, qui suit.

10.4 Roger de BARRAU de Montégut.
Il mourut avant 1706, au service du Roi.
Il avait épousé **Catherine de ROLLET**, fille de Jean Baptiste de ROLLET, conseiller du conseil d'Alsace, et de Marie Véronique de Hug, laquelle épousa en secondes noces par contrat 31 décembre 1706 François de Béon, seigneur comte de la Palu[1423].

10.5 Marie Anne de BARRAU.
Elle testa, veuve, le 20 mars 1727, nommant ses deux fils et ses deux filles vivants : Bernard, Jean François Gaston, au service de S.M au régiment de Touraine, Marthe qui avait épousé François du Pouy, Jeanne, religieuse à Fabas[1424] et le 4 décembre 1735, au château de Saint-Lary, nommant les mêmes enfants[1425].
Elle avait épousé, par contrat du 8 décembre 1693, dans la maison de Saint-Arroman d'Esclassan, assistée de ses frères Bernard et Jean Pierre, **Jourdain de COMMINGES**, seigneur et baron de Saint-Lary, fils de feu Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, et de Jeanne de La Marque[1426], né en mars 1664. Il fut capitaine d'une compagnie de dragons au régiment de Guyenne, lieutenant-colonel au régiment de dragons de Caraman, lieutenant des maréchaux de France au pays de Comminges, Couserans et Nébouzan. Il testa à Dole, malade, le 20 juillet 1724 et mourut à Dole le 23 août 1724, son testament fut ouvert le 12 novembre 1729[1427].

10.6 Isabeau de BARRAU. Elle épousa, assistée de son frère aîné Bernard, par contrat du 24 juillet 1697, **Jean DONZEIL**, seigneur d'Aygues-Mortes (probablement le lieu en Taybosc, Gers), fils de Jean Jacques Donzeil, seigneur de Chélan, Aygues-Mortes, et de feue Isabeau du Bouzet[1428].

[1420] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret
[1421] B.N Fr 32298 ; Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1422] AD.HG 3 E 25698 Saint-Frajou
[1423] AD.Gers Vergès I sup 79 n°3263
[1424] AD.HG 3 E 22348 Sarremazan
[1425] AD.HG 3 E 22349 Sarremazan
[1426] AD.HG 35 J 9
[1427] AD.HG 35 J 9
[1428] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret

X Jean Nicolas de BARRAU.
Il fut enseigne en 1696, lieutenant-capitaine en 1706, capitaine en 1727, major en 1730, lieutenant-colonel en 1733, lieutenant du Roi à Lille le 24 juillet 1736[1429], lieutenant de la citadelle de Lille en Flandres (il l'était en 1743[1430].) Devenu infirme et veuf (en 1746), il démissionna et revint à Montégut, et fut lieutenant des maréchaux de France en Gascogne (Auch en 1746, Couserans en 1758, partie de Comminges en 1752[1431].) Il mourut le 19 février 1759[1432].
Il avait épousé, le 7 octobre 1717, à Saint-Géry de Valenciennes, **Catherine Françoise de PUJOL**, fille de Pierre Jean de PUJOL, chevalier des ordres de Notre Dame du Mont Carmel, Saint-Lazare et Saint-Louis[1433]. Le testament de Catherine Françoise de Pujol, épouse de feu Jean Nicolas de Barrau, fut ouvert le 21 janvier 1763, nommant 3 fils :Jean Denis Bernard, fils aîné, Pierre Elisabeth Denis, Bernard Denis Ideltrude, et 2 filles : Françoise Charlotte Denise Bonaventure, fille aînée, et Guillelme Thérèse Denise, instituant héritier universel son mari *(donc le testament avait été fait avant le 19 février 1759) ;* Françoise Denise Bonaventure est épouse de Michel Duran ou Aram, seigneur *d'Arlaignac*, lieutenant de cavalerie[1434].
Ils eurent (Maurice Vuillier indique sans preuve des données) :

11.1 Jean Denis Bernard de BARRAU, baptisé le 28 décembre 1718, il vivait, sans alliance, le 21 janvier 1763.

11.2 Marie Anne Denise de BARRAU, née le 26 novembre 1719, elle mourut le 21 décembre 1719.

11.3 Denise Elisabeth de BARRAU, née le 25 juillet 1721, elle mourut avant 1759.

11.4 Urbain Joseph Denis de BARRAU, né le 22 octobre 1722, il mourut jeune.

11.5 Gabriel Olivier Alexis de BARRAU, né le 17 juillet 1724, il mourut avant 1759.

11.6 Jeanne Catherine Denise de BARRAU, née le 31 novembre 1725, elle mourut avant 1759.

11.7 Françoise Charlotte Bonaventure Denise de BARRAU.
Née le 15 juillet 1731, elle épousa, le 10 août 1751, Michel *DURAN* ou *ARAM*, seigneur *d'Arlaignac,* lieutenant de cavalerie.

11.8 François Denis de BARRAU, né le 11 juillet 1733, il mourut avant 1759**.**

[1429] G. d'Aviau de Ternay, *Les lieutenants des maréchaux de France,* p.25
[1430] AD.HG 3 E 22081 Boulogne
[1431] G. d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p.25
[1432] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1433] Maurice Vuillier, sans fournir l'acte mais le mariage est prouvé.
[1434] AD.HG 3 E 25704 Saint-Frajou

11.9 Pierre Elisabeth Denis de BARRAU, qui suit.

11.10 Bernard Denis Ideltrude de BARRAU, né le 23 juin 1759 à Lille, il fut capitaine dans le régiment de la Martinique et vivait le 21 janvier 1763.

11.11 Guillelme Thérèse Denise de BARRAU, née le 16 septembre 1740, elle vivait le 21 janvier 1763.

XI Pierre Elisabeth Denis de BARRAU, seigneur et baron de Montégut de Bourjac.
Né à Valenciennes, le 28 juin 1737, il résida dans son château de Montégut de Bourjac à partir de 1766, au moins, il fut député de la noblesse de Comminges et de Nébouzan, émigra en 1792 et mourut en Belgique le 21 août 1792[1435].
Il avait épousé, par contrat du 14 décembre 1759, **Catherine de SARIAC**, fille de Louis de SARIAC, seigneur de *Ponchentut*, diocèse de Lectoure, et de Marie Anne DONZEIL de Chélan[1436].
Ils eurent 2 fils et 4 filles dont on ne connaît pas la destinée.

I-4
Seigneurs de La Cassagne

L'auteur de cette branche, Annon de Barrau était fils de Jean Bertrand de Barrau, seigneur de Parron,, et de Cécile de *Breissan,* sa seconde épouse.

VI Annon de BARRAU, seigneur de Parron, de la Salle de Taché (à son second contrat de mariage.), de Crabé (au contrat de mariage de sa fille), il mourut dès 1592, date à laquelle Jeanne de Las est dite veuve[1437].
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il avait épousé, en premières noces, **Bernardine de GOT**.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 28 octobre 1576, **Jeanne de LAS**[1438], fille de N…de Las dit le capitaine Crabé, elle apporta la terre de Crabé (près de Lectoure) à son mari, elle est citée veuve en 1592[1439].
Enfants du second lit :

7.1 Jean (Jeannot) de BARRAU, qui suit.

7.2 Béraud de BARRAU, seigneur de Crabé.
Le 4 octobre 1605, il céda une créance de 300 livres en faveur de son frère Jeannot de Barrau, seigneur de Larroque Parron, à prendre sur l'héritage de Bertrand de Barrau, évêque de Pamiers, leur oncle[1440].

[1435] Maurice Vuillier pour toutes les données qui lui sont relatives.
[1436] La Chesnaye-Desbois, t. XVIII.
[1437]Maurice Vuillier se référant à Bégue, notaire de Lectoure.
[1438] BnF Fr 32297
[1439] Maurice Vuillier se référant à Bégue, notaire de Lectoure.

7.3 Jeanne de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 2 novembre 1597, **François de LA ROCHE**, seigneur de Berducat[1441].
Le 4 octobre 1605, elle céda, ainsi que sa sœur Françoise, à son frère Jean (Jeannot) de Barrau, ses droits sur la succession de Bertrand de Barrau, évêque de Pamiers, leur oncle commun[1442].

7.4 Françoise de BARRAU, vivait le 4 octobre 1605.

VII Jean (Jeannot) de BARRAU, seigneur de Larroque Parron.
Il épousa **Géraude de SEZE** (selon le contrat de mariage de son fils Ogier)
Ils eurent :

VIII Ogier de BARRAU, seigneur de La Cassagne (en l'élection de Lomagne.)
Il épousa, par contrat du 21 novembre 1632, **Claire de LACAZE**[1443].
Ils eurent :

IX Jean de BARRAU, seigneur de La Cassagne.
Il épousa, par contrat du 5 mars 1662, (insinué le 7 septembre 1665[1444]), **Anne de VIDARAN.**
Ils eurent :

X Louis de BARRAU, seigneur de La Cassagne.
Il fut baptisé, à Saint-Gervais de Lectoure, le 20 août 1669[1445]. Le 9 mai 1699, il fut maintenu noble, à Montauban, contrairement au jugement rendu le 4 mai 1697, par lequel il avait été condamné comme usurpateur du titre de noblesse[1446].
Il avait épousé **Marie de CHANTELOUP** (selon le contrat de mariage de leur fils Jean, nommant également sa sœur Isabeau.)
Ils eurent :

11.1 Jean de BARRAU, qui suit.

11.2 Isabeau de BARRAU, nommée dans le contrat de mariage de son frère.

XI Jean de BARRAU, seigneur de La Cassagne
Selon un acte produit par Maurice Vuillier, sans référence, il épousa par contrat du 10 janvier 1733, à Lectoure, Gabrielle de SAINT-GERY Lamothe, fille de Pierre de Saint-Géry, seigneur de Lamothe, et de Marguerite de Lacoste ou Lataste.

[1440] AD. Gers E 146, Gavarret, notaire de Lectoure
[1441] AD. Gers E 144, Gavarret, notaire de Lectoure
[1442] BnF Fr 32297 ; AD. Gers E 146, Gavarret, notaire de Lectoure
[1443] BnF Fr 32297
[1444] BnF Fr 32297
[1445] BnF Fr 32297
[1446] BnF Fr 32297

II
Seigneurs de Goutevernisse, des Cavaignous et de La Loubère. Seigneurs de Saumat

Cette famille tenait des fiefs à Montesquieu-Volvestre et aux environs et tenait Goutevernisse (à 4 km à l'ouest de Montesquieu-Volvestre.)
On trouve dès le 15ème siècle deux familles de Barrau, l'une tenant des fiefs à Montesquieu-Volvestre et aux environs et l'autre tenant Goutevernisse, les Cavaignous et La Loubère près de Montesquieu-Volvestre, très probablement de la même origine.
Le Volvestre est une marche entre les comtés de Foix, de Comminges et de Toulouse. La bastide de Montesquieu fut établie en 1238 par Raymond VII, comte de Toulouse, dans une boucle de l'Arize, dominée par une colline, sur laquelle s'était auparavant établi un fort, dont elle prit le nom[1447] .
Une généalogie des différentes branches a été établie par André Navelle[1448] (nommant Barran cette famille), ce document la complète et la corrige avec des actes venant de M. Vuillier.

II-1
Seigneurs de Goutevernisse

Goutevernisse, à 4 km à l'ouest de Montesquieu-Volvestre, était à l'origine un centre paroissial isolé, desservant plusieurs hameaux. En 1459 il n'y avait plus d'habitants, ceux-ci s'étant réfugiés à Montesquieu-Volvestre et à Rieux-Volvestre, en raison de la menace des routiers. C'est aujourd'hui un petit village sans agglomération.

I N…(probablement Jacques) de BARRAU, seigneur de Goutevernisse, d'une alliance inconnue il eut :

2.1 Thibaud de BARRAU, qui suit.

2.2 Jean de BARRAU, prêtre , bachelier en droit, archidiacre de Rivière, cité avec son frère Thibaud (tous deux décédés) dans une sentence du 21 avril 1500 à propos du procès entre Hugues de Tersac, contre ce Jean de Barrau, prêtre, bachelier en chacun droit, archidiacre de Rivière : Jacques de Barrau avait vendu à Gaspard de Tersac, la moitié de la juridiction de Goutevernisse, pour 60 écus avec restitution des fruits correspondants, restaient à évaluer les améliorations apportées par les Barrau, des arbitres furent nommés, Gaspard de Villemur et Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan. Arnaud de Tersac, fils et cohéritier de Hugues fit partage de juridiction avec Jacques de Barrau, sur les terres que possédait Jacques de Barrau suivant leur plus ou moins grande ancienneté[1449].

[1447] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Flohic, 2000
[1448] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* II, pp.15-22
[1449] André Navelle, *op.cit.,* II,15, se référant à AD.HG 3 E 15272, Bonet, notaire, Montesquieu-Volvestre

Cette sentence suggère que Thibaud et Jean de Barrau étaient les fils du vendeur de la moitié de la juridiction de Goutevernisse (on ne voit pas pourquoi Thibaud et Jean seraient en procès pour une vente faite par leur fils et neveu.)

2.3 Bernarde de BARRAU, citée comme sœur de feu Théobald de Barrau, seigneur de Goutevernisse*,* dans une quittance de dot du 25 novembre 1511 : Théobald de Barrau avait constitué en dot 300 écus plus un lit et des vêtements à sa sœur noble Bernarde de Barrau épouse de noble Jean de Polastron, seigneur de Saint-Martin (en Gimontois), ce jour Jean de Polastron fils et héritiers des dits époux donna quittance à noble Bernard de Barrau, jeune, petit-fils et cohéritier de feu Théobald. Néanmoins Bernard de Barrau reconnut lui devoir 30 écus or pour compte final sur la succession[1450].
Elle avait épousé, vers 1465, **Jean de POLASTRON**, seigneur de Saint-Martin, fils de François de POLASTRON Caubiac, seigneur de Polastron le Bas, et de sa première épouse, Aliénor de CASTELBAJAC (épousée par contrat 27 mars 1446[1451].)

2.4 Jeanne BARRAU. Elle épousa **N…YTIER.** Elle survécut à sa fille qui mourut avant 1537 dont elle hérita.
Ils eurent :

noble Jeanne Ytier, qui épousa, en premières noces, avec 500 écus petits de dot, noble Jean de Brugières, seigneur de Mervilla, mort avant le 26 février 1512, puis en secondes noces, Jean Guillorin, licencié en droit, juge d'appeaux de la sénéchaussée de Toulouse qui testa le 14 septembre 1526 faisant de nombreux legs. Le 26 février 1512 étant veuve de Jean de Bruguières, seigneur de Mervilla, avec sa *fille* (belle-sœur) Guillemette de Barrau[1452], elle était en procès contre Roger de Massot pour *cancellation* d'une transaction, il fut arrêté que les suppliantes jouiront des provisions demandées.
Elle mourut avant 1537[1453].

II Thibaud de BARRAU, seigneur de Goutevernisse.
Cité en 1481 comme seigneur de Goutevernisse[1454], il mourut avant le 4 juillet 1496 date d'un procès entre Jacques, Bernard, Jean et Tristan de Barrau, écuyers, fils et héritiers de feu Thibaud de Barrau, seigneur de Goutevernisse, et Hugues de Tersac, chevalier, seigneur de Montberaud, et Me Jean de Barrau, licencié ès décrets et Hugues de Tersac. Le 9 juin 1497, dans le même procès, Hugues de Tersac décédé pendant le procès fut remplacé par son fils Gaspard de Tersac, l'évêque et le chapitre de Tarbes agissant comme héritiers de feu Frère Jean de Barrau, chanoine de Tarbes, le jugement fut confirmé[1455].

[1450] AD.HG 3 E 15273 Montesquieu-Volvestre
[1451] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron,* produisant la preuve.
[1452] Elle avait épousé Barthélemy de Bruguières, coseigneur de Mervilla
[1453] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.15 et 16 pour tout ce qui concerne Jeanne Barrau, se référant à AD.HG B 15 du 26 février 1512 pour le procès, à AD.HG Astorg 431 pour le testament de Jean Guillorin.
[1454] AD.HG 3 E 15269 Montesquieu-Volvestre
[1455] André Navelle, *op.cit.,* II, 15, se référant à AD.HG B 10

Il avait épousé, (vers 1450 ?), **Bertrande d'ANTIST**, laquelle testa, veuve, le 9 octobre 1503 à Montesquieu-Volvestre, faisant un legs à son frère Bernard d'Antist, seigneur d'Antist en Bigorre, et des legs aux enfants de celui-ci, à ses fils Bernard, Jean et Tristan de Barrau, ses *neveux* (petits-fils) fils de son fils Jacques de Barrau, qui sont Bernard, Gaspard, Margaride, legs d'un franc à sa nièce noble Vésiade de *Seglano* épouse de Bernard de *Maxento,* chaussatier de Montesquieu, instituant héritier universel son fils Jacques de Barrau, coseigneur de Goutevernisse[1456].
Ils eurent :

3.1 Jacques de BARRAU, qui suit.

3.2 Bernard de BARRAU, cité le 9 octobre 1503 (testament de sa mère). **Il est très probablement l'auteur de la branche des seigneurs des Cavaignous.**

3.3 Jean de BARRAU. Il vivait le 9 octobre 1503. **Il est très probablement l'auteur de la branche des seigneurs de La Loubère.**

3.**4 Tristan de BARRAU**, vivait le 9 octobre 1503.

3.5 peut-être Jean de BARRAU, prêtre, chanoine de Rieux, recteur de Montesquieu Volvestre et de Daumazan, il fut cité de 1494 à 1510[1457].

III Jacques de BARRAU, coseigneur de Goutevernisse.
C'est soit son grand-père homonyme (le plus probable), soit lui, qui vendit la moitié de la juridiction de Goutevernisse à Hugues de Tersac.
Le 28 septembre 1507 il donna une quittance de 300 écus à Jean de Casteras, seigneur de *Casalibus* de Rivière, qui lui avait avancé 300 écus petits pour lui permettre de sortir de la prison de *Castroliten* en Comminges[1458] et mourut dès 1511[1459].
Il avait épousé, (vers 1480 ?), **Isabelle de LAMEZAN**, fille de Bernard de LAMEZAN et de Jeanne d'AULIN[1460]. Elle est citée feue dans le testament de son père Bernard de Lamezan (vers 1510 ?, il vivait le 21 avril 1500), lequel Bernard de Lamezan faisait des legs à ses *neveux* (petits-enfants) Bernard, Gaspard et Margaride de Barrau, fils et fille de sa feue fille Isabelle de Lamezan[1461].
Ils eurent :

4.1 Bernard de BARRAU, qui suit.

[1456] AD.HG 3 E 15270 Montesquieu-Volvestre
[1457] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 16, produisant les preuves.
[1458] André Navelle, *op.cit.,* II, 16, se référant à AD.HG Carton 9533
[1459] André Navelle, *op.cit.,* II, 16
[1460] AD. Gers Vergès I 856, sans date ; sa sœur Magne épouse par contrat 29 novembre 1479 Sanche Garcie de Polastron
[1461] AD. Gers Vergès I 857 n°10883, sans date

4.2 Gaspard de BARRAU, cité dans le testament de son grand-père Lamezan et en 1503 dans celui de sa grand-mère Bertrande d'Antist.

4.3 Margaride de BARRAU. C'est probablement elle qui épousa **N…de GOURGUES**, seigneur de Gourgues, dont la fin de la dot fut payée en 1574 à son fils Jean de Gourgues, seigneur de Gourgues, par la vente de la métairie de Goueytes (en Montesquieu-Volvestre), qui appartenait aux héritiers d'Audinet de Barrau[1462].
André Navelle dit qu'elle épousa N…FAUDERAN, d'où Jacques, François, Jeanne et Catherine cités en 1584, la confondant avec l'épouse de N…de Gourgues car il confond Bernard de Barrau, seigneur de Goutevernisse, avec son homonyme seigneur des Cavaignous.

IV Bernard de BARRAU, coseigneur de Goutevernisse, seigneur de *Cument.*
Comme dit supra, André Navelle continue la lignée des seigneurs de Goutevernisse par Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, ce qui n'est pas logique.
Le 30 septembre 1507 Bernard de Barrau, seigneur de Goutevernisse, acheta des biens à Gouzens[1463].
Il mourut avant le 17 novembre 1525, date à laquelle Jeanne de Marquefave, veuve de Bernard de Barrau, seigneur de Goutevernisse, tutrice d'Audinet, de Dominique et de Marguerite de Barrau, enfants et cohéritiers de feu Bernard de Barrau donna une procuration à Audinet de Marquefave, seigneur de Latrape, pour faire transaction et accord avec les habitants de Goutevernisse au sujet du droit de fournage[1464]. En 1527 furent cités les héritiers de feu Bernard de Barrau, seigneur de Cument, coseigneur de Goutevernisse, en pupillarité : Marguerite, Jacques, Pons[1465], on doit probablement en déduire qu'entre temps Audinet et Dominique étaient devenus majeurs, ils seraient donc nés entre décembre 1500 et janvier 1502 ou bien ils ont été émancipés.
Il avait épousé, (vers 1500 ?), **Jeanne de MARQUEFAVE**, fille d'Audinet de MARQUEFAVE, seigneur de Latrape, et de Jeanne de SIEURAS[1466]. Devenue veuve, avant 1525[1467], Jeanne de MARQUEFAVE, épousa, en secondes noces, noble Antoine BENOIT dit de Lagardette et testa le 26 août 1546, demandant son inhumation en l'église Saint-Jean de Goutevernisse, dans la tombe de son fils et héritier, seigneur dudit lieu, citant ses enfants issus du second mariage, et Marguerite de Barrau, instituant héritier universel Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse[1468]
Ils eurent :

5.1 Audinet de BARRAU, qui suit.

[1462] AD.HG 3 E 15299, 2 avril *1544*
[1463] André Navelle, *op.cit.,* II, 17, se référant à AD.HG Bonet 15272
[1464] André Navelle, *op.cit.,* II, 17, se référant à AD.HG Chaumont 16389
[1465] AD.HG 3 E 15278 Montesquieu-Volvestre
[1466] André Navelle, *op.cit.,* II, p.17
[1467] Elle aura 3 enfants de sa seconde union dont Arnaud qui naquit entre 1523 et 1528 et Anne qui se maria par contrat en 1546. Sa seconde union eut lieu après 1517 car Antoine Benoit est cité le 28 novembre 1517 avec sa 1ère épouse Salvie Cavalier.
[1468] André Navelle, *op.cit.,* II, p.17, se référant à AD.HG Lobeyrie 5215

5.2 Dominique de BARRAU. Le 5 septembre 1541 partant en guerre il donna tous ses biens à son oncle maternel Pierre de Marquefave, puis il reçut un legs de son frère Audinet par son testament du 13 mars 1542 (n.st.), il mourut probablement avant le 26 août 1546, date du testament de sa mère.

5.3 Margaride de BARRAU. Elle épousa, dès 1541, **Jean de TERSAC**, coseigneur de Goutevernisse, seigneur de Clarac, fils d'Arnaud de TERSAC, coseigneur de Goutevernisse, et de Marguerite de MARTRES. Jean de Tersac épousa, en secondes noces, Jeanne de Gavarret[1469]. C'est probablement Margaride de Barrau qui, citée comme *Mengarde* de Barrau, reçut un legs (lorsqu'elle se mariera) de Jeanne de Sieuras, épouse d'Audinet de Marquefave, par son testament du 14 octobre 1534[1470].

5.4 Jacques de BARRAU, cité en 1527, il mourut probablement avant le 26 août 1546 date du testament de sa mère.

5.5 Pons de BARRAU, il n'est plus cité après 1527.

V Audinet de BARRAU, coseigneur de Goutevernisse.
Cité le 14 avril1536 comme seigneur de Goutevernisse[1471], il fut témoin d'une vente le 12 novembre 1539, par François Hunaud de Lanta, seigneur de Saint-Christaud à Jean de Tersac, baron de Montberaud[1472].
Il testa le 13 *mai* (mars, car la date est dite v.st.) 1541, soit 1542, à Montesquieu-Volvestre, il est marié à Anne de Massot qui reçut un douaire de 1.500 livres, il fit des legs à Françoise et Madeleine de Barrau, sœurs, filles de feu Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, à Dominique de Barrau, son frère, instituant héritière universelle Margaride de Barrau, sa sœur, femme de Jean de Tersac, seigneur de Clarac, lui substitua Gaspard de Barrau, fils dudit Bernard de Barrau, exécuteur testamentaire Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, Jean de Tersac, seigneur de Clarac[1473]. Auparavant, en, 1542 il avait fait un don de 600 livres à sa sœur Marguerite lors de son contrat de mariage avec Jean de Tersac, seigneur de Clarac[1474].
Il assista aux Etats de Comminges le 31 janvier 1560[1475], il mourut avant le 13 février 1563 (date du second mariage de sa 3ème épouse) ; André Navelle dit qu'il testa le 11 octobre 1573 ce qui est une confusion avec la date d'un accord entre Antoinette de Barrau et Mathieu d'Orbessan.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 30 (alias 31) janvier 1533[1476](v.st.), **Anne de MASSOT,** fille de Roger de MASSOT, coseigneur de Palays (en Montesquieu-Volvestre),

[1469] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant les preuves des deux mariages.
[1470] AD.HG 3 E 9569
[1471] AD.HG 3 E 15971
[1472] AD. Gers Vergès I 1889
[1473] AD.HG 3 E 15289
[1474] AD.HG 3 E 15289 Montesquieu-Volvestre
[1475] AD.HG 3 E 37421 Muret
[1476] AD.HG 3 E 15276 Montesquieu-Volvestre ; 3 E 15281 Montesquieu-Volvestre

selon le contrat de mariage. Elle mourut avant 1544, date à laquelle avait déjà épousé Margaride d'Aulin.

Il avait épousé, en deuxièmes noces, avant 1544, **Margaride d'AULIN**, fille de Jean d'Aulin, sœur de Gaston d'Aulin, seigneur d'Aulin, de Madeleine et Jeanne d'Aulin[1477]. Elle testa le 7 (alias 9) février 1544 (v.st.), instituant héritier universel son mari, faisant un legs à sa belle-sœur Marguerite de Barrau, femme de Monseigneur de Clarac *(Jean de Tersac)*, etc[1478].

Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 28 septembre 1550, (selon Maurice Vuillier, 1556 selon André Navelle), au Pouy de Touges, **Gabrielle d'ORBESSAN**, fille de Jean d'ORBESSAN, seigneur de Castelgaillard, coseigneur du Pouy de Touges[1479] et d'Isabelle de Martres. Elle épousa en secondes noces, par contrat du 13 février 1563, Gaillard HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, fils de Gaspard Hunaud de Lanta, seigneur de Saint-Michel[1480].

Enfant du 2ème lit (le plus probable car Antoinette de Barrau n'est pas citée dans le testament de son père en 1542):

> **Antoinette de BARRAU**. Elle épousa, par contrat du 22 décembre 1561[1481], **Mathieu d'ORBESSAN,** frère de Gabrielle, troisième épouse d'Audinet de Barrau, fils de Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, coseigneur du Pouy de Touges, et d'Isabelle de Martres, sa première épouse.
>
> Ils sont cités le 11 octobre 1573, comme héritiers d'Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse, dans un accord avec Gabrielle d'Orbessan, veuve de Gaillard Hunaud, laquelle Gabrielle avait épousé en premières noces Audinet de Barrau[1482].
>
> Mathieu d'Orbessan vendit (en *1544, erroné car Audinet de Barrau est dit feu dans cet acte,* certainement 1574, car cet acte cite un contrat du 11 octobre 1573), la métairie de Goueytes à Jean de Sers, seigneur de Lisle, pour payer les dettes de feu Audinet de Barrau, à sa veuve Gabrielle d'Orbessan, à noble Jean de *Gorgue*, seigneur dudit lieu, fils de feue Marguerite de Barrau, pour paiement de 500 livres de dot assignée sur la maison de Barrau[1483].
>
> Le 29 janvier 1577 eut lieu l'inventaire des meubles qui se tenait dans la maison et château de Mathieu d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges et de Goutevernisse, et Antoinette de Barrau, assise à Goutevernisse[1484].
>
> Leur fille aînée Gabrielle d'Orbessan épousa, par contrat du 17 juin 1581, Nicolas d'Encausse, capitaine de Savés[1485]. Antoinette de Barrau vivait à cette date, et le 30 avril 1591 et en 1594, date d'un arrentement qu'elle fit[1486], elle mourut avant le 29 décembre 1595, date du testament de sa fille Marie d'Orbessan, religieuse[1487].

[1477] AD.HG 3 E 15290 Montesquieu-Volvestre
[1478] AD.HG 3 E 17550 Rieux
[1479] AD. Gers I 2686 ; Navelle se réfère à AD. Gers II 14967
[1480] AD.Gers I 2686
[1481] Barrière-Flavy, *Lissac et Labatut,* pièce du 2 janvier 1519.
[1482] AD.HG 3 E 11997
[1483] AD.HG 3 E 15299
[1484] AD.HG 3 E 15299
[1485] AD. Gers I 2688
[1486] AM. Toulouse II 167; AD.HG 3 E 3 E 15316
[1487] AD.HG 3 E 15317

II-2
Seigneurs des Cavaignous

L'auteur de cette branche est très probablement le fils de Thibaud de Barrau et de Bertrande d'Antist, citée dans le testament de cette dernière. André Navelle le dit fils de Jacques de Barrau, seigneur de Goutevernisse, et d'Isabelle de Lamezan, ce qui paraît erroné, en effet ceux-ci eurent un fils Bernard qui hérita la terre de Goutevernisse et continua la lignée.

III Bernard de BARRAU, seigneur des Cavaignous (lieu devenu La Cabagnous, à 3 km à l'ouest de Montesquieu-Volvestre.)
Il fut cité en 1519 pour une dette[1488], il mourut avant le 13 *mai* (mars) 1541 (v.st.), date du testament d'Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse. C'est probablement sa femme qui lui amena des droits sur les Cavaignous, en effet Jean Hunaud de Saint-Michel, neveu de Marguerite, devint seigneur des Cavaignous, qui venait très probablement de ses grands-parents.
Il avait épousé, vers 1500 (?), **Marguerite HUNAUD** de Saint-Michel, fille de Pierre HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, et de Germaine de VACQUES[1489].
Le 20 novembre 1531 elle reçut en donation de Paul Hunaud de Lanta, protonotaire recteur de Gouzens, la moitié d'une maison dans le fiort de Saint-Michel de Mont Saboth[1490].
Marguerite Hunaud fut citée, veuve, le 15 mars 1571, disant avoir reçu 800 moutons (d'or ?) de son frère Gaspard de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, ils sont les enfants de Pierre de Hunaud[1491].
Ils eurent :

4.1 Bernard de BARRAU, qui suit.

4.2 Gaspard de BARRAU. Il fut substitué à Margaride de Barrau, sœur d'Audinet de Barrau, testateur, épouse de Jean de Tersac, comme héritier universel d'Audinet de Barrau par son testament du 13 *mai* 1541, qui précisait que Gaspard était fils de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous. Il mourut probablement peu après car Antoinette de Barrau, fille d'Audinet hérita la terre de Goutevernisse.

4.3 Françoise de BARRAU.
Elle reçut un legs d'Audinet de Barrau, par son testament du 13 *mai* 1541. Elle épousa, par contrat du 18 janvier 1544, **Barthélemy de SARRECAVE**[1492].

4.4 Madeleine de BARRAU. Elle reçut un legs d'Audinet de Barrau, par son testament du 13 *mai* 1541.

[1488] AD. HG 3 E 15275
[1489] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hunaud de Lanta,* produisant la preuve.
[1490] André Navelle, *op.cit.,* II, p.17, se référant à AD.HG Bonet 15278
[1491] AD.HG 3 E 15293 Montesquieu-Volvestre
[1492] AD.HG 3 E 15279 Montesquieu-Volvestre

4.5 Catherine de BARRAU.

Fille et héritière de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, elle fut citée, en *1571,* avec Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel et Marguerite Hunaud, sœur de Gaspard, veuve de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous[1493]. Est ce bien 1571 car Gaspard Hunaud mourut avant cette date, serait-ce 1541 ?). C'est peut-être elle qui épousa noble Pierre *BASA,* seigneur de Barry et fit un accord en 1547 avec noble Thomas Vaisse, capitaine de Miramont[1494]. En 1527 on cite une dette de noble Pierre *BARYS,* sieur de Barry de Montesquieu (*le même que l'époux de Catherine de Barrau, il faut probablement lire Pierre Vaisse, famille de la région, le lieu de Barry est à 3 km de Montesquieu-Volvestre)*, remplacé par noble Arnaud de Barrau, sieur de *Scaunhes*[1495] (les Cavaignous.)

On cite également, à Rieux, en 1561 Catherine de Barrau, veuve de Gaspard Benoît[1496].

IV Bernard de BARRAU, seigneur des Cavaignous.

Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, père de Françoise, de Madeleine, de Catherine et de Gaspard de Barrau était mort avant le 15 mars 1541 (v.st), comme on trouve ensuite un Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous, ce dernier est très probablement son fils.

Il fut le témoin le 30 mai 1544 d'un achat de Jean de Martres, seigneur de Gensac, à Arnaud de Barrau, seigneur de Puylausic, la Loubère[1497], il fut cité le 4 avril 1550 puis en 1554[1498]. Il ne fut plus cité ensuite.

II-3
Seigneurs de La Loubère

L'auteur de cette branche, Jean de Barrau, seigneur de La Loubère, était très probablement le fils de Thibaud de Barrau, seigneur de Goutevernisse, et de Bertrande d'Antist, cité dans le testament de cette dernière du 9 octobre 1503.

III Jean de BARRAU, chevalier, seigneur de La Loubère (à 1 km de Montesquieu-Volvestre, Haute-Garonne.)

Il fut cité comme seigneur de La Loubère dès le 17 novembre 1506 date d'un achat[1499]. Le 6 mars 1513 (peut-être 1514 n.st.), étant procureur de sa belle-sœur Jeanne de Massot, il vendit à Raymond Bérail, seigneur de Mervilla, conseiller au Parlement, tous ses droits sur la juridiction de Mervilla. Le 23 octobre 1513, avec son fils Arnaud de Barrau, étant procureurs de Gabrielle et Jeanne de Massot qui prétendaient chacune à 1/6 de la seigneurie de Mervilla venue aux Massot par héritage de feu noble Jean de Bruguières, seigneur de Mervilla. Les deux sixièmes de Mervilla furent vendus à Raymond Bérail pour 1.125 livres plus 1/6 de 500

[1493] AD.HG 3 E 15293
[1494] AD.HG 3 E 15291 Montesquieu-Volvestre
[1495] AD.HG 3 E 15537 Rieux
[1496] AD.HG 3 E 9621 Rieux
[1497] AD.HG 3 E 15978
[1498] AD.HG Bonet 15278 ; AD.HG 3 E 17622
[1499] André Navelle, *op.cit.,* II, p.18 se référant à AD.HG 3 E 15270, Bonet, notaire.

écus petits que les Barrau et les Massot devaient à noble Jeanne Ytier veuve de Jean de Bruguières, pour sa dot[1500], on retrouve la proche parenté avec les Ytier.
Jean de Barrau mourut un 11 juin (jour de Saint Barnabé) entre le 21 mars 1519, date à laquelle étant l'époux de Béatrix de Benque il revendit à Jean de Tersac les droits sur Tersac acquis le 18 juin 1516 de Charles d'Ornezan, seigneur de Vignaux[1501], et le 27 avril 1527, date à laquelle son fils Arnaud de Barrau dota la chapelle N.D de Piété construite par son père et lui, de messes perpétuelles, moyennant 13 setiers de blé de rente, en particulier une grand messe chaque année le jour de Saint Barnabé date du décès de feu Jean de Barrau[1502].
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1500 ?), noble **Gabrielle de MASSOT,** fille de noble Jean de Massot, seigneur de Palays, et de noble Mengarde de Bruguières[1503].
Gabrielle de Massot était très probablement la veuve de Bernard Jean de Barrau, seigneur de Saumat, elle pouvait également être sa sœur homonyme qui avait épousé Vital d'Abbadie, avant le 12 décembre 1484, date du testament de son père. On verra qu'Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère, son fils, est dit frère de Géraud de Barrau, seigneur de Saumat, dont la mère était Gabrielle de Massot, la fraternité venait très probablement du fait qu'ils avaient la même mère.
Jean de Barrau et Gabrielle de Massot furent cités mariés le 30 mars 1512[1504]. Elle était sœur de Jeanne de Massot, fille de Jean de Massot et de Mengarde de Bruguières, car Jean de Barrau était le beau-frère de cette Jeanne de Massot le 6 mars 1513, puis le 23 octobre 1513 Jean et Arnaud de Barrau, père et fils furent les procureurs de Gabrielle et Jeanne de Massot qui prétendaient chacune à 1/6 de la seigneurie de Mervilla venue aux Massot par héritage de Jean de Bruguières[1505].
Il avait épousé, en secondes noces, avant 1516, **Béatrix de BENQUE**, ils sont cités mariés le 21 mars 1519 comme dit supra[1506].
Enfants du 1er lit (André Navelle):

4.1 Arnaud de BARRAU, qui suit.

4.2 Catherine de BARRAU.
Fille de Jean BARRAU, seigneur de la Loubère, elle fut la seconde épouse de **Dominique GOUX**, damoiseau, seigneur de Villeneuve-lès-Bouloc, coseigneur de Bruguières, lequel mourut entre janvier 1516 et septembre 1517. Il était veuf de noble Comtesse Blasin. Catherine de Barrau vivait le 3 décembre1527, date du contrat de mariage de leur fils Jean Goux avec Jacquette de Rivière[1507].

[1500] André Navelle, *op.cit.* ,II, 18 se référant à AD.HG 3 E 15273, Bonet, notaire et 3 E 2763, Clavelli, notaire.
[1501] André Navelle, *op.cit.,* II, se référant à AD.HG de Cruce 2952
[1502] André Navelle, *op.cit.,* II, se référant à AD.HG 15277
[1503] André Navelle, *op.cit.,* VII, 90, se référant à AD.HG 3 E 15269, Bonet, notaire.
[1504] André Navelle, *op.cit.,* II, 18, se référant à AD.HG B 15
[1505] André Navelle, *op.cit.,* II, 18, produisant AD.HG 3 E 15273, Bonet, notaire, et AD.HG 3 E 2763, Clavelli, notaire.
[1506] André Navelle, *op.cit.,* II, 18
[1507] André Navelle, *op.cit.,* II, p.18 se référant à AD.HG Briend 1951 et 1952

IV Arnaud de BARRAU, cité comme seigneur de Lupis (en Baziège, à 4 km de Montesquieu-Lauragais, seigneurie probablement apportée par sa première épouse) de 1528 à 1532[1508], puis comme seigneur de Puylausic (à 5 km de Samatan ,Gers) et de La Loubère (en Montesquieu-Volvestre) dès 1541[1509].
Le 31 mai 1529 il acheta à Pierre de Marsolier, seigneur de Montaut, des cens, droits et oublies sur des biens à Montesquieu[1510].
Il fut cité en 1531, avec Géraud de Barrau, seigneur de Saumat, son frère[1511]. Il fut cité dans un obit en 1544, après le décès de Géraud de Barrau, seigneur de Saumat, avec Jeanne de Tersac, sa belle-sœur[1512]. Comme Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère et Géraud de Barrau, seigneur de Saumat avaient pour mère Gabrielle de Massot, sachant toutefois qu'il y avait deux Gabrielle de Massot, sœurs, dont l'une épousa Bernard Jean de Barrau et l'autre Vital d'Abadie, il est très probable que la fraternité venait du fait qu'ils avaient la même mère, Gabrielle de Massot qui épousa successivement (avant 1484) Bernard Jean de Barrau, seigneur de Saumat, puis Jean de Barrau, seigneur de La Loubère. Le terme frère pouvant être pris dans le sens large pour beau-frère ceci pourrait également signifier que la première épouse d'Arnaud de Barrau était une sœur de Jeanne de Tersac, compte tenu du fait que cette première union paraît être une régularisation d'une liaison, d'où une fille, ceci est peu probable. A noter que Jean de Barrau fils d'Arnaud tenait La Loubère et Saumat ce qui signifierait qu'il ait hérité cette terre de son oncle Géraud de Barrau, seigneur de Saumat.
Le 22 décembre 1531 la terre de Puylausic fut revendue à Bertrande de Béon et Jeanne Dangereux, mère et fille, et à Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère, la moitié de cette terre avait été vendue par les demoiselles le 23 décembre 1530 à Pierre du Faur, docteur en droit, au prix de 6.000 livres, l'argent servit à racheter le don des biens de feu A.G. Dangereux fait par le Roi à Jean Breton, seigneur de Villandry, secrétaire du Roi[1513].
Arnaud de Barrau fut cité comme capitaine de Saint-Béat le 16 août 1533 dans un arrentement et en 1546[1514] et de Saint-Julien.
Le 22 janvier 1537 il était en procès avec Jean Guillorin, fils. Arnaud de Barrau avait succédé à Jeanne de Barrau héritière de sa fille Jeanne Ytier. Feu Jean Guillorin pour paiement de ce qu'il devait à Jeanne Ytier, sa femme, lui bailla par testament certain biens qu'elle accepta par transaction. Après le décès de Jeanne Ytier, Jeanne de Barrau, sa mère, jouit de ces biens puis Arnaud de Barrau qui intenta le procès contre la transaction[1515]. Ceci montre encore la proche parenté avec Jeanne de Barrau qui avait épousé N…Ytier.
Il parut aux Etats de Comminges 31 janvier 1560 avec Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse[1516].
Il testa le 18 février 1560[1517] et mourut avant le 14 avril 1562, date d'un procès entre sa femme Jeanne Dangereux, et son fils Bernard, d'une part, contre Jean d'Orbessan, coseigneur

[1508] AD.HG 3 E 15278 Montesquieu-Volvestre; AD.HG 3 E 15276 Montesquieu-Volvestre
[1509] AD.HG 3 E 15289 Montesquieu-Volvestre
[1510] AD.HG 3 E 15278
[1511] AD.HG 3 E 15281 Montesquieu-Volvestre
[1512] AD.HG 3 E 15290 Montesquieu-Volvestre
[1513] André Navelle, *op.cit.,* II, 19 se référant à AD.HG Bastide 675
[1514] André Navelle, *op.cit.,* II, 19 se référant à AD.HG Faget 3752 ; AD.HG 3 E 15979 Cazères
[1515] André Navelle, *op.cit.,* II, 19 se référant à AD.HG B 2038
[1516] AD.HG 3 E 3 E 37421

de Lherm, d'autre part[1518]. La copie de son testament du 18 février 1560, puis un acte vers 1630[1519], concernant l'ascendance de Catherine de Martres, fait apparaître qu'il avait eu une fille *naturelle* de son premier mariage, Antoinette de Barrau, qui avait épousé M. *de Carmolis,* un fils de son 1er mariage, Jean de Barrau, qu'il avai entretenu pour ses études aux universités de Toulouse, Paris et Nérac, lequel avec 8 ou 9 employés armés avait pris d'assaut la maison de la Loubère et avait bastonné son père et sa femme et les avait maintenu de force pendant 6 mois, il le déshérita ; il avait marié Bernard, son fils unique de son second mariage, contre son vouloir ; il avait une fille bâtarde Mondine de Barrau ; une fille Jeanne de Barrau, novice au monastère de Fontevraud au couvent de Saint-Laurent ; il avait deux filles de son *(second)* mariage, Catherine mariée avec le *baron de Barrau*, Isabeau mariée avec le sieur Guirau *(probablement Jean de Sariac, sieur de Guirau)*, il institua héritier universel son fils Bernard, lui substitua ses enfants mâles et femelles et à eux ses deux filles Catherine et Isabeau, exécuteurs testamentaires *Andrieu* (Audinet) de Barrau, seigneur de Goutevernisse, Jean de Léviston, Jean de Sariac, sieur de Guirau

Il avait épousé en premières noces, (vers 1520), N…

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 18 juin 1531, **Jeanne DANGEREUX**, dame de Puylausic[1520], fille de Jean DANGEREUX, écuyer et Bertrande de BEON, Jean Dangereux était fils de Raymond Dangereux, coseigneur de Puylausic, seigneur de Colomiers[1521].

Jeanne Dangereux vivait le 14 avril 1562 date d'un procès entre Jean d'Orbessan, coseigneur de Lherm et Jeanne Dangereux et Bernard de Barrau, son fils[1522].

Enfants du 1er lit :

5.1 Antoinette de BARRAU, dite *fille naturelle* (probablement née avant le mariage de ses parents si cette appellation est exacte) elle épousa M. de *Carmolis.*

5.2 Jean de BARRAU, seigneur et baron de la Loubère et de Saumat.

Etant capitaine, il fut nommé procureur de noble Hélie Catel, le 8 janvier 1567[1523]. Il vivait en 1569[1524], il n'est pas dit feu en 1571. C'est probablement lui qui fut cité le 17 février 1573, dans le testament de Jean Boufartigue qui était allé au service du Roi dans la compagnie du seigneur de Barrau, capitaine de 200 hommes d'armes[1525]. Il mourut avant le 17 juin 1573, date du contrat de mariage de sa fille Peyronne[1526], sa femme Marie de Bonfontan fut dite veuve en 1573[1527].

[1517]AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond , Bedane, notaire de Samatan ; corriger l'acte qui est daté de 1568 par erreur.
[1518] AD.HG 3 E 37577 Lherm
[1519] AD.Gers I 375
[1520] AD. Gers I 375, acte vers 1630 donnant l'ascendance de Catherine de Martres
[1521] La mère de Jeanne Dangereux est indiquée par les actes du 23 décembre 1530 et 22 décembre 1531, son père et son grand-père sont indiqués par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de BEON,* décembre 2002.
[1522] AD.HG 3 E 37577 Lherm
[1523] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[1524] AD.HG 3 E 15292 Montesquieu-Volvestre
[1525] AD.HG 3 E 15285 Montesqieu-Volvestre
[1526] AD.HG 3 E 15285 Montesquieu-Volvestre
[1527] AD.HG 3 E 15285 Montesquieu-Volvestre

Il avait épousé, (vers 1555 ?), **Marie de BONFONTAN**, qui fut en 1571 cohéritière universelle de sa sœur Catherine de Bonfontan, héritière du seigneur de Fontgrave et vivait veuve en 1573(supra.)
Ils eurent une fille unique et héritière :

Peyronne de BARRAU. Elle épousa, par contrat du 17 juin 1573, **Marc Antoine du BOURG**, capitaine pour le Roi, habitant de Carbonne[1528], selon le contrat l'aîné des fils ferait prendre le nom et les armes des Barrau, comme dit supra.
Ils furent cités ensemble en 1586[1529], le 17 février de la même année eut lieu un transport à Peyronne de Barrau et à son époux Marc Antoine du Bourg, citant leur *fils Jeanne Paule* (sic) de Barrau légataire de Jeanne de Tersac épouse de Jacques Maissens, selon son testament du 14 février 1586[1530].
En 1594 Peyronne de Barrau était veuve de Marc Antoine du Bourg selon une reconnaissance de dette à Jean de Sers, seigneur de Lisle[1531], elle est citée en 1595, dans une reconnaissance de dette, avec son fils Bernard François du Bourg, sieur de la Loubère[1532].
Le 24 avril 1600 elle assista au contrat de mariage de son fils Bernard François du Bourg et de Jeanne de Lastours, de la maison d'Endoufielle[1533]. Citée avec son fils Bernard François en 1608[1534], elle fut citée en 1613 avec son fils Bernard François, seigneur de la Loubère et Jeanne de Lastours, femme de celui-ci, et, également en 1613 avec son fils Melchior du Bourg [1535].
Ils eurent un fils ou une fille Jean(ne) Paul(e) du Bourg qui reçut un legs de Jeanne de Tersac, épouse de sire Jacques Mayssens, par son testament du 15 février 1586[1536].
Leur fille Françoise du Bourg épousa, par contrat du 15 février 1609, Henri Le Comte, seigneur de Montaut, Peyronne de Barrau fut présente, ainsi qu'Isabeau d'Ornezan, veuve de Vézian de Marsolier[1537].
Leur fille Claire du Bourg épousa Jacques de Saint-Jean, seigneur de Boursaguet, fils de Jean de Saint-Jean, seigneur de Boursaguet, et de Barbe Delguy[1538]
Leurs fils Bernard François et Melchior du Bourg furent cités dans plusieurs actes.

[1528] AD.HG 3 E 15285 Montesquieu-Volvestre.
[1529] AD.HG 3 E 15308 Montesquieu-Volvestre.
[1530] André Navelle, *op.cit.,* II, 20, se référant à AD.HG Bernard Seglan 15308
[1531] AD.HG 3 E 15338 Montesquieu-Volvestre
[1532] AD.HG 3 E 15339 Montesquieu-Volvestre
[1533] AD.HG 3 E 15349 Montesquieu-Volvestre
[1534] AD.HG 3 E 15414 Montesquieu-Volvestre
[1535] AD.HG 3 E 15415 Montesquieu-Volvestre
[1536] AD.HG 3 E 15308 Montesquieu-Volvestre
[1537] AD.HG 3 E 15357 Montesquieu-Volvestre
[1538] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de SAINT-JEAN de POINTIS,* février 2001.

5.3 Françoise de BARRAU, non nommée dans le testament de son père, mais dite sœur de Jean de Barrau, seigneur de la Loubère et de Bernard de Barrau, seigneur de Puylausic, et fille d'Arnaud de Barrau dans une quittance du 21 juin 1533, et d'Arnaud de Barrau, seigneur de la Loubère et de Puylausic, dans une quittance du 26 janvier 1542[1539].
Elle épousa, dès le 21 juin 1533, noble **Géraud HEBRARD**, seigneur de Boussac, coseigneur de Carmaux, habitant Pampelonne[1540], fils de noble Antoine HEBRARD, aîné, seigneur de *Palheyrols,* capitoul, et de sa seconde épouse Antonie BOSAT, épousée avant 1504[1541]. Le marié fut dit par ailleurs Géraud *de Beard,* seigneur de Couron[1542]. La date de mariage de cette fille Françoise de Barrau indique qu'elle était issue du 1er lit d'Arnaud de Barrau.

5.4 Catherine de BARRAU. Elle testa le 21 décembre 1543, le testament fut expédié le 8 janvier 1544 instituant héritier universel son père[1543], elle pourrait également être issue du second lit.

5.5 autre Jean de BARRAU, recteur de Montesquieu. Le 17 juin 1528 Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère, procureur de son fils Jean de Barrau, recteur, arrenta la rectorie de Montesquieu[1544], le 31 août 1533 Jean de Barrau, recteur de Montesquieu nomma un procureur dans son procès avec feu Arnaud Boix au sujet de la rectorie pour des sommes à recevoir des héritiers[1545].

Enfants du second lit :

5.6 Bernard de BARRAU, seigneur de Puylausic, qui suit.

5.7 Isabeau de BARRAU, selon le testament de son père elle avait épousé *(donc en premières noces, dès 1560)* le sieur Guirau, probablement Jean de SARIAC, sieur de Guirau, exécuteur testamentaire de son père. Devenue veuve, elle épousa, en secondes noces, par contrat du 22 janvier 1562 (v.st.), **François de MARTRES**, seigneur de Lafitte[1546], fils de Jean de Martres, seigneur de Lafitte et du Plan, et de Jeanne de Tersac, sa seconde épouse. Les parents d'Isabeau de Barrau sont indiqués dans un acte vers 1630 concernant l'ascendance de Catherine de Martres, citée supra.
Elle mourut avant le 1er août 1598 date du contrat de mariage de son fils aîné Odet de Martres avec Jeanne de La Tour de Landorthe, son mari vivait à cette date[1547].

[1539] André Navelle, *op.cit.,* II, 19, se référant à AD.HG 3 E 5192, Lobeyrie, notaire.
[1540] André Navelle, *op.cit.,* II, 19, se référant à AD.HG 3 E 2787, Clavel, notaire, quittance de dot
[1541] André Navelle, *op.cit.,* V, p.162
[1542] Maurice Vuillier se référant à AD.HG, sans précision.
[1543] André Navelle, *op.cit.,* II, 19, se référant à AD.HG de Agia 46 et 48
[1544] André Navelle, *op.cit.,* II, 19, se référant à AD.HG 3 E 15278, Bonet, notaire.
[1545] André Navelle, *op.cit.,* II, 19 se référant à AD.HG 3 E 15276, Bonet, notaire.
[1546] AM. Toulouse ; Navelle indique la même date, sans référence
[1547] AD.HG Reg. Ins 8

5.8 Catherine de BARRAU. Elle épousa dès 1560 le baron de *BARRAU*, selon le testament de son père, on ne sait qui était son mari.

5.9 Jeanne de BARRAU, citée comme novice au monastère de Fontevraud, couvent de Saint-Laurent, selon la copie du testament datée de 1560.

5.10 peut-être autre Jeanne de BARRAU. Elle épousa, dès 1566, **Arnaud de LA MOTHE** qui est dit en 1572 beau-fils du capitaine Barrau[1548].

Arnaud de Barrau eut également une fille bâtarde :

5.11 Mondine de BARRAU.

V Bernard de BARRAU, seigneur de Puylausic.
Institué héritier universel par son père, il fit son testament le 21 février 1584, instituant héritier universel le baron de Baudéan, auquel il laissait la place de Puylausic ; il avait un neveu M. *Goux Cramieus,* fils de sa sœur[1549] (non précisée), si celui-ci demandait un complément de légitime, il lui assignait la place de *Libuihac,* à la charge de nourrir ses enfants ; il laissa au capitaine M. de Montpezat, son neveu, les moulins de Montpezat ; sa femme, la dame de Puylausic, était la sœur de *M. de Castetbeuf* (Castelnau d'Arbieu) ; il a eu de grands et agréables services de Jeanne de La Cassagne, sa chambrière, dont il avait eu une fille qui était actuellement au couvent de Fabas ; il légua à son fils bâtard Jean de Barrau, qu'il avait eu de Jeanne Puissance, une pièce de terre à Saint-Christau ; il lègua 500 livres à sa sœur religieuse à Longanne[1550].
Il mourut avant le 9 mai 1590, date d'un procès de Jeanne de Tersac, épouse de Jacques de Mayssens, mentionnant feu Bernard de Barrau, seigneur de Puylausic, Bernard et François de Martres, ses héritiers et Hugues de Galauba, seigneur de Dahusse et Jean de Galauba, son fils[1551].
Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1555, **Marie de MONTAUT**, fille de Jacques de Montaut, seigneur de Castelnau d'Arbieu, et de Madeleine de Comminges. Elle testa le 2 octobre 1575[1552], sans postérité.

II-4
Seigneurs de Saumat

Cette branche des seigneurs de Saumat n'est pas rattachée à celle des seigneurs de Goutevernisse. Son auteur, Jean de Barrau, était contemporain de Thibaud de Barrau, seigneur de Goutevernisse dont on connaît un frère Jean de Barrau, chanoine de Tarbes, et deux sœurs Bernarde et Jeanne de Barrau. Le lieu d'origine, commun, et la succession de la terre de

[1548] AD.HG 3 E 17623 Rieux; AD.HG 3 E 15284 Montesquieu-Volvestre
[1549] On trouve Catherine de Barrau de La Loubère qui épousa Dominique Goux mort entre 1516 et 1517, elle est la tante et non la sœur de Bernard de Barrau.
[1550] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[1551] André Navelle, *op.cit.,* II, 20, se référant à AD.HG B. Seglan 15312
[1552] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTAUT,* janvier 2008, la preuve n'est pas fournie

Saumat qui fut transmise à la branche des seigneurs de La Loubère indiquent une origine commune très probable.

I Jean de BARRAU, seigneur de Saumat (à 2 km de Montesquieu-Volvestre, Haute-Garonne) et de Montesquieu-Volvestre (selon la quittance de dot de 1459, ce fief n'est plus mentionné par la suite). Il mourut entre septembre 1487 et le 10 décembre 1489[1553]
Il avait épousé, dès 1459 (quittance de dot du 29 décembre 1459[1554]), **Aliénor de CASTERAS,** sœur de Pons de CASTERAS, châtelain de Camaret, elle testa à Montesquieu-Volvestre, veuve, le 10 décembre 1489[1555], instituant héritier universel son fils Bernard Jean, nommant ses filles Clairemonde, Guillaumette et Peyronne et leurs époux, sa bru, Gabrielle, et des petits-enfants. La famille de Barrau avait acquis au 15ème siècle une partie d'un des 3 moulins établis à Montesquieu-Volvestre, auquel elle donna son nom, il subsiste[1556].
Ils eurent (nommés dans le testament d'Aliénor de Casteras du 10 décembre 1489):

2.1 Bernard Jean de CASTERAS, qui suit.

2.2 Peyronne de BARRAU. Elle épousa **Pierre de *CALMENS* (**probablement **CALMELS),** d'où Bertrand de *CALMENS*, cité le 10 décembre 1489 comme neveu, donc petit-fils de Pierre de *Calmens* et de Peyronne de Barrau. André Navelle indique une fille Bertrande de *Calmens* qui épousa, en premières noces, Raymond Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, mort avant 1508, elle épousa, en secondes noces, N…Pelicier, et mourut avant le 15 décembre 1550 date d'un compromis entre Jean de Châteauverdun, seigneur du Fossat, et noble Jean Pelicier, bachelier en droit, au sujet des dépenses faites pour feue noble Bertrande de *Calmens*, mère commune des parties[1557].

2.3 C*lairemonde* (Esclarmonde) de BARRAU. Dite veuve *BONAFIA* (BONNEFOY ?), elle épousa, en secondes noces, avant septembre 1487, **Raymond de BRUGUIERES,** seigneur de Mervilla, veuf de Jeanne de MARTEL, fils de Guillaume Bernard de BRUGUIERES, seigneur de Mervilla, et d'Anglésie de *GUILLAMAT*[1558] (Guillaman ou Guillamas).
Du premier lit d'Esclarmonde de Barrau provient noble Gabrielle *Bonafia* qui épousa avant le 13 juillet 1499 noble Pierre de Sabaillan alias de Boissède[1559].

2.4 Guillaumette de BARRAU. Elle épousa avant 1489 **Bartholomé de BRUGUIERES**, coseigneur de Mervilla, fils de Raymond de BRUGUIERES, époux de sa sœur, et de Jeanne de MARTEL, sa première épouse[1560]. Il mourut avant le 20

[1553] André Navelle, *op.cit.,* II, p.20
[1554] AD.Gers Vergès I 773
[1555] AD.HG 3 E 15271
[1556] *Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septembre 2000, II, p.958
[1557] AD.HG 3 E 4675, de Labarde, notaire.
[1558] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* II, p.324
[1559] André Navelle, *op.cit.* se référant à AD.HG 3 E 6737, Richery, notaire
[1560] André Navelle, *op.cit.,* II, p.325

avril 1512[1561]. Elle vendit des terres le 11 mars 1533 à noble Bernard Faure, coseigneur de Castanet[1562].

II Bernard Jean (ou Bertrand Jean) de BARRAU, seigneur de Saumat, Castillon.
Il épousa, avant le 12 décembre 1484, **Gabrielle de MASSOT**, fille de Jean de MASSOT, damoiseau, seigneur de Palays, et de Mengarde de BRUGUIERES[1563]. Une des deux sœurs Gabrielle de Massot épousa un Jean de Barrau, chevalier qu'André Navelle pense être le seigneur de La Loubère, car il est le père d'Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère, ce qui paraît confirmé par le fait qu'Arnaud de Bassau, seigneur de La Loubère, fils de Jean de Barrau, seigneur de La Loubère, et Géraud de Barrau, seigneur de Saumat, fils de Bernard Jean étaient frères. L'autre Gabrielle de Massot, sœur de l'épouse Barrau, épousa noble Vital de *Abbatia* (d'Abadie), de Cadarcet.
Le 25 février 1489, Bernard Jean de Barrau, écuyer, seigneur de Saumat, établit un bail à nouveau fief.[1564]
Ils eurent :

3.1 Géraud de BARRAU, seigneur de Saumat.
Il est cité en 1531 comme frère d'Arnaud de Barrau, seigneur de La Loubère, celui-ci étant marié par contrat 18 juin 1531 avec Jeanne Dangereux il est douteux qu'il y ait confusion entre frères et beaux-frères (voir infra.)
Il épousa, vers 1535, **Jeanne de TERSAC** de Goutevernisse[1565], fille d'Arnaud de TERSAC, coseigneur de Goutevernisse, et de Marguerite de MARTRES[1566].
Il fut tué avant le 8 septembre 1541 date d'un accord faisant suite au procès à cause du meurtre de Géraud de Barrau, habitant Montesquieu-Volvestre, époux de Jeanne de Tersac, contre Paul de Foix, fils de Jean de Foix, seigneur de Rabat, et Antoine de Foix, cousin de Paul, moyennant 100 écus sol (50 pour des prières, 50 de dommages et intérêts[1567]). Ils ne semblent pas avoir eu de postérité.

3.2 Marguerite de BARRAU, citée le 10 décembre 1489 dans le testament de sa grand-mère Aliénor de Casteras.

3.3 Catherine de BARRAU, citée le 10 décembre 1489.

3.4 Jean de BARRAU, cité le 10 décembre 1489.

[1561] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.20,21 se référant à AD.HG 3 E2762, Clavelli, notaire.
[1562] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.20,21 se référant à AD.HG 3 E 8056, Novavilla
[1563] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.90, et II, p.20, Jean de Massot testa le 12 décembre 1484 nommant ses 4 filles et son fils tous mariés.
[1564] André Navelle, *op.cit.,* II, 21, se référant à AD.HG 3 E 15271, Bonet, notaire.
[1565] André Navelle, *op.cit.,* II, 21
[1566] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[1567] André Navelle, *op.cit.,* II, p.22, se référant à AD.HG 3 E 17550, Carrière, notaire ; AD.HG 3 E 15549 Rieux

III
Autres familles de Barrau, dans la région

Existait une famille noble **Barrau à Saint-Aventin,** dans la vallée de Larboust.
En 1593, noble Bertrand BARRAU, fils de noble Jean BARRAU, du lieu de Saint-Aventin, épousa par contrat Claude de BINOS, fille de noble Jean de BINOS, capitaine, habitant de Cierp[1568].

François BARRAU, fils de Bertrand BARRAU et de feue Claude de BINOS de Saint-Aventin épousa, par contrat du 29 avril 1619, Louise de SAPENE, fille de feu Pierre de SAPENE dit Cach, et de Jeanne de MOULEAU[1569]
noble Bertrand BARRAU de Saint-Aventin testa le 15 mars 1637 nommant Isabeau de MONTPEZAT, sa femme, legs à François de BARRAU, son fils, héritier universel François de BARRAU, son 1er fils[1570].

***

Catherine de BARRAU testa le 25 décembre 1543, veuve d'Arnaud Raymond de PALATS, écuyer, citoyen de Saint-Bertrand de Comminges, citant Jean de Barrau, écuyer, Jean de Barrau, protonotaire du Saint-Siège et Roger de Barrau, ses feus frères[1571].
Jean de Barrau, protonotaire est également cité dans une pièce de 1544[1572].

On trouve également au 18ème siècle une famille de Barrau de Marquefave et auparavant une famille de Barrau dans l'Aude, peut-être issues de celle du Rouergue.

Douillac, révision le 30 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1568] AD.HG 3 E 28181 Estenos
[1569] AD.HG 3 E 26755 Bagnères
[1570] AD.HG 3 E 24324 Saint-Paul d'Oueil
[1571] AD.HG 3 E 11810
[1572] AD.HG 3 E 15290 Montesquieu Volvestre

Famille de BAYNE

I Seigneurs d'Escroux, Berlats et Roquefère p.216

II Seigneurs de La Capelle et de Rouire puis d'Alos p.222

III Seigneurs de Rayssac p.226

IV Personnes isolées p.230

Cette famille, dont le nom est parfois orthographié Beyne, était établie dans le diocèse de Castres.
Elle tenait Escroux, à 7 km de Lacaune (Tarn), Berlats (à 8 km d'Escroux), Roquefère (en Escroux), une branche s'établit à Alos (à 7 km de Cordes, Tarn), par mariage, une autre s'établit à Rayssac (Tarn), également par mariage.
Une généalogie a été établie par Maurice Vuillier.
Chaix d'Est-Ange fournit des données à partir de la fin du 15ème siècle, commencement de la filiation suivie.
Les *Dossiers bleus,* au Cabinet des titres, indiquent une généalogie succincte qui a été utilisée par Maurice Vuillier. Les *Carrés d'Hozier* établissent également des degrés, ils ont été utilisés par Maurice Vuillier ainsi qu'une généalogie établie par le marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…*(branche des seigneurs d'Escroux, 3 degrés de la branche des seigneurs de Rayssac.)
Le document qui suit, établi à partir de la filiation suivie, complète et corrige cette généalogie. Il fait apparaître les deux branches issues des seigneurs d'Escroux et de Berlats, éteints au 18ème siècle : celle des seigneurs de La Capelle, devenus seigneurs d'Alos avec le rameau des seigneurs de Rouire, et celle des seigneurs de Rayssac, Ces deux branches existaient en 1789 et encore à la fin du 19ème siècle[1573].

Cette famille portait : « D'argent à un lion de sinople lampassé et armé de gueules, brisé d'un lambel à trois pendants d'argent, chaque pendant chargé de trois tourteaux de gueules[1574] »

I
Seigneurs d'Escroux, Berlats et Roquefère

I Jean de BAYNE, seigneur d'Escroux, Berlats et Roquefère.
Il testa en 1481[1575].

A la même époque que son présumé père ou son grand-père, vivait **Lucas de Bayne, seigneur de Roquefère** dont le fils Pierre de Bayne avait épousé (vers 1390 ?) Marguerite de Lescure.

II Antoine de BAYNE.
Nommé en 1475 capitaine général du comté de Castres[1576].
Il avait épousé, le 21 janvier 1473, ***Angélique*** **de LESCURE** (Chaix d'Est-Ange indique la date de 1473 mais pas le prénom, ni les *Dossiers bleus,* ni Aubais.)
Ils eurent :

[1573] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*
[1574] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1575] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1576] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*

III Antoine de BAYNE.
Il testa le 22 août 1517, instituant héritier Jean de Bayne, son fils, et lui substituant Arnaud de Bayne[1577].
Il avait épousé, en 1497, ***Balage*** **de CASTANET**[1578], indiquée sans preuve par Maurice Vuillier, donnée figurant également dans une question demandant l'ascendance de N…de Castanet qui épousa en 1497 Antoine de Bayne, seigneur d'Escroux et de Roquefère.
Ils eurent :

4.1 Jean de BAYNE. Il mourut avant le 15 mars 1539 car à cette date son frère Arnaud a hérité de lui[1579].

4.2 Arnaud de BAYNE, qui suit.

IV Arnaud de BAYNE, seigneur d'Escroux, Berlats, Roquefère
Il dénombra le 15 mars 1539, comparut comme noble le 30 mai 1553 et testa le 4 juillet 1570, instituant héritier son fils *Florand* de Bayne[1580].
Il avait épousé, le 21 juillet 1530, **Catherine de THEZAN** de Saint-Geniès (-de Fontédit), la preuve n'est pas fournie mais Chaix d'Est-Ange dit qu'il épousa en 1530 Catherine de Saint-Geniès, elle est probablement fille d'Antoine de Thézan, seigneur de Saint-Geniès, et de sa seconde épouse Catherine de Saint-Juéry[1581].
Ils eurent :

5.1 Antoinette de BAYNE, elle épousa **Antoine de GALAND**[1582].

5.2 Florent de BAYNE, qui suit.

V Florent de BAYNE.
Il testa le 23 juillet 1579, instituant héritier son fils Charles de Bayne[1583] et mourut en 1585[1584].
Il avait épousé, par contrat du 10 février 1557, **Elisabeth d'AURE**[1585], qui serait fille de Charles d'Aure et de Jacqueline des Guillots, ceci est très étonnant car on ne trouve pas mention de cette Elisabeth dans les actes les concernant, il est vrai que les données sur eux sont imprécises.
Ils eurent[1586] :

6.1 Catherine de BAYNE.

[1577] *Dossiers bleus*
[1578] *Héraldique et généalogie,* 1984, D 8620
[1579] *Dossiers bleus*
[1580] *Dossiers bleus*
[1581] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* III, p.312 indique cette fille mais pas son mari.
[1582] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1583] *Dossiers bleus*
[1584] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1585] Maurice Vuillier, l'alliance d'Aure en 1557 est indiquée par Chaix d'Est-Ange.
[1586] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, pour tous les enfants..

6.2 Charles de BAYNE, qui suit.

6.3 Judith de BAYNE. Elle épousa **Bertrand de GAUTRAND** de Cambous, sieur de Birac, fils de Vincent de Gautrand et de demoiselle de Bonafous[1587].

6.4 Isabeau de BAYNE.

6.5 Josué de BAYNE.

6.6 Jean de BAYNE.
Il épousa **Marie de CALVAIRAC**, fille de Jean de Calvairac, et de *Diette* (Briette?) de Boussac[1588] .
Ils eurent :

Isabeau de BAYNE. Elle épousa, le 5 août 1620 (contrat), **Hugues de PADIES**, seigneur de Lagarrigue, fils de Philippe de Padiès, seigneur de Lagarrigue, et de Marie de *Terson[1589]*.

7° Jeanne de BAYNE, elle épousa **Jean d'HUC**[1590].

VI Charles de BAYNE, seigneur d'Escroux, Berlats.
Il testa le 17 novembre 1610, instituant héritier son fils Jean de Bayne, et faisant des legs à César, Jonathan, Charles et David de Bayne, ses autres enfants[1591], nommant Jeanne de Bayne et Elisabeth de Bayne, ses filles mariées[1592].
Il avait épousé, le 16 juillet 1591, **Suzanne de CASTELPERS** d'Ambialet (Chaix d'Est-Ange indique cette alliance Castelpers en 1591, elle apparaît dans les contrats de mariage de leurs filles Elisabeth et Suzanne.) Elle serait fille de Bertrand de Castelpers, vicomte d'Ambialet, et de Yolande de Monestier de Trévien (c'est très probable mais non prouvé.)
Ils eurent :

7.1 Jean de BAYNE, qui suit.

7.2 Jonathan de BAYNE, **auteur de la branche des seigneurs de La Capelle puis Rouiré et Alos**, qui suivra.

7.3 Jeanne de BAYNE. Le 24 mars 1663 elle fut marraine de sa petite-nièce Jeanne de La Roque, fille de Marquis de La Roque et d'Eléonore de Bayne[1593].

[1587] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1588] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1589]Marquis Aubais, *Pièces fugitives*…II, p. 101.
[1590] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1591] *Dossiers bleus*
[1592] *Carré d'Hozier n° 70* qui indique ses fils, sa mère Isabelle d'Aure, Jean de Bayne, seigneur de *Roquesizière,* son frère, le seigneur de Trevien, son beau-frère, le seigneur de Cantemerle, son beau-fils

Elle avait épousé, le 26 janvier 1626, **Jean de GOUDON**, seigneur de Linas et de Senaux, coseigneur de Saint-Sever, fils Jacques de GOUDON, seigneur de Linas, Saint-Sever, et de Marie de BESSIERE[1594].
Leur fils Jonathan de Goudon, seigneur de Malviés, épousa par contrat 15 juin 1677 Louise de Châteauverdun[1595].

7.4 César de BAYNE, **auteur de la branche des seigneurs de Rayssac**, qui suivra.

7.5 Elisabeth de BAYNE. Elle épousa au château d'Escroux, par contrat du 7 juillet 1610, **Jean de TONNAC**, seigneur de Cantemerle, fils de Pierre de TONNAC, seigneur d'Alos (Tarn) et d'Antoinette de ROUFFIAC[1596].

VII Jean de BAYNE seigneur d'Escroux, Berlats.
C'est probablement lui qui dit seigneur de Berlats, assista le 27 janvier 1620 au contrat de mariage de Jacques des Cars et de Montal, marquis de Montal, seigneur de Merville, et de Madeleine de Bourbon Malause[1597].
Il testa le 15 avril 1677, nommant ses fils Philippe de Bayne, seigneur de Berlats, et Charles de Bayne, seigneur de la Capelle[1598].
Il avait épousé, le 7 avril 1630 **Françoise de CITON**[1599], fille de Jean Philippe de CITON, seigneur de Campans et *de Marque de MAUR*[1600], Jean Philippe de Citon, seigneur de Campans, testa le 14 octobre 1650, nommant sa fille Françoise de Citon, femme de Jean de Bayne[1601].
Elle testa le 28 novembre 1651, se disant fille de Jean Philippe de Citon, seigneur de Campans, et femme de Jean de Bayne, seigneur d'Escroux. Elle institua héritier universel Philippe de Bayne, son fils aîné, faisant des legs à Charles de Bayne, son second fils, à Léonore de Bayne, sa fille et à Olympe de Bayne, sa dernière fille[1602], et mourut avant le 14 février 1662, date du contrat de mariage de sa fille Olympe de Bayne.
Ils eurent :

8.1 Philippe de BAYNE, seigneur d'Escroux, Bélesta et Berlats.
Il fut maintenu noble à Castres le 31 octobre 1668[1603].
Il avait épousé, par contrat du 11 septembre 1664, **Gabrielle de BAYNE,** fille de Marquis de BAYNE, seigneur de Gos, *Elbore* (probablement Barre, voir infra), et de Marie de BAYARD, le marié était assisté de son frère Charles de Bayne et de ses cousins Nicolas de Bayne, seigneur de Rayssac, et Jean de Bouttes, sieur de

---

[1593] E.R Roquecourbe
[1594] BnF Fr 32296
[1595] BnF Fr 32298, Jean Lavabre, notaire de Castres, corriger l'acte qui écrit Gourdon pour Goudon
[1596] Maurice Vuillier, se référant à AD. Aude, sans précision.
[1597] Maurice Vuillier, se référant à AD. Aude, sans précision.
[1598] *Carré d'Hozier n°70*
[1599] *Dossiers bleus*
[1600] *Carré d'Hozier n°70*
[1601] *Carré d'Hozier n°70*
[1602] *Carré d'Hozier n°70*
[1603] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres

la Colombière, la mariée était assistée de Pierre de Bayard, seigneur de Castelnau et de Jean de *Passiant* (Passien), seigneur de Lestiès, Colombiers, ses oncles[1604]. Jean de Passien, seigneur de Lestiès, avait épousé Madeleine de Bayard[1605].
Marquis de Bayne, seigneur de Gos, fut maintenu noble le 7 janvier 1670[1606].
On ne leur connaît pas de descendance. Charles de Bayne, frère de Philippe, tenait en 1694 les terres d'Escroux et de Berlats, il est probable qu'il en avait hérité à la mort de son frère aîné, celui-ci étant sans descendance, ce qui explique le mariage tardif de Charles de Bayne (55 ans.)

8.2 Charles de BAYNE, seigneur de La Capelle en 1668 (infra), puis seigneur d'Escroux et de Berlats. En 1694 il habitait le château de Berlats[1607].
Né vers 1639, il mourut à Berlats le 13 août 1702, âgé de 63 ans[1608], il avait été maintenu noble le 31 octobre 1668[1609].
Il avait épousé, à Berlats, le 18 juillet 1694, **Françoise de JOSSAUD** (alias de JAUSSAUD, les 2 orthographes sont admises, les actes disent Jaussaud, existe un lieu de Jossaud dans la Drôme et un autre de Jaussaud dans les Hautes-Alpes, tout cela est bien loin), veuve de Jean de PIIS, seigneur et baron de Caucalières[1610].
Baptisée protestante le 1er avril 1658, elle mourut à Berlats le 12 décembre 1732, âgée de 74 ans[1611]. Elle était fille de Claude de Jossaud, baron de Tarabel, et d'Isabeau de Juge, sa seconde épouse[1612].
Ils eurent[1613] :

A- **Elisabeth de BAYNE**. Baptisée à Berlats le 16 juillet 1695[1614]. Le 22 septembre 1774 elle fut marraine de Jacques Louis Antoine de Durand de Bonne, son petit-fils[1615].
Etant âgée de 15 ans elle épousa, le 3 mars 1710, **Jean Louis de DURAND de BONNE**, seigneur de Calmels, âgé de 33 ans, capitaine de dragons, fils de feu Daniel de DURAND de BONNE et de Jeanne de BONAFOUS, du lieu de Calmels[1616] (Calmels est à 1 km de Berlats.) Elle apporta à son mari la terre de Berlats car celui-ci s'en qualifia dès 1711[1617].
Ils eurent :

[1604] AD. Aude B 41
[1605] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…,* II, p. 1044.
[1606] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres
[1607] RP. Berlats.
[1608] R.P. Berlats
[1609] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres
[1610] RP. Berlats.
[1611] R.P. Berlats ; Vergnette, *op.cit.,* II, p.230
[1612] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* II, p.230
[1613] R.P. Berlats pour toutes les données sauf mention particulière
[1614] RP. Berlats.
[1615] RP. Rayssac.
[1616] RP. Berlats
[1617] RP. Berlats.

-Jean Louis François Jacques de Durand de Bonne, baptisé le 27 décembre 1711[1618].
-Madeleine Isabeau de Durand, baptisée le 1er janvier 1713.
-Daniel Jean Louis de Durand de Bonne, baptisé le 1er juillet 1714, parrain Daniel de Durand de Bonne, marquis de Sénégas, marraine Gabrielle de Bayne (*très probablement la tante du baptisé.)*
-Louis François de Durand de Bonne, baptisé le 11 novembre 1715
-Jeanne de Durand de Bonne, baptisée le 10 juillet 1717.
-Louis de Durand de Bonne, baptisé le 7 février 1719, parrain Louis de Goudon, habitant Lacaune, marraine Catherine de Bayne (*très probablement la tante du baptisé.)*
-Marianne Françoise de Durand de Bonne, baptisée le 30 octobre 1720.
-Louis Auguste de Durand de Bonne, baptisé le 23 novembre 1725, parrain Louis de Bourbon, marquis de Malause.
-Louise Angélique Gabrielle de Durand de Bonne baptisée le 12 décembre 1737, parrain son frère Jean Louis François Jacques, marraine sa sœur Jeanne.

B- **Gabrielle de BAYNE**,nommée avec sses parents elle fut baptisée à Berlats le 15 janvier 1697[1619].
Elle épousa, le 10 février 1730, **Jacques de VERDIGUIER**, seigneur de la Salle, fils de feu François de VERDIGUIER et de Lucrèce de CORNEILLAN[1620].
Il mourut le 11 juillet 1743.

C- **Catherine de BAYNE**, baptisée à Berlats le 26 novembre 1698. Catherine de Bayne de Berlats mourut de la petite vérole le 22 septembre 1732[1621].

On ne connaît pas de descendance masculine à Charles de Bayne, seigneur d'Escroux et de Berlats, sa fille aînée Elisabeth de Bayne apporta la terre de Berlats à son mari Jean Louis de Durand de Bonne.

8.3 Eléonore de BAYNE,
Elle mourut le 3 mai 1670[1622].
Elle avait épousé, le 3 mars 1658, **Marquis de LA ROQUE**, seigneur de Lacam[1623].
Ils vivaient au château de Lacam. Marquis de La Roque, seigneur de Lacam, fut maintenu noble le 13 janvier 1671[1624].
Ils eurent[1625]:

[1618] RP. Berlats., pour tous les baptêmes.
[1619] RP. Berlats.
[1620] AD.Tarn GG 21
[1621] E.R Castres
[1622] E.R Roquecourbe
[1623] E.R Roquecourbe
[1624] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres

-Jacques de La Roque, baptisé le 16 avril 1659, parrain Jacques de La Roque, marraine Olympe de Veyne.
-Jeanne de La Roque, baptisée le 1er juin 1660, parrain Jean de Veyne, seigneur d'Escroux et de Berlats, *son grand-père,* marraine Jeanne de Poncet.
-Jeanne de La Roque, baptisée le 24 mars 1663, parrain Louis de La Roque, seigneur de Montfort, marraine Jeanne de Bayne, femme de M. de Linas.
-Jean de La Roque, baptisé le 20 janvier 1664, parrain Jean de Bayne d'Escroux, *son grand-père.*
-Marie et Gabrielle de La Roque, baptisées le 9 décembre 1664, marraine Gabrielle de Bayne (et *Charles* de Bayne, veuve du sieur de la Capelle, et Marie de Martin, acte pas clair), Gabrielle de Bayne, marraine, est probablement la femme de Philippe de Bayne, il manque une partie de la phrase, la seconde marraine pourrait être la veuve du sieur de La Capelle ou Marie de Martin.
-Isabeau de La Roque, baptisée le 12 février 1666, parrain Philippe de Saix, seigneur de Paulignan, marraine Isabeau de La Roque.
-Marquise de La Roque, baptisée le 9 janvier 1667, parrain M.Me Louis de Poncet, receveur du Roi au diocèse de Castres, marraine Marquise d'Aliès.
-Suzanne de La Roque, baptisée le 1er février 1668, parrain Jean Jacques de Goudon, seigneur de *Malbus,* marraine Suzanne de Ligonnier.

8.4 Olympe de BAYNE.
Elle fut marraine, à Roquecourbe, le 29 avril 1659, de son neveu Jacques de La Roque[1626].
Elle épousa, par contrat du 14 février 1662, **Philippe de SAIX**, seigneur de Paulignan, fils de feu Guillaume de SAIX, seigneur de Paulignan, et de Marquise de *CITTRY*[1627] *(*très probablement erreur de transcription pour *CITON* car le marié était assisté de François de *Citton.*)
Philippe de Saix fut le 12 février 1666, à Roquecourbe, parrain d'Isabeau de La Roque, sa nièce par alliance[1628].

II
Seigneurs de La Capelle et de Rouyré devenus seigneurs d'Alos.

L'auteur de cette branche, Jonathan de Bayne, était fils de Charles de Bayne, seigneur d'Escrouts, et de Suzanne de Castelpers.

VII Jonathan de BAYNE, seigneur de La Capelle
Il mourut avant le 26 juin 1655, date du testament de sa femme Olympe Alary, veuve, faisant un legs à son fils Pierre de Bayne[1629].

[1625] E.R Roquecourbe
[1626] E.R. Roquecourbe.
[1627] AD. Aude B 44
[1628] E.R. Roquecourbe.
[1629] *Dossiers bleus*

Il avait épousé, le 27 juin 1631, **Olympe d'ALARY** de Tanus, fille de Philippe d'ALARY de Tanus et de Marguerite d'HEBRAIL[1630]. On trouve Jacques d'Alary, baron de Tanus, seigneur de Rouiré, fils de Philippe, qui épousa le 21 janvier 1635 Catherine de Saunhac[1631], il est probablement son frère.
Ils eurent[1632]:

8.1 Philippe de BAYNE, qui suit.

8.2 Pierre de BAYNE, seigneur de *Blancafort* (probablement Blanquefort dans le Tarn) maintenu noble à Castres le 31 décembre 1668[1633].

VIII Philippe de BAYNE, seigneur de Rouyré en Albigeois (terre qui a été probablement apportée par sa mère.)
Il fut maintenu noble le 31 octobre 1668[1634]. Le 21 octobre 1671 il fut présent au baptême de Françoise Le Noir de Cambon, fille de Marc Antoine Le Noir, seigneur de Cambon, et de Françoise de Tonnac[1635].
Il avait épousé, le 27 août 1658, **Marie de TONNAC** d'Alos, fille de Pierre de TONNAC, seigneur d'Alos et de la Mothe et de Bernardine de ROZEL[1636]. Pierre de Tonnac, présumé père de la mariée était fils de Jean de Tonnac, seigneur de Cantemerle, et d'Elisabeth de Bayne[1637].
Ils eurent :

IX François de BAYNE, seigneur de Saint-Paul puis de Rouyré.
Sa seconde épouse et lui habitaient Rouyré en 1728 (contrat de mariage de leur fils Jean Jacques.)
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 20 décembre 1693, **N…de NOAILHAN** (selon le second contrat de mariage de François de Bayne.)
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 28 janvier 1697, **Marie Anne d'AVESSENS**, fille de Jean Jacques d'AVESSENS, seigneur de Saint-Rome, et de Marie de ROZEL[1638].
Enfants du second lit :

10.1 Jean Jacques de BAYNE, qui suit.

10.2 Françoise de BAYNE d'Alos, elle mourut à Alos le 10 décembre 1780, âgée de 80 ans[1639].

[1630] M. Vuillier, sans fournir la preuve.
[1631] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, p. 38.
[1632] *Dossiers bleus*
[1633] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres
[1634] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres
[1635] E.R Roquecourbe
[1636] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tonnac,* produisant la preuve.
[1637] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* III, p.244, Généalogie Rozel
[1638] AD.HG Reg. Ins 33
[1639] R.P. Alos

X Jean Jacques de BAYNE, seigneur de Rouiré et d'Alos.
Né vers 1698 il mourut à Alos le 21 mai 1784, âgé de 86 ans[1640]. La terre d'Alos lui venait très probablement de sa grand-mère Marie de Tonnac d'Alos.
Il avait épousé, par contrat du 26 octobre 1728, enregistré le 1er juin 1731, **Suzanne de MEJANEL**, fille de David de MEJANEL, seigneur de Villeneuve et de *Rieubron,* et d'Alix de *VIGNOLET* (très probablement VIGNOLLES) de Montvaillant, habitant Montpellier[1641].
Ils eurent :

11.1 Philippe Marguerite Bernard de BAYNE, qui suit.

11.2 François Jean Joseph de BAYNE, seigneur de Rouiré.
Le 22 novembre 1770 il fut le parrain de sa nièce Marie Louise Cécile de Bayne puis le 6 février 1780 de son neveu François Jules Léopold Casimir de Bayne[1642], le 1er janvier 1781 de sa nièce Sylvestre Louise Honorée de Bayne. C'est très probablement lui qui dit M. de Bayne *du Roure* (de Rouyré), prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Toulouse[1643].
C'est très probablement lui (on ne cite pas d'autre frère), qui d'une alliance inconnue eut :

Françoise Thérèse Suzanne de BAYNE. Le 6 février 1780, elle fut marraine de son cousin-germain paternel, François Jules Léopold Casimir de Bayne[1644].

Honorée de BAYNE. Le 1er janvier 1781 elle fut marraine de sa cousine-germaine paternelle Sylvestre Louise Honorée de Bayne[1645]

XI Philippe Marguerite Bernard de BAYNE, chevalier, seigneur d'Alos, il vivait au château d'Alos (à 7 km de Cordes, Tarn.)
Il épousa, en 1766, **Anne CHICOILLET de CORBIGNY**[1646], fille de Claude CHICOILLET (alias CHICOILET alias CHICOLET) de CORBIGNY et de Catherine MARTIN. Catherine Martin, veuve de Claude Chicoillet de Corbigny, habitant Alos depuis 8 ans, y mourut le 22 mars 1784[1647].
Anne Chicoillet de Corbigny mourut le 21 avril 1808, Philippe Marguerite Bernard de Bayne, propriétaire, sans profession, vivait le 1er mars 1813, date du mariage de sa fille Jeanne Catherine Adélaïde. C'est très probablement lui qui dit M. de Bayne d'Alos, seigneur du fief d'Alos, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Toulouse[1648].
Ils eurent[1649]:

[1640] R.P. Alos
[1641] AD.HG Reg. Ins 35
[1642] RP. Alos.pour les 3 baptêmes
[1643] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1644] RP. Alos.
[1645] RP. Alos.
[1646] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1647] R.P. Alos
[1648]Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1649] R.P. Alos

12.1 Marguerite Catherine Barbe Jeanne de BAYNE, elle fut baptisée à Alos le 12 août 1767, parrain Jean Jacques de Bayne, seigneur de Rouiré, grand-père paternel, marraine Catherine Martin, marraine du côté maternel.

12.2Jean Claude Alexandre de BAYNE, il fut baptisé à Alos le 6 novembre 1768, marraine Suzanne de Méjanel, épouse de Jean Jacques de Bayne, seigneur de Rouyré, sa *tante maternelle* (en réalité sa grand-mère paternelle.)

12.3 Marie Louise Cécile de BAYNE, elle fut baptisée à Alos le 22 novembre 1770, parrain François Jean Joseph de BAYNE, seigneur de Rouyré, oncle paternel, elle mourut à Alos le 11 octobre 1773, âgée de 3 ans et 6 mois.

12.4 Françoise Hippolyte de BAYNE, elle fut baptisée à Alos le 14 janvier 1773, marraine Catherine Barbe Jeanne de Bayne, sœur de la baptisée, au nom de Françoise de Bayne (*probablement sa tante.)* Elle mourut à Alos le 12 janvier 1776, âgée de 3 ans.

12.5 Marie Clotilde de BAYNE, elle fut baptisée à Aos le 31 mars 1774, parrain Jean Claude Alexandre de Bayne, frère de la baptisée, marraine Marie de Villeneuve, tante maternelle.

12.6 Jean Joseph de BAYNE, qui suit.

12.7 François Jules Léopold Casimir de BAYNE, il fut baptisé à Alos le 6 février 1780, parrain François Jean Joseph de Bayne, seigneur de Rouyré, marraine Françoise Thérèse Suzanne de Bayne, cousine germaine paternelle.

12.8 Sylvestre Louise Honorée de BAYNE, elle fut baptisée à Alos le 1er janvier 1781, parrain François Jean Joseph de Bayne, seigneur de Rouyré, marraine Honorée de Bayne, cousine germaine paternelle, elle mourut à Alos le 5 juin 1791, âgée de 11 ans.

12.9 Jeanne Catherine Adélaïde de BAYNE.
Née à Alos le 11 février 1778 (selon l'acte de mariage), elle épousa à Alos le 1er mars 1813, âgée de 35 ans 18 jours, sous le nom de Jeanne Catherine Adélaïde BAYNE, **Jean Pierre CHATARD CAUZIERES**, négociant, âgé de 49 ans 5 mois 8 jours, né à Cauzières, paroisse de Padiès, le 20 septembre 1763, fils de feu Victor CHATARD La Devèze, mort à Cauzières le 30 brumaire An XIII, et de Marie Anne GLEYROSE, morte à Cauzières le 14 février 1807[1650].

[1650] État civil d'Alos

XII Jean Joseph de BAYNE, fils aîné, selon Chaix d'Est-Ange, il fut baptisé à Alos le 16 mars 1776, le parrain fut Jean Claude Alexandre de Bayne, son frère, la marraine fut Suzanne de Villeneuve, tante maternelle
Il fut admis en 1785 à l'École Militaire de …

Selon Chaix d'Est-Ange cette branche avait conservé la terre d'Alos *jusqu'à nos jours*…

III
Branche des seigneurs de Rayssac

L'auteur de cette branche, César de Bayne, était fils de Charles de Bayne, seigneur d'Escrouts, et de Suzanne de Castelpers.

VII César de BAYNE, seigneur de la Valette.
Il testa le 12 avril 1633, nommant son fils Jonathan et ses filles Elisabeth et Eléonore de Bayne, Nicolas de Bayne, son fils aîné, sa femme Eléonore de Barbé et son frère Jean de Bayne, seigneur d'Escroux[1651], et mourut avant le 5 janvier 1641 date du contrat de mariage de son fils Nicolas.
Il avait épousé, le 5 avril 1621, **Eléonore de BARBE**, héritière de la seigneurie de Rayssac[1652], dite par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Nicolas de Barbé, seigneur de Rayssac.
Ils eurent :

8.1 Nicolas de BAYNE, qui suit.

8.2 Jonathan de BAYNE, il testa le 28 mars 1696[1653].

8.3 Eléonore de BAYNE. Elle épousa, au château de Rayssac, le 1er juin 1644, par contrat du 22 mai précédent, **Pierre de LABAT**, seigneur de *Taillebosc* (Taillefer ?), fils de noble. Jean de LABAT, seigneur de la maison noble de Taillefer[1654].

8.4 Elisabeth de BAYNE.

VIII Nicolas de BAYNE, seigneur de Rayssac (dans le canton de Montredon-Labessioné, Tarn, à 9 km de Saint-Antonin-de-Lacalm.)
Il fut maintenu noble le 31 octobre 1668[1655] (avec Philippe de Bayne, seigneur d'Escroux, selon Chaix d'Est-Ange.)
Il avait épousé, par contrat du 5 février 1641, **Françoise de BRANDOUIN**, fille de Jean de BRANDOUIN, seigneur de Puget, Balagué, et de Françoise de ROUVIERE (et non

---

[1651] *Carré d'Hozier n°70*
[1652] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1653] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1654] E.R Vabre ; AD. Aude B 38 qui écrit d'Alebert
[1655] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres

ROUBIERE, Villain indique l'orthographe correcte, elle était héritière de la seigneurie de *Blan*, diocèse de Vabres), le marié était assisté de Jean de Bayne, seigneur d'Escroux[1656].
Françoise de Brandouin mourut avant le 10 mai 1667, date du contrat de mariage de son fils Alexandre.
Ils eurent :

9.1 Alexandre de BAYNE, sieur de Beaux, au moment de son mariage.
Il fut maintenu noble le 31 octobre 1668[1657].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 10 mai 1667, **Jeanne de RICARD**, fille de noble René de RICARD, seigneur de la Mouline, *Baines,* et de Marguerite de GARTOULE[1658], selon Maurice Vuillier le mariage eut lieu le 30 avril 1667, la mariée était née en 1642.
Il avait épousé, en secondes noces, le 23 décembre *1674*, Madeleine *RANCTIN*[1659] (très probablement de RANCHIN, famille de la région nîmoise.)
Enfant issu du second lit :

Eléonore de BAYNE, née en *1671*(incompatible avec la date de mariage de ses parents), elle mourut en 1676[1660].

9.2 Louis de BAYNE, qui suit.

9.3 Jeanne de BAYNE.

IX Louis de BAYNE, seigneur de Saint-Martin puis seigneur de Rayssac.
Il fit enregistrer son blason en 1696, au registre d'Albi[1661]. Le 21 juillet 1700 il assista au contrat de mariage de Joseph de Brunet de Castelpers Lévis de Panat et de Marie de Toulouse et de Lautrec (La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres.)[1662].
Il avait épousé, le 30 novembre 1688, **Marguerite de PUJOL**, fille de Jean de PUJOL, seigneur et baron de La Grave, et de Françoise de *BOURNIE de Tailhanc*[1663].
Ils eurent[1664] :

10.1 Jean de BAYNE, qui suit.

10.2 Jonathan de BAYNE.

10.3 Pierre de BAYNE, qui suivra.

[1656] AD. Aude B 37; *Carré d'Hozier n°70*
[1657] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* Castres
[1658] *Carré d'Hozier n°70* qui écrit Gartoul
[1659] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1660] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1661] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1662] AD. Aude B 50
[1663] *Carré d'Hozier n°70*
[1664] Maurice Vuillier, du n°2 au n°5

10.4 Jean de BAYNE.

10.5 Jean Noël de BAYNE.

.

10.6 probablement Louis de BAYNE, capitaine dans le régiment de Hainaut, il mourut à Rayssac le 28 décembre 1751, âgé de 54 ans[1665].

10.7 probablement Marie de BAYNE de Rayssac. Elle épousa, par pactes du 13 janvier 1731, François de PASCAL, seigneur de Rochegude et du Clos, fils de François de Pascal, seigneur de Rochegude, et de Catherine de Salvan ; devenu veuf il épousa, par contrat du 6 octobre 1738, Marie Rose de Combettes de Caumont[1666].

X Jean de BAYNE, seigneur de Rayssac, Jannès (à 7 km de Marssac-sur-Tarn, Tarn). Né vers 1689, il mourut à Rayssac le 24 février 1769, âgé de 80 ans[1667].
Il avait épousé, par contrat du 19 juin 1723, **Françoise de ROQUEFEUIL** de Londres, fille d'Henri de ROQUEFEUIL, baron de Londres, vicomte de La Rode, seigneur de Cournonsec, etc., et de Claire Théodore de GIRARD, sa première épouse[1668].
Ils eurent :

11.1 Jean Henri Scipion de BAYNE, qui suit.

11.2 probablement Madeleine de BAYNE de Rayssac. Elle épousa **Jean de GAUTRAND**, seigneur de Prades et mourut au château de Rayssac, le 30 juin 1774, était présent Pierre de Bayne, seigneur dudit Rayssac[1669]. Comme on ne connaît pas la date du mariage elle pourrait être située au degré suivant (fille de Pierre de Bayne, seigneur de Rayssac.)

XI Jean Henri Scipion de BAYNE.
Né à Albi le 19 avril 1724, il fut baptisé le 22 à Saint-Salvy d'Albi. Il entra à la Petite Ecurie en 1736, certificat sans preuves du 2 avril 1738[1670]. Il fut nommé cornette de carabiniers à la brigade de Piémont le 14 octobre 1740, il abandonna en 1742[1671].
La branche des seigneurs de Rayssac étant continuée par Pierre de Bayne, seigneur de Rayssac, Jannès, que l'on peut supposer être l'oncle de Jean Henri Scipion (il ne peut être son fils vu la chronologie), il est probable que Jean Henri Scipion de Bayne n'eut pas de descendance masculine (et pas de descendance féminine non plus ou si celle-ci exista, sans alliance.)

***

[1665] R.P. Rayssac
[1666] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* III, p.106
[1667] R.P. Rayssac
[1668] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* III, p.111 ; mariage indiqué par Chaix d'Est-Ange et *Carré d'Hozier n°70*
[1669] R.P. Rayssac
[1670] *Carré d'Hozier n°70* qui indique son ascendance depuis Charles de Bayne, père de César
[1671] G. d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du Roi…,* p.82

X bis Pierre de BAYNE, seigneur de Rayssac, Jannès, Saint-Germain.
C'est très probablement lui qui, le 21 juin 1777, fut le parrain de Marie Anne de Bayne de Rayssac[1672], sa présumée petite-fille. Il avait très probablement hérité des terres de Rayssac et de Jannès, de son frère Jean (mort en 1769) ou de son neveu Jean Henri Scipion.
Il avait épousé, le 25 février 1727, à Ambres, **Anne Louise de BERNE**, fille de Guyon de BERNE, comte de Labastide et de Catherine Thérèse de BERNARDY (épousée le 14 décembre 1709 à Fiac), elle mourut le 6 février 1770, âgée de 60 ans[1673].
Ils sont très probablement les parents de :

11.1 Pierre de BAYNE, qui suit.

11.2 François Pierre René de BAYNE, chevalier, seigneur de Barre, Gos (il est frère de Pierre de Bayne, seigneur de Rayssac, Jannès.)
C'est très probablement lui qui dit M. de Bayne de Barre prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres, tant en son nom qu'au nom de M. de Bayne de Rayssac[1674]. M. de Bayne de Rayssac était probablement Pierre de Bayne, frère de François Pierre René.
C'est très probablement lui qui d'une alliance inconnue eut :

Marie Charlotte de BAYNE de Barre, marraine le 19 octobre 1780 de sa cousine germaine Marie Elisabeth Eulalie de Bayne de Rayssac[1675].

XI Pierre de BAYNE, seigneur de Rayssac, Jannès.
Il épousa **Jeanne Marie Anne de BELOT** de *Travassac* (Terralbe ?)
Ils eurent[1676] :

12.1 Pierre Jean Charles de BAYNE, né vers 1773, il mourut à Rayssac le 12 août 1775, âgé de 2 ans.

12.2 René Louis Marie de BAYNE, qui suit.

12.3 Marie Anne de BAYNE, elle fut baptisée, à Rayssac, le 21 juin 1777, parrain Pierre de Bayne, seigneur de Rayssac, aïeul paternel, marraine Marie Jeanne de Belot de *Terassac* (Terralbe ?)

12.4 Marie Elisabeth Eulalie de BAYNE, elle fut baptisée à Rayssac, le 19 octobre 1780, le parrain fut René Louis Marie de Bayne, frère de la baptisée, marraine Marie Charlotte de Bayne de Barre, sa cousine germaine[1677].

[1672] RP. Rayssac.
[1673] *Héraldique et Généalogie* n°168, p.238, Berne(de), par Stéphane Cosson, qui a écrit un article sur la famille de Berne dans la Revue du Tarn, n°170, 1998, pp.313-320 ; R.P. Rayssac pour le décès
[1674] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[1675] RP. Rayssac.
[1676] R.P. Rayssac
[1677] RP. Rayssac.

XII René Louis de BAYNE.
Il fut baptisé, à Rayssac, le 21 juillet 1774, parrain François Pierre René de BAYNE, chevalier, seigneur de Barre, Gos, marraine Anne Cécile Rose de Marliave de *Contal*[1678].
Il fut auditeur au Conseil d'Etat, sous-préfet d'Albi en 1812, et mourut, à Rayssac, le 4 juin 1838, selon l'acte de mariage de sa fille Renée Louise.
Il avait épousé **Jeanne Françoise de LOSTANGES**. Elle mourut à Gaillac le 24 mars 1812 (selon l'acte de mariage de sa fille Renée Louise.)
Ils eurent :

13.1Gratien Guy Charles de BAYNE, qui suit.

13.2 Renée Louise de BAYNE, elle naquit à Gaillac le 21 mars 1812[1679].
Elle épousa, à Rayssac, le 20 décembre 1842, âgée de 30 ans, **Maximilien Joseph Paul Pierre François de TONNAC VILLENEUVE,** âgé de 38 ans, né à Gaillac le 27 décembre 1803, juge de paix à Blida (Algérie), fils de feu François Joseph de TONNAC VILLENEUVE, mort à Gaillac le 7 septembre 1835, et de Louise Claire de SALABERT, morte à Gaillac le 30 juin 1818[1680].

Eugénie de Guérin (1805-1848) était en correspondance suivie avec Louise de Bayne vivant à Gaillac. Cette correspondance a été publiée par Emile Barthès, Editeur J.Gabalda et fils, Paris 1929, elle mentionne la famille de Bayne, l'enfance de Louise, la correspondance avec Rayssac. *Albia Christiana,* revue historique des anciens diocèses d'Albi et de Castres, publie également cette correspondance.

XIII Gratien Guy Charles de BAYNE, il naquit vers 1810 (il avait 32 ans le 20 décembre 1842.)
Il est probablement le grand-père de Louise de BAYNE de Rayssac qui épousa, vers 1900, Emmanuel de BOUTTES, né en 1868, fils d'Etienne Alfred de Bouttes et d'Anne Dardigna.
Ils eurent une fille Anne Marie de Bouttes née le 18 avril 1906[1681].

Les Bouttes apparaissent souvent dans la correspondance de Gaston de Roquemaurel (officier de marine) avec Théodore de Roquemaurel, son demi cousin-germain qui avait épousé Dorothée de Vignes-Cayras. Jean Joseph Léon de Bouttes, grand-père d'Emmanuel, avait épousé Elisabeth Joséphine Adélaïde de Vignes-Cayras, sœur de Dorothée. Leur fille Eudoxie avait épousé Ernest Eugène Gauldrée-Boileau, marquis de Lacaze.

Selon Chaix d'Est-Ange la branche des seigneurs de Rayssac conserva Rayssac *jusqu'à nos jours.*

[1678] R.P. Rayssac
[1679] E.C Gaillac
[1680] E.C Gaillac
[1681] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.419

IV
Personnes isolées

24 mai 1545, Mariage entre Jean BERTRAND, seigneur de Belleporte, et Bernardine de BAYNE[1682].

15 juin 1564 Confirmation d'une sentence du sénéchal de Carcassonne concernant Charles de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, et Marguerite de BAYNE [1683].

21 octobre 1607 Don de tous ses biens par Isabeau de *FOGLARIN* d'AURE, dame de *Roquesère* (probablement Roquefère) à Gabriel de BAYNE, écuyer, habitant Capestang[1684].
Une Isabeau d'Aure de *Flogalin* avait épousé Jean de Bertrand, premier président au parlement de Toulouse, seigneur de Quatorze, baron de Roquefort, leur fille Louise de Bertrand épousa en 1631 Jean Roger de Foix.

11 septembre 1664, Marquis de BAYNE, seigneur de Gos, *Elbore,* et Marie de BAYARD ont une fille Gabrielle de BAYNE, non rattachés, leur fille épouse par contrat Philippe de BAYNE, seigneur d'Escroux, Berlats. Le lieu de Gos est probablement celui en Barre (Tarn), il faut probablement lire Marquis de Bayne, seigneur de Gos et de Barre (au lieu de Gos, *Elbore)*

12 mai 1728 Décès de noble Michel de *BENNE*, de cette ville, présents nobles Etienne et Michel de *BENNE,* frères dudit [1685].

1735-1791 Jean Baptiste de BAYNE, mort en 1735, avait épousé Louise de CLERMONT, morte en 1743.
Leur fille Louise de BAYNE épousa Jean Baptiste de COSSON de La Sudrie (famille du Périgord), elle mourut en 1791.

1838 Charles de BAYNE épousa en 1838 Marie BARON de MONTBEL, fille de Guillaume Isidore, comte BARON de MONTBEL, et de Catherine d'ASPE, sa première épouse, née le 8 décembre 1816, elle mourut le 20 mai 1873, son mari mourut le 6 août 1879[1686].

Douillac, révision le 30 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[1682] AD. Tarn et Garonne C 82
[1683] AD.HG B 57
[1684] AD. Aude B 26
[1685] E.R Castres
[1686] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.112

Famille de BAZON, à Cazères

I Seigneurs de Labernède **p.233**

II Seigneurs de Larrouzet **p.249**

III Seigneurs de la Hajau et de Montberaud **p.252**

IV Personnes isolées **p.256**

La généalogie qui suit est relative à une partie de la famille de Bazon, originaire de Cazères, d'autres membres de cette famille apparaissent dans des actes à Cazères dans la première moitié du 16ème siècle et ultérieurement, ils n'ont pas été rattachés.
En ce qui concerne la partie qui nous intéresse, des membres de cette famille de marchands et de notaires de Cazères, s'allièrent à des familles nobles dans la première moitié du 16ème siècle et acquirent des biens nobles, les enfants du second mariage de Me Jean Bazon, notaire, furent qualifiés nobles, ils s'allièrent pour la plupart à des familles nobles et acquirent des biens nobles. Cette famille par la qualité de ses alliances acquit de grands biens et devint une des plus riches de la région de Cazères, ses membres résidaient pour la plupart à Cazères et aux environs.
Elle se divisa en deux branches principales, celle des seigneurs de Labernède et celle des seigneurs de Larrouzet, qui toutes deux s'allièrent plusieurs fois à la famille Hunaud de Lanta une des plus importantes de la région (4 alliances), et à la famille de Méritens (3 alliances.)
Cette généalogie a été établie en grande partie avec des actes fournis par Maurice Vuillier.
Cette famille portait : « d'argent à l'ormeau de sinople terrassé de sable.[1687] »

Une autre famille de Bazon, originaire de Mantoue, s'établit en Guyenne au milieu du 16ème siècle, où elle acquit la baronnie de Baulens (Lot-et-Garonne), elle fut maintenue dans sa noblesse en 1669.

I
Seigneurs de La Bernède

I N…BAZON, eut au moins deux fils :

2.1 Jean BAZON qui suit

2.2 sire François BAZON, chaussetier. Il est cité le 21 janvier 1542, dans le testament de son frère Jean, il testa le 30 janvier 1570, il avait épousé **Guillelme SALEIX**[1688].
Il fit un compromis le 6 juillet 1571 avec noble Jean de *LASEUBE (c'est Jean Seube, beau-frère Méritens),* capitaine de Cazères[1689], fit un codicille le 17 mai 1572, et mourut avant le 25 juin 1572 date du mariage de son fils aîné Jean[1690].
Ils eurent :

A) Jean BAZON *dit le Collegiat* ou *le Couleyrat,* il fut assassiné en août 1574. Le 25 juin 1572 il avait épousé **Catherine d'ARBAS**, elle, sans le consentement de ses parents, son mari n'étant pas de sa qualité, fille de noble Alexandre d'ARBAS[1691], seigneur de La Salvetat (en Saint-Julien), et de Bertrande GENSE, sa première épouse, Jeanne d'ARBAS, leur autre fille avait

[1687] Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département de l'Ariège*
[1688] AD.HG 3 E 9431 Cazères
[1689] AD.HG 3 E 15995 Cazères
[1690] AD.HG 3 E 9433 Cazères
[1691] AD.HG 3 E 9433 Cazères

épousé noble Jean BOYER, seigneur de Moncaup. En 1575 Catherine d'ARBAS, veuve fit un compromis avec la famille Jourdan[1692].
Ils eurent :

AA) Samson BAZON, qui mourut dès 1577, date à laquelle sa mère était son héritière[1693].

AB) probablement Bernarde BAZON, morte avant 1619[1694], selon une transaction à cette date.

B) autre Jean BAZON. Il est probablement le père de Jean BAZON cité dans le testament de Catherine d'Arbas, reçu le 15 juin 1575, dans lequel il est dit fils de feu autre Jean Bazon, son premier mari, alors que son premier mari était Jean Bazon, fils aîné, donc ce Jean Bazon fils d'autre Jean Bazon doit être plus vraisemblablement situé ici. Par ailleurs il n'est pas cité dans le testament de Regnaud de Bazon second mari de Catherine d'Arbas, alors qu'il cite Samson Bazon.

C) Jacques BAZON, il épousa **Bertrande LABAT**. Il mourut avant le 30 janvier 1570[1695], elle vivait en 1585[1696] (on cite en 1595 Jacques Bazon fils de François Bazon, marchand de Cazères.)

D) Jeanne BAZON, elle épousa **Michel JOURDAN**, marchand de Cazères, lequel mourut avant 1577[1697].

II Me Jean BAZON, notaire de Cazères. Il fut nommé, le 14 janvier 1523, tuteur des enfants pupilles de Raymond d'Arbas et de Peyronne *Despachalles,* par le testament de Raymond d'Arbas, son fils Jean Bazon devait devenir le desservant d'une chapelle fondée par le testateur, quand il serait prêtre[1698]. Étant nommé en premier comme tuteur des enfants de Raymond d'Arbas et son fils nommé desservant de la chapelle fondée par le testateur, il était certainement un proche parent du testateur, probablement son beau-frère. Le 2 mai 1531 il était encore tuteur des enfants de Raymond d'Arbas.
Il testa le 21 janvier 1542 citant sa femme Jacma de Méritens, citant Gasparde d'Arros issue du premier mariage de sa femme, Jacma de Méritens, avec Me Bernard d'Arros ; sa fille Bernarde Bazon, femme de Me Arnaud Sarraute, Jeanne Guillemette Sarraute, fille de ladite Bernarde et nièce (petite-fille) dudit testateur ; Jacques Bazon, son fils, marié à Marguerite *Auscuns*, Arnaud Jacme et Catherine, fils et fille dudit Jacques ; Marguerite Bazon, sa fille ; Jean, François, Alexandre, Arnaud, Robert Bazon, ses fils, en pupillarité ; il institua héritier

[1692] AD.HG 3 E 9436 Cazères
[1693] AD.HG 3 E 9362 Cazères
[1694] AD.HG 3 E 16314 p. 60,
[1695] AD.HG 3 E 9431 Cazères
[1696] AD.HG 3 E 9444 Cazères
[1697] AD.HG 3 E 9362 Cazères
[1698] C. Monthieu, *Cazères,* Lacour Redivivia, 2002

universel Me Jean Bazon, prêtre, son fils ; il avait pour frère François Bazon, chaussetier ; il vivait le 5 mai 1542[1699].
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1505[1700] ?), **Margalide *d'AUSAN* (AUSSAN)** fille de Jean *AUSAN* (AUSSAN), on verra ultérieurement une alliance de la famille Aussan avec la famille de Villemur[1701].)
Il avait épousé, en secondes noces, (vers 1530), bien avant le 6 février 1538, car ils avaient au moins 5 enfants en 1542, **Jacma de MERITENS**, fille de Jean de Méritens, damoiseau, seigneur de Rozès (en Saint-Girons, Ariège), et de Jeanne de Martres[1702]. Jacma de Méritens était veuve de Bernard d'Arros, dont elle avait eu trois enfants. Les parents de Jacma de Méritens s'étaient mariés par contrat 3 mars 1495, elle devait être née vers 1500, elle avait épousé en premières noces, Bernard d'Arros, selon l'acte du 6 février 1538, dont plusieurs enfants, elle l'avait probablement épousé dès 1520.
Me Jean Bazon reçut, de sa seconde épouse, 142 livres 16 sous de droits qu'elle avait sur la succession de son premier mari, avec cette somme il acheta le territoire de Picayne appartenant à Me Guy Cabarret, notaire, et à Anne d'Arros, sa femme, fille de Bernard d'Arros et de Jacma de Méritens.
Jacma de Méritens vivait le 9 août 1570, date d'un accord avec Philippe Bonnet, veuve de M.Me Alexandre de Bazon, pour restitution de son douaire[1703]
Enfants du 1er lit :

3.1 Jean BAZON, prêtre, héritier universel de son père le 21 janvier 1542, supra *(étonnant)*.

3.2 Jacmet (Jacques) BAZON, marchand de Cazères. Il épousa Marguerite *AUSCUNS* (confusion avec sa mère ?), il fit un achat en 1566 sur les biens de noble Barthélemy d'Abadie, seigneur de Larrouzet[1704], lequel Barthélemy d'Abadie et sa mère Peyronne *Treique* avaient acheté en 1560 la maison de Larrouzet à sire François Bazon, marchand de Cazères, pour 200 livres, Barthélemy d'Abadie était alors âgé de plus de 20 ans et moins de 25 ans[1705]. Il avait une sœur, Anne d'Abadie, laquelle avait épousé Me Bernard *Bascoulz,* avocat à Toulouse, dont elle était veuve en 1566 (elle était fille de noble Pierre d'Abadie, seigneur de Larrouzet). Jacques Bazon prit en apprentissage le 2 juillet 1567 François Soulancé, fils de feu Raymond Soulancé[1706], et mourut après le 7 novembre 1572, date d'une reconnaissance de dette[1707].
Ils eurent :

[1699] AD.HG 3 E 15975 Cazères
[1700] Leur fils aîné Jean Bazon était apprenti prêtre en 1523
[1701] En 1616 Claude de Villemur, fille de feus noble Pierre de Villemur et Peyronne de Castet, sœur de Sans de Villemur, prêtre, est femme de Pierre Aussan, marchand de l'Isle *(en Dodon)*
[1702] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MERITENS*
[1703] AD.HG 3 E 9431 Cazères
[1704] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[1705] AD.HG 3 E 15988 Cazères
[1706] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[1707] AD.HG 3 E 17624 Rieux

A- **Arnaud Jacme BAZON**. Il épousa, avant le 19 juillet 1566, *honnête fille* **Domenge BON**, fille de *sire*[1708] Pierre BON, de l'Isle en Dodon[1709]. Arnaud Bazon, trésorier de Comminges, mourut avant le 14 août 1567[1710]. La charge de trésorier de Comminges, exercée par Arnaud Jacme Bazon, fut peut-être héritée de son beau-père Pierre Bon. Si ce dernier est celui qui avait épousé en premières noces, par contrat du 3 mars 1540, Catherine de Benque et en secondes noces Marguerite de *Sens* (*Sers ?; Gense, famille de Cazères ?*), il eut trois fils prénommés Pierre, dont l'un épousa Eléonore de Ferrier, et au moins une fille Domenge, de son second mariage, laquelle épousa Jean de Bazon de La Bernède, il aurait pu avoir une autre fille Domenge issue de l'un ou l'autre mariage qui serait l'épouse d'Arnaud Jacme Bazon. La famille BON, de l'Isle-en-Dodon était noble de race, selon Jules Villain[1711], se référant au jugement de maintenue de noblesse du 21 mai 1789, la qualification sire Pierre Bon est étonnante s'il était l'époux de Catherine de Benque puis de Marguerite de *Sens*, peut-être est-il un homonyme devenu marchand ?

B- **Catherine BAZON**.

3.3 Bernarde BAZON. Elle épousa **Me Arnaud SARRAUTE**, notaire, dont une fille Jeanne Guillemette, héritière de son grand-père Jean Bazon le 21 janvier 1542 (supra.)

3.4 Marguerite BAZON.

Enfants du second lit :

3.5 noble Jean dit Jeannot BAZON, mineur le 21 janvier 1542, qui suit.

3.6 François BAZON, mineur le 21 janvier 1542.

3.7 Alexandre BAZON, mineur le 21 janvier 1542. Bachelier en droit, il fit, avec noble Alexandre d'Arbas, seigneur de La Salvetat, un compromis le 3 septembre 1565, avec Gaillard Hunaud, fils de Gaspard, seigneur de Saint-Michel[1712]. M.Me Alexandre de Bazon mourut avant le 9 août 1570 comme vu supra, il avait épousé **Philippe BONNET** qui était, le 9 août 1570, femme de M.Me Florent Regnault,

[1708] Certains actes font apparaître la qualification sire pour des Bazon qui sont nobles, c'est peut-être une erreur de lecture pour sieur, toutefois Domenge est dite *honnête fille* ce qui est un qualificatif pour une fille d'un bourgeois.
[1709] AD.HG 3 E 15992 Cazères
[1710] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[1711] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, p.888, Laffite Reprints, Marseille, 1982
[1712] AD.HG 3 E 9451 Cazères

procureur de Rieux[1713]. Il eut une fille Anne de BAZON qui n'était pas mariée le 18 mai 1572[1714].

3.8 Arnaud BAZON, mineur le 21 janvier 1542, il est cité, en 1563, comme procureur de Me Jean Bazon, prêtre et recteur de Mauran[1715] (probablement un cousin), *c'est peut-être lui qui est dit en 1600 Arnaud BAZON dit Picayne (ou confusion avec Regnaud).*

3.9 *Robert* (très probablement confondu avec **Regnaud**) **de BAZON**, mineur le 21 janvier 1542, (*dit Arnaud* dans deux actes avec sa femme Catherine d'Arbas.)
S'il n'était pas Robert, il était né après le 21 janvier 1542 car il n'est pas cité dans le testament de son père.
Il était *recteur* (?) de la ville de Daumazan avant 1570, puis capitaine rentier principal de l'évêché de Rieux en 1570, capitaine en 1572, capitaine pour le roi en la ville et châtellenie de Saint-Julien le 26 juillet 1573, en 1576 il était capitaine de Saint-Julien en Comminges et homme d'armes de la compagnie de M. le maréchal de Bellegarde[1716].
Il épousa, en premières noces, le 1er juin 1575, **Catherine d'ARBAS** de Cazères (*et non Cazaux)*, fille de feu Alexandre d'ARBAS (et de sa 1ère épouse Bertrande GENSE), veuve de Jean BAZON (lequel n'était pas de sa qualité, voir supra), assassiné en août 1574. La dispense du Pape fut obtenue le 1er avril 1576. Elle testa le 2 juin 1576, faisant des legs à Gaspard, Sanxion, Raymond et Joachim d'Arbas, ses frères, à Jeanne d'Arbas, sa sœur, à Jean Bazon, fils de feu Jean Bazon, son premier mari, à Anne Bazon, fille de feu Me Alexandre Bazon, elle fit une donation à Regnaud de Bazon, son mari, qui était héritier de certains biens[1717]. En 1577 ils achetèrent la métairie *d'Aperoche* au territoire de Mauran (Mauran, à 4 km à l'ouest de Cazères), à Raymond de Sarrieu, premier mestre de camp des bandes française, pour la somme de 850 livres[1718].
Le testament de son beau-frère, Gaspard d'Arbas, du 28 mai 1586, dit que le second mari de sa sœur Catherine d'Arbas était *Arnaud* (erreur de lecture pour Regnaud) Bazon, cousin germain de Jean Bazon, premier mari de sa sœur Catherine, il est *hérétique* et a consenti à la trahison de la ville de Cazères et d'Hauterive[1719]. Le testament de Regnaud de Bazon, du 15 janvier 1608, dit que ses beaux-frères (d'Arbas) l'avaient poursuivi pour prétendu inceste à la cour de parlement de Toulouse, pendant 18 ans jusqu'au 28 septembre 1595[1720].

[1713] AD.HG 3 E 9431 Cazères.
[1714] AD.HG 3 E 9433 Cazères.
[1715] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[1716] AD.HG 3 9431 Cazères ; 9433 Cazères ; 9434 Cazères, 16000 Cazères
[1717] AD.HG 3 E 9437 Cazères
[1718] AD.HG 3 E 9362 Cazères
[1719] AD.HG 3 E 2625 Celeri Toulouse
[1720] AD.HG 3 E 16158 Palaminy

Il fut cité comme seigneur de Picayne en 1588, comme témoin d'un achat d'Alexandre d'Hébrail et en 1592, dans procès avec noble Anne d'Aymier veuve de noble Joachim d'Arbas, seigneur de la Salvetat[1721].

Il épousa en secondes noces, par contrat du 31 janvier 1592, au château de Villegly (Aude) **Catherine de MONTFAUCON**, fille de feu noble Adrien de MONTFAUCON et de Marguerite de CALVET[1722].

En 1594 il acheta une maison à Anne d'Aymier, veuve de noble Joachim d'ARBAS[1723].

En 1596 il reçut la place de *Savès*, Raymond d'Arbas lui devait 2.500 livres, au nom de celui-ci, Antonie de Boyer, dame de Prades lui donna la place de *Savès*, Catherine de BAZON, fille de Regnaud et de Catherine d'Arbas était son héritière[1724]. Un acte de 1606 dit qu'il avait acheté le 23 décembre 1597 la seigneurie de *Savès*, pour 9.250 livres et qu'il l'avait revendue le 24 mai 1598 à François de Tersac et de Fontaines, seigneur de Montberaud, pour la même somme[1725].

On cite le 13 septembre 1603 feue Catherine d'Arbas femme de noble *Arnaud* BAZON, sieur de Picayne, à propos de son legs à sa sœur Jeanne d'Arbas, veuve de noble Jean Boyer, seigneur de Moncaup[1726].

Le testament de Regnaud de Bazon fut ouvert dès le 15 janvier 1608[1727], il demandait son ensevelissement dans l'église de Saint-Cizy (ancienne paroisse près de Cazères), nommant sa première femme dont il avait eu une fille, Catherine, et un fils Amans, nommant sa seconde épouse, Catherine de Montfaucon, *(le testament de 1608 dit que sa femme avait épousé, par contrat du 18 octobre 1584, Samson de Bazon, dont un fils Bernard de Bazon ; heureusement un autre acte de 1619 indique que c'est Catherine d'Arbas qui de sa première union avait un fils, Samson de Bazon, dont la succession selon la demanderesse, Catherine de Bazon, appartenait à Bernarde de Bazon, plus proche héritière ab intestat de feu Jean Bazon dit le Collegiat, le seigneur de Picayne, Regnaud de Bazon, était aux droits de Bernarde de Bazon par transaction du 17 octobre 1584),*

suite du testament :

Il avait une fille, Marguerite de Bazon, de cette seconde union, *il avait un neveu,* Regnaud Jacques de Bazon, auquel il légua 3.000 livres selon une transaction du 17 juin 1598.

Il mourut en 1608 date d'une procuration de sa femme Catherine de Montfaucon, veuve, présent Regnaud Jacques Bazon[1728].

Enfants du 1er lit :

[1721] AD.HG 3 E 3 E 9446 Cazères ; 3 E 9629 Cazères
[1722] AD. Aude B 22
[1723] AD.HG 3 E 9450 Cazères
[1724] AD.HG 3 E 16122 Cazères
[1725] AD.HG 3 E 16157 Palaminy
[1726] AD.HG 26189 Saleich
[1727] AD.HG 3 E 16158, cet acte dit testament de Regnaud de Bazon et indique Catherine de Montfaucon veuve de Regnaud de Bazon, donc le testament a été très probablement ouvert dès cette date.
[1728] AD.HG 3 E 9455 Cazères

1° Catherine de BAZON. Née le 7 septembre 1576, à Palaminy, elle épousa par contrat du 6 avril 1598, **Melchior HUNAUD**, seigneur de Saint-Michel, fils de Gaillard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'Orbessan[1729]. Melchior Hunaud était veuf d'Anne de Mirabail qu'il avait épousée par contrat du 15 novembre 1590, il mourut avant 1619, date à laquelle Catherine de Bazon demanda des droits sur la succession d'Alexandre d'Arbas (voir supra), elle vivait en 1638, date d'une reconnaissance de dette (dot de sa fille Isabeau de Hunaud qui avait épousé par contrat du 11 avril 1633 noble François Itillie, seigneur de la Couture[1730].

2° Amans de BAZON, mort ab intestat, certainement avant son père.

Enfant du second lit :

3° Marguerite de BAZON. Elle épousa, par contrat du 17 décembre 1609, **François de BENQUE**, seigneur de Labrande, fils de feu noble Paul de Benque et de Louise d'Orbessan, la mariée était assistée de noble Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet. Le 13 avril 1630 ils baillèrent à ferme le château de Picayne et ses dépendances et la métairie de Jouandague, proche du château de Picayne[1731].
Elle testa, veuve, le 1er juillet 1646, nommant trois fils Arnaud Jacques, Guillaume et Gabriel, trois filles Louise, Jeanne et Marie, instituant héritier universel Alexandre de Benque son fils aîné[1732]. Elle fut citée en 1669 avec son fils Gabriel de Benque, prêtre, à propos d'un obit fondé par feu Raymond d'Arbas, marchand, en la chapelle du Chapelet[1733].

Regnaud de BAZON avait pour neveu Regnaud Jacques de BAZON qui suit. Nous ne savons pas quel était le frère de Regnaud qui était le père de Regnaud Jacques (qui ne peut être le petit-fils de Regnaud selon l'acception de neveu pour petit-fils, on peut concevoir neveu pour beau-fils mais le premier époux de Catherine d'Arbas n'était pas noble et elle ne cite pas de fils Regnaud Jacques.)

noble **Regnaud Jacques** *(nommé parfois Arnaud Jacques)* **de BAZON**, écuyer de Cazères, cité en 1608, neveu de Regnaud de Bazon dans son testament ouvert dès le 15 janvier 1608 (supra.).
Il épousa, le 13 décembre 1608, **Marie ANGLADE**, fille de feu Jacques Anglade, bourgeois de Cazères et de Jeanne Verdier[1734] (qui avait épousé en 1ères noces Jean Maynardau, et testa

[1729] AD.HG 3 E 16124 Cazères
[1730] AD.HG 3 E 15405 Montesquieu-Volvestre
[1731] AD.HG Reg. Ins 14
[1732] AD.HG 3 E 9374 Cazères
[1733] AD.HG 3 E 16035 p.5
[1734] AD.HG 3 E 9455 Cazères

le 21 mai 1630 nommant sa fille de son 1er mariage[1735]), petite-fille de Jean Anglade, marchand, et de Marie Peyregue, était présent noble Jacques Bazon, seigneur de Larrouzet.
Ils vivaient en 1630, il mourut avant 1641 date à laquelle sa femme fit une donation[1736]. Les héritiers de Regnaud Jacques avaient le 10 novembre 1647 la métairie de la *Matarade* (juridiction de Cazères[1737]), Marie Anglade mourut le 19 juin 1655.
Ils eurent au moins une fille :

Marguerite de BAZON.
Elle épousa, en premières noces en 1651, **Jacques de BAZON,** fils de Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, et de Marie de *Riuva,* selon son second mariage (infra.),. sans postérité de cette union.
Le 5 juin 1654 Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, faisait pour Marguerite de Bazon, veuve, sa belle-fille[1738].
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 14 janvier 1657, **Louis de MERITENS** *(dit par erreur Guy dans un acte de 1660),* fils de Roger de Méritens, seigneur de Rozès, et de Françoise de Vendômois[1739]. Ils vivaient le 29 juillet 1680 date du contrat de mariage de leur fille Françoise de Méritens de Rozès avec Louis de La Barthe, seigneur de Valentine[1740]. Louis de Méritens mourut avant le 2 février 1696, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne de Méritens avec Alexandre de La Barthe, seigneur de *Terraste*, fils de feu Antoine de La Barthe, seigneur de *Terraste* et de George de La Mothe d'Izaut[1741].
Un acte de 1659, pas clair, mentionne le seigneur de Rozès…feu Arnaud DEBA, leur beau-frère(?) était débiteur envers Regnaud Jacques de Bazon, écuyer, obligation du 24 avril 1631, le seigneur de Rozès accepta l'obligation comme mari de Marguerite de Bazon, héritière de Regnaud Jacques[1742]. Le 24 octobre 1660 *Guy* (Louis) de Méritens et sa femme Marguerite de Bazon firent un échange de terre[1743].

Marie de BAZON, citée en 1655, comme fille de Regnaud Jacques semble une confusion avec Marguerite.

III noble **Jean BAZON**. Mineur le 21 janvier 1542, il était né vers 1530. C'est très probablement lui qui est cité comme noble Jeannot BAZON, le 9 août 1570, comme fils de Jacma de MERITENS (et en 1570 comme mari de *Jeanne* DEBA[1744].)
Il épousa, (vers 1555 ?), **Bertrande** *(alias Jeanne, par erreur)* **DEBA**, et mourut avant 1575, à cette date Bertrande Deba, veuve, reconnut une dette envers Me Bernard Boyer, chirurgien

[1735] AD.HG 3 E 9387Cazères pout tout ce qui la concerne.
[1736] AD.HG 3 E 16162 Palaminy; AD.HG 3 E 9388 Cazères
[1737] AD.HG 3 E 9374 Cazères
[1738] AD.HG 3 E 9377 Cazères
[1739] AD. Gers I sup 385
[1740] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*
[1741] AD. Ariège 5 E 7236 Saint-Girons
[1742] AD.HG 3 E 9393 Cazères
[1743] AD.HG 3 E 9393 Cazères
[1744] AD.HG 3 E 9431 Cazères

de Cazères[1745]. L'inventaire de leurs biens fut réalisé le 6 juin 1578, en présence de Catherine d'Arbas, femme du capitaine Regnaud de Bazon, oncle paternel des enfants de Jean Bazon et Jeanne Deba : Jeanne Bazon, Jean, François, Arnaud et Jacques Bazon[1746].
Ils eurent

4.1 Jean BAZON, qui suit.

4.2 François BAZON vivait 1578 (supra.)

4.3 Arnaud BAZON vivait 1578 (supra.)

4.4 noble **Jacques BAZON**, **auteur de la branche des seigneurs de Larrouzet** , qui viendra en son rang.

4.5 Jeanne BAZON, citée dans la partage de 1578, elle mourut dès 1584, date d'une quittance de son mari noble Rémy Hélie à noble Regnaud de Bazon, oncle paternel de ladite feue Jeanne de Bazon[1747]. Elle avait épousé noble **Rémy HELIE,** dont des enfants[1748].

IV Jean de BAZON, coseigneur de Larrouzet , seigneur de Labernède[1749] :

Cité comme seigneur de Larrouzet en 1578 et en 1583[1750], puis seigneur de Labernède et/ou de Larrouzet en 1584, seigneur de Labernède en 1584, seigneur de Larrouzet et de Labernède en 1592[1751]. En 1589 il y eut reconnaissance des héritiers de noble Jean Bazon, de biens situés à Ausseing, en présence de Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous et de *Larousset*, habitant *Larousset*[1752] (Larrouzet.)
Jean Bazon, seigneur de Labernède, coseigneur de Larrouzet, trésorier au diocèse de Rieux dès 1599, cité en 1605 comme trésorier du pays de Comminges[1753] (charge probablement héritée de son beau-père, on a déjà vu

[1745] AD.HG 3 E 15999 Cazères
[1746] AD.HG 3 E 16001 Cazères.
[1747] AD.HG 3 E 9443 Cazères
[1748] AD.HG 3 E 9443 Cazères
[1749] Le château de Labernède était construit en briques, flanqué de 4 tours, entouré de fossés et défendu par un pont-levis, aujourd'hui une tour a été démolie, le pont-levis a disparu et les fossés ont été transformés en viviers, écrivit Camille Monthieu, *op. cit.,* p.112. Photo actuelle extraite de *Le patrimoine des communes de France,* Flohic.
[1750] AD.HG 3 E 9438 Cazères, 9457 Cazères.
[1751] AD.HG 3 E 9443 Cazères, 9449 Cazères, 17699 Rieux
[1752] AD.HG 3 E 25071 Montsaunès
[1753] AD.HG 3 E 34671 Aurignac

Arnaud Jacmet Bazon avec la même qualification), cité en 1615 avec son homonyme seigneur de Larrouzet[1754]. Il acheta, en 1608, à Gabriel de Pins, seigneur de Grilhon, faisant pour Françoise d'Arbas, sa femme, la métairie appelée *la seigneurie de La Salvetat,* présent Jacques Bazon, seigneur de Larrouzet[1755].
Pierre de Bazon, seigneur de Labernède produisit, en 1672, des hommages par Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet, procureur de *(son frère)* Jean de Bazon, seigneur de Labernède, selon acte du 21 janvier 1610[1756].
Jean de Bazon mourut dès 1616, date à laquelle son fils homonyme fit état d'un contrat du 26 septembre 1599 de feu son père[1757].
noble Jean BAZON, seigneur de Labernède épousa, (vers 1580 ?), **Domenge BON** *{fille de noble Pierre de Bon, trésorier général du Roi au pays de Comminges, et Madeleine de Sens (Sers ?; Gense, famille de Cazères ?) , sa seconde épouse, selon Villain}* citée avec lui en 1605[1758]. Ils sont cités en 1608, avec Eléonore de Ferrier veuve de noble Pierre Bon, capitaine de l'Isle en Dodon[1759] *(leur belle-sœur.)*
En 1606, il avait un fils Jean[1760], ce fils Jean de Bazon, seigneur de Labernède, avait un frère Auguste de Bazon, sieur de la Salvetat en 1622 (accord avec Pierre Bon, pour les biens de feu Pierre Bon, ce qui montre la parenté) ; Domenge Bon vivait en 1618 date d'un procès entre elle, associée à Anne de Chambon veuve de Me Pierre du Périer contre Jean Bazon, seigneur de la Bernède[1761].
Ils eurent :

5.1 Jean de BAZON, qui suit.

5.2 Auguste de BAZON, seigneur de la Salvetat, témoin au contrat de mariage de son frère Jean avec Marguerite de Hunaud, le 12 avril 1614[1762], (selon l'acte) *(frère de Jean, seigneur de Labernède en 1622, pour la succession de feu noble Pierre Bon et autre Pierre Bon, capitaine, son fils[1763])*

5.3 Jean César de BAZON, prieur de la Salvetat (dit en 1618, frère de Jean de Bazon, seigneur de la Bernède[1764]), recteur de Martres, il vivait le 15 décembre 1644[1765]. Il fut cité feu dans une transaction du 1er mai 1702, frère de Jean II et de Jeanne Françoise de Bazon[1766].

[1754] AD.HG 3 E 9355 Cazères
[1755] AD.HG 3 E 9455 Cazères
[1756] AD.HG 3 E 16038 Cazères
[1757] AD.HG 3 E 28928 Cazères
[1758] AD.HG 3 E 9347 Cazères
[1759] AD.HG 3 E 9455 Cazères
[1760] AD.HG 3 E 9631 Rieux
[1761] AD.HG 3 E 9357 Cazères
[1762] AD. Aude B 1987
[1763] AD.HG 3 E 25194 L'Isle-en-Dodon
[1764] AD.HG 3 E 16160 Palaminy
[1765] AD.HG 3 E 9372 Cazères
[1766] AD.HG 3 E 9429 Cazères

5.4 Pierre de BAZON, écuyer, habitant de Cazères. Il apparaît, en 1626, avec ses frères César et Auguste sur les biens saisis de noble Jean de Bazon, seigneur de Labernède[1767].

C'est très probablement lui qui est dit sieur de Lisle en 1636[1768].

Il avait épousé, par contrat du 4 juillet 1627, au Plan (acte cité le 26 juin 1666[1769]), **Jeanne de NOE**, fille de Pierre de Noé, seigneur de Savères, et de Françoise de Mauléon, laquelle Jeanne de Noé, le 8 octobre 1637, disait qu'il était en procès avec les religieux des Feuillants[1770]. Il se maria tard (ce qui était le cas pour des cadets.)

Il fit une vente en 1654 et mourut avant le 12 octobre 1659, date à laquelle son fils Jean Pierre de Bazon, seigneur de Roquebrune, était son héritier, sous bénéfice d'inventaire[1771].

En 1666, Jeanne de Noé émancipa son fils aîné Jean Pierre, elle l'institua héritier universel et lui fit donation de la moitié de ses biens, et le château de Roquebrune (en Durban, Ariège) le 26 juin 1666, sous réserve du logement pour elle et ses autres enfants au château de Roquebrune[1772]. Elle vivait en 1668 mentionnant ses fils et disant que Jeanne Françoise de Mauléon, sa mère, lui avait donné la moitié de ses biens, soit 12.000 livres, lors du contrat de mariage entre elle et Pierre de Bazon[1773].

Pierre de Bazon et Jeanne de Noé eurent 4 fils et 3 filles:

A-Jean Pierre de BAZON. Il fut héritier universel de sa tante et marraine, Marguerite de Noé, le 16 septembre 1638[1774]. Jean Pierre de Bazon, seigneur de Roquebrune en 1654, en 1659 fils et héritier de feu Pierre de Bazon, seigneur de Lisle[1775], il vivait à Roquebrune en 1677[1776].

Il testa le 3 décembre 1680, nommant les enfants bâtards qu'il avait eu de Toinette Bounasse alias Brumos: Guillaume, Jacques et Jeannette Bazon, fit héritier universel le posthume dont son épouse était peut-être enceinte, lui substitua son frère Pierre de Bazon, seigneur de Lisle[1777]. Il mourut le 5 décembre 1680, dans la maison de sa femme, Françoise de Cardonne (acte de 1681), 3 mois après son mariage[1778].

Françoise de Cardonne testa le 24 janvier 1681, faisant des legs aux enfants bâtards de son mari, elle avait épousé, en premières noces, Philibert Antoine de Mauléon[1779], le 28 juin 1673, lequel testa le 24 février 1676 à Saint-Girons[1780].

[1767] AD.HG 3 E 9385 Cazères
[1768] AD.HG 3 E 9495 Longages
[1769] AD.HG Reg. Ins 30
[1770] AD.HG 3 E 18303 Carbonne
[1771] AD.HG 3 E 9391 Cazères ; AD.HG 3 E 9379 Cazères
[1772] AD.HG Reg. Ins 30
[1773] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[1774] AD.HG 3 E 18303 Carbonne
[1775] AD.HG 3 E 9379 Cazères
[1776] AD.HG 3 E 9419 Cazères
[1777] AD. Ariège 5 E 7264 (368)
[1778] AD. Ariège 3 E 7264 (368); un acte du 4 décembre 1656 rapporté par l'abbé Samiac (testament de Vincent de Cardonne qui avait épousé Marthe de Lamothe) nomme ses enfants dont Françoise, non mariée à l'époque, l'abbé Samiac rajoute qu'elle épousa Jean Pierre de Bazon.
[1779] AD. Ariège 5 E 7264 (330)

Elle testa le 22 janvier 1686 et mourut avant 1702, ils habitaient Lédar[1781].

B-François de BAZON, seigneur de Méras. Il fut cité avec ses frères et sa mère en 1664[1782]. Le 14 mars 1675, il fit un compromis avec François, Pierre, Françoise, Catherine, Marie, François et Pierre de Bazon, ces derniers héritiers de feu Marc Antoine, présent Jean André de Binos du Jardin[1783].

C-Pierre de BAZON, cité comme sieur de Lisle jusqu'en 1674, il testa le 3 mai 1675 partant pour la guerre, instituant héritier universel (Jean) Pierre, seigneur de Roquebrune son frère aîné[1784]. Lieutenant d'une compagnie de cavalerie, il avait été héritier universel de son frère Jean Pierre, il vivait le 16 juillet 1691, qualifié alors, sieur de Lisle, seigneur de Roquebrune, capitaine de chevau-légers[1785].

D-Marc Antoine de BAZON, seigneur de Tersac, il vivait en 1671 et mourut avant le 14 mars 1675 date du compromis cité ci-dessus.

E- Françoise de BAZON, citée jusqu'au compromis du 14 mars 1675.

F- Catherine de BAZON, citée le 3 décembre 1680 dans le testament de son frère Jean Pierre de Bazon, elle testa le 4 mars 1691, vivant à Cazères, instituant héritier universel son frère germain Pierre de Bazon, officier, faisant un legs à sa tante veuve de M. de Cardonne[1786] (Espinas.)
Elle épousa, par contrat du 12 avril 1694, **Jean Pierre de SAINT-JEAN**, seigneur du Maine[1787]. Elle fit une afferme le 8 août 1696, ses neveux bâtards Jacques et Guillaume furent cités à cette date[1788]. Elle vivait avec son mari, à *Méran* en pays de Foix (Méras ou Mérens), le 28 septembre 1698[1789]. En 1700, Anne d'Orbessan dit que feu Jean Auguste d'Espinas, seigneur de Cardonne, son mari, a été institué héritier universel de feue Catherine de Bazon, femme de Jean Pierre de Saint-Jean, seigneur du Maine, ainsi que César de Hunaud, seigneur du Barry, par son testament du 29 septembre 1696[1790], ceci conduisit à un procès par Jean Pierre de Saint-Jean comme le montre un acte du 22 mars 1700, rappelant toute l'affaire.

[1780] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant les preuves.
[1781] Abbé Samiac, 1686 à 1702
[1782] AD.HG 3 E 16030 Cazères
[1783] AD.HG 3 E 3 E 16042 Cazères
[1784] AD.HG 3 E 16042 Cazères
[1785] AD.HG 3 E 15478 Montesquieu-Volvestre
[1786] AD.HG 3 E 9426 Cazères
[1787] Selon un acte du 22 mars 1700, AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre.
[1788] AD.HG 3 E 9427 Cazères
[1789] AD.HG 3 E 9428 Cazères
[1790] AD.HG 3 E 16230

G-Marie de BAZON, citée jusqu'au 14 mars 1675[1791].

5.5 Gabrielle de BAZON. Elle épousa, le 9 août 1609, **Géraud de FAURE**, seigneur de Massabrac, co-baron de Marquefave, fils de Jean Bertrand de Faure, seigneur de Massabrac, et d'Anne de Sieuras[1792]. Ils vivaient le 17 mai 1643 date du mariage de leur fils François de Faure avec Marguerite de Vize[1793].

5.6 Jeanne Françoise de BAZON.

5.7 probablement Paule de BAZON de Labernède.
Elle épousa, par contrat du 28 février 1614, **Melchior de HUNAUD**, seigneur de Saint-Michel, fils de Philippe HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, et de Françoise (de LA RIVIERE) de VILLEMUR[1794] . Devenu veuf Melchior Hunaud épousa, en secondes noces, par contrat du 17 février 1626, Germaine de Lapasse[1795].

5.8 peut-être Louise de BAZON. Elle était veuve, en 1617, de noble **Pierre du CROS**, seigneur de Barthère, sa fille Dominique du Cros, veuve de noble Philippe de Hunaud, seigneur de Magrein, vivait en 1623[1796].

5.9 peut-être Catherine de BAZON. Elle épousa, par contrat du 3 septembre 1603, noble **Pierre de LA FITTE (ou de LA FITE),** seigneur *d'Escandamac,* fils de Bertrand de La Fitte (La Fite) et de Françoise de Luppé[1797]. En 1624 leur fille Françoise de La Fitte (La Fite) voulait être religieuse, était présent Jean César de Bazon, prieur de La Salvetat, recteur de Martres[1798].
Ils vivaient le 19 août 1640[1799].

Maurice Vuillier indique par erreur un autre fils :

noble François *Bazon* fils aîné qui épousa, par contrat 20 février 1599, Douce de Boyer, fille de feu noble Jean de Boyer, seigneur de Moncaup. On cite en 1621 noble François et Jean *Bazon,* sans qualificatif de terres alors que tous les autres actes les qualifient avec une terre, avec d'autres personnes tous habitants de Saint-Béat, Argut et Castillon, ce qui montre bien qu'il s'agit de la famille Baron et non Bazon. La première lecture de l'acte de mariage de Douce de Boyer dit qu'elle épousa n. François Baron, fils de Jean Baron, de la ville de Castillon, il faut s'y tenir.

[1791] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre
[1792] Villain, *op.cit.,* II, p.1311
[1793] Villain, *op.cit.,* II, p.1311
[1794] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 192.
[1795] AD.HG 3 E 15293Montesquieu-Volvestre
[1796] AD.HG 3 E 9356 Cazères; 3 E 28932 Cazères
[1797] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1603 date le contrat du 18 avril 1602
[1798] AD.HG 3 E 15758 Auterive
[1799] AD.HG 3 E 18304 Carbonne

(il n'eut pas un fils Pierre de Bazon, seigneur de Lisle, si François de Bazon avait eu des enfants, comme il était l'aîné, sa descendance aurait hérité de Labernède et continué la lignée).

V Jean II (second, selon acte du 1er mai 1702) **de BAZON,** seigneur de Labernède, puis seigneur et baron de Lanta, Lantarois, Sainte-Croix après son mariage. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Né (vers 1585 ?)
Jean Bazon, seigneur de Labernède, *Lès*, Saint-Julien vendit au sieur Grilhon dès 1613 la place de Saint-Julien et la Salvetat[1800], cité avec son homonyme, seigneur de Larrouzet, en 1615, Jean de Bazon, seigneur de Labernède, avait, en 1618, un frère César, prieur de la Salvetat. C'est probablement lui qui vendit la moitié de la seigneurie de Martres à Henri de Sarrieu (sans date, dans un ensemble d'actes mentionnés le 8 novembre 1633[1801], Henri de Sarrieu, né vers 1580 mourut en 1625[1802].)
Il avait épousé, par contrat du 12 avril 1614, **Marguerite de HUNAUD**, fille de feu Odet Hunaud, seigneur et baron de Lanta, et de Rachel de Madaillan, dans la maison de François Hunaud, seigneur et baron de Lanta, Lantarois, Sainte-Foy, son frère, et de Marguerite Hunaud, le marié était assisté de son frère, Auguste de Bazon, écuyer, était présent Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet[1803].
Ils vivaient au château de Labernède. Le 10 juillet 1647, Marguerite Hunaud déchargea M.Me Antoine de *Celis* (probablement Gélis), conseiller du Roi et avocat à la cour, des droits seigneuriaux (*de Lanta ?)* à charge de payer une paire de gants[1804]. Le 14 juillet 1647, elle vendit la terre et baronnie de Lanta à Amans de Barthélemy, seigneur de Gramont, chambellan de S.A.R (non précisée), pour 50.000 livres (un moulin à eau, 2 moulins à vent, 6 métairies[1805].)
Elle vécut, veuve, au château de Labernède, jusqu'en 1675 au moins[1806].
Ils eurent :

6.1 Pierre de BAZON, seigneur de Labernède. Il produisit, en 1672, des hommages par Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet, procureur de *(son frère)* Jean de Bazon, seigneur de la Bernède, suivant un acte du 21 janvier 1610[1807]. Il dénombra, le 18 juin 1672, pour Lavelanet, *Parsan, Larousset*(Larrouzet), il était indivis avec Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous[1808] (fils de Louise de Bazon, de Larrouzet, *ce qui est probablement l'origine de la confusion de l'ascendance de cette dernière*).
Il est cité en 1674 pour une rente fondée par feu Auguste de Bazon, seigneur de La Salvetat[1809], et en 1675 avec Marie de Bazon femme de Roger de Hunaud[1810]. Il est

[1800] AD.HG 3 E 16160 Palaminy
[1801] AD.HG 3 E 27864 Aspet
[1802] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Sarrieu.*
[1803] AD. Aude B 1987
[1804] AD.HG 3 E 136945 Lanta
[1805] AD.HG 3 E 8489 Gardouch, G. Decremps, notaire
[1806] AD.HG 3 E 16042 Cazères
[1807] AD.HG 3 E 16038 Cazères
[1808] AM. Toulouse II 157
[1809] AD.HG 3 E 16040 Cazères
[1810] AD.HG 3 E 16166 Palaminy

cité, en 1685, avec ses sœurs Jeanne de Bazon de Sainte-Foy et Jeanne Marie de Bazon, veuve de Roger de Hunaud, et avec Jean de Bazon, seigneur de la Hajau[1811], il mourut à Labernède le 23 février 1691[1812].
Pierre de BAZON avait épousé **Marguerite d'ESTIENNE***,* qui veuve, fit, le 13 mars 1697, un codicille à son testament du 29 août 1694, au château de Picayne, nommant ses sœurs, Marguerite et Jeanne d'Estienne, habitant Lanta, et son cousin Jean Vidal, marchand de Toulouse[1813]. Elle fit un nouveau codicille, le 30 septembre 1699, un nouveau testament, le 10 octobre 1700, nommant ses sœurs, son frère Antoine d'Estienne, bourgeois de Lanta, faisant un legs à Jean François Bazon, habitant Cazères (fils bâtard de son mari), instituant héritière universelle Marguerite de Hunaud, femme du seigneur de Picayne[1814]. Elle fit encore un codicille le 21 septembre 1713[1815] et mourut, à Cazères, le 21 octobre 1713, âgée d'environ 68 ans[1816].
Ils eurent :

A-Joseph de BAZON qui mourut pupille peu après son père.

B-Jean de BAZON qui mourut avant sa mère dont celle-ci avait été l'héritière.

Pierre de BAZON eut un fils bâtard d'Anne de *Puyferré* : **Jean François BAZON.**
Le 7 février 1665, Anne de *PUYFERRE* (probablement POYFERRE), native de Nérac, fit un legs à son fils Jean François de Bazon, sieur de (effacé), âgé de 10 ans, un legs à François de Vendômois, et institua héritier universel Alexandre de Benque, seigneur de Picayne[1817].
Le 5 mai 1682, à Rieux eut lieu le contrat de mariage de noble (rayé) Jean François de BAZON, habitant Saint-Julien, et **Gabrielle MARRE**[1818].
Le testament d'Anne de *Puyferré*, fut ouvert le 1er juillet 1682, elle avait institué héritier son fils (Jean) François de Bazon[1819].
En 1682, Gabriel de Benque, seigneur de Picayne, fils et héritier d'Alexandre, renonca en faveur de Jean François de Bazon, fils de feue Anne de *Puyferré,* aux droits qu'il pouvait avoir sur l'hérédité d'Anne de *Puyferré*[1820].
En 1682, le sieur Jean François Bazon, habitait Saint-Julien. Le 14 février 1700 il reçut une recojnnaissance de dette de Françoise d'Arbas, veuve de Jean Jacques de Saint-Jean, sieur de Sérac, et de Jean Dupuy, mère et fils[1821]. C'est peut-être lui qui fut le père d'Hippolyte de Bazon (dite fille de Jean François.)

[1811] AD.HG 3 E 16168 Palaminy
[1812] RP. Cazères
[1813] AD.HG 3 E 9427 Cazères
[1814] AD.HG 3 E 9428 Cazères ; 9429 Cazères
[1815] AD.HG 3 E 29935 Cazères
[1816] RP. Cazères (Saint-Cizy)
[1817] AD.HG 3 E 16031
[1818] AD.HG 3 E 17632 Rieux
[1819] AD.HG 3 E 16045 Cazères
[1820] AD.HG 3 E 16045 p.112
[1821] AD.HG 3 E 9428 Cazères

6.2 François de BAZON, cité comme seigneur de Lagarde depuis 1644[1822].
François de Bazon, seigneur de Lagarde, le 14 avril 1647, était procureur de son père Jean de Bazon, seigneur de la Bernède[1823]. Il fut cité avec son cousin noble Jean de Monbra en 1668. Le 8 avril 1668, Jean de Monbra, cousin de François de Bazon, seigneur de Lagarde, qu'il nomma procureur, testa, disant avoir épousé Marie de Narbonne, il avait un demi-frère Melchior de Hunaud, fils de Jean Roger de Hunaud, seigneur de la Grave[1824] *(voir Jeanne Marie de Bazon, infra.)* En 1674 François de Bazon fut donataire (de noble de Lamezan) du 1/6 du château de *Valvet[1825] (très probablement le château de Baluet en Mondavezan qui apparaît dans les biens de la famille d'Arbas, souvent nommé Valvet dans des actes.)*

6.3 Marguerite Frize de BAZON. Elle épousa, par contrat du 18 novembre 1643, **Jean de CASTET**, seigneur de Bareilles et de Cazavet, fils de Gaspard de Castet, seigneur de Bareilles et de Cazavet, et de Jeanne du Pac[1826]. Elle mourut avant le 10 février 1696, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite de Castet avec François de Narbonne, seigneur de Mauvezin, fils de Louis de Narbonne, seigneur de Montégut, et d'Antoinette de Nostens, son mari vivait à cette date[1827]. Jean de Castet fit son testament le 15 mai 1697[1828] et mourut le 15 février 1709 (acte de 1710[1829].)

6.4 (Jeanne) Françoise de BAZON. Dite *âgée de 36 ans* (douteux), le 31 janvier 1653, elle avait alors plusieurs prétendants dont Alexandre de BENQUE[1830]. Elle épousa le 1er juillet 1657 **Alexandre de BENQUE**, lequel testa le 20 août 1681 au château de Picayne, nommant sa femme et ses enfants[1831], il fut inhumé à Cazères le 2 septembre 1681, son testament fut ouvert le 2 septembre 1681[1832]. Alexandre de Benque, seigneur de Picayne, était fils de François de Benque, seigneur de Labrande, et de Marguerite de Bazon[1833].
Françoise de Bazon testa en septembre 1682, au château de Samouillan (à 2 km de Benque, Haute-Garonne), il ne lui restait que 2 enfants Gabriel et Andrée qu'elle institua tous deux héritiers universels, elle fit un legs à Jeanne Marie (de Benque), sa filleule, fils de son fils Françon[1834]. Elle mourut, à Cazères, le 1er octobre 1682 et fut inhumée dans l'église de Cazères le lendemain[1835].

[1822] AD.HG 3 E 9372 Cazères
[1823] AD.HG 3 E 9374 Cazères
[1824] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[1825] AD.HG 3 E 16040 Cazères
[1826] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.653
[1827] AD. Ariège 5 E 7262
[1828] AD.HG 3 E 9427 Cazères
[1829] AD.HG 3 E 26226 Saleich
[1830] AD.HG 3 E 16021 p.39
[1831] AD.HG 3 E 9421 Cazères
[1832] RP. Cazères (Saint-Cizy)
[1833] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Benque,* produisant la preuve.
[1834] AD.HG 3 E 23444 (1219)
[1835] RP. Cazères (Saint-Cizy) ; RP. Cazères

5°Jeanne Marie de BAZON. Elle épousa, par contrat du 13 décembre 1661, **Jean Roger de HUNAUD** de Saint-Michel, seigneur de La Grave, fils de Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Germaine de Lapasse, sa seconde épouse[1836], il était veuf de Marie de Verdier épousée par contrat du 16 décembre 1650, elle-même était veuve de noble Gabriel de Monbra, sieur du Pac (acte de 1672[1837]). Il mourut dès 1672[1838], Jeanne Marie de Bazon était alors veuve, le 8 octobre 1689, elle reçut une quittance de Gabriel de Benque, seigneur de Picayne, son beau-fils, mari de Marguerite de Hunaud[1839].
Elle mourut à Cazères le 4 juin 1694, âgée d'environ 64 ans[1840].

II
Seigneurs de Larrouzet

L'auteur de cette branche, Jacques Bazon, était fils de Jean Bazon et de Bertrande Deba.

IV noble **Jacques BAZON,** seigneur de Larrouzet.
Il fut cité dans le partage de 1578, et comme sieur de Larrouzet en 1592[1841]. Il fut cité en 1596 pour l'élargissement d'Alexandre d'Arbas, son *métadier,* prisonnier à Toulouse[1842]. Il serait mort avant 1599 date à laquelle son fils Jean Bazon de Labernède (?), fit un accord de sépulture, pour lui, sa femme et ses successeurs[1843]. Cet acte est anachronique, il y a certainement une erreur de lecture *feu Jacques doit probablement être lu noble Jacques,* car le qualificatif noble n'apparaît pas dans cet acte alors qu'il apparaît dans les autres. En 1600 vivaient Jean et Jacques Bazon, frères, seigneurs de Labernède et de Larrouzet[1844]. On cite Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet en 1607 puis Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet, fut témoin au mariage de Marguerite de Bazon avec François de Benque, le 17 décembre 1609[1845], il était frère de Jean de Bazon, seigneur de Labernède, époux de Domenge Bon, mort dès 1616, lequel a eu un fils Jean[1846] *(son neveu).*
En 1618, Jean de Bazon, seigneur de Labernède lui fit une vente[1847]. Jacques de Bazon vivait le 14 février 1626[1848].
On cite Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet, qui épousa, par contrat du 17 septembre 1576[1849], **Louise de MERITENS**, fille de Roger de Méritens, seigneur de Rozès, et de Jeanne de Comminges de Guitaut, c'est très probablement lui (né vers 1560 ?) mais le

[1836] M. Vuillier, *Histoire de la famille de HUNAUD de LANTA,* janvier 1999
[1837] AD.HG 3 E 16038 Cazères
[1838] AD.HG 3 E 16038 Cazères
[1839] AD.HG 3 E 9425 Cazères
[1840] RP. Cazères (Saint-Cizy)
[1841] AD.HG 3 E 16150 Palaminy
[1842] AD.HG 3 E 16122 Cazères
[1843] AD.HG 3 E 16125 Cazères
[1844] AD.HG 3 E 16182 Plan-Volvestre
[1845] AD.HG 3 E 9454 Cazères ; 9455 p.511
[1846] AD.HG 3 E 16132 Cazères
[1847] AD.HG 3 E 16133 Cazères
[1848] AD.HG 3 E 9385 Cazères
[1849] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MERITENS,* fournissant la preuve.

mariage a eu lieu probablement plus tard, ou Jean de Bazon épousa plus tardivement N…, mère de ses enfants.
Ils eurent :

5.1 Jean de BAZON, seigneur de Larrouzet, (né vers 1590 ?) épousa (vers 1620 ?) Marie de *RIUVAL* (RIVALS ?), laquelle apparaît dans le contrat de mariage de sa fille Françoise du 15 juillet 1650[1850].
C'est très probablement lui qui fut dit seigneur de Larrouzet, de 1635 à 1658, il vivait au château de Larrouzet[1851].
Ils eurent :

A-Louise de BAZON. Elle épousa, le 7 mars 1641, **Jean Louis HUNAUD**, seigneur des Cavaignous, fils de Jean François Hunaud, seigneur des Cavaignous, et d'Anne de Lapasse[1852]. Elle vivait, veuve, le 7 mai 1653 (acte de 1646, ayant droit Germaine d'Espinas sœur de noble Jean Auguste d'Espinas[1853].) Le 1er juin 1656 elle fut marraine de Jourdain de Lort [1854]*(par déduction son neveu),* il faut bien la situer dans cette branche et non dans celle des seigneurs de Labernède.
En 1668 Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous fut donataire de Louise de Bazon, héritière de feu Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, son père, par acte du 6 février 1637[1855]. En 1671 Louise de Bazon fut dite fille et héritière de feu Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet[1856]. Elle vivait lors d'un partage le 28 mai 1684 avec Bernard Dufour, son neveu[1857]. Le 26 janvier 1687, elle signa Louise de Larouset[1858], le 24 mars 1697 elle se dit fille de feu Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet[1859]. Elle mourut, à Cazères, le 6 mai 1700, son testament fut ouvert le même jour, elle faisait un legs à sa fille Anne de Hunaud qui avait épousé Louis du Bourg, seigneur de La Loubère et instituait héritiers universels ses deux fils Jean de Bazon qui avait épousé Jeanne d'Ustou et François César de Hunaud qui a épousé Louise de Vendômois[1860].

B-Marie de BAZON. Fille de Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, elle épousa, par contrat du 16 ou 17 mai 1649, noble **Jean du FAUR**, seigneur de Saubiac, fils de noble Pierre du Faur et *ladite* du Prat[1861]. Ils sont cités le 9

[1850] Archives de la famille de LORT
[1851] AD.HG 3 E 7255 (176) ; 3 E 9379 Cazères
[1852] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de HUNAUD de LANTA,* janvier 1999, qui la dit par erreur fille de Jean de Bazon, seigneur de Labernède
[1853] AD.HG 3 E 15413 Montesquieu-Volvestre
[1854] Abbé Samiac
[1855] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[1856] AD.HG 3 E 9395 Cazères
[1857] AD.HG 3 E 9422 Cazères
[1858] AD.HG 3 E 9424 Cazères
[1859] AD.HG 3 E 9427 Cazères
[1860] RP. Cazères ; AD.HG 3 E 9428 Cazères
[1861] B.N Fr 32298

avril 1693 au contrat de mariage de leur fils Jean avec Marguerite de Montaut[1862].
Marie de Bazon testa le 27 novembre 1695, nommant ses 6 enfants[1863] *(l'alliance Lingua, indique les baptêmes.)*

C-Françoise de BAZON. Elle épousa, par contrat du 28 octobre (alias 15 juillet) 1650, **Jean de LORT** de Montesquieu, seigneur de Maléchart (en Cazavet, Ariège), fils de Jourdain de Lort de Montesquieu, seigneur d'Astien, et de Catherine de Castéras[1864]. Ils vivaient 25 janvier 1679 date du contrat de mariage de leur fils Jean de Lort, seigneur de Montesquieu avec Marie d'Ustou[1865].
Le 2 février 1681, Françoise de Bazon, femme de M. de *Malleville* (Maléchart), fut marraine de Françoise et Anne de Lort, à Engomer, jumelles[1866]. Jean de Lort mourut le 19 octobre 1688[1867], il fut cité décédé le 11 juin 1697, date du contrat de mariage, au château de Saboulies, à Moulis, de son fils Jean de Lort, seigneur de Montesquieu, Astien, coseigneur d'Engomer, avec Jeanne de Solan, fille de feu Hercule de Solan, seigneur de Saboulies, et de Françoise de Vendômois[1868].

D-Jacques de BAZON. Il épousa **Marguerite de BAZON**[1869], fille de Marie d'Anglade (et de Raynaud Jacques de Bazon.)
Son père, Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, faisant pour lui, est cité le 18 février 1651, dans l'achat d'une terre par Marie d'Anglade veuve de Raymond Jacques de Bazon[1870].
Le 5 juin 1654 Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet faisait pour Marguerite de Bazon, veuve, sa belle-fille, laquelle était fille de Regnaud Jean de Bazon et de Marie Anglade[1871].

5.2 François de BAZON, seigneur de la Hajau (probablement le lieu en Aspret-Sarrat), ou de Hajau, qui suit.

5.3 Marguerite de BAZON. Elle épousa, par contrat, au Fousseret (reçu feu Naves, date non précisée), dotée de 4.800 livres, **M.Me Guy de CASTET**, fils de Bernard Castet, de Saint-Gaudens, et de Françoise alias Gaillarde de Montsérié. Elle testa,

---

[1862] B.N Fr 32298
[1863] AD. Ariège 5 E 9670 Pailhès
[1864] B.N Fr 32298 ; Archives de la famille de Lort, Martial Castet, notaire de Lavelanet
[1865] B.N Fr 32298
[1866] RP. Engomer
[1867] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de LORT* (inédit)
[1868] AD. Ariège 5 E 7458
[1869] Un acte du 18 février 1651 peu clair dit : Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, faisant pour Jacques de Bazon, son fils et Marie d'Anglade son épouse, par acte du 13 mars 1651, il faut l'expliciter, Marie d'Anglade est l'épouse de Raymond Jacques de Bazon et la mère de Marguerite de Bazon, épouse de Jacques de Bazon.
[1870] AD.HG 3 E 16019 Cazères
[1871] AD.HG 3 E 9377 Cazères

veuve, le 13 juin 1641, à Aurignac, nommant ses deux fils, ses trois filles et une petite-fille, instituant héritier universel son fils François de Castet, écolier en l'université de Toulouse[1872]. Elle mourut avant le 10 février 1646, date du contrat de mariage de sa fille, Jeanne de Castet, avec Jean Rudelle, docteur en médecine, son mari vivait à cette date, il était magistrat royal en la judicature du Comminges à Aurignac[1873].

III
Seigneurs de la Hajau et de Montberaud

V François de BAZON, seigneur de la Hajau.
Né vers 1600, il épousa, (vers 1630 ?), Marie de *(GOURNET[1874] ou GOUE) de LA BRULERAYE ou LA BOUILLERAYE*, fille de Marie IMBERT qui testa le 27 décembre 1650 (voir note d'explication infra.) Le 4 février 1650 les héritiers de feu noble Jean de *Goué,* sieur de la Brulleraye, reçurent 2.000 livres des mains de Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet remplacé par Jean de Bazon, seigneur de la Hajau, son neveu.
En 1646 Marie de *La Bouleraye* avait pour fils noble Jean de Bazon, seigneur de La Hajau[1875], elle était veuve, en 1653, de César de Binos, seigneur du Jardin, son second époux[1876], d'où deux fils.
François de Bazon et Marie *de La Bouilleraye* eurent deux fils:

6.1 Jean de BAZON, seigneur de la Hajau, qui suit.

6.2 Jean André de BAZON, (*sieur de Binos*, selon un acte du 17 mai 1721 qui dit qu'il avait laissé pour enfants, comprendre certainement héritiers, Joseph et Françoise de Binos.)

Jules Villain cite : André Simon de Bazon, seigneur de Montberaud, lequel épousa par contrat du 6 août 1676 Marie de Mondran, on ne sait qui est cet André Simon, la qualification de seigneur de Montberaud est anachronique puisque la famille de Bazon tint Montberaud à partir de Jean de Bazon qui épousa par contrat du 27 août 1678 Catherine de Tersac.

[1872] AD.HG 3 E 34700 Savy, Aurignac
[1873] AD.HG 3 E 34702 Dader, Aurignac
[1874] Il faut peut-être lire Gounet, lieu du Lot-et-Garonne.
[1875] AD.HG 3 E 9389 Cazères
[1876] Marie de la *Bruleraye* ayant pour fils, en 1646, Jean de Bazon, seigneur de la Hajau, celui-ci est forcément issu de la première union de Marie, laquelle épousa en secondes noces, César de Binos, dont elle était veuve en 1653. Elle ne se remaria pas le 30 juillet 1653 avec Jean de Bazon, un acte du 30 avril 1653 (AD.HG Reg. In. 29) dit : donation par Marie de la *Bouilleraye,* veuve de César de Binos, laquelle était mariée en premières noces avec François de Bazon, seigneur de la Hajau, à Jean de Bazon, seigneur de la Hajau, suivant testament de Marie Imbert, sa mère du 27 décembre 1650

VI Jean de BAZON, seigneur de la Hajau, seigneur de Larrouzet.
Né (vers 1630 ?), il est cité avec sa mère, en 1646, 1651 et 1653. En 1669 Françoise de *PILLORE*, fut dite veuve de Jean de BAZON, seigneur de la Hajau[1877], qui n'est pas celui-ci ou bien l'acte est erroné, aurait-il épousé en premières noces cette Jeanne ?
En 1670 Jean de Bazon fut témoin d'une donation, à titre d'augment, de Claire de Mauléon de Francon, veuve de Jean de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, à Lucrèce de Mont épouse d'Antoine de Sérignac, seigneur de Belmont[1878].
Il donna en 1673 une quittance à Jean André de Binos[1879]. Le 27 août 1675 il fut présent au contrat de mariage de son frère utérin Jean André de Binos, seigneur du Jardin, fils de feu César et de Marie de *Gournet*, avec Catherine de Mauléon[1880] ; le 27 août 1678 dans son contrat de mariage il fut dit fils de feu François, seigneur de Hajau, et de Marie *Digounet de la Bruleray.*
Il avait épousé, par contrat du 27 août 1678, devant l'église de Sainte-Croix, **Catherine de TERSAC**, fille de feu Jean de Tersac, seigneur de Montberaud, et de Claire de Mauléon, elle était majeure de 30 ans[1881] (et probablement bien plus de 30 ans, son père était mort dès 1647.)
En 1679, il habitait Cazères, en 1680 il vivait au château de Montberaud[1882]. Le 2 mai 1684, il fut dit sieur de Montberaud, cessionnaire de noble Jean André de Bazon, son frère[1883]. Il fut cité avec sa femme en 1689[1884], puis comme seigneur de Hajau et de Palaminy, le 10 juin 1689 (alias) 1690 avec Pierre de Bazon (La Bernède) qui donna 1.000 livres à sa sœur Marie, veuve de Roger de Hunaud[1885].
Le 20 octobre 1691 Jean de Bazon, sieur de Hajau, coseigneur de Palaminy, avec le procureur d'Hector Alexis de Tersac de Montberaud, chanoine de l'église métropolitaine de Toulouse, aussi coseigneur de Palaminy, fit une afferme[1886].
Auparavant :
Le 17 décembre 1648 Marc *BARON*, sieur de *Penterse*, de Martres Tolosanes, reconnut une dette à Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, …comme héritier de (feu noble Jean de *GOUE*) sieur de la Bruleraye[1887].
Un acte du 21 mars 1651[1888] cite Jean de Bazon, seigneur de la Hajau, *fils (cela doit se comprendre comme fils de François)* et cohéritier de feu noble Jean de *Goué*, seigneur de la Brulleraye…sans stipuler de noble Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet (Castet, notaire de Lavelanet, 2 juillet 1635.)

[1877] AD.HG 3 E 16035 Cazères
[1878] AD.HG 3 E 16036 Cazères
[1879] AD.HG 3 E 16040 Cazères
[1880] AD.HG 3 E 16041 Cazères
[1881] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre
[1882]AD.HG 3 E 16202 Plan-Volvestre. Photo ci-contre, tirée du *Patrimoine des communes de la Haute-Garonne*
[1883] AD.HG 3 E 9422 Cazères
[1884] AD.HG 3 E 16048 Cazères
[1885] AD.HG 3 E 9425 Cazères
[1886] AD.HG 3 E 9426 Cazères
[1887] AD.HG 3 E 9374 Cazères.
[1888] AD.HG 3 E 9375 Cazères.

Jean de Bazon, seigneur de la Hajau testa le 17 mai 1702[1889], demandant son ensevelissement en l'église ND de Cazères, nommant sa femme et ses deux fils Joseph et Pierre de Bazon, (*il résidait au château de Labernède le 1er mai 1702*) et mourut avant le 22 septembre 1703, date à laquelle Catherine de Tersac, habitant Labernède, seigneuresse et marquise de Montberaud nomma un procureur[1890]. Le 24 janvier 1707, cette dernière, avec sa sœur Jeanne Marthe de Tersac, veuve de François Michel de Saint-Sivie, afferma le moulin bladier farinier du Plan-Volvestre.[1891]
Ils eurent :

7.1 André Joseph de BAZON, qui suit.

7.2 Jean Pierre de BAZON, chevalier de Montberaud, (puîné.)
Résidant au château de Montberaud, il donna, en 1740, tous ses biens à son neveu Joseph André de Bazon, à l'exception de 2.000 livres à sa nièce Rose de Bazon, fille cadette de son frère, seigneur de Palaminy ; il fit une nouvelle donation le 20 juin 1743[1892]. Il était présent au contrat de mariage de sa nièce Rose le 2 février 1747[1893].

VII André Joseph de BAZON, seigneur de Palaminy, seigneur et baron de Montberaud, coseigneur de Cazères.
Il vendit, en 1719, la 4ème partie de la seigneurie de Cazères avec le château féodal, à Louis Alexandre de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, seigneur haut justicier de Cazères, etc.[1894]. Le 19 juillet 1730, indivis avec Noble…d'Espinas, seigneur de Cardonne, il dénombra un château au grand Rouzet[1895], en 1731 il résidait au château de Labernède[1896].
Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1702, et auparavant le 22 août 1701, mariage solennisé le 9 courant, **Suzanne de SERS**, fille de Jean de Sers, seigneur de Machens, Castex, Mauzac, et de Louise d'Argueil[1897]. Il mourut avant le 2 février 1747, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne Rose[1898].
Ils eurent :

8.1 Joseph André ou André Joseph de BAZON, qui suit,

8.2 Jean Claude de BAZON, prébendier de Saint-Lizier (vénérable chapitre de Couserans), cité avec Joseph de Bazon son père en 1740.

[1889] AD.HG 3 E 9429 Cazères
[1890] AD.HG 3 E 9429 Cazères
[1891] AD.HG 3 E 29934 Cazères
[1892] AD.HG 3 E 15590 Saint-Christaud
[1893] AD.HG 3 E 16057 Cazères
[1894] AD.HG 3 E 19049 Montréjeau
[1895] AM.Toulouse II 159
[1896] AD.HG 3 E 15588 Saint-Christaud
[1897] AD.HG 3 E 15481 Montesquieu-Volvestre ; AD.HG 3 E 11801
[1898] AD.HG 3 E 16057 Cazères

8.3 Catherine de BAZON. Elle fit profession de religieuse le 27 février 1723[1899], le 8 avril 1766 elle était religieuse à Sainte-Croix *(Volvestre),* elle y vivait le 27 juillet 1767[1900].

8.4 Louise de BAZON de Labernède, elle fit profession le 7 juin 1726[1901]

8.5 Jeanne Rose de BAZON. Elle épousa, par contrat du 2 février 1747, noble **Joseph François de SUDRIA**, seigneur de *Gélas*, ancien officier au régiment du Roi, fils de feu noble Pierre de Sudria, juge-mage, et de Louise de Roquelaure, habitant l'Isle-Jourdain[1902].

VII André Joseph de BAZON, seigneur et baron de Montberaud, Labernède, coseigneur de Saint-Julien, dit le marquis de Bazon.
Il était, en 1740, capitaine aide-major au régiment de Montmorin, il habitait le château de Labernède, il mourut à Cazères, le 13 novembre 1791, âgé de 86 ans[1903].
Il avait épousé, par contrat du 25 septembre 1746, à *Legouin* (Léguevin)*,* dans la maison de demoiselle de *Saint-Cassian* (Elisabeth de Polastron, tante de la mariée)*,* en Lomagne, **Elisabeth de COTIS** de Bonnes, fille de Guillaume Joseph de Cotis seigneur de Bonnes (à 1 km de Labéjan, Gers), et de feue Jeanne de Polastron de la Hillère[1904].
Ils eurent :

8.1François Henri de BAZON, baron de Montberaud.
Il mourut avant 1790, il avait épousé Marie Josèphe de *SAUNES (alias FUMES,* probablement Saunès, lieu près de Mondavezan), dont une fille mineure en 1790 Adrienne Françoise Charlotte de BAZON de Montberaud, qui était héritière universelle de Rose de Bazon *(sa tante),* veuve de François de Sudria de *Gilbert* (probablement pour Gélas), par le testament de cette dernière du 20 juin 1790, devenue veuve Marie Josèphe de *Saunès,* avait épousé avant 1790 M. Me Louis François de Paule[1905] (Paulo.)

8.2 Josèphe Suzanne de BAZON de Montberaud. Elle épousa, par contrat du 25 juin 1764, **Stanislas Pierre Bernard d'USTOU**, chevalier d'Ustou, puis vicomte d'Ustou, alors chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, fils aîné de Bertrand d'Ustou, chevalier, seigneur de Saint-Michel, et de Marie Louise de Guilhemot de Leny, du lieu de Kergouet, né le 16 juillet 1739 à Saint-Domingue[1906]. Suzanne de Bazon mourut à Cazères le 2 décembre 1814, son mari était mort à Cazères le 25 fructidor an XI (12 septembre 1803.)

[1899] AD.HG 3 E 16198 Plan-Volvestre
[1900] AD.HG 36370 Montbrun
[1901] AD.HG 3 E 16199 Plan-Volvestre
[1902] AD.HG 3 E 16057 Cazères
[1903] RP. Cazères
[1904] AD.HG 3 E 27197 Saint-Lys
[1905] AD.HG 3 E 16101 Cazères
[1906] AD.HG 3 E 16089 Cazères

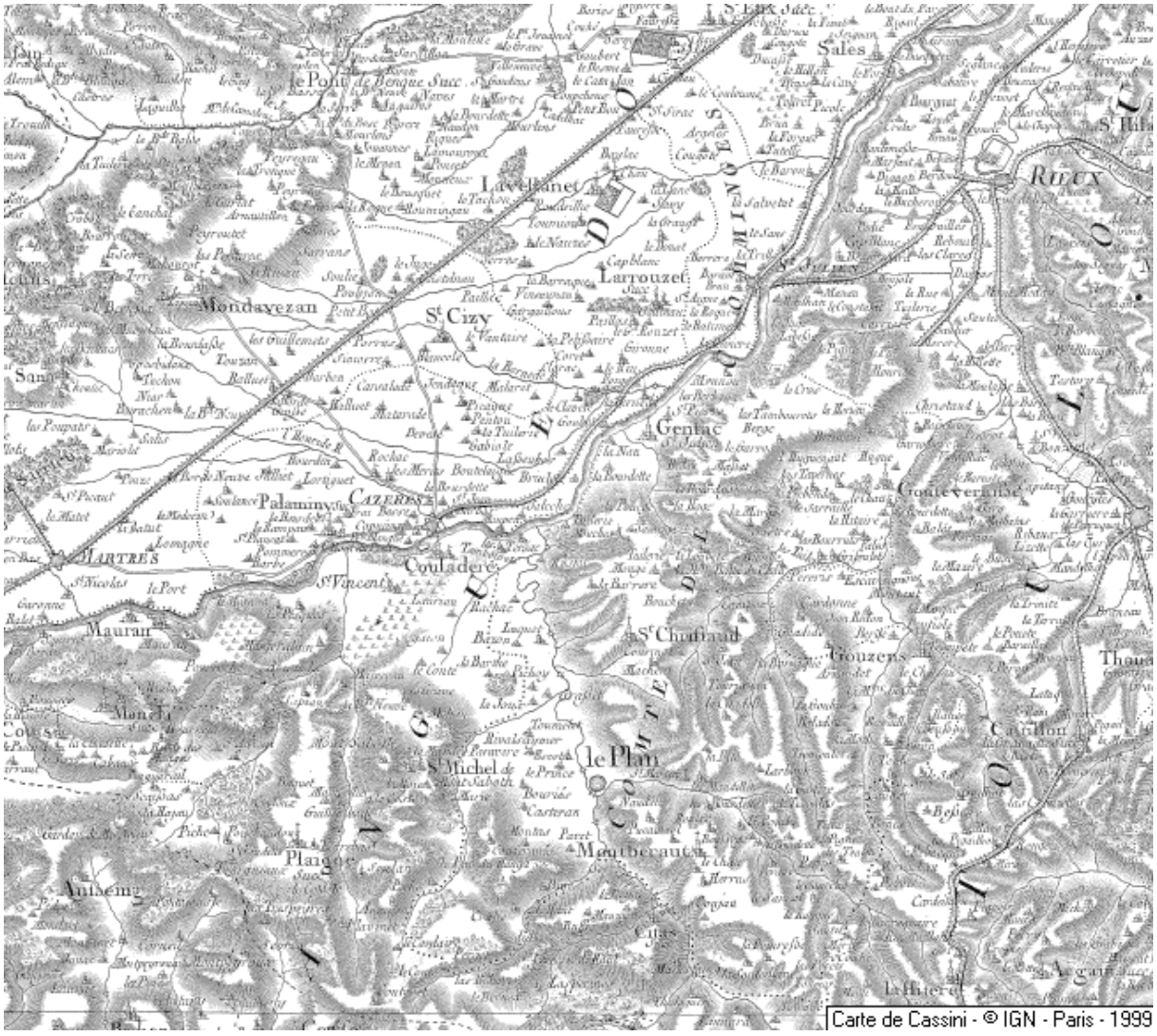

IV
Personnes isolées

1523, 7 février Contrat de mariage de noble Jean YNARD*,* seigneur de *Frogeron,* et de Madeleine de BAZON, fille de noble Denis de BAZON. Elle peut difficilement appartenir à la famille originaire de Mantoue qui s'établit à Baulens au milieu du 16ème siècle, ou bien la date est erronée.

1605, 15 mai Palaminy, testament de Jean SERE dit Jeannet de Chaume lègue à sa fille Marguerite SERE femme de Me Arnaud BAZON[1907]

1657 Mathieu de BAZON, écuyer de Martres[1908]
1664 noble Mathieu BAZON[1909]

[1907] AD.HG 3 E 27978 Saint-Béat
[1908] AD.HG 3 E 9392 Cazères
[1909] AD.HG 3 E 16030 Cazères

1667, 18 mars, plusieurs actes, 20 octobre baptême de Marie de Lingua, marraine Marie de BAZON ; 14 février 1686 baptême de Jean de Lingua, marraine Marguerite de BAZON ; Marie de Lingua, baptisée 3 août 1690, marraine Marie de BAZON[1910]

1676, 6 août contrat de mariage d'André Simon de BAZON, seigneur de Montberaud, avec Marie de MONDRAN[1911]

vers 1680, mort de Marie de BAZON[1912]

1691 noble Joseph de BAZON, sieur de Palaminy (peut-être le fils de Jean, mais il est bien jeune), cité avec Melchior Louis de Martres, seigneur du Plan[1913]

1691, 2 février testament d'Anne de Vendômois, dans la maison de sieur Jean *Bazon*, de *Punctis (*Pointis), legs à Anne et Marie *Bazon*, de Punctis[1914]

1699, 26 juillet Philippe de BAZON, sieur de Larrouzet, habitant Muret, par son procureur Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous reçoit une obligation de Marie Louise de Vendômois, femme de François César de Hunaud, frère de Jean[1915]

1699, 28 janvier Marguerite de BAZON, veuve de François VITAL, docteur en médecine, habitant Cazères.[1916]

1702, 12 janvier Philiberte de *MALLAC* veuve de sieur Jean Pierre de BAZON, de Montesquieu Volvestre, fait une donation à Jeanne du Bourg, épouse de Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac[1917]

1718, 17 avril décès de François Bazon[1918], Cazères

1720 Cazères, Hippolyte de BAZON héritière de Jean François de BAZON, son père, habitant Cazères, puis 1729 Hippolyte de BAZON héritière de son père Jean François BAZON, elle habite Cazères[1919]

1723 Charles Ferrier, de Saint-Girons, a épousé Catherine de *BAZON* par contrat 28 octobre 1722[1920]

[1910] Abbé Samiac
[1911] Villain, *op.cit.*
[1912] RP. Saint-Lizier
[1913] AD.HG 3 E 16049
[1914] AD.HG 3 E 9426 Cazères
[1915] AD.HG 3 E 9428 Cazères
[1916] AD.HG 3 E 9428 Cazères
[1917] AD.HG 3 E 9429 Cazères
[1918] RP. Cazères
[1919] AD.HG 3 E 9406 Cazères; 9409 Cazères
[1920] AD. Ariège 2 C 920

1738,2 mai Françoise de BAZON veuve et héritière du sieur Pierre DENCAUSSE, châtelain d'Izaut[1921]

1770 noble Jean de BAZON, seigneur de Hajau, c'est probablement une erreur pour 1670.

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[1921] AD.HG 3 E 15589 Saint-Christaud

Famille de BIRAN

I Seigneurs de Biran **p.260**

II Seigneurs de Puységur, Roquefort, Casteljaloux **p.261**

III Seigneurs de Roquefort **p.266**

IV Seigneurs de La Mothe et de Goas **p.271**

V Personnes isolées **p.278**

Cette famille qui tient son nom du lieu de Biran, près d'Ordan (Gers), est connue dès le début du 11ème siècle. Des personnes de *ce nom* tenaient le comté de Pardiac.
La généalogie qui suit a été écrite grâce aux actes fournis par Maurice Vuillier (qui a établi une généalogie succincte pour la branche des seigneurs de Puységur et de Roquefort), à une généalogie publiée par Philippe Lauzun, pour la branche des seigneurs de Roquefort[1922]. Le baron de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques* a écrit une généalogie de la branche des seigneurs de Goas, qui a été utilisée. André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, pp.171-172 donne quelques éléments sur Bernard de Biran, seigneur de Roquefort et sur Bernard de Biran, seigneur de Verduzan.

I
Seigneurs de Biran

On peut établir une généalogie d'une première famille entre la fin du 12ème siècle et le début du 14ème siècle grâce à un document écrit par l'abbé Daugé[1923].

I Odon de BIRAN, vivait vers 1180[1924].
Il fut le père de :

1° Guillaume Arnaud de BIRAN, qui suit.

2° frère Arnaud de BIRAN, en 1204 il fit une donation à Auger, abbé de Berdoues (Gers)

3° Bertrand de BIRAN fut en 1204, avec son frère Guillaume Arnaud, présent à la donation de leur frère Auger à l'abbé de Berdoues.

II Guillaume Arnaud de BIRAN, fut en 1238 témoin à la renonciation de Carbonnel de Riguepeu aux contestations qu'ils avaient avec son frère d'une terre dite de l'Isle d'Arbéchan[1925].
Il fut témoin en 1256 et 1260
Il fut le père d'Arnaud de BIRAN, qui suit.

III Arnaud (alias Arnaud Guillaume ?) de BIRAN[1926].
Il fut le père de :

[1922] Philippe Lauzun, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1915, Le château de Carbon de Casteljaloux, pp.159 et sq.
[1923] Abbé Daugé, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1919, La seigneurie et les seigneurs de Saint-Lary, pp. 140-147, produisant ses sources, dont le *Cartulaire blanc*, le *Cartulaire noir* et le *Cartulaire de Berdoues.*
[1924] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.143
[1925] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.143, pour toutes les données le concernant
[1926] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.143, pour toutes les données le concernant

1° Géraude de BIRAN. Elle épousa Auger de MONTLEZUN, comte de Pardiac. Avec ses fils Arnaud Guillaume et Bernard, et ses filles Géralde, Eslarmonde et Marie, elle fit en 1237, abandon à l'église Sainte-Marie d'Auch de l'église de Montestruc. Son mari Auger de MONTLEZUN ratifia cette dotation en 1238. Cette donnée permet de compléter *Histoire de la famille de MONTLEZUN.*

2° N…de BIRAN, cité comme frère de Géraude dans la charte de la donation de 1237.

IV N…de BIRAN est probablement le père de Barthélemy de BIRAN qui est supposé être le dernier représentant mâle de la première famille de BIRAN.

V Barthélemy de BIRAN, seigneur de Biran et d'Ordan.
Né vers 1260 ?), d'une alliance contractée vers 1280 il eut deux filles[1927] :

1° Géraude de BIRAN, dame de Biran et d'Ordan. Elle épousa, vers 1303, Arnaud Guilhem IV de MONTLEZUN, comte de Pardiac, fils d'Arnaud Guilhem III de MONTLEZUN, comte de Pardiac, et de sa première épouse (non connue), lequel Arnaud Guilhem III avait épousé, en secondes noces, Agnès de BIRAN alias de Caillavet, dite par certains fille d'Odon de Biran et d'Ordan, qui chronologiquement pourrait être le père de Barthélemy, et par un document des anciennes archives du grand séminaire d'Auch, fille de Barthélemy.

2° Mabille de BIRAN, dame de Saint-Lary. Elle épousa, après le mardi après l'octave de Noël 1303 et avant 1309, Bernard de MONTLEZUN, fils d'Arnaud Guilhem III et de sa première épouse (donc frère d'Arnaud Guilhem IV qui avait épousé Géraude, sœur de Mabille), elle lui apporta la terre de Saint-Lary.

La première race de la famille de BIRAN s'éteignit à ce degré.

On trouve ensuite (à la fin du 14ème siècle) une famille de BIRAN qui tenait Puységur Casteljaloux et Roquefort**,** qui n'a pu être rattachée et, à partir du 15ème siècle, une famille de BIRAN qui tenait La Mothe et Goas, qui n'a pu lui être rattachée.

II
Seigneurs de Puységur, Roquefort et Casteljaloux.

Le vieux château de Puységur, qui dominait Casteljaloux, était à 9 km de Fleurance ; cette famille tenait le lieu de Casteljaloux à 3 km de Puységur, et celui de Roquefort à 2 km de Puységur.
On cite le 16 août 1360 noble Maurin de *BERNARDIAS* autrement de BIRAN, tenant le château de Roquefort [1928].

[1927] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.147, pour toutes les données le concernant ainsi que ses filles.
[1928] AD.Gers Vergès I 497

Cette famille portait : « D'or à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules[1929] »

:

I Maurin de BIRAN, seigneur de Puységur, d'une alliance inconnue contractée vers 1390, il eut :

2.1 Jean de BIRAN, qui suit.

2.2 Bertrande de BIRAN. Fille de Maurin, elle épousa, par contrat du 11 avril 1412 alias 26 novembre 1412 alias 29 octobre 1411[1930], **Jean de MONTLEZUN**, seigneur de Montestruc, fils de Pélagos de MONTLEZUN et de Brune de VICMONT de Tournecoupe, la mariée était sœur de Jean de Biran, seigneur de Puységur. Elle testa le 7 janvier 1446[1931].

II Jean de BIRAN, seigneur de Puységur, Casteljaloux, Roquefort.
Né (vers 1400 ?), lui ou son fils homonyme, transigea, le 18 avril 1460, avec Jean de Luppé, coseigneur de Maravat, ceci est rappelé le 3 décembre 1541 dans une action entre Anne d'Arzac et Carbon de Luppé, mère et fils, demandeurs, et François et Bernard de Biran, seigneurs de Casteljaloux et *Leugue,* d'autre part[1932]. Lui ou son fils homonyme testa le 30 mai 1467[1933].
D'une alliance inconnue contractée vers 1430 il eut :

Jean de BIRAN, qui suit

III Jean de BIRAN, seigneur de Puységur, Casteljaloux, Roquefort.
Né vers 1430 (?), il fut émancipé le 30 novembre (alias 18 septembre) 1467[1934]. Philippe Lauzun, *op.cit.,* établit une généalogie à partir de ce degré, les degrés antérieurs sont identifiés par les preuves citées.
D'une alliance inconnue contractée vers 1450, il eut :

[1929] R. Bourse, I. Dufis, Armor*ial de la Gascogne gersoise,* Société archéologique du Gers, 2002
[1930] AD. Gers I 2431 n°2051; AD. Gers I sup 400 n°13373
[1931] AD. Gers Vergès I 497
[1932] AD. Gers I 2160 n°12227
[1933] AD. Gers Vergès I 497
[1934] AD. Gers Vergès I 497

4.1 Bertrand de BIRAN, qui suit

4.2 probablement Jean de BIRAN, seigneur de Roquefort, **auteur de la branche des seigneurs de Roquefort.** Cette hypothèse est fondée sur le fait que son présumé frère Bertrand, reçut la seigneurie de Casteljaloux, et que Jean reçut la seigneurie de Roquefort, tenue auparavant par son présumé père, Jean. Woelmont écrit par erreur que l'auteur de la branche des seigneurs de Roquefort est *Bertrand* de Biran époux de Françoise de Montesquiou, père de Jean qui épousa Jeanne de Roquelaure, confondant le père et le fils (corriger l'article concernant Jeanne de Roquelaure dans *Histoire de la famille de Roquelaure*)

IV Raymond Bertrand de BIRAN, seigneur de Casteljaloux, *Sives,* (né vers 1452 ?), il épousa (vers 1480 ?) **Jeanne** (alias *Marie)* **de BEZOLLES,** fille de Louis de BEZOLLES, seigneur de Crastes (il testa 20 septembre 1477) et d'Hélène (alias *Claire)* de MONTJUSTIN, dame de Berrac (elle testa, à Berrac, 20 septembre 1467[1935], son testament fournit les données qui lui sont relatives dont son ascendance), le neveu de sa femme, Jean de Bezolles, épousa par contrat 18 avril 1528 *Catherine* (en fait Antonie) de Biran[1936].
Ils eurent :

François de BIRAN, qui suit

V François de BIRAN, seigneur de Casteljaloux.
Né vers 1485, il vivait le 3 décembre 1541, date de la transaction citée ci-avant, et mourut avant le 30 avril 1547, date du contrat de mariage de sa *fille* Gabrielle[1937].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 14 novembre 1504, **Charlotte de LARY** (date indiquée par Woelmont, citant les preuves de noblesse faites en 1712 pour la maison de Saint-Cyr), qui, d'après la chronologie, pourrait être fille de Pierre de LARY, seigneur de Latour et de Mansempuy.
Il avait épousé, en secondes noces, **Gabrielle de FLEURIAN**, selon le contrat de mariage de sa fille Gabrielle.
Ils eurent (les pactes de mariage du 30 avril 1547 de Gabrielle de Biran (infra), ne sont pas clairs, ils disent qu'ils furent accordés par Gaillard de Biran, chanoine de Lectoure, Jean de Bezolles, seigneur de Crastes et Laurent de Forgues, prieur séculier de la Madeleine en Rivière, tuteurs et administrateurs des biens de Jean-François, Blaise, Gabrielle et Anne, enfants de feus François et Bernard de Biran, père et fils, vivant, seigneurs de Casteljaloux, retenus par Augier Dufaur, notaire à Lectoure), le plus probable est que :
Les enfants du 1er lit sont :

6.1 Bernard de BIRAN, qui suit.

[1935] AD.Gers Vergès I sup 78
[1936] AD.Gers Vergès I sup 524 n°17560, 1436 à 1634 , produit la généalogie de la famille de Bezolles.
[1937] AD.Gers Vergès I sup 400 n°13472

6.2 Gaillard de BIRAN. Il est dit, le 18 novembre 1550, frère de Bernard[1938]. Etant chanoine de Lectoure, il assista au contrat de mariage de sa nièce Gabrielle de Biran, le 30 avril 1547. Il était, le 7 septembre 1547, exécuteur testamentaire de Bernard de Biran, seigneur de Roquefort[1939]. Il était le 18 novembre 1550 tuteur de ses neveux François et Blaise, pupilles.

L'enfant du second lit (elle est dite par ailleurs fille de Gabrielle de Fleurian) est :

6.3 Gabrielle de BIRAN. Elle est dite à son contrat de mariage, du 30 avril 1547, [1940], fille de François, toutefois elle pourrait être fille de Bernard (si elle était née vers 1535, elle aurait pu se marier par contrat à l'âge de 12 ans), elle épousa, par contrat du 30 avril 1547[1941], **Jean de MONTLEZUN**, seigneur de la Salle du Bosc, fils unique de Bernard de MONTLEZUN, seigneur du Bosc, et de Claire de DANGEREUX (alias DANGEROUX.) Elle testa, veuve, le 30 avril 1562, nommant héritier universel son fils aîné Jean et lui substituant Manaud, son fils puîné, elle mourut peu après[1942].

VI Bernard de BIRAN, seigneur de Casteljaloux.
Né vers 1510, le 5 décembre 1539 il assista au contrat de mariage de François de La Fite, seigneur de la Barthe, et de Françoise de Verduzan[1943]. Associé avec son père il fit une transaction, le 3 décembre 1541[1944] et mourut avant le 30 avril 1547 date du contrat de mariage de Gabrielle de Biran.
Il avait épousé, par contrat 15 avril 1534, **Jeanne de FERRAGUT**[1945], fille d'Antoine de FERRAGUT, seigneur de Gignan et de Pujos (les deux en Lupiac, Gers) et d'Anne de LUPPE[1946]
Ils eurent :

7.1 Jean <u>François</u> de BIRAN. Le 26 mars 1561 il y eut confirmation d'une sentence concernant François, Blaise et *Jeanne* de Biran, d'une part, et Carbon de Luppé, seigneur de Maravat, d'autre[1947].
Woelmont écrit que François continua la lignée en épousant Marie de Malvin, Philippe Lauzun[1948] indique que la lignée fut continuée par Blaise, nous préférons cette généalogie d'autant plus que Blaise était seigneur de Casteljaloux en 1597, alors que François n'est plus cité après 1561.

[1938] AD.Gers Vergès I sup 78
[1939] AD.Gers Vergès I 497 n°4168
[1940] AD.Gers Vergès I sup 400 n°13472
[1941] Jean Vignau, *Héraldique et généalogie*, 137, p.382, se référant aux archives du château de Plagne conservées aux AD .Gers
[1942] AD.Gers Vergès I sup 400 n°13472
[1943] AD.Gers Vergès I 2423 n°1223
[1944] AD.Gers Vergès I 2160 n°12227
[1945] *Société Archéologique du Gers*
[1946] Woelmont, *op.cit.*
[1947] AD.HG B 54
[1948] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.150

7.2 Blaise de BIRAN, seigneur de Casteljaloux, qui suit.

7.3 Anne ou Jeanne de BIRAN.

VII Blaise de BIRAN, seigneur de Casteljaloux[1949].
Il fut cité, le 9 septembre 1597, dans une demande de sa légitime, par Françoise de Lupiac mariée avec Jean Bernard de Biran, seigneur de Goas, lequel faisait pour elle, Blaise de Biran et d'autres donnant leur avis[1950].
Il avait épousé, en 1563, **Marie de MALVIN** de Montazet.
Ils eurent :

8.1 Barthélemy Scipion de BIRAN, qui suit.

8.2 Alexandre Carbon de BIRAN, capitaine de la 13ème compagnie des gardes en 1623.

8.3 Fabien de BIRAN. Il fut enseigne de la 13ème compagnie des gardes, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et s'établit en Normandie par son mariage.
Il épousa le 9 octobre 1617 **Françoise de BRICQUEVILLE**, dame d'*Aussebosc.*
Ils eurent :

A-Nicolas Fabien de BIRAN, seigneur de Casteljaloux et *d'Aussebosc,* il épousa en 1689 **Claude du BOSC** de Viermont, ils eurent :

AA-Marie Anne de BIRAN, elle fut admise demoiselle de Saint-Cyr en 1712 (les preuves que nous citons viennent de cette admission.)

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, Bertrand de Biran, chanoine d'Auch en 1594 ; Suzanne de Biran qui épousa Fabien de La Fite, seigneur du Vignard ; Jeanne de Biran qui épousa François de Fleurian, seigneur d'Estives, et Jean de Biran, ce dernier pourrait efectivement être issu de ce mariage.

8.4 peut-etre Jean de BIRAN, cité le 12 septembre 1643 (infra.)

VIII Barthélemy Scipion de BIRAN, seigneur de Casteljaloux.
Il était capitaine d'une compagnie de gardes au régiment des gardes du Roi en 1606 ; le 14 janvier 1617 Jacques de Larroquan, seigneur d'Aiguabère, reconnut une dette en sa faveur[1951].
Il avait épousé[1952] **Louise de MAIGNAUT** de Montégut, fille de Jacques de Maignaut et de Marguerite de Roquelaure[1953] (tante d'Antoine, maréchal de France.)

[1949] Les données le concernant ainsi que ses enfants (et les enfants de Fabien) viennent de Woelmont, *op.cit.,* VI, pp.198 et sq.
[1950] AD.Gers Vergès I 498 n°4190
[1951] AD.Gers 3 E 805 Pessan, notaire Sanchon
[1952] Mariage cité par AD. Gers 3 E 802 Pessan, notaire Sanchon

Ils eurent :

9.1 Jean de BIRAN, qui suit.

9.2 Marguerite Renée de BIRAN. Elle épousa, par contrat du 20 juillet 1636**, Odet de LA BARTHE,** seigneur de Lagrange, fils de Philippe de LA BARTHE, seigneur de Lasségan[1954] et de Julienne de CARBONNEAU, lequel Odet testa le 20 juillet 1665[1955].

9.3 peut-être Françoise de BIRAN de Casteljaloux. Elle épousa **Philippe de MAIGNE**, seigneur de Sallenave, qui était, le 12 septembre 1643, capitaine au régiment du marquis de la Brosse[1956] et le 2 juillet 1649 capitaine de vaisseau[1957], Françoise de Biran est dite le 12 septembre 1643, « nièce de Jean de Biran de Casteljaloux », qui est peut-être un fils de Blaise.

Maurice Vuillier ajoute sans preuve, Anne de Biran de Casteljaloux, qui suit.

9.4 peut-être Anne de BIRAN de Casteljaloux. Elle épousa, par contrat du 8 janvier 1623, **Jean Jacques de LA BARTHE**, seigneur de Giscaro, dont elle était veuve le 27 juillet 1642[1958], fils d'Arnaud Guilhem de LA BARTHE, seigneur de Giscaro, et de Catherine de MURVIEL. Elle testa le 10 mai 1659, son testament fut ouvert le 4 juin 1661, elle faisait des legs à son fils Jean de La Barthe, seigneur de Giscaro, à demoiselle de La Barthe, fille de feu Jean Louis de La Barthe, son fils aîné, et de demoiselle Catherine de Polastron La Hillière, elle instituait héritier universel Jacques de Marmiesse, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils[1959].

IX Jean de BIRAN, seigneur de Casteljaloux, mort sans postérité.
Il vivait le 12 septembre 1643.(supra.)
Il avait épousé, par contrat 26 février 1630, **Louise Paule de PREISSAC** d'Esclignac[1960].

III
Seigneurs de Roquefort

L'auteur de cette branche, Jean de Roquefort, était probablement fils de Jean de Biran, seigneur de Puységur.

IV Jean de BIRAN, seigneur de Roquefort.
Il mourut vers 1482 car son fils paraît lui avoir succédé à cette époque.

[1953] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq., nommant comme enfants Marguerite Renée et Jean.
[1954] BnF Fr 32298
[1955] BnF Fr 32298
[1956] AD.Gers 3 E 3872 Pessan
[1957] AD.Gers 3 E 3861 Pessan
[1958] AD.Gers Vergès I 500
[1959] AD.HG 3 E 11814
[1960] Selon Woelmont se référant à La Chesnaye-Desbois, XVI, 345.

Il avait épousé, par contrat du 2 novembre 1470, **Jeanne de ROQUELAURE**, fille de Jean de Roquelaure, seigneur de Roquelaure, Gaudous, le Longard (en Roquelaure), et de Jeanne de Sédillac[1961]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Jeanne de Roquelaure, aurait épousé en secondes noces, Philippe de Montlezun, seigneur de Las, Caussade, si c'était exact ce serait probablement après 1482 (car son présumé premier mari n'est pas dit feu le 10 novembre 1482[1962], mais ce n'est pas une preuve.)
Ils eurent :

5.1 Bernard de BIRAN, qui suit.

5.2 Marie (alias *Agne*) **de BIRAN**. Fille du seigneur de Roquefort, veuve, elle était en procès en 1545 avec demoiselle Agne *d'Ansan*[1963].
Elle avait épousé, par contrat du 3 mars 1492, alias 3 mars 1493[1964], selon le même acte, **Odet de MASSAS,** seigneur de Malartic. *Vers 1500* leur fille Anne de Massas épousa par contrat Jean de Montlezun, seigneur de Cardenau, le père d'Anne était mort au moment de ce contrat[1965].

V Bernard de BIRAN, seigneur de Roquefort.
Né vers 1475, il est dit fils de Jean le 10 novembre 1482, *il se maria vers 1495* (en fait 1498) selon un arrêt du 29 juillet 1525, et mourut vers 1543[1966]. Sa succession fut ouverte avant le 7 septembre 1547, date de l'exécution d'un arrêt de Me Antoine d'Hébrard, conseiller au parlement de Toulouse, entre Jeanne de Biran, veuve de *Bernard* de Roquelaure et Gaillard de Biran, chanoine d'Auch et de Lectoure, Jean de Bezolles, exécuteurs testamentaires dudit feu de Biran, Antoinette de Biran, femme dudit de Bezolles, Jean de Sédilllac et Marguerite de Biran, mariés, Isabeau de Biran, fille dudit défunt, demandeurs respectivement, d'une part, et Louis de Montlezun, seigneur d'Ansan, et Anne de Biran, mariés, demandeur[1967].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 6 mars 1498, **Françoise de MONTESQUIOU**[1968].
Il paraît difficile que celle-ci soit, selon ce qu'écrit Maurice Vuillier (*Histoire de la famille de Montesquiou),* veuve de Lardit de Lart (épousé vers 1470, lequel vivait en 1485) et fille d'Aissin de Montesquiou, baron de Montesquiou et des Angles, et de Douce de Faudoas, sa seconde épouse (épousée par contrat du 17 juillet 1438.) En effet, en admettant qu'elle soit une tardillonne née 25 ans après le mariage de ses parents, donc vers 1464, mariée une première fois vers 1480, puis une seconde fois en 1498 (donc ayant au moins 34 ans), elle aurait eu au moins 8 filles et peut-être 10 enfants en tout. Si on admettait une naissance plus tôt que 1464 cela aggraverait le problème (mariée encore plus âgée lors de son second mariage) et si l'on admettait une naissance plus tardive que 1464 cela voudrait dire que sa

[1961] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France,* t. VII, p.405.
[1962] AD. Gers Vergès I 497
[1963] AD. Gers B 1
[1964] AD. Gers I sup 378 n°12478 pour les deux dates
[1965] AD. Gers I sup 400 n°13470
[1966] *Revue de Gascogne* 1933 p.34
[1967] AD. Gers Vergès I 497 n°4168
[1968] AD. Gers Vergès I 498, 30 mars 1554

mère l'avait eu âgée d'une quarantaine d'années ou plus. Tout cela paraît bien difficile, il faut probablement considérer qu'il y avait deux Françoise de Montesquiou, l'une fille d'Aissin et de Douce de Faudoas, qui épousa Lardit de Lart, une autre dont on ne connaît pas l'ascendance (Ledru dit à propos du mariage d'Aissin de Montesquiou et de Douce de Faudoas par contrat du 17 juillet 1438, que ceux-ci eurent deux filles, Jeanne, et Françoise mariée à Bernard de Biran, seigneur de Roquefort, selon l'arrêt de 1470, on voit mal un arrêt annoncer un mariage 28 ans plus tard.)

Il avait épousé, en deuxièmes noces, avant le 6 août 1531[1969], **Catherine de LUPIAC**, veuve de Gaillard de MONTLEZUN, seigneur de Baratnau, Cardenau (épousé par contrat du 20 février 1494), laquelle testa le 24 novembre 1540[1970]. Elle mourut certainement peu après car son second mari Bernard de Biran épousa en troisièmes noces Jeanne de Revignan et mourut vers 1543.

Il avait épousé, en troisièmes noces[1971], **Jeanne de REVIGNAN**, dame de Roquefort qui vivait en 1549. Elle était, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, fille de Jean de Revignan et de Marguerite de Podenas, et était veuve de Jean de Béarn, seigneur de Saumont, qui lui-même avait épousé en premières noces Hélène d'Albret.

Enfants du 1er lit (selon A. Laffont[1972]) indiqués par *, le même dit que Bernard de Biran ne laissa que des filles) :

6.1 Gaillard de BIRAN*, s'il est exact qu'il était fils de Bertrand, il mourut avant 1543.

6.2 Blaise de BIRAN*, s'il est exact qu'il était fils de Bertrand, il mourut avant 1543.

6.3Anne de BIRAN*, dame de Roquefort en 1550. Elle avait épousé, par contrat du 1er février 1523, **Louis de MONTLEZUN**, seigneur de Meilhan, Ansan., fils de Jean de MONTLEZUN, seigneur de Mailhan, Castin, et de Jacqauette DANGEREUX, sa seconde épouse[1973].

Le 27 août 1547 Antoinette de Biran épouse de Jean de Bezolles, seigneur de Crastes, Jean de Sérilhac (alias Sédillac) époux de Marguerite de Biran, Isabeau de Biran, Jeanne de Revignan, Bezolles, Bernard de Roquelaure et Bernard de Biran exécuteurs testamentaires de feu Bernard de Biran, seigneur de Roquefort, étaient en procès contre Louis de Montlezun, seigneur d'Ansan, époux d'Anne de Biran en possession de tous les biens de feu Bernard de Biran, son père, à elle donnés par les pactes de mariage dudit feu Biran avec Françoise de Montesquiou. Sur ces biens 2.000 livres seront adjugées à Isabeau de Biran (une provision lui fut donnée par Anne de Biran, suivant arrêt du 24 avril 1545), et aussi à Antoinette et Jeanne de Biran, filles du second mariage de feu Bernard avec Jeanne de Revignan, 2.000 livres à chacune pour leurs droits. Anne paiera aussi à ses sœurs Antoinette, épouse de Jean de Bezolles, et

[1969] AD. Gers I 497 ; le mariage est également indiqué par *Revue de Gascogne* qui ne donne pas de date.
[1970] AD. Gers I sup 400 n°133373, 1540
[1971] Philippe Lauzun, *op.cit.,* dit que ce mariage suivit celui avec Françoise de Montesquiou, omettant celui avec Catherine de Lupiac qu'il mentionne par ailleurs.
[1972] A. Laffont, *Revue de Gascogne,* 1936, Comment les Montesquiou devinrent seigneurs de Crastes, pp.18 et sq
[1973] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant la preuve.

Marguerite, le reste de leur dot plus 500 livres prêtées par ledit Bezolles et autres 100 livres prévues à l'arrêt du 24 avril 1545. Jeanne de Revignan, Antoinette et Jeanne de Biran auront la moitié des fruits de la seigneurie de Roquefort plus partie de la maison et château jusqu'au mariage des filles, ensuite Jeanne de Revignan aura le quart des fruits plus son habitation. Anne de Biran paiera aussi 1.000 livres de legs faits par feu Bernard de Biran[1974].

Anne de Biran, héritière de son père, elle fit encore, en 1549, des difficultés pour les legs à Jeanne de Revignan, veuve, et les dots de ses sœurs. Le 4 juin 1550, elle fit un accord avec Jean de Bezolles sur la seigneurie de *Saint-Aurix* de Rivière qu'il prétendait avoir achetée à feu Bernard de Biran, son beau-père, les biens resteront à la dite Anne en vertu de ses pactes de mariage et la place de *Saint-Aurix* reviendra audit seigneur de Bezolles[1975].

Veuve, elle était, en 1554, en procès avec Jean de Bezolles, seigneur de Crastes et Antoinette de Biran, son épouse, et Marguerite de Biran, selon un arrêt du parlement de Toulouse sur l'exécution des clauses du contrat de mariage de ses parents[1976]. Anne de Biran, héritière de la seigneurie de Roquefort, testa le 14 février 1555 instituant héritière universelle sa fille Catherine de Montlezun qui avait épousé en 1542 Jean de Got, seigneur de Rouillac, Saint-Mézard[1977].

6.4 Antonie* (alias *Catherine*) **de BIRAN**. Elle épousa, par contrat du 18 avril 1528[1978], **Jean I de BEZOLLES**, seigneur de Torrens puis de Crastes, fils d'Arnaud de BEZOLLES, coseigneur de Crastes et de Berrac, et de Claire de BASCANS (épousée par contrat du 4 août 1498), devenu veuf il épousa en secondes noces le 15 février 1560 Madeleine de MASSAS[1979].

6.5 Charlotte* de BIRAN. Elle épousa **Mérigon de COUBIRAC**, seigneur de Saint-Brès, coseigneur de Cadeillan, dont elle était veuve en 1551, date d'un procès entre elle, mère de Bernard de Coubirac, et Guillaume de Preissac, aussi seigneur de Cadeillan, ledit de Preissac fut condamné à payer la moitié des amendes et autres devoirs, refaire les garennes et clapier, par lui détruits[1980].

En 1552, Charlotte de Biran, mère de Bernard de Coubirac, seigneur de Saint-Brès, et Jean de Bezolles, seigneur de Crastes et François de Seysses, seigneur d'Aiguesmortes, tuteurs des enfants de feu *Mathelin* (Mérigon) de Coubirac, étaient en procès avec Carbon de Luppé, seigneur de Maravat[1981].

[1974] André Navelle, *op.cit.,* II, p.172 se référant à AD.HG B 40
[1975] AD. HG 3 E 4224
[1976] AD.Gers Vergès I 498
[1977] *Revue de Gascogne* 1933 p.34
[1978] AD.Gers I sup 78 qui la prénomme Catherine
[1979] AD.Gers Vergès I sup 524 n°17560, 1436 à 1634, article Bezolles
[1980] AD.Gers B 3
[1981] AD.Gers B 3

6.6 Marguerite de BIRAN. Elle épousa, en premières noces, par contrat du 24 mai 1540, **Jean de SEDILLAC**, seigneur de Sédillac[1982], fils de Jean de Sédillac, seigneur de Sédillac, et d'Anne de Lary de Latour (épousée avant le 9 juillet 1516), ils étaient en procès en 1544 avec Anne de Biran, femme de Louis de Montlezun[1983].
Une pièce de 1551 (Monluc) dit qu'il était en 1549 mineur de 25 ans, en 1551 il était chevau-léger, il testa le 18 mai 1551 avant de partir pour l'Italie et mourut en 1555 à Montepulsiano[1984]. Le mariage ayant eu lieu dès 1544 selon la pièce citée ci-dessus on peut en déduire que le marié avait moins de 20 ans lors de son mariage.
Elle épousa en secondes noces **Charles d'ARZAC**, seigneur de Puygardin, dont elle était veuve le 23 novembre 1574 (elle était alors douairière et usufruitière de *Puyjardin*[1985].)
Son testament fit ouvert le 3 août 1598 en présence de sa sœur Antoinette de Biran, dame de Mons, elle faisait des legs entre autres à sa sœur Antoinette de Biran, dame de Mons, à sa demi-sœur Jeanne de Biran, à sa nièce Marguerite (de Jussan) du Luc, dame de Sarlabous, fille de feue sa sœur Isabeau de Biran, à ses deux nièces Marie et autre Marie de Coubirac, filles de feue sa sœur Charlotte de Biran, instituait héritiers universels Antoinette de Biran, dame de Mons, sa sœur, Marie de Coubirac, sa nièce, veuve du feu sieur de Montestruc, à Jean et Isabeau de Ferragut, frères et sœurs enfants du seigneur du Cos[1986] *(qui avait épousé autre Marie de Coubirac, sa nièce.)*

6.7 Jeanne de BIRAN. Elle fut religieuse de Sainte-Claire de Toulouse, les arrérages de sa pension furent payés avec ceux de sa sœur Catherine, le 23 avril 1555, par Jean de Got, seigneur de Rouillac (son neveu par alliance), Bernard de Luppé, seigneur de Gensac étant témoin[1987].

6.8 Catherine de BIRAN, religieuse de Sainte-Claire de Toulouse,

6.9 Isabeau de BIRAN Roquefort. Elle épousa **Bernard de JUSSAN**, seigneur de Luc, Oueilloux, Bourg, qui mourut avant le 5 novembre 1563 date du contrat de mariage de leur fille Marguerite de Jussan, dame héritière de la maison du Luc, avec Raymond de Cardaillac, seigneur de Bize, mestre de camp des bandes françaises, fils d'Odet de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, la mariée était assistée de son grand-père Gaston de Jussan et de Catherine Isalguier, femme de ce dernier, sa grand-mère[1988].
Raymond de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, coseigneur de Bize, testa le 29 octobre 1591 et mourut vers 1592, sans enfant. Marguerite de Jussan épousa, en secondes noces, vers 1595, Marc Antoine de Bossost, seigneur de Campels[1989].

[1982] AD.Gers Vergès I 3273 n°17425, vers 1560
[1983] AD.Gers B 1
[1984] Blaise de Montluc, *Commentaires*
[1985] AD.Gers Vergès I 1295 n°7982
[1986] AD.Gers Vergès I 498
[1987] AD.Gers Vergès I sup 361 n°12272
[1988] AD.HG Reg. Ins.2
[1989] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant la preuve.

6.10 Antoinette de BIRAN, dame de Mons, probablement comme épouse du seigneur de Mons, elle fut instituée héritière universelle le 3 août 1598 par le testament de sa sœur Marguerite.

Enfant du 3ème lit (suivant le testament de Marguerite de Biran ; Philippe Lauzun la dit issue du premier lit, confusion entre les deux Jeanne ; l'acte du 27 août 1547 la dit fille de Jeanne de Revignan.)

6.11 Jeanne de BIRAN.

IV
Seigneurs de la Mothe et de Goas

Cette famille prétendait être issue des anciens comtes souverains d'Armagnac, son auteur étant *Maurice*, fils puîné de Jean I, comte d'Armagnac, qui aurait été apanagé, vers 1360, des terres de *Roquelaure* (en fait Roquefort) et Casteljaloux[1990]. Ce *Maurice* est inconnu de la généalogie des comtes d'Armagnac. Le patronyme Biran provenant du lieu qui n'était plus tenu par cette famille à cette époque, rend cette assertion illogique.
On a vu plus avant Maurin de Biran, qui tenait le château de Roquefort en 1360, qui doit correspondre à *Maurice.*
Pour renforcer cette prétention cette famille prit le nom de Biran d'Armagnac au 17ème siècle et écartela ses armes avec celles des comtes d'Armagnac.

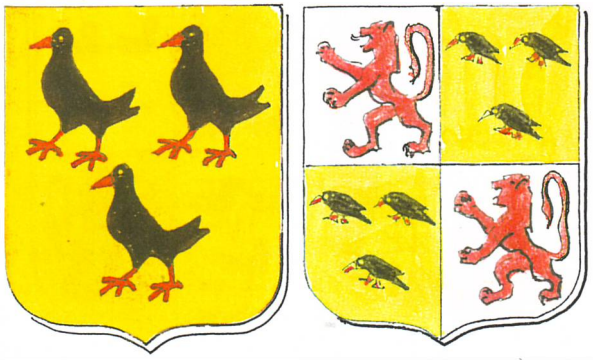
:

Cette famille tenait La Mothe Pellegrue qui est probablement devenu Lamothe-Goas, à 8 km de Fleurance, qui fut tenu par la descendance de Jean de Biran et de Riquette de Sédillac, et Goas, à 1 km de Faudoas (Tarn et Garonne.)

Les premiers degrés proviennent d'un acte du 10 janvier 1528, concernant Amanieu de Biran (II bis), frère de Jean (2.3), nommant ses parents, son frère Bernard de Biran le Petit, sa femme, ses enfants (par son testament du 14 février 1543[1991].)

I Jean de BIRAN, seigneur de la Mothe Pellegrue, épousa **Riquette de SEDILLAC**, ils eurent :

[1990] Woelmont, *op.cit.*
[1991] AD. Lot-et-Garonne, Fonds Raymond, n°93.

2.1 Bernard de BIRAN, seigneur de la Mothe, qui suit.

2.2 Bernard le Petit de BIRAN.

2.3 N…de BIRAN, qui est Jean de BIRAN qui, frère d'Amanieu, mourut avant le 29 avril 1534 (voir infra.)

2.4 Amanieu de BIRAN, 4ème fils, **qui suivra.**

2.5 Catherine de BIRAN.
Dite sœur de Bernard de Biran, seigneur de la Mothe, elle épousa, par contrat du 20 juin 1503, **Bertrand de PARDAILLAN,** seigneur de Caumort[1992], fils d'Amanieu de PARDAILLAN seigneur de Caumort (en Armagnac), et d'Agnès du LAU[1993].

II Bernard de BIRAN, seigneur de la Mothe Pellegrue,
Il épousa vers 1505 **Marguerite de LUPPE**, fille de Carbonneau de LUPPE, seigneur de Sion, et de Jeanne d'ARMAGNAC de Termes[1994], ils eurent :

Jeanne de BIRAN.
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 9 avril 1526, noble **François de PATRAS,** seigneur de Campaigno (en Ligardes, Gers), fils aîné de noble Maurin de Patras, seigneur d'Auzas et de Ligardes, ce contrat dit Jeanne de Biran, fille de Bernard de Biran, seigneur de la Mothe, Pellegrue, elle recevait en dot 1.000 écus petits de 18 sols, fut présent Bernard de Biran, seigneur de la Mothe[1995].
Elle épousa, en secondes noces, avant le 2 juillet 1539, noble **Salvy de RAS**, fils de noble Jean de RAS, seigneur de Labéjan. A cette date Salvy de Ras donna quittance à Maurin de Patras, seigneur Campagno, son fils Jean de Patras étant présent, de 630 livres de restitution de douaire de Jeanne de Biran veuve de François de Patras, fils de Maurin ; il y eut revente à noble Anne du Cos, épouse de Jean de Patras, des agriers d'Autiers (juridiction de la Salvetat, comté de Gauré) qui étaient hypothéqués pour 100 livres[1996].

II bis Amanieu de BIRAN, seigneur de Goas (par le testament de son frère Bernard le Petit), Eauze et Maubec. Il testa le 14 février 1543[1997].
Le 5 octobre 1531, les héritiers de Guillaume Hunaud donnèrent une procuration pour recevoir certaines sommes d'Amanieu de Biran, seigneur de Goas[1998], puis le 29 avril 1535 il

---

[1992] AD.Gers Vergès I 497
[1993] Père Anselme, *op.cit.,* V, p. 187, qui n'indique pas l'épouse de Bertrand de Pardaillan, seigneur de Caumort.
[1994] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[1995] AD.Gers Vergès I 497
[1996] André Navelle, *op.cit.,* II, p.172, se référant à AD.HG Gaudin 8477
[1997] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, du 10 janvier 1528, relatif à son mariage, nommant ses enfants.
[1998] André Navelle, *op.cit.,* II, p.171 se référant à AD.HG Auzelli 9993

y eut une transaction entre Rollet Dangereux, seigneur de Lasserre et Amanieu de Biran, seigneur de Goas au sujet de 500 livres, reste d'un legs fait à Bruguette de *Goulard* (Galard) épouse en premières noces de Géraud de Bouloix, seigneur de Goas et en secondes noces de Rollet Dangereux, par Jean de Biran, frère d'Amanieu, à cause d'une métairie de Maubec donnée à Bruguette ; nomination d'arbitres dont Jean de Béon, seigneur de Sère en Astarac[1999]. Le 13 décembre 1539 Amanieu de Biran, seigneur de Goas était en procès avec Rollet Dangereux, seigneur de Lasserre au sujet d'une chapellenie fondée en l'église de Goas par Géraud de Bouloix époux de Longuette de *Goulard* (Galard)*,* Amanieu était le patron de la chapellenie, Rollet tenait la métairie dont la redevance assurait la fondation[2000].
Il avait épousé, par contrat du 10 janvier 1528, au château de la Palu, **Quitterie de MARRAST**, fille de Pierre de MARRAST, seigneur d'Esclassan, et de Jeanne de BEON La Palu[2001].
Ils eurent (nommés dans l'acte du 10 janvier 1528, continué) :

3.1 Jean de BIRAN, seigneur de Goas, fils aîné.
Héritier universel de son père, il fut écuyer ordinaire du Roi, capitaine de la garde de S.M en 1564, chambellan du Roi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie et fut tué au siège de La Rochelle en 1573, ayant fait son testament le 9 janvier 1572 et un codicille à La Rochelle le 16 juin 1573 instituant héritier universel Jean Bernard de Biran, son neveu, fils d'Antoine, faisant des legs à ses sœurs Catherine, Anne et autre Anne[2002].
Il avait épousé **Perette de CHARRY**, dont il n'avait pas eu d'enfant[2003].
Perrette de Charry épousa, en secondes noces, le seigneur de Voisins, sénéchal de Quercy dont elle était veuve le 23 septembre 1586[2004].

3.2 Guy de BIRAN de Goas, seigneur de Peyre en Béarn, mestre de camp.
Il épousa, en 1566, **Marguerite de NAVAILLES**, fille d'Henri de Navailles, seigneur de Peyre, d'Arbus, gouverneur de Pau, et de Michèle de Courcelles, il ne paraît pas avoir laissé de postérité[2005]. Il mourut avant le 23 septembre 1586 et probablement avant le 16 juin 1573, date du codicille de son frère aîné, Jean.

3.3 Antoine de BIRAN, qui suit.

3.4 autre Antoine de BIRAN dit le Barrut.

3.5 Carbon de BIRAN.

3.6 Marguerite de BIRAN, religieuse à Saint-Sernin de Toulouse.

[1999] André Navelle, *op.cit.,* II, p.171 se référant à AD.HG Bolaroti 1352
[2000] André Navelle, *op.cit.,* II, pp.171-172 se référant à AD.HG B 2036
[2001] AD. Lot et Garonne, Fonds Raymond n° 93.
[2002] AD.Gers Vergès I 1498, du 23 septembre 1586
[2003] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 1563 à 1573
[2004] AD.Gers Vergès I 1498, du 23 septembre 1586
[2005] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 1566

3.7 Catherine de BIRAN. Elle épousa, par contrat du 30 mars 1575, ***Silve*** **César SCALIGER** de Vérone. Sans postérité, elle transigea en 1586 avec son neveu Jean Bernard de Biran et testa en sa faveur en 1599[2006].

3.8 Anne de BIRAN.

3.9 autre Anne de BIRAN.

III Antoine de BIRAN, 3ème fils d'Amanieu.
Il testa le 4 février 1554, capitaine d'une compagnie des ordonnances sous la charge du sieur de Terride. Il fut massacré à Pau, par Montgommery en 1569, à la suite de la capitulation d'Orthez[2007].
Il avait épousé, par contrat du 31 janvier 1559, **Marguerite de MONTLEZUN** Caussens, fille de Georges de MONTLEZUN, seigneur de Caussens, et de Françoise de LOZE[2008].
Ils eurent :

4.1 Jean Bernard de BIRAN, qui suit.

4.2 Pierre le Jeune de BIRAN de Caussens et de Ligardes[2009] (l'acte n'est pas clair, il semble être un fils d'Antoine, ce qui est appuyé par le fait que la branche des Montlezun de Caussens s'éteignit avec Marguerite.)

IV Jean Bernard de BIRAN, seigneur de Goas, Caussens.
Il était, en 1597, gouverneur pour le Roi de la ville et du fort d'Antibes, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi[2010]. Il mourut avant le 5 novembre 1640, date du contrat de mariage de sa fille, autre Suzanne (il n'est pas dit feu dans le testament de sa seconde belle-mère Henriette de Lart le 28 décembre 1630.)
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 9 octobre 1585, **Françoise de MONTLEZUN dite de LUPIAC** fille de Bernard de Montlezun, seigneur de Moncassin, Lupiac, et d'Hélène de Nogaret de la Valette[2011], Françoise de Lupiac était veuve d'Hélie Panet, seigneur de Montferrand en Périgord[2012].
Il avait épousé, en secondes noces, le 25 février 1620[2013], **Marguerite de NARBONNE** Fimarcon, fille d'Agésilas de NARBONNE, marquis de Fimarcon, et d'Henrie Renée de LART de Galard, dame d'Aubiac, Birrac, laquelle Henrie Renée testa le 28 décembre 1630, nommant entre autres sa fille Marguerite de Narbonne, mariée avec Bernard de Biran,

---

2006 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 30 mars 1575
2007 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 1554 à 1559, pour le testament et la mort.
2008 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 1554 à 1559 ; AD. Gers I sup 82 n°4177
2009 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93, 1554 à 1559
2010 Woelmont, *op.cit.*
2011 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°93
2012 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant la preuve.
2013 Jules Villain, *op.cit.,* I, p.170, nommant les parents de Marguerite.

seigneur de Goas[2014]. Marguerite de Narbonne constitua 6.000 livres en dot à sa fille Suzanne, le 5 novembre 1640, en complément aux 22.000 livres constituées par Louis de Biran frère de Suzanne[2015]. Elle vivait le 12 juillet 1644[2016].
Enfants du 1er lit :

5.1 Louise de BIRAN. Elle épousa, par contrat du 14 juin 1597, au château de Goas, **Antoine Arnaud I de FAUDOAS,** seigneur d'Avensac, fils de Michel de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et de Jeanne de MONTESQUIOU[2017].
Louise de Biran mourut en 1621, Antoine Arnaud de Faudoas épousa, en secondes noces, avant 1624, Gabrielle de Maillac, dont il était veuf le 6 juillet 1635[2018], Maurice Vuillier ajoute qu'il mourut avant le 19 février 1639, date d'un accord entre ses enfants, issus du 1er lit, sur les biens de leurs parents, selon soi-disant la même source, qui ne mentionne pas cela. Selon le baron de Woelmont il mourut le 5 janvier 1638.

5.2 Suzanne de BIRAN de Goas. Elle épousa, par contrat du 29 novembre 1613[2019] alias 1612[2020] puis le 16 novembre 1615[2021], au château de la Mothe Pellegrue, en Condômois, par acte filiatif, **Pierre de SEDILLAC (SERILLAC),** seigneur de Castelnau, Bouchède, fils d'Alexandre de Sédillac, seigneur de Saint-Léonard, et de Jeanne de Galard.
Alexandre de Sédillac testa le 13 novembre 1635, nommant entre autres, son fils aîné Louis et sa bru Suzanne de Biran[2022]. Pierre de Sédillac et Suzanne de Biran assistèrent au contrat de mariage de leur fille Marguerite de Sédillac, le 13 juillet 1645, au château de Saint-Léonard en Lomagne, avec Jean François de Saint-Orens, seigneur de Pellefigue, Fanjaux, fils de feu Antoine de Saint-Orens, seigneur des dits lieux, et de Marguerite de Got d'Aubèze[2023].
Suzanne de Biran, veuve de Louis de Sédillac, donna une procuration, le 16 septembre 1652, au château seigneurial de Goas, à Bernard de Gramont, seigneur de Montastruc, pour la remplacer au contrat de mariage d'Alexandre de Sédillac, seigneur de Saint-Léonard, *(son fils),* avec Marie de La Tour[2024]. Elle n'est pas dite feue le 1er janvier 1654, date du testament de sa fille Jeanne de Sédillac[2025].

Enfant du 1er ou du second lit :

5.3 Louis de BIRAN, seigneur de Goas.

[2014] Maurice Vuillier, se référant à AD. Gers, sans n°.
[2015] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[2016] Maurice Vuillier se référant à *La Maison de Galard.*
[2017] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p. 76.
[2018] Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, p. 78.
[2019] AD. Gers Vergès I 3279
[2020] AD. Gers I sup 521 n°17472
[2021] AD. Gers Vergès I 3277 n°17445
[2022] AD. Gers Vergès I 3279 n°17444
[2023] AD.HG Reg. Ins 27
[2024] AD. Gers Vergès I 3280 n°1000 et 7467
[2025] AD. Gers Vergès I 3280 n°16774

Il n'y a pas de preuve indiquant sa mère, un Louis de Biran, seigneur de Goas, était défendeur dans un procès en 1627, soutenu par Louise de Léaumont de Puygaillard veuve d'Aymeric de Léaumont, au sujet de l'hérédité de son mari[2026], ce qui est étonnant car son père vivait à cette époque. Louis de Biran d'Armagnac, seigneur de Goas, vicomte de Gimois, etc., fit une donation le 15 janvier 1703[2027], ce qui milite pour une naissance du second lit. Il continua la lignée.

5.4 Catherine de BIRAN, citée comme sœur de Louis et fille de Jean Bernard, son testament, non daté, elle figure dans les Mémoires des actes dans un sac[2028].

Enfant du second lit :

5.5 autre Suzanne de BIRAN. Elle épousa, par contrat du 5 novembre 1640[2029], au château de Lamothe-Goas (Gers), **Pierre de FAUDOAS,** seigneur et baron de Sérillac[2030], né en *1616*[2031], fils de Jean de FAUDOAS, seigneur de Sérillac, et Cécile d'ARBISSE, dame la Serre (mariés par contrat du 14 mai 1617[2032].)

V Louis de BIRAN d'Armagnac, seigneur de Goas et de Lamothe, puis comte de Goas, seigneur de Bérens, baron de Pontarion (ces deux dernières terres apportées par sa femme), vicomte de Gimois, seigneur de Maubert, Lamothe.
Il fut fait maréchal de camp par brevet du 1er mai 1651, leva un régiment de cavalerie de son nom (Goas) par brevet du 12 mars 1652, lequel régiment fut donné en 1656 au marquis de la Valette, il forma à la fin de 1667 le régiment de cavalerie d'Armagnac, réformé le 24 mai 1668[2033]. Il fut ensuite lieutenant général des armées du Roi (il l'était lors de son second mariage), il fit une donation le 15 janvier 1703 comme dit supra.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 décembre 1641[2034] (alias 1642 dans le contrat de mariage de leur fils Blaise le 31 décembre 1685) **Louise du CHEMIN**, fille de Théophile du CHEMIN, seigneur et baron de Pontarion, Bérens, Goalard, et Jeanne de MONTLEZUN *(celle-ci ne peut avoir épousé en premières noces vers 1630 le comte de Noailhan et en secondes noces vers 1640 Théophile du Chemin, le second mariage a pu avoir lieu vers 1625, le premier vers 1615)*
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 17 juillet 1682, Ursule de *DURAN,* veuve de François DANGEREUX, seigneur de Beaupuy, dotée de 15.000 livres[2035].
Enfants du 1er lit :

6.1 Blaise de BIRAN du Chemin de Goas, qui suit.

[2026] AD. Lot et Garonne E sup 331
[2027] AD.HG Reg. Ins 34
[2028] Maurice Vuillier se référant à AD.Gers Vergès, sans n°.
[2029] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[2030] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[2031] Jules Villain, *op.cit.,* date douteuse
[2032] Ledru, *La Maison de Faudoas,*
[2033] Woelmont, *op.cit.*
[2034] AD.HG Reg. Ins 25
[2035] AD.HG 3 E 11799

6.2 Jean Louis de BIRAN, témoin au contrat de mariage de son frère Blaise le 31 décembre 1685.

6.3 Louise de BIRAN d'Armagnac de Goas. Elle épousa, par contrat du 16 mars 1692[2036], **Jean François du LIN**, comte de Marsan, baron du Lin et d'Aberou, seigneur de Batz, Castillon, etc., né en 1671. Leur fils Louis du Lin, naquit le 15 janvier 1693 et fut baptisé le 22 janvier, le parrain fut Louis de Biran d'Armagnac de Goas, lieutenant général des armées du Roi, la marraine Marie Anne de Montalier, comtesse de Biran, agissant au nom d'Ursule de Duran de la Bastide, comtesse de Goas[2037].

VI Blaise de BIRAN du Chemin de Goas, selon Woelmont (qui le nomme Louis Blaise, le confondant parfois avec son père.)
Il aurait été maréchal de camp, gouverneur de *Verun* en Piémont, et serait mort le 9 novembre 1705 de blessures graves reçues la veille devant Asti.
Il avait épousé, par contrat du 31 décembre 1685, **Marie Anne de MONTALIER**, fille de feu Louis de MONTALIER et d'Antonie de LANEFRANQUE[2038].

Ils eurent (cette postérité est indiquée par Woelmont, qui confond dans cette généalogie les personnes et les générations, nous indiquons ce qui est le plus probable, par recoupement avec les autres preuves):

Jean de BIRAN d'Armagnac du Chemin, qu suit

VII Jean de BIRAN d'Armagnac et du Chemin.Il mourut le 4 mai 1724[2039].
Il avait épousé, (vers le 27 décembre 1711[2040], avant le 17 mars 1715, **Jeanne Marie de CASSAGNET** de Fimarcon, fille de Jean Jacques de CASSAGNET Tilladet de Narbonne, marquis de Fimarcon, et de Denise Philiberte de POLASTRON La Hillière, laquelle Denise Philiberte testa, veuve, le 17 mars 1715, faisant un legs à sa fille la comtesse de Goas[2041]. Son testament fut ouvert, le 21 juin 1715, à la demande de Jean de Biran d'Armagnac du Chemin, comte de Goas, mari de Jeanne Marie de Cassagnet Tilladet Narbonne de Fimarcon[2042], elle mourut le 19 mars 1715[2043], selon Woelmont.
Jeanne Marie de Cassagnet se porta héritière de la succession de son frère Jean Henri de Cassagnet, marquis de Fimarcon, mort ruiné[2044].
Ils eurent :

[2036] Woelmont, *op.cit.*
[2037] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[2038] AD.HG Reg. Ins 32
[2039] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp.198 et sq.
[2040] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp.198 et sq.
[2041] AD.HG 3 E 3954 notaire Forest, Toulouse
[2042] AD.HG 3 E 3954 notaire Forest, Toulouse
[2043] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq.
[2044] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq.

VIII Louis de BIRAN d'Armagnac du Chemin, comte de Goas.
Né en août 1721. Il fut fait brigadier d'infanterie des armées du Roi le 22 juin 1746 et fut tué, le 19 juillet 1747, à l'affaire du col de l'Assiette, près d'*Exiles*[2045], dernier mâle du nom.
Il avait épousé, à Bordeaux, le 5 octobre 1740, **Jeanne Léonie de SABOURIN**, fille de Jean Baptiste Gratien de Sabourin, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Jeanne d'Essenaut. Léonie de Sabourin était veuve, sans enfant, d'Henri de Ségur, vicomte de Cabanac, président à mortier au parlement de Bordeaux. Elle vivait en 1761[2046].
Ils eurent une fille unique :

IX Marie Jacqueline dite Jacquette de BIRAN de GOAS, dame de Lamothe-Goas, comtesse de Goas, vicomtesse de Gimois, baronne de Goalard et de la Mothe, dame de *Puygardin*, Berens, etc. Elle fut dame de la Reine et de Madame, elle mourut en 1836, *à 100 ans moins 3 mois* (ce qui ne correspond pas à la date de mariage de ses parents, cela semble une confusion avec la date du premier mariage de Léonie de Sabourin, 22 décembre 1736), en son château de Lamothe-Goas, dernière du nom[2047].
Elle avait épousé, par contrat du 5 janvier 1761, célébré le 27, **Louis, comte de BEAUMONT** (de la branche du Repaire), seigneur de la Roque, en Périgord, né le 29 avril 1728, brigadier des armées du Roi en 1709, mort en 1790, sans postérité[2048].

V
Personnes isolées

Odet de Biran, comte de Pardiac, 1162-1180[2049].

Bertrand de Biran, chanoine d'Auch, 1175 et 1180[2050].

Jean de Biran, fut témoin à la renonciation de contestation de Carbonnel de Riguepeu, 1238-1251[2051].

Ide de Biran épousa Bernard Raymond de Gères, seigneur de Sainte-Gemme qui mourut en 1253 à Saron (Palestine)

Pierre de Biran, fut bayle d'Auch, pour Géraud V, comte d'Armagnac, 1259-1270[2052].

Guillaume Vital de Biran, habitait Auch, 1268, 1259-1270[2053].

[2045] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq.
[2046] Woelmont, *op.cit,* VI, pp. 198 et sq.
[2047] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq.
[2048] Woelmont, *op.cit.,* VI, pp. 198 et sq.
[2049] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.140
[2050] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.140
[2051] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.146
[2052] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.146
[2053] Abbé Daugé, *op.cit.,* p.146

Marguerite de Biran épousa vers 1295 Odet de Pardaillan, seigneur de Gondrin, le P. Anselme la dit parente de *Galienne* (Géraude) de Biran qui avait épousé dès 1309 Arnaud Guilhem de Montlezun.

En 1326, montre des gens d'armes et des sergents de Guillaume de Biran, seigneur de *Monferat*[2054]

Bernard de Biran épousa Beliette de Verduzan qui avait épousé, en premières noces, vers 1432, Bernard de Pardaillan[2055].
1479, Bernard de Biran, seigneur de Verduzan, père de Jean (de Biran) de Verduzan, lequel est frère utérin de Catherine de Pardaillan qui épousa en premières noces Amans de Verissan (famille inconnue) et en secondes noces Jean Isalguier, seigneur de Fourquevaux
Le 28 août 1479, Catherine de Pardaillan donna à son frère Jean de Verduzan fils de Bernard de Biran, seigneur de Verduzan 90 écus dus par noble Bernard de Vessissan, seigneur de *Lissa.*
Le 29 août 1479, Catherine de Pardaillan, est citée veuve de Jean Isalguier, seigneur de Fourquevaux, sœur de Jean de Biran, fils de Bernard de Biran, seigneur de Verduzan ; Bernard de Verissan, seigneur de *Lissa,* héritier universel de feu noble Amans de Verissan, premier mari de Catherine[2056].
Ces actes permettent de rattacher ces différentes personnes entre elles mais ne donnent pas l'ascendance de Bernard de Biran.

Anne de Biran épousa (vers 1490 ?) Arnaud Guilhem de La Barthe, seigneur de Lasségan, veuf de N…

Marie de Biran épousa Bernard de Manas, seigneur de Beaupuy, Montbrun, veuf d'Amélie de Montaut, épousée le 18 mars 1493.

Bernard de Biran, seigneur de Roquefort, épousa Anne de Lart, qui, veuve, épousa le 31 janvier 1535, Odet Bernard de Montlezun, seigneur de Baratnau[2057].
Le fait qu'Anne de Lart soit dite veuve de lui en 1535 semblerait à priori le différencier de celui qui épousa 1) par contrat 6 mars1498 Françoise de Montesquiou, 2) Catherine de Lupiac (teste 1540), 3) Jeanne de Revignan (vivait 1549), il mourut vers 1543, toutefois on ne voit quel autre Bernard de Biran, seigneur de Roquefort vivait à l'époque.

Flore de Biran, selon Saint-Allais, suivi par Woelmont, aurait épousé en 1461 Guillaume de La Myre, seigneur de la Motte-Séguier, ils disent qu'elle était fille de Bernard de Biran, seigneur de Roquefort, et de Françoise de Montesquiou, ce qui est anachronique. La Chesnaye-Desbois (généalogie La Myre) écrit que Flore de Biran épousa Jean de La Serre,

---

[2054] AD. Gers Vergès I 497
[2055] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de PARDAILLAN,* novembre 2001
[2056] André Navelle, *op.cit.,* II, p.171 se référant à AD.HG Ricard 6735 et 6734
[2057] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTLEZUN,* décembre 1999

seigneur de Merles, ils eurent une fille unique Louise de La Myre qui épousa par contrat 25 janvier 1531 Robert II de La Myre, seigneur de la Motte-Séguier, Manaut, fils de Guillaume de La Myre, seigneur de la Motte-Séguier et de Manaut, et de Marie Bertier de la Tapie, sa 1ère épouse (il avait épousé en secondes noces par contrat 17 mars 1510 Madeleine de Villemur), lequel Guillaume vivait en 1521. Courcelles écrit que Guillaume de La Myre, seigneur de La Motte-Séguier et Manaut, fils de Robert de La Myre et de *Jeanne* de BIRAN épousa le 17 mars 1510 Madeleine de Villemur. On voit qu'à partir d'une même personne tous ces généalogistes bâtissent des généalogies différentes, la plus vraisemblable paraissant être celle de La Chenaye-Desbois.

Anne de Biran épousa, vers 1530, Bertrand de Montlezun, seigneur de Baratnau, Montestruc, veuf de Comtesse de La Fite[2058].

Françoise d'Ornezan, demoiselle de Planes et de Casteljaloux, testa le 30 mai 1547, au château de Planes en la comté d'Astarac, héritiers universels: Jean de Biran, son fils, Marguerite de La Barthe, sa fille, exécuteurs de son fils pupille : Jean d'Ornezan, seigneur du Vignaux, François de Saint-Julien, seigneur de Loubens[2059]. De ceci on peut déduire que Françoise d'Ornezan était probablement une sœur de Jean d'Ornezan, seigneur du Vignaux et qu'elle avait épousé N…de Biran et N…de La Barthe. Chronologiquement parlant son mari pourrait être un fils de Bertrand de Biran, seigneur de Casteljaloux, et de Jeanne de Bezolles.

Barthélemy de *Virant* (probablement Biran), seigneur *del Pech*, coseigneur d'*Algarens* appelé vulgairement le Soulies, cité en 1567 et 1568[2060].

En 1584 procure de François de Cahors et Anne de Biran, sa femme[2061].

Louise de Biran épousa N…*d'Aussin* (probablement d'Ossun) dont le fils Pierre *d'Aussin,* seigneur de Molines, coseigneur de Pessalens testa le 1er mai 1599 la grand-mère du testateur était Jeanne de Jaulin[2062].

Françoise de Biran, citée en 1602, épousa Michel de Charles, seigneur de Rieumajou, coseigneur de Folcarde, *Riquelade,* fils de feu Raymond de Charles, son père, et de (Etiennette ?) de Maurel, sa mère[2063].

Marguerite de Biran était, le 28 avril 1648, veuve de Charles de Polastron, sieur de la Rivière[2064].

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2058] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTLEZUN,* décembre 1999
[2059] AD.HG 3 E 11373 Castelnau Barbarens
[2060] AD.HG 3 E 19043 Revel
[2061] AD.HG 3 E *924* Fr. Bessier, Toulouse
[2062] AD.HG Reg. Ins 8
[2063] AD.HG 3 E 17935 Villefranche de Lauragais
[2064] AD. Gers Vergès I 2855 n°10842

Famille de BOSSOST

I Seigneurs de Bilhères et de Campels **p.282**

II Seigneurs d'Espénan **p.293**

III Seigneurs de Franquevielle **p.295**

IV Seigneurs d'Avajan **p.298**

V Coseigneurs de Saint-Pé d'Ardet **p.300**

VI Personnes isolées **p.302**

Cette famille tient son nom du lieu de Bossost (Bosost en catalan) dans le val d'Aran.
Elle portait « D'argent à deux flèches de gueules, passées en sautoir et accompagnées en chef, alias en pointe, d'une croix pattée de gueules, aux flancs dextre et senestre d'une corneille de sable aux bec et pieds de gueules et en pointe, alias en chef, d'un arbre de pin de sinople. »

alias « D'argent à la fasce de sable chargée de deux merlettes de champ », Marc Antoine de Boussost, seigneur de Franquevielle, portait « D'or à une corneille de sable becquée et membrée de gueules[2065] »

On trouve la tour des Bossost (XIème et XIIème siècle) à Mayrègne (près de Bagnères de Luchon), ce qui ne signifie pas qu'ils y étaient au XIème siècle.

Généalogie

La filiation suivie de la famille de BOSSOST, établie dans la vallée de Larboust, puis dans la vallée du Louron et en Oueil, et qui essaima en Comminges et en Astarac, commence à Guillaume de Bossost habitant Bilhères au début du 15ème siècle, il serait l'oncle d'Auger de Bossost qui épousa Bourguine d'Arcizas (selon La Chesnaye-Desbois, donc à prendre avec précaution.)
Une généalogie a été établie par Maurice Vuillier, fondée en partie sur celle venant de La Chesnaye-Desbois, et complétée par le *Fonds de Raymond,* le document qui la suit et la complète et la corrige, avec des actes venant en grande partie de Maurice Vuillier.

I
Seigneurs de Bilhères et de Campels

I N…(de BOSSOST) d'une alliance inconnue aurait eu :

2.1Guillaume de BOSSOST qui suit.

2.2 N…de BOSSOST, père de :

Auger de BOSSOST qui épousa **Bourguine d'ARCIZAS**, selon La Chesnaye-Desbois, le 23 mai 1455 il vendit à son cousin germain Guillaume II de BOSSOST, la dîme de Beaufin (?) paroisse attenante à celle de Bossost, vente qui fut ratifiée le 5 janvier 1510 par son fils Bernard.

Ils eurent :

a) peut-être François de BOSSOST, grand prieur de Catalogne en 1494.

b) Bernard de BOSSOST, qui vivait le 5 janvier 1510.

[2065] R. Bourse , Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* Société Archéologique du Gers, 2002

II Guillaume I de BOSSOST, damoiseau de Bilhères (devenu Billière, vallée de Larboust), cité dès 1387 (et non marié à cette date[2066], est le premier degré des preuves fournies par Roger de Bossost, comte d'Espenan.)
C'est lui ou son fils homonyme qui rendit hommage le 5 octobre 1429 pour les seigneuries féodales de Saint-Aventin, Bilhères, Cazau, Vernet, Garin, Hô, Poretello de Catervilla, Juravilla, Pudauco, Sancvto-Frucoso et autres, toutes dans la vallée de Larboust[2067].
Il avait épousé (vers 1400 ?) Honor (parfois transformée en Eléonore et même Marie) d'Alhès (alias d'Athes alias d'Atheosi, peut-être d'ALIES, lieu qui existe en Haute-Garonne), qui lui apporta Bilhères, fief anobli en 1359 pour Guillaume et Vital (Atheosi ?, d'Alhes), ce qui rend improbable qu'elle soit la sœur de Guillaume ou de Vital. Le 4 décembre 1415, habitant Bilhères, ils firent un achat à Guillaume de Sere, damoiseau, habitant *Ladinibielle*[2068].
Ils eurent (indiqués par La Chesnaye-Desbois) :

3.1 Bernard de BOSSOST, archiprêtre de Laboust, en 1419[2069], qui aurait testé le 6 mai 1437[2070].

3.2 Auger de BOSSOST[2071].

3.3 Guillaume de BOSSOST qui suit.

3.4 à 3.6 Jean, Arnaud, Vital de BOSSOST[2072].

3.7 Adhémar de BOSSOST, curé de Martin-Serre (Saint-Martin?), diocèse Lombez.

3.8 Sibylle de BOSSOST.

3.9 Esclarmonde de BOSSOST. Elle épousa, avant le 19 décembre 1419 (quittance de dot[2073]), **Manaud d'USTOU** alias d'ENCAUSSE, habitant Saint-Girons, fils de Guillaume Raymond d'USTOU, seigneur de Cazaux, il était veuf de Guillelme de SIREGAND.

3.10 Marie de BOSSOST. Elle épousa, avant 1433, noble Géraud d'ESTANSAN (ou ESTENSAN et non Estausan), fils de Guillaume Géraud d'ESTANSAN[2074].

3.11 Bertrande de BOSSOST. Elle épousa le 27 septembre 1427 noble **Gaillard de MONTAUBAN**[2075] (Montauban de Luchon.)

[2066] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2067] A lphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p. 127.
[2068] AD. Gers I 587 n°4862
[2069] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2070] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2071] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2072] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2073] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2074] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2075] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond

Maurice Vuillier ajoute, Jeanne de BOSSOST, mariée, probablement selon le *Fonds de Raymond.*

III Guillaume II de BOSSOST, seigneur (de Bossost) dans le val d'Aran, et de Bilhères dans la vallée de Larboust.
Né vers 1410, on cite le 3 mai 1491 Guillaume de Bossost et Jean de Bossost, son fils, acheteurs de tous les fiefs qu'avait Auger de La Tour, seigneur de Lieux, dans la vallée d'Oueil[2076]. Cette pièce fut présentée dans les preuves de noblesse de Charles de Bossost vers 1680.
Il avait épousé, par contrat du 24 novembre 1444 (alias 28 février 1445, n.st.), définitivement arrêté le 24 novembre 1446, **Bertrande de MAULEON** de Rieucazé, fille de feu Guillaume Raymond de MAULEON, seigneur de Rieucazé, et d'Audiette de VIZE de Gourdan[2077], cette dernière fille de Jean de VIZE, seigneur de Gourdan, et de Marie d'AURE[2078]. Le contrat de mariage explique que Bertrande de Mauléon était la nièce de Manaud d'Aure, seigneur de Larboust (il était le frère de Marie épouse de Jean de Vize) et nièce de Vize (époux de Condorine d'Arroux), donc frère d'Audiette. Il faut corriger l'*Histoire de la famille de Mauléon* et compléter l'*Histoire de la famille de Vize* écrites par Maurice Vuillier, en conséquence.
Ils eurent (les 10 premiers sont indiqués par La Chesnaye-Desbois) :

4.1 Jean de BOSSOST qui suit.

4.2 Guillaume de BOSSOST. Il était capitaine et gouverneur de la vallée de Larboust[2079] en 1478, c'est probablement lui qui fut cité avec Augerot de Bossost, probablement son frère. Guillaume avec Augerot de Bossost et d'autres, rendirent hommage le 2 octobre 1500 à Gaillard d'Aure, seigneur de Larboust, sénéchal de Nébouzan[2080].

4.3 Bernard de BOSSOST.

4.4 Barthélemy de BOSSOST.

4.5 Jourdain de BOSSOST, curé d'Endoufielle, testa le 17 octobre 1474[2081].

4.6 Jeanne de BOSSOST. Elle épousa, avant 1498 (quittance de dot[2082]), **Bertrand de SAINT-PAUL**, seigneur de Ricaut, *fils de Guillaume Arnaud de SAINT-PAUL.*

[2076] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2077] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond ; B.N Trésor de Vieillevigne ; Ritter, *Histoire de la Maison de Gramont*
[2078] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize,* produisant la preuve.
[2079] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2080] AD. Gers Vergès I 207 (36) du 7 mai 1557.
[2081] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie
[2082] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond

4.7 Honor (Honorette) de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 13 mai 1471, **Bertrand de BAREGES**, seigneur de Tilhouse, Bulan, fils de Bertrand de BAREGES, seigneur de Tilhouse et de Bulan[2083].

4.8 Marie de BOSSOST. Elle épousa par contrat du 18 juillet 1473, noble **Jean** de *OZIANO* **(d'OZON),** fils aîné de noble Auger de *OZIANO,* seigneur de Tournon[2084] .

4.9 Bertrande de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 5 octobre 1480, noble **Bertrand d'ANGOS**[2085].

4.10 Candide de BOSSOST. Elle épousa, avant le 17 octobre 1497 (quittance de dot), **Guillaume Raymond d'USTOU**, fils d'autre Guillaume Raymond d'USTOU[2086] (qui n'est pas rattaché, le contrat de mariage a été passé à Saint-Girons.)

4.11 Auger de BOSSOST, frère de Guillaume, il fut cité le 16 août 1496, lesquels frères vivaient probablement à cette date et certainement le 26 juin 1493, dans la vallée de Larboust[2087].

Maurice Vuillier ajoute, Brunet de BOSSOST, père de Condorine de BOSSOST ; et Manaud de BOSSOST, probablement selon le *fonds de Raymond.*

IV Jean I de BOSSOST, seigneur de Campels.
Né vers 1450, il épousa, par contrat du 21 juin 1484, **Louise de LA TOUR** de Lieux, fille d'Arnaud Bertrand de LA TOUR, seigneur de Lieux et d'Aliénor d'ORBESSAN[2088], lequel Arnaud Bertrand de La Tour, testa le 14 février 1506, faisant, entre autres, un legs à sa fille Louise de La Tour, épouse de Jean de Bossost[2089], laquelle Louise de La Tour testa le 22 mars 1520[2090].
Ils eurent (selon La Chesnaye-Desbois):

5.1 Guillaume de BOSSOST qui suit.

5.2 Jean de BOSSOST, (fils de Jean, seigneur de Campels), ***auteur de la branche des coseigneurs de Saint-Pé d'Ardet.***

5.3 Géraud de BOSSOST.

[2083] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2084] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2085] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2086] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2087] AD. HG B 10
[2088] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2089] AD. Gers Vergès I 1980 (11331)
[2090] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond

5.4 Marie de BOSSOST. Elle épousa, dès 1518 (quittance de dot), Pierre de SON[2091] (il s'agit probablement de la famille de SON qui devint d'USSON olim d'ALION.)

5.5 Honorette de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 10 novembre 1522**, Bernard de BINOS** fils de Bertrand de BINOS, seigneur d'Arros et de Ne…de LA MOTHE d'Izaut[2092].

V Guillaume III de BOSSOST, seigneur de Campels, Bilhères.
Né vers (1488), il épousa, en premières noces, par contrat du 6 mars 1514, **Catherine de JUSSAN**, sœur d'Arnaud et de Lausabat (?) de JUSSAN du lieu de Luc, ils étaient parents au 3ème degré[2093].
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 3 mars 1522, **Marguerite de LA BARTHE**, sœur de Jean de LA BARTHE, seigneur de Giscaro[2094], *donc fille de Bertrand de LA BARTHE, chevalier, seigneur de Giscaro et de Sibylle de MONA, elle-même fille d'Arnaud de MONA, seigneur de Savignac.*
Enfant du 1er lit :

6.1 Guillaume de BOSSOST, qui suit.

Enfants du second lit (Jean et Espérance indiqués par La Chesnaye-Desbois) :

6.2 Jean de BOSSOST, ***il est peut-être l'auteur de la branche des seigneurs d'Avajan.***

6.3 Espérance de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 15 novembre 1561, à Estensan, au pays d'Aure, au comté d'Armagnac, **Guillaume d'ARROUX** d'Estarvielle, écuyer, seigneur de Bordères[2095](-Louron), lequel Guillaume d'Arroux testa le 19 juillet 1595 nommant ses fils Pierre et Guillaume, son fils bâtard Pierre, sa fille Jeanne, instituant héritier universel son fils Carbon d'Arroux[2096].

Maurice Vuillier ajoute, probablement selon le *Fonds de Raymond.*

6.4 Marguerite de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 26 avril 1557 (Bernin, notaire de la vallée du Louron), **Jean de SARRIEU**, seigneur d'Izaut[2097], fils de Pierre de SARRIEU, seigneur d'Izaut, et de Marie de BINOS.

***

[2091] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2092] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2093] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2094] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2095] AD. Gers I 587 n°4541
[2096] AD. Gers Vergès I 132 (15)
[2097] BnF Fr 32298 B. Bernin, notaire de la vallée du Louron

6.5 peut-être autre Guillaume de BOSSOST. Il épousa **Gabrielle de BOSSOST**, fille de Charles de BOSSOST, lui-même fils de Jean de BOSSOST et de Jeanne de GACH (branche des coseigneurs de Saint-Pé d'Ardet), il mourut sans postérité.

VI Guillaume IV de BOSSOST, seigneur de Campels, de Bilhères et de la vallée d'Oueil.
Né (vers 1517.) Le 28 février 1559, il acheta la place et seigneurie de Mazères, à Jean de Maignaut, seigneur de Montégut et à Arnaud de Maignaut, pour 2.030 livres[2098]. En 1564, il reçut une commission du sénéchal de Toulouse pour le représenter et soutenir les édits du Roi dans les pays de Comminges, Astarac, Nébouzan, etc.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 10 mai 1552, **Jeanne Marie d'ARCIZAS** d'Estansan (et non Estaussan), fille de François d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan et de Montcorneil, et de Catherine de *SAVAILLAN*[2099] (SABAILLAN.)
Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 6 mars 1554, **Anne de MAIGNAUT** de Montégut (alias Montagut), fille de feu Arnaud Guillaume de MAIGNAUT, seigneur de Montégut, et de Catherine de VIVIERS, dame d'Aguin et de Mazères, et petite-fille de Jean de MAIGNAUT, seigneur de Montégut[2100].
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 23 (alias 3) novembre 1574, **Isabeau de LA ROCHE Fontenilles**[2101], fille de Manaud de LA ROCHE, seigneur de Fontenilles, et de Catherine de BENQUE, elle était veuve de noble Jacques de FAURE (alias du FAUR), seigneur de Bédechan, d'où un fils Marc Antoine de Faure, elle fit une donation à son fils Jean Philippe de BOSSOST le 13 avril 1598[2102].
Enfant du 1er lit ou du 2ème lit (La Chesnaye-Desbois dit qu'il n'y eut pas d'enfant du premier lit, si l'on prend en compte l'âge de décès de Jean de Bossost, celui-ci pourrait être issu du premier lit), Maurice Vuillier se référant probablement au *Fonds de Raymond.*

7.1 Jean de BOSSOST, qui suit.

Enfants du 2ème lit :

7.2 Marc Antoine de BOSSOST, seigneur et baron de Luc. Etant sénéchal et gouverneur de Bigorre, le 10 novembre 1626, il fit donation de tous ses biens à son neveu Guillaume de Bossost, seigneur de Campels, fils de son frère aîné Jean, décédé ab intestat, il avait été marié 2 fois, la première avec Marguerite de Jussan, dame de Luc[2103].
Il vivait le 3 novembre 1630 (selon le contrat de mariage de son neveu homonyme, seigneur de Franquevielle avec Marguerite de La Mothe).
Il avait épousé, en premières noces, **Marguerite de JUSSAN** de Luc, dame héritière de Luc, Oueilloux, Nourg(?), Espieilh, Espèche, veuve de Raymond de CARDAILLAC(olim CARDEILHAC), seigneur de Sarlabous, coseigneur de Bize,

[2098] AD. Lot et Garonne 2 J 230
[2099] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2100] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2101] AD. Lot et Garonne 2 J 230
[2102] AD.HG Reg. Ins 8
[2103] AD. Lot et Garonne 2 J 230

lequel avait testé le 29 octobre 1591, fille de Bernard de JUSSAN et d'Isabeau de BIRAN Roquefort[2104].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 14 avril 1603, **Jeanne de MONTAUT Navailles**, fille de Bernard de MONTAUT, baron de Bénac, Navailles, et de Tabitha de GABASTON, sœur de Philippe de MONTAUT, duc de Lavedan, pair de France[2105].
Il n'eut pas de postérité de ses deux unions.

7.3 N…(*décédé jeune)*

7.4 François de BOSSOST, **auteur de la branche des seigneurs d'Espénan.**

7.5 Catherine de BOSSOST.
Fille de Guillaume de BOSSOST, seigneur de Campels, elle épousa, par contrat du 5 janvier 1575, **Jean de BENQUE**, seigneur de Marteilhan[2106](Marceillan?)

Enfants du 3ème lit (les n°6 et 8 ne sont pas cités par La Chesnaye-Desbois.

7.6 Arnaud Jean de BOSSOST. Il mourut avant le 13 avril 1598, date d'une donation d'Isabeau de La Roche, veuve de Guillaume de Bossost, seigneur de Campels[2107].

7.7 Jean Philippe de BOSSOST, **auteur de la branche des seigneurs de Franquevielle** (et non Franqueville), Franquevielle est près de Montréjeau, les Bossost y avaient demeure seigneuriale et 4 métairies, (Franqueville n'existe pas dans la région), il était issu du 2ème lit selon La Chesnaye-Desbois.

7.8 Guy de BOSSOST dit de CAMPELS. Il fut blessé à la bataille de Coutras en 1587.

7.9 Arnaud de BOSSOST dit de CAMPELS. Il fut tué au siège d'Amiens en 1597, ab intestat.

7.10, 7.11 et 7.12 Louis, Henri et Pierre de BOSSOST.

VII Jean II de BOSSOST, seigneur de Campels et de Mazères, dit le capitaine Campels.
Né vers 1553 (il était âgé de 45 ans le 29 mai 1597), il mourut ab intestat avant le 10 novembre 1626, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, date d'une transaction de son frère Marc Antoine de Bossost[2108]

[2104] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Jussan,* produisant les preuves.
[2105] AD.HG Reg. Ins 11
[2106] AD. Lot et Garonne 2 J 230
[2107] AD.HG Reg. Ins. 8.
[2108] AD. Lot et Garonne 2 J 230

Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1558 (et non 1588), **Renée d'ARROUX** de La Serre, fille de feu Jean d'ARROUX, seigneur de La Serre et de Françoise de LA TOUR, sa seconde épouse[2109], (il était veuf de Jeanne de GAVARRET), Renée d'Arroux était sœur de Balthazar d'Arroux. Jean d'ARROUX, seigneur de La Serre était fils de Raymond d'ARROUX, seigneur de La Serre et de sa seconde épouse Marguerite de GOT, Raymond d'Arroux avait épousé, en premières noces, Marguerite de ROQUEMAUREL (Auvergne et Quercy), Renée d'ARROUX mourut avant le 2 octobre 1613 date d'un inventaire après son décès[2110].
Ils eurent :

8.1 Guillaume de BOSSOST, qui suit.

8.2 Léonard de BOSSOST. Il fut nommé major de la ville de Metz, par commission du 19 avril 1633, s'empara du château de Hombourg le 13 août 1636[2111], et mourut dès 1639 (testament de son frère Jean.)

8.3 N…de CAMPELS. Il fut capitaine au régiment de la Marine, gouverneur de Thionville en 1644, gouverneur de Fribourg puis le 20 janvier 1645 aide des camps et armées du Roi[2112].

8.4 N…de CAMPELS. Il était aide de camp de M. d'Aumont, en Poitou, Saintonge et Angoumois, en 1643[2113].

8.5 Arnaud de CAMPELS, seigneur de Bilhères. Il était capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1629[2114], puis, selon La Chesnaye-Desbois, servit en 1642 à la bataille de la Bassée, ensuite commandant d'Antibes, il y vivait le 17 février 1656[2115].

8.6 Jean de BOSSOST. Il fut capitaine au régiment de Navarre[2116], capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment du chevalier de la Valette en 1629, se signala comme Aide de camp le 26 mars 1639. *Il aurait épousé* ***Marie de RAFFIN*** *(probablement famille de RAFFIN de La Raffinie qui subsiste), ils eurent 3 filles*[2117].

8.7 Claire de BOSSOST, abbesse (?) de Sainte-Claire de Montauban[2118].

VIII Guillaume V de BOSSOST, seigneur de Campels, Bilhères, Mazères.

[2109] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2110] AD. Lot et Garonne 2 J 230
[2111] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2112] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2113] La Chenaye-Desbois, *op.cit.*
[2114] AD.HG 3 E 24199 Bagnères de Luchon
[2115] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2116] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2117] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2118] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*

Né (vers 1590), il était lieutenant du Roi à Leucate le 20 juin 1641[2119]. Il testa le 22 octobre 1673[2120].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 13 septembre *1615* (1611[2121], date qui paraît plus vraisemblable car elle avait 5 enfants en 1621) **Suzanne de BOURROUILLAN**, fille de feu Jean Jacques de BOUROUILLAN, seigneur dudit lieu[2122], et probablement de sa seconde épouse Madeleine de PARDAILLAN, elle testa en juillet 1621, le testament fut reçu le 26 décembre 1621, citant ses 5 enfants[2123].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 4 mars 1627, **Geneviève de BENAC**, fille de feu Philippe de BENAC[2124], elle testa le 2 mai 1678[2125].
Enfants du 1er lit (La Chesnaye-Desbois nomme 4 enfants au total, ignorant le second mariage.):

9.1 François de BOSSOST.

9.2 Renée de BOSSOST.

9.3 Madeleine de BOSSOST Campels. C'est très probablement elle, qui, sous le nom de Madeleine (alias Anne) de BOSSOST Campels, épousa par contrat du 19 février 1662, **Jean Jacques de SADIRAC**, seigneur de Saint-Guiraud, *Pentignan*(?), fils de François de SADIRAC, seigneur de Saint-Guiraud, et de Marie de LA BARTHE[2126] ; Jean Jacques de Sadirac mourut avant le 21 avril 1683 date du contrat de mariage de son fils Jean François avec Marie Hélène de La Barthe[2127].

9.4 Judith de BOSSOST.

Enfants du second lit :

9.5 Charles de BOSSOST qui suit.

9.6 Jacques de BOSSOST, capitaine au régiment de la Marine.

9.7 Marie de BOSSOST. Elle épousa, par contrat en 1655, **Jean François d'ARMAGNAC**, seigneur et baron de Termes[2128], il vivait le 9 mai 1689 date de la mention d'une donation à sa femme par Guillaume de Bossost, seigneur de Campels, et dame de Bénac, lors de leur contrat de mariage[2129]. Marie de Bossost vivait le 8

[2119] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2120] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[2121] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2122] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2123] AD.HG 3 E 24206 Bagnères de Luchon
[2124] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2125] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2126] BnF Fr 32297
[2127] BnF Fr 32297
[2128] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2129] AD. Gers E 27

janvier 1712, date du contrat de mariage de sa nièce Marie de Bossost avec François de Montpezat (infra.)

9.8 N…de BOSSOST, abbesse de Mirande[2130].

IX Charles de BOSSOST, seigneur de Campels, Mazères, Bilhères, Bernet.
Le 14 mars 1648 il reçut une commission d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de la Marine, il produisit ses preuves de noblesse vers *1680 (*inexact), dénombra ses fiefs le 5 mai 1687[2131] et mourut le 13 octobre 1693[2132]. Il avait produit ses preuves écrites depuis 1554 devant M. Le Pelletier, intendant de Montauban, qui rendit un jugement de confirmation de noblesse le 4 avril 1699[2133] (?)
Il avait épousé, par contrat du 23 août 1662, au château de Tostat en Bigorre, **Marie d'AUDRIC** Savignac de Bazillac[2134], fille d'Henri d'AUDRIC d'Alcoyne et de Savignac, et de Catherine de BAZILLAC, marquise de Bazillac, Marie d'AUDRIC testa les 9 mai et 21 août 1689[2135] et mourut le 13 février 1692[2136].
Ils eurent :

10.1 Marc Antoine de BOSSOST, seigneur et baron de Campels, puis marquis de Bazillac.
Il fut héritier de sa tante Paule d'Audric (testament fait au château de Tostat, le 4 septembre 1720[2137], sa tante mentionna ses enfants -à venir- clause classique, comme pour son frère Guy, à moins qu'ils ne soient prêtres ou moines) ; ce doit être lui qui rendit hommage devant les trésoriers généraux de France, à Toulouse, le 1er juillet 1722, pour les seigneuries féodales de Laymont, Bilhères, Vernet (Bernet) et autres[2138].
Il fut encore cité dans un accord du 4 septembre 1723, avec son frère Guy, ses sœurs Jacquette et Marie, sa tante Paule d'Audric, veuve du François de Pardaillan, marquis de la Mothe Gondrin, et d'autres cohéritiers avec bénéfice d'inventaire de François de Pardaillan[2139]. Marc Antoine de Bossost mourut, ab intestat, avant le 18 décembre 1730, date du testament de dame Paule d'Audric de Bazillac instituant héritier universel Jean Denis de Campels de Bossost[2140].

10.2 Guy de BOSSOST, baron de Campels. Substitué à son frère aîné Marc Antoine, dans le testament de sa tante Paule d'Audric, il mourut, ab intestat, avant le 18 décembre 1730 (supra.)

[2130] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2131] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p.127.
[2132] AD. Gers E 27, acte du 12 février 1692
[2133] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 127.
[2134] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2135] AD. Gers E 27
[2136] AD. Gers E 27
[2137] AD. Gers I 587 n°5353
[2138] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p.127.
[2139] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2140] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond

10.3 Jean Denis de BOSSOST. Troisième fils, qui suit (substitué à Marc Antoine et à Guy dans le testament de sa tante Paule d'Audric.)

10.4 Jacquette de BOSSOST. Née vers *1672*, elle épousa, par contrat du 24 mai 1683[2141] (et du 24 mai 1698), **Pierre de MONTESQUIOU**, seigneur de Marsan, fils de Jean François de MONTESQUIOU, seigneur de Marsan, La Serre, et de Calixte de BEZOLLES[2142]. Jacquette de Bossost *serait morte le 8 janvier 1760, âgée de 88 ans*, elle est dite vivante en 1757[2143] et décédée dès 1758 (date à laquelle son fils Philippe rendit hommage pour les terres à lui advenues par le décès de sa mère Jacquette de Bossost[2144]), Pierre de Montesquiou mourut le 28 juillet 1710[2145].

10.5 Marie de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 8 janvier 1712, **François de MONTPEZAT,** seigneur de Saix, Auzat, fils de feu Pierre de MONTPEZAT et de Catherine de PAULE[2146] (de PAULO.)
Marie de Bossost testa une 1ère fois le 1er décembre 1718, étant dans les douleurs de l'enfantement, nommant son fils Marc Antoine de Montpezat héritier universel, et sa fille Marie de Montpezat, qui recevait 5.000 livres[2147]. Elle testa une seconde fois le 10 avril 1751, son mari étant vivant, instituant héritière universelle sa fille Jeanne Marie, seule vivante, épouse du marquis de Lordat, faisant un legs à son petit-fils et filleul François Marie Joseph de Lordat[2148]. En 1755 Marie de BOSSOST rendit hommage pour les terres de Larcau et Lafitan au comté de Comminges[2149], elle vivait en 1759[2150].

10.6 François de BOSSOST, capitaine au régiment de la Marine[2151], il ne figure pas dans le testament de Paule d'Audric en 1720, peut-être car mort avant ce testament.

X Jean Denis de BOSSOST de Campels, marquis de Bazillac dit le marquis de Campels.
Il fut capitaine au régiment de la Marine et mourut en août 1767[2152].
Il avait été institué héritier universel de sa tante Paule d'Audric par un nouveau testament du 13 décembre 1729 (ouvert le 18 décembre 1730[2153]), cette succession ainsi que celles de ses frères Marc Antoine et Guy amena des procès (1730-1749) avec ses sœurs Jacquette et

---

2141 AD. Gers E 27 ; AD. Lot Fonds de Raymond
2142 Moréri, *Dictionnaire,* 1732, t.V, p. 104.
2143 AD. Gers E 26
2144 AD. Gers C 504 p.268
2145 Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MONTESQUIOU,* janvier 2002, la preuve n'est pas fournie.
2146 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond n°20 et n°30
2147 AD.HG 3 E 24918 Saint-Gaudens 200
2148 AD.HG E 1410
2149 AD. Gers C 505
2150 AD. HG 3 E 24950 Saint-Gaudens 192
2151 La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
2152 La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
2153 AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond

Marie, concernant les successions de Paul d'Audric, marquis de Bazillac, et de leur cousin germain François de Pardaillan, marquis de la Mothe Gondrin[2154].
Il avait épousé, par contrat du 12 janvier 1730, **Catherine Henriette du BOUZET** de Montégut, fille de feu Jean Pierre du BOUZET, comte de Montégut, et de Catherine Henriette d'ESPARBES de Lussan[2155].
Ils eurent :

Jean Jacques de BOSSOST, qui suit.

XI Jean Jacques de BOSSOST, marquis de Campels, de la Mothe-Gondrin, baron de Bridoire, seigneur de Bilhères, Mazères.
Il fut capitaine au régiment de Piémont. Jean Jacques de Bossost de Bazillac, marquis de Campels, fils de Jean Denis de Bossost, marquis de Campels, rendit hommage devant le parlement de Navarre, pour la terre et seigneurie féodale de Lamothe-Pardeilhan et pour celle de Casenave, le 3 avril 1767[2156].
Il avait épousé, par contrat, en 1765, **Marie Jeanne Josèphe Paule de BEON** de la Palu, fille de haut et puissant seigneur (à peu près tout le monde se qualifiait ainsi à l'époque) François, comte de BEON, seigneur de la Palu, et de Anne de PUYBERAIL de Troncens[2157].
Ils eurent Jean Jacques de BOSSOST qui continua la lignée[2158].

II
Seigneurs d'Espénan

Espénan : probablement Aries-Espénan (en Astarac)
L'auteur de cette branche François de Bossost, était fils de Guillaume IV de Bossost, seigneur de Campels, et d'Anne de Maignaut, sa deuxième épouse.

VII François de BOSSOST. Maître de camp d'un régiment d'infanterie en 1594, il l'était encore en 1616, il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi[2159]
Il avait épousé, par contrat du 30 juin 1588, **Françoise de LA TOUR**, dame d'Espénan, fille de Jean Odet de LA TOUR, seigneur d'Espénan, (maréchal de camp[2160]), capitaine de Saint-Marcet, et de Germaine de BAZUS[2161].
Ils eurent :

8.1 Roger de BOSSOST, qui suit.

8.2 Marguerite de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 20 juillet 1620, **Thomas de LA MARQUE**, seigneur de Lamarque, gentilhomme ordinaire de la chambre du

[2154] AD.Gers E 23
[2155] AD.Gers E 27
[2156] A lphonse Brémond, *op.cit.*,I, p.128
[2157] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2158] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2159] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2160] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2161] AD. Gers I sup 384

roi, fils de Pierre de LA MARQUE, seigneur de Bacalan et de Barthélemie de NAVARRE[2162] (NAVAILLES ?)
Thomas de La Marque[2163] et Marguerite de Bossost vivaient le 12 décembre 1650, date du contrat de mariage de leur fille Jeanneton de La Marque avec Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary. Thomas de La Marque testa le 11 octobre 1651, nommant sa femme Marguerite de Bossost dont il avait eu 11 enfants (nommés[2164], dont 9 survivants le 10 décembre 1653), il mourut avant le 10 décembre 1653[2165].

8.3 Marie de BOSSOST. Elle était religieuse professe de Moissac en 1621, la prise d'habit avait eu lieu le 30 mars 1620 ; elle était réfugiée à Mirande, en 1621, à cause de la peste[2166].

8.4 autre Marguerite de BOSSOST. Religieuse de Moissac, elle était réfugiée à Mirande comme sa sœur aux mêmes dates.
L'une des deux devint abbesse de Sainte-Claire de Moissac.

VIII Roger de BOSSOST, comte d'Espénan, seigneur de Luc.
Né vers 1590, il mourut à *Philippsbourg* en 1646 ; il avait été capitaine d'une compagnie de chevau-légers, maître de camp d'un régiment d'infanterie puis maréchal de camp des armées du Roi (lieutenant général des armées du Roi[2167]) nommé en 1643 à l'Ordre du Saint-Esprit.
Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1640, au lieu d'Euze (probablement Eauze), lieu et château de Roger de Bossost, **Paule d'ASTARAC** Fontrailles, dotée de 30.000 livres, fille de feu Benjamin d'ASTARAC et de MARESTAING, seigneur et baron de Fontrailles, comte de Lisle, sénéchal et gouverneur au pays d'Armagnac, et Marguerite de MONTESQUIOU, dame d'Euze (probablement Eauze), Marsac, La Barthe en Astarac[2168].
Paule d'Astarac vivait le 29 octobre 1667, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite de Bossost avec Jean Roger de Rochechouart et de Barbazan[2169]. Elle avait épousé en secondes noces, en 1672, Louis Félix de Nogaret, marquis de la Valette, lieutenant général des armées du Roi[2170].
Ils eurent une fille unique :

IX Marguerite de BOSSOST. Née avant ou en 1642 (majeure de 25 ans en 1667), elle épousa, par contrat du 29 octobre 1667, **Jean Roger de ROCHECHOUART et de BARBAZAN**, marquis de Faudoas, fils aîné de Jean Phoebus de ROCHECHOUART et de

[2162] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2163] AD.HG 35 J 8, pour la totalité de l'acte.
[2164] B.N Fr 32298
[2165] AD.HG 35 J 8
[2166] AD. Gers Vergès I 561 n°4649, pour Marie et Marguerite.
[2167] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.,* indiquant également la nomination à l'ordre du Saint-Esprit.
[2168] AD. Gers Vergès I 587 n°7996
[2169] AD. Gers E 156 Mesplet notaire de Marsac
[2170] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.256.

BARBAZAN, marquis de Faudoas, et de Marie de ROCHECHOUART et de BARBAZAN[2171].

III
Seigneurs de Franquevielle

L'auteu de cette branche, Jean Philippe de Bossost, était fils de Guillaume IV de Bossost, seigneur de Campels, et d'Isabeau de La Roche, sa troisième épouse.

VII Jean Philippe de BOSSOST de Campels, seigneur de Mazères (l'acte dit Majorelle le lieu de Majorel existe en Tarn-et-Garonne, ce qui ne semble pas approprié, son frère Guillaume habitait Majerette en Astarac en 1630, plusieurs Mazères dans le Gers.)
Il épousa, par contrat du 11 juillet 1604, **Gaudense** (féminin de Gaudens) **de CASTERA** (Castéra ou Castera) (peut-être CASTERAS)[2172], ils sont cités ensemble le 29 janvier 1634 (probablement décédés) avec leurs enfants (Françoise et Jeanne, faisant une donation en faveur de leur frère Marc Antoine[2173].)
Ils eurent :

8.1 Marc Antoine de BOSSOST, qui suit.

8.2 Françoise de BOSSOST. Elle était religieuse, au couvent de Sainte-Claire, à Mirande, le 5 juillet 1667[2174].

8.3 Jeanne de BOSSOST. Elle était religieuse, au couvent de Sainte-Claire, à Mirande, le 5 juillet 1667, citée avec sa sœur Jeanne.

VIII Marc Antoine de BOSSOST de Campels, seigneur de Franquevielle (à 6 km de Montréjeau, Haute-Garonne.)
Il présenta ses preuves de noblesse, le 5 juillet 1667 ; il avait été enseigne au régiment de Gimière le 1er juillet 1637, puis reçut une commission de capitaine d'infanterie dans le régiment de Bougy[2175].
Il avait épousé, par contrat du 3 novembre 1630, à Castang, **Marguerite de LA MOTHE** d'Izaut, fille d'Auguste de LA MOTHE, baron de Lodes, seigneur de Rieucazé, et de Catherine d'ENCAUSSE[2176], (Marguerite était la petite-fille de Géraud et de Marguerite de Touges) ; Marc Antoine de Bossost fut le témoin, le 23 août 1662, de son neveu Charles de

[2171] AD. Gers E 156 Mesplet notaire de Marsac
[2172] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers Vergès, sans précision.
[2173] BnF Fr 32298
[2174] AD. Gers I 561 n°4652
[2175] AD. Gers I 561 n°4652
[2176] AD.HG 3 E 25241 Saint-Gaudens

Bossost, lors de son contrat de mariage avec Marie d'Audric[2177]. Il mourut dès le 5 juin 1677, date d'un partage entre ses fils[2178].
Ils eurent :

9.1 **Auguste de BOSSOST**, qui suit.

9.2 Guy de BOSSOST, sieur de la Grange et de Franquevielle. Il produisit son extrait de baptême du 2 mai 1642[2179]. Il fut prêtre et curé de Saint-Laurent en l'élection de Comminges, maintenu noble le 4 avril 1699[2180].

9.3 Geneviève de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 18 novembre 1670, **Guillaume du(de) FAURE,** seigneur de Bédéchan, fils de feu noble Pierre (du FAURE) de BEDECHAN et de Françoise de Puimarel[2181] (probablement PUYMIROL.)

IX Auguste de BOSSOST, seigneur de Franquevielle.
Il épousa, par contrat du 6 février 1668 (et articles du 5 avril 1668 et 6 février 1670), **Françoise du PAC**[2182], fille de Balthazar du PAC, seigneur de Marbré, La Salle, et de Louise d'USTOU[2183].
Elle testa le 10 juin (alias juillet) 1679[2184] ; leurs enfants étaient sous tutelle le 27 mars 1681, Charles du PAC, était leur tuteur, et Marguerite du PAC, veuve de Jean de GALAUBA, était tutrice, elle rendit les comptes 15 septembre 1704[2185].
Ils eurent :

10.1 Marc Antoine de BOSSOST qui suit.

10.2Louise alias Marie de BOSSOST. Elle épousa, par contrat des 1er et 4 mars 1696 (après dispense de la cour de Rome), **Jacques Joseph du PAC**, fils de Jean du PAC et de George de MERITENS[2186]. Louise de Bossost vivait le 9 janvier 1710, date du testament de sa belle-sœur Louise du Pac dont elle recevait un legs[2187].

X Marc Antoine de BOSSOST, seigneur de Franquevielle.
Il épousa, par contrat du 25 janvier 1702, au château de Montégut-en-Couserans, **Jeanne de ROQUEMAUREL**, fille de feu Jean de ROQUEMAUREL, seigneur et baron de Montégut, Rouze et Constansac, coseigneur de Soueix, vicomte de Couserans, et de feue Marthe

[2177] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[2178] Archives de la famille du Pac
[2179] BnF Fr 32298
[2180] BnF Fr 32298
[2181] Archives de la famille du Pac
[2182] Archives de la famille du Pac
[2183] Jacques de Roquemaurel, *Famille du Pac,* produisant la preuve.
[2184] Archives de la famille du PAC
[2185] Archives de la famille du PAC
[2186] Archives de la famille du PAC
[2187] AD. Ariège 5 E 7460

d'USTOU[2188]. Jeanne de Roquemaurel reçut, en 1715, deux milles livres, par le testament de sa tante Jeanne d'Ustou de Montgaillard[2189].
Ils eurent :

probablement Guy de BOSSOST qui suit[2190].

XI Guy de BOSSOST, seigneur baron de Franquevielle, y habitant.
Il vivait le 22 février 1773, ayant épousé **Jeanne Cécile de TALAZAC**[2191], laquelle mourut avant le 15 décembre 1772 date du contrat de mariage de son fils Pierre Louis[2192].
Ils eurent (les enfants apparaissent dans le contrat de mariage de Pierre Louis de Bossost, ils ne sont pas prénommés, sauf Pierre Louis et Jeanne Marie):

12.1. Pierre Louis de BOSSOST, qui suit.

12.2, un fils vivant le 15 décembre 1772.

12.3 et **12.**4, et peut-être **12.**5, etc., filles.

12.5 (ou plus)Jeanne Marie de BOSSOST. Elle vivait le 15 décembre 1772 (probablement religieuse car elle avait reçu 1.000 livres.)

XII Pierre Louis de BOSSOST, seigneur baron de Franquevielle, y habitant.
Pierre Louis de Bossost, seigneur de Franquevielle et de Proupiazry, assista à l'assemblée de la noblesse du Nébouzan, tenue en 1789[2193].
Il mourut avant 1812.
Il avait épousé, à Saint-Gaudens, le 22 février 1773, par contrat du 15 décembre 1772, **Marie Rose de VAUX de Brouil**, fille de feu François de VAUX de Brouil et de Marie de COUDOUGNAN, de la ville de Saint-Gaudens[2194], elle vivait, veuve, à Franquevielle en 1812[2195].
Ils eurent :

13.1 Jeanne Gaudense (de BOSSOST) de FRANQUEVIELLE, baptisée à Saint-Gaudens le 2 juillet 1775[2196].

13.2 Jean Louis Gaudens Joseph de BOSSOST, né à Soueich le 29 septembre 1787[2197].

[2188] AD. Ariège 5 E 7459
[2189] AD.HG 3 E 11832
[2190] Les AD. Haute-Garonne, relatives à Franquevielle, pour cette période ne sont pas disponibles en ligne.
[2191] AD.HG 4 E 1866, RP. Saint-Gaudens
[2192] AD.HG 3 E 18229 Aspet
[2193] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p.127.
[2194] AD.HG 3 E 18229 Aspet
[2195] AD.HG 3 E 27778 Saint-Gaudens 71
[2196] AD.HG 4 E 1866 RP. Saint-Gaudens
[2197] RP. Soueich

IV
Seigneurs d'Avajan

Cette branche n'est pas formellement rattachée, elle commence à Jean de Bossost, habitant la vallée de Larboust, il est peut-être fils de Guillaume III de Bossost et de sa 2ème épouse Marguerite de La Barthe.
On trouve à la même époque (cité dès 1535) Barthélemy de Bossost dit de La Salle alias de Saint-Paul, du lieu d'*Avejan* de Bordères donc d'Avajan de Bordères(-de Louron), qui épousa, avant le 1er juin 1542, Catherine d'Arroux, sœur de Bernard d'Arroux, seigneur de Bordères, fille de Jeanne de Lamezan. N'ayant pas d'autre donnée sur la chronologie de ce Barthélemy, non plus que sur la famille d'Arroux de Bordères, qui avait des alliances communes avec la famille d'Arroux de la Serre (mais est différente de cette famille), on ne peut préciser la parenté entre Barthélemy et Jean de Bossost, auteur de la branche des seigneurs d'Avajan, Jean est-il frère ou neveu ou même peut-être fils de Barthélemy (la date de mariage de celui-ci n'étant pas précisée.)

Les actes nomment leur seigneurie Abejan, Avejan, Avezac, etc., lieux qui ne semblent pas exister dans la région, il s'agit probablement d'Avajan (Hautes-Pyrénées) qui est à 7 kms de Bourg-d'Oueil, car Barthélemy de Bossost est dit du lieu d'Avejan de Bordères pour Avajan de Bordères.

I (VI ?) Jean de BOSSOST, habitant la vallée de Larboust.
Il épousa, par contrat du 18 mars 1554, **Catherine de CAMPLONG**, fille de Guillaume de CAMPLONG, sœur de Tristan de CAMPLONG[2198].
Ils eurent :

II (VII ?) Simon de BOSSOST, seigneur d'Avajan.
Né, vers 1570, vivait en 1645 ; il avait reçu, en 1607, une procuration de Jean III de Bossost, seigneur de Campels et Mazères[2199], puis le 24 juillet 1613 Marie (de Bossost) de Campels, fit un codicille dans la maison de Simon de Bossost, seigneur d'Avajan, en présence de Jean III de Bossost, seigneur de Campels, ce qui indique une proche parenté probable[2200].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 mai 1603, **Antoinette de LAVAUR**[2201].
Il avait épousé, en secondes noces, **Jeanne de MAILHOS**, citée en 1639 comme femme de Simon de Bossost, seigneur d'*Abejan*[2202].
Enfant du 1er lit :

3.1 André de BOSSOST, qui suit.

Enfant du 1er ou du second lit :

[2198] BnF Fr 32298
[2199] AD.HG 3 E 27982 Saint-Béat
[2200] AD.HG 3 E 26755 Bagnères de Luchon
[2201] BnF Fr 32298
[2202] AD.HG 3 E 24302 Vallée de Larboust

3.2 probablement Agnès de BOSSOST. Elle épousa, dès 1629, **Jean de BAILLAC**, seigneur de Bazus[2203] (et non Bassus), la présomption de parenté tient au fait que Simon et André de Bossost, père et fils, avaient un lien avec Jean de Baillac en 1641[2204].

III (VIII ?) André de BOSSOST, seigneur d'Avajan et d'Arrian(Arreau ?)
Il vivait en 1665 (André et Simon de Bossost, seigneur de Saman et de la Peyrousse, et Marguerite de Maigne, femme du dit seigneur de la Peyrousse, père et fils[2205].)
Il avait épousé, par contrat du 26 octobre 1629, **Obriette d'ARROUX**[2206], laquelle testa à Billière le 19 décembre 1663, elle voulait être ensevelie dans l'église de Cazaux, nommant ses 10 enfants[2207].
Ils eurent :

4.1 Simon de BOSSOST, qui suit.

4.2°Arnaud de BOSSOST.

4.3 Alexis de BOSSOST.

4.4 Anne de BOSSOST.

4.5 Marie de BOSSOST. Elle, ou sa sœur homonyme, épousa, avant 1665, date d'une quittance de dot, noble **Jean d'ESPOUY**, seigneur du Pont et de Cabaros[2208] (alias Carabas, Carabos ne semble pas exister, plusieurs Carabas dont un dans le Gers.)

4.6 Marguerite de BOSSOST. Maurice Vuillier l'assimile à Marguerite d'Avajan qui épousa Bernard d'Arroux, ce qui est inexact.

4.7 non prénommé(e).

4.8 Jeanne de BOSSOST.

4.9 autre Anne de BOSSOST.

4.10 autre Marie de BOSSOST.

IV (IX ?) Simon de BOSSOST, seigneur de la Peyrousse, dit de la Peyrousse.

[2203] AD.HG 3 E 24199 Bagnères de Luchon
[2204] AD.HG 3 E 24304.
[2205] AD.HG 3 E 24213 Billière
[2206] BnF Fr 32298
[2207] AD.HG 3 E 24212 Billière
[2208] AD.HG 3 E 24213 Billière

Il épousa, par contrat du 4 août 1652 (ou 1662[2209] ?), noble **Marguerite de MAIGNE** (il s'agit de la famille de Maigne de Sallenave, on trouve aussi l'orthographe Maigné et Magné) ; elle testa le 3 janvier 1697 nommant son fils Marc[2210].
Ils eurent :

Marc de BOSSOST, qui suit.

V(X ?) Marc de BOSSOST, écuyer, seigneur d'Avajan et de Borderie, coseigneur de Muret. Il produisit un extrait de baptême du 20 septembre 1669[2211], il fut garde du corps du Roi ; le 9 février 1696 il nomma un procureur pour recevoir des biens en qualité de coseigneur de Muret et héritier de Jeanne de Borderie, marquise d'Auzielle. Marc de Bossost fut maintenu noble le 1er novembre 1699, ayant produit les preuves qui permettent de reconstituer les premiers degrés de cette branche[2212]. Il mourut avant le 30 décembre 1728, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne Pétronille.
Il épousa noble **Jeanne (de) DUMAS**, qui vivait le 30 décembre 1728, ils eurent :

6.1 Jean de BOSSOST, seigneur de Lapeyrousse. Il mourut avant le 30 décembre 1728, au lieu de Boutx (olim Botx transcrit par erreur en Dotx), juridiction de Muret, dans la vallée de Larboust.

6.2 Jeanne Pétronille de BOSSOST.
Héritière de feu son frère Jean, elle épousa, par contrat du 31 décembre 1728, **Jean Bernard de LARTIGUE**, seigneur de Soulancerre, fils de Pierre de LARTIGUE, seigneur de Montbernard, résidant à Saint-Laurent-sur-Save, et de feue dame Louise de SOULANCERRE[2213]. Par son mariage Jean Bernard de Lartigue devint coseigneur de la ville de Muret en la vallée de Larboust. Jeanne Pétronille de Bossost mourut avant 1756 date à laquelle sa fille Jeanne Pétronille de Lartigue fut nommée avec son mari Denis d'Arros de Saint-Frajou[2214].

V
Coseigneurs de Saint-Pé-d'Ardet

L'auteur de cette branche Jean de Bossost était fils de Jean I de Bossost et de Louise de La Tour.

V Jean de BOSSOST.
Jean de BOSSOST, fils de Jean, seigneur de Campels, épousa, par contrat du 10 mars 1523 (v.st.), à Salerm, noble **Jeanne de GACH**, fille de noble Raymond de GACH dit de La Salle,

[2209] BnF Fr 32298
[2210] BnF Fr 32298
[2211] BnF Fr 32298
[2212] BnF Fr 32298
[2213] AD.HG 3 E 25326 L'Isle-en-Dodon
[2214] AD.HG 3 E 25702 Saint-Frajou

coseigneur de Montbrun, seigneur de La Salle, et de Jeanne du COS[2215]. Jeanne de Gach mourut avant le 11 avril 1564 date de l'inventaire des papiers de sa sœur Jeanne de Gach veuve de Guillaume de Nogerolles[2216] (cet inventaire donne des éléments sur la famille de Gach et la famille de Nogerolles.)
Ils eurent :

6.1Charles de BOSSOST qui suit.

6.2 Marot de BOSSOST, vivait le 5 septembre 1589 (infra.)

6.3 Gabrielle de BOSSOST. Elle épousa, en premières noces, par contrat du 30 avril 1553[2217], **Guillaume de BOSSOST**, probablement frère d'Espérance, décédé sans postérité avant le 10 novembre 1580, date d'une déclaration de Gabrielle de Bossost, sœur germaine de Charles de Bossost du lieu *d'Aboyran* en Béran, son mari décédé sans postérité avait institué héritier Guillaume d'Arroux, capitaine de la vallée de Biros, son cousain germain[2218]. Elle épousa, en secondes noces, **Raymond de MONTAGU de Marignac**, et, sans postérité, testa le 5 septembre 1589, nommant son mari, instituant héritiers Charles de Bossost et Marot de Bossost, ses frères[2219].

VI Charles de BOSSOST.
Cité, dans l'inventaire du 11 avril 1564, comme fils et héritier de Jeanne de Gach, sœur d'autre Jeanne de Gach, relicte de Guillaume de Nogerolles, c'est très probablement lui qui fut cité le 10 novembre 1580, avec sa sœur germaine, Gabrielle de Bossost (alias de Nahanque ? probablement Mahagne, car Mahagne est dans le Gers), veuve de Guillaume de Bossost, du lieu (*d'Aboyran* en Béran,) ; sans enfant, son mari institua héritier Guillaume d'Arroux, écuyer, capitaine de la vallée de Biros, son cousin germain (Guillaume d'Arroux pourrait être le fils de Guillaume d'Arroux de Bordères, mari d'Espérance de Bossost et donc Guillaume de Bossost serait un frère d'Espérance, car l'acte est relatif à une quittance de Guillaume d'rroux, capitaine de Bordères, contre Jeanne de Bossost.)
Charles de BOSSOST, coseigneur de Saint-Pé-d'Ardet, lieutenant du capitaine de Saint-Béat, épousa **Marthe de BACHOS**, fille de Bérenguier de BACHOS (et probablement de sa première épouse Marguerite de PUJOL) ; ils sont cités ensemble en 1581 et le 15 juin 1585[2220]. Elle n'est pas citée, le 30 juin 1590, au contrat de mariage de sa fille Raymonde ; Charles de Bossost vivait à Saint-Pé le 28 décembre 1590, il fut témoin à cette date au contrat de mariage de Michel de Miquel avec Raymonde de Sacan[2221]. Il vivait en 1592, date d'un accord[2222] et mourut dès 1596 date d'une procuration de Pierre de Boussès, au nom de

[2215] AD.Gers 3 E 5962 L'Isle-Jourdain, 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[2216] AD.Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain
[2217] Retenu par Bernard Cartier, notaire de *Juchen* en Aure, selon la déclaration du 10 novembre 1580
[2218] AD.Gers Vergès I 587 n°4654
[2219] AD.HG 3 E 27961
[2220] AD.HG 3 E 16111 Francon ; AD.HG 3 E 27957 (45); AD. Gers Vergès I 248 (2)
[2221] 3 E 27962 Saint-Béat
[2222] AD.HG 3 E 9605 Martres-Tolosane

Raymonde de Bossost, fille de feu Charles de Bossost et de Marthe de Bachos, habitant Saint-Pé d'Ardet[2223].
Ils eurent :

VII Raymonde de BOSSOST. Elle épousa, par contrat du 30 juin 1590, **Jean Barthélemy de BOUSSES** (Boussès), fils de Pierre de BOUSSES de La Grange, seigneur de Pret, et de Catherine du POUY de Sacère, elle-même fille de Guillaume du POUY de Sacère de Marignac[2224] (et probablement de Marguerite de SACERE) ; Raymonde de BOSSOST testa le 3 août 1607[2225], leur fils Jean Barthélemy de BOUSSES, épousa le 9 mai 1612, Anne de QUE de Moncaup[2226].

VI
Personnes isolées

1340, Mariage de Blanchefleur de Bossost, fille d'Auger de Bossost, avec Vital de Gémit[2227], qui vivait en 1346, fils de Bernard Arnaud de Gémit et de Bonnefemme de Boilh (Bouilh.)

19 février 1404(?), Transaction entre feu Bernard de Bossost, seigneur d'Espénan et Arnaud de Bossost, la date est étonnante car les Bossost deviennent seigneurs d'Espenan par mariage au 16ème siècle[2228].
13 mars 1448, Guillaume de Bosost, du lieu de Saint-Paul (-d'Oueil), noble Guillaume de Saint-Paul, institué à relief fait par Guillaume de Bossost de Saint-Paul à Guillaume de Saint-Paul pour la la dot et légitime de Navarre de Bossost[2229].

19 juin 1448, Raymond de Bossost fut nommé gouverneur d'Albigeois, par lettres patentes du roi Charles.[2230]

18 décembre 1508, Auger de Bossost (fils de Jean de Bossost habitant de …en la vallée d'Oueil) épousa, par contrat 18 décembre 1508, Marguerite de Belbèze, fille de noble Pey Arnaud de Belbèze (peut-être Péguilhan), habitant de Saint-Gaudens[2231] .

15 novembre 1514, Contrat de mariage de noble Guillaume d'Abajan (Avajan) avec Condesse de Bossost[2232], leur fils Jean d'Avajan épousa par contrat 5 juillet 1541 Domenge de La Tour[2233].

[2223] AD.HG 3 E 28184 Estenos
[2224] Maurice Vuillier se référant à Bourdette.
[2225] Maurice Vuillier se référant à Bourdette.
[2226] Maurice Vuillier se référant à Bourdette.
[2227] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de BOSSOST,* inédit
[2228] AD. Gers I 587 n°4863
[2229] AD. Gers I 587 n°4653
[2230] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I p. 127.
[2231] B.nF, *Dossiers bleus*
[2232] BnF Fr 32298
[2233] BnF Fr 32298

26 avril 1525 (L'Isle-Jourdain), Bertrand de Bossaux (Bossost ?) et Bertrand de Bossaux, son fils, sont témoins d'un accord entre François de Martres, seigneur de Gensac et Bernard de Noé, seigneur de Montastruc[2234]

1535, Caution de Barthélemy de Bossost d'Abejan de Bordères[2235] (-de Louron) (Avajan à Vielle-Louron)

1er juin 1542, Reconnaissance du douaire de Catherine d'Arroux femme de Barthélemy de Bossost alias de La Salle autrement de Saint-Paul, du lieu d'Abejan en Louron, Catherine d'Arroiux est sœur de Bernard d'Arroux de Bordères et fille de Jeanne de Lamezan[2236].
22 août 1552, Acquit du douaire de Catherine d'A+rroux, femme de Barthélemy de BOSSOST d'Abejan, vallée de Louron, dit de La Salle…Delle Catherine de Bochède, femme de monseigneur d'Estansan, présent Guillaume de Bossos
t, seigneur de Campels[2237].
24 février 1559, Berthomieu de Bossost, seigneur de Condefynot[2238](?)

27 avril 1545, Ratification par magnifique Bernard de Bossost, d'une transaction passée en son nom avec Jean et autre Jean de Binos, d'une part, et le chapitre de Comminges[2239].

1552 (Montréjeau,) Achat de Pierre de Bossost de Ylhes[2240] (Isle)

15 mai 1564, Arnaud de Péguilhan est l'époux de Marie de Bossost, ils ont un fils Philippe de Péguilhan[2241], Arnaud (dit autre Bertrand dans la généalogie Péguilhan) est fils de Bernard et de Marie de Villambits)
4 avril 1572, Joseph de Péguilhan et sa mère Marie de Bossost[2242].

1627, Jean de Bossost, seigneur de la Grange (branche de Franquevielle ?), cité avec François de Qué, seigneur de Moncaup[2243]
5 mars 1680 (Huos), Contrat de Mariage du sieur Pierre Seilhan habitant de Clarac et Marguerite Catherine de Bossost, fille de François de Bossost, seigneur de la Grange et de Jacquette de Mauléon de *Mirepeau*[2244] (Mirepeix ?,Mirebeau ?), mariage rappelé en 1681, François de Bossost mourut dès 1681[2245]

[2234] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[2235] AD.HG 3 E 21308 Montréjeau
[2236] AD. Gers Vergès I 132 (9)
[2237] AD. Gers Vergès I 132 (11)
[2238] AD. Gers Vergès I 132 (13)
[2239] AD.HG 3 G 23
[2240] AD.HG 3 E 21314 Montréjeau
[2241] AD.Gers Vergès I 2276
[2242] AD.Gers Vergès I 2276
[2243] AD.HG 3 E 27862 Aspet
[2244] AD.HG 3 E 27720 Huos
[2245] AD.HG 3 E 27720 Huos

Le 16 août 1634, Paul de Bossost du lieu de Moulans(?) fut présent au contrat de mariage de Bertrand de Laforgue et Jeanne de Gémit, à Poulat, Pointis de Rivière[2246]

1645, Constitution de Marc Antoine de Montaut, seigneur de Sarriac contre Frix de La Bergalasse et Jeanne (de Bossost) de Campels, sa femme[2247]

Le 10 mars 1678, Jean François de Bossost, seigneur de Laliguet (Gers), fut témoin au testament de Jeanne de Castelbajac, veuve de David Idrac[2248].

22 juillet 1713 (Saint-Béat), Testament de noble Jean d'Aspet, seigneur de Lez, magistrat royal en 1710, nommant Simon d'Arroux, seigneur de la Devèze, Bordères époux de Jeanne de Binos, il est de Frontignes, Anne de Bossost, son épouse[2249].

5 janvier 1765, Testament de Joseph de Lauzières, seigneur et baron de Montaut, époux de feue dame Marianne de Sarrau d'Arrasse (probablement Arasès), il fit legs à Antoinette de Bossost, sa mère, codicille 23 juillet 1766[2250].

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2246] AD.HG 3 E 27663 Pointis de Rivière
[2247] AD. (*Bigorre*) B112
[2248] BnF Fr 32298
[2249] AD.HG 3 E 26122 Saint-Béat
[2250] AD.Gers B 426

Famille de CABALBY

I Seigneurs de Montfaucon p.306

II Seigneurs d'Alos p.313

III Seigneurs d'Esplas p.317

IV Personnes et rameaux isolés p.319

Cette famille est issue d'une lignée de notaires du Couserans, comme le montrent les preuves citées infra. Contrairement à la généalogie que fit dresser Etienne de Cabalby, en 1636, cette famille n'a pas de lien avec l'illustre famille de Balbi et la prétendue installation en Couserans de René de Balbi, en 1396, en épousant Hyacinthe de Lomagne, fille d'Arnaud de Lomagne, seigneur de Gimat et vicomte de Couserans, est anachronique, car la famille de Lomagne s'installa en Couserans en 1427, par le mariage d'Odet de Lomagne avec Mathe Rogère de Comminges, vicomtesse de Couserans, héritière de sa maison ; par ailleurs Arnaud de Lomagne, vicomte de Couserans est inconnu dans cette famille ainsi que sa prétendue fille Hyacinthe.
D'autres personnes ou rameaux non rattachés sont cités en deuxième partie.
Une généalogie a été établie par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* dont les premiers degrés sont inventés, elle a été utilisée à partir du degré V.

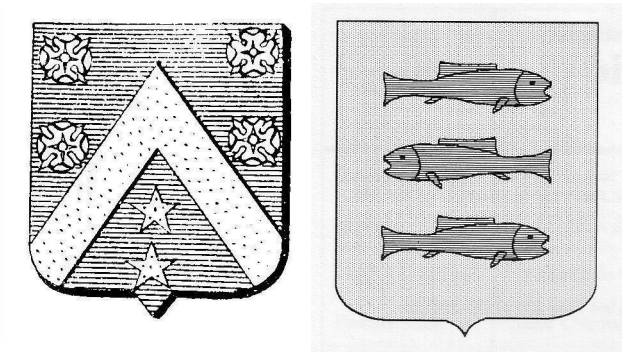

Le document qui suit la complète et la corrige (voir les sources en fin de généalogie.)
Cette famille portait : « D'or à 3 poissons d'azur posés en fasce, celui du milieu regardant à gauche » alias « d'argent à un monde d'azur soutenant un faucon d'or », ces armes figuraient sur la maintenue de 1669, alias « d'azur au chevron d'or et deux étoiles de même, l'une en chef, l'autre en pointe, accompagnés de 4 roses d'argent, 2 et 2 », qui sont celles de la famille de Vernon[2251], reproduites ici.

I
Seigneurs de Montfaucon

Cette famille tenait Montfaucon, aujourd'hui disparu, en Moulis, à 5 km de Saint-Girons (Ariège.)

I Bernard CABALBY, notaire de l'autorité apostolique et vicomtale de Couserans, retient des actes le 5 février 1500, il est probablement le père d'Etienne de CABALBY, qui suit.

II Etienne CABALBY, né vers 1496 (âgé de 45 ans environ le 29 mars 1541[2252]), il mourut avant le 1er janvier 1570. Il était un des 2 notaires royaux de la vicomté de Couserans, habitant de Vic, retint des actes de 1526 à 1546, il fut le père de Bernard de CABALBY[2253] qui suit.

III Bernard CABALBY, notaire de Vic, fils dudit Etienne, retint des actes de 1552[2254] à 1571. Il avait épousé Jeanne de Siregand *(olim Sirgant)*. Compte tenu de la qualification de

[2251] Jules Villain, *op.cit.,* II, 1380
[2252] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons.*
[2253] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons,* actes de 1500 à 1583 ; actes de 1567 et du 1er janvier 1570 : A moi Bernard Cabalby, notaire royal de Vic, fils et cohéritier de feu maître Etienne CABALBY, notaire royal de Vic…

notaire de Vic, pour le mari de Jeanne de Siregand, et pour l'acheteur de la seigneurie d'Aulus en 1564, il est Bernard Cabalby qui apparaît ensuite comme noble Bernard de Cabalby, seigneur d'Aulus[2255],[2256] et coseigneur de Seix, Montardit et Fabas, époux de Jeanne de Siregand. Notaire de Vic au moment de son mariage, il est cité comme tel dans le testament de Jean Sirgant, recteur de Seix, du 7 septembre 1566[2257]. Juge ordinaire de la vicomté de Couserans, syndic de la vicomté de Couserans[2258], né vers 1525, il testa début 1599 et mourut avant le 28 mars 1599[2259], il est cité comme défunt en 1601[2260].
Il avait épousé, en premières noces, vers 1550(?), **Jeanne de SIREGAND**, fille de Raymond Bertrand de SIREGAND, seigneur de Saint-Martin, et de Jeanne de LAFFITTE, laquelle Jeanne de Siregand testa le 20 mai 1555[2261], elle vivait le 2 juillet 1578[2262].
Il avait épousé, en secondes noces, **Gasparde de MERITENS**, fille de Roger de MERITENS, seigneur de Rozès, et de Jeanne de COMMINGES, sans postérité de cette seconde union[2263]. Gasparde de Méritens vivait le 28 avril 1598[2264].
De sa première union, avec Jeanne de Siregand, il eut :

4.1 Bertrand de CABALBY, qui suit (on ne sait pas qui est l'aîné, de Bertrand ou d'Etienne.)

4.2 Guillaume de CABALBY, décédé jeune *(cité par Jules Villain, il n'apparaît pas dans les actes.)*

4.3 Etienne de CABALBY[2265], seigneur de Pontaud.
Cité avec son beau-père M. de Roquemaurel dans une quittance du 23 novembre 1594[2266]), il mourut avant le 19 décembre 1611.
Il avait épousé, par contrat du 29 juin 1582**, Lucrèce de ROQUEMAUREL**[2267], peut-être fille de Girons de ROQUEMAUREL, coseigneur d'Ustou, et de Françoise de BAILLIF *(dite par Jules Villain, fille d'Antoine de Roquemaurel et de Marguerite Dougnac, non situés.)*
Ils eurent :

[2254] Notamment le testament en 1552 de Jean de Roquemaurel, écuyer, coseigneur de Soueix, reçu par Bernard Cabalby, notaire de Vic, BnF Fr 32298
[2255] Abbé Samiac, acte du 10 janvier 1596
[2256] La seigneurie d'Aulus fut achetée, le 22 septembre 1564, par Bernard Cabalby, bachelier ès droits, notaire royal, à Michel de Narbonne, vicomte de Saint-Girons, AD.HG Reg.Ins 8 du 22 juin 1598 ; la qualification de seigneur d'Aulus apparaît dans un acte du 4 février 1581, citée par l'abbé Samiac (AD.A G40)
[2257] AD.HG 3 E 908; Jean Sirgant, le testateur, oncle de Jeanne de Siregand, épouse de Bernard Cabalby, avait épousé, avant de rentrer dans les ordres, Jeanne Cabalby fille de Bernard Cabalby et de Jeanne de Noguès.
[2258] Acte de 1595 AD.HG 3E 25169 L'Isle en Dodon, Bernard Cabalby, syndic de la vicomté de Couserans, sieur d'Aulus
[2259] Abbé Samiac, Acte du 13 novembre 1597
[2260] AD.HG 3E 16183 Plan Volvestre
[2261] Archives du Pac
[2262] Archives du Pac
[2263] Abbé Samiac, acte du 17 juillet 1589
[2264] Archives du Pac
[2265] AD.HG 3E 37311 Muret, 1er mars 1594
[2266] Archives du Pac.
[2267] Archives du Pac

4.3.1 Paul de CABALBY, seigneur de Pontaud, coseigneur de Montardit, de Fabas et de Goutevernisse.
Il vivait le 14 juillet 1638[2268], et mourut dès 1650[2269] ; il est cité comme Paul de Cabalby, seigneur de Fabas.
Il avait épousé, vers 1610, (avant 1619[2270]), **Gabrielle de SERS**, sœur d'autre Gabrielle de SERS qui avait épousé Bertrand de CABALBY, seigneur d'Aulus.
Il ne semble pas avoir eu de postérité, son neveu Pierre d'Icart était qualifié en 1643 sieur de Pontaud, Goutevernisse et Ballaurens (ou Bellaurère), ce qui indique une transmission de biens[2271].

4.3.2 Claire de CABALBY. Dite *décédée jeune selon Villain,* c'est peut-être elle qui vivait en 1637. Elle épousa noble **Raymond de TRAVERSIER**, décédé dès 1637[2272], mais elle pourrait également être une fille de Bernard CABALBY et de Marguerite de PUJOL (même référence d'acte en 1637, sauf f°, toutefois Claire n'est pas citée avec ses sœurs, filles de Marguerite de Pujol, peut-être car décédée jeune)

4.3.3 Isabeau de CABALBY. Elle vivait en 1643[2273], elle avait épousé par contrat du 19 décembre 1611, **Me Gilles d'ICART**, docteur et avocat à Foix, fils d'Hugues d'ICART dit dans cet acte de Pontaud, vallée de Soulan[2274], il était, en réalité, originaire de La Bastide de Sérou, peut-être s'était-il ensuite établi dans la vallée de Soulan par mariage, et de Françoise de BARTHE[2275] ; Gilles d'Icart mourut dès 1641[2276], d'où postérité.

4.3..4 Françoise de CABALBY. Elle épousa, par contrat du 29 décembre 1598, **Jean de SIREGAND**, écuyer[2277], fils de Gabriel de SIREGAND, écuyer et d'Anne de CASTERAS[2278].

4.4 Raymonde de CABALBY. Elle vivait le 16 novembre 1602, elle avait épousé, par contrat du 3 mai 1575, **Guillaume de BARTHE**, seigneur de Montastruc, coseigneur en basse directe de Soulan[2279], lequel testa le 10 janvier 1596[2280] et mourut avant le 16 novembre 1602[2281], d'où postérité.

[2268] AD.HG 13 J 103
[2269] AD.HG 3 E 9375 Cazères
[2270] Testament de Gabriel de Sers, seigneur d'Aulix, du 10 mai 1619 AD.HG 3 E 15386 Montesquieu Volvestre
[2271] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Icart.*
[2272] AD. Ariège 5 E 7255 (390)
[2273] AD.Ariège 5 E 7255 (296), à cette date son fils Pierre épouse Catherine de Méritens
[2274] AD.HG Reg. Ins 7, l'acte cite les parents et les grands-parents de la mariée et le père du marié
[2275] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.936
[2276] AD.A E 258 (49)
[2277] Archives du Pac
[2278] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Siregand,* produisant la preuve.
[2279] Abbé Samiac; Archives du Pac
[2280] Abbé Samiac; Archives du Pac
[2281] Abbé Samiac

4.5 Marguerite de CABALBY. Elle épousa, par contrat du 23 septembre 1590, **Pierre de ROQUEMAUREL**, seigneur de Cazavet, fils de Jean de ROQUEMAUREL, seigneur de Cazavet[2282], et d'Anne de LA OELHIERE, d'où postérité[2283].

4.6 Françoise de CABALBY. Elle épousa, le 28 novembre 1600, **Michel de LAUTREIN** [2284], *(marchand de Massat.)*

IV Bertrand de CABALBY, seigneur d'Aulus et de Latrape, coseigneur de Seix.
Né vers 1560, il acheta d'Arnaud de Montaut, le 24 février 1604, la baronnie de Montfaucon[2285], et les 25 mars et 15 mai 1604, la place et vicomté d'Alos, à Marguerite de Béon, vicomtesse de Sère[2286]. Il vivait le 3 décembre 1618[2287], et mourut avant 1626[2288].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 16 août 1597, **Gabrielle de SERS**, laquelle vivait en 1626, fille de François de SERS, seigneur d'Aulix, et de Marie de VOISINS, sa première épouse[2289].
Ils eurent :

5.1 Etienne de CABALBY, qui suit.

5.2 Jean Bertrand de CABALBY, **auteur de la branche des seigneurs d'Alos.**

5.3 Octavien de CABALBY, sieur d'Esplas.
Il testa le 18 mai 1628, instituant héritier universel son neveu Octavien de Cabalby, fils de Bertrand de Cabalby, seigneur d'Alos[2290]. Le 17 août 1638, il prit possession de biens ayant appartenu à son père[2291]. Étant capitaine au régiment de Rabat, il mourut dès le 22 octobre 1640, à Cazal, selon une lettre de cette date[2292].
Le 15 février 1642 il y eut une transaction entre Jean Bertrand de Cabalby, seigneur d'Alos et Etienne de Cabalby, seigneur de Montfaucon, sur la succession d'Octavien de Cabalby, décédé à Cazal[2293] ; le 11 février 1646 il y eut une transaction entre Jean Bertrand de Cabalby d'Alos, faisant pour Octavien, son fils et Marie de Cabalby, à l'occasion du légat fait à elle par autre Octavien de Cabalby[2294].

[2282] AD.HG Reg. Ins 4; AD.A 94 J 104 du 24 septembre 1590 et Archives du PAC du 24 novembre 1590
[2283] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant la preuve.
[2284] Abbé Samiac, Acte du 10 janvier 1596, il confond Marguerite de Cabalby avec sa sœur Françoise
[2285] Jules Villain
[2286] Abbé Samiac; Abbé Fauroux
[2287] AD.HG Reg.Ins 20
[2288] AD.Ariège 5 E 7449 (63); AD.HG Reg.Ins 23
[2289] AD.HG Reg. Ins 7.
[2290] Archives du Pac
[2291] Archives du Pac
[2292] Archives du Pac
[2293] Archives du Pac
[2294] Archives du Pac

5.4 Marie de CABALBY. Elle épousa, dès le 6 septembre 1638, **Raymond Pierre de LAMY**[2295], seigneur de Puylauron, cités le 22 novembre 1638[2296].

V Etienne de CABALBY, seigneur et baron de Montfaucon, seigneur de Fabas, Montardit, Aulus.
Né le 15 octobre 1598 *(Jules Villain)*, il était capitaine au régiment de Rabat, le 13 novembre 1639[2297]. Cité le 7 février 1648, il mourut avant le 17 novembre 1672[2298].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 3 décembre 1618, **Marguerite de MAULEON,** fille de Paul de MAULEON, seigneur et baron de Durban et d'Anne de MONT, vicomtesse de Sère[2299].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 5 avril 1636, en la maison noble des Cavaignous, **Françoise de HUNAUD**, fille de feu Jean François de HUNAUD, seigneur des Cavaignous, sieur du Barry et d'Anne de LAPASSE[2300], elle vivait le 21 décembre 1676[2301].
De la 1ère union proviennent :

6.1 Paul de CABALBY, qui suit.

6.2 Louise de CABALBY. Son testament fut ouvert le 23 décembre 1708, elle avait épousé, vers 1660, **Jean de HUNAUD**, seigneur de Bartère, habitant Cérizols, qui selon la généalogie de la famille Hunaud de Lanta était fils de François de HUNAUD, seigneur de Bartère, et de Bertrande d'ARCIZAS, il mourut avant 1708, sans postérité.

6.3 Jeanne de CABALBY.

De la seconde union proviennent :

6.4 Jean de CABALBY, écuyer, seigneur de Montferrand et de Latrape.
Il épousa **Isabeau de BERTRAND de MOLLEVILLE**[2302].
Ils eurent :

-**Joseph de CABALBY**, né le 6 avril 1671 *(Jules Villain)* c'est probablement lui qui est cité en 1697.

-**Jean de CABALBY**, né le 20 juin 1680 *(JulesVillain.)*

[2295] AD. HG 3 E 18303 Carbonne ; AD.HG 3 E 15409 Montesquieu Volvestre, acte de 1642
[2296] AD. Ariège Fonds Blazy
[2297] Archives du Pac
[2298] AD. HG 3 E 15472 Montesquieu Volvestre
[2299] AD.HG Reg. Ins 20
[2300] Acte de 1639, AD.HG 3E 15429 Montesquieu Volvestre ; AD.HG 3 E 15403 Montesquieu Volvestre ; acte du 10 mars 1737 AD. HG 3 E 15428 Montesquieu Volvestre
[2301] AD.HG 3 E 15472 Montesquieu Volvestre
[2302] Jules Villain; cette Isabeau n'apparaît pas dans la généalogie de la famille de Bertrand de Molleville, par Jules Villain. Les données sur ses enfants proviennent de Jules Villain, sauf mention spéciale.

-Jeanne Paule de CABALBY. Fille émancipée de Jean de Cabalby, sieur de Montferrand, seigneur de Latrape, épouse de **Guillaume JORDAN**, bourgeois d'Aubiet, elle fit une donation, à Toulouse, le 23 décembre 1699[2303].

6.5 Anne de CABALBY, citée en 1639, religieuse.

6.6 Etienne de CABALBY *(Jules Villain, décédé jeune.)*

VI Paul de CABALBY, baron de Montfaucon.
Né en 1623 *(Jules Villain)*, il était capitaine au régiment de Roussillon en 1674, maire de Seix le 28 août 1693 *(Jules Villain.)*
Il avait épousé, en 1676, **Isabeau de LEZAT** (dite Elisabeth de BRUGNAC), fille d'Alexandre de LEZAT, seigneur et baron de Marquefave et de Brugnac ; le 11 décembre 1707, Paul de Cabalby et Elisabeth (de Lézat) de Brugnac, firent une donation à leurs filles Madeleine et Catherine de Cabalby[2304].
Ils eurent :

7.1 Jean-François de CABALBY, qui suit.

7.2 Catherine de CABALBY, citée comme seigneuresse de Latrape le 18 mai 1720[2305].

7.3 Madeleine de CABALBY. Habitant le lieu de Latrape, elle reçut, le 21 avril 1713, la fin du legs de sa tante Louise de Cabalby (dont le testament avait été ouvert le 23 décembre 1708[2306].)

VII Jean-François de CABALBY, baron de Montfaucon, seigneur de Latrape.
Né en 1678 *(Jules Villain)*, il fut émancipé le 10 décembre 1707[2307]. Il était capitaine dans le régiment de La Flèche Cavalerie le 3 avril 1727[2308], et mourut des suites de ses blessures en 1734 *(Jules Villain.)*
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1729, **Henriette de FAUDOAS**[2309], fille de Marc-Antoine de FAUDOAS et de Françoise de SALIN. Elle fut citée le 14 octobre 1740, nommant ses deux fils[2310] et le 31 décembre 1740[2311].
Ils eurent :

8.1 Michel de CABALBY, baron de Montfaucon, seigneur de Latrape.

[2303] AD. Aude B 2006
[2304] AD. HG 3 E 17535 Rieux Biros
[2305] AD. HG 3 E 15490 Montesquieu Volvestre
[2306] AD. HG 3 E 29935 Cazères
[2307] AD. HG 3 E 17535 Rieux Biros
[2308] AD. HG 3 E 17661 Rieux
[2309] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1377, nommant les parents d'Henriette de Faudoas.
[2310] A.M. T II 152
[2311] AD.HG 3 E 15502 Montesquieu Volvestre

Etant garde du corps du Roi à la compagnie de Noailles, résidant au château de Montfaucon, il vendit, en 1754, la métairie de Miramont à François Miramont, chirurgien[2312]. Il mourut, à Latrape, le 20 décembre 1756, sans alliance *(Jules Villain)*.

8.2 Joseph de CABALBY, qui suit.

VIII Joseph de CABALBY *dit de BALBY*, baron de Montfaucon.
Il épousa, le 16 avril 1783, **Antoinette Clotilde de VERNON**, fille d'Etienne, comte de VERNON, seigneur de Villerambert, de Marie-Claire de SALES[2313].
Ils eurent *(Jules Villain)* :

9.1 Zoé de CABALBY, qui épousa **Etienne de GARRIE**, d'Uzech
9.2 Aurée, décédée jeune.
9.3 Octavie, décédée jeune.
9.4 Henriette Mélanie, décédée jeune.
9.5 Rosine, chanoinesse de Malte.
9.6 Joseph René Raoul de CABALBY, entré au service en 1809, directeur des haras à Bec-Hellouin en 1820, il épousa **Augustine Anne Parfaite du MANOIR**, d'où :
-René, sans postérité.
-François, sans postérité.
-Jules, sans postérité.
-Sidonie, qui épousa le commandant Erande.
-Blanche, qui épousa M. HOUNOUS.

9.7 Joseph Hector de CABALBY, décédé jeune.

9.8 Joseph Adolphe Léon de CABALBY, qui suit.

9.9 Joseph Honoré de CABALBY, officier des haras royaux de 1820 à 1832, il épousa **Etiennette Adélaïde de NOEL**, d'où (Jules Villain):
-Marie, qui épousa *Léolyn*(?) de SIREGAND, de Peyrefitte
-Euphrasie, qui épousa Paul Dieudonné de *CALAGES(?)*
-Louise, qui épousa Eudore de GUIBERT.

IX Joseph Adolphe Léon de BALBY de MONTFAUCON, marquis de Vernon.
Né le 21 février 1799, il fut décoré du Lys le 12 septembre 1814, fit la campagne d'Espagne de 1823 et fut maire de Seix de 1859 à 1873, date de son décès. Héritier de son oncle Guillaume Gervais, marquis de Vernon, il fut autorisé, le 29 décembre 1824, à relever les nom et armes de Vernon.

[2312] AD.Ariège B 150
[2313] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1279,1280.

Il avait épousé **Laurence Marie Thérèse de MILHAU**, fille de César Michel, comte de MILHAU, et de Justine de GRENON, d'où postérité, rapportée par Jules Villain, comme ce qui précède.

II
Seigneurs d'Alos

L'auteur de cette branche, Jean Bertrand de Cabalby, était fils de Bertrand de Cabalby, baron de Montfaucon, et de Gabrirlle de Sers.

V Jean Bertrand de CABALBY, seigneur d'Alos (à 6 km d'Oust, Ariège.)
Né vers 1600, il mourut avant le 25 novembre 1655[2314].
Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1623, **Marthe de MERITENS**, fille de Maximilien de MERITENS, seigneur de Montégut[2315], et de Jeanne du PAC de Marbré, elle testa le 18 janvier 1683 au château d'Alos, nommant 3 fils et 4 filles[2316].
Ils eurent :

6.1 Maximilien de CABALBY, qui suit.

6.2 Hector de CABALBY, sieur de Montarna, il fut prêtre et curé d'Alos, cité en 1683.

6.3 Octavien de CABALBY, auteur de la branche des seigneurs d'Esplas.

6.4 Marguerite de CABALBY. Elle mourut, le 17 juin (alias juillet)1686[2317].
Elle avait épousé, par contrat du 27 février 1653, à Peyrorouge (en Saint-Lizier), **François de SAINT-JEAN**, baron de Pointis, vicomte de Couserans, fils de François de SAINT-JEAN, seigneur de Soueich, baron de Pointis, vicomte de Couserans, et de Marie d'AMORIE[2318], lequel mourut le 28 mai 1681, âgé d'environ 50 ans[2319], d'où postérité.

6.5 Marie de CABALBY. Elle épousa, en septembre 1667, **Jacques de CASTET**, seigneur de Cazeaux[2320], fils de Jean de CASTET, seigneur de Cazeaux, et de Marguerite de NOSTENS. Marie de Cabalby, sans enfant, institua héritier par une donation du 19 mars 1695, son neveu Joseph de Cabalby, seigneur d'Alos, lequel vendit, le 21 juillet 1697, les biens de Montgauch, Cazavet et Caumont qu'il avait reçus de Marie de Cabalby, laquelle les avait reçus de son mari Jean de Castet[2321].

[2314] Abbé Samiac
[2315] AD.HG 5 E 7446 du 25 janvier 1624
[2316] Abbé Samiac, acte du 25 mars 1604 ; AD. Ariège Fonds Blazy
[2317] R.P. Pointis
[2318] AD.HG 13 J 23 ; 13 J 63 ; Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.607,608.
[2319] RP. Pointis
[2320] Abbé Samiac, actes du 25 mars 1604 et 1693-1703
[2321] Abbé Samiac, actes de 1693 à 1703

6.6 Jeanne de CABALBY. Elle épousa, par contrat du 12 septembre 1672, au château d'Alos, **Pierre d'ARAGON**, seigneur de Peyrefitte, fils de Paul (alias Marc) d'ARAGON, seigneur de Peyrefitte, et de feue Françoise de TRAVERSIER, habitant d'Ustou[2322].

6.7 Hélène de CABALBY. Elle épousa **Michel de LAUTREIN**, sieur de La Pla, ils moururent avant le 19 janvier 1683, date du testament de Marthe de Méritens, veuve de Jean Bertrand de Cabalby, seigneur d'Alos (supra.)

VI Maximilien de CABALBY, seigneur d'Alos, de Qué.
Cité en1689, il mourut avant le 17 novembre 1703, date du partage de ses biens[2323].
Il avait épousé, par contrat du 8 janvier 1656, à Castillon, **Françoise de SABATTE**, héritière de Bernard de SABATTE, docteur et avocat en la ville de Castillon[2324] et fille de Joseph SABATTE, procureur du roi en la juridiction de Comminges et d'Isabeau de LORT[2325].
Ils eurent :

7.1 Joseph de CABALBY, qui suit.

7.2 Marc Antoine de CABALBY, prêtre, cité en 1714.

7.3 Marie de CABALBY. Elle épousa, par contrat du 21 juillet 1711, **Joseph de SIREGAND**, sieur de Besset,[2326], fils de Jean de SIREGAND, sieur de Besset, et de Raymonde Anne de TERSAC[2327], né vers 1672, lequel testa le 3 novembre 1739[2328], et mourut le 26 novembre 1739, âgé de 67 ans[2329], d'où postérité.

7.4 Marthe de CABALBY, citée dans le testament de sa grand-mère du 19 janvier 1683, elle mourut avant le 17 novembre 1703, date du partage des biens de son père.

VII Joseph de CABALBY, seigneur vicomte d'Alos.
Il mourut le 1er juin 1726, alias 17 mai 1726, et fut enterré le 18[2330] (laissant 11 enfants, 7 filles et 4 fils.)
Il avait épousé, par contrat du 6 mai (alias mars) 1708, à Saint-Girons, **Marguerite d'ABBADIE**, de Muret, fille de Jean d'ABBADIE, seigneur de Bugat, conseiller du Roi, maire de Muret, puis receveur des tailles au bureau de Saint-Girons[2331], et de Jeanne de

---

[2322] Abbé Samiac, acte du 25 mars 1604 ; AD.HG Fonds Blazy
[2323] AD. Ariège Fonds Blazy, mémoire du 20 avril 1755
[2324] Acte du 25 septembre 1666 AD. Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2325] Abbé Samiac, *Notes…*
[2326] AD. Ariège Fonds Blazy, mémoire du 20 avril 1755
[2327] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Siregand,* produisant les preuves.
[2328] Acte de Seix
[2329] R.P de Seix
[2330] AD. Ariège Fonds Blazy
[2331] Testament du 21 avril 1712 AD. Ariège Fonds Blazy ; acte du 20 mai 1708 AD. Ariège 2 C 919

VAISSE[2332]. Elle mourut en 1751[2333]. Marguerite d'Abbadie (confusion de prénom ?, car elle est la tante des enfants d'autre Marguerite d'Abbadie, ou peut-être la grand-mère, tante étant pris dans le sens de grand-mère), testa le 16 novembre 1752, instituant héritier universel son neveu Philippe Joseph de Cabalby et faisant des legs à ses nièces Marthe, Marguerite Françoise, Jeanne Marie de Marie Françoise de Cabalby d'Alos[2334].
Ils eurent[2335] :

8.1 Jeanne de CABALBY. Née en 1709, elle épousa, en 1732, **Paul Florentin de SOLAN,** seigneur de Bethmale, habitant Aucazein[2336], lequel décéda en 1746, d'où 3 enfants Jean Louis, Marthe et Catherine de Solan, cités vers 1785 comme héritiers de leur mère[2337]. Paul Florentin de Dolaan de Bethmale était peut-être fils de Jean Louis de Solan, seigneur d'Agert, et de Marie de Méritens[2338].

8.2 Marthe de CABALBY. Née en 1710, elle habitait Saint-Girons le 26 novembre 1758[2339]. Elle épousa, en 1763, noble **de MERITENS** de Méras, et mourut à Artigat.

8.3 Marguerite de CABALBY. Née en 1712, elle est dite de Rieutort, habitant Saint-Girons, le 26 novembre 1758 ; elle testa le 1er juillet 1774, instituant héritière générale Françoise de Cabalby, sa sœur, habitante de Saint-Girons[2340] *(Fonds Blazy la dit décédée en 1765, 1775 ?)*

8.4 Françoise de CABALBY. Née en 1713, *dite Antiguenal (Artigat ?, Artigaude ?),* elle testa le 15 novembre 1752, instituant héritiers universels ses neveux Joseph Philippe de Cabalby, seigneur et vicomte d'Alos, et Alexandre de Siregand, sieur de Besset[2341]. Elle habitait Saint-Girons le 26 novembre 1758, elle vivait le 1er juillet 1774 et mourut en 1779, son testament fut ouvert dès le 20 juin 1780[2342].

8.5 Marie Françoise de CABALBY, dite La Rivière. Elle est citée le 16 novembre 1752, testa le 24 juin 1762 instituant héritière sa sœur Françoise de Cabalby, et serait morte en 1773(?), il semble que le testament ait été ouvert le 21 décembre 1767[2343].

8.6 Jeanne Marie de CABALBY. Née à Muret en 1718, elle fut citée les 16 novembre 1752 et 29 décembre 1782[2344]. Elle testa le 31 janvier 1785, instituant pour

---

[2332] Les parents de Marguerite d'Abbadie sont cités le 4 janvier 1742, son père étant décédé, AD. Ariège 5 E 4406 Ustou
[2333] Abbé Samiac, acte du 25 mars 1604 ; actes de 1708 à 1751
[2334] AD.HG 5 E 5508 Ustou
[2335] Cités par l'abbé Samiac, actes de 1708 à 1751, il donne des numéros correspondant à 14 enfants et en nomme 13 ; AD. Ariège Fonds Blazy, vers 1785 donne des compléments d'informations sur ces enfants
[2336] AD.Ariège B 80
[2337] AD.Ariège Fonds Blazy
[2338] Maurce Vuillier, *Histoire de la famille de Solan,* la preuve n'est pas fournie.
[2339] AD.Ariège 5 E 7245 Saint-Girons
[2340] AD.Ariège 2 C 927
[2341] AD.Ariège 5 E 5508 Ustou
[2342] AD.HG 2 C 929 Saint-Girons
[2343] AD.Ariège 2 C 926

son héritière sa nièce Anne Caroline Joséphine de Cabalby et faisant des legs à ses deux nièces de Bethmale, son testament fut ouvert le 30 mai 1785[2345].

8.7 Bernard Jean de CABALBY, ondoyé et baptisé à Alos le 23 septembre 1715[2346], il fut baptisé en 1716, selon la même source.

8.8 François de CABALBY, il serait né en 1716, et serait mort avant le 29 novembre 1719, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

8.9 Philippe Joseph de CABALBY, qui suit.

8.10 Jean Baptiste de CABALBY. Né en 1722, sieur de Montarna selon une source, de la Rivière selon une autre, il partit avec son frère Philippe chercher fortune aux Îles, on n'en entendit plus parler.

8.11 Philipe de CABALBY, surnommé Ypet, sieur de la Rivière(?), il partit aux Îles en 1744.

8.12 Bernard de CABALBY, dit Montarna. Né le 25 juillet 1724, baptisé le 26[2347] alias né le 24 juillet 1724, il était prêtre en 1744, et mourut en 1745.

8.13 Henriette de CABALBY, née en 1721, elle mourut avant 1751.

VIII Philippe Joseph (alias Joseph Philippe) de CABALBY, seigneur vicomte d'Alos, vicomte d'Ercé.
Né le 29 novembre 1719[2348] (alias 1720[2349]), le 28 novembre 1748, il répudia l'héritage de son grand-père Maximilien de Cabalby[2350]. Le 10 décembre 1770, il dénombra la terre et vicomté d'Alos, il possédait : 1° la justice avec pouvoir de nommer un juge, un procureur fiscal, un baile, un sergent et de choisir des consuls, 2° un château avec dépendances, dont 7 villages, dont les deux principaux avec église, 3° sept montagnes avec des pâturages, 4° des bois et montagnes où les habitants ont l'usage utile, 5° et la suite, un moulin banal à farine, une forge à un martinet, une scierie, etc[2351].
Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1757, au palais de Saint-Lizier, **Anne Rose de SINETY**, fille de feu Jacques Barthélemy de SINETY et de Thérèse Louise de SINETY, de la ville d'Apt[2352].

[2344] Abbé Samiac
[2345] AD.Ariège 2 C 931 Saint-Girons
[2346] AD.Ariège Fonds Blazy
[2347] AD.Ariège Fonds Blazy
[2348] AD.Ariège Fonds Blazy, vers 1785
[2349] AD.Ariège Fonds Blazy, attestation, car les registres d'Alos ont brûlé
[2350] AD.Ariège B 159
[2351] AD. Ariège B 138
[2352] AD. Ariège Fonds Blazy, 4 mars 1757 ; augment le 16 mars 1757 AD. Ariège 2 C 924

Ils eurent **Anne Josèphe Charlotte de CABALBY**, vicomtesse d'Alos qui épousa, par contrat du 26 avril 1779, **Joseph Jean Pierre Gaston de SIREGAND**, vicomte d'Ercé[2353], ils habitaient Castelnau Picampeau en 1791[2354], d'où postérité (leurs fils sans postérité, postérité par leur fille.)

III
Seigneurs d'Esplas

L'auteur de cette branche, Octavien de Cabalby, était fils de Jean Bertrand de Cabalby, seigneur d'Alos, et de Marthe de Méritens.

VI Octavien de CABALBY, sieur d'Esplas (à 2 km d'Ustou, Ariège.)
Il mourut dès 1725, date à laquelle l'inventaire de ses biens fut fait par ses trois fils Jacques, François et Louis de Cabalby[2355]. Il avait acheté, le 25 janvier 1657, étant alors pupille de son frère Hector, le domaine d'Artigaude, commune de Seix, à Jean Pierre Gaston de SIREGAND, vicomte d'Ercé[2356].
Il avait épousé, par contrat 30 novembre 1656[2357], ils sont cités comme mariés le 17 mars 1659, **Marguerite de LORT**, fille de feu Jourdain de LORT, seigneur du Pesqué, et de Catherine de CASTERAS[2358].
Ils eurent (selon Jules Villain):

7.1 Marguerite de CABALBY, elle épousa …de SIREGAND(?) *(Jules Villain dit qu'elle épousa Auguste de Siregand, vicomte d'Ercé, inconnu.)*

7.2 Jean de CABALBY, lieutenant d'infanterie, il mourut avant 1725 (date de l'inventaire des biens de son père.).

7.3 Louis de CABALBY, prêtre. Il est cité en 1725, vicaire général de l'évêque de Pamiers et archiprêtre d'Ax, et testa, le 12 mai 1727, en faveur de son neveu Octavien de Cabalby, fils de son frère Jacques de Cabalby[2359].

7.4 Jacques de CABALBY, qui suit.

7.5 François de CABALBY. Il est cité en 1725, c'est probablement lui, qui qualifié sieur d'Arnali, testa le 26 mai 1739[2360].

7.6 Octavien de CABALBY, il mourut avant 1725.

[2353] Abbé Samiac, acte du 25 mars 1604 et actes de 1665 à 1779
[2354] AD.Ariège Fonds Blazy
[2355] Archives du Pac
[2356] Abbé Samiac
[2357] Archives du Pac
[2358] AD.A 5 E 7454 du 17 mars 1659
[2359] Archives du Pac
[2360] Archives du Pac

7.7 Joseph de CABALBY, il mourut avant 1725.

7.8 Elisabeth de CABALBY.

VII Jacques de CABALBY, seigneur d'Esplas, sieur de Boussan d'Esplas.
Né le 27 janvier 1664[2361], il serait mort avant le 10 novembre 1722 (?), mais est dit vivant en 1725[2362].
Il avait épousé **Claire de PAILHAS**, fille de Joseph de PAILHAS, seigneur de Campagna, et de Gabrielle DOUGNAC[2363] ; Claire de Pailhas est citée le 22 avril 1703[2364].
Ils eurent (selon Jules Villain) :

8.1 Octavien de CABALBY, qui suit.

8.2 Françoise de CABALBY. Elle esta le 26 novembre 1764[2365]. Elle avait épousé, par contrat du 10 novembre 1722, **Tiburce Maximilien de BINOS**, seigneur de Lespitau et du Jardin[2366], lequel testa le 21 juillet 1747, son testament fut ouvert le 19 janvier 1757, il était décédé 2 mois avant, sans postérité[2367].

8.3 Pierre de CABALBY. Il épousa **Angélique d'ICART de PONTAUD**, sans postérité *(Jules Villain.)*

VIII Octavien de CABALBY, baron d'Esplas, seigneur de Galas, Lasalle et Marbré, coseigneur direct de la vallée de Biros.
Baptisé le 17 mars 1706[2368], il fut émancipé le 26 août 1744[2369]. Il fut capitaine commandant de cavalerie au régiment Royal Cavalerie et gouverneur pour le roi des ville et pays de Seix en 1749, 1756, 1768[2370]. Il fut institué héritier universel de sa tante Françoise de Cabalby d'Esplas, par son testament du 26 novembre 1764 ; il était commandant du Couserans pour le Roi, sous les ordres du maréchal de Richelieu, le 1er janvier 1771[2371]. Il testa, en 1758, les 20 octobre 1782 et 8 août 1784, et mourut le 19 septembre 1784 au château de Comanie ; sa succession fut ouverte en octobre 1784[2372].
Il avait épousé, le 24 novembre 1740, par contrat du 8 mars 1740, **Jeanne du PAC**, née en 1710, fille de Jacques *Joseph* du PAC, seigneur de La Salle et de Marbré, et de Louise (alias

---

[2361] BnF Fr 32298
[2362] Archives du Pac
[2363] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1381, 1382.
[2364] Archives du Pac.
[2365] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 243
[2366] Archives du Pac
[2367] AD. HG 3 E 24990 Saint-Gaudens
[2368] Archives du Pac
[2369] Archives du Pac ; émancipation citée le 3 septembre 1744 AD. Ariège 2 C 922
[2370] AD.HG 5 E 5506 Ustou; AD.HG 13 J 117 ; AD. Ariège Fonds Blazy *transcrivant par erreur Seix en Foix* ; AD.HG 3 E 22316 Saman
[2371] Abbé Samiac, acte de 1764
[2372] AD.Ariège 2 C 930 Saint-Girons (date incomplète) ; Archives du Pac

Marie) de BOSSOST de Franquevielle[2373]. Le mariage fut célébré 24 novembre 1740, avec une dispense pour parenté[2374].
Ils eurent :

9.1 Claire Charlotte de CABALBY. Elle mourut en octobre 1776[2375] (elle apparaît comme telle en 1789[2376].)
Elle avait épousé, par contrat du 28 octobre 1763[2377], puis le 27 décembre 1763 dans la chapelle épiscopale de Saint-Lizier[2378], **Henry Bernard d'ESPAGNE**, marquis d'Espagne, baron de Ramefort, seigneur de Cassagnabère, premier baron né des Etats, vicomte de Nébouzan, fils de Joseph André, marquis d'Espagne, gouverneur et sénéchal de la vicomté de Nébouzan, et de Françoise d'ORBESSAN, d'où postérité[2379].

9.2 *Jeanne* Louise de CABALBY. Elle mourut dès le 28 juin 1809.
Elle avait épousé, le 14 (alias 15) mai 1779, **Pierre Paul FAYDIT**, comte de TERSSAC, baron de Lescure, capitaine au régiment de Beaujolais Infanterie, fils de Jean-François de TERSAC, seigneur de Montesquieu Avantès, et d'Isabeau de SOUEIX de Bau[2380], né à Montesquieu Avantès le 28 octobre 1785, il mourut à Saint-Lizier le 13 avril 1820[2381], d'où postérité.

9.3 Marie Françoise de CABALBY. Elle épousa, en 1776 alias 1777 (dispense de bans du 12 juillet 1776[2382] alias 1777[2383]), Joseph Paul Théodore de MARTIN, marquis de Maiholas, seigneur de la Husse.

IV
Personnes et rameaux isolés

Bernard Cabalby épousa Jeanne de Noguès, ils eurent au moins une fille Jeanne Cabalby qui épousa Jean *Sirgant* (Siregand), fils de Guillaume Raymond de Siregand *(né vers 1455, marié vers 1480)* et de Jeanne de Marsolier. Jean Sirgant, entra dans les ordres après son mariage, il fut recteur de Seix, protonotaire, il l'était quand il testa le 7 septembre 1566, sa nièce Jeanne de Siregand *(fille de son frère Raymond Bertrand de Siregand, seigneur de Saint-Martin, et de Jeanne de Laffitte)*, dont il avait eu la charge d'administration, sa légataire, était l'épouse de Bernard Cabalby, notaire de Vic[2384], degré III de la généalogie.

[2373] Archives du Pac ; augment de la dot le 13 mars 1740 AD. Ariège 2 C 183
[2374] Archives du Pac.
[2375] Document du 25 octobre 1774, Archives du Pac, citant Bull. Société Ariégeoise T.VIII, pp.90-91
[2376] AD. HG 3 E 22320 Saman
[2377] AD. Ariège 2 C 926, contrat insinué le 19 novembre 1765
[2378] Abbé Fauroux ; Lafont de Sentenac
[2379] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant la preuve.
[2380] Abbé Samiac, actes de 1735 à 1779
[2381] R.P. Saint-Lizier du 19 septembre 1825 (date de mariage de leur fille)
[2382] Document du 25 octobre 1774, Archives du PAC
[2383] Abbé Samiac, citant AD.Ariège G 7, p.100
[2384] AD.HG 3 E 908

Bernard Cabalby, marchand de Saint-Girons, décédé avant 1637[2385], épousa par contrat 25 octobre 1604 Marguerite de Pujol, fille de noble Charles de Pujol, capitaine, habitant de Montesquieu Avantès[2386], et de Marguerite de Lort.
Ils eurent :

1° Marguerite de Cabalby, qui testa le 30 août 1663[2387], décédée avant le 18 septembre 1666, elle avait épousé, en premières noces, Bernard de Méritens, d'où au moins un fils, Jean de Méritens *(non situés)*, elle épousa en secondes noces noble Philippe de Vignes, seigneur d'Embyonne, lequel mourut en 1661[2388], d'où au moins un fils Jean Marie de Vignes, seigneur d'Embyonne, habitant du Plan Volvestre, cité en 1668.

2° Marie de Cabalby, vivait le 18 septembre 1666, elle avait épousé Jean Pierre (alias Bertrand Dassier, ou bien Marie Cabalby épousa Jean Pierre Dassier puis Bertrand Dassier écuyer de Saint-Girons, cités le 8 juillet 1649[2389], et le 18 septembre 1666, Jean Pierre Dassier et Marie de Cabalby eurent un fils et une fille : Valéry (orthographié Valérie sur l'acte) et Catherine Dassier ; Bertrand Dassier, décédé avant le 18 septembre 1666[2390], et Marie Cabalby eurent une fille aînée Françoise Dassier, laquelle vivait en 1682, qui épousa Paul Valague, cité le 20 décembre 1668 comme neveu de Charlotte de Cabalby[2391].

3° Charlotte de Cabalby. Le 17 janvier 1650 elle fut citée comme héritière de feu Pierre Cabalby et Bernard Cabalby[2392]. Elle vivait en 1681-1682 (elle cita à l'époque son neveu Jean Marie de Vignes), elle avait épousé, par contrat du 19 juin 1627, Jean Monfaucon, marchand de Saint-Girons, fils de feu autre Jean, marchand de Saint-Girons[2393], qui mourut avant le 18 juin 1669[2394].

Compte tenu des liens avec la famille de Pujol, un début de généalogie de cette famille est :
Noble Charles de Pujol, capitaine, habitant Montesquieu Avantès, fut présent au contrat de mariage de sa fille Marguerite de Pujol avec sire Bernard Cabalby, marchand de Saint-Girons, le 25 octobre 1604, il épousa Marguerite de Lort[2395] il eut :

[2385] AD.Ariège 5 E 7255 (341)
[2386] Abbé Samiac
[2387] AD.Ariège 5 E 7259 Saint-Girons
[2388] Acte du 8 septembre 1668, AD. Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2389] Le 8 juillet 1649, noble Jean Pierre Dassier, écuyer de Saint-Girons, une maison dépendant de l'hérédité de feu Bernard Cabalby, son beau-père, 18 septembre 1666, AD. Ariège 5 E 7260 Saint-Girons, Bertrand Dassier et Marie Cabalby, mariés.
[2390] AD.Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2391] AD.Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2392] AD.Ariège 3 E 7256
[2393] AD.Ariège 5 E 7449 (281)
[2394] AD.Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2395] Abbé Samiac, actes de 1603 à 1608

1° noble Arnaud de Pujol, qui épousa Anne alias Françoise de Castet, d'où Hélie de Pujol, écuyer de Massat qui épousa, par contrat du 1er janvier 1622 Lucrèce de Roquemaurel.

2° Lizier de Pujol, cité le 19 juin 1627 avec son frère Arnaud, témoins aux pactes de mariage de Jean Monfaucon et de Charlotte de Cabalby[2396].

2° Marguerite de Pujol, elle épousa Bernard Cabalby, cité ci-dessus

3° Charlotte de Pujol, elle épousa Gabriel Anglade, bourgeois de Saint-Girons, lequel testa étant malade le 25 mars 1610, citant 4 fils et 3 filles, et son beau-frère Bernard Cabalby[2397] :

-Jean Anglade, né avant 1585 (âgé de plus de 25 ans en 1610)
-Emmanuel Anglade
-Bertrand Anglade
-Barthélemy Anglade
-Marguerite Anglade
-Marie Anglade
-Guillaumette Anglade

On cite par ailleurs :
1648, Philiberte de Cabalby veuve de sieur Jean Bequel[2398].

1732 ,Dame Madeleine de Cabalby, épouse de feu sieur GOUHON de Telesion(?)[2399]

Sources

Cette généalogie, au moins pour les premiers degrés de la branche des seigneurs de Montfaucon, et pour la totalité des autres branches a été établie essentiellement à partir des actes provenant des A.D.Ariège et de la Haute-Garonne, de la BnF, ainsi que des notes de l'abbé Samiac, transcrites par Maurice Vuillier, et des ouvrages publiés par celui-ci.
La généalogie établie par Villain, *Haute-Garonne et Ariège,* a également été utilisée surtout pour les derniers degrés de la branche des seigneurs de Montfaucon (les premiers degrés sont inventés), ainsi que *Filiations bretonnes,* par le Vte H. Frotier de la Messelière, pour la branche des seigneurs de Montfaucon.

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2396] AD.Ariège 5 E 7449 (281)
[2397] Abbé Samiac
[2398] AD.HG 3 E 24562 Cauzac (Caujac)
[2399] AD.HG 3 E 26074 Salies

Familles de CABROL

I Seigneurs de Rieumajou, Sallevieille, Arifat, etc. p.323

I-1 Seigneurs de Rieumajou p.323

I-2 Seigneurs d'Arifat p.327

I-3 Seigneurs de Grualgues p.329

I-4 Seigneurs d'Entrevergnes et de Longuecam p.330

I-5 Seigneurs de Montarnaud p.331

I-6 Personnes isolées p.332

II Seigneurs de La Roque d'Arifat, de Laval et de La Verdussié p.332

II-1 Seigneurs de La Roque d'Arifat et de Laval p.332

II-2 Seigneurs de La Verdussié p.336

III Personnes isolées (des deux familles) p.338

Les actes relatifs à ce nom font apparaître deux familles :

-l'une (celle des seigneurs de Rieumajou et de Sallevieille) issue de Raymond (de) Cabrol, qui testa le 23 septembre 1547, cette lignée donna naissance à la branche des seigneurs d'Arifat et de Grualgues qui elle même donna naissance à la branche des seigneurs d'Entrevergnes et de Longuecam. Cette famille était originaire de Saint-Pons de Thomières (Hérault), elle essaima dans l'Hérault, une branche (protestante) celle d'Entrevergnes et de Longuecam s'installa en Albigeois.

-l'autre (celle des seigneurs de la Roque d'Arifat et de Laval) issue d'Hugues de Cabrol, contemporain de Raymond, qui testa en 1537. Elle essaima dans l'Albigeois.

Il y aura, au début du 17ème siècle, une union entre cette deuxième famille et celle des seigneurs d'Arifat, Adhémar de Cabrol, seigneur d'Arifat épousant « sa cousine » Isabeau de Cabrol Laval. Isabeau de Cabrol appartenait très probablement à cette deuxième famille car son présumé frère Charles était seigneur de Laval et sa présumée nièce, Louise, qui épousa Achille de Bonne fut dite Louise de Cabrol de Laval. Le cousinage par les Cabrol s'il existe étant très lointain la qualification cousine doit être prise comme lointaine parente.

Le point commun, Arifat, est en fait une simple homonymie : la première famille tient Arifat dans l'Hérault, la seconde tient la Roque d'Arifat dans le Tarn.
Ce document a été établi avec des preuves fournies par Maurice Vuillier, qui a été établi une généalogie, de données venant de Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables,* de données venant du Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…,*de données venant d' Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* pour les familles alliées et d'autres.
Les données relatives à ces généalogies étant parfois très douteuses, il faut considérer ce document comme **un essai de généalogie**.

I

Seigneurs de Rieumajou, Sallevieille, Arifat, Entrevergnes et Longuecam, Montarnaud.

Cette famille portait : « D'azur à trois chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant, aussi d'argent, en pointe. »

I-1

Seigneurs de Rieumajou et de Sallevieille

I Raymond (de) CABROL, testa le 23 août 1547[2400].
Il était probablement originaire de la région de Saint-Pons de Thomières.
D'une union inconnue il eut :

[2400] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*

Jean de CABROL, qui suit.

II Jean de CABROL, seigneur de Sallevieille, né vers 1530.
Il épousa le 9 août 1555 **Antoinette de MONTALET**[2401]**.**
Ils eurent :

2.1 Jean de CABROL, qui suit

2.2 Jacques de CABROL, **auteur de la branche des seigneurs d'Arifat.**

2.3 Gabriel de CABROL, **auteur de la branche des seigneurs de Montarnaud.**

2.4 peut-être Catherine de CABROL de *Cruéghe* (Crualgues), elle épousa, par contrat du 14 mai 1588, **Pons de MONTAL**[2402] (branche des seigneurs de la Parade.)

A la même époque on cite :
Raymond CABROL marchand enrichi (de la région de Saint-Pons de Thomières), d'une union inconnue il eut :

Marguerite CABROL, elle épousa (vers 1580, leur 3ème fils Raymond naquit en 1589) Guillaume GLEIZES, marchand à Saint-Pons de Thomières, fils d'Antoine GLEIZES et de N…BOSCASSE, elle lui apporta la métairie de la Blanque[2403] (commune du Soulié, canton de La Salvetat-sur-Agout, Hérault, près de Saint-Pons de Thomières). Raymond CABROL était peut-être de la parentèle de Jean de CABROL.

III noble **Jean de CABROL**, seigneur de Rieumajou (en Saint-Pons-de-Thomières), Sallevieille
Il épousa, en 1586, **Catherine de LA VERGNE**[2404].
Ils eurent :

4.1 François de CABROL, qui suit.

4.2 noble **Charles de CABROL**, seigneur de Malves, Devès, habitant de La Salvetat, il mourut avant le 6 février 1635, date du contrat de mariage de sa fille Isabeau.
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1597, **Gilette d'ANDREA**, fille de Jean d'ANDREA, écuyer de la ville de Montpellier[2405], elle mourut avant le 25 octobre 1659 (infra.)

[2401] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2402] Louis de Ribier, *Recherches générales de la province d'Auvergne,* pp.344, 345
[2403] H.ubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.II, p.161
[2404] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2405] AD.Aude B 23

Ils eurent :

1° Gabrielle de CABROL[2406]. Elle épousa, par contrat en 1614, **Bertrand Alexandre de SAINT-MARTIN**, seigneur de Saint-Martin *alias de Saint-Félix*, lequel assista au contrat de mariage d'Etienne d'Astugue et d'Olympe de Cabrol le 8 avril 1617[2407]. Alexandre de Saint-Martin assista le 6 février 1635, Isabeau de Cabrol, fille de feu Charles de Cabrol, beau-père d'Alexandre de Saint-Martin, lors de son contrat de mariage avec Paul de Bellissen (infra.)

2° Isabeau de CABROL. Elle épousa, par contrat du 6 février 1635, noble **Paul de BELLISSEN**, seigneur de Montclar, fils de noble Raymond alias Raynaud de BELLISSEN, capitaine et de Catherine de BOYER, dame de Montclar[2408]. Ils vivaient le 11 février 1668, date du contrat de mariage de leur fils émancipé Jean Raymond de Bellissen, seigneur de Montclar, avec Françoise de Marescot[2409].

4.3 noble **Alexis de CABROL**, seigneur de Devès. Il épousa, par contrat du 1er février 1598, **Gilette d'AMBRES**, fille de noble Jean d'AMBRES, seigneur et prévôt de l'église Notre Dame de Beaumont. Il fut assisté de Charles de CABROL, seigneur *d'Alus* (de Dèves), son frère[2410].

4.4 Catherine de CABROL.
Fille de noble Jean de Cabrol, sieur de Rieumajou, elle épousa par contrat du 4 novembre 1610, noble **Guillaume de CLERC**, fils de monsieur maître Bernard de CLERC, viguier d'Olargues, d'où postérité[2411] .

IV noble **François de CABROL**, seigneur de Sallevieille
Il épousa, en 1613, **Marie de BRUGAIROUS**[2412]
Ils eurent[2413] :

5.1 Marquis de CABROL, qui suit.

5.2 ?Anne de CABROL. Elle épousa Bérenger *AYMES* (?)

[2406] Elle est dite, dans le contrat de mariage, fille de Charles de Cabrol, seigneur de *Salut* (la Salvetat) et de Juilhette *Faudoas,* ce qui est une erreur de transcription pour Gilette d'Andréa.
[2407] AD.Aude B 27
[2408] AD.Aude B 35
[2409] AD.Aude B 43
[2410] AD.Aude B 23
[2411] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables,* V, p.70, se référant au *Nouveau d'Hozier ;* Maurice Vuillier situe Catherine de Cabrol au degré suivant, sans preuve, ce qui est évidemment anachronique.
[2412] Louis de La Roque, *Armorial de noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, 112, qui indique également le mariage de leur fils Marquis de Cabrol.
[2413] Maurice Vuillier indique 3 filles dont l'une anachronique, sans fournir la preuve.

5.3 ? Marie de CABROL, Elle épousa **Louis de FLEYRES**.

V Marquis de CABROL, seigneur de Rieumajou.
Il épousa, le 9 février 1656, **Suzanne de FABRE**.
Ils eurent ? :

VI François de CABROL, né en 1657
Il épousa Marie de *VIS*[2414]*(VIAS?)*
Ils eurent ? :

VII *Antoine* de CABROL, seigneur de Rieumajou, Sallevieille.
Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, tant de son ascendance que de son mariage, le prénommant Antoine dit qu'il épousa en 1738 Elisabeth de Gléon de Durban, d'où postérité. Une autre source[2415], sujette à caution, dit que Marie Elisabeth de Gléon et de Bosquat, née le 15 septembre 1697, fille de Jean Olivier de Gléon, coseigneur de Roquefort (de la branche des seigneurs de Durban, et de Marquise de Bosquat, sa première épouse, épousa le 22 octobte 1735, en secondes noces, Etienne François de Cabrol, sieur de Rieumajou, d'où postérité dont Joseph François Etienne, Jean Marc et Marie Appolonie, que nous retrouvons chez Maurice Vuillier. Nous préférons l'autre source à Maurice Vuillier (qui pour l'alliance Villeneuve copie les données venant d'André Navelle, sans le dire), vu ses nombreuses erreurs.
En fait **Etienne François de CABROL,** seigneur de Rieumajou**,** épousa le 22 octobre 1735, **Marie Elisabeth de GLEON** et de Bosquat, dame de Fontarèche et de Jonquières (comme héritière d'Hercule de Gléon, seigneur de Jonquières), dont les parents sont nommés supra. Elle était veuve (son premier époux n'est pas nommé.[2416]) Il est étonnant que s'étant mariée, pour la seconde fois, à l'âge de 38 ans Marie Elisabeth de Gléon ait eu au moins 6 enfants de sa seconde union (et nmême 7 selon Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse.)
Ils eurent (Blad):

8.1 Elisabeth Marquise de CABROL.

8.2 Joseph Etienne François de CABROL. Il fut officier au régiment de Picardie.

8.3 Marie Renée Appolonie de CABROL Rieumajou, dame de Fontarède et de Jonquières. Elle épousa, en *1764*[2417], **Guillaume de VILLENEUVE**, seigneur de Crozillat, Vendines, etc., veuf de Jeanne de *CANDOIS (alias CANDEILH)* épousée en 1761, fils de Maurice de VILLENEUVE et d'Anne de VILLERASE, ils eurent 2 fils et une fille.

[2414] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2415] Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse, *Etudes généalogiques de l'Aude,* Lacour/Redivivia, p.190
[2416] Blad, *op.cit.,* p.190.
[2417]André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* X, p.284, nommant les parents du marié et indiquant les enfants.

8.4 Anne Thérèse de CABROL. Elle épousa, le 12 juillet 1774, Benoît CORS LE BAILLY.

8.5 Jean Marc de CABROL. Né le 25 avril 1741, il fut officier de marine et mourut en 1801

8.6 Pierre François de CABROL.

I-2
Seigneurs d'Arifat

L'auteur de cette branche, Jacques de Cabrol, était fils de Jean de Cabrol, seigneur de Sallevieille, et d'Antoinette de Montalet.

III Jacques de CABROL, écuyer, seigneur d'Arifat (en La Salvetat-sur-Agout, dans l'Hérault à ne pas confondre avec Arifat dans le Tarn), Angles, La Salvetat, résidant au château de Grualgues (en La Salvetat-sur-Agout, Hérault), testa le 9 juin 1611[2418] et mourut avant le 14 avril 1612, date du testament de sa femme Esther de Goudon.[2419].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 10 octobre 1588, au château d'Arifat (Tarn) **Isabeau de SOUBIRAN**, fille d'Azémar de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat[2420] (très probablement Adhémar de SOUBIRAN qui avait épousé Delphine d'AURE.)
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 10 octobre 1594, **Esther de GOUDON**[2421].
Elle testa, veuve, le 14 avril 1612, nommant ses 4 fils, Jean, Gabriel, Charles et Pierre, et ses 3 filles Marie, mariée, Olympe et Diane[2422].
Enfant du 1er lit :

4.1 Azémar (Adhémar) de CABROL, qui suit.

Enfants du second lit :

4.2 Jean de CABROL, **auteur de la branche des seigneurs de Grualgues**

4.3 Gabriel de CABROL.

4.4 François de CABROL, seigneur de Sallevielle. Il fut témoin, le 9 avril 1608, au contrat de mariage de sa sœur Marie.

[2418] Il a eu Azémar de sa 1ère union, il lui légua un bien acquis de feu son père Jean, seigneur de Sallevieille, le texte n'est pas clair il semble qu'Azémar soit père de Gaspard et de Jean ; de sa seconde union avec Esther de Goudon, Jacques a eu 4 fils, Jean, Gabriel, Charles et Pierre (François n'est pas nommé), et trois filles, Marie, Olympe et Diane, Marie fut mariée avec Pierre de Passien.
[2419] AM.Toulouse II 142
[2420] AD.Aude B 23
[2421] Elle est nommée dans le testament de son mari du 9 juin 1611, avec ses enfants et Azémar de Cabrol issu du premier lit.
[2422] AM. Toulouse II 142.

4.5 Charles de CABROL, seigneur de *Mézerat* (Mézerac ou Mézeran) le 14 avril 1612.

4.6 Pierre de CABROL cité le 14 avril 1612.

4.7 Marie de CABROL. Elle épousa, par contrat du 9 avril 1608, noble Pierre de *PASSIAU ou PASSIAN ou PASSIEN ou PATIAU* (probablement PASSIEN ou PATIEN, les deux familles existent dans la région), seigneur de Lestiès et de Cabanes[2423]. Leur fils Jean de *PASSIAN,* seigneur de Cabanes épousa, avant le 24 décembre 1648, (l'acte dit contrat de mariage du 2 mai *1656,* donation du 24 décembre 1648) Madelon de BAYARD, les parents de Jean lui avaient fait une donation pour ce mariage[2424].

4.8 Olympe de CABROL. Elle épousa, par contrat du 8 avril 1617, Etienne **d'ASTUGUE** de Brenguier, seigneur et baron d'Arvieu, fils d'Alexandre d'ASTUGUE et de Corné, seigneur et baron d'Arvieu[2425].

4.9 Diane de CABROL. Elle épousa **Pierre de FLOTTE**, écuyer, seigneur de la Ribeaute, fils de Jean de FLOTTE, écuyer, seigneur de Sébazan, la Ribeaute, et de Marie de GLEIZE[2426]. Leur fille Marie de FLOTTE épousa par contrat du 25 septembre 1633, noble Philippe de SALES, seigneur de Pradelles et de Castans[2427].

IV Adhémar de CABROL, seigneur d'Arifat.
Né (vers 1590)[2428].
Il épousa, en premières noces, (avant 1610[2429]), **Isabeau de CABROL** Laval, probablement fille de Guillaume de CABROL, seigneur de la Roque (d'Arifat), et d'Alix de SAINT-MAURICE.
Il épousa, en secondes noces Jeanne BRUN.
Enfant(s) du 1erlit (on ne sait s'il eut un fils Gaspard Jean, ou deux fils, Gaspard et Jean) :

5.1 Gaspard de CABROL.

5.2 Jean de CABROL, seigneur de Grualgues. Ce n'est pas lui qui assura la descendance en épousant par contrat 3 décembre 1618 Anne de Rosset ou de Rozet, comme le dit Maurice Vuillier, c'est anachronique ; c'est son oncle homonyme qui assura la descendance.

Enfants du 1er ou du second lit :

[2423] AD.Aude B 26
[2424] AD.Aude B 39
[2425] AD.Aude B 17
[2426] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.II, p.105
[2427] AD.Aude B 35
[2428] Les données le concernant ainsi que ses enfants proviennent de Maurice Vuillier, sans preuve.
[2429] Il a 2 fils le 9 juin 1611

4.3 Marie de CABROL. Elle épousa **R. du CROS.**

4.4 Jeanne de CABROL. Elle épousa **Jean de PUECH** de Fonblanc, seigneur de Longuevergne.

I-3
Seigneurs de Grualgues

L'auteur de cette branche, Jean de Cabrol, était fils de Jacques de Cabrol, seigneur d'Arifat, et d'Esther de Goudon, sa seconde épouse.

IV Jean de CABROL, seigneur de Grualgues
Il épousa, par contrat du 3 décembre 1618, **Anne de ROSSET** ou **de ROZET**[2430], fille de Guillaume de ROZET, seigneur du Causse et d'Espérausses[2431].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve) :

5.1 Etienne de CABROL qui suit.

5.2 Jeanne de CABROL.

5.3 Jean de CABROL, auteur de la branche des seigneurs d'Entrevergnes et de Longuecam.

V Etienne de CABROL, seigneur de Grualgues.
Il épousa **Esther de SAINT-MARTIN**[2432].
Ils eurent :

6.1 Alexandre de CABROL, qui suit.

6.2 Lucrèce de CABROL, elle épousa N…de FRANC de Cahuzac.

VI Alexandre de CABROL, seigneur de Ceren, résidant au château de Grualgues.
Il épousa, par contrat du 28 septembre 1683, au château de Montlédier (diocèse de Castres), **Marie de VILLETTE**, fille de Jean de VILLETTE, seigneur de Montlédier, et de Marguerite de CARLOT[2433]
Ils eurent :

VII Louis de CABROL, seigneur de Verdun.

[2430] Un acte dit Rosset, un autre Rozet, la famille de Rosset étant possessionnée en Languedoc (celle qui nous intéresse tint Espérausses est dans le Tarn), celle de Rozet étant possessionnée en Quercy et en Périgord, nous trouvons par ailleurs des Rozet dans l'Albigeois ; nous ne pouvons donc pas trancher.
[2431] AD.Aude B 28
[2432] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2433] Témoins : Jean de Cabrol, seigneur de *Saujeas,* Marc Antoine de Cabrol de Mézerat, Jacques de Cabrol, seigneur d'Arifat

Il épousa en 1731 **Anne de GARRIGUES** de Najac[2434]
Ils eurent :

7.1 Jean de CABROL, qui suit.

7.2 Louise de CABROL. Elle épousa Alexandre de *CAMPDOMERC* (CAMPDOMERGUE ?)

VIII Jean de CABROL, seigneur de Ceren, il mourut sans postérité.

Une postérité de cette branche des seigneurs de Grualgues existait le 7 janvier 1772 car à cette date Joseph du LAC, chevalier, seigneur du Lac, Montlédier, marié avec Catherine Françoise de CABROL de Grualgues, testa nommant ses 5 enfants.

On cite également Elisabeth de CABROL Grualgues qui épousa le 6 mars 1766 Félix Sébastien de BONNE, seigneur de Marguerittes, Ronel, Sainte-Martin[2435]

I-4
Seigneurs d'Entrevergnes et de Longuecam

L'auteur de cette branche, Jean de Cabrol, était fils de Jean de Cabrol, seigneur de Grualgues, et d'Anne de Rosset.

V Jean de CABROL, seigneur d'Entrevergnes (à 2 km de Brassac, Tarn.), né (vers 1630)
Il épousa en 1656 **Diane de GAUTRAN**[2436](?)
Ils eurent : Jean de CABROL qui suit.
On trouve à la même époque Jean CABROL, bourgeois, qui avait épousé Suzanne de GAUTRAND (morte avant le 13 octobre 1700[2437]), qui eut au moins deux enfants Jean CABROL, vivant en 1700 et Jeanne CABROL, née en octobre 1682 (âgée de 18 ans le 13 octobre 1700 et de 19 ans 7 mois 11 jours le 25 mai 1702, jour de son décès) qui épousa le 13 octobre 1700 le sieur César CABANEL, bourgeois[2438].
La coïncidence des noms CABROL/GAUTRAN est troublante.

VI Jean de CABROL, seigneur d'Entrevergnes.
Il épousa **Esther de CORNIL**[2439].
Ils eurent :

VII Daniel de CABROL.
Il épousa **Jeanne de FERRAND.**

[2434] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2435] Vte de Bonald, *Familles du Rouergue*
[2436] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2437] RP. Berlats
[2438] RP. Berlats.
[2439] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, ni pour les degrés suivants.

Ils eurent :

8.1 Jean de CABROL.

8.2 Jacques de CABROL, qui suit.

VIII Jacques de CABROL, seigneur de Longuecam (à 2 km de Brasac, Tarn.)
Il épousa **Marie GALIBERT** *(peut-être de GALIBERT.)*
Ils eurent :

9.1 Jean Pierre de CABROL, qui suit.

9.2 Louis de CABROL, seigneur de …

9.3 Jacques de CABROL. Il épousa **Marthe RABAUD de Calvairac.**

IX Jean Pierre de CABROL, seigneur de Longuecam.
Il épousa en 1773 **Marie CORBIERE de Peyrolles,** peut-être *de CORBIERES.*
D'où postérité existant de nos jours.

I-5
Seigneurs de Montarnaud

L'auteur de cette branche, Gabriel de Cabrol, était fils de Jean de Cabrol, seigneur de Sallevieille, et d'Antoinette de Montalet.

III Gabriel de CABROL, seigneur de Monredon, La Salvetat, il fut témoin le 9 septembre 1607 au contrat de mariage de noble Pierre d'Augier, seigneur de Ferrières, son beau-frère, avec Marquèse de Bernon[2440](devenu Vernon.)
Il épousa, très probablement, avant le 9 septembre 1607, **N…d'AUGIER,** sœur de Pierre, sus nommé, et de Jacques d'AUGIER, religieux au monastère de Saint-Pons (de Thomières)
Ils eurent :

IV Pierre de CABROL, seigneur de Montarnaud (à 5 km de Murviel-lès-Montpellier, Hérault.)[2441]
Il épousa, en 1630**, Jeanne de GARRIGUES,** fille de Jean Jacques de GARRIGUES et d'Esther de BARTHES.

V Jean Jacques de CABROL, seigneur du Cayla et de Monredon.
Il épousa, en 1683**, Anne de BRUGAIROUS**, fille du seigneur de Peyremaure.

[2440]AD. Aude B 26 ; Un acte du 28 août 1606 (?) dit : « *Fait ce jour à Saint-Pons de Thomières le 26 mars 1608 pactes de mariage de noble Pierre d'Augier, seigneur de Ferrières, habitant Saint-Pons de Thomières et delle Marie de Martin,…présents :…n. Gabriel de Cabrol, seigneur de Monredon, ses proches parents.*
[2441] Les données le concernant ainsi que sa descendance viennent de Maurice Vuillier

Ils eurent :

VI Pierre de CABROL, seigneur de Montarnaud.
Ancien mousquetaire, il participa en 1789 à l'assemblée de la noblesse à Béziers.
Il avait épousé en 1738, **Louise Julie de GUALY**, fille du seigneur de *Mallevagnes (Malevergne?)* et de Julie de CROZAT de La Croix.
Ils eurent :

VII Marc Antoine de CABROL, seigneur de Montarnaud.
Il épousa **Louise de ROLLAND.**
Ils eurent :

VIII Marc Antoine de CABROL, il mourut en 1847, à La Salvetat, sans postérité..

I-6
Personnes isolées appartenant à cette famille

Catherine de CABROL de *Cruéghe* (Grualgues) épousa par contrat 14 mai 1588 Pons de MONTAL[2442] (branche des seigneurs de La Prade)

Une postérité de la branche des seigneurs de Grualgues existait le 7 janvier 1772 car à cette date Joseph du LAC, chevalier, seigneur du Lac, Montlédier, marié avec Catherine Françoise de CABROL de Grualgues, testa nommant ses 5 enfants.

On cite également Elisabeth de CABROL Grualgues qui épousa le 6 mars 1766 Félix Sébastien de BONNE, seigneur de Marguerittes, Ronel, Sainte-Martin[2443].

II
Seigneurs de La Roque d'Arifat, de Laval et de la Verdussié

Cette famille établie à la Roque d'Arifat (diocèse d'Albi) semble différente de celle originaire de Saint-Pons de Thomières. Le nom de CABROL (Chevreuil) est très répandu.
Elle portait : « D'azur au chevron d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or »

II-1
Seigneurs de La Roque d'Arifat et de Laval

I Hugues de CABROL, seigneur de la Roque d'Arifat, il testa en 1537.
Il avait épousé Jeanne *BARESSE[2444](?)*

[2442] Louis de Ribier, *Recherches générales de la noblesse d'Auvergne*
[2443] Vte de Bonald, *Familles du Rouergue*
[2444] André Navelle, *op.cit.,* IX, 259

Ils eurent :

II Barthélemy de CABROL, seigneur de la Roque d'Arifat.
Né (vers 1520 ?), dénombra le 12 octobre 1540 et testa le 21 septembre 1570[2445].
Il avait épousé, en premières noces, le 25 juin 1545, **Marthe de FREGEVILLE**[2446] de Réalmont.
Il avait épousé, en secondes noces, le 9 janvier 1572, **Jeanne de SAINT-MAURICE**, veuve en premières noces de Jean de BLANC, seigneur de *Vailhauri* (probablement Vailhauzy), fille de Jacques de SAINT-MAURICE, seigneur de Coudols, et de Guine de BERAIL alias Massal[2447]. Elle épousa, en troisièmes noces, par contrat du 1er mars 1582, Louis des Guillots, fils de feu François des Guillots, seigneur de Crozet, habitant Saint-Antonin de Lacalm[2448].
Enfants du 1er lit :

3.1 Isaac de CABROL, sieur de Laval.
Le 21 septembre 1615, il fut témoin au contrat de mariage de de sire Jacques de Gervais et d'Anne de Cabrol, fille de Guillaume de Cabrol[2449]. Il mourut avant le 6 juillet 1621, date du contrat de mariage de sa fille Anne[2450].
Il avait épousé, Marie de *GAIDAN ou GAIRAN ou GUEYRON ou GUEYDON* (Gueydan ou Gueydon familles de Provence paraissent bien loin, peut-être GUEIRAUD), elle testa le 18 octobre 1648 et mourut avant le 10 janvier 1669[2451] (déchargée à cette date en raison de son décès.)
Ils eurent :

Anne de CABROL. Elle épousa, par contrat du 6 juillet 1621, **Philippe de SALES**, seigneur de Saint-Salvy[2452] (dans la vicomté d'Ambialet.)

3.2 Guillaume de CABROL qui suit.

Enfants du 1er ou du second lit (plus probablement du 1er) :

3.3 Jacques de CABROL. Il fut présent au contrat de mariage de sa sœur Catherine le 21 avril 1583.

[2445] Aubais, *Pièces fugitives…*
[2446] Aubais, *Pièces fugitives…*Frégeville est en Réalmont
[2447] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.259
[2448] AD.Aude B 21
[2449] AD.Aude B 1987
[2450]AD.Aude B 31 ; il ne paraît pas être le père de Pierre de Cabrol, seigneur de la Verdussié qui eut une nombreuse descendance sinon son fils Pierre aurait dû être qualifié de seigneur de Laval, ce qui revint à son neveu Charles. Pierre de Cabrol, seigneur de la Verdussié est plus probablement fils de Jean de Cabrol, seigneur de *la Gustière* ou de son frère Jacques. Pierre étant le cousin de Marguerite de Cabrol qui épousa François de Genibrousse est le fils d'un des frères de Marguerite (fille de Guillaume.).
[2451] BnF Fr 32297
[2452] Pierre de Sales, seigneur de Saint-Salvy, probablement leur fils, était présent le 11 avril 1697 au baptême de Claire de Villeneuve, fille de Jacques de Villeneuve et d'Anne de Cabrol (La Verdussié)

3.4 Jean de CABROL. Il fut présent au contrat de mariage de sa sœur Catherine, le 21 avril 1583. C'est probablement lui qui, dit seigneur de la *Gustière* (Verdussié?), est l'auteur de la branche des seigneurs de la Verdussié[2453].

3.5 Catherine de CABROL. Fille de Bartholomée, seigneur de la Roque, qui n'est pas dit feu dans l'acte mais ce peut être un oubli, elle épousa, par contrat du 21 avril 1583, noble. **Jean de NAUTONNIER**, seigneur de la Roque, frère de noble Pierre de NAUTONNIER, seigneur du Château…[2454].

III Guillaume de CABROL, seigneur de la Roque.
Né vers 1550 (?)
Il épousa, par contrat du 15 décembre 1579, **Alix de SAINT-MAURICE**, fille de Jacques de Saint-Maurice, seigneur de Coudols, et de Guine de Bérail, sœur de Jeanne de Saint-Maurice qui avait épousé en deuxièmes noces Barthélemy de Cabrol, père de Guillaume[2455].
Ils eurent :

4.1 Charles de CABROL, qui suit.

4.2 Anne de CABROL. Elle épousa, par contrat du 21 septembre 1615, au château de la Roque (diocèse d'Albi), sire Jacques (de) GERVAIS, fils de sire Jean GERVAIS, bourgeois de Castelnaudary[2456].

4.3 probablement Isabeau de CABROL Laval. Elle épousa **Adhémar de CABROL,** seigneur d'Arifat.

IV Charles de CABROL, seigneur de la Roque et de Laval.
Il mourut avant le 10 janvier 1669 (déchargé à cette date en raison de son décès.)
Il avait épousé, par contrat du 2 août 1605, à Castres, **Marie du PONCET**, fille de M.Me Benoît du PONCET, trésorier du domaine du Roi, et d'Anne LE NOIR de Cambon[2457].
Ils eurent :

5.1 Louis de CABROL, qui suit.

5.2 Louise de CABROL. Elle épousa, par contrat du 22 juillet 1646, **Achille de BONNE**, seigneur de Ronel et de Marguerittes, veuf de Perrette de Martin de Roquecourbe, épousée le 20 mai 1633, fils de Sébastien de BONNE, seigneur de

[2453] Pierre de Cabrol, seigneur de La Verdussié, cousin de Marguerite de Cabrol, fut témoin au mariage de celle-ci. Par la suite Guillaume de Cabrol, seigneur de Verdussié fut maintenu noble en 1668.
[2454] AD.Aude B 21
[2455] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.259
[2456] AD.Aude B 1987 ; Anne de Cabrol était assistée de Charles de Cabrol, son frère, et de Charles de Soubiran, seigneur d'Arifat, d'Isaac de Cabrol, seigneur de Laval, Jean de Cabrol, seigneur de *la Gustière.*
[2457] AD.Aude B 24

Marguerittes et de Ronel, et de Renée de BEDOS. Leur fils Louis de Bonne épousa, le 8 juillet 1672, Gabrielle de Cabrol[2458].

5.3 Marguerite de CABROL. Elle épousa, par contrat du 6 juin 1643, au château de la Roque, **François de GENIBROUSSE**, seigneur du Travet[2459]. Leur fille Anne épousa, par contrat du 1er octobre 1658, M. Nicolas de Rabaudy, avocat au parlement de Toulouse, la mariée était assistée de *Jacques* (erreur pour Charles) de Cabrol, seigneur de la Roque, son aïeul maternel, de Louis de Cabrol, seigneur de Laval et de Me David Daneau, ses oncles maternels[2460]. Le mariage eut lieu le 10 avril 1666[2461].

5.4 Renée de CABROL. Elle épousa **Me David DANEAU**, qui vivait le 6 juin 1643 (supra.)

V Louis de CABROL, seigneur de Laval, la Roque et Trivisy (Saint-Pierre de Trivisy.)
Né (vers 1615 ?), il mourut en 1682[2462].
Il avait épousé, le 13 mai 1646 **Marie de DURAND de Bonne** de Sénégas.
Ils eurent :

6.1 Charles de CABROL, qui suit.

6.2 Madeleine de CABROL.

6.3 Marie de CABROL. Elle épousa **Jean de VILLENEUVE**, seigneur de Puech Auriol.

6.4 Marthe de CABROL. Elle épousa **Pierre de ROTOLP**. C'est probablement elle qui, sous le nom de Marthe de Cabrol de Laval, dénombra le 20 juin 1738.

6.5 Jeanne de CABROL. Elle mourut en mars 1734.

VI Charles de CABROL, chevalier, seigneur de Travanet, la Roque et Saint-Pierre de Trivisy. Né en 1656, il alla se fixer en Prusse, à la révocation de l'Edit de Nantes et fut capitaine de cavalerie au service de la Prusse ; il mourut le 18 février 1704, à Magdebourg[2463].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 27 mai 1675, **Esther de BLANCHIER de PIERREBUFFIERE**, dotée de 30.500 livres, fille de défunt Théophile de BLANCHIER

[2458] Vte de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue,* p.77. Gabrielle de Cabrol ne peut être la sœur de sa belle-mère, elle se marierait 67 ans après leurs supposés parents communs, elle est probablement fille de Pierre de Cabrol, seigneur de la Verdussié et de sa 1ère épouse Renée (de) Barbe.
[2459] AD.Aude B 38 ; Marguerite de Cabrol était assistée de Louis de Cabrol, seigneur de Laval, son frère, de Pierre de Cabrol, seigneur de la Verdussié, son cousin, Jean de Franc, son beau-frère. Leur fille Anne fut baptisée le 9 mai 1643, si les dates sont correctes, le contrat de mariage était probablement post nuptial , la marraine était Anne de Cabrol, épouse de M. de Bonne de Missècle.
[2460] AD.Aude B 41
[2461] André Navelle, *op.cit.,* IX, o.31
[2462] Maurice Vuillier, sans fournir les preuves, pour les données le concernant, son mariage et ses enfants
[2463] MauriceVuillier, sans fournir la prevue.

de PIERREBUFFIERE, chevalier, marquis de Nedde et la Villeneuve-le-Comte, baron de Lostanges, et de Suzanne de MURAT (celle-ci, veuve, est dite alors marquise de Lostanges[2464]).
Il avait épousé, en secondes noces, le 24 mars 1698 à Wesel, **Marguerite de MIRMAN**, fille d'Henri de MIRMAN, seigneur de Robiac, coseigneur de Vestric, conseiller de cour et de légation de l'Electeur de Brandebourg en 1686, et sa première épouse Marthe d'AUDIFFRET (décédée le 1er octobre 1681 à Nîmes[2465].).
Enfant du second lit :

> **Jeanne Henriette de CABROL**, dame de Travanet et de Trivisy, codame de Vestric. Née le 11 août 1699, elle mourut en 1780.
> Elle avait épousé, en Suisse, **José de CHAMBRIER**, chambellan du roi de Prusse[2466].

II-2
Branche des seigneurs de La Verdussié

La Verdussié (en Saint-Antonin-de-Lacalm, Tarn)
L'auteur de cetta branche, Jean de Cabrol, était fils de Balthazar de Cabrol, seigneur de La Roque d'Arifat.

III Jean de CABROL, seigneur de la *Gustière* (Verdussié ?), ou son frère Jacques, d'une alliance inconnue eut :
(Le marquis d'Aubais écrit qu'Isaac de Cabrol, seigneur de Laval était le père de Pierre de Cabrol, seigneur de la Verdussié, ce qui paraît erroné, voir remarque supra.)

IV Pierre de CABROL, seigneur de La Verdussié.
Il testa le 10 décembre 1667, il fit un legs à sa fille Gabrielle de Cabrol, fille de feue Renée de Barbe, sa 1ère épouse ; confirma à Guillaume de Cabrol, seigneur de la Bancalié, son fils aîné, et de ladite demoiselle de Barbe, la donation à lui faite lors de son contrat de mariage ; fit des legs à Anne, Françoise et Renée de Cabrol, ses enfants et de Marguerite de Raspaud, sa seconde épouse ; il institua héritier universel Marc Antoine de Cabrol, son fils et de ladite demoiselle de Raspaud ; *sa fille Renée a été mariée, en premières noces, avec Pierre Reboul et en secondes noces, avec noble François de Saint-Hilaire, sieur du Bosc*[2467]. Cette dernière affirmation est inexacte car anachronique, les contrats de mariage avec Pierre de Reboul et François de Saint-Hilaire furent passés en 1692[2468] et en 1713.
Il mourut avant le 10 janvier 1669 (déchargé à cette date en raison de son décès.[2469].)
Il avait épousé, en premières noces, le 7 mai 1636[2470] **Renée (de) BARBE**.

[2464] AD.Aude B 44
[2465] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, pp.42,43
[2466] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2467] AD.Tarn et B.N, Daniel Palus, notaire
[2468] BnF Fr 32297, pour les 2 mariages.
[2469] BnF Fr 32297
[2470] Aubais, *Pièces fugitives…,* II, p.28.nommant l'épouse.

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 décembre 1659, **Marguerite de RASPAUD,** fille de Pierre de RASPAUD, seigneur de Montagut, et de Jeanne Marie d'AURIOL[2471], elle vivait le 23 août 1682 (à cette date elle fut marraine de sa petite-fille Marguerite de Villeneuve.[2472].)
Enfants du 1er lit :

5.1 Guillaume de CABROL, seigneur de La Bancalié, puis de La Verdussié.
Il fut maintenu noble le 10 janvier 1669[2473] et il mourut probablement sans postérité (son demi-frère Marc Antoine fut institué héritier universel par son père.)

5.2 Gabrielle de CABROL. Le 20 août 1688, elle fut marraine de son neveu Jean de Villeneuve, en l'église réformée de Cambon[2474]. C'est peut-être elle qui avait épousé, le 8 juillet 1672 Louis de BONNE, seigneur de Ronel[2475].

Enfants du second lit :

5.3 Marc Antoine de CABROL, seigneur de La Bancalié (paroisse de Saint-Antonin-de- Lacalm), qui suit.

5.4 François de CABROL, chevalier de La Bancalié. Il fut témoin, le 20 septembre 1713, au contrat de mariage de sa sœur, Renée de Cabrol, avec François de Saint-Hilaire (supra.)

5.5 Anne de CABROL. Née vers 1666, elle mourut le 20 décembre 1726 ; elle avait épousé **Jacques de VILLENEUVE**, seigneur du Bès, qui mourut le 13 août 1717 (leurs filles épousèrent des bourgeois de la région[2476].)

5.6 Renée de CABROL. Comme dit supra il n'est pas possible que ce soit elle citée mariée 2 fois, dans le testament de son père du 10 décembre 1667, qui épousa, en premières noces, par contrat du 4 décembre 1692, noble Pierre de Reboul, seigneur de Laplanque, sans enfant de cette union[2477], et en secondes noces, par contrat du 20 septembre 1713, noble François de Saint-Hilaire, seigneur du Bosc, elle était assistée de ses frères Marc Antoine de Cabrol, seigneur de La Bancalié, et François de Cabrol, chevalier de La Bancalié[2478], la date date du testament paraît corroborée par la maintenue de noblesse de Guillaume de Cabrol, fis aîné.

V Marc Antoine de CABROL, seigneur de La Bancalié.

[2471] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.38
[2472] E.R La Fraysse
[2473] Aubais, *Pièces fugitives…*II, p. 28, dit 3 décembre 1668
[2474] E.R La Fraysse
[2475]Vte de Bonald, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue,* 1902, p.77
[2476] E.R La Fraysse, 13 mai 1723 et 20 mai 1723
[2477] BnF Fr 32297
[2478] BnF Fr 32297

Le 2 juillet 1723, il rendit hommage pour Laroque (et/ou en Saint-Antonin-de-Lacalm). C'est très probablement lui qui fut cité le 22 mars 1687 comme M. de La Bancalié, époux d'Isabeau de VINCENS, qui fut à cette date marraine d'Isabeau de Villeneuve, fille de Jacques de Villeneuve, seigneur du Bès, et d'Anne de Cabrol[2479], q*ui est donc sa sœur.*
Il avait épousé, **Isabeau de VINCENS***[2480]* alias *de VENCENE*, de Lautrec[2481]
Ils eurent :

6.1 Marguerite de CABROL. Elle épousa, vers 1680, **Germain de VERNHETTES**, seigneur de La Bélaudié[2482].
Peut-être d'autres enfants.

III
Personnes isolées, appartenant à l'une ou l'autre famille, ou autres

1613-1617. En 1613 naissance de Catherine DUPUIS fille de Josué et Claire de CABROL ; 1617, naissance de Philippe DUPUIS fille de Josué et de Claire de CABROL[2483].

6 avril 1638, Contrat de mariage de Jacques de BLANZAC, seigneur de *Balfons* (probablement Valfonts), et Jeanne de CABROL, fille de feu noble Philippe de CABROL, seigneur de *Pichleu* et de demoiselle Florette de BARRAU, elle était assistée de M.Me Raymond de CABROL, chanoine, son oncle, M.Me Pierre de CABROL, avocat en la cour, son cousin.

1671, Jeanne de GRAVE, fille de Bernard de GRAVE, écuyer, seigneur de Félines, Tressan, et de sa 1ère ou de sa seconde épousa (Anne de REBOUL ou Anne de LA VERGNE de Tressan), veuve de Pierre de CABROL, seigneur de Peyralade et Saint-Estuc[2484].

12 mars 1672, Contrat de mariage de noble Jacques de DURAND, seigneur de la Tour, fils de noble Barthélemy de DURAND, seigneur de *Magarros* (probablement Magarus) et de Claire de VOISINS, et Marie Anne de CABROL[2485].

21 novembre 1682, Contrat de mariage de noble François de GUILHEM, seigneur de Bourguet, fils de noble Paul de GULHEM et demoiselle Diane de CABROL, et Marie de BARRAU[2486].

23 janvier 1756, Dénombrement d'Anne de CABROL, veuve de noble Raymond de CAMPARNAUD, habitant de Toulouse, elle possède la terre et seigneurie de Montgiscard

[2479] E.R. Le Fraysse.
[2480] ER La Fraysse, 22 mars 1687
[2481] Hubert de Vergnettes, *Filiations languedociennes,* t.3, p.344
[2482] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.3, p.344
[2483] AD.Tarn et Garonne E 3596
[2484] Hubert Vergnette, *op.cit.,* II, 181
[2485] BnF Fr 32295 Pierre Domassan, notaire d'Auch
[2486] BnF Fr 32295

avec la dame de MARTIN comme seigneuresse dudit Montgiscard, acquise de M. le comte de VARAGNE de Bélesta le 27 novembre 1723[2487].

10 mai 1786, Baptême à Castres d'Antoinette Marthe Nathalie Lucie de PINS, fille d'Antoine Paul Joseph, vicomte de PINS, seigneur de *Marisegure (?),* et de Thérèse Jeanne de VOISINS d'Algain, parrain : Antoine de CABROL de *Moncausson* (probablement Montaussin), grand-oncle maternel, marraine Marthe Jeanne de BRENGUIER Scalabert le Chatel de Joyeuse, grand-mère maternelle[2488].

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2487] AD.Aude
[2488] RP.Castres

Famille de CAPRIOL

I Seigneurs de Mandoul **p.342**

II Seigneurs de Puéchassaut **p.352**

III Seigneurs de Payra **p.356**

IV Seigneurs de Cuq **p.358**

V Seigneurs de Bosquillon **p.364**

VI Rameau non rattaché **p.366**

VII Personnes isolées **p.367**

Une généalogie de cette famille a été écrite par Jules Villain[2489], complétée par Maurice Vuillier. Les premiers degrés sont manifestement une généalogie fabriquée (venant d'un tableau manuscrit établi sous la Restauration par un membre de la famille de Capriol, conservé dans le *Nouveau d'Hozier*[2490].)
Il est impensable que l'on trouve des contrats de mariage à partir du 12ème siècle pour une telle famille, sans interruption, faisant apparaître des alliances avec des familles illustres, alliances qui sont ignorées de ces familles.
A titre d'exemple : au degré VI Izarn de CAPRIOL, seigneur de Villeneuve, aurait testé le 24 octobre 1260, il aurait épousé par contrat du 14 février 1230 Floride de BRUYERES, qui serait fille de Pons de BRUYERES, *qui aurait été seigneur de Chalabre* (cette famille reçut cette seigneurie de Chalabre plus tard), il était en fait seigneur de Buyères-le-Chatel qui lui venait de sa mère, Marguerite, dame de Bruyères-le-Chatel, qui avait épousé Josselin IV, seigneur de Lèves (la généalogie de la famille de Bruyères-le-Chatel a été revue avec des preuves, ce qui remet en cause celle de Villain.) Cette Floride serait fille d'Anne de MOULIN, qui apparaît dans Villain comme épouse de Thomas de Bruyères citant Dom Vaissette et Moréri, tout ceci est de l'invention.
La suite de la généalogie par Villain n'est pas plus vraie ni même vraisemblable, anachronismes, soi-disant alliance avec la famille de Bourbon-Malause vers 1450 (le marié testa en 1473) alors que cette branche bâtarde a pour auteur Charles de Bourbon qui se maria en 1489, ceci vient semble-t-il du Livre de raison de la Maison de Capriol.

Le document qui suit a été établi à partir de preuves, fournies en partie par Maurice Vuillier et des fragments de généalogie établis par André Navelle pour la branche des seigneurs de Cuq, celle des seigneurs de Bosquillon et celle des seigneurs de Puéchassaut[2491].

On trouve à Lautrec au 14ème siècle des personnes du nom de CAPRIOL qui sont peut-être nobles et d'autres marchands ou dans la judicature (qui peuvent être nobles.)

La filiation prouvée s'établit à partir de Bernarde de CAPRIOL qui épousa Guillaume de CAPRIOL. Bernarde de CAPRIOL était la sœur de Jacques de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, qui transmit cette seigneurie à son neveu Jean de CAPRIOL, fils de Bernarde. Jean de CAPRIOL transmit cette seigneurie à son frère Izarn qui assura la descendance (son oncle Jacques de CAPRIOL avait peut-être transmis des droits à son autre neveu Izarn.)
Cette famille portait « d'azur à une chèvre rampante d'argent, au chef d'argent chargé de trois pointes d'hermine de sable[2492]» alias « d'azur à un chevreuil saillant d'or, parti d'argent à

[2489] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, pp.453-455
[2490] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables.*
[2491] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* III, pp.12-14
[2492] Jules Villain, *op.cit.*

trois mouchetures d'hermine[2493]» ces dernières sont celles enregistrées à l'Armorial général de Castres (1696)

I
Seigneurs de Mandoul

Mandoul (en Carbes, à 7 km de Castres, Tarn)

I N…de CAPRIOL, fut le père de :

2.1 Jacques de CAPRIOL, qui est le premier seigneur connu de Mandoul (en Carbes, à 7 km de Castres, Tarn), seigneurie achetée en 1398, pour laquelle il rendit hommage le 17 février 1399[2494]. Il fut cité en 1405 avec sa sœur Bernarde, décédée, et son neveu Jean de Capriol[2495], il vivait encore en 1413, date à laquelle il fit une donation entre vifs à son neveu Jean de Capriol[2496] (après celle de 1405.)
Jules Villain cite Jacques de Capriol qui épousa Arnaude de Saix, fille de Pierre de Saix et d'Amblarde de Brettes (qu'il aurait épousée par contrat 16 février 1348, si ce contrat de mariage est exact, alors Jacques, frère de Bernarde, n'était pas l'époux d'Arnaude de Saix, il est impensable que ce soit le même qui tienne Mandoul dès 1349 et vive encore en 1413). Ce n'est pas lui qui assura la descendance comme le montrent les actes, mais sa sœur Bernarde.

2.2 Bernarde de CAPRIOL. Elle aurait épousé, par contrat du 29 novembre 1349[2497], alias 22 novembre 1379[2498], **Guillaume de CAPRIOL**.
La date de 1349 est difficilement compatible avec le mariage de leur fils Izarn vers 1400, celle de 1379 irait mieux.
Il n'y aucun acte qui dise que Guillaume de CAPRIOL mari de Bernarde de CAPRIOL, était seigneur de Mandoul, ce qui est normal car c'est sa descendance qui hérita de Mandoul. Il est dit bourgeois de Lautrec (en 1385, et en 1390, disant qu'il eut pour héritier son fils Izarn, il est cité avec son fils Izarn en 1405, dans une obligation[2499].

3.3 peut-être Béatrix de CAPRIOL. Dite fille de Guillaume, elle épousa, dès 1366 Pierre de PRATVIEL[2500], il mourut avant 1422, date du testament de sa femme[2501].

On cite à la même époque Arnaud de CAPRIOL qui épousa par contrat en 1350[2502] Aygline de MAILLORGUES fille de Durand.

[2493] Chaix d'Est-Ange, *op.cit. ;* G. d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du Roi, des Reines et des Dauphines.*
[2494] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2495] AD.Tarn E 382
[2496] AD.Tarn E 372
[2497] Jules Villain, *op.cit.*
[2498] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2499] AD.Tarn E 358, E 353, E 383
[2500] AD. Tarn E 351
[2501] AD.Tarn E 386

***

Philippe Zalmen Ben-Nathan, *La vicomté de LAUTREC au Moyen Âge,* Groupe de recherche archéologique du Lautrecois, 2011, indique une généalogie succincte de la famille de Capriol (tableau p.221), qui nomme les ascendants de Guillaume de Capriol, époux de Bernarde de Capriol, que nous indiquons.

I Guilhem de CAPRIOL (1281-1338), peut-être fils d'Arnaud de Capriol, *procer* (parmi les premiers citoyens) en 1258.

II Isarn de CAPRIOL, bourgeois de Lautrec, *jurisperitus* (juriste expérimenté), il mourut avant 1338.

III Jean de CAPRIOL, marchand, il mourut avant 1338.

IV Guillaume de CAPRIOL, bourgeois de Lautrec, lieutenant du juge royal, cité de 1353 à 1405.
Nous retrouvons l'époux de Bernarde de Capriol, lequel Guillaume est dit par Philippe Zalmen, fils de Jean, et père d'Izarn et de Béatrix, laquelle épousa Pierre de Pratviel.
Nous avons effectivement trouvé un Guillaume, fils de Jean, qui pourrait être celui-là et avons trouvé un Guillaume père de Béatrix qui épousa, dès 1366, Pierre de Pratviel, ce qui paraît anachronique. Philippe Zalmen ne citant pas d'actes indiquant les filiations nous émettons des réserves sur ce tableau généalogique.
Le même Philippe Zalmen dit par ailleurs que la famille des seigneurs de Mandoul et de Cuq ne peut être confondue avec celle des seigneurs de Puéchassaut, se référant à des documents de la fin du 13ème siècle (AD.P.A E 490, en 1285) or on possède des pièces de 1474 et de 1478 (tirées d'un document aux AD. Tarn), qui prouvent que Guillaume de Capriol, seigneur de Mandoul et Guillaume de Capriol, juge, père de Jean de Capriol, seigneur de Puéchassaut, étaient frères. Philippe Zalmen ben-Nathan semble avoir utilisé ce document (même formulation) et en tire des conclusions parfois différentes des nôtres.

***

Nous reprenons ma généalogie commencée avec le père de Bernarde (et de Jacques.)

II Bernarde de CAPRIOL. Elle mourut avant 1405, comme dit supra, elle avait épousé, à une date incertaine, **Guillaume de CAPRIOL**, qui n'était pas seigneur de Mandoul, les actes le disent de Lautrec ou bourgeois de Lautrec, comme nous l'avons vu. Il mourut entre 1405 et 1413 date à laquelle son fils, noble Izarn de CAPRIOL de Lautrec, était héritier sous bénéfice d'inventaire (il est donc probable qu'Izarn était l'aîné.), Jules Villain dit qu'il testa le 9 janvier 1411.
Ils eurent :

[2502] AD.Tarn

3.1 Izarn de CAPRIOL, qui suit.

3.2 Jean de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, seigneurie héritée de son oncle Jacques de Capriol. Il mourut très probablement avant 1419, ayant très probablement légué ses biens à son frère Izarn car celui-ci mourut dès 1419, étant seigneur de Mandoul[2503].

III noble Izarn de CAPRIOL, châtelain royal de Fiac en 1410[2504], devint seigneur de Mandoul entre 1413 et 1419. Il mourut (en 1419) au siège de Béziers.
Il avait épousé, par contrat du 15 avril *1407* (contrat post nuptial si la date est exacte, mariage très tardif si ses parents s'étaient mariés par contrat en 1349, la date est incertaine, son fils Jacques naquit en 1404, il avait plus de 14 ans et moins de 16 ans en 1419), **Jeanne de GALAND** de Bérenguier, fille de N…de GALAND de Bérenguier, sénéchal de Castres[2505]. Elle vivait le 30 octobre 1440, date du testament de son fils Jacques[2506], ayant épousé, en secondes noces, N…VITALIS dont elle eut Antoine VITALIS, docteur ès droits, demeurant à Narbonne en 1450, selon une procuration de son frère utérin Jacques de Capriol[2507].
Ils eurent :

4.1 Jacques de CAPRIOL, qui suit

4.2 Bégon de CAPRIOL, auteur de la branche des seigneurs de Cuq.

4.3 Catherine de CAPRIOL. Elle épousa, dès le 30 octobre 1440 (date du testament de son frère germain Jacques de Capriol, seigneur de Mandoul), noble **Raymond CROC** (du CROC ?), seigneur d'*Ornasos* (probablement Ornaisons, Aude.)

IV Jacques de CAPRIOL, damoiseau, coseigneur puis seigneur de Mandoul.
Né vers 1404 (il a plus de 14 ans et moins de 16 ans en 1419), il fut sous la tutelle de Pons DUPUY, damoiseau, seigneur de la Bastide Montfort (1419-*1442*[2508].) En 1428 Pons Dupuy rendit hommage pour son neveu[2509].
En 1460, Jacques de Capriol fit une vente à son neveu Jean de Capriol, bourgeois de Castres, coseigneur de Cuq[2510].
Il testa le 25 octobre 1473, nommant son fils Guillaume, bachelier ès droits, ses filles Magne, Delphine, Jeanne et Bernarde ; sa femme était usufruitière[2511] (c'est probablement lui plutôt qu'un frère homonyme, qualifié seigneur de Mandoul, qui avait testé le 30 octobre 1440, nommant sa mère et sa sœur Catherine, demandant sa sépulture dans le tombeau de son aïeul Guillaume, à N.D de la Paix à Lautrec, s'il avait eu un frère homonyme il l'aurait nommé), il

[2503] AD.Tarn E 424
[2504] AD.Tarn E 370
[2505]Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* qui reprend fort justement ce que dit Jules Villain pour son frère Izarn
[2506] AD.Tarn E 423, Jacques se dit fils d'Izarn et de Jeanne Galand, son aïeul est Guillaume Capriol
[2507] AD.Tarn E 450
[2508] AD.Tarn E 424; E 426
[2509] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2510] AD.Tarn 436
[2511] AD.Tarn E 438

vendit des censives en 1475 (rappel dans un acte de 1485[2512].) En 1477 il était lieutenant de Fortanier d'Aure[2513].

Il avait épousé, (on trouve un acte de 1442 citant ce mariage, disant que Jacques de Capriol a plus de 14 ans et moins de 25 ans, puis un acte de 1452 donnant le même âge à Jacques[2514], ces actes sont des rappels du mariage qui a donc eu lieu avant 1429, **Guillemine d'AURE**, fille de feu Adhémar d'AURE, seigneur de Brie, et d'Aragonaise de LA GARRIGUE, elle-même fille de noble Paul de La Garrigue, de Saint-Ybars au comté de Foix ; Aragonaise testa le 7 octobre 1451, nommant ses enfants[2515]; Guillemine avait pour curateur en 1442 Aymeric Bringuier[2516], dans le contrat de mariage, cité en 1452, comme en 1442, elle donna quittance de sa dot, 500 moutons d'or, à ses frères et sœurs Fortanier, Gaillard, Aymeric, Miramonde et Jeanne[2517].

Elle vivait le 25 octobre 1473 date du testament de son mari.

Ils eurent :

5.1 Guillaume de CAPRIOL l'aîné, qui suit (Guillaume de Capriol, seigneur de Mandoul, fut nommé en 1478 avec Guillaume de Capriol, bachelier ès décrets[2518] puis en 1487 dans son codicille[2519].)

5.2 Guillaume de CAPRIOL auteur de la branche des seigneurs de Puéchassaut.

5.3 Jean de CAPRIOL. Il est cité avec son père qui lui fit une donation en 1460[2520].

5.4 Magne de CAPRIOL.

5.5 Delphine de CAPRIOL.

5.6 Jeanne de CAPRIOL. Elle est citée en 1487, dans le codicille de son frère Guillaume l'aîné (supra.)

5.7 Bernarde de CAPRIOL.

V Guillaume de CAPRIOL, seigneur de Mandoul.

Né vers 1440 (lausime par lui en 1457[2521]), il fit un codicille en 1487, nommant ses 2 fils Jacques et Olivier, sa sœur Jeanne, prévoyant la tutelle d'Antonie de Lafon, mère d'Olivier et de Jacques, assistée de Guillaume de Capriol, frère du testateur[2522] et testa, une nouvelle fois,

---

[2512] AD.Tarn E 475
[2513] AD.Tarn E 456
[2514] AD.Tarn E 406
[2515] AD.HG E 431.
[2516] AD. Tarn E 406.
[2517] AD. Tarn E 406.
[2518] AD.Tarn E 472
[2519] AD. Tarn E 483.
[2520] AD. Tarn E 442.
[2521] Maurice Vuillier produisant AD.Tarn E, san s n°.
[2522] AD.Tarn E 483

le 27 juillet 1516 nommant ses 5 enfants vivants, Olivier héritier universel, lui substituant sa fille Catherine fiancée à Louis d'Auriol et à défaut, lui substituant son neveu Jean de Capriol, fils de Guillaume ; autres filles, Antonie, veuve du sieur de Moret, Béatrix et Antonie, religieuses à La Salvetat.[2523]
Il aurait épousé, en 1475[2524], **Antonie de LAFON** de Feneyrols, dite sans preuve fille d'Olivier de LAFON, seigneur de Feneyrols et de Béatrix du RIEU.
Ils eurent :

6.1 Jacques de CAPRIOL. Il fut cité, en 1510, avec son père et avec Jacques de Capriol, seigneur de Cuq[2525] et mourut avant le 27 juillet 1516, date du testament de son père.

6.2 Olivier de CAPRIOL, qui suit.

6.3 Catherine (alias Antoinette, dans son contrat de mariage) **de CAPRIOL**. Elle épousa, par contrat en 1514, **Louis d'AURIOL,** seigneur de Malvignol (château en Lautrec), Boisseson, Vignoles, Montégut, fils de Jean d'AURIOL, seigneur de Montagut (Montégut), et d'Antoinette de BORASSIER[2526], le mariage eut lieu après le 27 juillet 1516, date du testament du père de la future épouse. Louis d'Auriol testa le 10 décembre 1539[2527].

6.4 Antonie de CAPRIOL. Elle épousa **N…de MORET**, licencié ès droit, dont elle était veuve le 27 juillet 1516, date du testament de son père.

6.5 Béatrice de CAPRIOL, elle était religieuse à La Salvetat en 1516.

6.6 autre Antonie de CAPRIOL, elle était religieuse à La Salvetat en 1516.

VI Olivier de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, né dès 1487 (codicille de son père, étudiant en 1508), testa le 3 novembre 1545[2528]. Il mourut avant le 21 février 1567 date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec François de Villette.
Il épousa (vers 1515) **Firmande de LESCURE**, fille de François de LESCURE, seigneur d'Auzits, et de Senhore de CALMETTE[2529] ; elle vivait le 26 août 1538, date à laquelle elle fut témoin au contrat de mariage de sa nièce Françoise de Lescure avec Sébastien de Genibrousse[2530].
Ils eurent :

[2523] AD.Tarn E 151
[2524] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 454, dit qu'il épousa demoiselle de Lafont ; André Navelle qui a publié la généalogie de la famille de Lafon(t) de Feneyrols, *op.cit.,* VI, p. 30, ne mentionne pas cette Antonie.
[2525] AD.Tarn E 496
[2526] AD.Tarn E 191
[2527] André Navelle, *op.cit.,* III, p.13, se référant à AD. Tarn E 191
[2528] AndréNavelle, *op. cit.,* VI, p.232
[2529] André Navelle, *op. cit,* VI, p.232
[2530] AM.Toulouse II 298

7.1 Pierre de CAPRIOL, qui suit

7.2 Antoine de CAPRIOL, écuyer, seigneur de la Bastide de Cuq.
Il mourut (dans des troubles), ab intestat, avant le 11 juin 1579, ainsi que son fils Jean[2531].
Il avait épousé, (vers 1540), **Jeanne des GUILLOTS**, fille de Michel des GUILLOTS, seigneur du Faget, et de Marie de VILLENEUVE[2532].
Selon l'acte du 11 juin 1579 Jeanne des GUILLOTS fut héritière des biens de son mari, de son fils Jean et de sa fille Hélène, elle fit une donation à Paul d'Auriol, fils d'Antoine d'Auriol, seigneur de Montagut , elle fit une donation au seigneur de Montagut, fils de Philippe de Capriol, sœur aînée de son mari.
Ils eurent :

A- **Jean de CAPRIOL**, il mourut, ab intestat, avant le 11 juin 1579.

B- **Hélène de CAPRIOL** héritière de son père et de son frère Jean, mourut avant le 11 juin 1579.

7.3 N…de CAPRIOL (peut-être Gabriel de CAPRIOL, seigneur de la Bastide de Cuq en 1585 qui pourrait être Gabriel, seigneur de Mandoul.) Il mourut dès le 5 novembre 1589, infra, d'une alliance inconnue il eut :

Françoise de CAPRIOL (elle fut dite nièce de Pierre de Capriol, seigneur de Mandoul, assistèrent à son contrat de mariage Gabriel de Capriol, seigneur de Mandoul, Odet, frères (pour fils ?) dudit seigneur de Mandoul, qui épousa par contrat 5 novembre 1589 **Louis du SOLIER**, seigneur de La Valette en Ambialet, fils de noble Antoine du SOLIER, seigneur de La Valette[2533].

7.4 Philippe de CAPRIOL.Sœur aînée d'Antoine de CAPRIOL, elle épousa, vers 1535, (ils sont cité mariés en 1554, leur fils Antoine reçut une procuration en 1563, leur petit-fils Paul était né dès 1579), **Hugues d'AURIOL**, écuyer, seigneur de Montagut, qui mourut dès 1563, date d'une procuration de Philippe de Capriol à son fils Antoine d'Auriol pour vendre une métairie[2534]. Philippe de Capriol vivait le 11 juin 1579. Ils eurent au moins un fils Antoine d'Auriol, seigneur de Montagut, qui vivait le 11 juin 1579[2535], ayant eu lui-même au moins un fils Paul d'Auriol.

7.5 Paule de CAPRIOL. Elle épousa noble **Sébastien de PUJOL**, ils moururent avant le 12 janvier 1571, date du contrat de mariage de leur fille Marquèse de PUJOL

[2531] AD.Aude B 20
[2532] Jacques de Roquemaurel, *Famille des Guillots.*
[2533] AD.Aude B 21
[2534] AD.Aude 5 E 4877 (109)
[2535] AD.Aude B 20

avec Jean de VERNIOLLES, seigneur de Colombié et de Brésil[2536], association amusante surtout quand on omet l'accent sur Colombié.

7.6 Marguerite de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 21 février 1567, **François de VILLETTE,** seigneur de Montlédier, gouverneur de Puylaurens, fils de noble Pierre de VILLETTE, seigneur de Montlédier, et Catherine de VERFEUIL[2537] ; François de Villette mourut avant le 5 août 1586, date du contrat de mariage de Sébastien de Villette, seigneur de Montlédier, avec Elisabeth (Isabeau) de Capriol, fille de Pierre de Capriol, seigneur de Mandoul, et d'Antoinette de Caraman, Marguerite de Capriol, belle-mère du marié, vivait à cette date[2538].

VII Pierre de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Malvergnol, la Tour d'Aragon.
Il vivait le 16 août 1586 date du contrat de mariage de sa fille Isabeau, et le 5 novembre 1589 date du contrat de mariage de sa nièce Françoise avec Louis du Solier.
Il avait épousé, par contrat, en 1554, **Antoinette de CARAMAN**, fille d'Henri de CARAMAN, seigneur de Pomarède, et de Catherine d'A…[2539] (nous trouvons par ailleurs d'AMENARD.) Antoinette de Caraman assista le 16 août 1586 au contrat de mariage de sa fille Isabeau. Le 4 janvier 1600, veuve, elle fit une donation à son petit-fils et filleul, fils aîné de sa fille Rose, Paul de Corneillan[2540].
Ils eurent :

8.1 Gabriel de CAPRIOL, qui suit.

8.2 Odet de CAPRIOL, auteur de la branche des seigneurs de Payra.

8.3 Rose de CAPRIOL et de CARAMAN. Fille aînée, elle épousa, par contrat du 15 mars 1574, **Paul de CORNEILLAN,** seigneur de la Brunie, capitaine huguenot, fils de Jean de CORNEILLAN, seigneur de La Brunie et de Jeanne de VILLESPASSANS[2541]. Ils vivaient le 18 juillet 1606 date du contrat de mariage de leur fils aîné, Paul, avec Isabeau de Rozet[2542].

4° Isabeau de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 5 août 1586**, Sébastien de VILLETTE**, seigneur de Montlédier, capitaine de 100 hommes des ordonnances du Roi, fils de François de VILLETTE et d'Anne de GENIBROUSSE, sa seconde épouse [2543]? (tel que l'acte est rédigé, il n'est pas François de Villette qui avait épousé en premières noces Marguerite de Capriol car le mari de celle-ci était mort avant le

[2536] AM.Toulouse II 153
[2537] BnF Fr 32770
[2538] BnF Fr 32297
[2539] André Navelle, *op.cit.,* III, p.26 ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 45,4, indique le contrat passé devant Viguier, notaire de Lautrec, sans nommer les parents d'Antoinette.
[2540] AD.Aude B 23
[2541] Aubais, *Pièces fugitives…*
[2542] AD.Aude B 26
[2543] BnF Fr 32297

contrat de mariage du 5 août 1586 et Marguerite de Capriol était présente le 5 août 1586 au contrat de mariage de sa nièce Isabeau ; la généalogie Genibrousse fait apparaître qu'Anne épousa en premières noces, par contrat du 24 mars 1567, François de Villette, seigneur de Montlédier, fut présent autre François de Villette, et épousé en secondes noces en 1577 Maffre *d'Auxilhon* (d'Aussillon), il y aurait donc deux François de Villette, seigneur de Montlédier.)

8.5 Ige(Ide?) de CAPRIOL[2544].

VIII Gabriel de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Malvignol, Montredon.
Il testa le 12 novembre 1599[2545] et mourut peu après car sa succession était ouverte en 1600[2546].
Après le décès de Gabriel de Capriol, Jean de Solomiac fut nommé en 1600 tuteur de ses petits-enfants Capriol[2547].
Il avait épousé par contrat du 7 mai 1584, **Brunette** ou **Pierrette de SOLOMIAC**, dotée de 10.000 livres, fille de Jean de SOLOMIAC, seigneur d'Aragon[2548], et de Madeleine DUPUY, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
Brunette de Solomiac fit une donation de tous ses biens à son fils Jean, le 13 juillet 1615, en faveur de son mariage, lui substituant, s'il n'a pas d'enfant mâle, Jacques puis Paul de Capriol, ses frères[2549].
Ils eurent :

9.1 Jean de CAPRIOL, qui suit.

9.2 Jacques de CAPRIOL, seigneur de Malvignol. Il épousa (en 1616 ?), **Dominique de FOSSE** (veuve de Dorde PEGUIER, sieur de Bonheure[2550], selon le testament de Dominique de Fosse ce mariage eut lieu.
Dominique de Fosse, veuve de Jacques de Capriol, seigneur de Malvignol, testa dès le 21 juillet 1646, faisant des legs pieux[2551].

9.3 Paul de CAPRIOL, seigneur de Pechaudier. Il vivait le 4 août 1641 (témoin au contrat de mariage de Bernard de Castelpers et de Marquèse de Génibrousse, autre témoin Jean de Capriol de Mandoul[2552].)

[2544] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2545] AD.Aude B 27, acte du 13 juillet 1615
[2546] AD.Tarn E 151
[2547] AD.Tarn E 151
[2548] AD.Aude B 21
[2549] AD.Aude B 27 ; Clément Bedores, notaire d'Albi
[2550] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2551] AD.Tarn H 259
[2552] AD.Aude B 38

9.4 Isabeau de CAPRIOL. Elle aurait épousé, par contrat du 13 juillet 1615, même date de contrat de mariage, que celle de son frère Jean, **Pierre de CRESPON**, fils d'Antoine de CRESPON et de feue Françoise de ROQUEFEUIL[2553].

IX Jean de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Malvignol, la Tour d'Aragon.
Il fut maintenu noble le 22 septembre 1669, avec ses 5 fils, Jean Antoine, seigneur d'Aragon, Paul, seigneur de la Pomarède, Louis, seigneur de Lasalle, Jacques et Antoine, et ses deux frères, Paul et Gabriel, *celui-ci est dit avoir épousé le 4 février 1650 Gloriande d'Auberjon*[2554] (ce qui est erroné.)
Il avait épousé, selon une donation de sa mère, du 13 juillet 1615, en faveur de ce mariage, **Madeleine de CALMELS**, fille de noble Antoine de CALMELS, seigneur de la Donadie[2555] (la Donadive ?) et, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, d'Hélix de *BOLLANDE* (serait-elle une ROLLAND féminisé en ROLLANDE ?)
Ils eurent :

10.1 Jean Antoine de CAPRIOL, qui suit.

10.2 Jacques de CAPRIOL, sieur de Sieurac. Né le 22 août 1627[2556], il vivait en 1660, date du transport d'une rente, avec son frère Antoine, à leur frère Louis, sieur de Lasalle[2557].
Il eut de **Madeleine JADREICH** une fille naturelle **Marie de CAPRIOL**[2558].

10.3 Louis de CAPRIOL, seigneur de Lasalle, Mandoul, la Tour d'Aragon.
Né vers 1620, il mourut le 9 novembre 1693, âgé de 73 ans[2559].

10.4 Antoine de CAPRIOL, sieur de *Ladadie* (La Donadie ?) Né le 8 septembre 1633[2560].

10.5 Paul de CAPRIOL, seigneur de la Pomarède. Il fut émancipé en février 1651, il mourut le 12 juillet 1693[2561].

10.6 (?) Pierre de CAPRIOL, sieur de Caudebronde[2562]. Il n'est pas nommé parmi les maintenus nobles en 1669, peut-être était-il décédé.

[2553] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve ; Hippolyte de Barrau qui a publié la généalogie de la famille de Crespon n'indique pas cette union mais semble avoir omis un degré.
[2554] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2555] AD.Aude B 27
[2556] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2557] AD.Tarn E 151
[2558] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve,
[2559] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2560] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2561] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2562] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

10.7 Madeleine de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 3 février 1641**, Louis de NUPCES**, baron de Rouffiac, fils de Jean de NUPCES, baron de Rouffiac et d'Esther de PERRIN Laroque[2563]. Il mourut à Albi le 23 mars 1651, d'une chute de cheval[2564]. Leur fille, Marie de Nupces, épousa, par contrat du 6 août 1663, Georges Jules de La Roque-Bouillac, baron de Bar[2565].

X Jean Antoine de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Aragon.
Il épousa, par contrat du 27 octobre 1643, à Castres, **Anne de GENIBROUSSE**, fille de Nicolas de GENIBROUSSE, baron de Saint-Amans, Boisseson, Lédergues, et de Sara de CHALON ; il était assisté de son oncle paternel, Paul de Capriol, seigneur de Péchaudier, et de Louis de Nupces, seigneur et baron de Rouffiac, la mariée était dotée de 16.500 livres[2566].
Anne de Génobrousse, vivait, veuve, en 1685, au château d'Aragon, date d'une procuration à son fils Pierre Antoine de Capriol, de Malvignol qui demeurait également au château d'Aragon[2567].
Ils eurent :

11.1 Jean Etienne de CAPRIOL, qui suit.

11.2 Pierre Antoine de CAPRIOL, seigneur de Malvignol.Il fut baptisé le 24 avril 1646 au château de Malvignol[2568] et testa le 9 août 1716[2569].
Il avait épousé, par contrat du 12 septembre 1687, **Cécile de BOUTEILLES** de Laval, fille du sieur Jean de BOUTEILLES, sieur de Laval, et de Jeanne de FREZALS, résidant à Réquista, au diocèse de Rodez[2570].
Cécile de Bouteilles fut instituée héritière universelle par le testament de son mari du 9 août 1716, à charge de remettre cette héritage au frère du testateur, à son décès à elle.
Elle épousa en secondes noces, avant le 6 octobre 1721, Paul Gautier de Boisset, capitaine au régiment de Picardie, date à laquelle elle fut témoin de sa nièce Marie Anne Françoise de Capriol, lors de son contrat de mariage avec Jacques de Genibrousse[2571].
Pierre Antoine de Capriol n'eut pas de fille naturelle, comme le dit Maurice Vuillier, par erreur : Anne Renée de Capriol est la fille légitime de Bertrand de Capriol (Puéchassaut) et de Marie de Genton.

XI Jean Etienne de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Malvignol, Aragon, etc.
Né le 7 février 1645[2572], il fut sénéchal de Castres, et mourut avant le 6 octobre 1721, date du contrat de mariage de sa fille Marianne Françoise.

[2563] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.75
[2564] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.75
[2565] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.75
[2566] AD.Tarn E 151 ; le mariage eut lieu le même jour (RP. Castres)
[2567] AD.Tarn E 151
[2568] RP.Lautrec
[2569] AD.Tarn E 151
[2570] AD.Aude B 46
[2571] AD.Tarn 3 E 20
[2572] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

Il aurait épousé, en premières noces, par contrat du 21 janvier 1682, **Madeleine de NUPCES**, fille de Louis de NUPCES, baron de Rouffiac, et de Madeleine de CAPRIOL[2573].
Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 22 juin 1706, **Henriette de BASTIDE**, fille de Guillaume de BASTIDE, avocat au parlement de Toulouse, et de Marianne de BALAT(BAULAT?), elle mourut le 30 décembre 1714, âgée de 35 ans[2574].
Il avait épousé, en troisièmes noces, le 28 mai 1715, à Castres, **Anne de VARAGNE** et de Bélesta, fille de Charles de VARAGNE et de Marie de ROQUEFORT de Marquein de La Palu[2575], elle mourut le 13 septembre 1717, âgée de 27 ans[2576].
Enfant du 2ème lit :

Marianne Françoise de CAPRIOL. Née le 14 novembre 1708 (selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve), elle épousa, par contrat filiatif du 6 octobre 1721, au château de la Tour d'Aragon, à Lautrec, **Jacques de GENIBROUSSE** de Saint-Amans, fils aîné de Bernard de GENIBROUSSE, vicomte de Saint-Amans, Boisseson et Murat, baron de Lédergues et de Milhars, et de Marguerite de PERCIN de Montgaillard, épousée par contrat du 29 octobre 1689, la mariée était dotée de 30.000 livres[2577]. Marianne Françoise de Capriol vivait le 8 juillet 1739 et mourut dès 1740, date d'une reconnaissance féodale de son mari, veuf[2578]. Jacques de Genibrousse vivait à Lautrec le 1er mai 1743[2579]

II
Seigneurs de Puéchassaut

Cette branche a pour auteur Guillaume de Capriol fils de Jacques de CapriolL, coseigneur de Mandoul, et de Guilhemine d'Aure.

V Guillaume de CAPRIOL.
Il était étudiant à Toulouse en 1463, étudiant au collège de Foix à Toulouse en 1474, bachelier ès décrets dès 1479[2580], il fut juge et mourut dès 1490 date à laquelle son fils Jean était sous la tutelle de Guillaume de LAFON de Feneyrols[2581].
Il avait épousé **Guillelme d'OLIVE**, fille de feu Bernard d'OLIVE (mort dès 1472), professeur de droit à Toulouse, habitant Lautrec, et de Catherine NIVARD ; Guillelme d'Olive, était sœur de feu Amiel qui avait épousé Marie de Sarratz, laquelle donna son consentement au mariage de sa belle-sœur Guillelme[2582]. Elle vivait, veuve, en 1500[2583].

[2573] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2574] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, tant pour le mariage que pour la mort d'Henriette de Bastide.
[2575] RP. Castres
[2576] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2577] AD.Tarn E 320
[2578] AD.Tarn E 545
[2579] AD.Tarn E 217
[2580] AD.Tarn E 443 ; E 456 ; E 469
[2581] AD.Tarn E 504
[2582] AD.Tarn E 459

Ils eurent :

6.1 Jean de CAPRIOL qui suit.

6.2 Salvyne de CAPRIOL. Elle testa le 21 octobre 1570, faisant un legs à sa nièce Salvyne d'Aliés, instituant héritière universelle sa nièce Rose de Capriol, épouse de M. Me Jean Aliès[2584].
Elle avait épousa, en premières noces, le 12 juin 1518, **Robert de GOURDON**[2585].
Elle avait épousé en secondes noces, avant 1532, **Raymond d'ALIES**, licencié en droit, seigneur de Clarac, qui mourut avant le 21 octobre 1570, date à laquelle Salvyne de Capriol, veuve, par son testament, fit un legs à Salvyne d'Aliès, sa filleule et institua héritière universelle Rose de Capriol, sa nièce, femme de M. Me Jean Aliès[2586].

VI Jean de CAPRIOL, seigneur de Puéchassaut (le château de Puéchassaut est en Brousse, à 5 km de Lautrec).
Né vers 1488 (il n'est pas dit posthume, alors que son père mourut dès 1490), il testa le 1er avril 1570 faisant des legs à ses enfants Olivier, Jacques, Catherine, religieuse à La Salette, Isabelle, Jean, religieux profès à Saint-Pons de Thomières, Rose, femme de M. Me Jean Aliès, instituant héritier universel son fils aîné Gaspard, qui est marié et avait reçu la moitié de ses biens, il lui donna le château de *Castelens* en la vicomté de Lautrec[2587].
Il avait épousé, par contrat du 24 janvier 1523, **Antoinette de BRASSAC**, dotée de 700 livres, fille de Jean de BRASSAC, seigneur de *Bruso*[2588] (probablement Bruzau.)
Elle testa le 25 avril 1565[2589] et mourut probablement avant le 1er avril 1570 car elle n'est pas nommée dans le testament de son mari.
Ils eurent :

7.1 Gaspard de CAPRIOL, qui suit.

7.2 Jean de CAPRIOL, prieur de Puéchassaut.

7.3 et **7.4 Jacques et Olivier de CAPRIOL** vivaient le 1er avril 1570.

7.5 et 7.6 Françoise et Isabeau de CAPRIOL, vivaient le 1er avril 1570.

7.7 Rose de CAPRIOL. Elle épousa, peu après le 10 janvier 1552, M.Me Jean **ALIES**, docteur et avocat à la Cour, fils de Pierre ALIES et de Peyronne de SAINT-

---

2583 AD.Tarn E 467
2584 AD.HG 3 E 26223 Celeri, notaire.
2585 André Navelle, *op.cit.,* III, p.13 qui le nomme Robert Gordon
2586 AD.HG 3 E 2623 Celeri, Toulouse
2587 AD.HG 3 E 2623, Celeri, notaire de Toulouse.
2588 AD.Tarn E 498
2589 Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

AUREIL[2590] ; elle fut instituée héritière universelle par sa tante Salvyne de Capriol le 21 octobre 1570[2591].

7.8 Catherine de CAPRIOL. Etant religieuse à La Salvetat, elle vivait le 1er avril 1570.

Maurice Vuillier ajoute sans preuve, Georges de Capriol, ce qui est très douteux[2592].
Il aurait épousé Catherine de MELET.
Ils auraient eu :

A-Pierre de CAPRIOL, il fut procureur en la cour de parlement de Toulouse.

B-Marie de CAPRIOL. Elle épousa, le 7 juin 1598, Dominique d'ESTRAC, fille de feu Antoine d'ESTRAC et de Jacquette de Grailhet (probablement GRAULHET.)

VII Gaspard de CAPRIOL, seigneur de Puéchassaut, Saint-Hilaire.
Il mourut avant 1613 (infra).
Il avait épousé, par contrat du 17 janvier 1577, **Louise de MANEN**, fille de Louis de MANEN, seigneur de Saint-Hilaire, et d'Hélène de JANIN[2593], mariés par contrat du 1er janvier 1548[2594].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve) :

8.1 Pierre de CAPRIOL, qui suit.

8.2 Bertrand de CAPRIOL.

8.3 Marie de CAPRIOL, elle épousa (vers 1610) **Raymond de MOLINIER**[2595].

8.4 Eléonore de CAPRIOL.

8.5 Anne de CAPRIOL.

8.6 autre Marie de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 12 mai 1613, au château de Puéchassaut, **Raymond (de BELLISSEN) de MALVES**, seigneur de la Came[2596].

Il aurait eu aussi 2 enfants bâtards[2597] :

[2590] André Navelle, *op.cit.,* I, p.11, bans le 11 janvier 1552
[2591] AD.HG 3 E 2623 Celeri, notaire.
[2592] Maurice Vuillier, pour toutes les données le concernant ainsi que ses enfants, cela implique que Georges de Capriol soit mort avant le 1er avril 1570, il est étonnant que ses petits-enfants ne soient pas nommés dans le testament de leur présumé grand-père.
[2593] AD.Aude B 20
[2594] AD.Aude B 23
[2595] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2596] AD.Aude B 25
[2597] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

Jean de CAPRIOL, pendu en 1581.
Catherine de CAPRIOL. Elle épousa Raymond MARY de Lamartinie.

VIII Pierre de CAPRIOL, seigneur de Puéchassaut, Saint-Hilaire.
Né vers 1580, il testa le 24 septembre 1647 et mourut le 26 décembre 1654[2598].
En 1613 il avait vendu au ministre protestant Ambroise Bodier, de Roquecourbe, ses droits sur une terre à Saint-Germier, pour la somme de 280 livres[2599], en 1635 il avait reconnu les terres de Puéchassaut et de Saint-Hilaire[2600].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 21 février 1605, **Catherine de NOGARET**, fille de Claude de NOGARET, seigneur de Trélans et d'Antoinette de MURAT de Lestang[2601].
Il avait épousé, en secondes noces, le 18 mai 1632, **Delphine de SOUBIRAN**, veuve d'Antoine de PENNE, seigneur de La Ferrandie[2602], elle était la belle-mère de son beau-fils.
Il eut de sa première union :

9.1 Pierre de CAPRIOL, seigneur de Saint-Hilaire.
Il épousa **Louise de PENNE** de La Ferrandie, fille d'Antoine de PENNE, seigneur de La Ferrandie et de Delphine de SOUBIRAN, et mourut sans postérité.

9.2 Bertrand de CAPRIOL, qui suit.

IX Bertrand de CAPRIOL, seigneur de Saint-Hilaire, Puéchassaut, Villebousquet(?)
Il fut maintenu noble, en 1669, avec son frère Pierre[2603], il mourut le 26 août 1698[2604].
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1655, **Marie de GENTON**, dotée de 7.000 livres, fille de noble François de GENTON, seigneur de Villefranche d'Albigeois, et de Catherine de MONESTIER[2605], elle mourut en 1679[2606].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, sans fournir les preuves pour Gaspard, Catherine et Germaine) :

10.1 Pierre de CAPRIOL, seigneur de Saint-Hilaire.
Il mourut, le 21 décembre 1714, sans postérité[2607].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 15 novembre 1693, **Isabeau BARBARA**, fille de Mathieu BARBARA, conseiller du Roi et juge criminel en la comté de Castres, et de Marguerite de FOURNIALS[2608], née le 19 octobre 1669[2609].

[2598] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2599] AD.Tarn H 581
[2600] AD.Tarn E 153
[2601] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve ; voir *Famille de Soubiran,* par Jacques de Roquemaurel, qui explique ces mariages.
[2602] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Soubiran,* produisant les preuves.
[2603] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2604] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2605] AD.Aude B 41
[2606] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2607] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

10.2 très probablement Gaspard de CAPRIOL, qui suit.

10.3 ?Catherine de CAPRIOL, née le 13 septembre 1664[2610].

10.4 Anne Renée de CAPRIOL. Elle mourut le 9 juillet 1716 ; elle avait épousé, par contrat filiatif du 28 septembre 1689, **François d'IMBERT** d'Ayguesvives, fils de Bernard d'IMBERT, sieur d'Ayguesvives, conseiller du Roi, maire perpétuel de Briatexte, et de Gabrielle de LAVEDAN[2611].

10.5 ?Germaine de CAPRIOL. Elle épousa, en 1699, Michel de *SANSOUN* (SANSON ou de SANSOU)[2612].

X très probablement Gaspard de CAPRIOL, seigneur Puéchassaut, et de Saint-Hilaire (pour expliquer la transmission de Puéchassaut.).
Né le 7 mars 1672, il testa le 13 mars 1700[2613] et mourut avant le 3 février 1720, date du contrat de mariage de son fils François.
Il avait épousé, par contrat du 15 octobre 1696, **Marie de LAVAYSSE**, fille de feu Philippe de LAVAYSSE et de Judith de DONADIEU de Pélissier du Grès[2614], elle vivait le 3 février 1720 date du contrat de mariage de son fils François.
Ils eurent un fils unique :

XII François de CAPRIOL, seigneur de Puéchassaut et de Saint-Hilaire.
Né le 15 janvier 1698[2615], il testa le 10 janvier 1757 et mourut le 26 janvier 1789 (âgé de 91 ans.)
Il avait épousé, par contrat filiatif du 3 février 1720, **Antoinette de LANDES** d'Aussac de Saint-Palais, dotée de 40.000 livres, fille de Joseph de LANDES, seigneur d'Aussac et de Saint-Palais (le nom d'usage est SAINT-PALAIS) et défunte Victoire de NARBONNE[2616].
Ils eurent 12 enfants, dont Pierre Gaspard de Capriol, qui continua la lignée, la suite de cette généalogie a été écrite par Maurice Vuillier.

III
Seigneurs de Payra

Cette branche a pour auteur Odet de Capriol, fils de Pierre de Capriol, seigneur de Mandoul et d'Antoinette de Caraman (ce qui est indiqué par Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 454.).

[2608] AD.Aude B 46
[2609] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2610] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2611] AD.Aude B 46
[2612] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2613] Maurice Vuillier
[2614] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2615] Chaix d'Est-Ange, *op.cit.*
[2616] AD.Aude B 54

VIII Odet de CAPRIOL, seigneur de La Salle, Payra (Aude.).
En 1613, il nomma un procureur pour recueillir l'hérédité de Marguerite de Caraman, nièce et héritière de François de Caraman, prieur seigneur de Marcoule[2617]. Il mourut avant le 21 octobre 1645 date du contrat de mariage de sa fille Madeleine avec François d'Hébrail.
Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1592, à Castres, **Sarah de MARION**, fille et héritière de Jacques de MARION, seigneur de Payra, Saint-Paulet, Campans, La Plagnole, Saint-Michel de Lanès, et d'Elisabeth ou Jeanne (Elisabeth selon le contrat de mariage de Jeanne selon Villain) de VERNIOLLES, le mariage fut solennisé en l'église réformée[2618] ; Sarah de Marion mourut avant le 4 février 1650, date du contrat de mariage de son fils Gabriel.
Ils eurent :

9.1 Gabriel de CAPRIOL, qui suit.

9.2 Jacques de CAPRIOL, seigneur de Saint-Victor, il vivait le 4 février 1650.

9.3 Philippe de CAPRIOL, seigneur de Raban, il vivait le 4 février 1650.

9.4 Jean de CAPRIOL[2619].

9.5 Madeleine de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 21 octobre 1645, noble **François HEBRAIL**, seigneur de Lanail (?), fils de Jean HEBRAIL, seigneur de Canast, et de Diane de MONSTRON, la mariée fut assistée de ses frères Gabriel de Capriol, seigneur de Payra, Jacques de Capriol, seigneur de Saint-Victor, et Philippe de Capriol, seigneur de Raban, elle reçut 2 pièces de terre en paiement de la somme de 1.500 livres[2620].

IX Gabriel de CAPRIOL, seigneur de Payra, Saint-Victor, Saint-Paulet.
Né vers 1605[2621], il mourut avant le 21 août 1681, date du contrat de mariage de son fils François.
Il avait épousé, par contrat du 4 février 1650, en la métairie de la Chevalinière, **Gloriande d'AUBERJON**, dotée de 3.000 livres, fille de noble Jean François d'AUBERJON, seigneur de la Chevalinière, et de Françoise de MARION[2622], elle testa le 30 décembre 1685 faisant un legs de 1.700 livres à sa fille Marie, lorsqu'elle aura 25 ans, instituant héritier universel son fils François de Capriol[2623].
Ils eurent :

[2617] AD.HG 3 E 958 A. Bessier, notaire, Toulouse
[2618] AD.Aude B 23
[2619] Jules Villain, *op.cit.*
[2620] AD.Aude B 1993
[2621] Ce n'est pas lui mais un homonyme, fils d'un Pierre de Capriol, seigneur de *Peresigne,* qui fut émancipé le 27 mai 1623.
[2622] AD.Aude B 1995
[2623] AD.Aude

10.1 Jacques de CAPRIOL, écuyer, seigneur de Peyrens.
Il fut capitaine au régiment de Bourbonnais et mourut le 18 mai 1677 ; son testament fut ouvert le 27 mars 1678, à Peyrens, il léguait 1.000 livres à sa mère Gloriande d'Auberjon, 200 livres à sa sœur Jeanne lorsqu'elle se mariera ou se fera religieuse, 100 livres à sa sœur Marie, lorsqu'elle se fera religieuse ou se mariera, 100 écus à Jeanne d'Auberjon, pour les bons et agréables services reçus, lorsqu'elle se mariera, à condition de porter le deuil 6 mois, il instituait héritier universel son frère François, lui substituant ses enfants auxquels il substitue ceux de Jeanne puis ceux de Marie[2624].

10.2 François de CAPRIOL, qui suit.

10.3 Jeanne de CAPRIOL, vivait le 8 mai 1677, elle mourut avant le 30 décembre 1685.

10.4 Marie de CAPRIOL, née après 1660, car elle était âgée de moins de 25 ans le 30 décembre 1685[2625].

X François de CAPRIOL, seigneur de Payra, Saint-Victor, Saint-Paulet.
Il épousa, par contrat du 21 août 1681, **Marguerite de GOULARD**, dotée de 6.200 livres, fille de noble Jean de GOULARD, seigneur de Saint-Volusien, Besset(?), coseigneur de Varilhes, et de feue Marie de LACOSTE[2626]
Ils eurent un fils unique :

XI Barthélemy de CAPRIOL, seigneur de Payra, Saint-Victor
Il testa le 19 avril 1733, au château de Payra, nommant ses 9 enfants et de Françoise de Montfaucon[2627].
Il avait épousé, en premières noces, ou fut fiancé, par contrat du 9 septembre 1697, au château d'Aragon, **Madeleine d'YVERSEN**, fille de noble Charles d'YVERSEN et d'Antoinette de NUPCES, de la ville de Gaillac[2628]. La date du mariage de Marc Antoine de Capriol indique qu'il est très probablement issu de la seconde union.
Il épousa (en secondes noces, si le premier mariage fut célébré), par contrat du 10 (alias 20) février 1711, au château de Festes, **Françoise de MONTFAUCON**, fille de François de MONTFAUCON, seigneur de Festes, et de Claire de NOS de Montauriol[2629].
Ils eurent 9 enfants, dont Marc Antoine de CAPRIOL qui épousa, par contrat du 2 décembre 1758, Anne de BEON de Cazaux d'Honous, et continua la lignée, la suite est donnée par Jules Villain.qui indique ce mariage.

[2624] AD.Aude B 2007
[2625] Maurice Vuillier produisant AD. Aude sans n°.
[2626] Maurice Vuillier se référant à AD.Aude, sans précision ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 455.
[2627] Maurice Vuillier produisant AD. Aude sans n°.
[2628] Maurice Vuillier se référant à AD.Aude, sans précision.
[2629] Maurice Vuillier se référant à AD.Aude, sans précision ; Jules Villain, *op.cit,* I, p. 455, Nabières, notaire à Alet..

IV
Seigneurs de Cuq

Cette branche a pour auteur Bégon de Capriol, fils d'Izarn de Capriol, seigneur de Mandoul, et de Jeanne de Galand.
Sauf s'il y eut deux Bégon successifs il faut revoir toute la chronologie indiquée par Maurice Vuillier, souvent sans preuve.

IV Bégon de CAPRIOL, coseigneur de Cuq (à 7 km au sud de Lautrec), bourgeois de Castres.
Cité en 1436 comme bourgeois de Castres, coseigneur de Cuq[2630], il mourut dès 1460 (et probablement dès 1459), ses fils Jean et Bec (Bégon) de Capriol rendirent hommage en 1460[2631]. Des hommages dans la période 1459-1464 font apparaître ses deux fils Jean de Capriol, coseigneur de Cuq et Bégon de Capriol, bachelier ès droits puis licenciés ès droits, coseigneur de Cuq[2632].
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Jean de CAPRIOL, qui suit.

5.2 Bégon de CAPRIOL. Bachelier ès droits dès 1460, puis licencié ès droits, il rendit hommage en 1460, et vivait en 1502 à Castres date d'une transaction avec les consuls de Cuq[2633].

5.3 Antoine de CAPRIOL. Bachelier ès droits, religieux de Saint-Benoît de Castres, prieur de Soual, avec ces qualifications, il était étudiant à Montpellier en 1449[2634], il était en 1503 recteur des églises de Saint-Saturnin de *Gamonebre* et de Saint-Etienne de Cuq, et représenta, à cette date, Jacques de Capriol, seigneur de Cuq, pour des lausimes[2635].
Un Antoine de Capriol, docteur ès décrets, est indiqué par André Navelle, à ce degré sans cependant le rattacher formellement[2636]. Il fut prêtre et recteur de Cuq, tuteur des enfants de sa nièce Marguerite de Capriol le 6 mai 1527[2637], le 26 novembre 1540, il était protonotaire, recteur de Cuq[2638], cela nous paraît anachronique il aurait vécu centenaire, nous pensons qu'il y eut deux Antoine, oncle et neveu.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve :

[2630] AD.Tarn E 393
[2631] AD.Tarn E 408 et E 409
[2632] AD.Tarn E 401-423
[2633] AD.Tarn E 460
[2634] AD.Tarn E 428
[2635] AD.Tarn E 467
[2636] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 12.
[2637] AD.HG 3 E 2498 Celeri
[2638] André Navelle, *op.cit.,* II, 12 se référant à AD.HG B 34

Catherine de CAPRIOL, qui aurait épousé N…GACH.

Gaillarde de CAPRIOL, qui aurait épousé Antoine de BRINGUIER, seigneur de Saint-Loup..

V Jean de CAPRIOL, seigneur de Cuq, coseigneur de Mandoul, bourgeois de Castres.
Le 11 juillet 1465, il établit un bail à nouveau fief, son fils Antoine de Capriol, docteur ès décrets, était présent[2639].
Il rendit hommage le 26 septembre 1476 pour Cuq[2640], le 3 septembre 1487 il était en procès contre Odet Albert, seigneur de Rouquairols, pour le paiement d'une rente[2641]. Jean de Capriol, seigneur de Cuq, fils de Bégon, fut cité, vivant, en 1493[2642]. Jean de Capriol, seigneur de Cuq, passa une transaction, en 1500, avec Guillaume de Capriol fils et héritier de Jacques de Capriol[2643].
Il avait épousé, en 1468, **Béatrix de SOUBIRAN**, dite par erreur fille de Guillaume de SOUBIRAN, vicomte de Paulin, Arifat[2644]. En réalité Béatrix de Soubiran, fille de Guillaume de Soubiran, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat, épousa par contrat du 9 novembre 1490, Jean de Bonfontan qui épousa ensuite Catherine de Saunhac de Belcastel[2645], Par ailleurs la date de mariage de 1468 est difficilement compatible avec un second mariage de Béatrix de Soubiran en 1490, d'où plusieurs enfants.
Jean de Capriol et Béatrix de Soubiran (autre que l'épouse de Jean de Bonfontan) eurent :

6.1 Jacques de CAPRIOL, qui suit.

6.2 peut-être Philippe de CAPRIOL, bachelier en droit. André Navelle le situe à ce degré sans le rattacher, ce que fait Maurice Vuillier, sans preuve.

6.3 peut-être Antoine de CAPRIOL, cité au second paragraphe d'Antoine (5.3), qui fut le tuteur des enfants des enfants de Marguerite de Villeneuve qui épousa Guillaume de Villeneuve.

Maurice Vuillier ajoute Béatrix de *Capriol* qui épousa par contrat du 6 décembre 1486 Rigaud de Vernon, coseigneur de Rouairoux, alors qu'il s'agit de **Béatrix de Cabrol.**

Maurice Vuillier ajoute Louis de Capriol, auteur de la branche des seigneurs de Bosquillon, coseigneurs de Serviès. Les preuves ne sont pas fournies et cela paraît anachronique.

VI Jacques de CAPRIOL, seigneur de Cuq, Fontgaudran(?),

[2639] André Navelle, *op.cit.,* III, p.12 se référant à AD.HG Gagnadre 4118
[2640] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2641] André Navelle, *op.cit.,* III, p.12 se référant à AD.HG B 7
[2642] Philippe Zalmen-ben-Nathan, *La vicomté de Lautrec, au Moyen Âge,* tableau p. 221.
[2643] AD. Tarn E 467
[2644] Maurive Vuillier sans fournir la preuve, notamment de l'ascendance de Béatrix. Ceci est inexact car Jean de Capriol vivait en 1493 et en 1500.
[2645] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban &d'Auch et du pays de Foix,* tome IV, p. 1778.

Il est dit par Maurice Vuillier, né vers 1475, sans en fournir la justification. Fils et héritier universel de Jean de Capriol, il rendit hommage en 1505[2646], dénombra Cuq le 13 janvier 1509[2647]. Le 13 avril 1524 il était en procès contre Alexis Dupuy, seigneur de Montcuquet[2648].
Il mourut avant le 11 septembre 1531 date d'un procès d'Odet de Foix contre François de Capriol , seigneur de Cuq, fils et héritier de feu Jacques lui-même fils de feu Jean ; la Cour maintint ledit Capriol en droit et possession de faire exercer par ses officiers de Cuq la juridiction de basse justice jusqu'à 60 sols 1 denier, il peut se dire seigneur propriétaire du donjon, château, forteresse ancienne du lieu, peut y tenir château en forme de forteresse, elle lui reconnut seigneurie directe et droits de censive[2649].
Il avait épousé, (vers 1500, selon Maurice Vuillier, sans justification), **Hélix de FONTAINES**, dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de Bertrand de Fontaines, seigneur de Belflou, Labarthe, et d'Isabelle de Padiès[2650].
Ils eurent :

7.1 François de CAPRIOL, qui suit.

7.2 Marguerite de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 16 septembre *1520*[2651], Guillaume de VILLENEUVE, coseigneur de la Croisille, Maurens et Cadoul, fils de Michel de VILLENEUVE, coseigneur de la Croisille, Maurens et de Marguerite d'AURE ; Guillaume de Villeneuve testa, une première fois, le 27 juillet 1527, nommant Adhémar de Capriol, tuteur de ses enfants[2652], il testa une seconde fois le 17 octobre 1558[2653]. André Navelle la situe, par erreur, au degré précédent, alors que l'acte qu'il cite la situe bien à ce degré.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve :
Catherine de Capriol qui aurait épousé, par contrat du 28 mai 1516, Antoine de Soubiran, vicomte de Paulin, seigneur d'Arifat, fils de Jean Antoine de Soubiran, seigneur d'Arifat, et de Catherine Azémar[2654].

VII François de CAPRIOL, seigneur de Cuq et de Gibrondes.
Né (vers 1505), il fut tué le 1er mai 1578[2655]. Le 3 mars 1565 son fils Jacques de Capriol, seigneur de Castaing, et lui, avaient donnèrent une procuration pour le procès au Grand Conseil contre Antoine Azémar époux d'Anne de Saint-Maurice[2656].

[2646] AD.Tarn E 506
[2647] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2648] André Navelle, *op.cit.,* II, p.12 se référant à AD.HG B 2023
[2649] André Navelle, *op.cit.,* II, p.12 se référant à AD.HG B 24
[2650] Hélix de Fontaines ne figure pas dans la généalogie de cette famille écrite par André Navelle. Par ailleurs on ne trouve aucune indication relative à cette prétendue ascendance.
[2651] Date douteuse indiquée par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, mais le mariage est prouvé.
[2652] AD.HG 3 E 2498 Celeri
[2653] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2654] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve
[2655] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2656] André Navelle, *op.cit.,* III, p.12, se référant à AD.HG Dujarric 4497

Il avait épousé, par contrat du 15 janvier 1533, **Béatrix de SAINT-MAURICE**, fille de Raymond de SAINT-MAURICE et de Françoise de GOZON, sa seconde épouse[2657].
Ils eurent :

8.1 Jacques de CAPRIOL, qui suit.

8.2 Anne de CAPRIOL. Religieuse au couvent de Saint-Sernin, elle vivait le 5 juin 1582, nommée dans un acte avec Jeanne de Genibrousse, femme de Jacques de Capriol, seigneur de Cuq, son frère, ils sont tous deux enfants de François de Capriol[2658].

Maurice Vuillier ajoute sans preuve de son ascendance :
Béatrix de Capriol. Elle épousa, par contrat du 6 mai 1583, Achille de Vignes, seigneur de Montesquieu, fils de feu Arnaud de Vignes, seigneur de Montesquieu, capitoul, et de Françoise de Palays, elle était assistée d'Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon[2659].
Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, avait une soeur Béatrix qui épousa Nicolas de Peytes (qui vivait en 1583) , elle pourrait être une sœur homonyme.

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, Marguerite de Capriol, ce qui paraît inexact Elle fit donation de tous ses biens, le 8 avril 1590, à Jean de Soubiran, seigneur de Garceval, (son) neveu et filleul, fils d'Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat[2660] (Adhémar de Soubiran avait épousé Delphine d'Aure, d'où Jean qui épousa, en 1597, Louise de Châteauverdun ; Jean de Soubiran ne paraît pas être le neveu de Marguerite de Capriol, et Jean Charles de Soubiran qui épousa, en 1597, Isabeau de Capriol de Bosquillon, fille d'Alexandre qui donc n'était pas en 1590 neveu de Marguerite de Capriol), pour que Jean de Soubiran fils d'Adhémar soit neveu de Marguerite de Capriol, donatrice, il faudrait qu'il soit ou le fils de Françoise (infra), prétendue sœur de Marguerite, ce qui ne paraît pas être le cas (mais le nom du mari de celle-ci est douteux) ou qu'il y ait une autre parenté qui n'apparaît pas dans les textes.

Maurice Vuillier ajoute sans en fournir la preuve, Françoise de Capriol. Elle aurait épousé, vers 1590, Jean de Soubiran, fils d'Antoine de Soubiran, coseigneur de Brassac et d'Anne (Jeanne) de Rigaud, celà n'explique pas la donation sa prétendue sœur Marguerite.

VIII Jacques de CAPRIOL, seigneur de Cuq, Castaing.
Protestant, il mourut avant le 27 avril 1600, date d'une donation de sa femme à leur fils Jean de Capriol, sur l'héritage de feu Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, son père et de Françoise de Lescure, sa mère[2661].

[2657] André Navelle, *op.cit.,* III, p.12 ; IX, p.258
[2658] AD.HG Reg. Ins 1 A
[2659] AD.HG Reg. Ins 1 A
[2660] AD.Aude B 23
[2661] AD.Aude B 23

Il avait épousé, par contrat du 3 novembre 1579, **Jeanne de GENIBROUSSE** de Saint-Amans, dotée de 1.666 écus 1/3 (5.000 livres), fille de Sébastien de GENIBROUSSE, seigneur de Saint-Amans, son père et de Françoise de LESCURE[2662]. Elle vivait, veuve, le 23 juillet 1609, date du contrat de mariage de son fils Jean de Capriol avec Marguerite de Maurel.
Ils eurent :

IX Jean de CAPRIOL de Saint-Maurice, seigneur de Cuq, La Roque d'Azac (?), Saint-André, Castaing. Le 27 avril 1600 il avait pour curateur Nicolas de Durfort, seigneur de Rouzine[2663], il dénombra le 28 décembre 1600 et mourut en 1664 (voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 23 juillet 1609, **Marguerite de MAUREL**, dotée de 15.000 livres, fille de noble Pierre de MAUREL, seigneur d'Aragon, Raissac, Roquefère, et de feue Catherine de FRANC[2664].
Ils eurent :

10.1 Jean Jacques de CAPRIOL, qui suit.

10.2 peut-être Madeleine de CAPRIOL de Saint-Maurice. Elle épousa, par contrat du 15 août 1632, **Guillaume de PASSEMA**R, seigneur de Cantalause et d'Alban[2665], fils de Guillaume de PASSEMAR, seigneur de Cantalause et d'Olympe du VERNET[2666].
Guillaume de Passemar testa le 9 décembre 1653[2667] et mourut avant le 4 mai 1668, date d'un accord transactionnel, au château de Cuq d'Albigeois, entre Diane de Roquefort, veuve en 1660, sans enfant de Jean Jacques de Capriol, seigneur de Saint-Maurice, et sa belle-sœur Madeleine de Capriol, veuve de Guillaume de Passemar, seigneur de Cantalause, sur les héritages des parents et grands-parents de Jean Jacques et Madeleine de Capriol : Jean de Capriol, seigneur de Cuq, mort en 1664 et Marguerite de Maurel, Jacques de Capriol, seigneur de Cuq et Jeanne de Genibrousse, ceux-ci mariés par contrat 3 novembre 1579[2668].

10.3 Renée de CAPRIOL. Elle épousa, par contrat du 4 février 1646, au château de Cuq, dotée de 8.000 livres, noble **Jean d'ALBOUY**, seigneur des Casses, fils de feu Jean Guillaume d'ALBOUY, seigneur de Monget, et de feue Jeanne de SICARD et de SEVERAC[2669]. Jean d'Albouy vivait le 10 février 1681, date d'un accord avec son gendre François de Durfort, seigneur de Rouzine, époux de sa fille Marquise, cet

[2662] AD.Aude B 20
[2663] AD.Aude B 23
[2664] AD.Aude B 26
[2665] AD.Aude B 27
[2666] Marquis d'Aubais, n°945, Castres
[2667] Marquis d'Aubais, n°945, Castres
[2668] AD.Aude II E 101
[2669] AD.Aude B 1993

accord rappelait les aïeux de Marquise d'Albouy, feus Jean François de Capriol, seigneur de Cuq et Marguerite de Maurel[2670].

X Jean Jacques de CAPRIOL de Saint-Maurice, seigneur de Saint-André, Cuq.
Né en 1614, il mourut en 1660, avant son père, sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 6 février 1641, **Diane de ROQUEFORT**, dotée de 12.000 livres, fille de Jean Sébastien de ROQUEFORT, seigneur de Marquein, et d'Antoinette de LEVEZOU de VEZINS[2671]. Elle vivait le 4 mai 1668 date de l'accord avec sa belle-sœur Madeleine de Capriol.

V
Seigneurs de Bosquillon, coseigneurs de Serviès

Serviès, à 5 kms de Cuq
Cette branche n'est pas rattachée, contrairement à ce qu'a écrit Maurice Vuillier, les premiers degrés sont indiqués par André Navelle.

I Louis de CAPRIOL, seigneur de Bosquillon (peut-être Bousquillon), coseigneur de Serviès (à 5 km de Cuq.). Le 13 août 1541, avec Béatrice de Saint-Maurice, il était en procès contre le curateur d'Anne de Saint-Maurice[2672]. Le 30 mai 1545 il était en procès contre Jeanne et Hélène Vidal, coseigneuresses de Serviès, il fut condamné à payer 100 sols d'amende au Roi et 10 livres de dommages et intérêts aux Vidal[2673]. Il fut cité le 3 octobre 1548 coseigneur de Serviès et de Bousquillon[2674].
Il avait épousé, (vers 1524 ?), **Irlande VIDAL**, fille de feu Joffre VIDAL, seigneur de Serviès, et d'Irlande de LAFON de Feneyrols[2675].
La descendance de Louis de Capriol varie selon les auteurs, André Navelle le dit père d'Alexandre et de Béatrix qui épousa Nicolas de Peytes de Montcabrier, le contrat de mariage d'Alexandre de Capriol, en 1577, dit qu'Alexandre était fils de Louis. Maurice Vuillier dit, sans fournir la preuve, que Louis de Capriol eut un fils Pierre de Capriol qui épousa Claire de Ligonnier et continua la lignée. Nous adoptons la généalogie indiquée par André Navelle et par les actes
Ils eurent :

2.1 Alexandre de CAPRIOL, qui suit.

2.2 Béatrix de CAPRIOL. Elle épousa, (vers 1570 ?), **Nicolas de PEYTES**, seigneur de Montcabrier, fils de François de PEYTES, seigneur de Montcabrier, et de Béatrix de BONVILLARS, il était veuf de N…de PAGESE de Saint-Lieux. La généalogie

[2670] Maurice Vuillier, se référant à AD.G…, la précision manque
[2671] AD.Aude B 37
[2672] André Navelle, *op.cit.,* III, 12 se référant à AD.HG B 41
[2673] André Navelle, *op.cit.,* III, 12 se référant à AD.HG B 38
[2674] AD.HG B 41
[2675] Cette union apparaît dans un procès le 16 décembre 1618 relatif à la succession de Joffre Vidal et d'Irlande de Feneyrols, André Navelle, *op.cit.,* X, p.221, se référant à AD.HG 3 E 963, Bessier, notaire

Peytes établie par Jules Villain n'indique pas l'ascendance de Béatrix de Capriol mais le contrat de mariage de Jean de Peytes, fils de Nicolas de Peytes et de Béatrix de Capriol, du 14 avril 1599 mentionne Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, coseigneur de Serviès, oncle du marié[2676], prouvant qu'Alexandre et Béatrix de Capriol étaient frère et sœur.

II Alexandre de CAPRIOL, seigneur de Bosquillon, coseigneur de Sours.
Il testa en septembre 1616[2677], et mourut avant le 16 mars 1619 date du contrat de mariage de son fils Jean avec Anne de Noé.
Il avait épousé par, contrat du 12 janvier 1577, **Anne de COMMINGES**, fille d'Antoine Roger de COMMINGES, coseigneur de Serviès, et de Françoise de SAMAN, ce contrat indique que Raymond de Comminges était seigneur de Serviès par son mariage avec Jeanne Vidal, dame de Serviès, fille de Joffre Vidal, seigneur de Serviès et de Quint et d'Irlande de Lafon de Feneyrols[2678].
Ils eurent (André Navelle indique Jean, Hector et Isabeau, épouse de Timoléon d'Anticamareta) :

3.1 Jean de CAPRIOL, qui suit.

3.2 Hector de CAPRIOL, seigneur de Gaujac. Né en 1590, il fut témoin de son frère Jean lors de son contrat de mariage du 16 mars 1619.

3.3 probablement Charles de CAPRIOL, sieur de Bosquillon et de Gaujac, premier consul de Cuq-Toulza.
Le 24 août 1643, il fit donation de tous ses biens à Hector de Gélas dit de Voisins, marquis de Léberon et Ambres, lieutenant général du Roi en Languedoc, pour son entretien et subvenir à ses besoins[2679]. Il mourut le 11 novembre 1673 à Arifat[2680].

3.4 Isabeau de CAPRIOL. Nommée avec son père elle épousa, par contrat du 14 décembre 1597, Jean **Charles de SOUBIRAN**, seigneur d'Arifat, fils d'Adhémar de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat, et de Delphine d'AURE de la Mothe[2681]. Elle testa, veuve, le 29 mars 1646, nommant ses enfants Philippe et Françoise de Soubiran[2682]. Le 11 novembre 1640, son autre fils Alexandre de Soubiran, épousa Claire de Franc, présent Charles de Capriol, seigneur de Laval[2683].

3.5 (autre Isabeau?, la date de mariage tardive suggère qu'elle pourrait être la veuve de Jean Charles de Soubiran) **Isabeau de CAPRIOL**. Elle épousa, par contrat du 3

[2676] AD.HG Reg. Ins 8
[2677] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2678] AD.HG 3 E 2553
[2679] AD.Aude B 1993
[2680] RP. Arifat
[2681]Maurice Vuillier se référant à une Généalogie Soubiran (*Généalogie 1775.)*
[2682] AD.Aude B 38
[2683] AD.Aude B 37

janvier 1613, **Timoléon d'ANTICAMARETA**, seigneur de Peyre, fils de Pierre d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve et de Namairie (probablement La Mairie à 9 kms de Cuq-Toulza), et de Jeanne de LORT de Sérignan, la mariée était dotée de 13.000 livres[2684].

3.6 Françoise de CAPRIOL, coseigneuresse de Cuq. Elle épousa, par contrat filiatif du 7 mars 1633 (mariage très tardif), noble **Marc Antoine du PUY**, seigneur de la Pomarède, fils de Pierre du PUY, seigneur de Sabanac, et de Suzanne de BONVILLARS[2685].

3.7 Anne de CAPRIOL. Le 13 juillet 1620, avec sa sœur Françoise de Capriol, elle fit assigner devant la Cour de sénéchal de Carcassonne, Jean de Capriol, seigneur de Bosquillon et de Cuq-Toulza, leur frère et héritier de feu Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, pour donner 13.000 livres à chacune, léguées par leur père par testament, ledit Capriol a été condamné à payer, et voulant éviter un procès ils se mettent d'accord pour réduire la somme à 2.000 livres[2686].

III Jean de CAPRIOL, seigneur de Bosquillon, Cuq Toulza, coseigneur de Serviès.
Né en 1585, il mourut vers 1625 (avant le 25 août 1626, date à laquelle Anne de Noé fut dite sa veuve[2687]), sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 16 mars 1619, nommant ses parents, **Anne de NOE**, fille d'Urbain de NOE, seigneur et baron de Noé, etc.,[2688], et de Marie de MAULEON[2689]. Ce n'est pas elle qui testa le 19 juillet 1643, comme le dit Maurice Vuillier, mais son père.

VI
Rameau non rattaché

Georges de CAPRIOL, seigneur de La Barrière. Il figure en 1531 parmi les tenanciers de Lautrec[2690].
Il avait épousé, vers 1510, **Françoise de VILLESPASSANS,** fille d'Antoine de VILLESPASSANS, seigneur de la Boulbène, coseigneur de Saint-Amans et de Catherine de SAINT-JEAN. Les données sur sa famille viennent de Maurice Vuillier, les preuves ne sont pas fournies sauf les mariages de Gasparde (qui n'est pas prouvée être sa fille, on trouve par ailleurs un Gaspard de Capriol qui pourrait être de la descendance de Georges.)
Ils auraient eu, selon Maurice Vuillier, sans fournie les preuves :

A-**Antoine de CAPRIOL**, seigneur de La Barrière.

[2684] AD.HG Reg. Ins 17
[2685] AD.HG Reg. Ins 25
[2686] AD.Aude
[2687] AD.HG 3 E 16691 Noé.
[2688] AD.HG Reg. Ins 21
[2689] Selon le testament d'Urbain de Noé du 19 juillet 1643 (AM ? Toulouse II 163.)
[2690] AD.Tarn G 795

Il aurait testé le 26 juin 1568.
Il aurait épousé **Anne de MONTFAUCON**
Il serait mort sans postérité, or le 4 septembre 1599, Gaspard de Capriol, seigneur de Lagarde (La Gardie ?) qui pourrait être son petit-fils, lui ou son neveu Paul de Saint-Laurent, épousa par contrat, Catherine de Bedos, fille de noble Pierre de Bedos, écuyer, seigneur de Cambies[2691]. Paul de Saint-Laurent est à rapprocher du mari de Balthazare ; le contrat de mariage de Gaspard de Capriol et Paul de Saint-Laurent, son neveu, et Catherine de Bedos, n'est pas clair.)

B-**Gasparde de CAPRIOL**.
Elle mourut sans postérité.
Elle avait épousé, en premières noces, noble **Antoine de MOLIN**, coseigneur de la Gardie, tel que cela apparaît dans son second contrat de mariage.
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 23 décembre 1577, noble *Malezun* (Michel ? prénom incertain vu l'acte mais le patronyme est certain) **de GRAS**[2692].

C-**Anne de CAPRIOL**. Elle aurait épousé **Pierre de LANDELLE**[2693].

D-**Balthazare de CAPRIOL**. Elle épousa, par contrat du 28 mai 1569, **Sébastien de SAINT-LAURENT**, seigneur de Cambounet[2694] (cette date de mariage tardive fait douter de l'ascendance de Balthazare qui serait plus probablement petite-fille d'Antoine

VII
Personnes isolées

En plus de celles citées dans le texte qui précède ce chapitre.

26 décembre 1579 (L'Isle-Jourdain) noble Brenguier CAPRIOL de Lisle[2695], probablement d'une autre famille.

27 mai et 1er août 1623, Emancipation de Gabriel de CAPRIOL, seigneur de Saint-Marcel (écrit Saint-Martel et Saint-Mausel) fils de Pierre de CAPRIOL, seigneur de Pereseque alias Pierresigne[2696]

1666 (Caraman) noble David de CABRIOL (CABROL ? CAPRIOL ?), seigneur de Mascarville[2697]
1670 noble David de CAPRIOL, seigneur de Mascarville[2698]
1672 noble David de CABRIOL, seigneur de Mascarville[2699]

[2691] AD. Aude B 23.
[2692] AD. Aude B 20.
[2693] La preuve correspondante n'est pas fournie.
[2694] La preuve correspondante n'est pas fournie.
[2695] AD. Gers 3 E 6388
[2696] AD.HG Reg. Ins 22
[2697] AD.HG 3 E 17157
[2698] AD.HG 3 E 17159

Les actes font apparaître parfois des CABROL à la place de CAPRIOL

Douillac, révision le 2 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2699] AD.HG 3 E 17160

Famille de CHÂTEAUVERDUN

I Seigneurs de Sainte-Camelle **p.371**

II Seigneurs de Calmont et de Lissac **p.380**

III Seigneurs de Puycalvel **p.386**

IV Seigneurs de La Raserie **p.390**

V Seigneurs de La Condamine **p.394**

VI Branche Cathare **p.396**

VII Premiers degrés, non rattachés **p.396**

VIII Personnes isolées **p.397**

IX Carte des fiefs d'origine **p.399**

X Carte des fiefs dans le Tarn **p.400**

XI Actes complémentaires **p.400**

On trouve plusieurs lignées qui tenaient ensemble le château et la seigneurie de Château-Verdun aux 13ème et 14ème siècles sans que l'on puisse préciser leur parenté.

Le château de Châteauverdun était le siège d'une baronnie qui s'étendait sur dix villages, sept dans la vallée de l'Ariège (Bouan, Sinsat, Aulos, Les Cabannes, Pech, Verdun, Albiès) et trois au débouché de la vallée de l'Aston (Château-Verdun, Aston et Larcat ; cette seigneurie était une des plus importantes du comté de Foix.
Elle s'étendait sur environ 20.000 hectares, du massif de Tabe jusqu'à l'Andorre, incorporait la partie du bassin de l'Ariège comprise entre les villages de Bouan et d'Albiès, elle comprenait sur la rive gauche du fleuve les immenses bassins versants des tributaires du ruisseau d'Aston, couverts de forêts et de pâturages. En partant de la Croix de Bouan, au nord, et en suivant les aiguilles d'une montre, elle était entourée par le consulat de Tarascon, la seigneurie de Cazenave, le Lordadais, la seigneurie de Luzenac, le domaine de l'abbaye de Foix à Perles-et-Castelet, les consulats d'Ax et de Mérens, la principauté d'Andorre, le consulat de Siguer, la seigneurie de Miglos et celle de Larnat[2700].

Depuis la fin du 14ème siècle la seigneurie de Châteauverdun était tenue par plusieurs familles en sus de celles de Châteauverdun (Miglos, Saquet), *lorsqu'ils inféodèrent cette terre à la famille des Arnaud, les premiers comtes de Foix se réservèrent la propriété indivise du tiers des montagnes dont elle était principalement composée ; cette portion passa ensuite dans le domaine royal et fut vendue comme bien national en 1796*[2701].

Les actes et données de Charles Garrigues, *Histoire des châteaux de Château-Verdun et de Gudanes,* B.S. Ariège, de C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* permettent de compléter les généalogies établies par André Navelle[2702] et par Maurice Vuillier et d'établir des hypothèses relatives aux premiers degrés de la branche des seigneurs de Sainte-Camelle. Elle est prouvée à partir du degré IV.

Les autres branches (sans compter celle qui fut associée au catharisme au début du 13ème siècle, dont une partie se fixa en Lombardie), semblent s'être éteintes aux 14ème et 15ème siècles. Les données sur ces branches sont reportées page *339.*

Les actes des 13ème et 14ème siècles orthographient Châteauverdun (Castroverduno en latin, et Castelverdun) le nom du lieu et le patronyme qui en dérive (le patronyme est écrit ainsi dans les actes jusqu'au 18ème siècle), c'est celui que nous adoptons dans le texte bien que l'orthographe actuelle du lieu soit Château-Verdun.
La maison de Châteauverdun portait : « D'azur au chevron d'or accompagné de trois tours maçonnées de sable, à la bordure d'argent[2703] »

[2700] Ch. Garrigues, *op .cité*
[2701] Ch. Garrigues, *op. cité*
[2702] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* III, pp.151-162
[2703] R. Bourse, *Armorial de la Gascogne gersoise.*

I
Seigneurs de Sainte-Camelle et branches qui en sont issues

I Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, coseigneur de Châteauverdun (à 9 km au sud-est de Tarascon-sur-Ariège, Ariège) depuis août 1299 jusqu'en 1311 au moins, date à laquelle il fut témoin à la vente de la seigneurie d'Usson au comte de Foix[2704], pourrait être le père de Pierre Arnaud qui devint seigneur de Sainte-Camelle.

II Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, coseigneur de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, gouverneur du comté de Foix en 1322 (et en 1324), il est cité jusqu'au 8 septembre 1331, date à laquelle, à Sainte-Camelle, à l'ostal de Pierre Arnaud de Châteauverdun, Gaston de Foix donna à Guillaume de Frézens, damoiseau de Foix, tout ce qu'il a situé à Ganac, Saint-Martin de Caralp, etc[2705].
La seigneurie de Sainte-Camelle pourrait lui avoir été apportée par l'héritière de cette seigneurie (on cite une famille éponyme.)
Il pourrait-être le père de :

III Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, coseigneur de Sainte-Camelle, Aude, (à 12 km à l'est de Saverdun, Ariège) dès 1342, il l'était en mars 1344 (v.st), date à laquelle il obtint des lettres de rémission, il avait combattu en 1342 avec Loup de Foix contre Guillaume Bernard d'Arnave, il avait été condamné à la saisie de tous ses biens à Sainte-Camelle et banni 10 ans. Comme il agissait sur ordre du comte de Foix, main levée fut ordonnée sur ses biens[2706]. Il était seigneur de Sainte-Camelle en septembre 1346, date à laquelle les lettres de rémission furent renouvelées pour violences commises à Saint-Martin d'Oydes[2707].
Remarque : Arnaud de Châteauverdun qui épousa dès 1325 Jeanne de Lordat n'apparaît pas comme étant qualifié d'une seigneurie (et encore moins comme seigneur de Sainte-Camelle), comme le dit Maurice Vuillier, ce qui serait étonnant s'il était celui qui assura la descendance.

Pierre Arnaud de Châteauverdun pourrait être le père de :

4.1 Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

[2704] André Navelle, *op.cit.,* III, p .152
[2705] André Navelle, *op.cit.,* III, p .152,se référant à AD.PA E 392
[2706]André Navelle, *op.cit.,* III, p .154 se référant à *Histoire générale de Languedoc, Preuves*
[2707] La transcription de l'acte de mars 1344 (v .*st*), *Histoire générale de Languedoc, Preuves,* indique : Lettres de rémission pour Pierre Arnaud de Châteauverdun, coseigneur de Sainte Camelle ; celle de juillet 1346, *AN JJ 77, 320,* indique Lettres renouvelant rémission accordée à Pierre Arnaud de Châteauverdun, coseigneur de Sainte-Camelle ; celles de mars 1344 (Samaran) et (Dossat) indiquent Pierre Arnaud de Châteauverdun, coseigneur de Cintegabelle ; celle de juillet 1346 (Dossat) indique Pierre Arnaud de Châteauverdun, coseigneur de Cintegabelle. Ces dernières transcriptions paraissent erronées, Cintegabelle s'écrivait à l'époque Sainte-Gabelle, ce qui semble avoir provoqué la confusion. Cintegabelle était à la limite des comtés de Foix et de Toulouse, les comtes de Foix en avaient hérité des comtes de Carcassonne, puis les comtes de Toulouse en héritèrent. En 1271 le roi de France ayant hérité du comté de Toulouse, la châtellenie de Cintegabelle devint châtellenie royale, ce qui fait douter que Pierre Arnaud de Châteauverdun puisse en être coseigneur en 1344.

4.2 Jeanne de CHÂTEAUVERDUN, coseigneuresse du Fossat. Elle épousa **Hugues de ROUMENGOUX**, seigneur de Caudeval, dont elle était veuve le 27 décembre 1401[2708], date à laquelle Raymond Arnaud de Châteauverdun rendit hommage au nom de cette Jeanne de Châteauverdun (celle-ci pourrait être également située au degré, suivant pour expliquer le mariage de sa fille vers 1448[2709] (après 1447.)

IV Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, coseigneur de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, il dénombra le 6 décembre 1389 pour Sainte-Camelle et Mézerville[2710].
Raymond Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle rendit hommage le 27 décembre 1401 à Archambaud (de Grailly) et Isabelle, comte et comtesse de Foix, comme procureur de Jeanne de Châteauverdun, veuve d'Hugues de Roumengoux, seigneur de Caudeval[2711], Jeanne pourrait être la sœur ou la fille de Raymond Arnaud.
Il est cité le 19 décembre 1405 avec son épouse Delphine de Jourdain de Montlaur, au contrat de mariage de leur fille Marguerite avec Philippe, vicomte de Lautrec, seigneur de Vénès. Delphine de Jourdain de Montlaur est probablement morte en 1406[2712].
Il avait épousé, par contrat du 18 octobre 1369, **Delphine de JOURDAIN** de Montlaur (famille du diocèse de Vabres en Rouergue), de consentement d'Arnaud de Roquefeuil, seigneur dudit lieu, son parent, fille de Guillaume[2713]. Delphine de Jourdain avait été fiancée ou mariée, une première fois en 1358 et une deuxième fois en 1365[2714].
Ils eurent :

5.1 Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

[2708] AD.PA E 422
[2709] Le 23 janvier 1472 dans un procès de Jean de Châteauverdun, chevalier, contre Mathieu de La Roque et son épouse Marguerite de Châteauverdun, fille de feu Aymeric et de feue Jeanne, Marguerite reprend le procès de sa mère, Marguerite et son mari ont tenu la seigneurie de Gudas depuis 25 ans, Marguerite s'est mariée après le décès de son père.
[2710] B.M. Toulouse, mss 634. Ce dénombrement associé à celui du 18 décembre du même mois par Aton Arnaud de Châteauverdun pour Lanta, les Varennes, la 12ème partie de la haute et moyenne justice de Montesquieu, suggère un changement de suzeraineté. Ceci est à rapprocher de la donation en 1389 de Gaston Phoebus au roi de France, des comtés de Foix, seigneurie de Béarn, etc. On trouve également le dénombrement de Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, le 13 décembre 1389, de Roquemaure et Saint-Nauphary ; celui du 12 décembre du même mois de Jeanne de Lanta, pour Auriac, Bracadel, Bruilhe, etc. ; celui du 15 décembre du même mois de Guiraude de Lanta pour la 5ème partie de Lanta, etc.
[2711] AD.PA E 422
[2712] Ses filles Marguerite et Jeanne obtiennent en 1487 un arrêt du Parlement de Toulouse leur réservant 200 écus or au cours du 17 février 1406 (n.s) pour le droit qu'elles peuvent avoir sur la dot de Dauphine de Jourdain.
[2713] André Navelle, *op.cit.,* III, 155 se référant à AD.HG Tournier 7412 et 7413, l'acte dit qu'elle était assistée de Guillaume Jourdain, chevalier, son oncle.
[2714] Selon André Navelle, qui émet l'hypothèse qu'elle doit être la seconde épouse de Raymond Arnaud de Châteauverdun, et que Guillaume Arnaud et Aymeric Arnaud seraient issus du 1er mariage de leur père. Ceci conduit à de grandes difficultés chronologiques (surtout pour Aymeric Arnaud) compte tenu des dates de mariage de leurs enfants ou petits-enfants, qui sont connues, il faudrait que Guillaume Arnaud, qui paraît être l'aîné se marie au plus tôt vers 1400 (donc à plus 30 ans s'il était issu d'un 1er mariage) et Aymeric Arnaud se marierait au plus tôt vers 1425 (sa fille se marie en 1428), donc il se marierait à plus de 56 ans. Il faut donc rejeter cette hypothèse qui n'est étayée par aucune preuve.

5.2 Aymeric Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Gudas, coseigneur de la baronnie de Châteauverdun. Le 24 mars 1402 il rendit hommage pour une part de Châteauverdun[2715].
Il mourut dès 1447, (un acte du 3 octobre 1447 n'est pas clair, il dit sa fille Marguerite Arnaude, fille pupille et héritière universelle d'Aymeric Arnaud qui fait une vente[2716], un autre de 1447 le dit clairement décédé[2717].)
Aymeric Arnaud paraît être le cadet, il est seigneur de Gudas, coseigneur de Châteauverdun, alors que Guillaume Arnaud est seigneur de Sainte-Camelle (principale seigneurie héritée de son père), coseigneur de Châteauverdun. Aymeric Arnaud pourrait être né vers 1380, se marier vers 1420 (cadet), avoir une fille Marguerite née vers 1425 qui se maria vers 1448, ce qui est tardif mais plus raisonnable que si Aymeric Arnaud était l'aîné (s'il était issu d'une première union, donc avant 1369, il se serait marié âgé de plus de 55 ans Les premiers degrés de cette famille sont mal connus, la plupart de ses membres ont Arnaud comme second prénom ce qui revient à en faire un patronyme, féminisé parfois en Arnaude pour les filles (comme les Comminges ont Roger comme second prénom considéré comme patronyme, féminisé parfois en Rogère pour les filles.) Le plus ancien connu est Aton Arnaud en 1111, on cite ensuite un autre Aton Arnaud en 1160 et en 1188.
Il avait épousé **Jeanne de DURFORT**, fille de Bernard de Durfort[2718], damoiseau. Elle mourut avant le 23 janvier 1472, date de la reprise d'un procès par sa fille[2719] (avant 1448 selon André Navelle, ce qui paraît erroné, se fondant sur le fait que sa fille Marguerite et son époux ont tenu la seigneurie de Gudas depuis 25 ans[2720], il faut prendre cette durée comme approximative.)

Ils eurent une fille, **Marguerite Arnaude de CHÂTEAUVERDUN**, seigneuresse de Gudas, qui épousa, après le décès de son père, vers 1448, **Mathieu de LA ROQUE**, écuyer, celui-ci vivait le 23 janvier 1472. Son épouse vivait le 24 janvier 1485 date d'un accord avec Bernarde Cayssade, suite à un procès au Parlement pour une maison à L'Isle-Jourdain[2721].

5.3 Marguerite de CHÂTEAUVERDUN, seigneuresse de Puycalvel. Elle testa le 2 février 1446, sans postérité, instituant héritier universel son neveu (Hugues) Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, faisant une donation à son autre neveu Jean Arnaud de Châteauverdun[2722].
Elle avait épousé, par contrat du 19 décembre 1405, **Philippe, vicomte de LAUTREC**, seigneur de Vénès, fils de Philippe, vicomte de LAUTREC, seigneur de

[2715] André Navelle, *op.cit.,* III, 155 se référant à AD.PA E 422
[2716] AD.Ariège E 256 (229)
[2717] AD.Ariège E 256 (231)
[2718] AD.Ariège E 256, 1447
[2719] André Navelle, *op.cit.,* III, p .155 se référant AD.HG B 1999
[2720] Sa fille Marguerite reprit en 1472 le procès de sa mère Jeanne contre Jean Arnaud de Châteauverdun qui lui contestait la possession de Gudas que Marguerite aurait vendue, montrant ainsi que Jeanne était décédée après son mari et probablement pas immédiatement après.
[2721] André Navelle, *op.cit.,* III, p .155 se référant à AD.HG 3 E 3714 Eyguière, notaire.
[2722] AD.Tarn E 388

Vénès[2723], et de Marquise de LOMAGNE, selon Maurice Vuillier, sans fournir la source.

5.4 Jeanne CHÂTEAUVERDUN. Elle vivait le 5 avril 1487, date à laquelle elle fut citée avec sa sœur Marguerite dans un arrêt du Parlement leur réservant 200 écus d'or au cours du 17 février 1406 (n.st.) pour les droits qu'elles peuvent avoir sur la dot de Dauphine Jourdain[2724]. C'est elle ou sa tante homonyme qui épousa Hugues de Roumengoux, comme vu supra.

V Guillaume Arnaud de CHÄTEAUVERDUN, chevalier, seigneur de Sainte-Camelle, coseigneur de Châteauverdun.
Il épousa, avant le 8 novembre 1415 (infra), peut-être dès 1400, **Jeanne de NOE**, fille de Jean de NOE, seigneur de Noé, Savères, Montesquieu, et d'Aubrie de PALAYS (PALAIS), ceux-ci s'étaient mariés par contrat en 1365[2725]. Le 8 novembre 1415 Aubrie de PALAIS, coseigneuresse d'Odars et de Noé, devait 18 livres à Guillaume Arnaud de Châteauverdun, chevalier, seigneur de Sainte-Camelle sur la dot de Jeanne, sa fille[2726].
Ils eurent :

6.1 Hugues Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

6.2 Jean Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, **auteur de la branche des seigneurs de Puycalvel.**

Remarque : Il paraît très douteux que Naude de Châteauverdun, fille de Guillaume de Châteauverdun, coseigneur dudit lieu, seigneur de Vernajoul *(selon André Navelle, qui ne rattache pas Naude)*, sans autre précision, soit, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, la fille de Guillaume Arnaud, seigneur de Sainte-Camelle, son père aurait dû être nommé Guillaume Arnaud, seigneur de Sainte-Camelle. Elle épousa, par contrat du 21 décembre 1416, Guillaume de Miglos, seigneur de Vernajoul, coseigneur de Châteauverdun, fils de Raymond de Miglos, coseigneur de Châteauverdun[2727].
On trouve plusieurs Châteauverdun seigneurs de Vernajoul qui pourraient appartenir à une même lignée :
-Pierre Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Vernajoul, le 16 décembre 1362[2728].

-Nad de CHÄTEAUVERDUN, chevalier, qui rendit hommage le 21 février 1402 (n.s) pour la 12ème partie du château et de la baronnie de Châteauverdun, Aston, Lespugue, une partie de Vernajoul, Cadarcet[2729].

[2723] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 155.
[2724] André Navelle, *op.cit.,* III, p .155 se référant à AD.HG B 7
[2725] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Noé,* Mars 2008.
[2726] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 155, se référant à AD.HG 3 E 14447, Lubet, notaire.
[2727] AD. Ariège E 227
[2728] *Histoire générale de Languedoc*
[2729] André Navelle, *op.cit.,* III, p .152 se référant à AD.PA E 422

VI Hugues Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle et de Puycalvel. Il mourut avant le 21 janvier 1464 (n.st), date d'une quittance par Jeanne d'Orbessan, veuve, et son fils Guillaume de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle[2730].
Il avait été institué héritier universel de sa tante Marguerite de Châteauverdun, dame de Puycalvel, par son testament du 2 février 1446, comme dit supra.
Il épousa[2731], (vers 1430 ?), **Jeanne d'ORBESSAN**, qui n'est pas rattachée. Elle vivait le 21 janvier 1464[2732].
Ils eurent :

7.1 Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

7.2 Jean de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, seigneur de Calmont en 1463[2733], sénéchal de Foix en 1471, grand-maître des Eaux et Forêts du Languedoc vers 1475[2734]. Il mourut en 1495, sans postérité, entre le 1er septembre, date d'un procès avec Catherine de Navarre, comtesse de Foix, au sujet de la constitution de dot de Catherine de Foix[2735], et le 4 décembre, date à laquelle Guillaume Arnaud de Châteauverdun, administrateur de son fils François de Châteauverdun était en procès contre Dauphine de Voisins, veuve, qui se disait enceinte, elle devra demeurer au château de *Terressingues* (probablement Terraqueuse, près de Calmont) durant sa grossesse[2736]. Il avait institué héritier universel son neveu, François de Ckhâteauverdun et avait fait un codicille le 16 mars 1495, nommant son épouse Delphine (ou Dauphine) de Voisins[2737].
Il avait épousé, en premières noces par contrat du 20 juin 1470, **Catherine de FOIX**, dotée de 4.000 écus, fille bâtarde de feu Mathieu de FOIX[2738] et d'Ismène de LETSAGUA, sa concubine.
Il avait épousé, en secondes noces, avant janvier 1478, **Dauphine de VOISINS**, fille de Guillaume de VOISINS, seigneur de Montaut, et d'Aude de FAUDOAS[2739]. Après son décès sa femme tenta de susciter un héritier posthume. Comme dit supra, elle devait résider au château de *Terressingues*, le 5 juillet 1496 elle fut mise en garde chez Jean Burnet, une expertise devait être faite pour voir si elle était enceinte. Le 5 juillet

---

[2730] André Navelle, *op.cit.,* III, p .156 se référant à Barrière Flavy, carton 53
[2731] Il n'épousa pas en secondes noces Jeanne de MANEN, celle-ci épousa par contrat 30 janvier 1460 Hugues de Châteauverdun, coseigneur du Fossat, homonyme de l'époux de Jeanne d'Orbessan qui elle vivait en 1464 donc son mari n'avait pu se remarier. Hugues de Châteauverdun, coseigneur du Fossat et Jeanne de Manen eurent au moins un fils Jacques de Châteauverdun qui fut moine et religieux au monastère de ND des Angles, il l'était en 1505.
[2732] Quittance par Jeanne d'Orbessan, veuve d'Hugues de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et son fils Guillaume Arnaud, seigneur de Sainte-Camelle (source Barrière Flavy, citant le notaire)
[2733] Navelle, *op.cit.,* III, p .156, se référant à AD.PA E 472 : Le 4 juin 1463 Gaston IV de Foix dispose des biens de Bernard Saquet à Calmont en faveur de Jean de Châteauverdun, en raison de ses services.
[2734] André Navelle, *op.cit.,* III, p .156
[2735] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant à AD.HG B9 ; Jean de Châteauverdun était passé au service du Roi contre le comte de Foix, il fut en procès d'abord contre Madeleine de France, morte en 1486, puis contre sa fille Catherine, reine de Navarre, épouse de Jean d'Albret.
[2736] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG B 10
[2737] André Navelle, *op.cit.,* III, p .156; AD. Ariège 5 E 5002 (239)
[2738] André Navelle, *op.cit.,* III, p .156 se référant à Sans Dabbadie, notaire de Saverdun
[2739] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 156.

1497 il fut arrêté que Guillaume Arnaud de Châteauverdun et son fils François auraient le moulin de Calmont et le tiers de l'hérédité et qu'à *Terressingues* demeurerait Jean François, le fils qu'avait eu Dauphine, et la nourrice, et aussi Raymond Arnaud de Châteaverdun, frère, et 2 serviteurs, Dauphine de Voisins était toujours gardée à Toulouse. Le 26 janvier 1498, Dauphine de Voisins fut soumise à la question, le soir elle eut mal à l'échine. Le 10 février 1498, elle reconnut avoir fait passer pour sien le fils, Jean François, de Gaillard Gineste et son épouse Nyote, né au château de *Terressingues*, avec diverses complicités. Elle fut condamnée à faire amende honorable devant la Cour, elle sera privée des donations faites par son feu mari par contrat de mariage et testament, les donations seront transmises à François de Châteauverdun, fils d'Arnaud Guillaume, neveu et héritier dudit feu Jean, de plus elle sera bannie du Royaume de France, ses biens sont confisqués, les complices seront condamnés au fouet[2740].
Le 12 décembre 1516 Gaspard de Villemur, garant de Duphine de Voisins, et Béraud de Voisins, furent condamnés à payer 1.000 livres à François de Châteauverdun, seigneur de Calmont, héritier de feu Jean de Châteauverdun, seigneur de Calmont[2741].

6.3 Marthe de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat des 15 février 1446 et 11 août 1449, **Jean de MIGLOS**, seigneur de Vernajoul, elle était dotée de 1.000 florins d'or[2742].

6.4 peut-être[2743] **Hugues de CHÄTEAUVERDUN**, coseigneur du Fossat. Il épousa par contrat du 30 janvier 1460, **Jeanne de MANEN**, dotée de 750 moutons d'or, fille de noble et puissant seigneur Jean de MANEN, seigneur d'Argou[2744]. Hugues de Châteauverdun mourut avant le 30 décembre 1505, Jeanne de Manen vivait à cette date, elle donna une quittance d'un legs fait à son fils Jacques de Châteauverdun, moine et religieux, par feu son époux dans son dernier testament[2745]. Ils eurent au moins un fils :

Jacques de CHÂTEAUVERDUN, moine et religieux au monastère de N.D. des Angles le 30 décembre 1505 (supra.)

VII Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, seigneur de Sainte-Camelle et de Cumiès, coseigneur du Fossat.
Né (vers 1435), il mourut avant 1508[2746].
Le 16 février 1486 (v.st.) Guillaume Arnaud de Châteauverdun, dont la fille Catherine de Châteauverdun, était mariée à Arnaud de Roquemaurel, coseigneur de Soueix, fils de

[2740] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG B 10
[2741] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG B 16
[2742] AD.Ariège E 227
[2743] La présomption vient du fait qu'Hugues est coseigneur du Fossat, dont son présumé frère Guillaume Arnaud est également coseigneur, la descendance de ce dernier s'en qualifiait.
[2744] AD.Ariège E 227
[2745] AD.HG 3 E 19887bis Revel
[2746] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157

Raymond Arnaud de Roquemaurel, seigneur dudit lieu de Soueix, donna une quittance pour la somme de 200 moutons d'or[2747].
Guillaume Arnaud de Châteauverdun avait épousé **Jeanne de HONS**[2748], laquelle vivait, veuve, le 4 avril 1515[2749].
Ils eurent :

8.1 Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

8.2 François de CHÂTEAUVERDUN, **auteur de la branche des seigneurs de Calmont et de Lissac.**

8.3 Nanne ou Naude de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa **Séverin de LA TOUR** de La Roche, seigneur de Castanet, veuf de Philippe de Goyrans qu'il avait épousée vers 1465. Elle était fille de Bertrand de Goyrans, chevalier, seigneur de Goyrans, et de Jordane SAQUET. Séverin de LA TOUR était fils d'Hugues de LA TOUR de La Roche, seigneur de Castanet et de sa seconde épouse Isabelle d'HERONVAL*,* il mourut en 1478, laissant deux enfants pupilles, ses biens furent divisés le 4 mars 1480[2750]. Naude de Châteauverdun vivait, veuve, le 18 septembre 1485[2751].

8.4 Annette de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat du 4 février 1483 (v.st.) **Guilhem Arnaud de MIGLOS**, seigneur de Vernajoul, légitimé (car non procréé de légitime mariage) par Louis, roi de France, il était fils de Jean de MIGLOS, seigneur de Verniolle[2752].

8.5 Catherine de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, avant le 16 février 1486 (v.st.) (reconnaissance de dot) **Arnaud de ROQUEMAUREL**, coseigneur de Soueich, fils de Raymond Arnaud de ROQUEMAUREL, coseigneur de Soueich. Arnaud de Roquemaurel vivait en 1503, d'où postérité[2753].

8.6 peut-être Dauphine de CHÂTEAUVERDUN[2754]. Elle épousa (vers 1495) **Gaillard d'ORBESSAN**, baron de L'Isle, seigneur de Couladère, fils d'Alexandre d'ORBESSAN, seigneur de L'Isle et de Couladère, et d'Agnès de LA TOUR *(épousée par contrat du 18 février 1465).* Dauphine vivait le 15 février 1552, son mari mourut

---

[2747] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG 3 E 1072
[2748] André Navelle la nomme de Hons, peut-être pour des Hons ou peut-être des Homs (famille du Quercy, c'est donc bien loin) ou Seguin des Homs (famille du Languedoc citée dès le 15ème siècle), ou peut-être de Homps lieu qui existe dans l'Aude.
[2749] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG B 16
[2750] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG P. Auriol 439 ; l'ascendance de Séverin de La Roche et celle de sa 1ère épouse sont tirées de la généalogie de la famille de Goyrans, *par M. Vuillier*
[2751] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG P. Auriol 448
[2752] AD.Ariège E 227
[2753] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,*
[2754] Hypothèse d'André Navelle dont le fondement n'est pas fourni. A noter que Jean d'Orbessan se maria 50 ans après ses parents.

entre le 18 mars 1547 et le 15 février 1552[2755]. Leur fils Jean d'Orbessan, baron de L'Isle et de Couladère, épousa, par contrat du 26 janvier 1547, Gabrielle de Châteauverdun[2756], Jean d'Orbessan mourut dès 1567, Gabrielle de Châteauverdun vivait le 3 août 1586 (insinuation de l'acte le 19 octobre 1586), elle avait épousé en secondes noces Roger de Noé[2757].

VIII Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle, coseigneur de Saint-Amans. Il mourut avant le 17 décembre 1508, date d'une transaction entre le Chapitre de l'église collégiale de Saint-Michel de Castelnaudary et les tuteurs testamentaires de Jean de Châteauverdun, pupille, fils et héritier de Raymond Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle. La moitié de la seigneurie de Saint-Amans appartient au Chapitre par legs, l'autre moitié a été de tout temps indivise avec le seigneur de Sainte-Camelle, elle restera au Chapitre jusqu'à la majorité du pupille, qui décidera alors[2758].
Il avait épousé **Bertrande de CALMELS**[2759], fille de Pierre de CALMELS et de Peyronne de BARRAU. Pierre de Calmels vivait en 1482, date à laquelle lui fut adjugée la métairie de Calmès; Bertrande de Calmels épousa, en secondes noces N.. .*PELICIER* (très probablement PELISSIER), d'où un fils noble Jean *Pelicier*, bachelier en droit[2760].
Ils eurent :

9.1 Jean de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle et de Cumiès.
Né après 1494, il était mineur en décembre 1508 et mourut entre le 24 juin 1528, date à laquelle il vendit à Sicard et Arnaud de Garaud la justice, haute, moyenne et basse, et ses droits sur Cumiès, pour 2.000 livres[2761], et le 23 janvier 1532[2762].
Il avait épousé **Marguerite de GOUT (GOT ou GOTH),** citée comme veuve de Jean de Châteauverdun le 23 janvier 1532, elle épousa, en secondes noces Louis de La Ruelle, et mourut entre 1539 et mars 1541, la seigneurie de Sainte-Camelle passa dans la famille de La Ruelle[2763] (mais la famille de Châteauverdun y conserva des terres.)

9.2 Jean (alias Raymond) de CHÂTEAUVERDUN, écuyer, seigneur du Fossat, coseigneur de Cadarcet. Le 13 décembre 1550, il y eut un compromis entre Jean de Châteauverdun, seigneur du Fossat et Jean *Pelicier,* bachelier en droit, au sujet des dettes et dépenses faites pour Bertrande de Calmels, leur mère commune[2764].
Il mourut avant le 4 juillet 1579, date d'un procès entre Antoinette de Serres, veuve de Jean de Polastron, coseigneur du Fossat, et Antoinette de Mauléon, veuve de Jean de Châteauverdun, coseigneur du Fossat, pour des droits honorifiques (tombeaux dans

---

[2755] AD.Gers I 2648
[2756] Si l'hypothèse est exacte, ils sont cousins germains.
[2757] AD.HG Reg. Ins 2
[2758] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG de Lacu 2825 bis
[2759] L'orthographe Calmels (et non Calmens), correcte, apparaît dans un acte du 1er septembre 1540.
[2760] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157, pour les mariages de Bertrande et de son fils Jean *Pelicier ; Généalogie Barrau pour les autres données.*
[2761] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG Th. Maillard 23228
[2762] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG B 25
[2763] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158
[2764] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG de Labarde 4675

l'église, ceux des Châteauverdun en particulier), Antoinette de Mauléon était mère de Miramonde et de Jeanne de Châteauverdun[2765].
Il avait épousé, en 1556, **Antoinette de MAULEON**, fille d'Arnaud de MAULEON, seigneur de Nébias, Brenac, Blaud, La Page, et de Miramonde d'HAUTPOUL[2766]. Elle vivait, veuve, le 1er juillet 1607[2767].
Ils eurent :

A- **Miramonde de CHÂTEAUVERDUN**. Elle épousa **Jean Louis de POLASTRON,** que Maurice Vuillier dit *seigneur de la Hillère*, qui serait fils de François de Polastron, seigneur de la Hillère et du Fossat, et de Marie de Polastron[2768]. Miramonde et son mari Jean Louis de Polastron furent condamnés en mars 1610 au paiement à Catherine de Villeneuve du tiers de la directe du Fossat, cette dernière ayant été maintenue dans ses droits sur le Fossat[2769].

B- **Jeanne de CHÂTEAUVERDUN**. Elle mourut en 1615[2770].
Dotée de 2.000 écus sol, elle avait épousé, par contrat du 19 février 1602 **Germain de ROQUEFORT**, capitaine du château de Montolieu de Prades, frère d'Odet de ROQUEFORT, seigneur de L'Isle[2771], fils de Pierre de ROQUEFORT et de Françoise de FERROUIL, ils vivaient en 1611 date d'un procès contre Guillaume de La *Costure* et Marguerite de Villeneuve, sa femme.[2772].

C- **probablement autre Jeanne de CHÂTEAUVERDUN**. Elle mourut avant le 10 avril 1600, date du contrat de mariage de son fils Raymond. Elle n'est pas citée parmi les enfants d'Antoinette de Mauléon. Elle avait épousé, vers 1580, **Jean de MASCARON**, seigneur de Nescus ; leur fils aîné Raymond de Mascaron épousa, par contrat du 10 avril 1600, Jacqueline de Mauléon[2773], il fut émancipé le 20 mars 1609 et reçut les droits de feue sa mère sur les biens de feu Raymond de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle et du Fossat, son oncle[2774] (qui doit donc être son grand-père, car sa mère ne peut être sœur de Jean alias Raymond, anachronisme, ou bien y a t'il eu un autre Raymond de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle et du Fossat ?)

[2765] AD.HG B 30
[2766] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MAULEON,* janvier 2000
[2767] AD.HG 3 E 1632 Bouzeran, notaire
[2768] Ce mariage est indiqué, sans preuve, par Maurice Vuillier dans *Histoire de la famille de POLASTRON.* L'ascendance de Jean Louis de Polastron n'est pas prouvée. Les actes cités indiquent Jean Louis de Polastron et sa femme la dame de Châteauverdun.
[2769] AD.HG B 284
[2770] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 153.
[2771] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG Reg. Ins 10
[2772] AD.HG 3 E 956 A. Bessier, notaire, Toulouse
[2773] AD.HG Reg. Ins 10
[2774] AD.HG Reg. Ins 14

II
Seigneurs de Calmont et de Lissac

L'auteur de cette branche, François de Châteauverdun, était fils de Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et de Jeanne de Hons.

VIII François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Calmont (Haute-Garonne, à 7 km au nord de Saverdun, Ariège), baron de Saint-Jean du Tor.
Il était mineur en 1497, date de lausime de Guillaume Arnaud de Châteauverdun administrateur de son fils François, seigneur de Calmont, héritier universel de feu Jean de Châteauverdun, seigneur de Calmont[2775]. Il vivait le 15 décembre 1550, date de l'autorisation d'un accord entre lui et Bernard de Noé, seigneur de Montoussin et Jeanne de Châteauverdun, mariés[2776].
Le 12 décembre 1516, il était en procès contre Gaspard de Villemur et Béraud de Voisins, seigneur de La Grave. G. de Villemur, garant de Dauphine de Voisins, paiera à François de Châteauverdun 1.000 livres somme à laquelle elle avait été condamnée à payer le 10 février 1498, Béraud de Voisins devait dédommager Gaspard de Villemur de cette somme, avec dommages et intérêts[2777].
Il avait épousé, (vers 1510), **Bertrande de FOIX**, fille de Corbeyran de FOIX, seigneur de Rabat, Fornex, Massat, la Tour du Loup, et de Jeanne (HENRIQUE) de LA ROQUE Nébouzan[2778].
Bertrande de Foix, épouse de François de Châteauverdun, seigneur de Calmont était en procès le 29 novembre 1522 avec Guillaume de Vignaux, docteur en droit, dit d'Espinas[2779], elle vivait le 20 mai 1532 (lausime.[2780].)
Ils eurent :

9.1 Pierre de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

9.2 Jeanne de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat du 4 mars 1524, **Bernard de NOE**, seigneur de Montoussin, fils d'Hugues de NOE, seigneur de Montoussin, Lias, et de Françoise d'ORNEZAN. Bernard de Noé ne voulut pas se marier, sommé de s'exécuter le 11 octobre 1528, il réclama 1.000 livres de plus, sinon il partait en guerre, ce qu'il fit effectivement. Revenu de la guerre il obtint devant notaire la promesse de 1.000 livres supplémentaires et le mariage eut lieu[2781]. Le 5 septembre 1548 il était en procès avec son beau-père, un accord fut trouvé le 15 décembre 1550. Bernard de Noé mourut dès 1574, Jeanne de Châteauverdun vivait, veuve, à cette date[2782].

[2775] André Navelle, *op.cit.,* III, p .157 se référant AD.HG de Ponte 22927
[2776] AD.HG B 43
[2777] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158 se référant AD.HG B 16
[2778] André Navelle, *op.cit.,* III, p .158
[2779] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant AD.HG B 19
[2780] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant AD.HG E 303
[2781] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant AD.HG Maillard 23229
[2782] AD.HG 3 E 16108 Francon

9.3 Madeleine de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat du 22 octobre 1539 **Pierre HELIE**, seigneur de Villarzel[2783], fils de Nicolas HELIE, seigneur de Villarzel, Montauriol, et de Guillelme d'ARNAVE[2784]. Pierre Hélie mourut avant le 17 mars 1572, date du contrat de mariage de sa fille Aiglantine avec Bernard d'Esparbès, seigneur de La Roquette, fils de feu Jean d'Esparbès et d'Anne de Montauban[2785].

9.4 Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN. Elle vivait le 3 août 1586, date de donations (insinuation de l'acte le 19 octobre 1586[2786].)
Elle avait épousé[2787], en premières noces par contrat du 26 janvier 1547, **Jean d'ORBESSAN**, baron de L'Isle et de Couladère, fils de Gaillard d'ORBESSAN, seigneur de l'Isle et de Couladère[2788], et de Dauphine de CHÂTEAUVERDUN[2789] (Dauphine de Châteauverdun étant présumée être la sœur de François de Châteauverdun père de Gabrielle, Gabrielle et Jean seraient cousins germains, une dispense étant nécessaire il faudrait trouver cette dispense pour vérifier que Dauphine était fille de Guillaume Arnaud de Châteauverdun).
Jean d'Orbessan mourut dès 1567, date d'une procuration de Jean d'Orbessan, baron de La Bastide-Paumès, dans un procès contre le seigneur de Noé et Gabrielle de Châteauverdun, veuve de feu Jean d'Orbessan, seigneur de L'Isle en Armagnac[2790].
Elle avait épousé, en secondes noces, **Roger de NOE**, marquis de Noé, baron de l'Isle d'Arbechan, fils de Jean de NOE et de Léonore de MAULEON, veuf de Françoise de BENQUE[2791]. Roger de Noé vivait le 22 juillet 1580 et mourut avant le 3 août 1586. Gabrielle de Châteauverdun vivait à cette date (insinuation le 29 octobre de la même année, de la donation à son petit-neveu Martial d'Astugue, son plus proche parent). Ils eurent de cette union une fille Françoise de Noé. Gabrielle de Châteauverdun fit une donation à son petit-neveu Martial d'Astugue, à charge d'épouser sa fille Françoise de Noé[2792]. Le mariage eut lieu par contrat du 5 juillet 1587[2793], d'où postérité ; devenue veuve Françoise de Noé épousa, en secondes noces, par contrat du 10 décembre 1597, Jacques du Haget, seigneur dudit lieu[2794].

[2783] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant au Marquis d'Aubais
[2784] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hélie de Villarzel,* produisant la preuve.
[2785] AD.Gers Vergès I 1295 n°7973
[2786] AD.HG Reg. Ins 2
[2787] Elle ne peut avoir épousé en 1ères noces Bernard de Noé, seigneur de Montoussin, celui-ci est cité le 5 septembre 1548 comme mari de Jeanne de Châteauverdun, sœur de Gabrielle.
[2788] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant AD. Gers Grand Séminaire 6523 prénommant Gaspard le père du marié
[2789] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.
[2790] AD.HG 3 E 25157 ; le 7 juillet 1572 (?) Jean d'Orbessan et Gabrielle de Châteauverdun furent condamnés à délaisser la place de Saint-Ost à Henri de Foix, comte de Candale (Kendal) et d'Astarac. André Navelle le dit décédé avant 1568
[2791] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1569.
[2792] *L'Histoire de la famille de* NOE doit être corrigée en conséquence.
[2793] AD. Gers Vergès I 169.
[2794] AD.HG 3 E 21980 Blajan.

9.5 Catherine de CHÂTEAUVERDUN. Elle semble s'être mariée car le 14 avril 1572 elle reçut de sa nièce par alliance Gabrielle d'Espagne et de son neveu François de Châteauverdun le reste du paiement de son douaire[2795].

IX Pierre (alias **Jacques) de CHÂTEAUVERDUN**, seigneur et baron de Calmont.
Né (vers 1515), il mourut très probablement avant le 14 avril 1572, date d'une procuration de Gabrielle d'Espagne, dame de Calmont et de François de Châteauverdun, seigneur de Calmont, son fils, pour recevoir 2.000 livres d'un emprunt pour payer le reste du douaire de Catherine de Châteauverdun, tante dudit seigneur de Calmont[2796].
Il avait épousé, (vers 1545), **Gabrielle d'ESPAGNE**, fille de Jean d'ESPAGNE, seigneur de Lissac, coseigneur de Cintegabelle et de Catherine DUHART (famille du Béarn[2797].)
Ils eurent :

10.1 François de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

10.2 Corbeyran de CHÂTEAUVERDUN et d'Espagne, seigneur et baron de Lissac, Labatut et *Jaunac* (probablement Junac). Il mourut vers 1588 (5 ans environ avant le 5 juillet 1593[2798].)
Il avait épousé, par contrat du 28 décembre 1582, **Jeanne de NOE**, fille de feu Roger de NOE, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et baron de Noé et de Lisle, et de Françoise de BENQUE[2799], sa première épouse.
Devenue veuve Jeanne de Noé épousa en secondes noces (vers 1613) Barthélemy de Buisson, seigneur de Varagne[2800].
Ils eurent (selon André Navelle):

A- **Paule de CHÂTEAUVERDUN**. Née en 1585, c'est probablement elle[2801] qui épousa noble **Pierre LE NOIR**, seigneur de Cambon et du Puget. Leur fils noble Jacques LE NOIR, seigneur de Cambon et du Puget, épousa par contrat 11 janvier 1623 Aldonce de Lautrec, fille de Jacques de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, Caylar, baron de Cestayrols et de Marie de Toulouse-Lautrec, baronne de Cestayrols[2802]. Paule de Châteauverdun mourut avant le 10 septembre 1626, date du contrat de mariage de sa fille

---

[2795] André Navelle, *op.cit.,* III, p .159 se référant Barrière-Flavy, carton 47
[2796] On cite Jacques de Châteauverdun, seigneur et baron de Calmont qui serait mort à Mazères le 12 juillet 1573. Il y a probablement une erreur de date car même en admettant qu'il soit le fils aîné de Pierre alias Jacques et non Pierre alias Jacques, c'est lui qui aurait dû constituer le douaire de sa tante Catherine le 14 avril 1572 et non son frère cadet François. Ce Jacques doit donc être Pierre alias Jacques, dont la date de décès est erronée (ou la date de constitution du douaire, erronée.)
[2797] André Navelle, *op.cit.,* III, p.159
[2798] AD.HG 3 E 2396
[2799] AD.HG Reg. Ins 1 A
[2800] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160
[2801] Elle ne peut être Paule, fille de François, seigneur de Puycalvel et de Jeanne d'Albert car cette autre Paule épousa par contrat 1647 (très tardivement) Marc Antoine de Brassac.
[2802] AD.Aude B 31

Paule Le Noir avec Charles de Brassac, seigneur d'Arquinès, fils d'Olivier de Brassac, seigneur de Cruzy, et de Marthe de Soubiran[2803].

B- **Catherine de CHÂTEAUVERDUN** et de Lissac.
Dite née en 1587, (mais, le 15 décembre 1599, sa mère - alors que cette dernière l'avait mise au monastère de Salenques, elle est dite n'avoir pas encore 10 ans, la phrase n'est pas claire, est-ce en 1599 ou plus probablement à l'entrée au monastère- réclama sa liberté[2804]). Le 9 juin 1621 elle était religieuse professe de l'ordre de Cîteaux en l'abbaye de Fabas[2805], elle y était comme prétendante le 7 mai 1631[2806].

C- **Louise de CHÂTEAUVERDUN** et d'Espagne, dame de Lissac.
Elle serait morte le 12 novembre 1656, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 19 juillet 1597, **Jean de SOUBIRAN**, seigneur de Garceval, elle était dotée de 10.000 livres[2807], fils d'Adhémar de SOUBIRAN, seigneur d'Arifat, et de Delphine d'AURE de La Motte[2808].
Jean de Soubiran testa, à Lissac, le 7 novembre 1621[2809] et mourut avant le 16 octobre 1625, date d'un bail de Louise de Châteauverdun, veuve[2810]. Ils eurent 5 enfants cités dans le testament de leur père.
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, elle aurait épousé, en secondes noces, le 7 février 1633, Guillaume de COSSY, sieur de Cordé, capitaine d'une compagnie de carabiniers au régiment de Belmont.
En 1647, Louise de Châteauverdun, dame de Lissac, est citée avec Guillaume de *Coussy* (Cossy), seigneur de Cordé. Guillaume de *Coussy*, seigneur de Lissac, possédait, en 1675, la métairie de Bramefan, contenant des bois et vignes nobles, et trois paires de labourage[2811].

10.3 Bernard de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Frésens. Il fut témoin, le 15 janvier 1585, au contrat de mariage de Charles de Noé, seigneur de Montoussin, et de Jeanne d'Hautpoul[2812]. Il mourut avant le 19 juillet 1597, date du contrat de mariage de Jean de Soubiran et de Louise de Châteauverdun qui recevait de son cousin Paul de

[2803] AD.Aude B 31
[2804] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160 se référant à AD.HG B. Caussade 15343
[2805] AD.HG 3 E 17539 Rieux
[2806] AD.HG 3 E 16693 Noé
[2807] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160
[2808] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Soubiran,* produisant la preuve.
[2809] BnF Fr 32298; Barrière-Flavy
[2810] AD.HG 3 E 16691 Noé
[2811] C. Barrière Flavy, *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun,* pp. 183-184, produisant les AM. Toulouse, ms.2047, p. 623, pour la métairie de Bramefan, en 1675.
[2812] AD.Aude B 21

Châteauverdun les droits qu'il pouvait avoir de la succession de feu Jean d'Espagne et de la substitution de feu Bernard de Châteauverdun[2813].

10.4 Archange de CHÂTEAUVERDUN.
(Dite le 3 mars 1584, fille de feu Jacques, sœur de Corbeyran et de Bernard, ce qui montre que son père était connu soit comme Pierre soit comme Jacques, ce qui amène des confusions possibles), elle épousa, par contrat du 3 mars 1584, noble **Alexis DUPUY**, seigneur de Montcuquet (*en Lautrec*), fils de feu noble Jean DUPUY, seigneur de Cabrilles, et de Claire de VABRES[2814]. Alexis Dupuy testa, à Montdragon (Tarn), le 17 avril 1586, instituant usufruitière de ses biens Archange de Châteauverdun, sa femme, instituant héritier universel le posthume, lui substituant sa femme[2815].
Archange de Châteauverdun épousa, en secondes noces, noble **Pierre François du FAUR,** seigneur d'en Cuns (en Nailloux, Haute-Garonne) et de *Beauflou* (probablement Belflou.) Elle mourut avant le 8 mai 1611, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne Françoise du Faur avec {un acte dit noble Jean de *Resert d'Arpajon* (peut-être Arpajou), seigneur de Canals, famille inconnue, un autre acte à la même date dit noble Jean de *Lescot* d'Arpega[2816] (*Arpajon ou Arpajou*), seigneur de Combe, il s'agit probablement de la famille de LESCOUT connue dans la région} ; son second mari vivait à cette date.

10.5 Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN de Calmont. Elle épousa, par contrat du 8 janvier 1589, **Gaspard de VILLENEUVE**, seigneur de Lacroisille, fils d'Hugues de VILLENEUVE, seigneur de Lacroisille et de Maurens, et de Françoise d'AURIOL[2817]. Gabrielle de Châteauverdun vivait le 5 octobre 1624, date du contrat de mariage de sa fille Eléonore de Villeneuve avec Abel de Toulouse et de Lautrev, Gaspard de Villeneuve était mort avant cette date[2818].

10.6 très probablement Françoise de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, le 27 décembre 1562 (date bien antérieure à celle des contrats de mariage de ses frères et sœurs) **Michel de PONTAUT**[2819], fils de Bernard de PONTAUT, seigneur de Pechauriol, et de Gabrielle de MONTESQUIOU[2820] (qui s'étaient mariés par contrat du 14 mai 1525). Michel de Pontaut testa le 3 novembre 1577, nommant Françoise de Châteauverdun, son épouse, son fils Georges, son frère Sébastien et sa mère[2821]. Il vivait en 1579, date à laquelle il fut nommé procureur (Corbeyran et Bertrand de Châteauverdun, frères,…et Louise de *Bary*, veuve de feu François de Châteauverdun,

[2813] AD.HG Reg. Ins 7
[2814] AD.Aude B 21
[2815] AD.Aude B 21
[2816] AD.HG Reg. Ins 17; 3 E 23295 Nailloux
[2817] AD.HG Reg. Ins 5
[2818] AD.HG Reg. Ins 23
[2819] Maurice Vuillier se référant à Fleury Vindry.
[2820] Cette ascendance est prouvée par deux actes les 3 novembre 1565 et 10 août 1567 (AD. Gers Vergès I sup 411.
[2821] BnF Fr 32298

seigneur et baron de Calmont…nommèrent procureur Michel de Pontaut[2822]), ceci est une forte présomption en faveur de l'ascendance de l'épouse de Michel de Pontaut. Françoise de Châteauverdun, dame de Pontaut, est citée dans un arrêt du 18 mars 1623, condamnant Jean de Villemur, seigneur de Justiniac à lui payer les intérêts de 300 écus[2823].

X François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur et baron de Calmont.
Il mourut en 1579[2824].
Il avait épousé, en premières noces, en 1572, **Catherine de NARBONNE**, dotée de 12.000 livres, fille de Gabriel de NARBONNE, seigneur de Combebonnet et de Germaine de SERE[2825] (*Séré)*. Elle mourut très probablement avant 1578[2826].
Il avait épousé, en secondes noces, Françoise de *BARY* (probablement de ou du BARRY), laquelle vivait, veuve, en 1579. Elle mourut avant le 15 octobre 1585, date d'un inventaire de ses biens[2827].
Enfant du 1er lit :

11.1 Paul de CHÂTEAUVERDUN, seigneur et baron de Calmont, seigneur de Saint-Jean du Tor. Il avait plus de 14 ans et moins de 25 ans le 5 juillet 1593, il avait été sous la tutelle de Corbeyran de Châteauverdun, jusqu'au décès de celui-ci (vers 1588, environ 5 ans avant le 5 juillet 1593), puis sous celle de Georges de Foix, seigneur baron de Rabat, son oncle maternel[2828]. Il vivait le 9 juillet 1599, date à laquelle il s'obligea à payer 1.119 écus à noble Pierre du Faur, sieur d'en Cuns[2829](*en Nailloux*) et le 9 juin 1605 date à laquelle son héritier Hector de Narbonne, vicomte de Saint-Girons, vendit un moulin[2830].

Enfant du 1er ou du second lit :

11.2 Jacques de CHÂTEAUVERDUN. Il fut cité dans un inventaire du 10 octobre 1580[2831].

[2822] AD.Ariège 5 E 4879 (145)
[2823] AD.Ariège 45 J 92
[2824] André Navelle, se fondant sur un inventaire du 10 octobre 1580, conclut que François de Châteauverdun mourut en 1580, or plusieurs actes de 1579, sans précision de jour et mois, le disent décédé, un autre le dit vivant en 1579, sans précision de jour et mois, il mourut donc en 1579. AD.Ariège 5 E 4879 (125)
[2825] André Navelle, *op.cit.,* III, p.159 ; AD.HG E 1413
[2826] André Navelle, se fondant sur un inventaire après décès de Catherine de Narbonne, du 12 octobre 1585, conclut par erreur que celle-ci mourut en 1585, or François de Châteauverdun avait épousé dès 1579 Françoise de Bary,
[2827] André Navelle, *op.cit.,* III, p.159
[2828] André Navelle, *op.cit.,* III, p.159 ; Georges de Foix avait épousé en premières noces une sœur de Catherine de Narbonne.
[2829] Probablement le second mari de da tante Archange de Châteauverdun.
[2830] AD.HG 3 E 316 Déortis, notaire, Toulouse
[2831] André Navelle, *op.cit.,* III, p.159.

III
Seigneurs de Puycalvel

L'auteur de cette branche, Jean Arnaud de Châteauverdun, était fils de Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et de Jeanne de Noé.

VI Jean Arnaud de CHÂTEAUVERDUN alias de Sainte-Camelle, seigneur de Puycalvel (château et village à 4 km de Lautrec, Tarn.). Héritier en 1446 de sa tante Marguerite de Châteauverdun, seigneuresse de Puycalvel, il donna une procuration en 1462[2832] et mourut avant 1482[2833].
Il avait épousé, par contrat, en 1445, **Violande (de MONSTRON) de SAUTON**, fille d'Antoine (de MONSTRON) de SAUTON, seigneur d'Escouloubre[2834].
Ils eurent au moins un fils : **Jean de CHÂTEAUVERDUN,** qui suit.

VII Jean de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Puycalvel.
Il aurait épousé par contrat 18 septembre 1470 Agathe BOSSAVIN, fille de Secondin BOSSAVIN, marchand poivrier, et de Marguerite de NEVES[2835].
Enfants de Jean de CHÂTEAUVERDUN et d'Agathe de *BOISSEVIN (?)*

8.1 Louis de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

8.2 Jean de CHÂTEAUVERDUN. Il est cité avec ses frères Louis et Anastase dans un hommage du 4 février 1482[2836] (v.st.)

8.3 Anastase de CHÂTEAUVERDUN.

VIII Louis de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle et de Puycalvel[2837]. Il testa le 20 août 1524.
Il avait épousé **Guillemette de LACROIX**.
Ils eurent :

[2832] AD.Tarn E 419
[2833] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160
[2834] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160
[2835] Le marquis d'Aubais dit qu'il épousa Agathe de BOISSEVIN ; P. Burlats Brun, auteur de nombreux faux, indique Agathe BOSSAVIN avec ses parents, information reprise malheureusement par André Navelle, cette donnée doit être prise avec la plus grande prudence ; la généalogie de la famille Bossavin, famille de marchands, originaire du Piémont, établie à Montpellier au 15ème siècle, figure dans l'ouvrage d'Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.I, p.207, Agathe n'y figure pas. Le premier Segondin Bossavin fut associé de Jacques Cœur dans la galére qui fit naufrage en 1432, il possédait deux moulins de toile écrue, on ne parle jamais de marchand poivrier, son fils Segondin qui épousa Marguerite de Nèves obtint le rétablissement de la nobilité de Fontfrède, et la seigneurie lui fut inféodée par l'évêque de Maguelonne, il possédait les deux moulins de toile cités précédemment, sa fille Belette épousa par contrat 18 septembre 1476 (le contrat de mariage d'Agathe est daté du 18 septembre 1470, coïncidence curieuse) Guillaume de La Croix, qui acheta la baronnie de Castries. Cette famille Bossavin s'allia à Montpellier et dans la région il serait étonnant que Jean de Châteauverdun soit allé chercher une épouse à Montpellier.
[2836] André Navelle, *op.cit.,* III, p.160, se référant au Marquis d'Aubais comme pour la descendance de Louis.
[2837] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 161, indique son testament, sa femme et son fils Nicolas.

Nicolas de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

IX Nicolas de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle et de Puycalvel.
Né (vers 1505), il testa le 5 octobre 1583[2838]. Le 15 décembre 1584, il fit un accord avec Louis de Voisins, seigneur d'Ambres, il est dit alors père de François de Châteauverdun[2839].
Il avait épousé, par contrat du 31 mai 1529, au château de Roumens, **Gabrielle de LA BAILLIE**[2840].
Ils eurent :

10.1 François de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

10.2 Sébastien de CHÂTEAUVERDUN, **auteur de la branche des seigneurs de La Raserie.**

10.3 Antoine de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Puycalvel. Le 3 juin 1612 au château de Puycalvel, il fit donation à son frère germain, Sébastien de Châteauverdun, seigneur de la Raserie, de tous les biens à lui advenus par le décès de leur père Nicolas de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel, se réservant l'usufruit et 3.000 livres[2841], puis, le 30 janvier 1613, il donna à **Hélène de VISSENS,** avec il avait vécu depuis 20 ou 22 ans comme mariés, la métairie de Lagarde, et aux enfants qu'il avait eu d'elle, légitimés et naturels, Arnaud et Antoine de Châteauverdun, toutes les métairies et 10.000 livres[2842].
Ils eurent :

A-**Arnaud de CHÂTEAUVERDUN**. C'est probablement lui qui institua héritiers François et Arnaud de Châteauverdun, seigneurs de Puycalvel, lesquels furent sommés en 1646 de délaisser une partie du domaine de Paulinié, qu'ils détenaient injustement ; des religieux avaient été maintenus en possession du reste du domaine par des arrêts rendus en 1616 et 1619 contre Arnaud de Châteauverdun et d'autres[2843].

B- **Antoine de CHÂTEAUVERDUN**.

10.4 Jeanne de CHÂTEAUVERDUN. Nommée avec son père, elle épousa, par contrat du 23 octobre 1582, M.Me **Raymond de ROUX**, conseiller du Roi, juge mage, président en la sénéchaussée de Carcassonne, veuf de Marie de MASLAURENT de Calhau[2844], qu'il avait épousée par contrat 15 janvier 1555, la mariée était assistée du

[2838] André Navelle, *op.cit.,* III, p.161
[2839] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 161, produisant AD.HG 3 E 5604
[2840] AM. Toulouse, II 143 ; Villain orthographie La Baillié ce patronyme, le lieu ne semble pas exister alors que La Baillie existe dans la région.
[2841] AD.Aude B 25
[2842] AD.Aude B 25
[2843] AD.Tarn H 500 ; Paulinié est situé à 4 kms de Puycalvel
[2844] Peut-être de Calhau (Cailhau) de Maslaurent.

seigneur de Roumens et de Montgey (N…de La Baillie, peut-être Arnaud dont Nicolas de Châteauverdun avait été le procureur en 1559), les preuves de noblesse de leur arrière-petit-fils de Roux indiquent que la mariée était fille de Nicolas de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel[2845].

Jeanne de Châteauverdun mourut, sans postérité, avant le 30 juin 1610 date du contrat de mariage de son neveu François de Châteauverdun (*fils de Sébastien*) dans lequel il est dit son héritier.

X François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Puycalvel et de *Malayrac* (?), rendit hommage avec son frère Antoine en 1598-1601[2846], il testa le 9 octobre 1616[2847] .
Il épousa, par contrat en 1588, **Jeanne d'ALBERT**, fille de feu Olivier d'ALBERT, seigneur de La Guire[2848].
Ils eurent (André Navelle nomme les 5 premiers) :

11.1 Arnaud de CHÂTEAUVERDUN[2849], seigneur de Belvèze*,* seigneur de Puycalvel. Il fut témoin au contrat de mariage de son cousin germain Antoine de Châteauverdun, seigneur de *la Juliane* (Paulinié), le 16 septembre 1638[2850]. C'est probablement lui, qui cité comme seigneur de Puycalvel, fut témoin le 11 novembre 1640 au contrat de mariage d'Alexandre de Soubiran et de Claire de Franc[2851]. En 1646, il fut sommé avec François de Châteauverdun, de délaisser une partie du domaine de Paulinié reçu en héritage d'Arnaud de Châteauverdun[2852] *(fils légitimé d'Antoine.)* Le 19 janvier 1665, au château de Puycalvel Arnaud de Châteauverdun, protestant, donna procuration pour des obits fondés par Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle[2853].

Il fut maintenu noble le 17 octobre 1668[2854], et obtint, en 1672, un jugement de francs fiefs pour les biens nobles qu'il possédait au lieu de Puycalvel[2855].

C'est très probablement lui qui fut le père de Jeanne de Châteauverdun qui épousa Arnaud de Châteauverdun, seigneur de la Raserie. Jeanne était probablement une fille naturelle car sa mère n'apparaît dans aucun acte ce qui serait étonnant si Arnaud de Châteauverdun s'était marié.

[2845] AM.Toulouse II 143
[2846] AD.Tarn E 56
[2847] Selon le marquis d'Aubais ; André Navelle écrit 9 octobre 1656 ce qui est certainement une erreur de transcription.
[2848] AD.Aude B 21
[2849] Le marquis d'Aubais et André Navelle le considèrent comme l'aîné, ce qui est logique car c'est lui qui, bien que R.P.R, nomma aux obits institués par son ancêtre Guillaume Arnaud.
[2850] AD.Aude B 39
[2851] AD.Aude B 37
[2852] AD.Tarn H 500 ; François pourrait très difficilement être le père d'Arnaud, il serait plus que centenaire, il ne peut être François, seigneur de la Raserie, celui-ci est mort avant le 2 juillet 1645. Comme Arnaud et François ont reçu Paulinié en héritage d'Arnaud, ils sont très probablement proches parents mais l'acte ne les dit pas frères.
[2853] AD.Aude B 2002
[2854] Maurice Vuillier se référant à Brémond, *Nobiliaire toulousain,* qui ne l'indique pas.
[2855] Maurice Vuillier se référant à Brémond, *op.cit.,* qui ne l'indique pas.

11.2 Sébastien de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de *Fontelzonne* (?). Il mourut avant le 16 novembre 1623, date du second mariage de Marie de Durand, avec Jean François de Voisins (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 26 novembre 1617, **Marie de DURAND,** fille de noble Jacques de DURAND, seigneur de La Capelle, et d'Isabeau de BRASSAC, Marie de Durand épousa en secondes noces, par contrat 16 novembre 1623, Jean François de Voisins, seigneur de Roquemaure[2856].

11.3 Guillaume de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

11.4 Balthazar de CHÂTEAUVERDUN.

11.5 Paul de CHÂTEAUVERDUN (peut-être confusion avec Paule.)

11.6 Paule de CHÂTEAUVERDUN. Dite fille de feu François de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel, et sœur d'Arnaud, seigneur de Puycalvel, elle épousa, par contrat du 22 juin 1647, **Marc Antoine de BRASSAC**, seigneur de *La Rozarie* (La Raserie ?)*,* étant dotée de 8.000 livres, à prendre sur Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel, son frère[2857]. Cette date très tardive (59 ans après le contrat de mariage des parents de Paule) suggère que ce pourrait être une seconde union pour Paule, mais elle ne peut être Paule épouse de Pierre Le Noir, car cette dernière mourut dès 1626. Une possibilité est que cette Paule fille de François soit née longtemps après le mariage de ses parents et qu'elle se maria très tardivement. A noter que dans la branche des seigneurs de la Raserie on trouve également François, mort avant le 2 juillet 1645, père d'Arnaud, dont la chronologie permettrait d'avoir une fille se mariant en 1647.

XI Guillaume de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Puycalvel, Belvèze (ou Belbèze.)
Il serait mort avant le 17 juillet 1658, date à laquelle Isabeau Le Noir, veuve, fit une donation, cette date paraît inexacte car Guillaume de Châteauverdun et ses deux fils Jacques, seigneur de Belvèze et Charles, seigneur de *Chabanac,* au diocèse de Castres furent maintenus nobles le 17 octobre 1668[2858].
Il avait épousé, par contrat du 9 juin 1632, **Isabeau LE NOIR**[2859].
Elle vivait le 17 juillet *1658* date à laquelle elle fit une donation à sa fille Pauline[2860].
Ils eurent :

12.1 Jacques de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

[2856] AD.Aude B 30, la date du contrat de mariage de Sébastien de Châteauverdun et de Marie de Durand est indiquée dans le contrat du 16 novembre 1623.
[2857] AD.Aude B 39
[2858] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 216.
[2859] André Navelle, *op.cit.,* III, 162 ; R.P Vabre dit Jeanne Le Noir, veuve de Gédéon de Nautonnier.
[2860] AD.Aude B 51

12.2 Charles de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de *Chabanac* (très probablement Cabanac.) Il fut maintenu noble le 17 octobre 1668 (supra.)

12.3 Pauline de CHÂTEAUVERDUN. Elle vivait le 17 juillet *1658*.

12.4 Marguerite de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, le 3 décembre 1654, dans le canton de Puylaurens, **Marc Antoine de VERDIGUIER**, seigneur de La Salle[2861], lequel mourut avant 1672 date à laquelle son épouse obtint un jugement de francs fiefs pour des biens à Damiatte[2862]. Le 28 avril 1730 leur petit-fils aîné Jacques de Verdiguier fut institué héritier universel par son grand-oncle et parrain, Jacques de Châteauverdun, seigneur de Belvèze et de Puycalvel[2863].

XII Jacques de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Belvèze et de Puycalvel[2864].
Il fut baptisé le 15 novembre 1634 (parrain Jacques Le Noir, marraine *Seguine* de Châteauverdun[2865]), rendit hommage en 1675 et testa le 28 avril 1730 (âgé de 96 ans), demeurant à Castres, instituant héritier universel son filleul et petit-neveu Jacques de Verdiguier, seigneur de La Salle ; le testament fut ouvert le 16 juillet 1743, Jacques de Verdiguier étant mort le 11 du même mois[2866]. Leur descendante Jeanne de Verdiguier de Châteauverdun, fille de Jean de Verdiguier de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel et d'Elisabeth de Pélissier, épousa, le 15 mai 1782, Jean Louis de Rivals[2867].
Il avait épousé, par contrat du 9 avril 1671, **Pauline DUPUY**, dotée de 3.000 livres, fille de Guillaume DUPUY, seigneur de Lagalade et de Rose HELIE de Villarzel, fille de feu Jean Hélie[2868]. Elle vivait le 29 juin 1695, date à laquelle elle assista Rose Dupuy lors de son contrat de mariage avec noble Jean Clausade Garrouste[2869].

IV
Seigneurs de La Raserie

L'auteur de cette branche, Sébastien de Châteauverdun, était fils de Nicolas de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle et de Puycalvel, et de Gabrielle de La Baillie.

X Sébastien de CHÄTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie (en Saint-Paul-Cap-de-Joux, Tarn.)
Il mourut avant le 6 septembre 1638, date du contrat de mariage de son fils Antoine.

[2861] AD.Tarn 3 E *5164*
[2862] Maurice Vuillier se référant à Brémond, *op.cit*., qui n'indique pas ceci.
[2863] AM.Toulouse II 167
[2864] C'est probablement lui qui est cité dans 2 actes en 1694 comme coseigneur de Guitalens.
[2865] E.R Roquecourbe
[2866] AM. Toulouse II 167
[2867] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1864.
[2868] AD.Aude B 44
[2869] AD.HG Reg. Ins 33

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 4 septembre (alias décembre) 1577, **Marie DUPUY**, dotée de 10.000 livres, fille de feu noble Pierre DUPUY, seigneur de La Raserie et de N…de LAUTREC[2870].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 12 juillet 1597, **Rose de MONTFAUCON**, fille de feu Jean de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, et d'Isabeau de SAINT-JEAN[2871]. Elle était veuve de Paul de Salles, seigneur de Gudanes[2872]. Le 30 juillet 1605 elle assista au contrat de mariage de sa fille Paule de Salles, issue de son premier lit, avec Jean du Puy, seigneur de Magrin[2873].
Enfants du 1er lit (les 3 premiers sont indiqués par André Navelle):

11.1 François de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

11.2 Antoine de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de *Jaulains ou Jaulinie* ou de la *Juliane* près Guitalens (très probablement Paulinié car cette famille avait des terres en Paulinié.)
Il eut, en 1629, un procès pour non-paiement d'une rente foncière de la métairie d'en Cary[2874].
Il avait épousé (très tardivement), par contrat du 6 septembre 1638, au château de Lagalade, **Marthe DUPUY**, fille de feu Jean DUPUY, seigneur de Magrin, et de Paule de SALLES ; il fut assisté de son frère Sébastien et de son cousin germain Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Belvèze[2875]. Marthe Dupuy et son mari vivaient en 1657-1658[2876].
Il était l'oncle de Rose d'Aure, fille de Jean d'Aure, seigneur de La Motte, qui épousa par contrat, en 1608, Marie de Châteauverdun, laquelle Rose d'Aure épousa, par contrat du 7 novembre 1632 (et 9 janvier 1633), Louis du Lac, seigneur de Prat de Bosc et de la Clausse en Rouergue, veuf de Cécile de Calmels[2877]; et l'oncle de Jeanne d'Aure, fille de Jean d'Aure et de Marie de Châteauverdun, ces derniers mariés par contrat, en 1608, qui épousa par contrat du 4 août 1635 Guérin de Foucaud, seigneur de Barterose[2878].

11.3 Sébastien de CHÂTEAUVERDUN, **auteur de la branche des seigneurs de La Condamine.**

11.4 Jean de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie.
Il fut témoin, le 24 février 1618, au testament de Georges de Villemur, seigneur de Pailhès, époux de Catherine d'Estaing[2879], et le 5 août 1635 au contrat de mariage de

[2870] AD.Aude B 20
[2871] AD.HG Reg. Ins 7
[2872] André Navelle, *op.cit.,* III, p.162
[2873] AD.HG Reg. Ins 12
[2874] AD.Tarn H 499
[2875] AD.HG Reg. Ins 26
[2876] AD.Tarn E 671
[2877] Woelmont, *Notices généalogiques ;* AD. Aude B 35
[2878] AD.Aude B 36
[2879] AD.Ariège E 150

sa nièce Jeanne d'Aure, fille de Jean d'Aure et de Marie de Châteauverdun, mariés par contrat en 1608, avec Guérin de Foucaud, seigneur de Barterose. Il vivait le 30 janvier 1652 date à laquelle il s'engagea, avec ses frères Sébastien, Antoine, Arnaud et Jean de Châteauverdun, de garantir et retenir indemnes Jean de Roux et Marc Antoine de Salvignol, de la somme de 6.375 livres pour paiement à Françoise de Châteauverdun, héritière de sa sœur Crisayde, selon son contrat de mariage avec François Alain Guyot de Preignan[2880].

11.5 Marie de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat du 25 mars 1608**, Jean d'AURE,** seigneur de la Motte et de Braconnac[2881] (château de Braconnac, en Jonquières), Marie de Châteauverdun vivait, veuve, le 5 août 1635. Leur fille Jeanne d'Aure épousa, par contrat du 5 août 1635, Guérin de Foucaud, seigneur de Barterose, les oncles maternels de la mariée Antoine de Châteauverdun, seigneur de Jaulane et Jean de Châteauverdun, seigneur dudit lieu, étaient témoins[2882].

11.6 Jeanne de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa **Gabriel de MONTFAUCON**, seigneur de Rogles, Cénant, ils furent présents, le 3 juillet 1637, au contrat de mariage de leur fille, Diane de Montfaucon, avec Guy du Pac[2883]. Jeanne de Châteauverdun mourut avant le 13 septembre 1644, date du contrat de mariage, au château de Vaudreuil, de sa fille Marie, avec noble Jean de Durand, seigneur de *Touttes* (probablement Toutens), fils de Jean Jacques de Durand, seigneur du Breil et de Marguerite de Bonne, la mariée était assistée de'Antoine de Châteauverdun, seigneur de *Jaulane,* et Jean de Châteauverdun, seigneur dudit lieu (?), ses oncles, ce qui établit l'ascendance de Jeanne de Châteauverdun, Gabriel de Montfaucon vivait à cette date[2884].

XI François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie.
Il mourut avant le 2 juillet 1645, date d'une transaction entre Françoise de Bernon et son fils Arnaud de Châteauverdun[2885].
Il avait épousé, par contrat du 30 juin 1610, **Françoise (alias Jeanne) de BERNON** *(devenu VERNON),* fille d'Etienne de BERNON, seigneur de Seyre et de La Fage au comté de Caraman et de Peyronne de BUISSON, petite-fille de feue Anne de DEVEZE[2886]. Etienne de Bernon mourut avant le 14 mai 1612[2887], Peyronne de Buisson testa le 1er mars 1617, faisant une donation à Marie de Châteauverdun sa filleule et petite-fille[2888]. Comme dit supra, le 2 juillet 1645, Françoise de Bernon conclut un arrangement avec Arnaud de Châteauverdun, seigneur de La Raserie, son fils, lui donnant tous ses droits sur la métairie de Garrigal et sur la

[2880] *Cercle généalogique du Languedoc* n°104
[2881] Woelmont, *op.cit. ;* l'année du contrat apparaît par ailleurs les contrats de mariage de leurs filles Jeanne et Rose.
[2882] AD.Aude B 36
[2883] AD.Aude B 36
[2884] AD.Aude B 38
[2885] *Cercle généalogique de Languedoc* n°104
[2886] AD.HG Reg. Ins 17
[2887] AD.HG 3 E 17147 Caraman
[2888] AD.HG 3 E 17152 Caraman

place de Sainte-Camelle, moyennant 6.000 livres à payer à ses sœurs *Crisayde (probablement Chrisanthe)* et Françoise de Châteauverdun, pour droit de légitime.
Ils eurent (André Navelle nomme 6 enfants, omettant *Crisayde*) :

12.1 Antoine de CHÂTEAUVERDUN. Il est cité, en 1652, avec ses frères et ses sœurs Françoise, qui vivaient à cette date et *Crisayde,* décédée[2889].

12.2 Jean de CHÂTEAUVERDUN.

12.3 Sébastien de CHÂTEAUVERDUN.

12.4 Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie.
Il épousa, le 23 février 1648, **Jeanne de CHÂTEAUVERDUN**, fille d'Arnaud (très probablement le seigneur de Puycalvel, fils de François), l'épouse recevait 25.000 livres[2890]. En 1665 il afferma le château de La Fage pour 6 ans, pour 800 livres par an[2891]. Il fut maintenu noble le 17 octobre 1668, et mourut avant le 29 février 1680 date à laquelle Jeanne de Châteauverdun, suite à un long procès, accepta de céder la métairie de Garrigal et de Sainte-Camelle aux créanciers privilégiés d'Arnaud de Châteauverdun, pour 3.000 livres[2892]. Le 2 septembre 1694, elle fit une donation à Jacques de Châteauverdun, coseigneur de Guitalens, son cousin[2893]. Son cousin Jacques est probablement le seigneur de Belvèze et de Puycalvel, en effet la seule possibilité trouvée d'un Arnaud père de Jeanne, ayant un frère père de Jacques, correspondant à l'époque est dans la branche des seigneurs de Puycalvel : François est père entre autres de Guillaume (lui-même père de Jacques) et d'Arnaud, qui doit donc être le père de Jeanne. Arnaud, mari de Jeanne est son cousin issu de germain.

12.5 Marie de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, le 4 novembre 1628, **Jean Louis de RIGAUD**, chevalier, seigneur baron de Vaudreuil, Auriac, Cabanac, le Faget, fils de Charles de RIGAUD, seigneur baron de Vaudreuil, Auriac, Cabanac, le Faget, et de Jeanne de RABASTENS de Paulin[2894]. Ils vivaient le 5 mars 1646[2895], Marie de Châteauverdun, veuve, vivait le 22 mai 1671[2896].

12.6 *Crisayde* (probablement Chrisanthe) de CHÂTEAUVERDUN. Elle vivait le 2 juillet 1645(5supra), et mourut, avant le 29 janvier 1652, ayant institué héritière sa sœur Françoise[2897].

[2889] *Cercle généalogique de Languedoc,* n°104.
[2890] *Cercle généalogique de Languedoc,* n°104.
[2891] AD.HG 3 E 17157 Caraman
[2892] *Cercle généalogique de Languedoc,* n°104
[2893] AD.HG Reg. Ins 33
[2894] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2895] AD.Aude B 1997
[2896] AD.HG 3 E 17159 Caraman
[2897] Maurice Vuillier se référant à CGL n°104.

12.7 Françoise de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, par contrat du 29 janvier 1652, **François Alain GUYOT**, seigneur de Preignan, fils de Jean GUYOT, seigneur de Preignan et d'Anne de BRUYERES de Chalabre, sa seconde épouse ; le 30 janvier 1652 Sébastien de Châteauverdun, seigneur de La Condamine, Antoine de Châteauverdun, seigneur de *la Juliane* et Jean de Châteauverdun, promirent de garantir le paiement de la dot de Françoise[2898].
Leur fils, Joseph Guyot, seigneur de Preignan, épousa, le 11 août 1672, Louise Henriette de Saint-Etienne de Caraman, dotée de 8.000 livres, les parents de Joseph ne sont pas dits décédés à cette date[2899].

V
Seigneurs de La Condamine et de la Madière

L'auteur de cette branche, Sébastien de Châteauverdun, était fils de Sébastien de Châteuverdun, seigneur de La Raserie, et de Marie Dupuy, sa première épouse.

XI Sébastien de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Condamine (probablement le village, dans le Tarn, à 1 km de Serviès et 2 km de Guitalens.)
Il vivait le 12 juin 1654, date d'une transaction au sujet des tailles[2900] et mourut avant 3 juillet 1691, date du contrat de mariage de son petit-fils Jacques de Châteauverdun.
Il avait épousé, à Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn), le 22 mai 1632, **Suzanne de CAMBON**[2901].
Ils eurent :

12.1 ? Pierre (probablement confusion avec Paul) **de CHÂTEAUVERDUN**. Il fut baptisé, à Puylaurens, le dimanche 22 août 1632[2902].

12.2 Paul de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

12.3 David de CHÂTEAUVERDUN, seigneur d'Argou. Il fut baptisé, à Puylaurens, le 16 décembre 1635[2903]. Le 3 juillet 1635 (enregistrement le 12 juillet 1667), lui et ses frères Paul, cité en premier, et Jean, reçurent des lettres royales de relief de noblesse[2904]. Il fut maintenu noble le 17 octobre 1668[2905].

[2898] *Cercle généalogique de Languedoc,* n°104.
[2899] *Cercle généalogique de Languedoc,* n°104.
[2900] AD.Tarn H 410
[2901] Archives de Saint-Paul-Cap-de-Joux 3 E 59
[2902] E.R Puylaurens
[2903] E.R Puylaurens
[2904] Maurice Vuillier se référant Brémond, *op.cit.,* qui ne l'indique pas,; cette remarque est également valable pour la note suivante.
[2905] Brémond, *op.cit.*

12.4 Jacques de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie. Il fut baptisé à Puylaurens, le 7 novembre 1638[2906].

12.5 Jean de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Mouline,
Baptisé à Puylaurens le 9 avril 1642[2907].
C'est probablement lui qui épousa, à Saint-Paul Cap de Joux, le 21 novembre 1673, **Marie de BONNAY**[2908].

XII Paul de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Madière (à 3 km de Puylaurens).
Le 7 octobre 1692, il fut parrain de Paul de Châteauverdun (son petit-fils) fils de Jacques de Châteauverdun et de Marie de Dumas[2909]. C'est peut-être lui qui se maria en secondes noces en 1698, infra.
En 1663, Paul de Châteauverdun, seigneur de La Madière, avait été cité dans une ordonnance pour une allocation de 300 livres aux enfants et héritiers de Françoise Châteauverdun, sur les biens de François Guyot, seigneur de Preignan, cette somme lui ayant été donnée par le seigneur de La Condamine, son père[2910].
Il avait épousé, le 10 février 1662, **Marie (alias Anne) de CRUVEL** fille de Pierre de CRUVEL, ministre du Saint Evangile et de Jeanne de *VESIN* (VOISINS ? VEZINS ?), petite-fille de Jean de *VESIN,* marchand de Montauban, et de Marie de PAGES, laquelle Marie de Pagès vivait le 10 juin 1663 (Jacques de *Vesin* était décédé avant cette date) date à laquelle elle fit une donation à sa fille Marie[2911].
C'est peut-être lui qui épousa, en secondes noces, à Saint-Paul Cap de Joux, en 1698 Rose de *CHALCORNAC*[2912]*(?)*
Enfant du premier lit :

XIII Jacques de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Madière.
Il mourut avant le 17 mars 1722, date d'un hommage pour Saint-Paul, de Marie Dumas, veuve[2913].
Il avait épousé, par contrat du 3 juillet 1691, **Marie DUMAS**, fille de messire Raymond DUMAS, avocat au parlement de Toulouse et de Jeanne de LACGER[2914], elle vivait le 17 mars 1722(supra.)
Ils eurent :

14.1 Paul de CHÂTEAUVERDUN, qui suit.

[2906] E.R Puylaurens
[2907] E.R Puylaurens
[2908] Archives de Saint-Paul-Cap-de-Joux 3 E 59
[2909] RP. Castres
[2910] AD.HG 3 E 17156 Caraman
[2911] AD.HG 3 E 17156 Caraman
[2912] Archives de Saint-Paul-Cap-de-Joux 3 E 59
[2913] AM.Toulouse II 135
[2914] AD.HG Reg. Ins 22

14.2 Urbain de CHÂTEAUVERDUN, né le 2 juin 1702, il fut baptisé le lendemain[2915].

XIV Paul de CHÂTEAUVERDUN.
Né le 6 octobre 1692, il fut baptisé le lendemain, le parrain fut son grand-père, Paul de Châteauverdun. Il vivait en la paroisse de Puylaurens, fut officier de cavalerie et mourut avant juillet 1766, date du mariage de sa fille Jeanne.
Il avait épousé **Isabeau de LAPEYRE**, laquelle vivait en la paroisse de Puylaurens en juillet 1766, date du mariage de sa fille Jeanne.
Ils eurent :

15.1 Marie de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, à Saint-Paul (Cap-de-Joux), le 21 juin 1756, noble **Pierre de BABUT**, fils de noble Charles de BABUT[2916] et de dame Marie d'ABILHOU, habitant la paroisse de Briatexte[2917].

15.2 Jeanne de CHÂTEAUVERDUN. Elle épousa, en juillet 1766, à Saint-Paul (Cap-de- Joux), Monsieur **Jean François (de) LASSALLE** de Lugan, officier, seigneur direct de *Montpourcat(?),* fils du sieur Louis de LASSALLE de Lugan et de demoiselle Jeanne HERAIL de Masclaret, habitant Serviès[2918].

VI
Branche Cathare

Début du 13ème siècle (Tableau produit par André Navelle)

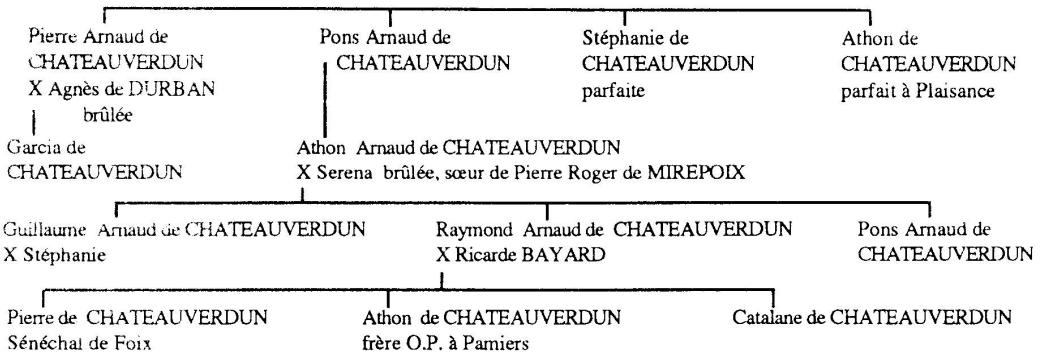

VII
Premiers degrés non rattachés

On trouve dans la période 1230-1272 au moins deux lignées qui tenaient chacune une partie de Châteauverdun :

[2915] Maurice Vuillier se référant à Brémond.
[2916] Le patronyme d'origine était LACGER
[2917] RP. Saint-Paul
[2918] RP. Saint-Paul

-en mars 1233 Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN.
Non rattaché, en 1272 Pons le Vieux de CHÂTEAUVERDUN, qui condamné pour hérésie, vit sa part de la seigneurie de Châteauverdun saisie et donnée à Pons le Jeune[2919].

-en 1244 deux frères Garcie Arnaud et Aton Arnaud de CHÂTEAUVERDUN[2920] rendent hommage au comte de Foix pour ce qu'ils tiennent à Châteauverdun et dans la vallée de Siguer. Garcie Arnaud est probablement celui qui est cité comme chevalier le 15 des calendes de novembre 1272

André Navelle complète les données à partir de 1272 (on retrouve deux Pons Arnaud .)

Au 13 ème et 14 ème siècles nous rencontrons divers membres de cette famille mais sans filiation suivie. L'Histoire du Languedoc (Preuves 1271 1443) nous fait connaître :

Pons Arnaud de CHATEAUVERDUN † av 1272	cousin de	Pons Arnaud ainé de CHATEAUVERDUN X Ermengarde de CANET	Guillaume Arnaud de CHATEAUVERDUN cité 1272
Guillaume Arnaud de CHATEAUVERDUN cité 1294 X Stéphanie		Noble Pierre Arnaud de CHATEAUVERDUN chev. Sénéchal de Foix 1300 cité 1311 1316 1325	Guillaume de CHATEAUVERDUN damoiseau cité 1311 1316
Nad de CHATEAUVERDUN chev. cité 1402 cosgr 1/2 Chateauverdun jur. H.B. Dastou, cogr Lespugue de Béarn Vernajoul Cadarcet			Athon Arnaud de CHATEAUVERDUN damoiseau cosgr Chateauverdun cité 1368 X Sibilie de FOIX

VIII
Personnes isolées

14ème siècle, Nempsone de Châteauverdun épousa Bernard de Varagne, d'où Esclarmonde de Varagne qui se maria 5 fois entre 1370 et 1393[2921].

1551, Dénombrement de Jacques de Châteauverdun, pour le château noble de *Frésaux* (probablement Frésens, en Calmont) assis à Mirepoix[2922].

15 septembre 1557, Contrat de mariage de François de Toulouse, assisté de Pierre de Toulouse et de Barbe de Tournemire…delle Anne Marie de Châteauverdun, du côté maternel[2923]

1573-1582, Violante d'Aure, veuve de Jean de Lordat, fille de Fortaner, …à noble Lancelot d'Aure, son frère, ce qui lui revient de la succession de Marguerite de Châteauverdun, sa mère[2924].

[2919] A. Moulis, *Châteaux féodaux en Ariège*
[2920] A. Moulis, *Châteaux féodaux en Ariège,* les dit (sans preuve) fils d'Aton Arnaud
[2921] *Généalogie de la famille de Varagne*
[2922] BM. Toulouse mss 635
[2923] AD.Aude 7 J 25

26 avril 1663, Contrat de mariage de N…de Châteauverdun, seigneur du Fossat, et Marie de Mascaron, fille de Raymond de Mascaron et de Jacqueline de Mauléon Nébias[2925].

1666-1673, Rameau qui ne paraît pas noble : Isabeau de Châteauverdun épousa sieur Jean Birbe, bourgeois, notaire, d'où une fille Anne baptisée à Missècle le 28 mars 1666, parrain sieur Gratien de Châteauverdun, sieur de la Peyrade[2926] ; le 2 novembre 1670 Gratien de Chateauverdun épousa à Graulhet Jeanne d'Andrea(s[2927]). Elisabeth (Isabeau) de Chateauverdun, épouse de Jean Birbe, notaire, mourut le 20 novembre 1673 âgée de 38 ans[2928].
1679, Madeleine de Châteauverdun, habitant Carbonne, qui avait épousé Jean Louis du Grillon, d'où Paul, elle s'est remariée à Bertrand Castres, maître charpentier de Toulouse[2929].

15 juin 1677, Contrat de mariage de Jonathan de Gourdon, seigneur de Malviès, fils de Jean de Gourdon, seigneur de Linas et de Jeanne de Bayne, épousa Louise de Châteauverdun[2930] .

22 novembre 1722, Mariage d'Antoine César de Brandouin, seigneur de la Rouquette, fils d'Antoine César de Brandouin, seigneur de la Rouquette et d'Isabeau d'*Albuin* (Albin ? Alboy ?) des Cassés, et Anne de Châteauverdun, décédée le 21 décembre 1732, âgée de 55 ans[2931].

IX
Carte des fiefs d'origine

[2924] AD.Tarn E 1052
[2925] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.83
[2926] RP. Missècle
[2927] Archives de Graulhet 3 E 42
[2928] RP. *Monlayres*
[2929] AD.HG 3 E 18350 Carbonne
[2930] BnF Fr 32298
[2931] AD.Tarn

X

Carte des fiefs dans le Tarn

XI
Actes complémentaires

1301, 18 août AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.118)
Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, témoin à l'acte d'absolution des habitants de Miglos. L'acte est transcrit intégralement, annexe IX, p.136

Début 14ème siècle C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.118 (cela correspond aux actes de 1305 et 1308)
Procès entre la communauté de Miglos contre les seigneurs de CHÂTEAUVERDUN, Pierre Arnaud, Raymond Arnaud le Vieux, Ermengarde, veuve de Pons Arnaud.
La lutte entre le propriétaire des immenses domaines de Châteauverdun et la commune de Miglos dura jusqu'à la Révolution

1305, 27 juillet AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.122)

Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, en son nom et au nom des autres coseigneurs, Ermengarde de CHÂTEAUVERDUN, Raymond Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, confirma l'approbation à la sentence arbitrale, approbation donnée le 7 juin avant par le comte de Foix, en qualité de coseigneur de Châteauverdun. L'acte est transcrit intégralement (annexe XI, p.159)

1308, 7 des ides de juin, à Tarascon AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* annexe XII, p.160)
Approbation donnée par le comte de Foix à la sentence rendue en 1305, Pierre Arnaud et Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, coseigneurs de Châteauverdun. L'acte est reproduit intégralement (annexe XII, p.160)

1308 vendredi avant la Sainte Madeleine, à Foix AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* annexe XIII)
Ordonnance du sénéchal de Foix, aux seigneurs de CHÂTEAUVERDUN, pour avoir à laisser les habitants de Miglos jouir paisiblement des droits de pâturage et de coupe de bois dans les montagnes de Châteauverdun.
Ermengarde, femme de feu Pons Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, damoiseau et ses fils…noble seigneur Raymond Arnaud de CHATEAUVERDUN. Transcription intégrale annexe XIII, p.161

1311, 8 des calendes de mars, à Fanjeaux AD. Ariège B 143 ; Archives du Parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers G 12 (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,*
Donation du château et de la vallée de Miglos à Bernard de SON par le comte de Foix, témoins Pierre Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, damoiseau, coseigneurs de Châteauverdun. Transcription intégrale annexe XVII, p.169

1311, 21 février (9 des calendes de mars) BN, fonds Doat, vol.179, f°284 (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* pp.49,50)
Pierre Arnaud de CHÂTEAU-VERDUN, chevalier, Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, damoiseau *quondam* de Châteauverdun, coseigneurs de Châteauverdun, témoins à un accord à Fanjeaux entre Bernard de SON et le comte de Foix, pour Miglos). Transcription intégrale annexe XVI p.168

1311, 12 décembre BN, carrés d'Hozier, vol 124 f°365 (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.51)
Guilhem-Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, témoin à l'hommage des habitants de la vallée de Miglos, à leur nouveau seigneur, Bernard de SON, chevalier.

1312, 12 septembre, à Miglos AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.52) Guilhem Arnaud de CHÂTEAUVERDUN et Pierre de MIGLOS, damoiseaux, témoins à une franchise donnée aux habitants de la vallée de Miglos par Bernard de SON

1320, le 4 des ides de novembre, à Tarascon AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos) (C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* p.54
Guilhem Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, damoiseau, désigné comme arbitre au sujet de la querelle entre Bernard de SON, seigneur de Miglos et ses vassaux (droit de succession)
Transcription intégrale, annexe XX p.180

1331-1332 AD. Ariège B 1 (cartulaire de Miglos) annexe XXIII, p.186, transcription intégrale de plusieurs actes concernant la donation de la seigneurie de Miglos par Bernard de SON à son fils Jean de SON, hommage des habitants de Miglos à Jean de SON.
Acte de 1324 (erreur pour 1334 ?, c'est le dernier de la liste) Pierre Arnaud CHÂTEAUVERDUN, chevalier, vice *gérant* (gouverneur) de haut et puissant seigneur Gaston, comte de Foix, vicomte de Béarn et de Marsan

1346, 17 février AD. Ariège B1 (cartulaire de Miglos)
Guilhem Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, fut témoin à un arbitrage entre les habitants de Miglos et ceux de Junac

1373, 23 mai AD. Pyrénées-Atlantique E 302 f°38
Guilhem Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, chevalier, rendit hommage à Gaston Phébus, en tant que tuteur de Brunissen (de FOIX) de RABAT, dame de Miglos, pour la seigneurie de Miglos, il avait été nommé tuteur vers 1360

Douillac, révision le 31 juillet 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

Familles de CORET

I Seigneurs de Labarthe **p. 405**

II Seigneurs de Labarthe, *sieurs d'Opignac* **p.418**

III Seigneurs de Martres et de Bize **p.421**

IV Branche de Cazères et de Palaminy **p.423**

V Seigneurs de Houmagne **p.425**

VI Seigneurs de Saint-Paul et d'Ardiège **p.427**

VII Seigneurs de La Salvetat **p.433**

VIII Famille de Coret à Saint-Lizier puis Daumazan **p.435**

IX Famille de Coret au Plan **p.438**

X Personnes isolées **p.439**

Le patronyme de Coret est connu dès le 13ème siècle.
La filiation d'une famille de Coret, seigneurs de Labarthe-Inard est établie depuis le la fin du 14ème siècle, certaines autres familles de Coret pourraient en être issues, une famille de Coret, seigneurs de Saint-Paul et d'Ardiège, connue depuis le 15ème siècle ne lui est pas rattachée mais l'origine commune est probable. On trouve également d'autres familles de Coret, nobles, à Saint-Lizier, Rieux, etc. Enfin on trouve plusieurs familles Coret, peut-être issues de bâtards ou de cadets sans fortune, dont on ne trouve aucune présomption de rattachement.
Comme plusieurs lieux de Couret (olim Coret prononcé Couret) existent dans la région (au moins 7 en Comminges, 6 en Couserans, plusieurs dans les Hautes-Pyrénées) il est possible que les familles de Coret, non rattachées à celle des seigneurs de Labarthe-Inard en soient issues.

Existent plusieurs lieux de Couret en Comminges qui pourraient avoir donné leur nom à la famille des seigneurs de Labarthe.
En 1491 la famille de Lamezan, tenait le lieu et le château de Coret, lieu non précisé : Annette de Lamezan, femme de Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon, fille d'Arnaud Guilhem de Lamezan et de sa première épouse Marquèse du Fourc, était en procès pour sa possession avec Théobald de Lamezan, Jean et Arnaud Guilhem de Coret, tous les deux habitant Pointis-Inard, déposèrent en sa faveur[2932].
Existe un lieu de Couret, avec un château, près de Pointis-Inard et de Labarthe-Inard[2933] qui est certainement le même, il était tenu en 1540 par Jean de Mauléon *(fils de Bertrand, seigneur de Francon et d'Annette de Lamezan, son petit-fils Jean est seigneur de Couret)*, en 1623 Jean de Tersac (*mari de Claire de Mauléon Francon)* vendit la seigneurie à Jean Antoine d'Ustou
Ce lieu pourrait être celui qui a donné son nom à la famille de Coret, seigneurs de Labarthe.
En 1719 Marie d'Ustou de Montgaillard, épouse de Jean de Cazassus, racheta la terre et seigneurie de Couret qu'elle avait vendue à Marc Antoine de Garaud, seigneur de Vieillevigne.
Hugues de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, qui testa en 1509 eut un fils bâtard Jean de Coret[2934], on ne peut expliquer ce nom que s'il y avait un lien (antérieur à la possession entière du lieu) avec le lieu de Coret.

L'histoire de cette famille se déroule essentiellement dans la région de Saint-Gaudens, à Pointis-Inard (à 10 km à l'Est de Saint-Gaudens) et à Castillon de Saint-Martory (à 6 km de Pointis-Inard) pour la branche des seigneurs de Labarthe-Inard, à Martres-de-Rivière (à 8 km au Sud-Ouest de Saint-Gaudens), pour la branche des seigneurs de Martres et de Bize, à Ardiège (à 1 km de Martres de Rivière), pour celle des seigneurs de Saint-Paul et d'Ardiège.
D'autres branches (ou familles) apparaissent dans la région de Cazères et de Rieux, et à Saint-Lizier et Daumazan-sur-Arize (Ariège.)

Les armes de cette famille ne sont pas connues.

[2932] AD. Gers Vergès I 2277 n°12876
[2933] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed . Flohic, septembre 2000, I, p.60
[2934] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de TERSAC,* octobre 1998

Le document qui suit complète et corrige la généalogie établie par Maurice Vuillier, restent plusieurs incertitudes**,** il faut considérer le considérer comme un essai de généalogie.

I
Seigneurs de Labarthe

Labarthe-Inard, à 10 km à l'Est de Saint-Gaudens

I Jean de CORET, damoiseau. Né vers 1360 (?), c'est peut-être lui qui le 11 juin 1418 fut présent à la liberté de pacage accordée aux habitants de Saint-Laurent de Neste (Hautes-Pyrénées) par Roger d'Espagne, seigneur de Montespan[2935].
Il aurait épousé **N…de MAULEON**, fille de Bernard de MAULEON, seigneur de Gensac, Sédillac, La Bastide. Ceci est probablement déduit du fait que Bertrand de Coret, damoiseau de Comminges, son présumé fils, avait pour aïeul Bernard de Mauléon[2936].
Il faut certainement avancer les dates d'au moins une dizaine d'années d'*Histoire de la famille de Coret* et parfois beaucoup plus, pour rendre la généalogie compatible avec les données connues (de même pour certaines données concernant la famille de Tersac de Montberaud, Isabelle fille du 1er mariage de Raymond Bernard avec Honorette de Mauléon, se marie certainement bien avant 1450.
D'une alliance inconnue, contactée (vers 1380 ?) il eut :

II Bertrand de CORET, damoiseau de Comminges. Né vers 1390, il testa entre 1469 et 1483[2937], il fut présent au testament de Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon (sans date, entre 1469 et 1483[2938]), son présumé neveu, ce qui renforce la présomption. On cite *Bertrand* de Coret de Martres qui était présent, le 16 mars 1481, au testament de Pierre de Binos, seigneur d'Arros[2939], s'il était le même cela lui donnerait une longévité exceptionnelle, il faut probablement lire Bernard de Coret (voir infra.)
D'une alliance inconnue, il aurait eu :

3.1 Jean de CORET, qui suit.

3.2 peut-être Marguerite de CORET. Elle épousa en 1456 (cela paraît bien tard si elle est située à ce degré) **Arnaud de BINOS**, écuyer, coseigneur de la vallée de Layrisse (Haute-Garonne ou Hautes-Pyrénées), fils de Bertrand de BINOS[2940].

3.3 peut-être Espagnolet de CORET. Il fut présent le 23 juillet 1448 au contrat de mariage de Jacobe de Mauléon (Prat, Belpech) et de Raymond de Bazillac[2941].

[2935] Larcher, *Glanages*
[2936] AD.Gers Vergès I sup 60
[2937] AD.*PA*(HG) Aspet E 2145
[2938] Maurice Vuillier se référant à AD.*PA,* sans n°.
[2939] AD.Gers Vergès I 491
[2940] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

D'une alliance inconnue il eut :

Jacquette de CORET. Elle épousa, par contrat du 24 octobre 1475, **Jean de SARRIEU**, seigneur d'Izaut, fils de Pierre de Sarrieu, seigneur de Billières[2942].

III Jean de CORET, seigneur de Labarthe-Inard (à 10 km à l'est de Saint-Gaudens), du chef de sa femme.
Son existence est prouvée par le testament de Raymond Jean de Tersac, du 14 décembre 1452, faisant, entre autres, un legs à sa sœur Isabelle de Tersac, femme de Jean de Coret, damoiseau de Pointis-Inard, auquel son père avait donné en dot le lieu de Pointis-Inard.[2943].
Jan de Coret aurait épousé (vers 1440 ?, bien avant le 12 mai 1452), **Isabelle de TERSAC**, fille de Raymond Bernard de TERSAC, seigneur de Montberaud, et d'Honorette de MAULEON de Gensac, sa première épouse. Isabelle de Tersac fut citée, habitant Labarthe, dans le testament de son père du 12 mai 1452, qui nomma sa seconde épouse Gaude de Barèges[2944]. Le 6 mars 1465, Isabelle de Tersac, fille de Raymond Bernard de Tersac et d'Honorette de Mauléon, fit un accord avec Hugues de Tersac, *son cousin-germain*, disant que son père Raymond Bernard de Tersac, lors de son contrat de mariage *(avec Jean de Coret ?)* avait institué son héritier son fils à naître et à défaut sa fille, puis que son père avait épousé Gaude de Barèges dont il avait eu Raymond Jean de Tersac, elle renonça à son droit moyennant 500 livres[2945].
Raymond Jean de Tersac, son demi-frère, lui avait légué 15 florins par son testament ouvert le 15 janvier 1455 (n.st.), rappelant qu'elle avait reçu Labarthe-Inard en dot[2946]. Hugues de Tersac, seigneur de Montberaud, testa le 24 février 1491, faisant un legs à sa cousine germaine Isabelle de Tersac, de Labarthe-Inard[2947].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, sans fournir les preuves):

4.1 Bernard de CORET, qui suit.

4.2 peut-être Vincente (Violante ? la preuve dit « Vivante », Jules Villain, sans indiquer son ascendance, la nomme Vincente) **de CORET**. Elle épousa, par contrat du 20 mai 1470, **Raymond Arnaud de LA MOTHE**, seigneur d'Izaut, fils de Pierre de LA MOTHE, seigneur d'Izaut[2948].

4.3 peut-être Jean de CORET, qui, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, serait l'auteur de la branche de Cazères. Pour le situer ici il faut certainement avancer les dates, en effet on trouve Melchior de Coret (et Arnaud Guilhem de Coret, présumé cousin-germain de Melchior), dit dans cette branche de Cazères, *fils de Jean,* présent

---

[2941] AD.Gers Vergès I 2275 n°12854
[2942] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2943] AD.Gers Vergès I 3407, Arnaud de Bugat, notaire de Saint-Gaudens, et Raymond de *Portello,* notaire.
[2944] AD.Gers Vergès I 3407
[2945] AD.Gers Vergès I 3408
[2946] AD.Gers Vergès I 3407
[2947] AD.Gers Vergès I 3409
[2948] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1884 ; *Revue hist. de Toulouse,*1937

le 28 avril 1489 au contrat de mariage de Gabrielle de Villemur et de Jean d'Espagne[2949]. Le prénom Melchior est très rare à l'époque et c'est la seule occurrence dans la famille de Coret, il est très probable qu'il était celui habitant Cazères. Ceci est corroboré par le fait qu'Arnaud Guilhem de Coret, du lieu de Pointis-Inard, âgé de 25 ans (comprendre d'au moins 25 ans), déposa le 7 mai 1491 au procès d'Annette de Lamezan, femme de Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon, contre Théobald de Lamezan, pour la possession du lieu et château de Coret, venant de son père Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Coret[2950], déposait également un Jean de Coret, de Pointis-Inard, âgé de 25 ans (qui est probablement le frère de Melchior.)

IV Bernard de CORET, seigneur de Labarthe.
Présumé fils d'Isabelle de Tersac, il fut seigneur de Labarthe-Inard[2951] .
Né (vers 1440 ?), il testa le 24 août 1505, nommant sa femme Bertrande de Vize et son fils Arnaud Guilhem de Coret[2952].
Il avait épousé, (dès 1465, son fils aîné Arnaud Guilhem a au moins 25 ans en 1491), **Bertrande de VIZE** (il n'y a pas de preuve la disant fille de Géraud de Vize, seigneur de Gourdan et (donc) de Condorine d'Arroux. Ceux-ci ont une fille Bertrande de Vize qui épousa en 1470 Savary de Mauléon, elle ne peut-être la même.)
Leur présumé fils Arnaud de Coret devenant seigneur de Martres, coseigneur de Bize, il est probable que ces terres lui aient été données par sa mère Bertrande de Vize qui était donc l'héritière de la *branche des coseigneurs de Bize, habitant le pays de Rivière*[2953].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier, sans fournir les preuves pour Arnaud et François Roger):

5.1 Arnaud Guilhem de CORET, qui suit.

5.2 peut-être Arnaud de CORET, auteur de la branche des seigneurs de Martres, Bize.

5.3 peut-être François Roger de CORET de Labarthe. Il était prieur de Sarrancolin le 26 août 1544[2954].

V Arnaud Guilhem de CORET, seigneur de Labarthe. Né dès 1465, il aurait testé le premier août 1570, il n'est pas possible que ce soit le même si la date du testament est bien 1570.
Son présumé fils homonyme, mieux que lui, si l'on se fie à *Histoire de la famille de Mauléon,* épousa Gaudiette de MAULEON, car ils sont dits parents de Jean de Coret.
D'une alliance inconnue, contractée vers 1500 (ce qui rend difficile le mariage de son présumé fils Jean en 1574, il semble manquer un degré dans la généalogie. En supposant le

[2949] AD.Ariège 45 J 88 ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IV, p.198
[2950] AD.Gers Vergès I 2277 n°12876
[2951] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralitès de Montauban & d'Auch & du Pys de Foix,* t. I, 397 (preuves de noblesse de Joseph de Coret, seigneur de Labarthe-Inard,) produisant BnF Fr 32298, f°1303.
[2952] BnF Fr 32298
[2953] *Famille de VIZE*
[2954] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

mariage d'Arnaud Guilhem I vers 1500, il pourrait avoir un fils Arnaud Guilhem II qui se maria vers 1540 et testa en 1570), ils eurent :

6.1 probablement Arnaud Guilhem de CORET, qui suit.

6.2 peut-être Guillaume de CORET, seigneur de *Saint-Sever* (probablement Saint-Sivié), il épousa **Marguerite de PEGUILHAN**[2955].

6.3 peut-être Jeanne de CORET. Elle épousa, (probablement avant 1550), **Jean d'AURE**, seigneur de Moncla, fils d'autre Jean d'AURE, seigneur de Moncla (et non bâtard de Gaillard d'Aure, seigneur de Larboust[2956].)

VI Arnaud Guilhem II de CORET, seigneur de Labarthe. Né (vers 1510 ?), il aurait testé le 1er août 1570[2957].
C'est probablement lui qui épousa, (vers 1540), Gaudiette de MAULEON.
Ils auraient eu :

7.1 Jean de CORET, qui suit.

7.2 peut-être François Sabran de CORET. Il était, le 1er janvier 1572, présent au contrat de mariage de Jean de Mauléon (de Francon, *son présumé beau-frère*) et de Geneviève de Martres[2958].

7.3 peut-être Isabeau de CORET. C'est elle et non son homonyme, fille d'Arnaud de Coret, seigneur de Martres, coseigneur de Bize, et de Marie de Mauléon, qui épousa noble **Jean de BRUMON** (lieu en Haute-Garonne ou Brumont, lieu dans le Gers, mieux que Brumons qui ne semble pas exister), de Cazaux-Layrisse (et non Cazeaux en Layrissé) **;** ils sont cités en 1592 dans un accord avec leur fils *André* de Brumon, seigneur de Saint-Martin, ainsi que Jean de Brumon, de Tayon et Jeanne de Cabanel, et Jean de Coret, seigneur de Labarthe-Inard[2959]. Le fait que Jean de Coret, seigneur de Labarthe soit présent à l'accord peut signifier qu'Isabeau de Coret lui était proche parente, elle appartiendrait donc à la branche des seigneurs de Labarthe-Inard.
Leur fille Catherine de Brumon épousa par contrat en 1594 Philippe *Vaysse* (Vaisse), bachelier ès droit, juge de Malvezy, fils de feu Gaudens *Vaysse* et de Péronne d'Anglade, habitants de Saint-Gaudens, la mariée était assistée de son frère Antoine de Brumon et de Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, son oncle maternel[2960].
La chronologie rend l'ascendance d'Isabeau de Coret, si elle appartenant à la branche des seigneurs de Martres, incompatible avec d'autres données, en effet sa fille Catherine a pour oncle en 1594 Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, celui-ci né

[2955] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2956] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2957] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2958] AD.HG 1 E 1415
[2959] AD.HG 3 E 27964 Saint-Béat
[2960] AD.HG 3 E 27965 Saint-Béat

vers 1517, de parents mariés par contrat 1er janvier 1510, épousa par contrat 30 septembre 1548 Oubriette de Faudoas[2961], il ne peut donc être le frère de Marie de Mauléon, mère d'Isabeau.

Dans la branche des seigneurs de Labarthe on cite Arnaud Guilhem II de Coret qui avait épousé, (vers 1540 ?), Gaudiette de Mauléon, non rattachée ; cette Gaudiette de Mauléon pourrait être une sœur de Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, cela rendrait la chronologie plus acceptable, leur fille Isabeau de Coret épousant vers 1565 Jean de Brumon, dont la fille Catherine de Coret épouse en 1594 Philippe Vaisse.

Cela expliquerait également la présence de Jean de Coret, seigneur de Labarthe à l'accord de 1592 entre les Brumon.

L'ascendance d'Isabeau de Coret de la branche des seigneurs de Martres conduit à des quasi impossibilités chronologiques, il faudrait qu'Isabeau soit une tardillonne (ce qui n'est pas le cas, par ailleurs elle aurait une très grande longévité), qu'elle se marie très tardivement et que sa fille se marie très tardivement, de plus cela n'expliquerait pas que Savary de Mauléon soit l'oncle de Catherine de Brumon.

Isabeau de Coret, épouse de Jean de Brumon, était probablement fille d'Arnaud Guilhem II de Coret, seigneur de Labarthe et de Gaudiette de Mauléon, cette dernière était probablement fille de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, et de Marguerite d'Abilhac.

VII Jean de CORET, seigneur de Labarthe-Inard.

Né (vers 1545 ?), il mourut avant le 26 juillet 1593, date à laquelle sa femme, Cécile de Mauléon, veuve, fut nommée avec son fils Jacques de Coret, en 1593 également son fils Jacques de Coret fut dit son héritier[2962]. Jean de Coret fut cité feu le 3 juin 1596, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec Louis de Faure. Toutefois, le 28 mars 1597, Anne de Mauléon, femme de noble Jean Bugat, de Ganties, son second époux, qui avait épousé, en premières noces, Jean de Cabannes, coseigneur de Marignac lès Saint-Béat, testa nommant tuteur Jean de Coret, seigneur de Labarthe[2963]. Cette Anne de Mauléon était la belle-sœur de Jean de Coret, seigneur de Labarthe[2964] ; elle nomma son premier enfant de son second mariage Jean Paul Bugat, qui s'était mal comporté avec elle, sa fille Marguerite de Bugat qui avai épousé Géraud de Montagut, coseigneur de Marignac lès Saint-Béat, Isabelle Bugat, son autre fille, femme de Me Balthazar de *Grova,* docteur ès droit de Valentine, Jeanne Bugat, son autre fille, Carbon Bugat, son autre fils, Hiérôme Bugat, héritier universel.

Il avait épousé, par contrat du 1er mars 1574, **Cécile de MAULEON**, fille d'Hugues de MAULEON, seigneur de Francon, et de Marguerite de CAT de Cocural[2965]. Le 30 janvier 1605, veuve et tutrice de ses enfants, elle reçut une quittance d'Elisabeth de *Mirenx* (Mireux), veuve de Denis de Polastron de la Hillère[2966] *(Saint-Cassian.)*

Ils eurent :

[2961] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.
[2962] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[2963] AD.HG 3 E 16123 Cazères
[2964] Corriger *Histoire de la famille de MAULEON* qui la nomme Marie et compléter avec sa seconde union, d'où descendance.
[2965] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de MAULEON,* janvier 2000
[2966] AD.HG 3 E 6038

8.1 Jacques de CORET, seigneur de Labarthe-Inard.
En 1593, il était héritier de feu Jean de Coret, seigneur de Labarthe-Inard[2967]. Le 17 septembre 1600, il fut présent, au château de la Bastide, juridiction d'Aspet, au contrat de mariage de noble Raymond *Desbaux* (des Vaux) de Brouls, et de Renée d'Encausse[2968] ; le 9 juin 1603 Raymond de Vaux (le même que Raymond *Desbaux*, on trouve ce nom *Desbaux* par ailleurs, il faut le corriger en de Vaux), seigneur de Brouls (en Pointis-Inard) assigna les héritiers des biens tenant de feu Jean de Coret, selon une obligation du 8 novembre 1573[2969].

8.2 Jean de CORET de Labarthe. Il fut prêtre et recteur de Sauveterre.

8.3 Savary de CORET, qui suit.

8.4 Marguerite de CORET. Elle épousa, par contrat du 3 juin 1596, **Laurent de FAURE**, coseigneur de Beauchalot[2970].

8.5 Jeanne de CORET. Dotée de 6.000 livres par son frère, elle épousa, par contrat du 25 septembre 1606[2971] (alias 22 septembre 1606[2972]), **Pierre du GARRANE**, seigneur de Pépieux, fils de François du GARRANE, seigneur de Pépieux, et d'Anne de BERGOUGNAN ; il était veuf de Françoise d'ESPARBES, épousée par contrat du 3 mai 1580, il épousa en 3èmes noces Marthe de BATZ[2973].
Jeanne de Coret testa le 21 mai 1608, à Pépieux, nommant son mari, faisant un don à sa mère Cécile de Mauléon, faisant des legs à son frère Savary de Coret, à sa sœur Marguerite de Coret, femme du seigneur de *Bodihan* (Beauchalot), à sa sœur Geneviève, qui était à marier, instituant héritier universel, le posthume (sic) qu'elle avait dans son ventre, et lui substituant son mari[2974]. Le 13 juin 1611, Jeanne de Coret, fille de feu Jean de Coret, seigneur de Labarthe, et de Cécile de Mauléon, sœur de Savary de Coret, femme de Pierre du Garrané, fit une donation à ses enfants Laurent et Cécile du Garrané[2975].
Le 10 juin 1614, Jeanne de Coret nomma son mari procureur, pour aller à Toulouse suivre le procès contre Savary de Coret, pour la succession de leur père Jean de Coret[2976], puis le 16 juin 1614, elle était en procès avec son frère Savary pour la succession de leur frère aîné Jacques de Coret, mort ab intestat, elle avait moins de 25 ans au moment de son mariage, sa mère, son père n'avaient pas fait de testament[2977].

[2967] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[2968] AD.HG 13 J 1
[2969] AD.HG 3 E 107
[2970] AD.HG Reg. Ins 7
[2971] BnF Fr 32298
[2972] AD.T &G C 88
[2973] Jacques de Roquemaurel, *Famille du Garrané,* produisant la preuve.
[2974] AD.Gers 3 E 803 Pessan, notaire Sanchon
[2975] AD.HG Reg. Ins 16
[2976] AD.Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon
[2977] AD.HG 3 E 959 A. Bessier, Toulouse

Pierre du Garrané testa le 11 septembre 1615, dans la salle basse de son château de Pépieux, nommant les enfants de son premier mariage et ceux de son de son second mariage[2978].

8.6 Geneviève alias *Germaine* de CORET. Elle épousa, par contrat du 22 mai 1611, **Jean Bertrand de MIRAMONT**, seigneur de Miramont[2979]. Le 5 juillet 1613, Savary de Coret promit à Jean Bertrand de Miramont de payer 1.080 livres à Jean de Lautrec et de Percin, seigneur de Lauret, pour la constitution de dot de Geneviève de Coret, sœur de Savary, femme dudit seigneur de Miramont[2980], puis le 24 juin 1614 Jean Bertrand de Miramont reconnut avoir reçu de son beau-frère Savary de Coret, 4.000 livres sur les 5.000 livres de la constitution de dot de sa femme Geneviève de Coret[2981].

8.7 peut-être Jean de CORET de Labarthe. Il fut lieutenant du capitaine Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, et épousa Marie du BARRY[2982].

VII Savary de CORET, seigneur de Labarthe, Pompertuzat (à 6 km de Vieille-Toulouse, banlieue de Toulouse.)
En 1605, étant l'époux de Claire de Nantaire, il fit un pacte de droits seigneuriaux[2983]. Il fut nommé, en 1610, avec sa femme Claire de Nantaire[2984]. Le 12 décembre 1634, il fut présent au contrat de mariage de Pierre de La Fage, capitaine châtelain de Samatan, et de Claire de La Tour de Landorthe[2985]. Il mourut dès 1639, date à laquelle il fut dit feu, dans l'acte de vente d'une métairie par son fils Jean Louis de Coret à *René de Saint-Jean, seigneur d'Ustou*[2986].
Il avait épousé, par contrat du 11 août 1604, au château de Lastronques, **Claire de NANTAIRE** (orthographe d'André Navelle, autre orthographe Nantayre), fille de feu Guillaume de NANTAIRE, seigneur de Pompertuzat, et de Marie de CANALS, le marié avait deux sœurs germaines, non mariées, Jeanne et Germaine de Coret, et une autre sœur Marguerite de Coret, mariée avec le seigneur de *Bedouchan*[2987] (Beauchalot).
Le 6 avril 1642, veuve, elle donna procuration à François de Castet, docteur et avocat en la Cour, pour intervenir au contrat de mariage de sa fille Anne de Coret et de noble (en blanc), sieur de Tilhouse[2988].
Ils eurent :

8.1 Jean Louis de CORET, qui suit.

[2978] AD. Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon
[2979] AD.HG 3 E 959 A. Bessier, Toulouse, 24 juin 1614
[2980] AD.HG 3 E 958 A. Bessier Toulouse
[2981] AD.HG 3 E 959 A. Bessier Toulouse
[2982] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2983] AD.HG 3 E 16128 Cazères
[2984] AD.HG 3 E 956 A. Bessier Toulouse
[2985] AD.HG 3 E 25058 Lestelle
[2986] AD.HG 3 E 24874 Saint-Gaudens
[2987] AD.HG Reg. Ins 11
[2988] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens

8.2 François de CORET de Labarthe. Il fut docteur en théologie, curé de Saint-Jacques du Haut Pas, à Paris, abbé de Nizors (1666-1671.)
Il fut témoin, en 1668, au contrat de mariage de son neveu, Joseph Joachim de Coret, avec Anne de Nostens[2989].

8.3 Anne de CORET. Elle épousa, par contrat du 6 avril 1642, **François de BAREGES**, fils de Carbon de BAREGES, seigneur de Tilhouse, le marié était assisté d'Auguste de Barèges, son frère, de Jean du Pac, seigneur de Palats, de Jacques de Cardaillac, son cousin germain, de Géraud de Coret, seigneur d'Ardiège, aussi cousin, la mariée était assistée de son frère Louis de Coret, seigneur de Labarthe, et de Balthazar de La Tour, seigneur de Lieu, Jean Louis de La Tour, seigneur de Landorthe, Jean d'Encausse, seigneur de Ganties, Antoine d'Encausse, seigneur de Régades, ses oncles ; le marié était fils de Carbon de Barèges, seigneur de Tilhouse[2990], et de Françoise de Gemit, Catherine de Barèges, fille de ceux-ci avait épousé Jean du Pac, seigneur de Palats *(témoin)*, la parenté avec Géraud de Coret, seigneur d'Ardiège venait des Gemit, Jacques de Cardaillac était le mari d'Isabeau de Coret d'Ardiège, sa mère était Marie de Barèges[2991].

8.4 peut-être Françoise de CORET[2992].

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve, une Jeanne de Coret qui aurait épousé Jean de Lort, seigneur du Pesqué, fils d'autre Jean de Lort, seigneur du Pesqué, et de Catherine d'Arbieu, lequel Jean, époux de Jeanne de Coret aurait été veuf de Jeanne du Pac, outre une impossiblité chronologique, le contrat de mariage entre Jean de Lort et Jeanne du Pac, ayant été passé le 22 août 1608, cette seconde union n'est pas connue.

VIII Jean Louis de CORET, seigneur de Labarthe, Pompertuzat.
Le 8 mai 1634, il était présent au contrat de mariage de Bernard de *Rieulle* et de Louise de Sarrieu[2993], puis le 22 juillet 1639 au contrat de mariage de Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard, et Jean Marguerite de La Mothe d'Izaut[2994] .Le 7 juin 1641, il fut témoin d'une vente de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montastruc, à Antoine de La Barthe, seigneur de Giscaro[2995].
Le 16 décembre 1646, il paya 18 livres pour la taille pour Pointis[2996], puis le 23 juin 1648, il fut présent à Montégut, diocèse de Lombez, à la reconnaissance générale de la communauté de Beaupuy à Jean Jacques de Mun, seigneur de Mun[2997]. Le 20 mai 1650, il fut présent au contrat de mariage d'Arnaud Bertrand de Gemit, seigneur de Luscan, et de Paule d'Angos,

[2989] AD.HG 3 E 26218 Saleich
[2990] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[2991] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Barèges,* produisant les preuves.
[2992] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2993] AD.HG 3 E 24884 Saint-Gaudens 669
[2994] AD. Gers Vergès I 1865 n°14134
[2995] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[2996] AD.HG 3 E 27867 Aspet
[2997] AD.Gers Vergès I 2854 n°14379

fille de Christophe d'Angos et de Jacquette de La Fitte de La Roque, furent également présents Jacques de Cardaillac, seigneur de Mauvezin, François de Barèges, seigneur de Tilhouse, etc[2998].
Il mourut avant le 18 juin 1664, date à laquelle Louise de Tersac, veuve, reconnut devoir 100 livres à Jean Louis d'Encausse de Labastide[2999].
Il avait épousé, par contrat du 18 août 1637, **Louise de TERSAC** de Montastruc, fille de César de Tersac, seigneur de l'Isle, Montastruc, et d'Anne d'Espagne[3000].
Le 21 février 1646, elle donna 100 livres à Jean Tersac, du lieu de Montastruc, fils de Marie de Martin, qui épousait par contrat de ce jour Cassandre de Ramond, fille de Jean de Ramond, marchand de Saint-Gaudens, et de Bertrande de La Tour[3001], il est probable que Jean Tersac était son demi-frère, bâtard ; le 29 juin 1646 elle testa à Saint-Gaudens, laissant l'usufruit de ses biens à son mari, léguant la moitié de ses biens à son fils Joseph Joachim de Coret, instituant héritières Claire et Gabrielle de Coret, ses filles, à parts égales[3002].
Elle mourut à Labarthe le 26 décembre 1682, âgée de 70 ans[3003].
Ils eurent :

9.1 Joseph Joachim de CORET, qui suit.

9.2 César de CORET de Labarthe. Né après 1646, il fut cité le 14 juillet 1665, comme fils et héritier de feu Louis de Coret, avec son frère Joseph Joachim et sa mère Louise de Tersac, Me Guy de Latour, docteur et avocat était le curateur de Joseph Joachim et de César [3004].
Le 6 décembre 1675, il fut présent avec son frère Joseph, au contrat de mariage de Bernard Lassalle, fils de feu Jean Lassalle et de Sansone de Varès, avec Marie de Tersac, fille de feu Pierre Jean Tersac et de Cassandre de *Ramond*[3005]. Il fut cité, en 1683, avec son frère Joseph[3006]. En 1684, dit cousin germain de Marie de Tersac, fille de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montastruc et de Marie d'Anciondo, il reçut de celle-ci une donation de 3.000 livres léguées par son frère Joachim de Tersac, qui lui avait légué les 2/3 de ses biens par son testament du 2 mars[3007] *(1684)*.
Il mourut avant le 14 août 1726, date à laquelle furent cités François et Jean de Coret, seigneur de Labarthe, Jean fils et héritier de Joseph et Joseph, frère et héritier de César de Coret de Labarthe, résidant à Labarthe-Inard[3008].

Maurice Vuillier ajoute, par erreur, sans fournir les preuves :

[2998] AD.Gers I 542 n°12362
[2999] AD.HG 3 E 25065 Miramont de Comminges
[3000] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[3001] AD.HG 3 E 24888 Saint-Gaudens
[3002] AD.HG 3 E 24888 Saint-Gaudens
[3003] Maurice Vuillier
[3004] AD.HG 3 E 27873 Aspet
[3005] AD.HG 3 E 24894 Saint-Gaudens
[3006] AD.HG 3 E 16046 Cazères
[3007] AD.HG 3 E 19219 Sauveterre
[3008] AD.HG 3 E 24981 Saint-Gaudens

Claire de Coret. Elle serait née le 17 novembre 1637 (difficile à croire, sauf si le contrat de mariage de ses parents était post-nuptial.)
Gabrielle de Coret. Née en 1639. Ce n'est pas elle qui épousa Pierre Péguilhan, de Cazavet, qui n'est pas Pierre de Péguilhan, seigneur de Cazavet. Il s'agit d'une Gabrielle Coret pour laquelle on a des données, voir personnes isolées (leur fils Gaspard se maria en 1671.)

IX Joseph Joachim de CORET, seigneur de Labarthe. Il naquit entre 1640 (il avait un curateur le 14 juillet 1665) et 1646 (cité dans le testament de sa mère).
Il épousa, en premières noces, par contrat du 20 décembre 1668, **Anne de NOSTENS**, fille de feu Jacques de NOSTENS et de Françoise de LORT, le marié était assisté de François de Coret, docteur en théologie, abbé de Nizors, son oncle, la mariée était la sœur d'Antoinette de Nostens, veuve de Louis de Narbonne, seigneur de Montégut [3009].
D'un acte de 1672, peu clair, il ressort qu'Antoinette de Nostens, veuve du seigneur de Montégut, avait vendu pour 6.000 livres la baronnie de Lespugue à Frédéric de Lort, seigneur du Pesqué, pour payer la constitution dotale de sa sœur Anne de Nostens[3010].
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 29 octobre 1685, **Anne d'ESPINAS**, fille de Jean Auguste d'ESPINAS, seigneur de Cardonne, Goussens, et d'Anne d'ORBESSAN[3011].
Enfants du 1[er] lit[3012]:

10.1 peut-être François Louise de CORET, née le 23 février 1669.
Il est très douteux que ce soit elle qui, dite Louise de Coret, épousa Jean Jacques MASSAS, maître chirurgien du Plan, dont elle était veuve et héritière le 11 juillet 1701[3013], si c'est elle le mariage eut lieu vers 1685, le marié était-il fils de Jean François de Massas, seigneur de Rousès, et de feue Anne de La Ville ? En 1718 Louise Coret est citée veuve de Jean Jacques Massas[3014]. Elle appartient plus probablement à la famille Coret habitant le Plan.

10.2 Louise de CORET. Née en 1670, elle mourut le 6 février 1673.

10.3 Françoise de CORET de Labarthe. Née le 9 juin 1671, elle mourut le 8 juillet 1702.

10.4 François de CORET, qui suit.

10.5 Anne de CORET. Née le 3 janvier 1682, elle mourut le 5 janvier 1684.

Enfants du second lit[3015] :

[3009] AD.HG 3 E 26218 Saleich
[3010] AD.HG 3 E 26218 Saleich
[3011] AD.HG 3 E 16047 Cazères
[3012] Maurice Vuillier, sans fournir les preuves.
[3013] AD.HG 3 E 15481 Montesquieu-Volvestre
[3014] AD.HG 3 E 15585 Saint-Christaud
[3015] Maurice Vuillier, sans fournir les preuves.

10.6 César de CORET. Né le 7 septembre 1686, il mourut âgé de 2 mois.

10.7 Jean Auguste de CORET. Né le 3 novembre 1687, il mourut le 3 mars 1688.

10.8 Jean François de CORET. Né le 29 mars 1691 à Labarthe, il mourut le 24 juillet 1694.

10.9 autre Françoise de CORET. Elle naquit le 27 mars 1692, à Labarthe.

10.10 autre François de CORET. Il naquit le 26 février 1694, à Labarthe.

10.11 César Joseph de CORET.
Baptisé le 16 mars 1696 à Labarthe, il épousa **Marie Thérèse d'AURE** d'Ardiège, fille de feu Bernard d'Aure, seigneur d'Ardiège *(mort en 1705),* et de Marie de Verdelin, ils furent cités en 1730[3016] .

10.12 Charles de CORET de Labarthe. Né le 25 février 1698, habitant Labarthe, il fut présent, en 1740, à une quittance de Jean de Suère, seigneur du Plan, tuteur de Louis Henri de Suère, son neveu[3017].

10.13 Anne de CORET. Née le 26 avril 1700 à Labarthe, elle épousa, le 19 février 1732, en l'église d'Ardiège **Louis de SARRAMEA**, seigneur de Montaredon, fils de Guillaume de SARRAMEA, seigneur d'Orieux, et de Madeleine d'AURE[3018]. Il était veuf de Marguerite de NOSTENS, épousée avant le 9 octobre 1702. Il testa le 3 août 1743, sans enfant, nommant sa seconde épouse Anne de Coret[3019], celle-ci fut citée en 1755 avec son frère Jean et son neveu Joseph de Coret[3020].

10.14 Jean de CORET, **auteur de la branche des sieurs *d'Opignac*** (*peut-être* ***Aurignac*** *car Augustin de Villemur, habitait Aurignac après son mariage avec Jeanne Louise de Coret)*, qui deviendront seigneurs de Labarthe après extinction de la branche aînée.

X François de CORET, seigneur de Monteil au moment de son mariage, puis seigneur de Labarthe. Né vers 1672, il mourut, à Labarthe, le 13 mars 1737 âgé de 65 ans[3021].
Il avait épousé, le 21 octobre 1704, en l'église de Pointis-Inard, **Germaine de SAINT-JEAN** de Pointis[3022], fille de Jean Jacques de SAINT-JEAN, seigneur et baron de Pointis, et

[3016] AD.HG 3 E 23686 Aulon
[3017] AD.HG 3 E 16206 Plan-Volvestre
[3018] *Famille de Darré de Sarraméa ; Familles d'Aure*
[3019] AD.HG 3 E 27709 Huos
[3020] AD.HG 3 E 24834 Pointis-Inard
[3021] RP. Labarthe
[3022] RP. Pointis

d'Elisabeth d'AYMIER d'Arquès[3023]. Elle mourut à Labarthe le 2 novembre 1728, âgée de 50 ans[3024].
Ils eurent (selon Maurice Vuillier) :

11.1 Joseph Joachim de CORET, qui suit.

10.2 Charles de CORET de Labarthe.

10.3 Jean Louis de CORET, seigneur de Monteil. Baptisé à Labarthe le 26 février 1711, il mourut à Labarthe le 1er juillet 1751 alias le 9 avril 1756 à Labarthe, âgé de 46 ans, inhumé le 10[3025].

XI Joseph Joachim de CORET, seigneur de Labarthe.
Il fut baptisé à Labarthe le 28 septembre 1705[3026], il testa à Labarthe le 22 septembre 1758, nommant sa femme, leur restaient 4 enfants vivants : Jean Louis Joseph, héritier universel, Anne, Catherine et Félice[3027], il mourut le 2 octobre 1758. Sa succession en 1770 fait apparaître également 4 enfants : Jean Louis, Anne, Catherine et Félicie[3028].
Il avait épousé, (en 1733[3029]), **Marie Anne de LA MOTHE** d'Izaut, fille de Gabriel de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, et d'Ursule de BARBOTAN de Rivière Labatut[3030] (et non d'Ursule de Rivière Labatut**,** les terres de Rivière et de Labatut étaient tenues par la famille de Barbotan, suite au mariage de Philippe de Barbotan et d'Henriette de Rivière de Labatut.[3031].)
Elle testa le 9 février 1776, nommant son fils Jean Louis Joseph, qui fut institué héritier universel, et Anne, Catherine et Félicie[3032].
Elle mourut, à Labarthe, le 7 septembre 1782, âgée de 78 ans et y fut inhumée le lendemain[3033].
Ils eurent :

12.1 Anne de CORET. Elle serait née en 1733, or on trouve une fille, qui pourrait être elle, baptisée le 12 mars 1740 à Labarthe, le parrain fut François de La Mothe d'Izaut, la marraine demoiselle de *Moulinedon,* née d'Espinas[3034].
Elle épousa, sans le consentement de ses parents, Jean *CAUDERIL* habitant de Labarthe, au royaume d'Espagne (il faut comprendre que le mariage eut lieu en Espagne et qu'ils habitaient Labarthe) ; Marie Anne de La Mothe d'Izaut l'aurait appris le 31 août 1775, de ce mariage avaient été procréés un garçon et une fille,

---

[3023] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Jean de Pointis,* produisant la preuve.
[3024] RP. Labarthe
[3025] RP. Labarthe
[3026] RP. Labarthe
[3027] AD.HG 3 E 24949 Saint-Gaudens 284
[3028] AD.HG 3 E 24837 Pointis-Inard
[3029] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[3030] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1885.
[3031] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de BARBOTAN,* inédit
[3032] AD.HG 3 E 24963 Saint-Gaudens 179
[3033] RP. Labarthe
[3034] RP. Labarthe

Jacques et Marie[3035]. Il serait étonnant que, si les mariés habitaient Labarthe, il ait fallu attendre 1775, pour que le mariage soit connu (même de la reine mère !) En 1779, elle pria sa mère de consentir à son mariage avec Jean *CAUDER,* natif de Labarthe-Inard, elle avait plus de 25 ans[3036].

12.2 Marie Jeanne Antonie de CORET. Née en 1734 elle mourut le 19 mars 1735.

12.3 Marie Jeanne Josèphe de CORET. Baptisée le 26 octobre 1735 à Labarthe, c'est probablement elle qui, dite Marie de Coret mourut, à Beauchalot, le 29 juillet 1780[3037].

12.4 Jean de CORET. Il naquit le 3 juin 1738, à Labarthe.

12.5 Jean Louis Joseph de CORET, qui suit.

12.6 Anne Catherine de CORET. Baptisée à Labarthe le 12 octobre 1742, elle mourut le 25 février 1809, âgée de 65 ans, elle est alors dite fileuse[3038].
Elle avait épousé, à Labarthe, le 20 novembre 1780, **Pierre BRUN**, fils de feu Jean Brun et de Jeanne *Cazedessus[3039]* (Cazassus ?)

12.7 Félice de CORET. Baptisée à Labarthe le 3 mai 1746, elle fut marraine, à Labarthe, en 1782.

XII Jean Louis Joseph de CORET, seigneur de Labarthe. Baptisé à Labarthe le 26 septembre 1741, il testa le 15 mars 1790, nommant sa femme et ses filles Josèphe Marie, aînée, et Jeanne Marie Josèphe, leur substituant Jeanne Marie de Vendômois de Pointis, et à elle la dame de Cazaux, sa fille[3040].
Il mourut le 7 mars 1809, dans sa maison au hameau du Castet, âgé de 65 ans[3041].
Il avait épousé (en 1770) Anne de *LAUGARD,* fille de N…de *LAUGARD,* seigneur de Montardon, Gajon, conseiller au parlement de Navarre[3042].
Ils eurent :

13.1 Josèphe Marie de CORET. Elle fut baptisée, à Labarthe, le 3 octobre 1772, le parrain fut Jean Louis de Coret de Labarthe *d'Opinac,* la marraine Marie Anne de La Mothe d'Izaut, *grand-mère[3043]*.

[3035] AD.HG 3 E 22355 Sarremazan
[3036] AD.HG 3 E 24927 Saint-Gaudens 51
[3037] RP. Beauchalot
[3038] E.C de Castillon de Saint-Martory
[3039] R.P. Labarthe
[3040] AD.HG 3 E 24972 Saint-Gaudens 83
[3041] E.C de Castillon de Saint-Martory
[3042] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, mais le nom de la femme de Jean Louis Joseph de Coret nous est connu par son testament.
[3043] R.P. Labarthe

Elle épousa, par contrat filiatif du 28 décembre 1791, **Joseph Marie de SOUBIRAN** de Lamaguère, lieutenant de gendarmerie, habitant Auch, fils de Jean Dominique de SOUBIRAN de Lamaguère, homme de loi, procureur syndic du district d'Auch, et de feue Jeanne Françoise de LA BARTHE. Elle était dotée de 27.000 livres, son père se réservait 20.000 livres pour doter Marie Jeanne Josèphe de Coret, sa fille cadette[3044].
Joseph Marie de Soubiran, capitaine de gendarmerie en retraite, et sa femme furent cités en 1815 à Pointis-Inard[3045] puis le 1er juin 1816, demeurant à Labarthe-Inard ils assistèrent au mariage de leur fille Jeanne Josèphe Marie Charlotte (de Soubiran) de Lamaguère, âgée de 23 ans, avec Jean François Marianne de Binos, chevalier de Guran, âgé de 34 ans[3046].

13.2 Marie Jeanne Josèphe de CORET.
Née le 24 août 1773, elle épousa **Jean Alexandre LADRIX** (olim de Ladrix), juge, fils de Jean (de) LADRIX et de Marion de MERITENS, ils sont cités en 1811[3047].

II
Seigneurs de Labarthe, sieurs d'*Opignac*

Le lieu est écrit dans les actes Opignac ou Opinac, qui ne semble pas exister, peut-être s'agit-il d'Aurignac, car Augustin de Villemur habitait Aurignac après son mariage avec Jeanne Louise de Coret.

X bis Jean de CORET, coseigneur de Labarthe, sieur *d'Opignac.*
Il naquit, à Labarthe, le 14 avril 1702[3048].
Le 26 mai 1735, il reconnut devoir 926 livres à Marie d'Aure, veuve de Jean Cartier, sieur de Marsoulas, habitant Pointis-de-Rivière[3049]. Il mourut très probablement avant 1778 et certainement avant 1782 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1728, **Jeanne Catherine de BAYLAC**. Elle aurait testé le 28 septembre 1736, selon l'ouverture de son testament du 5 mai 1778 (infra.)
Elle mourut avant le 24 août 1770, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne Louise, son testament fut ouvert le 5 mai 1778, apparaissent à cette date Jeanne Marie Gaétane d'Abadie, habitant Labarthe, veuve de Jean Louis de Coret, mère de Jean Fabien de Coret, son fils pupille, Jeanne Marie de Coret, épouse de M. de Montoussé, Anne de Coret, épouse de M. de Saint-Paul, Marianne de Coret, épouse de M. de Lasserre, et Jean Louis de Coret, habitant d'Auzas, tous enfants de la dame de Baylac[3050].
Ils eurent:

[3044] AD.HG 3 E 24973 Saint-Gaudens 113
[3045] AD.HG 3 E 24846 Pointis-Inard
[3046] E.C Castillon de Saint-Martory
[3047] AD.HG 3 E 27777 Saint-Gaudens 122, qui n'indique ps les parents du marié.
[3048] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[3049] AD.HG 3 E 24983 Saint-Gaudens
[3050] Maurice Vuillier se référant à AD.HG sans n°, Pointis-Inard.

11.1 Anne Jacquette de CORET de Labarthe. Elle fut baptisée, à Labarthe, le 6 avril 1730[3051].
Elle épousa le **sieur de SAINT-PAUL**, de Lambège[3052], l'acte (daté de 1782) dit Lambège en Béarn, alors qu'il y a 2 lieux de Lambège en Ariège, qui paraissent plus appropriés. En 1782 son frère Jean Fabien de Coret, habitant Castillon, son procureur, était dit donataire avec elle et leur frère Jean Louis, de leur père Jean de Coret[3053].

11.2 Antoine de CORET de Labarthe. Baptisé, à Labarthe, le 10 mars 1734, il mourut le 6 décembre 1748.

11.3 Marie Anne Josèphe de CORET de Labarthe.
Baptisée le 24 septembre 1735, à Labarthe, elle y fut marraine le 7 novembre 1757[3054].
Elle épousa **M. de LASSERRE**, ils sont cités le 5 mai 1778, date de l'ouverture du testament de Catherine de Baylac.

11.4 Jean Louis de CORET, qui suit.

11.5 Jeanne Claire de CORET de Labarthe.
Elle épousa, le 8 avril 1777, **Jean Louis de MONTOUSSE**, fils de feu Guillaume de Montoussé et de Guilheminette *Simoncin,* habitant Alan[3055] (Haute-Garonne.)

11.6 Denis François Auguste de CORET. Né à Labarthe le 27 décembre 1743, il y fut baptisé le 30, parrain François Auguste de Hunaud[3056].
Il mourut dès 1783, date à laquelle il y eut un accord entre son frère Jean Louis de Coret et Madame de Rieutort, sa sœur, au sujet des droits venant de François Auguste de Coret, leur frère commun, faisant référence au contrat de mariage d'Augustin de Villemur de Rieutort et de Jeanne Louise de Coret, Madame de Rieutort, du 24 août 1770[3057].

11.7 Catherine de CORE. Elle fut baptisée le 23 février 1744.

11.8 Jeanne Louise de CORET. Baptisée à Labarthe le 3 avril 1745, le 22 août 1814 elle fit un don à Marie de Villemur de Rieutort, femme de Dominique Bordage, chirurgien, demeurant à Castillon[3058].
Elle avait épousé, le 8 août 1770, à Labarthe, par contrat du 24 août 1770, **Augustin de VILLEMUR** de Rieutort, habitant Boussan, fils de Jean de VILLEMUR de

[3051] Maurice Vuillier comme les données correspondantes pour ses frères et sœurs
[3052] AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
[3053] AD.HG 24839 Pointis-Inard
[3054] RP. Labarthe
[3055] R.P. Labarthe
[3056] R.P. Labarthe
[3057] AD.HG 3 E 24959 Saint-Gaudens 77
[3058] AD.HG 3 E 27781 Saint-Gaudens 289

Rieutort et de feue Louise de LA TOUR, il était veuf d'Anne Josèphe de PREISSAC[3059].
Il mourut avant le 30 mars 1782, date du testament de son fils Alexandre de Villemur de Rieutort, issu de sa première union[3060].

11.9 Jean Fabien de CORET de Monteil, habitant Castillon (de Saint-Martory.)
Il serait né le 7 juin 1746 à Castillon de Saint-Martory.
En 1782, il était procureur de sa sœur Anne de Coret, épouse du sieur de Saint-Paul, de Lambège, pour la succession de leur père, la même année il était également procureur d'Alexandre de Villemur de Rieutort *(fils du premier mariage d'Augustin de Villemur mari de sa sœur Jeanne Louise),* probablement pour la même raison[3061]. Le 30 mars 1782 Alexandre de Villemur de Rieutort, habitant Castillon, partant pour l'armée, testa, faisant des legs à son frère Jean de Villemur de Rieutort, son frère *(demi-frère)* fils de la dame de Coret de Labarthe, à Marie de Villemur de Rieutort, fille aînée de la dite dame, un legs de 6.000 livres à Jean Fabien de Coret de Monteil, habitant Castillon, un legs à Louise de Coret de Labarthe, veuve d'Augustin de Vilemur de Rieutort, sa marâtre, instituant héritier universel son frère Alexandre de Villemur de Rieutort, habitant Castillon[3062].
Le 9 juillet 1786 il fut le parrain, à Ardiège, de Jean Fabien de Coret de Labarthe, fils de feu Jean Louis de Coret, seigneur de Labarthe, et Jeanne Marie Gaétane d'Abadie[3063].
Il épousa, à Castillon de Saint-Martory, le 3 février 1790 Jeanne *SOUROUBILLE*, fille de feu Martin Souroubille, et de Marianne Estillac[3064].
Ils eurent une fille, et deux fils qui se marièrent et eurent des enfants, le fils aîné Alexandre CORET, laboureur, continua la lignée, subsistante.

11.10 autre Jean Louis de CORET, chevalier de Labarthe. Habitant Auzas, il fut cité le 5 mai 1778, date de l'ouverture du testament de sa mère.
Il aurait épousé, à Auzas le 22 septembre 1779, **Jeanne Bernarde LABATUT**, fille de Me Georges LABATUT et de Paule SARRAUTE. Ils eurent 2 fils et 2 filles[3065].

XI Jean Louis de CORET, seigneur de Labarthe. Il serait né à Labarthe le 26 septembre 1741.
Il mourut, à Labarthe, le 6 juillet 1786, âgé d'environ 50 ans et y fut inhumé le lendemain[3066].
Il avait épousé, vers 1775, **Jeanne Marie Gaétane d'ABADIE**, fille de Jean Marie d'ABADIE, officier de gendarmerie, et de Jeanne Christine de MESSINES. Ils eurent deux

[3059] AD.HG 3 E 24959 Saint-Gaudens 77
[3060] AD.HG 3 E 24997 Saint-Gaudens 150
[3061] AD.HG 3 E 24997 Saint-Gaudens 148
[3062] AD.HG 3 E 24997 Saint-Gaudens 150
[3063] R.P. Ardiège
[3064] R.P. Castillon de Saint-Martory
[3065] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve
[3066] R.P. Labarthe

fils (dont Jean Fabien né et baptisé à Ardiège le 9 juillet 1786, il mourut en 1789) et deux filles[3067].

III
Seigneurs de Martres, Bize

L'auteur de cette branche, Arnaud de Coret, était peut-être fils de Bernard de Coret, seigneur de Labarthe et de Bertrande de Vize.
Arnaud de Coret, auteur de cette branche est dit dans les actes, seigneur de Martres, seigneur ou coseigneur de Bize, il est peut-être le frère d'Antoine Guilhem de Coret, seigneur de Labarthe, qu'il avait nommé exécuteur testamentaire.

On trouve en 1481 *Bertrand* de Coret de Martres (il est peu probable qu'il soit celui du degré II, il est plus probablement Bernard de Coret, père d'Arnaud), et à une date antérieure Pierre de Coret, dit *de la maison de Martres* (actes 1392-1447[3068]), auteur de la branche des seigneurs de Saint-Paul et d'Ardiège. Ardiège est à 1 km de Martres-de-Rivière, ce qui est peut-être l'origine de la phrase de Larcher : Paul de Coret, *de la maison de Martres.*

V Arnaud de CORET, seigneur de Martres (-de-Rivière, à 8 km à l'ouest de Saint-Gaudens), coseigneur de Bize (Hautes-Pyrénées, à 9 km de Montréjeau, Haute-Garonne.).
Né (vers 1480), il testa le 24 novembre 1556, nommant sa femme Marie de Mauléon (alias *Jeanne*, les 2 prénoms apparaissent dans le testament, Jeanne est erroné car dans les autres actes on trouve Marie), feu Jean de Mauléon, son oncle, ses filles Marguerite, Isabeau et Andrée de Coret, ses enfants naturels Blanchefleur, Marie et Micheau de Coret, héritier universel Bernard de Coret, son premier fils, exécuteurs testamentaires Arnaud Guillaume de Coret, seigneur de Labarthe *(son présumé frère),* Bernard de Coret, capitaine de Pointis[3069], Bernard de Coret, capitaine de Pointis est probablement le seigneur d'Ardiège qui avait épousé Marguerite de Montsérié, dont le rattachement de la branche n'a pas été trouvé.
Le 22 mars 1543, il était défendeur, comme héritier de Jean de Mauléon, mari de Bertrande de *Jardares* dans un procès avec Catherine de Lamezan, demanderesse[3070]. Ce Jean de Mauléon est très probablement celui nommé dans son testament du 24 novembre 1556, dont il est dit le neveu *(petit-fils est exclus car sa mère est Bertrande de Vize).* Son arrière-grand-mère Honorette de Mauléon peut difficilement expliquer le terme de neveu.
En 1552 il avait transigé avec le chapitre (de Comminges), au sujet du fief que le chapitre possédait à *Vize*[3071] (Bize.)
Il avait épousé **Marie de MAULEON**, qui vivait le 24 novembre 1556 (supra), non rattachée.
Ils eurent :

6.1 Bernard de CORET, qui suit.

[3067] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[3068] Larcher, *Glanages*
[3069] AD. Gers Vergès I 510
[3070] AD. Gers Vergès I 1857 n°10916
[3071] AD. HG 3 G 52

6.2 Marguerite de CORET. Elle épousa, le 3 janvier 1534, **François de MERITENS**, seigneur de Lége[3072], fils de Roger de MERITENS, seigneur du Puy, et de Bertrande de BINOS, dame de Lège. Elle est citée en 1612 avec sa fille Oubriette de Méritens, femme d'Henri de Benque[3073], puis en 1613 comme belle-mère d'Henri de Benque, seigneur de Lége[3074].

6.3 Isabeau de CORET. Ce n'est pas elle qui épousa noble Jean de BRUMON, comme vu dans la branche des seigneurs de Labarthe.

6.4 Andrée de CORET. Elle vivait le 24 novembre 1556, date du testament de son père.

Arnaud de Coret eut des enfants naturels :

6.5 Blanchefleur de CORET.

6.6 Marie de CORET.

6.7 Micheau de CORET.

VI Bernard de CORET, seigneur de Martres, coseigneur de Bize.
D'une alliance inconnue, contractée vers 1530, il pourrait avoir eu (aucune preuve de filiation.):

VII Corbeyran de CORET, de Martres (il n'y a pas d'acte le faisant apparaître comme seigneur de Martres, coseigneur de Bize.)
Il fut cité en 1569, témoin d'une reconnaissance de dette de Pierre de Méritens, seigneur de Lège[3075] puis en 1572[3076].
D'une alliance inconnue, contractée vers 1560, il pourrait avoir eu (aucune preuve, mais une présomption) ::

Andrive ou **Audine de CORET**. Elle épousa **Antoine Gaspard de CAMPLONG**, écuyer, seigneur de Bonrepaire (à 3 km de Bize), fils de Tristan de CAMPLONG, seigneur de Bonrepaire, et de Jeanne de LAMEZAN. Ils eurent une fille Françoise de CAMPLONG qui épousa, par contrat du 8 mai 1596, Carbon d'ARAMITS, seigneur de *Vize*[3077].

[3072] Maurice Vuillier se référant à Larcher , lui-même se référant aux archives de La Tour de Noailhan. L'acte ne figure pas dans les preuves de la famille de Coret ni dans celles de la famille de Méritens, joints à ces généalogies.
[3073] AD.HG 3 E 28052 Saint-Béat
[3074] AD.HG 3 E 27988 (387)
[3075] AD.HG 3 E 25072 Pointis
[3076] AD.HG 3 E 25073 Pointis de Rivière
[3077] AD.HG Reg. Ins 7

Devenu veuf, Gaspard de CAMPLONG épousa, par contrat du 15 juillet 1579, Marie de BINOS, fille de Jean de BINOS, seigneur du Jardin, et de Marguerite d'USTOU[3078].

Géraud d'Aramits, seigneur de Vize, fut présent, le 20 janvier 1608, au contrat de mariage de Joseph de Sapène et de Jeanne de Méritens, fille de Marguerite de Coret [3079] et de François de Méritens, seigneur de Lège[3080], ce qui indique une parenté probable avec la branche des seigneurs de Martres.

Corbeyran de Coret n'est pas le père d'Arnaud de Coret, de Géry *(en Saint-Béat)* qui épousa, par contrat, en 1595, Bonnefemme *DUTRON,* sœur de Bertrand *DUTRON,* de Lez[3081]. Cet Arnaud de Coret appartient à une autre famille, qui ne paraît pas noble. Le 14 septembre 1587 Pierre de Coret, de Géry, mari de Raymonde *Leise,* fit son testament nommant héritiers ses fils Jean, Arnaud, Etienne, sa fille Jeanne, mariée[3082], Arnaud de Coret était donc le fils de Pierre de Coret et de Raymonde *Leise.*

IV
Branche de Cazères et de Palaminy

Il n'y a aucun acte qui les dise seigneurs de Cazères ou de Palaminy, comme le dit Maurice Vuillier.Les seigneurs de Cazères furent les comtes de Foix jusqu'à la fin du 14ème siècle, au moins. Les seigneurs de Palaminy étaient, en 1452 Manaud de L'Isle, puis en 1528 Gaspard de L'Isle. Ces deux importantes seigneuries relevaient des familles les plus puissantes de la région, par ailleurs cette famille n'est pas mentionnée parmi les familles importantes de Cazères ou de Palaminy.

Cette famille pourrait être issue de celle des seigneurs de Labarthe mais elle pourrait également tenir son nom du lieu de Couret, à Couladère, à 1 km de Palaminy et 3 km de Cazères.

I (IV si rattaché) Jean de CORET. Né vers 1450 (?).

D'une alliance inconnue contractée vers 1475 (?) il eut :

2.1 Melchior de CORET, qui suit.

2.2 Jean de CORET, dit *Johapac*. C'est probablement lui qui, en 1520, fut cité comme prudent homme, senior, avec autre Jean de Coret, junior, père et fils, de *Castres[3083] (*pour Cazères). Il fut tuteur de ses neveux Arnaud et Bernard de Coret, à cet effet il donna une quittance le 19 janvier 1532, il est alors qualifié noble[3084].

[3078] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[3079] AD.HG 3 E 28025 Saint-Béat
[3080] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Méritens.*
[3081] AD.HG 3 E 27966 Saint-Béat
[3082] AD.HG 3 E 27960 Saint-Béat
[3083] AD.HG 3 E 9429 bis Cazères
[3084] AD.HG 3 E 15967 Cazères

Il avait épousé Jacobe de *PIER* (citée avec son mari et son fils Jean le 19 janvier 1532.)
Ils eurent :

A-**Jean de CORET**, cité en 1532. C'est peut-être lui qui, dit seigneur de la Salvetat (en Saint-Julien, à 6,5 km au Nord-Est de Cazères, diocèse de Rieux, à 3,5 km de Rieux), fit une vente le 12 avril 1537[3085] puis en 1540 avec son frère Gaillard de Coret, prêtre et prébendier de Rieux fit un don à Guillaume d'Ustou[3086].
Jean de Coret, seigneur de la Salvetat et sa fille Louise de Coret, de la cité de Rieux, firent, en 1544, une vente à Alexandre et Jacques d'Arbas, frères, seigneurs de Mondavezan[3087]. On trouve une famille de Coret établie à Rieux, dont l'auteur est Jean qui avait entre autres une fille Louise, qui est donc probablement le même. Cette famille sera traitée au chapitre VII

B-**peut-être Gaillard de CORET**, prêtre et prébendier de Rieux, si son frère Jean, seigneur de la Salvetat, est le fils de Jean de Coret, ci-dessus.

2.3 autre Jean de CORET. Il mourut avant le 19 janvier 1532
Il avait épousé **Pélegrine de BARROS**. Le 19 janvier 1532, elle était tutrice de ses fils Antoine et Bernard, avec Jean de Coret dit *Johapac* et Etienne de *Buchen.* Jean de Coret, donna quittance, il est cité avec son fils Jean, héritier de Jacobe de *Pier,* son épouse[3088].
Ils eurent :

A- **Arnaud de CORET**, pupille le 19 janvier 1532.
B- **Bernard de CORET**, pupille le 19 janvier 1532.

II (V si rattaché) Melchior de CORET, habitant de Palaminy. Né vers 1480.
Le 26 juin 1501, il reconnut une dette de 7 livres à Bernard de Vacques[3089].
Le 9 janvier 1517, il fit un accord avec Marie Michel, veuve de noble Arnaud Guilhem de *Nabet,* de Palaminy, pour sa pension[3090], puis le 2 juin 1520 il fut témoin à l'assignation de Gaillard de L'Isle, seigneur et baron *dudit lieu*[3091] et mourut avant le 8 janvier 1538 (v.st.), date du contrat de mariage de son fils Gaillard (infra.)
D'une alliance inconnue, contractée vers *1500* il eut :

3.1 Antoine de CORET, qui suit.

[3085] AD.HG 3 E 15973
[3086] AD.HG 3 E 15974 Cazères
[3087] AD.HG 3 E 15978 Cazères
[3088] AD.HG 3 E 15967 Cazères
[3089] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi Toulousain,* III, p.225 se référant à AD.HG Astorg 388
[3090] André Navelle, *op.cit.,* III, p.225 se référant à Jean Bruguière 1959
[3091] AD.HG 3 E 9429 bis Cazères

3.2 Gaillard de CORET, **auteur de la branche des seigneurs de Houmagne** (et non Homaigue.)

III (VI si rattaché) Antoine de CORET.
C'est probablement lui qui fut témoin en 1520[3092], c'est peut-être lui qui fut assassiné par Espagnolet d'Aure, de Martres, Arnaud Guilhem de Pujos, de *Saint-Bernard* (probablement Saint-Bertrand) et Jean de Navailles, de Labarthe, au cours d'une dispute pour un arrentement[3093].

V
Seigneurs de Houmagne

III bis (VI si rattaché) Gaillard de CORET, habitant de Palaminy.
En 1555, il était veuf de Marie de Sarrieu[3094].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 8 janvier 1538, **Marie ESCOLAN**, fille d'Estorguet ESCOLAN, de Montbrun(-Bocage), avec le consentement de Jean de Villemur, seigneur de Saint-Paul, qui donna aux époux les droits qu'il avait à Montbrun, dans cet acte Gaillard de Coret, de Palaminy fut dit fils de feu Melchior de Coret[3095].
Le don de Jean de Villemur suggère une parenté. Le 28 mai 1539 Gaillard de Coret était présent au testament d'Anne de Caraman, femme de François de Villemur, baron de Saint-Paul[3096].
Il avait épousé, en secondes noces, **Marie de SARRIEU**, fille de Pierre de SARRIEU, seigneur d'Izaut, et de Marie de BINOS, veuve de Jean de CAUMONT épousé par contrat 12 juin 1534[3097].
Enfants du 1er lit :

4.1 Pierre de CORET, qui suit.

4.2 peut-être Raymond de CORET[3098].

4.3 Peyronne de CORET. Elle épousa, vers 1568, **Guyon de SAINT-PASTOU**, seigneur de la Serrette et de la Peyrère (et non la Peyrière), fils de Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de la Serrette, et de Marguerite de DIEUPENTALE. Il mourut dès 1585[3099]. Elle testa, veuve, en 1606, faisant une donation à son petit-fils Henri de Saint-Pastou, fils de feu Raymond de Saint-Pastou, son fils, et des donations à son fils Jean de Saint-Pastou, sa fille Catherine de Saint-Pastou et à son autre fille Anne de Saint-Pastou mariée avec le seigneur de Lapasse[3100].

[3092] AD.HG 3 E 9429 bis Cazères
[3093] Maurice Vuillier se référant au *Trésor des Chartes*
[3094] AD.HG 3 E 16528 Lézat
[3095] AD.HG 3 E 15973 Cazères
[3096] AD.HG 3 E 15548 Rieux
[3097] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de SARRIEU,* mars 2002
[3098] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[3099] Archives de Maurice Vuillier
[3100] AD.HG 3 E 15354 Montesquieu-Volvestre

IV (VII si rattaché) M. Me Pierre de CORET, seigneur de Houmagne (à 3 km de Montbrun-Bocage, Haute-Garonne, et de Daumazan-sur-Arize, Ariège.).
Il testa, le 28 janvier 1611, au château de Montbrun(-Bocage), il était veuf de Bertrande de Vignes, il avait eu quatre filles, Marguerite, l'aînée, femme de Jean Bugat, écuyer, natif de Castillon, ils avaient quatre enfants, son autre fille Anne a été mariée avec feu noble Raymond de Ribeyran, seigneur de Réchac, habitant Saint-Lizier, il reste Mathilde alias Mathive, et Paule, il a eu un fils Henri qui est décédé[3101].
Il avait épousé, par contrat du 7 novembre 1565, **Bertrande de VIGNES**, fille de Jean de VIGNES, seigneur de Noueilles[3102], et d'Anne de LAGORSAN[3103]. Elle mourut avant le 23 février 1592, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Ils eurent :

5.1 Marie de CORET.
Elle épousa, par contrat du 23 février 1592, **Jean BUGAT**, écuyer de la ville de Castillon, la future reçut une certaine somme à prendre sur les biens de son aïeule, Anne de Lagorsan[3104], le futur était fils d'Amiel de Bugat, de la ville de Castillon, et de Catherine de Castet, épousée par contrat reçu en 1541[3105], et non de Jean Bugat, seigneur de Lasserre, et d'Anne de Mauléon, comme le dit Maurice Vuilier.

5.2 Anne de CORET.
Elle épousa, en premières noces, noble **Raymond de RIBEYRAN**, seigneur de Réchac, habitant Saint-Lizier. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il serait fils de Mathieu de RIBEYRAN et de Jeanne de MONTFAUCON. Il mourut avant le 28 janvier 1611, date du testament de son beau-père.
Elle épousa, par contrat du 28 février, 1612 **Barthélemy de GOTTY**, *cotisateur* général au pays et comté de Foix et Daumazan [3106].

5.3 Mathilde de CORET. Elle vivait en 1611.

5.4 Paule de CORET. Elle vivait en 1611.

5.5 Henri de CORET. Il mourut avant 1611.

[3101] AD.HG Reg. Ins 16
[3102] AD.HG Reg. Ins 13 bis
[3103] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vignes de Noueilles,* produisant la preuve.
[3104] AD.HG Reg. Ins 13 bis
[3105] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. IV, p. 2063.
[3106] AD.HG Reg. Ins 17

VI
Seigneurs de Saint-Paul et d'Ardiège

Ardiège est à 1 km de Martres-de-Rivière, la famille de Coret tenant Ardiège avait des terres à Martres-de-Rivière, ce qui peut conduire à des confusions avec celle tenant Martres-de-Rivière.
Cette famille n'est pas rattachée à celle des seigneurs de Labarthe-Inard, plusieurs alliances communes les font apparaître comme parentes.

I Pierre de CORET.
Il épousa **Isabeau ESPAGNOL**, dame de Saint-Paul et d'Ardiège, fille de Pierre ESPAGNOL[3107] et de Catherine de SAINT-PAUL, laquelle Isabeau avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 décembre 1446, Pierre Arnaud I de Castelbajac, fils de Bernard V de Castelbajac, seigneur de Castelbajac, Séméac, et de Bertrande ou Miramonde d'Aure[3108]. Isabeau Espagnol était l'héritière de sa maison, la terre d'Ardiège venait d'Ispan Espagnol, qui n'est pas dit son père, qui l'avait achetée, le 6 février 1447, à Sans de Sens, neveu de Raymond d'Ardiège, dont il était l'héritier[3109]. Pierre Arnaud de Castelbajac avait un neveu Manaud de La Mothe qui était fils d'Angline de Coret[3110].
Ils eurent[3111] :

2.1 Raymond Jean de CORET, qui suit.

2.2 Antoine Espagnolet de CORET[3112].

II Raymond <u>Jean</u> de CORET, seigneur de Saint-Paul et d'Ardiège, habitant Ardiège.
Il fut cité dans le testament de Jean de Gestas, seigneur de Floran, du 20 novembre 1523, comme Jean de Coret, habitant *d'Ardey* (Ardiège), mari de Bertrande de Gestas, sa fille[3113].
Le 24 août 1532, Raymond Jean de Coret, habitant Ardiège vendit au chapitre de Comminges un moulin situé à Huos, sur la Garonne, qu'il possédait avec son frère Antoine de Coret[3114].
Le 28 mars 1545, Jean de Coret et son fils Bernard vendirent au chapitre (*de Comminges)* plusieurs prés à Martres-de-Rivière[3115], Larcher date l'acte du 8 mars 1543, il dit qu'il y avait alors à Martres de Rivière plusieurs gentilshommes du nom de Coret, Raymond Jean de Coret, Bernard de Coret, habitant d'Ardiège et Guilhem de Coret, curé de Martres vendirent au chapitre de Comminges un pré situé au territoire de Martres.
Il avait épousé, *(vers 1515 ?),* **Bernarde de GESTAS**, fille de Jean de GESTAS, seigneur de Floran, et de Jeanne de Vize, tel que cela apparaît dans le testament de sa mère Jeanne de

---

[3107] La Chesnaye-Desbois, *op.cit. ;* Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*
[3108] Données sur la famille de Castelbajac, venant de La Chesnaye-Desbois et de Saint-Allais.
[3109] Maurice Vuillier se référant à Larcher, 1392-1447
[3110] Maurice Vuillier se référant à Larcher, 1392-1447
[3111] Maurice Vuillier se référant Larcher, 1392-1447
[3112] Selon l'acte du 24 août 153,. qui nomme Antoine, que Maurice Vuillier, nomme sans preuve, Antoine Espagnolet.
[3113] BnF Chérin n°91
[3114] Maurice Vuillier se référant à Larcher
[3115] AD.HG 3 G 53

Vize du 20 septembre 1523, qui institua héritier universel son fils Gaillard de Gestas[3116], le testament dit que Bernarde de Gestas avait épousé Raymond Jean, celui de Jean de Gestas de la même date et une autre pièce de 1539 permettent de compléter Raymond Jean de Coret ; le 19 juin 1539 Bernarde de Gestas, épouse de Jean de Coret, habitant d'*Ardey* (Ardiège) donna une quittance de dot à son frère Gaillard de Gestas[3117]. Bernarde de Gestas fut nommée en premier dans le testament de son père, et en second, dans le testament de sa mère, après sa sœur Diane qui épousa, par contrat du 6 novembre 1517, Gaillard de Montsérié, et avant Marie alias Gascogne de Gestas qui épousa, en 1526 Gaston de La Tour ; on peut estimer que le mariage de Bernarde avec Raymond Jean de Coret a eu lieu vers 1515 (mariage tardif, mais Raymond Jean de Coret peut difficilement être né après 1475, sa mère s'étant mariée une 1ère fois par contrat 1446, ayant alors au moins 7 ans.)
Ils eurent :

3.1 Bernard de CORET, qui suit.

3.2 Antoine de CORET. C'est probablement lui qui était, en 1551, capitaine d'Ardiège[3118].

III Bernard de CORET, seigneur de Saint-Paul et d'Ardiège.
Né vers 1515, il fut capitaine de la châtellenie de Pointis.
Il testa le 21 mai 1568, il institua Espagnolet son fils aîné ; Marguerite de Montsérié, sa veuve, prit le même notaire pour retenir son testament, le 18 mars 1576. Espagnolet de Coret, fils et héritier de Bernard de Coret fut capitaine de Pointis et n'eut pas d'enfant de Jeanne de Noé, qui devint veuve. Son frère Géraud de Coret, premier du nom, lui succéda. Jeanne de Noé avait pris comme second mari noble Bernard du Pont, sieur d'Agos. Géraud de Coret, premier du nom, testa le 15 avril 1577 et choisit pour tuteurs testamentaires Gaillard de Montsérié, seigneur dudit lieu, et Raymond Arnaud de La Mothe, sieur d'Izaut[3119].
Il avait épousé, par contrat du 7 août 1540, **Marguerite de MONTSERIE**, fille de Guiraud de Montsérié, seigneur de Montsérié, et de Blancheflore de Mauléon (Larcher, qui indique Blancheflore sans le patronyme et nomme les enfants de Bernard de Coret et de Marguerite de Montsérié), elle testa, veuve, le 18 mars 1576.
Ils eurent[3120] :

4.1 Espagnolet de CORET, seigneur de Saint-Paul, capitaine de Pointis.
Il n'eut pas de postérité.
Il avait épousé **Jeanne de NOE** qui, devenue veuve, épousa en secondes noces Bernard du PONT, seigneur d'Agos (Hautes-Pyrénées), comme dit supra.

4.2 Géraud de CORET, qui suit.

[3116] BnF Chérin n°91
[3117] BnF Chérin n°91, compléter et corriger *Histoire de la famille de GESTAS*
[3118] AD.HG 3 E 25097 Valcabrère
[3119] Maurice Vuillier se référant à Larcher, 1568 à 1577
[3120] Maurice Vuillier se référant à Larcher qui indique également les unions de ces enfants.

4.3 Jean de CORET, dit le cadet d'Ardiège, capitaine de la châtellenie de Sauveterre. Il mourut écartelé, en mai 1576, après avoir attaqué, avec les religionnaires, l'évêque de Comminges. Il avait épousé **Gabrielle de BONNECARRERE**, qui testa le 25 novembre 1572.

4.4 Bertrand de CORET. Il fut cité, en 1570, avec son frère Espagnolet de Coret, tous deux habitant *Cadrogne* (Cadroy ?), était présent *Guinard* (Guiraud) de Coret[3121]. Ce n'est pas lui qui épousa Madeleine de Gemit (*fille de Pierre de Gemit et de Catherine de Mauléon,* qui n'existe pas) mais son neveu Bernard de Gemit qui épousa Madeleine de Gemit, fille de Géraud de Gemit et de Catherine de Montauban**.**

4.5 Françoise de CORET. Elle épousa **Bertrand de LA CASSAGNE**, ils eurent un fils Gaston de La Cassagne.

IV Géraud I de CORET, seigneur de Saint-Paul et d'Ardiège.
On trouve en 1572 une reconnaissance de dette de Guiraud de Coret d'Ardiège, et une autre (?), la même année, de Guiraud de Coret de Martres[3122], ce qui montre les confusions possibles entre les personnes de ces deux branches d'Ardiège et de Martres. En 1573 Guiraud de Coret de Martres fit un achat[3123]. Il testa le 17 avril 1577, choisissant pour exécuteurs testamentaires Géraud de Montsérié, seigneur dudit lieu, et Raymond Arnaud de La Mothe, seigneur d'Izaut[3124].
Il n'est pas prouvé que ce soit lui qui épousa Bertrande Lasserre, en effet celle-ci, morte avant le 17 septembre 1631, était la mère de Guiraud de Coret, prêtre et recteur de Cierp, qui testa le 17 septembre 1631, instituant héritiers universels Anne de Coret, sa sœur et Jean *Descailloux,* son neveu[3125] sauf à admettre que Géraud I de Coret eut deux autres enfants Guiraud et Anne, mariée probablement à M. *Descailloux.*
Bernard de Coret tenait la terre de Lasserre, ce qui est toutefois une présomption d'ascendance Lasserre.
De son alliance (avec peut-être Bertrande de Lasserre) il eut[3126] :

5.1 Bernard de CORET, qui suit.

5.2 Jeanne de CORET
Elle épousa Jacques de MIQUEL (ou *MICHEL*, les 2 orthographes apparaissent dans un même acte, il faut retenir celle de Miquel), sieur de Montieu (en Labarthe-Rivière), capitaine, il fut présent en 1616 au paiement de 500 livres par Bernard de Coret,

[3121] AD.HG 3 E 25072 Pointis de Rivière
[3122] AD.HG 3 E 25073 Pointis de Rivière
[3123] AD.HG 3 E 25074 Pointis de Rivière
[3124] Maurice Vuillier se référant à Larcher, 1568 à 1577, Estoup, notaire
[3125] AD.HG 3 E 21181 Sauveterre
[3126] Maurice Vuillier, les preuves ne sont pas fournies pour Durand et N…, les autres enfants s sont déduits d'actes.

seigneur de Saint-Paul, Joannes, Lasserre, du lieu d'Ardiège, à Jeanne de *Ruille (Rieulle,* ce patronyme est peut-être Reule) de Montréal[3127].
Leur fils, Marc Antoine de Miquel, seigneur de Montieu, épousa, par contrat du 17 mars 1618, Marguerite de Bachos, fille de Jean Barthélemy de Bachos, seigneur de Bachos, et de Bertrande de Binos, résidant à Bachos, parmi les présents on retrouve la plupart des personnes citées en 1618 avec Géraud II de Coret[3128].

5.3 Durand de CORET, sieur de Saint-Paul.

5.4 Jean de CORET. Prêtre et recteur de Barbazan, il est nommé en 1608 avec son neveu *Bertrand* de Coret, et Jeanne de Gestas, femme de noble Barthélemy *Tardin,* capitaine[3129].

5° N…de CORET. Elle épousa **Guillaume de PARDAILLAN**, seigneur de Montaredon, gouverneur de Saint-Gaudens, mort à Ardiège en 1626.

V Bernard II de CORET, seigneur de Saint-Paul, coseigneur d'Ardiège, Joannes, Lasserre. Né vers 1570.
Le 10 août 1589, étant dans la maison de François de Binos, grand archidiacre de Comminges, il transigea avec Pierre de Binos, capitaine de Pointis, marié avec Antoinette d'Arcizas, Jean de Coret, *que l'on peut supposer frère de Bernard,* fut présent à cet accord[3130].
Il vivait en 1624, date à laquelle son gendre, Jacques de Miquel, était son procureur[3131]. C'est probablement lui qui, le 20 novembre 1622, avait été le parrain de Paule de Coret[3132], *sa petite-fille.* Il fit des achats en 1630[3133].
Le 2 janvier 1647 il fut présent au contrat de mariage de Bertrand de Sédillac, seigneur de Cazaril, son cousin, fils de Jean Pierre de Sédillac, seigneur de Belloc, et de Catherine de Gémit[3134].
Il avait épousé, par contrat du 6 juillet 1596, **Madeleine de GEMIT**[3135], fille de Géraud de GEMIT, seigneur de Luscan, et de Catherine de MONTAUBAN**.** Géraud de Gemit, seigneur de Luscan, testa le 28 février 1606, à Saint-Bertrand de Comminges, nommant sa femme Catherine de Montauban, ses frères Bertrand de Gemit, chanoine et archiprêtre, et Jean de Gemit, capitaine de Luscan, il avait marié sa fille aînée Catherine de Gemit à feu Géraud de La Mothe, elle était, à présent, femme de Carbon de Barèges *(dit par ailleurs époux de Françoise de Gemit),* il avait marié sa fille Madeleine de Gemit à Bernard de Coret, sieur de Saint-Paul, il avait une autre fille, non mariée, Françoise et une autre, Anne, qui devait être

[3127] AD.HG 3 E 21172 Montréjeau
[3128] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[3129] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[3130] Larcher, 1589-1596
[3131] AD.HG 3 E 21181 Montréjeau
[3132] R.P. Ardiège
[3133] AD.HG 3 E 21181 Sauveterre
[3134] AD.HG 3 E 28160 Créchets
[3135] Larcher, 1589-1596

mise dans un couvent, il institua héritier universel son fils Géraud[3136]. Madeleine de Gemit vivait le 29 juillet 1632[3137].
Ils eurent :

6.1 Géraud de CORET, qui suit.

6.2 Isabeau de CORET.
Elle épousa **Jacques de CARDAILLAC**, seigneur de Mauvezin[3138], fils de Pierre de CARDAILLAC, seigneur de Mauvezin, et de Marie de BAREGES[3139].
Le 1er février 1653, Jacques de Cardaillac était le procureur d'Isabeau d'Astorg, mère de Paul de Coret (infra), qui épousait, ce jour, par contrat, Catherine d'Encausse, le même jour, il reconnut avoir reçu de son beau-frère Géraud de Coret, 3.000 livres pour dot de sa femme Isabelle de Coret[3140]. Le 22 janvier 1662, leur fille Marie de Cardaillac épousa François de Darré de Sarraméa, fils de Bernard de Darré, seigneur de Sarraméa, et de Catherine de Martin[3141].

VI Géraud II de CORET, seigneur de Saint-Paul, et d'Ardiège.
Il naquit le 15 avril 1598[3142].
Il est cité, en 1618, avec Bernard de Binos, Guillaume du Pouy de Sacère, coseigneur de Marignac (et non Martres), Bérenger de Brumon, seigneur de Martres, Charles et François de Montsérié, frères, etc[3143]. Il fut présent, le 27 février 1630, à un compromis entre Miramonde de Mun, veuve de Joseph d'Astorg, seigneur d'Aubarède, et son fils Paul d'Astorg, seigneur d'Aubarède, pour éviter un procès[3144]. Le 29 juillet 1632, il transigea avec sa mère Madeleine de Gemit[3145].
Le 23 janvier 1634, il vendit à noble Bertrand de Bouillon, sa quote-part sur une maison à Martres, selon le contrat réalisé par feu Bernard de Coret, son père[3146]. Le 21 juillet 1634, il donna, avec d'autres, son accord au contrat de mariage de Jean d'Astorg, seigneur *du Thuy,(son beau-frère),*et d'Anne de Sacère de Marignac[3147].
Le 9 janvier 1638, il reconnut avoir reçu 211 livres de noble Bertrand de Bouillon[3148]. Le 7 janvier 1643, il fut présent, avec son neveu Géraud de Gemit, au contrat de mariage de noble Jacques de Jasse, avocat à la Cour, et de Bertrande de Sédillac[3149]. En 1653, il donna à 3.400 livres son gendre Bernard d'Aure, pour dot de sa fille Paule de Coret[3150].

[3136] AD. Gers I 542 n°9234
[3137] Maurice Vuillier se référant à Larcher
[3138] Maurice Vuillier se référant à Larcher, 1615-1662
[3139] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cardaillac (Bigorre, Comminges),* produisant la preuve.
[3140] AD.HG 3 E 24*880,*Saint-Gaudens
[3141] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*
[3142] Larcher, 1589-159*6*
[3143] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[3144] AD.HG 3 E 21281 Labroquère
[3145] Larcher
[3146] AD.HG 3 E 27663 Pointis de Rivière
[3147] AD.HG 3 E 28074 Saint-Béat
[3148] AD.HG 3 E 27664 Pointis de Rivière
[3149] AD.HG 3 E 28157 Créchets
[3150] AD.HG 3 E 24880 Saint-Gaudens

Le 3 avril 1656, il fut présent, avec son fils Paul, au contrat de mariage d'Etienne d'Abajan et de Marie d'Aure[3151].
Il avait épousé, par contrat du 5 février 1622, **Isabeau d'ASTORG**, fille de Joseph d'ASTORG, seigneur d'Aubarède, et de Miramonde de MUN (et non de Bernard d'Astorg, seigneur de Montbartier et d'Isabeau d'Aure de Larboust), les parents d'Isabeau d'Astorg sont indiqués dans un acte du 13 mars 1622, mentionnant le contrat du 5 février 1622[3152] et dans un acte du 27 février 1630, cité ci-dessus. Jules Villain indique, par erreur, dans la Généalogie Mun, que Miramonde de Mun épousa en 1592 Bernard d'Astorg, baron de Montbartier, ce qui est anachronique, il indique correctement que Miramonde de Mun épousa Joseph d'Astorg, seigneur d'Aubarède, dans la Généalogie Astorg, il n'indique pas Isabeau d'Astorg parmi leurs enfants.
Ils eurent :

7.1 Paule de CORET. Née à Ardiège le 20 novembre 1622, elle fut baptisée le même jour, en l'église d'Ardiège, son parrain fut Bernat de Coret (probablement son grand-père), sa marraine n. Miramonde Signoret[3153].
Elle épousa, le 21 décembre (après des bans les 7, 14 et 21 novembre) 1638, en l'église d'Ardiège, **Bernard d'AURE**, seigneur de Moncla[3154], fils de Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla et de Catherine de Saint-Paul[3155] et non de Bernard d'Aure et de Catherine de Saint-Pastour.
Comme dit supra, en 1653 Bernard d'Aure, seigneur de Moncla, reçut 3.400 livres de Géraud de Coret, seigneur d'Ardiège, pour dot de sa femme Paule de Coret
Paule de Coret hérita de son frère Paul les biens de sa maison, qu'elle apporta à son mari.
En 1711, on cite Joseph Caubet, sieur de Lassedat, ayant cause des héritiers d'Isabeau de Coret, habitant Soulan, et Paul d'Aure, seigneur de Mouran, héritier de Paule de Coret, sa mère, au sujet des biens de feu Paul de Coret, seigneur de Saint-Paul[3156].

7.2 Madeleine de CORET. Née le 14 mars 1624, elle fut baptisée le 15, à Ardiège, le parrain fut Jacques de Miquel, la marraine Madeleine de *Ginis*[3157] (probablement Gemit.).

7.3 Paul de CORET, qui suit.

7.4 Isabeau de CORET, de la paroisse d'Ardiège.
Elle épousa, en février 1656, **Michel de PUJOL**, de Montesquieu[3158], *seigneur de Gères,* qui selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, serait fils de Lizier de Pujol, seigneur de Gères, et de Marguerite de Méliande (et non Milhaud.)

[3151] AD.HG Reg. Ins 27 bis
[3152] AD. Gers I 2584 n°14390
[3153] R.P. Ardiège
[3154] R.P. Ardiège
[3155] *Familles d'Aure*
[3156] AD.HG 3 E 24916 Saint-Gaudens 142
[3157] R.P. Ardiège

7.5 Alexandre de CORET. Né le 16 octobre 1636, il fut baptisé le même jour, en l'église d'Ardiège, le parrain fut Alexandre de Mun, la marraine Marie de Mun, sa fille[3159].

7.6 Louis de CORET. Né le 9 août 1640, il fut baptisé le même jour en l'église d'Ardiège, le parrain fut Bernard d'Aure, mari de sa sœur Paule, qui fut sa marraine[3160].

VII Paul de CORET, seigneur de Saint-Paul, d'Ardiège.
Le 9 décembre 1650 il fut présent au contrat de mariage de M.Me Jean de Bessan, juge de Saint-Béat, et de Gabrielle de Vaux[3161].
En 1661, il fut parrain, sa sœur Paule étant marraine, le baptisé n'est pas nommé[3162], en 1666 il donna une procuration[3163].
Il mourut avant juin 1672, date à laquelle Catherine d'Encausse fut dite veuve[3164].
Il avait épousé, par contrat du 1er février 1653, **Catherine d'ENCAUSSE**, fille de Guy d'ENCAUSSE, seigneur et baron de Labstide (et de George du POUY de Marignac[3165]), veuve d'Alexandre de BORDES, seigneur de Mourlon, il avait pour sœur Isabeau de Coret, furent présents Jacques de Cardaillac, seigneur de Mauvezin, procureur d'Isabeau d'Astorg, mère du futur, Louis de Coret, seigneur de Labarthe, procureur de Madeleine de *Vynos*, aïeule paternelle dudit seigneur de Saint-Paul, etc.[3166] (il faut lire Madeleine de Gemit et non Madeleine de Binos.)
Catherine d'Encausse testa le 25 décembre 1678, n'ayant pas eu d'enfant de son second mariage, elle avait eu, de son premier mariage, George de Bordes qui avait épousé François de Hunaud, seigneur de *Saint-Miqueau* (Saint-Michel), d'où Guy de Hunaud qui avait épousé Denise de Polastron, Marie de Bordes, qui avait épousé Louis d'Aure, seigneur d'Aumas et d'Ardiège, Françoise de Bordes, qui avait épousé Jean d'Aure, seigneur de Saint-Orens, frère puîné de Louis[3167].

VII
Seigneurs de la Salvetat, habitant Rieux

I (VI, si rattaché à la branche de Cazères, si elle-même est rattachée), **Jean de CORET**, seigneur de La Salvetat (en Saint-Julien, à 6,5 km au nord-est de Cazères, à 3,5 km de Rieux), frère de Gaillard de Coret, prêtre et prébendier de Rieux

---

[3158] R.P. Ardiège, bans 3 dimanches en janvier et février
[3159] R.P. Ardiège
[3160] R.P. Ardiège
[3161] AD.HG 3 E 19259 Sauveterre
[3162] R.P. Pointis de Rivière
[3163] AD.HG 3 E 19217 Sauveterre
[3164] AD.HG 3 E 27690 Huos
[3165] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse,* produisant la preuve.
[3166] AD.HG 3 E 24879
[3167] Maurice Vuillier se référant à Larcher 1653-1678

Il fit une vente le 12 juin 1537[3168], puis en 1540 avec son frère, Gaillard de Coret, prêtre et prébendier de Rieux, il fit un don à Guillaume d'Ustou[3169] ; il fit une vente le 12 avril 1538[3170] Jean de Coret, seigneur de la Salvetat et sa fille Louise de Coret, de la cité de Rieux, firent en 1544 une vente à Alexandre et Jacques d'Arbas, frères, seigneur de Mondavezan[3171].
Selon Maurice Vuillier, sans fournir les preuves, il aurait épousé, en premières noces, **Catherine (de) FOURNIER** ; et, en secondes noces, Guilhelme de *TORANDE.*
Enfants du 1er lit :

2.1 Jean de CORET, qui suit.

2.2 Pierre de CORET. Il était prêtre et prébendier de Rieux en 1572[3172]. En 1598, étant chanoine de Rieux, il fit un achat[3173], le 3 novembre 1600, étant chanoine de l'église cathédrale de Rieux, il testa, instituant héritier universel noble Henri de Giffre, seigneur de Saumat[3174].
Un acte du 4 avril 1605 de Savary d'Ustou, seigneur de Marsolies montre qu'Henri de Giffre, l'héritier de Pierre de Coret, avait épousé Anne d'Ustou, sœur de Savary d'Ustou, cet acte cite également Pierre de Coret, seigneur de Houmagne[3175], on voit apparaître la proche parenté probable entre la branche des seigneurs de Houmagne et celle des seigneurs de la Salvetat.

Enfants du second lit :

2.3 Raymond de CORET. C'est peut-être lui qui fut, le 5 juillet 1556, témoin au contrat de mariage de Pierre de Sers, seigneur de Casteras, et de Peyronne de Sers d'Aulix, il était alors coseigneur de la Peyrère[3176] (plusieurs lieux près de Muret.)
C'est probablement lui qui d'une alliance inconnue eut:

Quitterie de CORET. Elle épousa, le 24 février 1578, Michel *MARON* (BARON ?), elle était assistée de Louise de Coret, sa tante, et de Pierre de Coret , recteur du Puy, prébendier de Rieux, son frère[3177] (*de sa tante*).

2.4 Louise de CORET. Elle testa le 11 août 1573, devant un notaire de Rieux, faisant un legs à Pierre de Coret, son frère, ils étaient enfants de feu Jean de Coret, seigneur dudit lieu (?), elle fit également des legs à Bernard de Coret, fils de Jeanne Baron et à Blanque de Coret, fille de Jeanne Baron, elle avait reçu un legs de Jeanne de Martres,

[3168] AD.HG 3 E 15973
[3169] AD.HG 3 E 15974 Cazères
[3170] André Navelle, *op.cit.,* III, p.225 se référant à Bonet 15973
[3171] AD.HG 3 E 15978 Cazères
[3172] AD.HG 3 E 9624 Rieux
[3173] AD.HG 3 E 17702 Rieux
[3174] AD.HG 3 E 17702 Rieux
[3175] AD.HG 3 E 9631 Rieux, 1605
[3176] AD. Ariège 34 J 53
[3177] AD.HG 3 E 15300 Montesquieu-Volvestre

femme de feu Bernard de Goyrans, seigneur de Montégut[3178]. En août 1576 elle donna 80 livres à son frère Pierre de Coret, prêtre et prébendier de Rieux, reçues de Jeanne de Martres, dame de Montégut, par son testament du 20 août 1549, cet acte mentionne les biens de feu noble (*trou)*, seigneur de la Salvetat, selon acte reçu par Georges Carrière, notaire de Rieux, le 18 mars 1553, par elle vendus à noble Alexandre d'Arbas, habitant de Cazères, selon acte reçu le 12 février 1554[3179] ; cet acte concerne très probablement la vente de la terre de la Salvetat car Alexandre d'Arbas la tenait dès 1549, on a vu que Jean de Coret, seigneur de la Salvetat avait fait en 1544 une vente à Alexandre d'Arbas.

Enfant de l'un ou l'autre lit :

2.5 peut-être Jeanne de CORET, de Saint-Julien. Elle était, en 1566, la femme d'**Antoine BARON**[3180]. Elle testa en 1591, veuve d'Antoine Baron, de Saint-Julien, faisant un legs à Jacme ICARD, fils de son premier mariage, à Bernarde Baron et à Antony *Terrin,* fils de Jeanne Baron, fille dudit Baron et de la testatrice, héritier universel, Martial Baron, son fils[3181].

II (VII) Jean de CORET.
Le 14 décembre 1560, on trouve un pacte de rachat de noble Jean de Coret, fils de Catherine Fournier, et Catherine d'Andouins, de Rieux[3182].
En 1572 on trouve un accord de Catherine d'*AM…*, veuve de Jean de Coret[3183].
Il épousa Catherine *d'ANDOUINS,* fille de Louis *d'Andouins,* le nom d'Andouins est peu probable, peut-être faut-il lire d'ANDAURE ou d'AMORIE ?

VIII
Famille de CORET habitant Saint-Lizier puis Daumazan

On trouve à la fin du 16ème siècle une famille de Coret, noble, habitant Saint-Lizier (les familles nobles de la région habitaient souvent Saint-Lizier où existe encore une rue des Nobles.)
On connaît également **au Plan et non à Saint-Lizier**, dès la première moitié du 16ème siècle, une famille Coret, et à *Prat* (peut être faut-il lire au Plan) dont des membres sont marchands, alliée à la famille de Montsérié.
Il n'y a aucune preuve de rattachement entre la famille du Plan et la famille noble de Saint-Lizier mais une faible présomption d'ascendance commune, car Mathieu de Coret, prêtre et prébendier de Couserans, était présent au mariage de Jeanne Coret et de Jean Pujol, toutefois c'est peut-être une coïncidence.

[3178] AD.HG 3 E 17624 Rieux
[3179] AD.HG 3 E 17698 Rieux
[3180] AD.HG 3 E 15992 Cazères
[3181] AD.HG 3 E 9449 Cazères
[3182] AD.HG 3 E 17455 Rieux
[3183] AD.HG 3 E 17623 Rieux

Des généalogies succinctes de ces familles sont indiquées à la suite de celle de la famille de Coret, noble.
On trouve plusieurs lieux Couret, proches de Saint-Lizier, à Moulis, à Alos, à Salsein, en Ustou, l'un d'eux pourrait avoir donné son nom à la famille noble.

I Jean de CORET.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Antoine de CORET, qui suit.

2.2 Mathieu de CORET, prêtre et prébendier de Couserans. Avec son frère Antoine, habitant Saint-Lizier, il acheta en 1614 une maison à Raymond de Barèges, seigneur de Caujac, et Gabrielle de Francazal, sa femme[3184].
Le 14 septembre 1617, à Saint-Lizier, dans la maison de Mathieu de Coret, prêtre et prébendier de Couserans, Jean Jacques de Griet, seigneur de Villepinte, mari de Catherine de Castet, Jean de Méritens, seigneur de Pradals, héritier de Germaine de Castet, sa feue femme, et Antoine de Coret, mari de Diane de Castet, étaient en procès, en la Cour de Toulouse, contre Lizier de Castéras[3185].

II noble **Antoine de CORET** de *Lapuyau* (lieu non connu.) Né vers 1580 ?, il mourut probablement dès 1638, date à laquelle son fils, noble Alexandre de Coret, sieur de Saint-Valentin, était héritier de son aïeul Jean de Coret[3186], et certainement avant 1654, date à laquelle Diane de Castet est dite veuve.
Le 19 décembre 1626, François de Lort, seigneur de Laquère, prêta 90 livres à noble Antoine de Coret et Diane de Castet, mariés, habitant Saint-Lizier et leur sert de caution pour 150 autres[3187], ils le remboursèrent en 1627[3188].
Il avait épousé, (vers 1600 ?, avant le 15 octobre 1611), **Diane de CASTET**, fille de Joseph de Castet, seigneur de Saint-Valentin, et d'Isabeau de CASTERAS. Sa sœur Catherine de Castet, femme de Jean Jacques de Griet, seigneur de Villepinte, testa le 15 octobre 1611, ayant peur de décéder à cause de sa grossesse, nommant sa mère *Isaure* de Castéras, femme d'Hector de Lort, seigneur du Pesqué ; à cause du décès de Roger, Jean Jacques, Germaine et Lucrèce de Castet, ses frères et sœurs, elle institua héritières universelles, Germaine et Françoise de Lort, ses filles et de feu Jean de Lort, seigneur de Montramé, son premier mari, lui substitua sa sœur Diane de Castet, femme d'Antoine de Coret, François et Ogier de Lort, frères utérins de la testatrice[3189]. Le 24 février 1645, Diane de Castet, malade, en son lit, et son fils Alexandre de Coret reconnurent devoir 60 livres au viguier de Lézat[3190]. En 1654,

[3184] AD.HG 3 E 15362 Montesquieu-Volvestre
[3185] Archives de Belloc
[3186] AD. Ariège 5 E 7255 (442)
[3187] Abbé Samiac, 1626-1627
[3188] AD. Ariège 5 E 7449
[3189] AD.HG 3 E 15359 Montesquieu-Volvestre
[3190] AD.HG 3 E 175*671* Montesqueu-Volvestre

Diane de Castet, veuve, était en procès avec Raymond Bertrand de Castet, seigneur de Biros[3191] puis le 20 février 1656 elle ratifia la vente d'un champ à Gajan[3192].
Ils eurent :

3.1 Alexandre de CORET, qui suit.

3.2 Vézian de CORET. Il fut prêtre, prébendier de Couserans.

3.3 *Pierre* de CORET. Il fut baptisé le 16 juin 1630, la marraine fut Marguerite de Coret[3193] (l'acte ne mentionne pas le prénom du baptisé), cette date paraît tardive, serait-ce un baptême plusieurs années après la naissance ?

3.4 probablement Marguerite de CORET. Elle mourut, fille, le 10 novembre 1670, âgée de 55 ans[3194], c'est probablement elle qui avait été la marraine de son présumé frère Pierre.

III Alexandre de CORET, écuyer, seigneur de Saint-Valentin (en Saint-Lizier.)
Le 15 octobre 1628, étant gendarme de la compagnie du comte de Caraman, gouverneur de la comté de Foix, il demanda à son père Antoine de Coret, habitant Saint-Lizier, de bien vouloir l'émanciper, pour acheter des chevaux pour le service du Roi, le même jour le père et le fils donnèrent 400 livres à Frédéric de Castet, seigneur de Biros, pour l'achat d'un cheval[3195].
Il fut cité, en 1638, comme héritier de feu Jean de Coret, son aïeul, cet acte fait apparaître Mathieu de Coret, et Vézian de Coret, prébendier de Couserans, son frère.
Il épousa, (vers 1630 ?, dès 1645), Anne de BROQUERE, ils sont cités à cette date, habitant Daumazan, pour un don à Anne de Noé, abbesse seigneuresse de Salenques[3196].
Ils sont probablement les parents de :

noble **Jean de CORET**, sieur de Maléchart, habitant Daumazan le 7 septembre 1656[3197].

Ils ne sont pas les parents de Pierre CORET, bailli de *Pieussas* (Pieusse ?) en janvier 1646, marié à cette date à Sara Roquefort[3198], comme le dit sans preuve Maurice Vuillier.

[3191] AD. Ariège 5 E 4374
[3192] Abbé Samiac
[3193] R.P. Lescure
[3194] R.P. Saint-Lizier
[3195] AD.HG 3 E 16692 Noé
[3196] AD. Ariège 5 E 5296 (254)
[3197] AD. Ariège 5 E 5298 Daumazan
[3198] AD. Aude II E 101

IX
Famille CORET, au Plan
autre (?) famille Coret, à Prat

En 1536 on cite Bertrand de Coret, du Plan[3199].

I Roger CORET, habitant du Plan(-Volvestre)
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Jean CORET plus Vieux, qui suit.

2.2 Jean CORET plus Jeune, **il n'est pas l'auteur de la famille noble habitant Saint-Lizier.** Il teste en 1606 nommant héritière universelle sa sœur Marie CORET, femme de Gabriel *CORNIS,* il est fils de feu Roger CORET, habitant du Plan[3200].

II Sire Jean CORET plus Vieux, (donc marchand.)
Il épousa, (vers 1580 ?), honnête femme **Béatrice FAURE**.
Ils eurent :

3.1 Jean Paul CORET, marchand.

3.2 Jeanne CORET. Elle épousa, le 3 septembre 1606, sire **Jean PUJOL**, de Saint-Lizier, marchand, furent présents au mariage Messire Mathieu Coret, prêtre et prébendier de Couserans, noble Odet de Martres, seigneur de la Fitte et du Plan[3201].

On cite par ailleurs :

Jean de CORET, de *Prat (*faut-il lire du Plan ?), qui n'est pas dit fils de Jean Coret plus Vieux, comme le dit, sans preuve, Maurice Vuillier, et qu'il ne faut donc pas assimiler à Jean Paul Coret, marchand.
D'une alliance inconnue, (contractée vers 1600 ?), il eut :

1° Bernard CORET.
Il épousa, le 30 mars 1623, **Jeanne de MONTSERIE** (selon l'acte de 1625, infra)

Ils auraient eu:

A-**Péronne CORET.**

B- **Catherine CORET**.

[3199] AD.HG 3 E 15971 Cazères
[3200] AD.HG 3 E 16184 Plan-Volvestre
[3201] AD.HG 3 E 16184 Plan-Volvestre

2° Nicolas CORET. Il épousa, dès 1625, autre **Jeanne de MONTSERIE**, sœur germaine de Jeanne épouse de Bernard Coret, frère de Nicolas[3202]. Elle testa, veuve, une première fois en 1639, nommant sa fille Jeanne, instituant héritier universel son fils Jean Coret[3203], puis une seconde fois le 13 octobre 1673, nommant Jean Peyre, mari de sa fille Jeanne Coret, instituant héritier universel son fils Jean Coret[3204].
Ils eurent :

A-**Jean CORET**.

B- **Jeanne CORET**, elle épousa Jean Peyre.

En ce qui concerne la famille de Montsérié, un acte de 1625[3205] dit que feu noble Blaise de Montsérié avait épousé Péronne de *Prudes* (très probablement Prades), par le contrat de mariage il avait reçu tous les droits de Jean de *Prudes,* père de Péronne, et de feus Jean et Guillaume de *Prudes,* frère de Péronne. Jean de *Prudes* et sa femme Marie *Frete,* mariés par contrat 1er décembre 1591, avaient eu Guy, Marie et Jean. Par son testament du 5 mai 1607 Marie *Frete* avait institué héritière Péronne de *Prudes,* Marie, Jeanne et autre Jeanne de Montsérié, ses *sœurs* germaines (erreur elles sont les filles de Péronne, il faut lire sœurs germaines sans ses)
Jeanne de Montsérié a épousé le 30 mars 1623 Bernard Coret, fils de Jean de Coret, de Prat, l'autre Jeanne a épousé Nicolas Coret, fils dudit Jean, Jean de Lort époux de Marie de Montsérié est cité avec Bernard Coret et Jeanne de Montsérié.

On cite ensuite, le 28 septembre 1627, Henri CORET, chirurgien du Plan, qui épousa Louise Ruffat[3206] et, Louise de CORET qui épousa Jean Jacques MASSAS, maître chirurgien du Plan dont elle était veuve le 11 juillet 1701 (voir supra.)

X
Personnes isolées

15.. ,Guillaume de CORET est témoin au testament de Bertrand d'Encausse[3207].

1544, Testament de noble Gaillarde de CORET[3208].

5 juillet 1556, Raymond de CORET, coseigneur de la Peyrère, présent au contrat de mariage de Pierre de Sers, seigneur de Casteras, et de Peyronne de Sers d'Aulix[3209].

[3202] AD.HG 3 E 26200 Saleich
[3203] AD.HG 3 E 26210 Saleich
[3204] AD.HG 3 E 26220 Saleich
[3205] AD.HG 3 E 26200 Saleich
[3206] AD.HG 3 E 9385 Cazères
[3207] AD.HG Aspet
[3208] André Navelle, *op.cit.,* III, p.225 se référant à AD.HG Carrière 17550, à Rieux

1558, Jean de CORET, prêtre à Cazères[3210]

14 septembre 1587, Pierre de CORET, de Géry, époux de Raymonde *Leise,* teste nommant ses enfants Jean, Arnaud, Etienne, et Jeanne[3211].
1595, Arnaud de CORET, de Géry, épouse par contrat Bonnefemme *DUTRON,* sœur de Bertrand *Dutron,* de Lez[3212].

1608, Laurent de CORET dit de Monge[3213]

23 février 1621, Thomase de CORET épouse par contrat Antoine du SAULT, docteur et avocat en la cour de Toulouse, elle est fille de noble Georges de CORET et de Domenge de *BOURDIN* qui s'est remariée avec Bertrand *Seudrane,* receveur des tailles de Comminges[3214].

1632, Delle Toinette de CORET[3215].

11 février 1635, Marguerite de PELISSIER teste faisant un legs à son oncle Augustin de PELISSIER et à Anne de CORET, femme dudit Augustin[3216].
1636, Testament d'Augustin de PELISSIER, docteur ès droit, avocat, Anne de CORET, sa femme, Jeanne de Pelissier, sa fille et de feue Isabeau de *Caupus,* sa 1ère femme[3217].
10 mai 1640, Testament d'Anne de CORET, femme du sieur Augustin de Pelissier, docteur ès droit[3218].

6 septembre 1642, Jeanne de CORET de Cier, marraine[3219]

6 septembre 1671, Contrat de mariage de Gaspard PEGUILHAN, de Cazavet, fils de Pierre et de Gabrielle COURET, et de Françoise PONS, de Prat, fille de feu Guilhem et de Jeanne Peyras[3220]
6 avril 1672, Testament de Michel Nartus, de Cazavet, Gabrielle COURET est sa marâtre[3221].
8 mai 1672, Contrat de mariage de Michel PEGUILHAN, fils de Joseph, et de Madeleine NARTUS, de Cazavet, fille de feu Michel et de Bernarde COURET, assistée de Gaillard COURET, son aïeul maternel. Lui est frère de Barthélemy Péguilhan, prêtre, recteur de

---

[3209] AD. Ariège 34 J 53
[3210] AD.HG 3 E 15987 Cazères
[3211] AD.HG 3 E 27960 Saint-Béat
[3212] AD.HG 3 E 27966 Saint-Béat
[3213] AD.HG 3 E 28025 Saint-Béat
[3214] AD.HG Reg. Ins 21
[3215] AD.HG 3 E 9494 Longages
[3216] AD. Ariège 5 E 5294 (1)
[3217] AD. Ariège 5 E 5294 (125)
[3218] AD. Ariège 5 E 5295 (238)
[3219] R.P. Ardiège
[3220] AD.HG 3 E 26218 Saleich
[3221] AD.HG 3 E 26218 Saleich

Mercenac. Elle est assistée d'Arnaud Nartus, son oncle maternel et de Michel COURET, son oncle maternel et curateur.[3222]
3 mai 1678, Contrat de mariage de Bernard ANERE et de Jeanne *DAMOLIS,* fille de feu François et de Catherine COURET[3223].

1685, Isabeau de CORET avait épousé noble Pierre de FONTAINES, dont un fils cité en 1685 avec un de leurs neveux à propos de la succession de feu noble François de CORET et Françoise *d'ARDAINE* (d'ARDENNE ?), père et mère[3224].

Douillac, révision le 1er août 2025.

[3222] AD.HG 3 E 26218 Saleich
[3223] AD.HG 3 E 26220 Saleich
[3224] AD.HG 3 E 34047 Labastide-Paumès

Famille de DARRE de SARRAMEA

I Seigneurs de Sarraméa **p.443**

II Seigneurs de Lanespède **p.447**

III Seigneurs de Montaredon **p.449**

IV Personnes isolées **p.453**

Cette famille tient probablement son nom du lieu de Darré (Hautes-Pyrénées), elle tînt le lieu de Sarraméa (Hautes-Pyrénées) dont elle se qualifia et qui devînt son patronyme.

Elle portait : « D'azur au cerf passant d'or », Simon de Sarraméa, maire de Tournay, portait : « D'argent à un arbre de sinople et un loup d'or brochant sur le tout.[3225] »

Une généalogie de cette famille a été écrite par Maurice Vuillier, se référant parfois à F.Abbadie, *François de Sarraméa, Lettres d'un cadet de Gascogne*. Cette généalogie provenant de Maurice Vuillier, souvent ne mentionne pas les sources, le texte qui suit la complète et la corrige, avec les preuves quand elles ont été trouvées, nous ne rappelons pas dans le texte qui suit, pour les données qui ne sont pas référencées, qu'elles proviennent de Maurice Vuillier, sans fournir la preuve. Il faut donc considérer ce document comme un essai de généalogie.

I
Seigneurs de Sarraméa

I Jean de DARRE, seigneur de Sarraméa.
D'une alliance inconnue (contractée vers 1525) il eut :

2.1Jean de DARRE, qui suit.

2.2 François de DARRE. Il épousa, en 1555, **Marguerite d'ARCIZAS**, dite, par Maurice Vuilier, héritière de Nestier (*en contradiction avec ce que l'on sait de cette famille.)*
Ils eurent :

A- **Bernard de DARRE**. Il testa le 20 octobre 1610, citant sa femme Catherine de Barèges, instituant héritier universel Bernard de Darré, son filleul et neveu, fils de Bernard de Darré, sieur de Lanespède[3226]. Son héritier est très probablement le fils de Bernard de Darré et de Louise d'Asson.

[3225] R. Bourse, I. Dufils, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[3226] AD. Gers Vergès I 71

Il avait épousé, (en 1599), **Catherine de BAREGES** de Lutilhous, laquelle, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 22 juillet 1612 Raymond de Poussin, seigneur de Marsas[3227].

B- Miramonde de DARRE.

C- **Marguerite de DARRE**.

D- **Claude de DARRE**, elle épousa **Jean DECOMPS**, notaire de Bégole.

II Jean de DARRE, seigneur de Sarraméa.
Il épousa en 1560 **Marguerite de POUSSIN** Marsas, fille de Bernard de Poussin, seigneur de Marsas (Hautes-Pyrénées.)
Ils eurent :

3.1 Bernard de DARRE, qui suit.

3.2 François de DARRE, auteur de la branche des seigneurs de Montaredon.

3.3 Arnaud de DARRE, seigneur de Sarraméa. Le 18 avril 1611, il assista, avec Bernard de Darré, seigneur de Lanespède, au contrat de mariage de François d'Antin, sieur d'Ourout, et d'Anne d'Asson[3228].
Il avait épousé, en 1609, **Françoise d'ASSON** d'Argelès, fille de Germain d'ASSON, seigneur d'Asson, d'Argelès (-Gazost), et de Gabrielle de MAIGNE de Sallenave. *Son épouse était sa belle-soeur.* Elle épousa en secondes noces Carbon de Barèges.
Ils eurent :

Jean Jacques de DARRE, seigneur de Sarraméa. Il fut maréchal des logis des gens d'armes du prince de Condé, il testa le 5 novembre 1629.

3.4 Jacques de DARRE. Il fut prieur de l'abbaye de l'Escaledieu..

3.5 Jean de DARRE, sieur de Barabat. Il fut curé de Lanespède. Le 10 juin 1629, il fut présent, avec François de Lanespède et Jean de Lanespède, frères, au contrat de mariage de son neveu, Bernard de Darré, seigneur de Sarraméa, avec Catherine de Martin[3229].

3.6 Anne de DARRE. Elle épousa **Pierre de MONT**, seigneur de Buros et de Saint-Sernin, capitaine gouverneur de Bagnères.

3.7 Marguerite de DARRE. Elle épousa **Pierre de GAJAN.**

[3227] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons.*
[3228] AD. Gers I sup 13 n°419 et sq.
[3229] Maurice Vuillier citant Chaix d'Est-Ange

3.8 Louise de DARRE. Elle épousa Bertrand de *PEYRAMILHA.*

III Bernard de DARRE, seigneur de Sarraméa et de Lanespède. Né vers 1565, lui ou son fils comparut, le 15 janvier 1629, avec les nobles de la vicomté de Nébouzan, devant le sénéchal, au sujet du ban convoqué par le Roi pour aller servir dans l'armée du prince de Condé[3230].
Il avait épousé, par contrat du 18 janvier 1596, **Louise d'ASSON** d'Argelès, fille de Germain d'ASSON, seigneur d'Asson, d'Argelès, et de Gabrielle de MAIGNE de Sallenave[3231].
Ils eurent :

4.1 Bernard de DARRE, qui suit.

4.2 François de DARRE, auteur de la branche des seigneurs de Lanespède.

4.3 Jean de DARRE dit de Lanespède. Il fut docteur en Sorbonne.

4.4 Françoise de DARRE. Elle épousa **Laurent de BEGON.**

4.5 Catherine de DARRE. Elle épousa, en 1625, **Arnaud d'ABBADIE**, seigneur de Clarac.

IV Bernard de DARRE, seigneur de Sarraméa.
Né vers 1600, il épousa, par contrat du 10 juin 1629, à *Bonrepaux* (Bonrepos, Hautes-Pyrénées[3232]), **Catherine de MARTIN**, fille de Dominique MARTIN, docteur et avocat en la Cour, lieutenant principal et magistrat royal en la jugerie de Rivière, siège de Galan, et de Marie de MERCIER, de Béziers[3233], elle lui apporta la terre de *Bonrepaux* (Bonrepos.)
Ils eurent :

5.1 François de DARRE, seigneur de Sarraméa.
Il épousa par contrat du 22 janvier 1662, **Marie de CARDAILLAC** de Mauvezin, fille de Jacques de CARDAILLAC et d'Isabeau de CORET, celle-ci était assistée de son frère Guiraud de Coret[3234].
Ils eurent :

Jean de DARRE. Étant lieutenant dans le régiment de Picardie, il mourut en 1691.

5.2 Simon de DARRE, qui suit.

[3230] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
[3231] AD. Gers Vergès I 71
[3232] Le contrat de mariage du 28 janvier 1700 précise *Bonrepaux* au diocèse de Tarbes, il s'agit donc de Bonrepos.
[3233] Maurice Vuillier, citant Chaix d'Est-Ange
[3234] Maurice Vuillier, citant.Larcher

5.3 Jacques de DARRE. Il fut docteur et avocat en la cour de théologie, curé de Bonnefont, testa le 24 juillet 1721 et mourut le 15 août 1722 à *Bonrepaux.*

5.4 Bertrand de DARRE. Il fut capucin.

5.5 Jean de DARRE. Cité dans le contrat de mariage de son frère Simon, le 15 février 1671, il fut capitaine dans le régiment de Vivonne.

5.6 Jacqueline de DARRE. Elle épousa, par contrat du 30 mars 1664, **Léonard de LA MARQUE**, seigneur de Montaut, fils de Thomas de LA MARQUE, seigneur de La Marque, et de Marguerite de BOSSOST d'Espenan[3235]. Il était veuf de Jeanne Daspe.
Léonard de La Marque testa le 17 juillet 1682, disant avoir rété marié en secondes noces avec Jacqueline de Sarraméa, de laquelle il avait eu Louis, Jean, Françoise, Catherine, Marguerite et Claire de La Marque[3236].

5.7 Marie de DARRE. Elle mourut le 20 avril 1713, âgée de 83 ans, elle avait épousé **Jean Louis de SEGURE**.

5.8 Anne de DARRE. Elle épousa, par contrat du 11 juin 1658, **Jean de BOUSSES**, seigneur de Lagrange, fils de Jean Barthélemy de BOUSSES, seigneur de Lagrange, et de Raymonde de BOSSOST (Bourdette le dit fils de Françoise de La Barthe), il était veuf d'Anne de BEON. Jean de Boussès assista, le 15 février 1671, au contrat de mariage de son beau-frère Simon de Darré, il mourut le 14 décembre 1690[3237]. Leur fils, Louis de Boussès, seigneur de Lagrange, épousa, en premières noces, par contrat du 28 janvier 1700, Marthe de Solan, dotée de 2.000 livres, fille de feu Hercule de Solan, seigneur de Saboulies et de Balaguères, et de Françoise de Vendômois[3238].

5.9 Catherine de DARRE dite de Sarraméa.

5.10 Brigitte de DARRE. Elle fut clarisse à Castelnau-Magnoac.

V Simon de DARRE dit de SARRAMEA, seigneur d'Orieux (Hautes-Pyrénées). Il naquit vers 1640.
A partir de ce degré cette branche abandonna son patronyme de Darré.
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 5 mars 1700, par M. Le Gendre[3239].
Il fut garde de la compagnie du duc d'Epernon, lieutenant au régiment de Royal Vaisseaux.
Il vivait en 1722.

[3235] *Famille de La Marque*
[3236] BnF Fr 32298
[3237] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
[3238] AD. Ariège 5 E 7459
[3239] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome I, p. 428, produisant BnF Fr 21298, f°1270 v°.

Il avait épousé, par contrat du 15 février 1671, en la maison seigneuriale de Tilhouse, **Catherine de BAREGES** de Tilhouse, fille de François de BAREGES, seigneur de *Lutilhous* (confusion avec Tilhouse), et de Catherine d'ABBADIE de Livron[3240].
Ils eurent :

6.1 Catherine de SARRAMEA. Née le 7 mai 1673, elle mourut en bas âge.

6.2 François de SARRAMEA, qui suit.

6.3 Louise de SARRAMEA, née le 26 septembre 1679.

6.4 Anne de SARRAMEA, née le 25 octobre 1682.

6.5 Jeanne de SARRAMEA, née le 8 mai 1685.

6.6 Alexandre de SARRAMEA. Né le 22 janvier 1689, il mourut en bas âge.

6.7 Marie de SARRAMEA, née le 26 octobre 1695.

VI François de SARRAMEA, seigneur d'Orieux. Né à *Bonrepaux* le 21 juillet 1677.
Il était capitaine le 4 juillet 1703 puis major le 11 janvier 1735.
Il avait épousé, au château de Chelle (Hautes-Pyrénées), par contrat du 7 février 1723 (mariage le 9 février 1724), **Catherine Josèphe d'ASSON** d'Argelès, fille de Jean François d'ASSON, seigneur d'Argelès, Chelle, Castillon, etc., et de Marguerite de SAINT-PASTOU de *Bonrepaux*[3241] (Bonrepos.)
Ils eurent un fils unique :

VII François Joseph de SARRAMEA.
Il épousa, par contrat du 28 novembre 1747, **Anne Françoise de VERTHAMON**, fille de Jean Baptiste François de VERTHAMON, comte de Villemenon, conseiller du Roi en tous ses conseils, et de Marie Claudine de *VALENTINIERS*[3242].
Ils eurent trois fils, dont l'aîné Jean Baptiste Joseph, eut deux fils et cinq filles, François Hilaire fils de Jean Baptiste Joseph eut deux filles qui se marièrent.

II
Seigneurs de Lanespède

Lanespède, à 2 km de Tournay (Hautes-Pyrénées)

[3240] F. Abbadie, *op.cit.*
[3241] F. Abbadie, *op.cit.*
[3242] F. Abbadie, *op.cit.;* ces Verthamon n'apparaissent pas dans la généalogie publiée par O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne,* tome II, ni dans celle écrite par l'abbé Nadaud, publiée par l'Abbé Lecler, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t. 4.

L'auteur de cete branche est François de Darré, fils de Bernard de Darré, seigneur de Sarraméa et de Lanespède, et de Louise d'Asson.

IV François de DARRE dit de SARRAMEA de Lanespède, seigneur de Lanespède (à 2 km de Tournay, Hautes-Pyrénées.).
Né (vers 1610 ?), il fut capitaine d'une compagnie en Saintonge.
Il avait épousé, (vers 1640 ?), **Brigitte de LA MARQUE**.
Ils eurent :

V Jean de SARRAMEA, seigneur de Lanespède. Né vers 1650, le 22 décembre 1670 il assista au contrat de mariage de Simon de Binos, seigneur de Guran, et de Thérèse de Vaux[3243].
M. Pellot, intendant en la généralité de Guyenne, lui donna acte, le 1er juin 1667, de la représentation de ses titres et ordonna qu'il soit compris au catalogue des nobles. Il fut maintenu à Montauban, le 20 septembre 1698[3244].
Il épousa, par contrat du 22 septembre 1676, **Marguerite de MONTSERIE**[3245]**.**
Ils eurent :

6.1 Alexandre de SARRAMEA. Il fut capitaine au régiment de Picardie.

6.2 autre Alexandre de SARRAMEA. Il fut garde du Roi.

6.3 François de SARRAMEA. Il fut garde du Roi.

6.4 autre François de SARRAMEA.

6.5 Jean de SARRAMEA, qui suit.

VI Jean de SARRAMEA, seigneur de Génos (Hautes-Pyrénées). Il mourut avant le 5 février 1749, date du contrat de mariage de son fils François Joseph de Sarraméa qui cite ses parents.
Il avait épousé **Josèphe d'ASSON** d'Argelès, fille de Jean François Joseph, comte d'ASSON, et de Marie Françoise de LA MOTHE. Elle épousa, en secondes noces, François Bernard de BINOS.
Ils eurent :

VII François Joseph de SARRAMEA, seigneur de Génos. Il habitait Lanespède lors de son mariage.
Il épousa, par contrat du 5 février 1749, **Françoise de MERITENS**, dotée de 2.000 livres, fille de Joseph de MERITENS, seigneur d'Arros, Argelès, et de Marie CHAUVEAU[3246].
Ils eurent :

[3243] AD.HG 3 E 19265 Sauveterre
[3244] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 427, produisant BnF Fr 32298, f°1119 v°.
[3245] F. Abbadie, *op.cit.*
[3246] AD.HG 3 E 19293 Sauveterre

8.1 Françoise Josèphe de SARRAMEA Lanespède. Elle épousa, par contrat du 18 novembre 1777**, Jean Dominique SEMONT**, bourgeois, habitant Simorre, fils du sieur Jacques, bourgeois, et de Catherine Lassus[3247].

8.2 peut-être Anne François de SARRAMEA, sieur de Lanespède. Officier au régiment d'Aquitaine en 1782, demeurant à Sabaillan, cité à cette date avec son présumé beau-frère Jean Dominique Semont, mari de Françoise Josèphe de Sarraméa, mariés par contrat reçu par Adema, notaire à Saint-Gaudens[3248].
Il pourrait également être un oncle de Françoise Josèphe de Sarraméa.

III
Seigneurs de Montaredon

L'auteur de cette branche est François de Darré de Sarraméa, fils de Jean de Darré, seigneur de Sarraméa, et de Marguerite de Poussin.

III François de DARRE dit de SARRAMEA, seigneur de Montaredon (en Cier-de-Rivière, Haute-Garonne.)
C'est peut-être lui qui, dit le capitaine Montaredon, mourut à Ardiège le 12 mars 1625[3249].
Il aurait épousé, en 1606, Catherine de PARDAILLAN, dame de Montaredon, elle serait fille de Jean Jacques de PARDAILLAN, « capitaine » de Montaredon, et de Jeanne de GRASSET[3250]. Jean Jacques de Pardaillan et Jeanne Grasset eurent un fils Antoine qui fut baptisé au Fousseret le 15 avril 1578[3251], donc cette ascendance est possible.
Ils eurent :

4.1 Louis de DARRE de SARRAMEA dit de Montaredon, qui suit.

4.2 Bertrand de SARRAMEA. Né le 19 août 1622, il fut baptisé, à Ardiège, le 30 du même mois, son parrain fut Bertrand Darré, sa marraine Catherine de Saint-Pastou, mariée au sieur de Martres-de-Rivière[3252]. Il fut abbé de Rivet au diocèse de Bazas.

4.3 Alexandre de SARRAMEA dit de Montaredon. Il fut prieur de l'Escaledieu. Le 24 mars 1658, il fut parrain de son neveu, Jean de Montaredon, sa sœur Catherine était marraine, puis le 29 juin 1659, il fut parrain de sa nièce, Catherine de Montaredon, sa sœur Catherine, étant marraine[3253].

[3247] AD.HG 3 E 24965 Saint-Gaudens
[3248] AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
[3249] RP. Ardiège
[3250] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de PARDAILLAN,* novembre 2001, sans preuve. Il indique sans preuve les parents de Catherine de Pardaillan, disant que son père était « capitaine » de Montaredon alors que les registres paroissiaux du Fousseret le disent seigneur de Montaredon.
[3251] RP. Le Fousseret.
[3252] R.P. Ardiège
[3253] R.P. Ardiège

4.4 Catherine de SARRAMEA, dite de Montaredon. Elle vivait le 29 juin 1659 (marraine.)

IV Louis de SARRAMEA dit de Montaredon, seigneur de Montaredon. Né vers 1620, il mourut en 1686. Le 28 juillet 1668, il avait nommé un procureur pour répondre à l'assignation de M. de Bezons, pour vérification de ses titres de noblesse[3254].
Il avait épousé, (sous le nom de Louis de Darré, sieur de Sarraméa), par contrat du 22 janvier 1654, **Jeanne d'USTOU**, dotée de 1.330 livres, fille de François d'USTOU, seigneur et baron de Montauban, et de Marie de MERITENS de Villeneuve[3255].
Ils eurent :

5.1 Alexandre de SARRAMEA. Il fut baptisé à Ardiège le 28 janvier 1655, son parrain fut son oncle Alexandre de Sarraméa, religieux[3256].

5.2 Pierre de SARRAMEA. Il fut baptisé le 27 juin 1656, né le même jour[3257].

5.3 Jean de SARRAMEA. Il fut baptisé le 24 mars 1658.

5.4 Catherine de SARRAMEA. Elle fut baptisée le 29 juin 1659

5.5 Guillaume de SARRAMEA, qui suit.

5.6 Louis de SARRAMEA de MONTAREDON.
Habitant Cier de Rivière, fils de Louis de Darré de Montaredon et de Jeanne d'Ustou, il fut maintenu noble, à Montauban, le 8 septembre 1716, par M. Le Gendre[3258].

V Guillaume de SARRAMEA, seigneur d'Armajou (en Bordes-de-Rivière, Haute-Garonne). Né à Ardiège le 10 août 1665. Il fut capitaine dans le régiment de la Reine, maintenu noble le 30 août 1698, il ne mourut pas de ses blessures en 1703 ; en 1713, il fut nommé curateur des enfants de feu Bernard d'Aure, sieur d'Ardiège, et de Marie de Verdelin[3259]. En 1718, Paul d'Aure le dit son curateur[3260]. Il est cité en 1720 et en 1722 avec son fils Paul[3261], mourut le 28 août 1728, âgé d'environ 72 ans et fut enseveli dans l'église d'Ardiège[3262].
Il avait épousé, par contrat du 6 mai 1683, **Madeleine d'AURE**, dotée de 3.000 livres, fille de Bernard d'AURE, sieur d'Ardiège, et de Paule de CORET[3263].
Ils eurent :

[3254] AD.HG 3 E 25667 Miramont
[3255] AD.HG 3 E 19277 Sauveterre
[3256] R.P. Ardiège
[3257] R.P. Ardiège comme pour ses frères et sœurs.
[3258] Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 428-429, produisant BnF Fr 32298, f° 1363.
[3259] AD.HG 3 E 27698 Huos
[3260] AD.HG 3 E 27698 Huos
[3261] AD.HG 3 E 27699 Huos ; 27700 Huos
[3262] R.P. Ardiège
[3263] AD.HG 3 E 19219 Sauveterre

6.1 Louis de SARRAMEA, sieur de Montaredon.
En 1702, il fut nommé avec sa sœur Madeleine[3264].
Il avait épousé, en premières noces, dès le 9 octobre 1702 **Marguerite de NOSTENS**[3265], veuve de Louis Balthazar de LA MARQUE. Elle testa le 3 septembre 1711, disant avoir été mariée en premières noces à Louis de La Marque, elle institua héritière universelle Marie de Nostens, sa sœur, Jacques de Nostens, son frère, qui avait une fille, Jeanne de Nostens[3266].

On a ensuite un problème car on a 2 mariages en 1732 de Louis de Sarraméa, seigneur de Montaredon.

Il épousa, en secondes noces, **Anne de CORET**, de la paroisse de Castillon, native de Labarthe, la bénédiction nuptiale eut lieu, à Ardiège, le 19 février 1732[3267]. Anne de Coret fut citée, le 3 août 1743, dans le testament de son mari Louis de Sarraméa, seigneur de Montaredon, lequel avait pour frères et sœur Marie, Marc et François, il institua héritier universel Guillaume de Sarraméa, fils de Paul, son filleul[3268].
Anne de Coret est donc bien l'épouse du fils de Guillaume de Sarraméa et de Madeleine d'Aure.

On trouve, le *17 mai 1732*, le contrat de mariage de Louis de SARRAMEA, sieur de Montaredon, avec Marianne de Cazalès Lassale, fille de feu Barthélemy de Cazalès, docteur en médecine, et de Marthe Pagès[3269]. Soit la date est exacte, il faudrait donc qu'il y ait un homonyme, qui pourrait être à la rigueur le fils de Paul de Sarraméa et de Catherine de Cartier, donc neveu de son homonyme, né en 1722, c'est bien jeune pour un contrat à l'époque, soit la date est inexacte, (1722 ?) et alors Marianne de Cazalès pourrait être la deuxième épouse de Louis de Sarraméa, et Anne de Coret sa 3ème épouse.

6.2 Paul de SARRAMEA, qui suit.

6.3 François de SARRAMEA, sieur de Pujoles. Il fut présent, le 8 septembre 1743, à l'inhumation de Jeanne Marie d'Aure, âgée de 43 ans, morte la veille[3270] et mourut le 28 décembre 1764, âgé de 75 ans[3271].

6.4 Marc de SARRAMEA.Il est cité, le 3 août 1743, dans le testament de son frère Louis.

[3264] AD.HG 3 E 27689 Huos
[3265] AD.HG 3 E 19080 Montréjeau, acte de 1732
[3266] AD.HG 3 E 27698 Huos; AD.HG 3 E 16174 Palaminy, 2 août 1744
[3267] R.P. Ardiège
[3268] AD.HG 3 E 27709 Huos
[3269] AD.HG 3 E 26277 Saleich, selon Maurice Vuillier.
[3270] R.P. Ardiège
[3271] R.P. Ardiège

6.5 Marie de SARRAMEA. Elle est citée dans le testament de son frère Louis du 3 août 1743, elle mourut le 12 août 1764, et fut ensevelie le lendemain à Ardiège[3272].

6.6 Madeleine de SARRAMEA.

6.7 peut-être Louise de SARRRAMEA. Elle habitait Cier en 1723 (ou confusion avec Louis.)

VI Paul de SARRAMEA.
Il fut capitaine de milice.
Il épousa, vers 1720, **Catherine de CARTIER**, née vers 1702, elle mourut le 1er décembre 1737, âgée de 35 ans, elle fut ensevelie à Ardiège le lendemain[3273].
Ils eurent :

7.1 Louis de SARRAMEA Lamothe. Baptisé le 24 avril 1723 à Ardiège, son parrain fut Guillaume de Sarraméa, seigneur d'Armajou, *son grand-père,* sa marraine fut Marie d'Aure de Cartier (*probablement sa grand-mère Marie d'Aure qui avait épousé N…de Cartier.)* Ce n'est pas lui qui testa le 3 août 1743, comme le dit Maurice Vuillier, mais son oncle homonyme, il mourut le 30 novembre 1744, âgé de 23 ans, et fut enseveli le lendemain dans la nef de l'église d'Ardiège[3274].

7.2 Marie Jeanne de SARRAMEA. Elle fut baptisée, à Ardiège, le 18 novembre 1728, étant née la veille. C'est probablement elle qui mourut le 19 novembre 1764, âgée de *60 ans* et fut ensevelie le lendemain dans la nef de l'église d'Ardiège[3275].

7.3 Guillaume de SARRAMEA, qui suit.

7.4 Denis de SARRAMEA. Il fut baptisé, à Ardiège, le 10 octobre 1733, son parrain fut Louis de Sarraméa, seigneur de Montaredon, Lamothe, sa marraine Anne de Coret[3276].

VII Guillaume de SARRAMEA. Fils de noble Paul de Sarraméa et de Catherine de Cartier, il naquit le 17 novembre 1729 et fut baptisé à Ardiège le 20 du même mois, son parrain fut Louis de Sarraméa, seigneur de Montaredon, sa marraine Marie de Sarraméa[3277]. Il fut institué héritier universel de son oncle et parrain Louis de Sarraméa, par son testament du 3 août 1743. Le 1er janvier 1776, il fut le parrain de Guillaume Agnès Suzanne d'Espouy, la marraine fut Suzanne de Fabrique Sarraméa[3278], Il avait épousé Suzanne FABRIQUE alias FABRICE.

[3272] R.P. Ardiège
[3273] R.P. Ardiège
[3274] R.P. Ardiège
[3275] R.P. Ardiège
[3276] R.P. Ardiège
[3277] R.P. Ardiège
[3278] R.P. Ardiège

Ils eurent :

Marie Françoise de SARRAMEA.Fille de noble Guillaume de Sarraméa et de dame Suzanne de Fabrique, elle naquit et fut baptisée à Ardiège le 1er octobre 1758, son parrain fut François de Sarraméa *(probablement son grand-oncle),* sa marraine Marie de Sarraméa[3279] (*sa tante ou sa grand-tante.)*

IV
Personnes isolées

Pierre de Darré de Sarraméa épousa N…de Castelbajac, fille de Bertrand de Castelbajac, seigneur de la Garde en Bigorre, qui vivait en 1509, et de Marie de Sales, épousée par contrat 23 janvier 1477.

Louis de La Barthe d'Aure, seigneur de Lodet, testa le 14 avril 1569, nommant sa mère Domenge de Darré, il avait épousé Marguerite de Roquemaurel[3280].

En 1638 Marie de Barèges nomme un procureur contre Anne de Darré, veuve de Jean de Barèges[3281].

Marie de Sarraméa épousa dès 1667 Gaston Gabriel de Podenas, seigneur de Castera, maintenu noble en 1667[3282], il mourut en 1684[3283].

Léonard de La Marque, sieur de Montaut, fils de Thomas de La Marque et de Marguerite de Bossost, épousa Jacqueline de Darré de Sarraméa, et testa en 1682, d'où postérité[3284].

On trouve également Bernard de Sarraméa, seigneur de Bellegarde, qui testa le 11 mai 1568[3285], on ne sait s'il appartient à la même famille.

Douillac, révision le 4 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[3279] R.P. Ardiège
[3280] *Revue de Comminges* 1923
[3281] AD.HG 3 E 25370 L'Isle-en-Dodon
[3282] AD. Gers Vergès I 2838 n°15595
[3283] Maurice Vuillier, citant un acte de 1684 dans les preuves de la famille de Podenas.
[3284] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp.1873-1874.
[3285] AD. Gers 3 E 6464 L 'Isle-Jourdain

Famille de FRANCAZAL

I Seigneurs de Francazal, première race **p.455**

Annexe SUS **p.456**

II Seigneurs de Belbèze et de Montégut **p.458**

Une famille de Francazal en Comminges et en Couserans tenait son nom du lieu de Francazal (en Comminges à la limite avec le Couserans), dans les hauteurs, à 2 km au sud-ouest de Prat. Elle tenait Francazal, Taurignan et une partie de Lacave et de Prat, etc. Elle s'éteignit à la fin du 14ème siècle ou au début du 15ème siècle. Une famille non rattachée tint Belbèze et Montégut à partir du 16ème siècle.
Elle portait : « De sinople, à la croix d'argent chargée en cœur d'un arbre de sinople, sur le tronc duquel broche un aigle de sable, becqué et membré de gueules, l'écu bordé d'or.[3286] »
La branche des seigneurs de Montégut et de Belbèze fut maintenue noble le 11 avril 1716 (selon Lafont de Sentenac, elle aurait été représentée à l'assemblée de la noblesse tenue à Muret en 1789, on ne voit pas par qui, car elle était éteinte à cette date.)
En réalité c'est Jean de Francazal, seigneur de Belbèze, fils d'autre Jean et d'Anne de Nobles qui produisit ses preuves le 7 octobre 1711, et fut maintenu noble, à Montauban, le 11 avril 1716[3287].
Cette généalogie a été établie à partir d'actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources indiquées dans le texte.

I
Seigneurs de Francazal, première race.

La filiation pourrait être la suivante :

I Pons de FRANCAZAL. Il mourut avant le 11 septembre 1273[3288].

II Roger de FRANCAZAL. Fils de feu Pons, il passa un acte de paréage, le 11 septembre 1273, avec noble Guillaume d'Eycheil et le comte de Comminges, pour la fondation de la bastide de Lacave (supra.)

III peut-être Pons de FRANCAZAL, donzel, un des coseigneurs de Cazavet le 25 mars 1301[3289].

IV N… de FRANCAZAL
Il eut :

5.1 Pons de FRANCAZAL, qui suit

5.2 peut-être Roger de FRANCAZAL, seigneur de *Marignac.* Cité dans un acte du 20 février 1438 comme ayant donné son hérédité à Cébélie de *SEDONS* (CIADOUX), laquelle Cébélie testa le 17 septembre 1415 et mourut avant 1420. Elle avait épousé (vers 1400 ?, elle eut 7 enfants avant de tester le 17 septembre 1415) Bernard

[3286] Louis Lafont de Sentenac, *Nobiliaire du département de l'Ariège*
[3287] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. I, pp. 523-525, produisant BnF Fr 32298, f° 1332, avec l'intégralité des actes produits, depuis Lizier de Francazal..
[3288] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque municipale de Saint-Girons.* Abbé Samiac dans ce qui suit.
[3289] Abbé Samiac.

d'ORNEZAN, la donation semble avoir eu lieu avant son mariage[3290]. Roger de Francazal pourrait donc être un frère cadet de Pons.

V Pons de FRANCAZAL, damoiseau, seigneur de Francazal, coseigneur de Taurignan.
Le 23 avril 1368, Brune d'Aspet, femme de Bertrand d'Espagne, seigneuresse baronne de Prat lui cèda l'île de Bonrepaux et des terres et droits à Francazal et Lacave, en échange, Pons lui cèda des droits sur Prat qui lui venaient de Thibaut de Lévis[3291]. Il mourut avant le 22 octobre 1400, date à laquelle noble Françoise Palot, sa femme, veuve, fit un don de 2.300 f à Bertrand Bagan, sur les biens de feu Jean Palot, son frère[3292].
Il avait épousé **Françoise PALOT**, qui vivait le 22 octobre 1400 (supra.).
On ne leur connaît pas de descendance. Peut-être eurent-ils une fille qui apporta ces terres à son mari, dont la descendance en fut dépossédée ou bien les terres de Francazal et de Taurignan furent transmises à des collatéraux dont la descendance en fut dépossédée.

Par donation du 15 septembre 1449 Manaud de SUS fut fait seigneur de Taurignan, Lahite, Francazal, par Mathieu de Foix, comte de Comminges. Il appartenait très probablement à une des deux familles de SUS, béarnaises. L'une tenait Sus, à 1 km de Navarrenx, l'autre tenait Sus, près de Bougarber (à 3 km d'Uzein). Les actes spécifient bien seigneurs de Sus, Navarrenx et seigneurs de Sus, près de Bougarber, ce qui semble indiquer qu'il s'agissait de deux familles différentes. On ne connaît pas la raison de la donation du 15 septembre 1449.

Nous indiquons ci-après la généalogie de la famille de SUS tenant Francazal et Taurignan (selon les notes de l'abbé Samiac), pour expliquer la transmission de ces terres.

I Manaud de SUS, seigneur de Taurignan, Lahite, Francazal, reçut ces terres le 15 septembre 1449 par donation de Mathieu de Foix, comte de Comminges. Il mourut avant 1466 date à laquelle son fils Savaric reçut quittance de la dot de sa sœur Marie, et à laquelle apparaît le second mari d'Agnète de Vicmont.
Il avait épousé, (vers 1440-1450 ?), **Agnette de VICMONT** de Pordéac, dite par l'abbé Samiac fille de *noble de Bassabat*, seigneur de Pordéac (près de Tournecoupe), ce qui est erroné (anachronique.) Bernard de Bassabat, seigneur de Castets, avait épousé Jeanne de Vicmont, héritière de Pordéac, issue d'une branche cadette des seigneurs de Tournecoupe. Leur fils Bernard de Bassabat, seigneur de Pordéac, épousa vers 1502, Catherine de Roquelaure, et releva les noms et armes des Vicmont-Pordéac. L'abbé Samiac a donc confondu les Vicmont de la première race avec les Vicmont-Pordéac, issus des Bassabat. A la même époque Agnès ou Anne de Vicmont, fille d'Amaury de Vicmont, seigneur de Pordéac épousa le 16 juin 1439 Béraud III de Faudoas, seigneur d'Avensac.
Devenue veuve, Agnette de VICMONT, épousa en secondes noces, avant 1466 Raymond Arnaud d'IRIART, seigneur d'Uchentein (selon l'abbé Samiac, Uchentein à 4 km de Castillon-en-Couserans,), ils furent cités mariés le 17 février 1467.

[3290] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VIII, p.128
[3291] Abbé Samiac
[3292] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VIII, p.170, se référant à AD.HG Mercende 5547

Manaud de Sus et Agnette de Vicmont eurent :

2.1 Savaric de SUS, qui suit.

2.2 Marie de SUS. Elle épousa, dès 1466[3293], **Bertrand de SABAILLAN**, seigneur de Boissède, au comté de Comminges.

II Savaric de SUS, seigneur de Francazal, coseigneur de Taurignan. Né (vers 1440-1450 ?, il était majeur ou émancipé en 1466.) En octobre 1489, il y eut des lettres de rémission pour Savary de SUS seigneur de Taurignan, homme d'armes du Roi, sous la charge du comte de Foix, pour le meurtre de Bernard d'Artigues, serviteur de Jean de Mauléon, à l'occasion des querelles qui divisaient alors les maisons de Mauléon et de Foix. Le 4 décembre 1516, il y eut un accord entre Savaric de Sus, seigneur de Taurignan, André de Sus et Jacques de Sus, ses fils, avec *Sergantis*[3294].
D'une alliance inconnue[3295], il eut deux fils :

3.1 André de SUS, qui suit.

3.2 Jacques de SUS, seigneur de Taurignan. Le 3 juillet 1538, comme fils de Savaric, il était en procès avec le Procureur général, au sujet de la possession de la moitié de la seigneurie de Lacave, le 26 mars 1539 il y eut confirmation de la prise de possession par le Roi de la juridiction haute, moyenne et basse de Lacave[3296].

III André de SUS, seigneur de Francazal, coseigneur de Taurignan. Né (vers 1480-1490 ?), il vivait en avril 1545[3297] et mourut avant le 23 juin 1547, date à laquelle Jean de Châteauverdun, seigneur du Fossat, fut adjudicataire d'un décret contre Catherine de Vendômois veuve d'André de Sus seigneur de Taurignan[3298]. Par un testament que l'abbé Samiac date par erreur de 1586, André de Sus fit héritier son fils Jacques et lui substituait on ne sait qui, suggérant que les substitués pourraient être des neveux d'André (ce qui est logique si André avait des sœurs, mais ce pourrait être également des descendants de Marie de Sus). La transmission des biens d'André de Sus fut réalisée de la façon suivante : son fils Jacques en hérita (ce qui implique que son père soit mort avant lui) et les légua à sa mère Catherine de Vendômois. Cette dernière légua les biens hérités de son fils à son neveu à elle, Melchior de Vendômois, qui mourut avant 1590. Par ailleurs Melchior de Vendômois avait épousé, par contrat du 26 décembre 1559, Raymonde d'Orbessan[3299], on ne voit pas la raison d'un

[3293] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers, sans précision, quittance de dot.
[3294] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.75 se référant à AD.HG J. Clavel 2772.
[3295] La quittance de dot de 1466, dit Agnette de Vicmont, femme de Savaric de Sus, seigneur de Francazal, coseigneur de Taurignan., ce qui paraît être une erreur de transcription en effet il n'est pas possible que l'épouse de Savaric se marie une seconde fois en 1467, on arrive à une impossibilité chronologique. Une autre possibilité serait qu'il y ait deux Agnette de Vicmont successives, cela paraît douteux.
[3296] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.75 se référant à AD.HG B 31 et B 32
[3297] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.76 se référant à AD.HG Bodon 1305
[3298] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.76 se référant à AD.HG B 40
[3299] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Vendômois,* Juin 1998, également pour ce qui concerne le mariage de Catherine de Vendômois.

mariage lointain de Melchior de Vendômois s'il n'avait pas hérité (ou n'avait pas des espérances).
Antoine de Sainte-Colombe, seigneur de la Bastide, attaqua les dispositions de Jacques de Sus et revendiqua, en sa faveur, la substitution prévue par le testament d'André de Sus, le Parlement fit droit à sa réclamation. Le procès dut être éteint, selon l'abbé Samiac, par le mariage, par contrat du 30 novembre 1591, de *Mathieu* (erreur pour Philippe) de Vendômois avec Françoise de Sainte-Colombe, fille d'Antoine de Sainte-Colombe, seigneur de la Bastide et de Marie de *Villenouvelle*.

André de SUS avait épousé, (vers 1520 ?), **Catherine de VENDÔMOIS**, fille d'Hamelin de Vendômois, seigneur de Vau-en-Brie, et de Jeanne de Nesle. On ne connaît pas les raisons de ce mariage lointain. Le 10 août 1536 il y eut une reconnaissance dotale faite par noble et puissant seigneur messire André de Sus, seigneur de Taurignan, de Francazal et plusieurs autres lieux par laquelle il reconnut avoir reçu de noble demoiselle Catherine de Vendômois, sa femme, la somme de 2.000 livres pour le douaire constituée à sa femme, laquelle somme ledit de Sus a pris et reçu de noble et puissant seigneur Jean de Vendômois, seigneur de Vau, frère de ladite de Vendômois.
Ils eurent :

IV Jacques de SUS, seigneur de Taurignan, Francazal. Né vers 1520, il épousa par contrat 27 juin 1541, (ratifié le 7 février 1543, n.st., par Catherine de Vendômois), **Françoise d'ESPAGNE**, fille de Pierre d'Espagne, seigneur de la Bastide, et de Jeanne de Montesquieu.
Jacques de Sus mourut probablement vers 1560 et en tout cas avant 1573, léguant ses biens à sa mère Catherine de Vendômois.
Devenue veuve, sans enfant, Françoise d'Espagne épousa, en secondes noces, (vers 1560 ?, ils sont cités mariés en 1573), Philippe de La Ruelle, qui lui-même, devenu veuf sans enfant (Françoise d'Espagne mourut avant le 22 juillet 1582), épousa, en secondes noces, par contrat du 18 mai 1584 Marguerite de Solan. Ces décès successifs expliquent que les terres de Francazal et de Taurignan furent revendiquées par un des substitués selon les dispositions testamentaires d'André de Sus.

On a vu que le procès pour la succession d'André de Sus fut éteint, semble-t-il, par le mariage de Françoise de Sainte-Colombe, fille d'Arnaud de Sainte-Colombe, prétendant à la succession, avec Philippe de Vendômois.
Une fille de ces derniers, Françoise de Vendômois, épousa, par contrat du 4 octobre 1613, Bernard de Francazal, seigneur de Montégut et de Belbèze, puis un frère de cette Françoise, Antoine de Vendômois, épousa par contrat du 16 novembre 1632 Françoise de Francazal. Il est probable que ces mariages n'étaient pas le fait du hasard.

II
Seigneurs de Belbèze et de Montégut

On trouve ensuite une famille de FRANCAZAL dont la filiation est suivie à partir de Lizier de Francazal qui vivait entre 1510, probablement, et 1588.

On sait qu'un prédécesseur de Lizier de Francazal acheta, le 20 juin 1508, les seigneuries de Montégut et de Belbèze[3300], c'est vraisemblablement le père ou le grand-père de Lizier de Francazal. Les seigneuries de Montégut et de Belbèze étaient tenues auparavant par la famille d'Ornezan. Arnaud Guilhem d'Ornezan tenait Belbèze le 29 septembre 1456, puis son fils Jean d'Ornezan la tenait le 23 décembre 1480, Jean de Vicmont d'Ornezan passa un contrat d'inféodation avec les habitants de Montégut le 10 décembre 1487[3301].
Cette deuxième branche n'est pas rattachée à la première souche Francazal, on trouve un point commun avec la famille d'Ornezan et de Vicmont d'Ornezan.
On cite à Saint-Lizier une famille de notaires du nom de Francazal qui pourrait être à l'origine de cette famille : le 5 juin 1488 Me Jean de Francazal, notaire ordinaire de Saint-Lizier, reçut l'accord de donation entre Pierre de Bazillac et Aymeric de Mauléon[3302], le 17 avril 1508 Pierre de Francazal, notaire du Bourg de la cité de Couserans reçut le testament de Roger de Foix, vicomte de Couserans[3303], le 3 novembre 1547, Me Lize de Francazal, notaire, fut séquestre de certains biens du chapitre de Couserans, dans une ordonnance de Pierre de Gargas, conseiller au parlement de Toulouse rendue à Saint-Lizier[3304].

I Lizier de FRANCAZAL, seigneur et baron de Montégut[3305], Belbèze[3306] *(écrit Beauvoir, dans des actes)*, Ferriols. Lizier de Francazal, seigneur et baron de Montégut, Belbèze et Ferriols, reçut une quittance le 27 mars 1563, de Jean de Vicmont d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe[3307]. Il habitait Saint-Lizier et le 26 novembre 1573, témoigna avec d'autres habitants, du pillage de Taurignan et autres lieux limitrophes, par les Huguenots[3308], il vivait le 10 août 1588, date à laquelle il était tuteur de sa petite-fille Paule de BORDES, laquelle épousa Jean d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan[3309].
Il avait épousé **Ne…de SIREGAND**, tel que cela apparaît dans le testament de Jean de Siregand, recteur de Seix et protonotaire, du 7 septembre 1566, dont il nomma exécuteur testamentaire Lizier de Francazal, seigneur de Belbèze, mari d'une sienne nièce (qui est très probablement une Siregand si l'on considère ce testament, en effet le testateur fit également un don à sa nièce *(petite-nièce)* Jeanne de Francazal, épouse de Jacques *Ceres* (de Sers.). Ne…de SIREGAND était donc fille de Jacques alias Jean de SIREGAND et d'Henriette d'USTOU[3310].
Il n'épousa pas Isabeau de *REAUSTRES*, c'est une confusion avec Isabeau de LEVISTON, seconde épouse de Pierre de Francazal, fils de Lizier, cela apparaît clairement dans une

[3300] AM.Toulouse II 161, 1605, indique les familles tenant Montégut et Belbèze de 1450 à 1610.
[3301] AM.Toulouse II 161, 1605
[3302] AD.Lot et Garonne 2 J 224
[3303] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.277
[3304] Abbé Samiac
[3305] Ce n'est pas Montégut-en-Couserans, tenu à l'époque par la famille de Narbonne, mais Montégut de Gourdan.
[3306] Belbèze-de-Comminges, le nom signifie Bellevue, d'où la transcription Beauvoir dans les actes.
[3307] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 523, acte passé devant Jean Lanusse, notaire royal de Saint-Lizier.
[3308] J. Lestrade, *Les Huguenots en Couserans*
[3309] Abbé Samiac
[3310] Jacques de Roquemaurel, *Famille de SIREGAND,* produisant la preuve.

quittance datée de 1605 de Françoise de Francazal, religieuse, fille de Pierre de Francazal et d'Isabeau *de Reaustres*[3311] (erreur de lecture pour Léviston.)
Ils eurent :

2.1 Pierre de FRANCAZAL, qui suit.

2.2 Jean de FRANCAZAL. Il fut chanoine et prébendier de Saint-Lizier, le 15 janvier 1611, il fit une donation à son neveu et filleul, Jean Paul de Francazal, le même Jean Paul de Francazal, fils puîné de Pierre de Francazal, seigneur de Belbèze, et d'Isabeau de Leviston, recevait le même jour une donation de Bernard de Léviston, frère de sa mère[3312].
Le 28 février 1615, il assista au contrat de mariage de son neveu Jean Paul de Francazal avec Claire de Bandinelli (infra.)

2.3 Jourdain de FRANCAZAL. Deuxième frère de Pierre, il assista au second contrat de mariage de celui-ci, le 26 janvier 1574.

2.4 Alexandre de FRANCAZAL, seigneur de Belbèze, coseigneur de Moulis. Il mourut avant le 21 janvier 1603, date d'acquisitions de Jean de Solan, seigneur de Saboulies, de Françoise de Solan, épouse de François de Sers, seigneur de Coumes, de Gabrielle de Solan, veuve de (blanc) de Francazal, et de Jeanne de Solan, épouse du seigneur de Malechart, en faveur de Soulan de Sers, seigneur d'Aussignan, mari et héritier de Marie de Solan[3313].
Il avait épousé, par contrat du 8 juin 1588, **Gabrielle de SOLAN**, dotée de 500 écus sols, fille d'André de SOLAN, seigneur de Saboulies, et de Jeanne de PONTAUT[3314].
Ils eurent :

A- **Lizier de FRANCAZAL**. Il vivait le 13 septembre 1600, date du testament de sa tante Catherine de Francazal, qui lui faisait un legs [3315] et mourut avant le 13 septembre 1607, date du contrat de mariage de sa sœur Gabrielle de Francazal.

B- **Gabrielle de FRANCAZAL**. Elle épousa, par pactes du 13 septembre 1607 (traité du 13 janvier 1608 à Saint-Lizier), **Roger de LAPASSE**, écuyer, seigneur d'Audinac, capitaine de la Tour de Bouc, en Provence, fils d'Henri de LAPASSE et de Catherine de CASTET, sa seconde épouse[3316]. Elle mourut un 8 octobre, avant le 7 février 1648, date du testament de son mari Roger de Lapasse[3317].

[3311] AD.HG 3 E 15372 Montesquieu-Volvestre
[3312] AD.HG Reg. Ins. 15 f°400
[3313] AD.HG E 1413
[3314] AD.HG Reg. Ins 3
[3315] AD.HG 3 E 15349 Montesquieu-Volvestre
[3316] AD. Ariège 5 E 7443 ; Abbé Samiac
[3317] AD. Ariège 5 E 7452

2.5 Michel de FRANCAZAL. Il assista au second contrat de mariage de son frère Pierre, le 26 janvier 1674. D'une alliance inconnue il eut :

> **Gabrielle de FRANCAZAL**. Elle épousa, (par contrat du16 juillet 1595*, selon un acte du 27 juin 1615,)* **Raymond de BAREGES**, seigneur de Cérizols (Ariège), deuxième fils d'Arnaud de BAREGES, seigneur de Lutilhos (Hautes-Pyrénées), et de Paule de LEVISTON[3318]. Le 15 mai 1615, Gabrielle de Francazal afferma les biens qu'elle possédait à Saint-Lizier, Montjoie et Caumont[3319].

2.6 Jeanne de FRANCAZAL. Elle vivait le 14 janvier 1599, date de l'établissement de son douaire par son second époux[3320].
Elle avait épousé, en premières noces, par un 1er contrat du 1er janvier 1571, puis par un second contrat, du 23 novembre 1577, (le mariage ayant lieu en 1577), **Jean de BORDES**, seigneur de Sarradas, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fils de Jean de Bordes, sieur de Sarradas, et de Marguerite de Siregand[3321]. Il mourut avant le 10 août 1588, date à laquelle leur fille Paule de Bordes, qui épousa Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, était sous la tutelle de son grand-père Lizier de Francazal. Le mariage de Paule eut lieu évidemment après 1577 (revoir les dates pour la famille d'Arcizas, cela signifie que Paule de Bordes fut la seconde épouse de Jean d'Arcizas, le mariage eut probablement lieu vers 1593, ce qui est compatible avec un mariage de leur fils Arnaud, par contrat en 1608, Paule de Bordes qui était en 1621 veuve du sieur de Laporte[3322].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 2 septembre 1597, **Bertrand du PUJOLET**, seigneur de Tarté (Haute-Garonne, et non Tartre), dit le capitaine de Tarté[3323]. Il vivait le 14 janvier 1599, date de la constitution du douaire de sa femme. Bertrand du Pujolet était certainement veuf de N…d'où une fille Rose du Pujolet qui épousa, par contrat du 12 novembre 1589, Bernard de Benque, seigneur de Fustignac[3324], ce qui ne serait pas possible si sa mère était Jeanne de Francazal (corriger *Histoire de la famille de BENQUE*, car Rose de Pujolet ne peut être fille de Jeanne de Francazal)

2.7 Catherine de FRANCAZAL. Elle testa le 13 septembre 1600, nommant son frère Pierre, sa sœur Jeanne, femme du capitaine de Tarté, son frère Jean, prébendier, *Lize*(Lizier), fils de son frère Alexandre, Gabrielle, fille de son frère Michel, épouse de

---

[3318] AD. Ariège 5 E 4422 (380)
[3319] Abbé Samiac
[3320] AD.HG 3 E 26072 Salies
[3321] Abbé Samiac
[3322] AD. Ariège 5 E 7445
[3323] AD.HG Reg. Ins 7
[3324] Maurice Vuillier citant AD.HG, sans précision.

Raymond de Barèges, instituant héritier universel son mari[3325], elle fit un codicille le 5 décembre 1604[3326].
Elle avait épousé noble Philippe de LAPENNE, capitaine de Montesquieu (-Volvestre), il vivait le 5 décembre 1604, date du codicille de sa femme.

2.8 probablement autre Jeanne de FRANCAZAL. Citée dans le testament de Jean de Siregand, recteur de Seix, du 7 septembre 1566, comme sa nièce (*petite-nièce),* épouse de Jean *CERES*[3327] (qui est probablement Jean de Sers), le testateur avait nommé exécuteur testamentaire Lizier de Francazal, seigneur de *Beauvoir* (Belbèze), mari d'une sienne nièce.

II Pierre de FRANCAZAL, seigneur et baron de Montégut, Belbèze. Né (vers 1545 ?), le 13 janvier 1610, il rendit hommage pour Montégut et Belbèze[3328], le 11 mai 1610, il fut présent au contrat de mariage de son fils Bernard[3329], et mourut avant le 20 juin 1611, date de l'inventaire de ses biens meubles et immeubles, il est fait mention d'Isabeau de Léviston, veuve dudit Pierre de Francazal[3330]. Il n'eut pas, par son premier mariage, les seigneuries de Montégut et Belbèze, son père les tenait avant lui, ces terres avaient été achetées le 20 juin 1508 par ses prédécesseurs, l'acte dit bien que le marié reçut ces seigneuries par son contrat de mariage, mais elles venaient de son père.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 15 janvier 1571, **Catherine de BORDERIE** (l'acte dit Borderia, qu'il faut franciser en Borderie), dotée de 3.500 livres, fille de M.Me Jean de BORDERIE, docteur ès droit, avocat en la cour de parlement de Toulouse, maître des requêtes de la Reine mère du Roi, et de Bernarde DUPUY[3331].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 26 janvier 1574, **Isabeau de LEVISTON**, sœur de Bernard de LEVISTON, seigneur et baron de Montpezat en Comminges[3332], fille de *Jean* (erreur pour Bertrand) de LEVISTON, seigneur et baron de Montpezat, comme cela apparaît dans une donation qu'elle fit, le 5 mai 1612, à son deuxième fils, Jean Paul de Francazal, des biens qui avaient appartenu à feus Jean et Bernard de Léviston, seigneur(s) et baron(s) de Montpezat en Comminges, elle lui substitua Bernard de Francazal, son fils aîné[3333]. Bernard de Léviston mourut avant le 5 mai 1612, le 15 janvier 1611 il avait fait une donation à Jean Paul de Francazal, son neveu, fils puîné de Pierre et de sa sœur Isabeau, il avait une sœur Paule de Léviston qui avait épousé Arnaud de Barèges, seigneur de

[3325] AD.HG 3 E 15349 Montesquieu-Volvestre
[3326] AD.HG 3 E 15353 Montesquieu-Volvestre
[3327] AD.HG 3 E 908 N. Bessier, notaire de Toulouse
[3328] AM. Toulouse II 161, acte de 1665
[3329] AD.HG Reg. Ins 15
[3330] B.N Fr 32298
[3331] AD.HG 3 E 11787; Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 523, contrat passé devant Jean Bessier, notaire royal de Toulouse.
[3332] Abbé Samiac ; Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 523, mentionne la donation faite par Lizier de Francazal à son fils Pierre lors de son contrat avec Catherine de Borderie, de la baronnie de Montégut et la seigneurie de Belbèze, et les articles de mriage avec Isabeau de *Labiston* (Leviston), citant Bertrand de Labiston, seigneur de Montpezat, père d'Isabeau, contrat de mariage passé devant Jean de Corn (probablement Coret), notaire royal de Saint-Lizier
[3333] AD.HG Reg. Ins 17

Lutilhous[3334] (qui est le père de Philippe qui épousa Diane de Francazal, et de Raymond qui épousa Gabrielle de Francazal.)
Enfants du second lit :

3.1 Bernard de FRANCAZAL, fils aîné, qui suit.

3.2 Jean Paul de FRANCAZAL. Fils puîné, seigneur de Montégut, il assista, le 19 décembre 1658, au contrat de mariage de sa petite-fille Anne de Vendômois avec François d'Orbessan[3335].
Il avait épousé, par contrat du 28 février 1615, **Claire de BANDINELLI**, fille de feu Jérôme de BANDINELLI, seigneur de Pautel, et de Jacquette de CHAZETTES (sa 3ème épouse, peut-être CHAZELLES), le marié était assisté de son oncle et parrain Jean de Francazal, chanoine de l'église cathédrale de Couserans[3336].
Ils eurent une fille :

Françoise de FRANCAZAL. Elle épousa, par contrat du 16 novembre 1632, **Antoine de VENDÔMOIS**, seigneur de Roquelaure, fils de Philippe de VENDÔMOIS, seigneur de Taurignan, et de Françoise de SAINTE-COLOMBE[3337]. Ils moururent avant le 19 décembre 1658, date du contrat de mariage de leur fille Anne avec François d'Orbessan[3338].
Leur petite-fille Isabeau de Vendômois, également héritière de Jean-François de Vendômois, épousa Octavien de Roquemaurel, seigneur de Montastruc, lui apportant les terres de Francazal, Taurignan-Vieux, Roquelaure, Saint-Arailhe, etc.[3339]

Pierre de Francazal n'eut pas pour fils Jourdain et Michel de Francazal, comme le dit Maurice Vuillier, ceux-ci sont des frères de Pierre.

3.3 Françoise de FRANCAZAL. Religieuse, elle fit, en 1605, donation sur les biens de ses parents (Isabeau de *Rieustres* pour Léviston, sa mère) à ses deux frères Bernard, aîné, Jean, puîné[3340]. Elle était abbesse de Salenques en 1618[3341].

3.4 Diane de FRANCAZAL. Elle épousa, (probablement par contrat vers 1594, car le frère cadet de Philippe, Raymond se maria par contrat en 1595, en tout cas bien avant le 26 juin 1615, les dernières 1.000 livres de sa dot de 8.000 livres furent payées ce

---

[3334] AD.HG Reg. Ins 15 f°400
[3335] Maurice Vuillier se référant aux AD. Ariège, sans n°
[3336] AD.HG Reg. Ins 19
[3337] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de VENDÖMOIS,* juillet 1998 ; la date du contrat apparaît dans l'ouvrage du marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…,* t . II, p .136, qui n'indique pas le prénom de l'épouse Francazal.
[3338] AD. Gers I…n°14969
[3339] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant la preuve.
[3340] AD.HG 3 E 15372 Montesquieu-Volvestre
[3341] AD.HG 3 E 15366 Montesquieu-Volvestre

jour là[3342]), **Philippe de BAREGES**, seigneur de Lutilhous, fils d'Arnaud de BAREGES, seigneur de Lutilhous, et de Paule de LEVISTON[3343]. Philippe de Barèges était le frère aîné de Raymond de Barèges, seigneur de Cérizols qui avait épousé Gabrielle de Francazal, fille de Michel de Francazal, donc cousine germaine de Diane. L'acte du 27 juin 1615 est erroné, il dit que Gabrielle de Francazal était fille de feu Pierre[3344] (alors qu'elle était fille de Michel.)

III Bernard de FRANCAZAL, seigneur et baron de Montégut et de Belbèze. Né (vers 1585 ?), l'inventaire des biens de Pierre de Francazal fut réalisé le 20 juin 1611, à la réquisition de Bernard de Francazal, seigneur et baron de Belbèze, Isabeau de Léviston, fut nommée dans cet acte[3345].
Bernard de Francazal mourut avant le 14 juin 1639 date d'une transaction entre sa femme Jeanne de Vendômois et son fils Jean[3346].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 11 mai 1610, au château de La Roque, près de Sallèles (-d'Aude), diocèse de Narbonne, **Françoise du PAC** de La Salle, fille de Pierre du PAC, seigneur de La Salle, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de feue Jeanne de SEGUIER[3347], le fut contrat ratifié le 19 juillet 1611[3348].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 4 octobre 1613, au château de Taurignan, **Jeanne de VENDÔMOIS**, dotée de 1.500 écus, fille de Philippe de VENDÖMOIS, seigneur de Taurignan, et de Françoise de SAINTE-COLOMBE[3349], elle vivait, veuve, en 1670[3350] et n'apparaît plus ensuite.
Enfants du second lit :

4.1 Jean de FRANCAZAL, qui suit.

4.2 Isabeau de FRANCAZAL. Elle épousa, dès 1651, date d'un procès des époux contre Jeanne de Vendômois, **Charles de SAINT-PASTOU**, seigneur de Salles, Salerm[3351], fils de François de Saint-Pastou, seigneur de Salles, Salerm, et de Paule Marguerite de Pechpeyrou[3352] (et non d'Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, et de Françoise de La Tour, comme le dit Maurice Vuillier). Elle mourut avant le 10 novembre 1667, date d'une demande de son frère Jean, de réduire la part de ses sœurs fixée lors d'un partage du 12 octobre 1644, la valeur de ses biens ayant beaucoup

---

[3342] BnF Fr 32298
[3343] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Barèges,* produisant la preuve ; à ce sujet voir les deux mariages d'Arnaud de Barèges.
[3344] AD.Ariège 5 E 4422 (380)
[3345] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 524.
[3346] BnF Fr 32298; Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 524.
[3347] AD.HG Reg. Ins 15; Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 524, contrat passé devant Jean Bonnel, notaiure royal de Douilhan.
[3348] BnF Fr 32298
[3349] AD. Ariège 5 E 4422 (15); Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 524, contrat passé Jean Dedieu, notaire royal de Taurignan.
[3350] AD. Ariège 5 E 4216 (302)
[3351] AD.HG 3 E 16019 Cazères
[3352] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.

diminué et il a été imposé de droits de franc-fief indus, sa noblesse ayant été contestée[3353].

4.3 Marie de FRANCAZAL. Elle testa le 4 septembre 1644, faisant des legs à sa mère Jeanne de Vendômois, à sa sœur Isabeau, instituant héritier universel son frère Jean[3354].
Elle épousa, par contrat du 28 juillet 1653, **Jacques de FAURE** de Massabrac, seigneur de Niac, fils de Géraud de FAURE, seigneur de Massabrac, coseigneur de Marquefave, et de Gabrielle de BAZON[3355]. Elle vivait avec son mari le 10 novembre 1667, date de la demande de son frère Jean, citée ci-dessus. Ils vivaient le 17 décembre 1681 date du contrat de mariage de leur fils Jean de Fauré, seigneur de Niac, avec Marie Anne de Hunaud[3356].

IV Jean de FRANCAZAL, seigneur et baron de Belbèze, Montégut.
Il testa une première fois, le 4 septembre 1644, faisant des legs à sa mère Jeanne de Vendômois et à sa sœur Isabeau, instituant héritière universelle sa sœur Marie[3357]. En 1668, il vendit la terre de Montégut à son beau-frère Jacques de Fauré, seigneur de Massabrac[3358], puis le 24 avril 1674 les commissaires délégués de l'intendant de la généralité de (blanc) lui donnèrent acte de la remise de ses titres et ordonnèrent de surseoir à l'exécution de toutes contraintes contre lui pour raison de franc-fief, le 26 juin 1694 il fut déchargé de la taxe de franc-fief attendu sa qualité de noble[3359]. Il vivait le 11 mars 1699[3360] et mourut très probablement avant le 16 janvier 1701, date d'achat d'un pré à Belbèze par ses enfants résidant à Belbèze[3361] et certainement avant le 24 mai 1703, date du contrat de mariage de sa fille Louise.
Il avait épousé, par contrat du 18 juin 1649, au château de Saint-Amadou, diocèse de Pamiers, **Anne de NOBLES**, fille d'Albert de NOBLES, seigneur d'Esplats et de Saint-Amadou, et de Marguerite d'ORBESSAN[3362]. Anne de Nobles mourut avant le 9 mai 1695, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Ils eurent :

5.1 Albert de FRANCAZAL, seigneur et baron de Belbèze. Il avait reçu la moitié des biens de ses parents selon la clause de leur contrat de mariage. Il mourut le 4 octobre 1711, il avait testé le 30 septembre 1711, instituant héritier universel son frère Jean de

[3353] Durègne, notaire de Betchat
[3354] AD.HG 3 E 26211 Saleich
[3355] AD. Ariège B 9 ; Jules Villain, *La France moderne,* II, p.1312
[3356] Jules Villain, *La France moderne,* II, p.1313
[3357] AD.HG 3 E 26211 Saleich
[3358] AD.HG 3 E 16034 Cazères
[3359] B.N Fr 32298
[3360] AD. Ariège 5 E 4223 Betchat
[3361] Durègne, notaire de Betchat
[3362] AD.HG Reg. Ins 28; Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 524, Jean Fauré, notaire royal.

Francazal, chevalier, lui substituant sa sœur Anne, l'inventaire de ses biens fut réalisé le 7 octobre 1711[3363].

5.2 Jean de FRANCAZAL, qui suit.

5.3 Jean Pierre de FRANCAZAL. Prêtre et chanoine de Saint-Lizier, il fut seigneur et baron de Belbèze et Montégut après le décès de son frère Jean, le 16 mai 1723. Il partagea, en 1710, avec ses frères Albert et Jean, et ses sœurs Marguerite, Louise, Marie, Jeanne et Anne de Francazal, la moitié des biens de leurs parents, Albert avait reçu l'autre moitié[3364]. Il testa le 15 novembre (et non le 1er mai) 1740 et mourut le 1er mai 1741, ayant institué héritier Guiton de Méritens de Rozès[3365].

5.4 Bernard de FRANCAZAL. Il n'assista pas au contrat de mariage de sa sœur Marguerite, le 9 mai 1695, étant absent depuis plusieurs années. Il n'apparaît plus ensuite.

5.5 Marie de FRANCAZAL. Fille aînée, elle testa, au château de Belbèze, le 10 septembre 1713, faisant des legs à ses sœurs Louise, Jeanne et Anne, instituant héritiers universels ses deux frères Jean Pierre, chanoine de Saint-Lizier, et Jean de Francazal, seigneur et baron de Belbèze[3366]. Elle mourut avant 1724, date de la réception de son legs par Louise de Francazal, sa sœur, veuve du sieur Jeannet[3367].

5.6 Marguerite de FRANCAZAL. Elle épousa, par du contrat 9 mai 1695, au château seigneurial de Belbèze, **Nicolas de FOIX**, seigneur de La Mothe, Granet, habitant Cérizols, fils de feu Jean de FOIX, sieur de Cérizols, et de Jeanne Françoise de HUNAUD[3368]. Elle testa le 25 octobre 1709, instituant héritières universelles ses sœurs Jeanne et Anne[3369]. Le 18 février 1711, elle fut marraine de Philippe Durous[3370]. Nicolas de Foix mourut dès 1718, date à laquelle sa femme est dite veuve[3371]. Le 15 février 1727 elle vivait au château de La Mothe en Cérizols[3372].

5.7 Marie Françoise de FRANCAZAL, coseigneuresse de Belbèze. Elle acheta un pré, le 16 janvier 1701, avec ses frères et sœurs, elle testa le 21 mars 1704, instituant

---

[3363] BnF Fr 32298; Jean Vignau, *op.cit.,* I, pp. 524, 525, corrigeant les dates (mois) indiquées par Maurice Vuillier, testament d'Albert de Francazal expédié par Gros, notaire détenteur.
[3364] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[3365] AD.Ariège 2 C 923
[3366] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[3367] AD.HG 3 E 26155 Belbèze
[3368] AD.HG 3 E 16226 Saint-Michel
[3369] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[3370] RP. Betchat
[3371] AD.HG 3 E 26073 Salies
[3372] Monroux, notaire de Saint-Lizier

héritière universelle sa sœur aînée Marie[3373], et mourut avant 1709, date à laquelle elle est citée avec ses frère et sœurs, comme décédée[3374].

5.8 Louise de FRANCAZAL, coseigneuresse de Belbèze et de Montégut. Elle épousa, par contrat du 24 mai 1703**, Emmanuel de JEANNET**, seigneur de Tucau, Labadie, habitant Cérizols[3375]. Emmanuel de Jeannet testa le 23 janvier 1712 au profit de sa femme et mourut la même année[3376].
Louise de Francazal résidait, en 1722, à Belbèze. Le 16 juin 1741, habitant Belbèze elle fit donation de tous ses biens à Jean Louis de Méritens, seigneur de Rozès[3377]. Elle testa le 24 août 1749, au château de Belbèze, veuve d'Emmanuel de Jeannet, instituant héritier universel Jean Louis de Méritens, seigneur de Rozès, fit un codicille le 1er octobre 1756, au château de Belbèze[3378], et vivait le 21 novembre 1756, date d'une quittance[3379].

5.9 Jeanne de FRANCAZAL. Elle épousa, (vers 1697), **Joseph de FOIX**, chevalier de La Mothe, fils de Jean de FOIX, sieur de Cérizols, et de Jeanne Françoise de HUNAUD (frère de Nicolas qui avait épousé sa sœur Marguerite). Joseph de Foix ne mourut pas le 5 avril 1710, corriger *Les Comtes de Foix,* publiés par Maurice Vuillier, il vivait le 15 février 1727, héritier de son frère Nicolas[3380], ceci signifie que Nicolas de Foix et Marguerite de Francazal n'eurent pas de postérité, Jean de Foix, sieur de La Mothe, à Cérizols, n'est pas le fils de Nicolas mais son frère, il avait été émancipé en 1710 (corriger *Les Comtes de Foix)*
Jeanne de Francazal, demeurant à Belbèze, testa le 13 mars 1740, instituant héritier universel son frère Jean Pierre[3381].

5.10 Annette de FRANCAZAL, coseigneuresse de Belbèze et de Montégut. Elle résidait, en 1724, au château de La Mothe (probablement chez sa sœur Marguerite), à cette date elle révoqua une donation à M. Perpey et fit une donation pour 5 ans à son beau-frère Joseph de Foix, sieur de La Mothe[3382]. Elle testa une première fois, le 20 novembre 1729, habitant Belbèze, faisant des legs à des Viviès, ses cousins germains, après le décès de ses sœurs Louise et Jeanne, instituant héritier universel son frère Jean Pierre[3383]. En 1732, elle était, avec sa sœur Jeanne, créancière des hérédités de Nicolas et Joseph de Foix, pour leurs dots[3384]. Elle testa le 8 (décembre ou juillet) 1743,

[3373] AD.Ariège 5 E 4224 Betchat
[3374] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[3375] AD.Ariège 5 E 4224 Betchat
[3376] AD.Ariège 2 C 1007 ; AD.HG 3 E 16230 Saint-Michel
[3377] AD.Ariège 2 C 922
[3378] AD.HG 3 E 26159 Belbèze ; AD. Ariège 5 E 4231 Betchat
[3379] AD. Ariège 5 E 4231 Betchat
[3380] Monroux, notaire de Saint-Lizier
[3381] AD.HG 3 E 26157 Belbèze
[3382] AD.HG 3 E 15586 Saint-Christaud
[3383] AD.HG 3 E 26156 Belbèze
[3384] AD.HG 3 E 26074 Salies

instituant héritier universel M. de Méritens de Rozès[3385] puis le 4 janvier 1747, elle donna à Guy de Méritens de Rozès les terres et seigneuries de Belbèze et Montégut, à titre d'institution héréditaire[3386]. Elle habitait Belbèze le 1er octobre 1754[3387].

V Jean de FRANCAZAL, seigneur et baron de Belbèze en Comminges.
Il fut déchargé de la taxe de franc-fief, le 20 juin 1694, attendu sa qualité de noble[3388].
Il fut maintenu noble, à Montauban, le 11 avril 1716[3389]. Il testa le 20 décembre 1719, étant infirme, faisant un legs à sa sœur Anne, instituant héritier universel son frère Jean Pierre[3390]. Il mourut le 16 mai 1723, son testament fut ouvert le 8 février 1724[3391].

Tous les enfants de Jean de Francazal et d'Anne de Nobles moururent sans postérité, les biens de cette famille furent transmis à la famille de Méritens de Rozès.
On peut noter que les filles qui se marièrent, le firent certainement tardivement, leurs parents s'étant mariés par contrat en 1649, Marguerite se maria par contrat en 1695, Jeanne, vers 1697, Louise, par contrat en 1703, ce qui explique très probablement l'absence de descendance de ces filles.
Quant aux fils, Albert n'était pas marié en 1711, 52 ans après le contrat de mariage de ses parents, quant à Jean il était infirme.

Douillac, révision le 1er août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[3385] AD.Ariège 5 E 4230 Betchat
[3386] AD.Ariège 5 E 4230 Betchat
[3387] AD.Ariège 5 E 4231 Betchat
[3388] Jean Vignau, *op.cit.,* p. 525.
[3389] BnF Fr 32298
[3390] AD.HG 3 E 26155 Belbèze
[3391] AD.HG 3 E 26155 Belbèze

Index onomastique

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

NB : Consécutivement à des changements de mise en forme, il peut y avoir des décalages d'une page dans l'index.

Index, t.I

Abadie(d') et dAbbadie(d'), 24,28,29,162,236,315,419,421,446,448

Abajan(d'), 85,95,145,146,147,433

Adoue, 129,153,157

Agieu(d'), 90,93

Alary(d'), 223

Albert(d'), 167,389

Albon(d'), 168

Albouy('), 364

Albret(d'), 44,189

Aliés et Aliés(d'), 354

Alion(d'), 122

Amboise(d'), 54

Ambres(d'), 326

Amorie(d'), 31,314

Andaure(d'), 151

Andouins(d'), 128,138

Andrea(d'), 325

Andrée, 6

Anglade, 240

Angos(d’), 286

Anticamaretra(d’), 167,367

Antin(d’), 36,48,124,128,130

Antist(d’), 200

Antras(d’), 43,140

Aragon(d’), 57,315

Aramits(d’), 423

Arbas(d‘), 234,238,248

Arbisse(d’), 190,27è

Arcizas(d’), 106,140,141,146,160,283,288,311,444

Argelés(d’), 134

Argueil, 254

Arjac(d’), 65

Armagnac(d’), 76,273,291

Arnave(d’), 79,382

Arroux(d’), 287,290

Arpajon(d’), 138

Arthus(d’), 14

Arzac(d’), 271

Aspremon(d’),128

Asson(d’), 445,446,448,449

Astarac(d’), 20,104,109,112,117,132,156

Aster(d’), 133

Astorg(d’), 128,131,132,143,154,432,433

Asturgue(d’), 10,382

Auberjon(d'), 358

Audiffret(d'), 337

Audric(d'), 292,293

Augier(d'), 332

Aulin(d'), 200,203

Aure(d'), 5,125,218,285,346,362,366,384,392,393,409,416,428,433,451

Auriol(d'), 338,347,348,385

Aussan, 236

Avessens(d'), 224

Aydie(d'), 46,53

Aymier(d'), 26,417

Babut(de), 397

Bachos(de), 85,156,431

Baillif(de), 308

Balsac(de), 66

Bandinelli(de), 464

Bar(de), 84

Barrau(de), 379

Barbara, 356

Barbazan(de), 124

Barbotan(de), 417

Barbe(de), 226,337

Barèges(de), 90,286,413,432,444,445,448,462,465

Baron et Baron(de), 29,89,110,111,436

Barrus(de), 425

Barry(du), 412

Barthe(de) ou Barthes(de), 309,332

Bascans(de), 270

Bassabat(de), 41,53,109

Bastide(de), 353

Batz(de), 411

Baudean(de), 182

Baulac(de) et Baulat(de), 44,131

Bayard(de), 15,220,329

Baylac(de), 419

Baylet(de), 187

Bazillac(de), 128,292

Bazon et Bazon(de), 23,27,28,29,235,466

Bazus(de), 294

Bazordan(de), 108,140

Béarn(de), 36,137,186,187

Beaumont(de), 56,279

Béccarie(de), 9

Bedos(de), 336,368

Bégon(de), 446

Bellissen(de), 8,11,326,355

Belot(de) ; 13,229

Bénac(de), 52,291

Benoît, 201

Benque(de), 71,74,106,127,131,140,154,188,193,206,240,248,249,289,382,383,462

Benquet(de), 40,53

Béon(de), 28,158,159,186,188,194,207,208,274,294,359

Bérail, 206,334

Bérail(de), 335

Bérenger, 7

Bernardi ou Bernardy(de), 229

Berne(de), 229

Bernuy(de), 170

Berrac(de), 186

Bessière(de), 219

Béziers(de), 120

Bergougnan(de), 44

Bertier(de), 10,25

Bessan et (de Bessan), 93,94

Bessery(de), 175

Betbèze(de), 86

Bezolles(de), 46,109,264,269,270,293

Bigorre(de), 71

Bigot,113

Bilhères(de), 10

Binet(de), 170

Binos(de), 52,85,87,126,127,214,254,287,319,406,419,423,424,431,432

Biran(de), 103

Blanchier de Pierrebuffière, 336

Boisset(de), 173,352

Bon , 237,243

Bonfontan(de), 209,361

Bonhoure(de),6

Bonnafous(de), 221

Bonnaventure(de), 186

Bonnay(de), 396

Bonne(de), 331,335,338

Bonnecarrière(de), 430

Bonnet , 236,237

Bonvillars(de), 367

Borassier(de), 347

Bordenave(de), 159

Borderie(de), 463

Bordes(de), 143,146,147,462

Bosat, 210

Bosquat(de), 327

Bossost(de), 51,52,271,320,447

Boubène(de), 141,142

Boulouix(de), 50,274

Bourbon(de), 128

Bourg(du), 106,107,173,209

Bourrouillan(de), 40,43,45,291

Bousquet(du), 168,169

Boussac, 91,95

Boussès(de), 447

Boussens(de), 159

Bouteilles(de), 352

Boutet(du), 184

Bouttes(de), 231

Bouzet(du), 12,106,195,294

Boyer et Boyer(de), 25,28,29,235,241,326

Brandouin(de), 227

Brassac(de), 354,390

Brenguier, 104,346

Brettes(de), 172

Breuil(du), 191

Bridiers(de), 112

Briqueville(de), 266

Broquère(de), 438

Brousset, 15

Brugairous(de), 326,332

Bruguières(de), 199,206,212,213

Brumon, 147

Brun ,329,418

Bruyères(de), 131,139,395

Bugat de Bugat(de), 427

Buisson(de), 12,383,393

Busca(de/du), 50,51

Cabardos(de), 158

Cabrol(de), 105

Calmels(de) 171,351,37

Calmette(de), 347

Calvairac(de), 218

Calvet(de), 239

Cambon(de), 395

Camplong(de), 88,93,423,424

Canals(de), 412

Capdeville(de), 127,162

Capriol(de), 12,165,166,169

Caraman(Carmaing)(de), 127,349

Carbonneau(de), 267

Cardeillac(Cardaillac(de),50,123,128,271,288,432,446

Cardonne(de), 244

Carlot(de), 330

Carquet(de), 15,17,173

Carrière(de), 174

Carsalade(de), 129

Cartier, 148,149

Cassagnet(de), 45,278

Castanet(de), 217

Castelbajac(de), 48,124,125,137,199,428

Castelnau(de), 63,128

Castelpers(de), 218

Castéras(de), 212,252,309 ,317,437

Castet(de), 62,157,249,252,253,314,437,461

Castillon(de), 45

Cat de Cocural(de), 410

Caubios(de), 187,191

Caulet(de), 193

Caumont(de), 170,182,426

Caupenne(de), 136

Cazessus(de), 161

Cazillac(de), 8

Cestac, 159

Chalon(de), 352

Chambrier(de), 337

Chanteloup(de), 197

Charry(de), 274

Chastenet(de), 174

Chatard, 226

Châteauverdun(de), 58,104,165,171,212

Chauveau, 449

Chemin(du), 277

Chesnel, 189

Chicoinet de Corbigny(de), 225

Citon(de), 15,219

Clarac(de), 203

Clerc, 160

Clerc(de), 326

Clermont(de), 138

Coarraze(de), 44,78,79,85,125,134

Colomb(de), 174

Combes(de), 91,92,94,96

Combettes(de), 228

Comminges(de), 8,12,24,25,31,73,76,77,81,120,121,128,129,155,194,211,250,308,366

Corbières, 332

Coret(de), 139,143,145,148,151,446,451,452,453

Corneillan(de), 16,37,221,349

Cornil(de), 331

Cors, 328

Cos(du), 148,149

Cossy(de) ou Coucy(de), 384

Cotis(de), 256

Coubirac(de), 270

Coussol(du), 53

Couture(de), 173

Crespon(de), 351

Croc , 345

Cros(du), 246,330

Crozat(de), 333

Cruvel(de), 396

Cuing(de), 141

Daneau, 336

Dangereux, 40,103,207,208,265,269,274,276

Darré de Sarramea, 143,144,147,150,416

Deba,241

Decomps, 445

Delguy, 13

Delpech, 65

Devèze(de), 136,393

Deyme(de), 167

Dieupentale(de), 426

Donadieu(de), 357

Donzeil, 195,196

Dougnac, 189,319

Doux, 168

Dubreuil, 22,24

Dufaur, 91,95,149

Duhart, 383

Dumas, 396

Dupont , 168,430

Dupuy et Puy(du), 23,28,31,130,171,172,175,367, 385,391,392,463

Durand(de), 31,221,336,390

Durfort(de), 58,108,109,127,364,374

Encausse(d'), 93,143,147,153,204,411,434

Escolan, 426

Escatisse, 39

Espagne(d'), 81,121,123,126,136,138,158,186,320,383,414,459

Espagnol, 428

Esparbès(d'), 104,113,187,188,294,411

Espinas(d'), 145,255,415

Espouy(d'), 145,146,150

Essenaut(d'), 279

Estaing(d'), 392

Estansan(d'), 284

Estienne(d'), 248

Estrac(d'), 355

Estuer(d'), 46

Fabre(de), 327

Fabrique, 453

Falgar(du), 82

Falguière, 18

Falqueu 19

Faudoas(de), 27,38,,16841,45,48,54,141,185,189,190,276,277,312,376

Faur(du), 20,26,113,251,385

Fauré(de), 246,288,466

Faydit, 320

Ferragut(de),50,265

Ferran(de), 138

Ferrand(de), 331

Ferrier(de), 243

Ferrouil(de), 380

Feysses(de), 130

Finiels(de), 175

Flers(de), 327

Fleurian(de), 264

Flotte(de), 329

Foix (de), 20,49,56,57,58,59,72,76,79,122,126,138,140,166,213,376,381,386,467,468

Fontaines(de), 19,59,362

Fortin, 191

Fosse(de), 350

Foucaud, 150

Foucaud(de), 171,392,393

Fournials(de), 356

Fournier, 435

Franc(de), 67,330,364

Francazal(de), 73

Frauseille(de), 15

Frrégeville(de), 334

Frère(de/du), 112,113

Gabaston(de), 289

Gach(de), 288

Gajan(de), 445

Galan(de), 170

Galand(de), 6,39,217,345

Galard(de), 101,274,276

Galibert, 332

Ganac(de), 83

Garrané(du), 411

Garrigues(de), 331,332

Gartoule(de), 227

Gaston Phoebus, 161

Gaufreteau(de), 191

Gautrand(de), 218,228,331

Gavarret(de), 63

Génibrousse(de), 67,192,336,347,349,352,353,364

Gémit(de), 95,131,431

Gense, 21,22,24 ,25,26,234,238

Genton(de), 356

Gères(de), 48

Gérus(de), 140,142

Gervais, 335

Gestas(de), 429

Girard(de), 228

Glavenas(de), 15

Gleize(de), 329

Gleizes, 325

Gléon(de), 327

Gleyrose, 226

Gontaut(dr) , 132

Got(de) ou Goth(de), 102,183,196,276,290,379

Gotty(de), 427

Goudon(de), 104,105, 219,328

Gouffier, 138

Goulard(de),359

Gourdon(de), 354

Goux, 207

Goyrans(de), 9,11

Gozon(de), 363

Grailly(de), 373

Gramont(de), 128,138,276

Gras(de), 368

Grasset(de), 450

Grenier(de), 53

Grenon(de), 314

Griet(de), 437

Grignon(de), 189

Grimoard(de), 168

Grossoles(de), 12

Gualy(de)333

Guérin(de), 230

Guibert(de), 313

Guillots(des), 169,348

Guyot(395)

Hachan(de), 136

Haget(du), 106,108,382

Hautpoul(d'), 5,165,166,192,380

Hébrail ou Hébrail(d'), 358

Hébrard et Hébrard(d'), , 210,223,268

Hélie, 60,104,105,111,113,242,382,391

Henrique de La Roque, 381

Hérail, 397

Héronville(d'), 378

Herre, 142

Hiis(de), 134,135

Hons(de), 378

Huc(de) ou Hug(de), 194,218

Hunaud et de Hunaud,29, 147,203,204,240,246,247,248,250,251,311,467,468

Icard et Icart(d'), 309,319,436

Imbetrt ou dImbert, 253,357

Iriart(d'), 457

Isalguier, 39

Jadreich,351

Janin(de), 355

1Jeannet(de), 468

Jossaud(de) ou Jaussaud(de), 220

Jourdain(de), 373

Jourdan ,235,312

Juge(de), 86

Jussan(de), 120,123,134,136,271,287,288

La Baillie(de), 19

La Barthe(de), 117,120,129,140,267,287,291,419

Labaig(de), 162

La Baillie(de), 388

Labat(de), 227,235

Labatut, 421

Lac(du), 171,392

Lacassagne(de), 430

Lacaze(de), 197

Lacger(de) ou Latger(de), 396

Lacoste(de), 14,15,359

Lacroix(de), 387

La Fite(de) ou La Fitte(de), 246,308

Lafon(de), 130,346,347

Lafue(de)161

Lagarrigue(de), 165,346

Lagorsan(de), 427

La Gorse(de), 22

La Haye(de), 54

La Jugie(de), 9

La Marque(de), 194,447,449,452

Lambès(de), 48

Lamezan(de), 12,27,158,200,408

La Mothe(de), 9,211,287,407,417,449

Lamy(de), 311

Landelle(de), 368

Landes de Saint-Palais(de), 357

Landorre(de), 125

Lanelranque(de), 278

Lanes(de), 89

La Oeilhère(de), 310

La Palu(de),39

Lapasse(de), 122,250,251,311,461

Lapenne(de), 463

Lapeyre(de), 397

La Roche(de), 183,197,288

Laroque, 15

La Roque(de), ,104,167,174,186,222,374

La Roque-Bouillac(de), 352

La Rosière(de), 42

Larrée(de), 46

Lartigue(de), 114

La Ruelle(de), 379,4590

Lary(de), 264,271

Las(de),196

Lassalle, 397,414

Lassegues(de), 184

Lasseran(de), 51

Lasserre(de), 420

La Tour(de), 63,160,285,286,294,378,429.

Latrau(de), 40,42

Lau(du), 40,41,110,273

Lautrec(de), 7,8,9,120,127,171,374,383,392

Lautrein(de), 310,315

Lauzières(de), 20

Lavardac(de), 37

Lavaysse(de), 357

Lavedan(de), 39,40,122,357

La Vergne(de), 325

Lavigne(de), 14

La Violette(de), 43,140

Léaumont(de), 125

Le Blanc, 109

Legardeur, 142

Le Mazuyer, 11,12

Le Noir, 335,383,390

Le Roy, 108,110

Lescun(de), 38,41,137

Lescure(de), 65,217,347,364

Letsagua(de), 376

Lettes(de), 169

Levezou de Vezins(de), 365

Lévis(de), 132,135

Leviston(de), 460,462,463,465

Lezat(de), 312

Lin(du), 51,114,278

L'Isle, 185

Lissac(de), 60

Lomagne(de), 132

Long(de), 111

Lordat(de), 20,165,166,168

Lort(de), 11,13,252,275,315,318,367,415

Lortet(de), 131

Lostanges(de), 230

Loubens(de), 6

Loze(de), 275

Luchet(de), 191

Lupiac(de),183,269

Luppé(de), 40,48,49,50,105,107,109,265,273

Lustrac(de), 109,168

Madaillan(de), 247

Madières(de), 166

Maignan(de), 9

Maignaut(de), 11,12,19,266,288

Maigne(de), 445,446.

Maillac(de), 64

Maillorgues(de), 343

Malaret(de), 22,28

Malras(de), 27

Malvin(de), 266

Manas(de), 183

Manen(de), 10,355,377

Manent(de), 48,154

Manoir(du), 313

Marfain(de), 175

Marin(de), 191

Marion(de), 358

Maron , 191

Marquefave(de), 201

Marrast(de), 274

Marre, 248

Marsolier(de), 207

Martel(de), 212,213

Martres(de), 25,82,166,202,210,213,236

Martin, 225,446

Martin(de), 320

Martrin(de), 17

Martris(de), 48

Mary, 356

Mascaron(de), 380

Maslaurent(de), 388

Massas, 415

Massas(de), 268

Massot(de), 202,206,213

Mauléon(de), 80,103,104,107,110,111,139,159,187,244,254,285,311,367,378,380,382,406,407,408,410,422,429

Maurel(de), 364

Mayouraou(de), 130

Méjanes(de), 224

Melet(de), 174,355

Méliande(de), 88

Mélignan(de), 28,189

Mercier(de), 446

Méritens(de), 25,28,59,236,241,250,308,314,316,423,449,451,467

Messines(de), 422

Michel et Miquel(de), 425,431

Miglos(de), 377,378

Milhau(de), 314

Minut(de), 11

Miramont(de), 412

Mirepeix(de) et Mirapeix(de) 56,77

Mirapoix(de) et Mirepoix(de), 26

Mirman(de), 337

Molin(de), 368

Molinier(de),355

Monbran(de), 249

Monck(de), 151

Mondenard(de), 182

Moneins(de, 46,143,154

Monestier(de), 356

Monstron de Sauton(de), 358,387

Mont(de), 193,311,445

Montal(de), 325

Montalet(de), 325

Montalier(de), 278

Montauban(de), 284,431

Montaut(de), 106,125,211,289

Montbrun(de), 169

Montesquieu(de), 172

Montesquiou(de), 48,51,59,60,61,100,101,268,276,293,385

Montfaucon(de), 29,239,359,368,392.,393,427

Montferrand(de), 53

Montjustin(de), 264

Montlezun(de), 36,37,38,50,103,104,107,113,125,129,183,187,262,263,265,268,269,275,277

Montousse(de), 420

Montpezat(de), 83,128,160,211,214,293

Montsérié(de), 50,161,252,429,439,440,449

Moret(de), 50,347

Morlhon(de), 66

Moysset,60

Mulatier(de), 141

Mun(de), 432,433,434

Murat(de), 337,356

Muret(de), 120

Nabonne(de), 249

Nantaire(de), 412

Narbonne(de), 275,357,386

Nautonnier(de), 335

Navailles(de), 140,274

Nivard, 353

Noailhan(de), 113,184,223

Nobles(de), 466

Noé(de), 39,101,102,106,160,162,174,193,244,367,375,381,382,430

Noël(de),313

Nogaret(de), 356

Nos(de), 359

Nostens(de), 63,314,415,416,452

Nupces(de), 352,353,359

Olive et Olive(d') 7

Oraison(d'), 9

Orbessan(d'), 30,130,131,203,208,240,320,376,378,379,382,415,458,466

Ornezan(d'), 135,381

Ossun(d'), 108

Ozon(d'), 286

Pac(du), 87,90,92,156,314,319,393,413,465

Padiès(de), 6,18,64,168

Pagès (Pagèse), de, 9,365

Pailhas(de), 319

Pailhès(de), 82

Palays(Palais), de, 375

Pallars(de), 117

Palot, 457

Pardaillan(de), 37,38,45,132,273,291,431,450

Pascal, 228

Passaret, 88,93

Passemar(de), 364

Patras(de), 273

Paulo(de), 27,65

Paute(de), 161

Pechpeyrou(de), 465

Péguier, 350

Péguilhan(de), 409

Pelissier, 15

Penne(de), 356

Percin(de), 173,192,353

Perrin(de), 352

Peyrusse(de), 63

Peytes(de),17,365

Piis(de), 220

Pins(de), 27,46,105

Plagnole (de), 17

Plaigne(de), 169

Plasensac(de), 7

Podenas(de), 40,183

Poggio(de), 171

Polastron(de), 10,48,199,256,278,379,380,410

Polignac(de), 92

Poncet(de), 108,335

Pons(de), 189

Ponsan(de), 53

Pontaut(de), 385,461

Potier, 10

Poussin(de), 445

Pouy(du), 52,87,181,434

Puybérail(de), 294

Prades(de), 11

Prat(de/e/du), 88,162

Pratviel(de), 343

Preissac(de), 35,100,102,113,146,153,184,192,267,421

Puech(de),330

Pujol, 89,156,158,309,439

Pujol(de), 195,228,348,434

Pujolet(du), 462

Puydonel(de), 159

Puylohaut(de), 137

Qué(de), 29

Quinquiry(de), 175

Rabastens(de), 394

Rabaud, 332

Rabaudy(de), 336

Rabonite(de), 57

Raspaud(de), 338

Reboul(de), 338

Ras(de), 273

Redonnet(de), 160

Revignan(de), 269,270

Ribeyran(de ?), 427

Ricard(de), 227

Rigaud(de),7,20,101,394

Rivière(de), 39,40,41,127,131,154,155

Rollet(de), 194

Roquefeuil(de), 66,228,351,373

Roquefort(de), 57,65,66,72,129,353,380

Roquelaure(de), 107,184,256,266,268

Roquemaurel(de), 231,290,298,308,310,332, 377,378,464

Roqueville(de), 6

Rosset(de) ou Rozet(de), 330

Rotolp(de), 336

Rouffiac(de), 219

Roumengoux(de), 37

Rouvière(de), 227

Roux(de), 388

Rozel(de), 223,224

Rudelle et Rudelle(de), 253

Sabaillan(de), 458

Sabatte(de), 315

Sabourin(de), 279

Sacère(de), 86,156

Sadirac(de), 291

Saint-Aubin(de), 46

Saint-Blancat(de), 173

Saint-Etienne(de), 173

Saint-Félix(de), 66,186

Saint-Geniès(de), 113

Saint-Hilaire(de), 338

Saint-Jean(de), 31,131,157,158,159,245,248,314,367,392,416

Saint-Lanne(de), 45,46,47

Saint-Lary(de), 11,188

Saint-Laurent(de), 368

Saint-Martin(de), 326,330

Saint-Maurice(de), 329,334,335,363

Saint-Mézard(de), 20

Saint-Orens(de), 276

Saint-Pastou(de), 60,188,448,465

Saint-Paul(de), 140, 146,148,285,420,428

Saint-Sivié(de), 255

Sainte-Colombe(de), 464,465

Saix(de), 222

Saleix, 234

Sales(de), 313,329,334

Salin(de), 312

Salles(de), 86,392

Saluces(de), 92

Saman(de), 366

Samyasse, 59

Santerisse ou Sauterisse, 152

Sapène(de), 90,150,214

Sariac(de), 49,188,196,210

Saquet, 378

Sarratz(de), 71

Sarraute, 237

Sarrecave(de), 205

Sarta(de), 03

Sarrieu(de), 159,287,407,426

Saunhac(de),127,223,361

Scaliger, 275

Scorbiac(de), 110

Séailles(de), 44

Sédillac(Sérillac), de, 268,271,272,275

Séguier(de), 8,10,465

Ségur(de), 279

Séméac-Bénac(de), 81,123

Semont, 450

Séré(de), 386

Serres(de),379

Sers(de), 61,65,88,89,141,174,255,309,310

Séverac(de), 62seychier, 103

Seysses(de), 270

Shoter, 41

Sieuras(de), 61,201,246

Sicard(de), 16,364

Sinéty(de), 317

Siregand(de), 193,284,307,308,309,313,315,318,460,462

Solan(de), 316,447,461

Solier et Solier(du), 25,348

Solignac(de), 6

Solomiac(de), 350

Soubiran(de), 169,328,356,361,366,384

Soueix et Soueix(de), 320

Soulancé et Soulancé(de), 236

Soule, 89

Sudria(de), 256

Sus(de), 457

Tartes(de), 142

Teinturier, 150

Terlon(de), 10

Terride(de), 37

Tersac(de), 24,151,198,202,211,213,239,253,254,255,315,407,414

Thézan(de), 66,217

Tonnac(de), 219,223,230

Toucheboeuf(de), 11

Toujouse(de), 40

Toulouse(comtes de), 73

Tournier , 173

Traversier(de), 309,315

Ustou(d'), 52,87,90,147,151,256,284,286,451,460

Vabres(de), 385

Vacques(de), 204

Vaisse, 86,88,316

Valence(de), 90

Valette(de), 16,18

Varagne(de), 60,66,353

Varès(de), 414

Vaure(de), 48

Vaux(de), 411

Vendômois(de), 193,241,459,464,465

Verdelin(de), 144,151,152,416,451

Verdier, 240

Verdiguier(de), 221,391

Verduzan(de), 46

Verfeuil(de),349

Vernède(de), 37,45,47

Vernhettes(de), 338

Verniolles(de), 35

Vernon(de) olim Bernon(de) , 313,393

Vers(de), 130

Verthamon(de), 448

Veyrac(de), 19

Vic(de), 159

Vicmont(de), 263,457

Vidal, 5,365,366

Vidaranche(de), 197

Vignes(de), 7,168,170,231,427

Viella(de), 36,41,43

Vignes(de), 7,168,170,231

Villars(de), 37,45

Villemur(de),57,127,246,377,386,392,420

Villeneuve(de), 6,13,14,18 ,168,327,338,348,362,385

Villerase(de), 327

Villespassans(de), 349,367

Villette(de), 330,349

Vincens(de), 338

Vissens(de), 388

Vitalis, 345

Viviers(de), 288

Vize(de), 124,285,408,429

Voisins(de), 31,376,390

Ytier, 199

Yversen(‘), 359